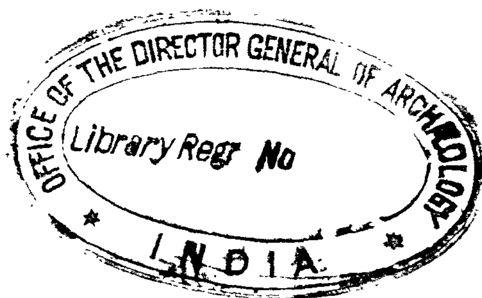
9217


OFFICE OF THE DIRECTOR GENERAL OF ARCHAEOLOGY
Library Regr No
INDIA

SYRIA

REVUE D'ART ORIENTAL ET D'ARCHÉOLOGIE



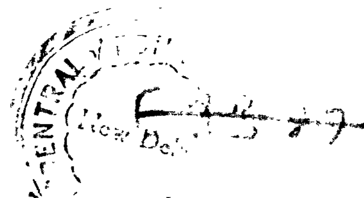
SYRIA

REVUE D'ART ORIENTAL
ET D'ARCHÉOLOGIE

publiée sous le patronage
du Haut-Commissaire de la République française en Syrie

TOME IX

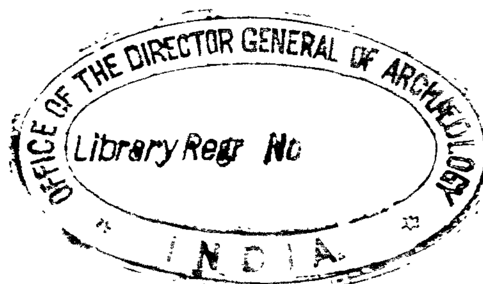
Avec de nombreuses figures et 84 planches hors texte.





PARIS
LIBRAIRIE ORIENTALISTE PAUL GEUTHNER
13, RUE JACOB (VIe)

1928



La direction de la Revue *Syria* est assurée par MM. Edmond Pottier, membre de l'Institut, Conservateur honoraire des Musées Nationaux, Gaston Migeon, Directeur honoraire des Musées Nationaux, et René Dussaud, membre de l'Institut, Conservateur des Musées Nationaux.

IDOLE EN PLOMB D'UNE TRIADE CAPPADOCIENNE

PAR

HENRI DE GENOUILLAC

J'ai acquis en 1924, à Constantinople, une petite idole en plomb à trois personnages : à droite, un dieu; à gauche, une déesse ; entre eux, une toute petite déesse, semblable à la grande (fig. 1). L'objet est aujourd'hui au Louvre : AO. 9245. Il mesure 66 mm. sur 35.5 et n'a qu'une faible épaisseur de 1 à 3 mm. Le possesseur le tenait d'un antiquaire digne de confiance qui disait l'avoir acheté d'un Césariote, comme provenant de Gul-tépé. Voici quelques semaines, je redemandai à mon correspondant la provenance : l'enquête aboutit à la même réponse, que je tiens pour sincère et très probable.

I. — Description de l'objet.

Le *dieu* porte une coiffure conique à stries parallèles de laquelle pendent, à droite et à gauche, deux grosses mèches tressées formant boucles — on croit distinguer une courte barbe en pointe. Le cou, très large, est orné d'un double collier, auquel semble pendre un « médaillon ». L'unique vêtement est une sorte de pagne à large bordure, enroulé deux fois autour du corps : le deuxième tour, en retrait, forme ceinture; le bout, relevé et serré sur la hanche droite, montre en biais la bordure terminale. Le bras droit semble tendu et posé sur l'épaule droite de la déesse ; le bras gauche barre la poitrine et paraît achever le geste de tendresse.

La déesse a les cheveux étalés largement et retombant verticalement en deux grandes nattes tressées. Le cou porte un double collier. Les épaules et les bras sont schématisés à angle droit (voir plus bas). Les mains soutiennent et présentent les seins. Les reins sont ornés d'une fine et double ceinture. Le corps est entièrement nu; les hanches très accusées, le nombril représenté en

relief, le ventre marqué par un renflement triangulaire ; les jambes sont étroitement rapprochées comme à l'ordinaire dans les figurines de déesse nue asiatiques.

Entre le dieu et la déesse, plus de moitié plus petite, est une autre déesse,



Fig. 1. — Groupe de plomb de trois divinités (triade cappadocienne). (Musée du Louvre.)

toute semblable. Comme on le verra, il n'est pas évident qu'il s'agisse d'une déesse fille, issue du couple principal.

Pour consolider l'image très fragile et faciliter la fonte, une petite barre métallique rejoint les deux grands personnages à la hauteur des hanches : il ne faut aucunement y voir une représentation maladroite et grossière ; une double barre du même genre, soudée aux jambes des deux dieux principaux, soutient, en effet, de la même manière le corps de la petite déesse.

Avant de tenter une interprétation de cette petite image religieuse hittite-cappadocienne, il y a lieu de comparer les éléments du vêtement et de la parure avec le matériel iconographique existant pour l'Asie Mineure ancienne.

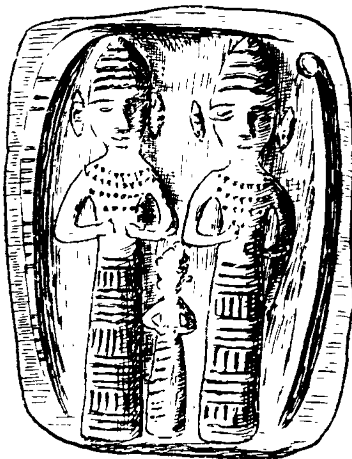


A

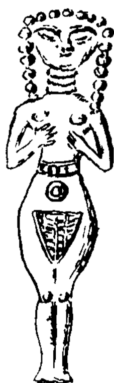


C

Fig. 1



E



B



Fig. 2



Fig. 5



6



7



8



9



Fig. 10



11



12



13



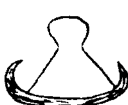
14



Fig. 15



16



17



18

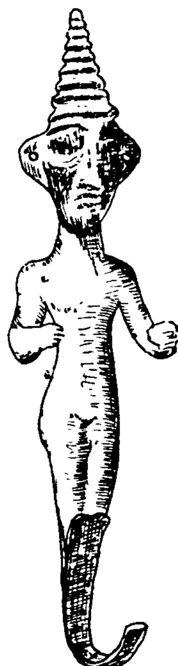


Fig. 4

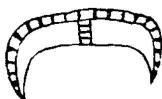


Fig. 3

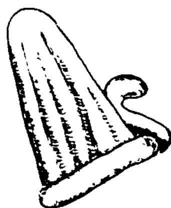
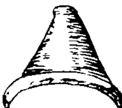


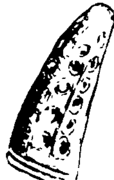
Fig. 19



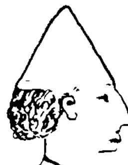
20



21



22



23

II. — Examen comparatif des attitudes, du costume et de la parure.

Groupement. — Il existe divers petits moules d'objets analogues : deux au Louvre, A (S. 611) [1], B (AO. 5685) [2] ; deux au Cabinet des Médailles, C (n° 2255) [3], D (n° 2255 *bis*) [4]; un à l'Ashmolean d'Oxford, E [5] ; deux au British Museum, F et G [6]. — (Voir pl. I, fig. 1 : A, B, C, E.)

Quatre portent le couple dieu et déesse (A, C, D, E) ; un seul (E) la triade dieu-père, déesse-mère, déesse-enfant. — Sur notre objet, le dieu se trouve à droite, la déesse à gauche : sur les *moules* A, C, D, le dieu se trouve bien à droite, mais sur l'objet il était à gauche, la position inversée au moulage.

La déesse. — La parure naturelle de la femme, c'est sa chevelure : toutefois, dès les temps les plus anciens et dans les civilisations les plus primitives, les femmes y ont mêlé des ornements, telle la reine Sub-ad d'Our. On pourrait ne voir sur la tête de la déesse du plomb de Gul-tépé qu'une torsade de cheveux et, des deux côtés, les deux grandes nattes tressées [7]. Le bronze de Troie II de la collection Schliemann [8] [pl. I, fig. 2], le petit moule B du Louvre le laisseraient croire ; un bronze hittite de Berlin (Weber, *Heth.-Kunst*, pl. 11) montre, en effet, une double torsade de cheveux (adventice) posée en couronne sur une tête de femme. Mais déjà le moule de Thyatire (A) laisse entrevoir, encadrant le front, une rangée de boules d'or ou de pierres précieuses qu'il faut peut-être deviner aussi sur notre image [9]. On sait que les jeunes Arméniennes et Chaldéennes portent encore aujourd'hui, aux jours de fête, « leur fortune sur leur tête ». Le petit moule D du Cabinet des Médailles dessine un bandeau où on imagine l'or clair faisant ressortir les pierres sombres [pl. I, fig. 3], et le moule C montre tout un enchevêtrement de bandes de métal précieux retenant la chevelure comme un filet. La déesse du plomb du Louvre porte une coiffure plus simple.

(1) Delaporte, *Cat. cyl. orient.*, pl. 128, n. 3.

(2) Dussaud, *Civil. préhell.*, 2e éd., p. 365, fig. 270.

(3) Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art*, t. V, p. 302, fig. 210.

(4) Inédit.

(5) Hogarth, *Hittites seals*, p. 78, fig. 84.

(6) F, inédit, d'Abu-Habbah, BM. 91.902. — G, inédit, BM. 117.717.

(7) De même sur le moule F du BM.

(8) H. Schmidt, *Schliemann's Sammlung*, p. 255, n. 6446 ; et Dussaud, *Civ. préhel.*, p. 364, fig. 269.

(9) Aussi incertain sur le bronze de Césarée. Chantre, *Miss. Capp.*, fig. 113.

La figurine de Troie est une « déesse nue », de même les deux bijoux sortis des moules du Louvre (A et B) : là même où une pudeur tardive a fait revêtir et dissimuler le bas du corps, ces images représentent encore une femme offrant ses seins. Notre idole cappadocienne ne fait pas exception : elle est la réplique de la « déesse nue » des figurines babyloniennes. Comme l'Ištar mésopotamienne, même nue [1], la déesse a gardé ses ornements de séduction, ses colliers jumelés, sa double ceinture, peut-être même un invisible « vêtement de pudeur ». On comparera pour le collier multiple le moule A de Thyatire, le petit moule B du Louvre et le plomb de Troie. Le moule de de l'Ashmolean (E), avec ses quatre rangs de pendeloques couvrant la poitrine, présente une parure différente, le *dudittu* de la descente d'Ištar aux Enfers. D'autre part, la figuration rectangulaire des épaules et des bras sur notre image a son pendant dans le moule de Thyatire (A), dans de petits bronzes hittites et dans un autre moule assez rudimentaire qui leur est apparenté (AO. 1465 : Louvre).

Le dieu. — Le dieu porte une coiffure (bonnet ou tiare) pointue, courte et striée de plis ou cercles parallèles au front. On reconnaîtra, je pense, la même coiffure sur un cylindre provenant des environs de Tralles [2] et, sauf les cornes, sur le moule C, probablement cappadocien, comme l'a présenté Perrot (*Hist. Art*, t. V, p. 302, fig. 210). Cylindre et moule ont la même particularité de figurer, pour l'un de leurs personnages, une tunique recouvrant le bras droit. Le moule D du Cabinet des Médailles offre une représentation plus schématique, mais analogue, de la même coiffure. Le moule E montre des tiares plus arrondies, à cercles horizontaux analogues. Un bronze cappadocien de Chantre (fig. 107, p. 147) porte (fig. 4) une haute tiare conique à 9 plis ou couronnes ; un autre (fig. 106) présente une coiffure écourtée, assez semblable à celle de notre petit plomb.

Il n'est peut-être pas déplacé de rappeler ici la forme du signe hiéroglyphique hittite du mot roi en forme de haute coiffe striée, bien que reste entière la question de l'origine ethnique aussi bien du peuple « hittite » que de l'écriture hiéroglyphique dite « hittite ».

D'autre part, on se souvient de la description de la coiffure des « Scythes ».

[1] Le poème de la descente d'Ištar aux enfers suppose qu'elle a encore son « vêtement de pudeur », v. 60-61.

[2] Delaporte, *Cat. Cyl. Or.*, pl. 96, n. 16.

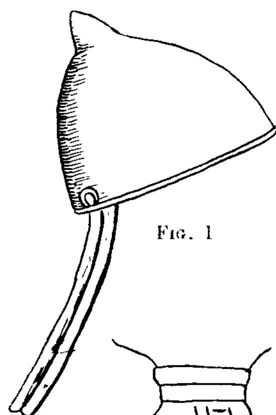
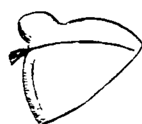
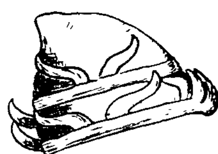


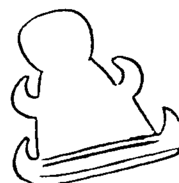
Fig. 1



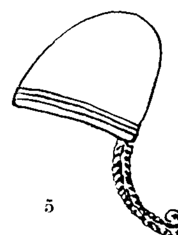
2



3



4



5

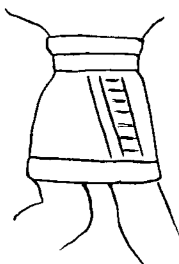
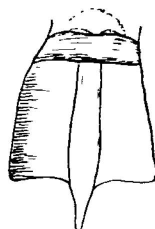
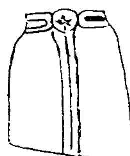


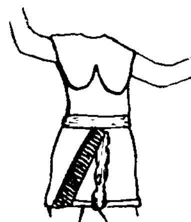
Fig. 6



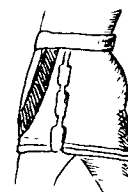
7



8



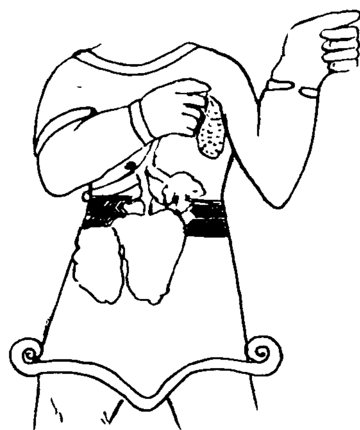
9



10



Fig. 11



12



Fig. 13

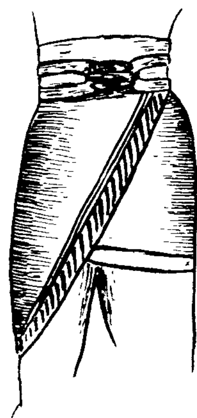
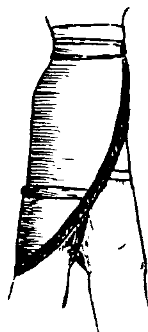


Fig. 14



15

par Hérodote [1] : « Ils portent, dit-il, des tiares terminées en pointe, toutes droites et rigides : κυρβασίας ἐς ὀξὺ ἀπηγμένας ὀρθὰς, πεπηγυίας. » Strabon (XV, III, 15) ajoute que les mages de Cappadoce portaient des tiares de laine. Les longs bonnets de feutre brun ou blanc des derviches en semblent les dérivés. Nous verrons sur les monuments hittites des formes assez voisines.

La variété de formes des coiffures masculines hittites (pl. I, fig. 5 à 23 ; pl. II, fig. 1 à 5), tant en Cappadoce qu'en Haute Syrie, reste déconcertante. Toutefois, trois particularités s'y retrouvent le plus souvent :

1° Une silhouette triangulaire (pl. I, fig. 5, 15, 10, 11, 20, 21, 23 ; pl. II, 3) :

2° Une forme conique assez élevée [2] (pl. I, fig. 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 18, 19, 21, 22 ; pl. II, 4) :

3° Une pointe ou une boule plus ou moins accentuée au sommet (pl. I, fig. 6, 8, 14, 15, 16, 17, 20 : pl. II, fig. 1, 2, 3, 4).

Quels types de coiffure appartiennent aux Hittites de Cappadoce, quels reviennent aux Hittites de Syrie, M. Pottier nous le dira sans doute dans la suite de sa belle étude sur l'Art hittite : il semble, après l'examen rapide des reliefs de Carkémich et de Sendchirli, qu'à la Syrie appartiennent les formes arrondies [3] (pl. II, 1, 2, 5) et la mitre égyptienne, tandis que les sculptures de Yasili-Kaïa nous feraient plutôt attribuer à la Cappadoce les tiares triangulaires [4] (pl. II, 20) et les bonnets de forme haute [5] (fig. 21 et 22). Les cylindres des deux origines, trop facilement confondus en un groupe dit « syro-hittite » ou « syro-cappadocien », se répartissaient de même : formes arrondies (pl. I, fig. 9 : CCO., 96, 10), forme égyptienne (pl. I, fig. 7 et 8 : CCO., 97, 1 et 5) pour la Syrie ; forme triangulaire (pl. I, fig. 15 et 16 : CCO., 96, 12 et 16 ; cf. CCO., 97, 4), forme haute (fig. 6 et 13 : CCO. 96, 17 : 94, 23 : Contenau, *Glyptique*, fig. 39) pour la Cappadoce. Il faut donner ceci avec réserve, car tel cylindre montre un mélange de formes (fig. 6 et 17 : CCO., 96, 17 ; cf. 96, 13).

La forme la plus curieuse est sans doute celle des coiffures des dieux inférieurs à Yasili-Kaïa, ce haut bonnet à cornes ou à uræus, orné de longues ner-

(1) Hérodote, VII, 64.

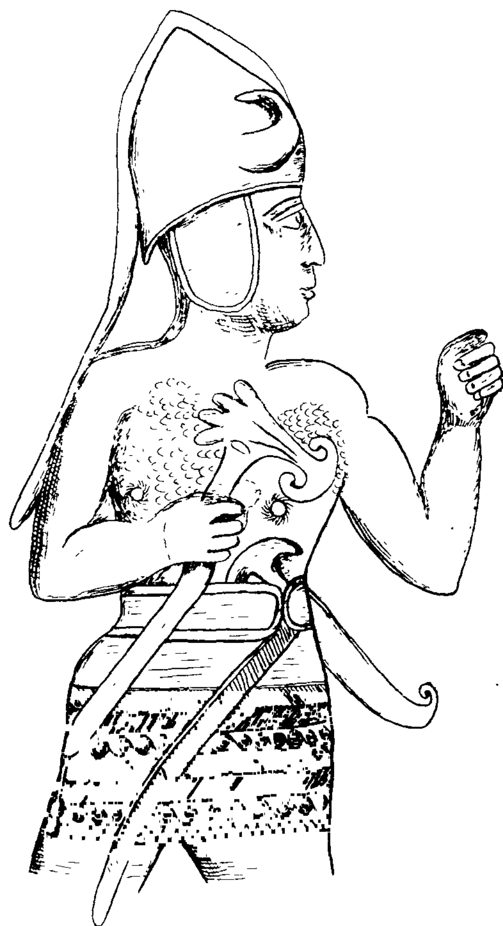
(2) Cf. Pottier, *Art hittite*, fig. 27, 28, 31, 71, 77 ; Contenau, *Glyptique syro-hitt.*, fig. 28.

(3) Cf. Pottier, *Art hittite*, fig. 30.

(4) On les retrouve cependant à Sendchirli (fig. 23, et Pottier, *A. H.*, fig. 80).

(5) Également à Sendchirli : Pottier, *A. H.*, fig. 74 *a*.

vures dans le sens de la hauteur (pl. I, fig. 19 et pl. II, fig. 13): une variante montre, sur la tête d'un dieu, une tiare à facettes où l'on voit, sur le côté, des appliques de deux petits cercles d'or (fig. 21); ailleurs, les facettes semblent parées de haut en bas d'ornements semblables (fig. 22)[1].


Fig. 2. — Relief de Boghaz-Keuy.

Nous paraissons bien loin de notre petit plomb de Gul-tépé, assez près pourtant pour pouvoir remarquer que la forme de la tiare du dieu est plutôt une confirmation de l'origine qui lui est attribuée, la Cappadoce.

Les cheveux tombants ne sont point non plus une anomalie pour les hommes en pays hittite : héros et dieux y portent les mèches tombantes (par ex. Weber, *Hethittische Kunst*, pl. 30).

Le vêtement du dieu demande une attention toute spéciale. Les moules à bijoux et les bijoux éclairent malheureusement peu la question. Le moule E (Ashmolean) figure les deux grands personnages enveloppés de même manière dans une jupe tombant jusqu'aux pieds. Le dieu du moule C (Cab. des Médailles) est vêtu d'une courte jupe à flocons de laine représentés arbitrairement par des bandes de traits inclinés à droite ou à gauche ; la barbe, dessinée d'après le même procédé, prouve qu'il ne s'agit pas de véritables volants[2].

Le petit bronze de Césarée trouvé par Chantre est nu et asexué. Le tout petit bijou d'or de Chantre porte un vêtement court, mais on ne peut dire s'il

[1] Cf. Malatia, Olmstead, Charles, Wrench, *Travels and Studies in the N. E.*, p. 43, f. 43.

[2] On comparera un cylindre cappadocien (Delaporte, *C. C. O.*, pl. 94, 26).

montait plus haut que la ceinture. Un seul objet offre une grande ressemblance pour le vêtement masculin, c'est le bronze de Berlin (pl. II, fig. 14 et 15)[1]. Là aussi il y a pagne formé d'un châle faisant deux tours de reins, relevé en biais par devant et serré cette fois dans une ceinture, comme le montre une vue de profil (Meyer, *Reich*, fig. 82 *b*): un bourrelet visible par derrière trahit, comme le ferait une étoffe transparente, le premier tour[2]. La ceinture est une large bande bordée et arrondie aux deux bouts, ajustée par une boucle de métal. Un pagne plus orné, retenu par une ceinture semblable, sauf la boucle qui manque, figure sur un bronze analogue du Louvre[3]: ce dernier exemple (figure dans le texte) présente de grandes ressemblances avec l'image du « roi de Boghaz-Keuy[4] » (fig. 2). La très large ceinture reste une des particularités du costume hittite[5].

Les reliefs de Carkémish et de Sendchirli représentent toujours les dieux et les héros revêtus d'une tunique à manches courtes (pl. II, fig. 11)[6]; le dieu d'Ivriz (fig. 12)[7] apparaît de même. Le signe hiéroglyphique du dieu-fils est figuré par un corps revêtu d'une tunique. On n'a pas rencontré jusqu'ici pour la Syrie hittite de représentation du pagne court laissant la poitrine nue, sauf peut-être sur les cylindres, témoins douteux par leur dessin comme par leur origine[8]. Il est possible que ce soit à l'âge postérieur (IXe s.) de ses monuments qu'il faille attribuer le fait.

Au contraire, en Cappadoce le vêtement court semble la règle sinon absolue, du moins générale (pl. II, fig. 6 à 10). Si, en effet, je crois reconnaître la tunique à manches courtes (et non des bracelets) sur les figures des dieux suivants de la procession de Yasili-Kaïa (pl. II, fig. 13)[9], il me semble trouver à Euyuk (pl. II, fig. 7 et 8), à Boghaz-Keuy (fig. p. 2), à Saktché-Geuzu (fig. 9 et 10) et jusque dans l'art provincial et primitif de Tell-Halaf (fig. 6)

(1) Weber, *Hethitische Kunst*, pl. 7; Meyer, *Reich*, fig. 82.

(2) Il en est peut-être de même dans le portrait du « roi » de Boghaz-Keuy (Puchstein, pl. 18).

(3) Perrot, *H. A.*, III, p. 430, fig. 304.

(4) Je ne crois pas avec Contenau que la spirale sur la poitrine du roi figure une étoffe : elle serait plus visible encore sur les épaules comme dans les exemples cités par lui.

(5) Weber, *Hethitische Kunst*, pl. 30 et 39.

(6) Hogarth, *Carkemish*, B. 2 b; Weber, *H. Kunst*, pl. 21, 22, 23, 29, 2, 3.

(7) Meyer, *Reich*, pl. XV.

(8) Contenau, *Glyptique*, n. 152; *Morgan*, 229; *de Clercq*, n°s 281 et 344.

(9) Weber, *Hethitische Kunst*, pl. 32, et Garstang, *Land*, pl. LXIX. J'y vois une étoffe légère moulant les cuisses et non une culotte (Contenau).

toujours un vêtement court retenu par une ceinture, croisé autour des reins ou simulant par habitude ce croisement [1].

De toutes, je pense que la représentation du vêtement de notre petit plomb est celle de la forme la plus ancienne, celle d'un châle roulé autour des reins, le bout relevé et serré dans le premier tour. Le vêtement fut ensuite assuré par une ceinture laissant dépasser le haut de la pièce d'étoffe. Peu à peu, le jupon fut fermé et la bande transversale ne demeure plus qu'un « témoin » (Tell-Halaf) : cette forme est non seulement asianique, mais égéenne. Enfin, le vêtement court se transforme en tunique et passe tel quel en Syrie hittite.

III. — Interprétation de l'image.

« Trinité Cappadocienne » est le mot qu'en présence de notre petit plomb plusieurs prononceraient vite et volontiers. Il reste donc à voir à quoi il correspondrait dans la religion hittite telle qu'elle nous apparaît, et à rechercher la signification de la petite figure placée entre les dieux principaux.

Le plus important des monuments figurés qui nous instruise sur la religion hittite c'est assurément la procession des dieux sculptés en bas-relief dans le couloir de rochers de Yasili-Kaïa à Boghaz-Keuy [2]. C'est, d'un côté, une très longue série de personnages mâles, où il faut reconnaître les dieux subalternes du panthéon cappadocien ; de l'autre, une suite de déesses. Au centre, au fond du corridor, la scène principale montre, marchant en tête des dieux, leur chef, les pieds posés sur la nuque inclinée de deux prêtres (?). En face de lui, debout sur le dos d'une panthère, vient la reine des déesses. Derrière elle, un jeune dieu, également debout sur le dos d'un léopard (?).

Qu'il y ait là une triade principale, c'est sûr : sans doute même, peut-on reconnaître le père, la mère et le fils, soit une triade familiale. Mais on ne peut isoler ce groupe ni des deux grands dieux qui suivent leur chef, placés debout sur les sommets de montagnes (?), ni des deux déesses qui accom-

[1] Pour la bande transversale tombante du « roi » de Boghaz-Keuy, voir de Clercq, *Cat.*, pl. XX.

[2] Perrot et Guillaume, *Exploration archéologique de la Galatie, etc.*, pl. 38 ; Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, t. IV, p. 637, fig. 313 et pl. VIII ; E. Meyer, *Reich und Kultur der Chetiter*, fig. 68 ; O. Weber, *Hethitische Kunst*, pl. 13 ; Garstang, *Land of the Hittites*, pl. LXV ; Messerschmidt, *Corpus Inscr. Heth.*, pl. XXVII ; Haas, *Religion der Hethiter*, fig. 2.

pagnent la déesse-épouse et son fils, elles aussi debout sur les ailes de l'aigle bicéphale. Nous avons donc là l'image d'une triade principale, mais non une trinité divine.

Jusqu'ici les commentateurs des sculptures sont d'accord, mais là s'arrête leur accord. Les noms sont bien écrits auprès de chacun des personnages, mais les hiéroglyphes hittites restent muets. Garstang (p. 235 ss., p. 357-360), Zimmern, Frazer [1] d'après Contenau, Contenau lui-même (*Glyptique*, p. 44 ss.) [2] appellent le dieu principal Sutekh ou Teschub, la déesse Mâ, le dieu-fils il-Amurru ou Sandon [3]. — Ward et Meyer (*Reich*, p. 90 ss.), suivis par Frank, reconnaissent (Attès) dans le dieu père et Teschub dans le dieu-fils. — Perrot (t. IV, p. 651) voyait dans le petit personnage une « réduplication du dieu époux », c'est-à-dire le dédoublement du grand, sans doute pour représenter le dieu fils et amant tout ensemble de l'Istar cappadocienne. — On devrait sans doute hésiter à appuyer une de ces hypothèses, que la lecture d'un signe peut emporter demain : cependant, je donne la préférence à l'interprétation de Meyer.

Perrot voyait le dualisme naturiste des principes mâle et femelle ; Garstang insiste sur la triade (p. 238). Si la représentation n'était que le symbole de la renaissance de la nature figurée par les épousailles divines de la déesse de la terre et du dieu de la fertilité et par l'image du fruit de leur union, notre petite idole de plomb pourrait sembler analogue au sujet central des reliefs de Yasili-Kaïa. Mais ce symbolisme est doublé d'un thème mythologique : or, à Yasili-Kaïa, le dieu enfant est un fils, un guerrier, le dieu du tonnerre, un Hadad cappadocien, tandis que sur le plomb de Gul-tépé, le dieu-enfant est une déesse nue : la dissemblance est notable.

De même que le nom de « trinité cappadocienne » vient de suite aux lèvres, de même le souvenir de la triade héliopolitaine et le témoignage du *de Dea Syria* de Lucien viennent à l'esprit. Lucien se proclame Assyrien, c'est-à-dire Syrien ; il affirme ne rapporter que ce qu'il a vu ou entendu des prêtres mêmes. Il est si dévôt à sa religion qu'il termine son traité par cette

(1) *Golden bough*, t. IV^2, p. 108.

(2) Voir aussi dans *Mercure de France*, 1er mars 1922, p. 388-9. — Dans sa *Glyptique*, CONTENAU ne fait que mentionner *Tarku*, dont le nom a peut-être survécu, remarquait Zimmern, dans Derkéto-Artagatis, transformé par le *t* féminin.

(3) Contrairement à ce que propose Contenau (p. 49-50), le dieu qui tient embrassé le roi (PERROT, fig. 321, p. 645) est le dieu-fils, le nom signé étant le même que devant le personnage qui suit la déesse-mère.

confidence émue : « Il y a encore dans le temple mes cheveux (d'enfant) et mon nom. » Or, voici son témoignage (§ 33) : « Entre les deux statues, on en voit une troisième, en or. Elle n'a rien de semblable aux deux autres ; elle n'a pas d'apparence particulière, mais *elle revêt les aspects des autres dieux*. Les Assyriens l'appellent Sémeion :... ils ne lui donnent pas *un nom particulier*, ils ne disent ni son origine ni ce qu'elle représente ; les uns croient que c'est Bacchus, les autres Deucalion, d'autres Sémiramis. » Était-ce un dieu ou une déesse ? Voici la question qu'on se pose.

M. Dussaud, dans ses *Notes de Mythologie syrienne* (p. 114), l'identifie à Simios, dont il fait un Mercure et un Nabou. Qu'il y ait une déesse Simia, M. Dussaud l'a démontré par les documents [1] ; qu'il y ait un Seimios à côté de Sèméa, cela semble établi par une inscription publiée par M. Chapot. Mais cette confusion de sexe étonne, comme elle laissait en suspens l'esprit de Lucien. Il est vrai que les galles, prêtres efféminés, étaient vêtus comme le héros Combabos, en femmes. Y a-t-il en définitive quelque rapprochement à faire entre la triade héliopolitaine et notre petit plomb : je ne saurais ni le dire, ni le nier formellement. Je rappellerai seulement que les mythes et leurs représentations sont vivaces : il est donc possible que la triade de Gul-tépé et celle de Hiérapolis aient une lointaine origine commune [2].

Dans son étude sur *la Glyptique syro-hittite* (p. 39), au chapitre des représentations des divinités, le docteur Contenau signale, sans insister sur la formule trinaire dans les cylindres babyloniens, la rencontre d'une petite déesse nue entre deux dieux principaux assimilés par lui à Adad (il-Amurru) et Sala (ses n°s 124 et 126 : Bib. Nat., 178, et de Clercq, 221 ; cf. Delaporte, *Cyl. orient. B. N.*, n° 182). Contenau note très justement que le même thème se re-

[1] Que son nom soit l'élément divin du nom théophore Sémiramis, je l'accorde avec lui au P. Ronzevalle.

[2] Pour d'autres rapprochements entre le culte héliopolitain et le culte hittite à Boghaz-Keuy, je note :

Lucien, n° 14 : Derké(tu) = Tarku.

N° 36 : l'Apollon syrien porté sur les épaules des prêtres = le dieu principal monté sur les nuques des prêtres hittites.

N° 32 : la tête de la déesse ornée d'une tour = la mitre cylindrique de la déesse-mère.

N° 42 : la (tiare) en feutre des prêtres syriens = le bonnet des prêtres hittites.

N° 27 : les galles habillés en femmes = les deux premiers personnages de gauche à Yasili-Kaïa.

N° 28 : le phallus des propylées du temple et l'homme (de bois) placé au-dessus du phallus = l'énigmatique figure de Yasili-Kaïa (Perrot, IV, fig. 318 et 320).

trouve sur les cylindres « syro-hittites » (surtout son n° 138 : WARD, *Morgan*, 245) [1]. Assurément le rapprochement avec notre petite idole s'impose. Mais toute la question est de savoir si la déesse nue des cylindres, placée de face et le plus souvent montée sur un socle, est un personnage vivant de la scène figurée ou un objet. Pour ma part, je la considère comme un objet, comme une idole, comme une *ṣalam*, et au lieu de l'appeler Ištar, j'en fais Nanâ, dont le nom voisine sur une liste de dieux sumériens [1] avec l'écriture DALAU, « la statuette ».

La seule comparaison qui s'impose vraiment, c'est celle avec le petit moule E de l'Ashmolean Collection : ici, entre un dieu et une déesse à peine reconnaissables, on voit, comme dans notre petit plomb, une petite figure vêtue. Hogarth qui en a publié une reproduction y voit soit un adorant, soit plutôt le « filial member » de la triade de Yasili-Kaïa. On pourrait y voir une survivance de la religion des rois hittites. Je fais seulement une remarque : comme à Yasili-Kaïa, le dieu-fils, représenté plus petit pour marquer son rang subalterne, est néanmoins un dieu adulte, sur notre petit plomb de Gul-tépé la déesse-fille (?) imite le geste de femme de la déesse-mère ; elle est malgré sa petite stature une autre déesse-épouse, une autre déesse de l'amour.

Je signale, en terminant, les idoles de forme très primitive provenant du même Gul-tépé, conservées au Louvre et publiées par le docteur Contenau dans *Syria* (t. VIII, p. 193 ss. ; pl. XLIV et ss.). Ni le double collier de la déesse, ni la parure de sa poitrine, ni la représentation conventionnelle du sexe n'y manquent. Deux de ces idoles sont à trois personnages (pl. XLVI et fig. 4) : Contenau y reconnaît un dieu et deux déesses, sans compter, en dessin sur leur poitrine, deux enfants [2]. Un petit bronze syrien, très justement rapproché par Contenau, montre le dieu et la déesse s'embrassant comme sur notre petit plomb.

Qu'on excuse cette longue note au sujet d'une si petite image. Il m'a semblé que ce plomb avait la valeur de l'or et que, suivant la pensée de Léon Heuzey, une petite figurine pouvait nous conter bien des choses.

H. DE GENOUILLAC.

(1) RA., XX, 103, f. 274 et 275. Ajouter : *Morgan*, n° 227 ; WARD, 490 et 918.

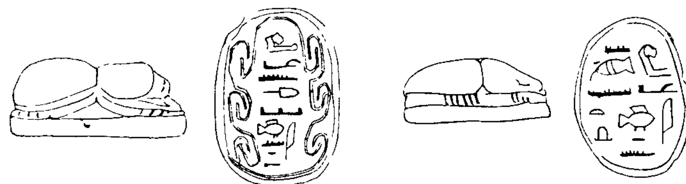
Pour compliquer le problème, des bronzes syriens représentent 4 personnages (*ibid.*, pl. XLVIII), dont deux mâles et deux enfants (HOGARTH, *Hittites Seals*, fig. 85).

SUR QUELQUES OBJETS PROVENANT DE BYBLOS

PAR

PIERRE MONTET

1. — **Deux scarabées au nom du prince de Byblos Intn.** — Ces deux scarabées ont été acquis au printemps de 1924 par M. Newberry, qui vient de les publier dans le *Journal of Egyptian Archaeology*, t. XIV, p. 109. Nous les reproduisons ci-contre d'après son fac-similé :



Ils mentionnent le même personnage, le prince de Byblos *Intn;* cependant ils ne sont pas complètement identiques. Le nom de Byblos est écrit une fois sans *n* et l'autre sans déterminatif. Le nom du prince est une fois suivi de deux signes peu distincts, du moins sur le fac-similé, qui représentent peut-être le déterminatif de l'homme assis, ou plutôt soit le groupe *mꜣ' ḫrw* « défunt », soit le groupe *wḥm 'nḫ*, « renouvelé de vie ».

D'après la forme des hiéroglyphes, M. Newberry est enclin à dater ces scarabées de la période qui suit immédiatement la XIIe dynastie. Son diagnostic est parfaitement juste. Par une coïncidence heureuse M. Dunand, au cours de sa campagne de 1927, a découvert dans les ruines de l'édifice, que j'ai appelé le temple égyptien, un grand bas-relief où ce personnage est représenté à côté d'un cartouche pharaonique qui, bien que mutilé, ne peut être attribué qu'à Neferhotep Ier, de la XIIIe dynastie [1]. La titulature du prince, plus complète que sur le scarabée, est ainsi conçue :

Ḥ3ti' n kpni Intn wḥm 'nḫ, ir n ḥ3ti Riin m3' ḫrw.

« Le prince de Byblos *Intn* renouvelé de vie, né du prince *Riin*, défunt. »

[1] Sur ce bas-relief, voir *Kêmi*, t. I.

Ces deux noms sont sémitiques. M. Dussaud propose Yinnaten, « qu'il soit donné ! » pour le premier, celui du fils, plutôt que Jonatan, difficile à admettre à cette époque. Celui du père me paraît pouvoir être rapproché de Ἰαννας, qui est selon Josèphe le nom du cinquième roi-pasteur.

M. Newberry ne connaît pas la provenance exacte de ces deux scarabées, toutefois il suppose qu'ils ont dû être trouvés dans le cimetière des rois de Byblos, où neuf tombes, comme on sait, ont déjà été mises au jour. Il serait possible d'avoir un avis sur ce point si M. Newberry n'avait pas omis de dire en quelle matière sont ces scarabées. Tous les scarabées trouvés jusqu'à ce jour dans les tombeaux sont des scarabées d'améthyste. Les dépôts de fondation enterrés sous le dallage du temple de la Ba'alat Gobel, autrement dit du temple syrien, contenaient des scarabées en pierre tendre, en os, en cornaline et en quartz, mais aucun scarabée d'améthyste. Si donc les scarabées d'*Intn* sont en améthyste, ils proviennent de sa tombe, dont l'emplacement reste à découvrir. Dans le cas contraire ils proviendraient du temple.

Les inscriptions hiéroglyphiques, déjà nombreuses, qui ont été découvertes à Byblos peuvent être divisées en deux catégories. Les unes se lisent sur des objets envoyés d'Égypte par les Pharaons en hommage à la Dame de Byblos ou aux princes de cette ville, en guise de cadeau funéraire. Leur intérêt est double. Par elles se constitue la liste des Pharaons qui ont entretenu avec Byblos des relations d'affaires ou d'amitié. Elles ont permis, en outre, de dater plusieurs des tombeaux de Byblos, ainsi que les fondations du temple où se trouvaient, mélangés avec des objets locaux, des envois pharaoniques.

La seconde catégorie se compose des inscriptions exécutées à Byblos même, sur des ouvrages fabriqués dans les ateliers du pays. Elles nous font connaître le nom et la titulature de certains de ses princes qui, imitateurs des usages pharaoniques et tenant du Pharaon leur titre de prince égyptien, ne se sont fait aucun scrupule d'employer l'écriture hiéroglyphique. J'ai donné dans *Byblos et l'Égypte*, p. 297, une liste de ces inscriptions auxquelles s'ajoutent maintenant les deux scarabées et le bas-relief du prince Yinnaten. L'écriture des Giblites présente assez souvent des archaïsmes et des maladresses qu'on n'aurait pas l'occasion de relever sur des inscriptions égyptiennes même négligées. Les scarabées n'en sont pas dépourvus. On remarquera :

1° La protome de lion haut et maigre, comme sur la harpè du prince Ypchemouabi ;

2° L'*n* obtenu par un trait horizontal, coupé de petits traits verticaux, comme sur les scarabées hyksos :

3° Les deux petits traits obliques à l'intérieur du signe K3p :

4° La nageoire caudale du poisson *in* terminée par une ligne droite et non par une ligne convexe.

Presque toujours, d'ailleurs, les imitations phéniciennes de modèles égyptiens offrent quelque détail insolite auquel se reconnaît une main étrangère.

2. — **Fragment d'un vase d'albâtre au nom du Pharaon** *Dd k3r'* (Ve dynastie). — Ce fragment a été vu chez un particulier par M. Albright qui le signale dans l'*Aegyptische Zeitschrift*, t. LXII, p. 69. Quand ce fragment aura été publié, nous verrons s'il y a lieu de faire figurer *Dd-k3-r'* dans la liste déjà longue des pharaons qui ont entretenu des relations avec Byblos, mais il me paraît utile de mettre en garde, sans plus tarder, contre les conclusions que M. Albright tire de la mention de ce roi. En 1921, j'ai retiré des fondations du temple syrien un fragment de coupe portant une légende royale incomplète [1]. A l'intérieur d'un cartouche on lisait facilement Men-Kaou, mais l'inscription est interrompue de telle manière qu'il est impossible de savoir si le graveur a écrit Menkaourè, autrement dit Mycerinus, le constructeur de la 3e pyramide, ou bien Men-Kaou-Hor, de la Ve dynastie. M. Albright cependant n'hésite pas. Il remarque que la Ve dynastie, déjà représentée à Byblos par Ounas, l'est encore par Ded-ka-rà. Si l'on ajoute à ces deux noms celui de Men-Kaou Hor, cela ferait trois rois se suivant. Donc il est évident, conclut M. Albright, que la coupe appartient à Men-Kaou Hor. Si cela est évident, de quel adjectif faudra-t-il se servir le jour où l'on trouvera un autre fragment de la coupe avec le reste du cartouche ? Mais, tenant ce premier point pour démontré, M. Albright passe à une autre question et se demande à quelle époque remonte le temple égyptien de Byblos. Il lui paraît certain que ce temple a été fondé par Men-Kaou-Hor ou l'un de ses prédécesseurs immé-

(1) Publié dans *Mon. Piot*, XXV, p. 242 et dans *Byblos et l'Égypte*, n° 45, p. 69.

diats, sous la Ve dynastie. Malheureusement le savant américain n'a pas pris garde à ce fait que le vase d'Ounas et la coupe que deux pharaons se disputent n'ont pas été trouvés dans le temple égyptien ainsi appelé parce qu'il nous a livré des bas-reliefs égyptiens [1], mais dans un édifice voisin du premier, construit par les gens du pays, probablement le temple de la Dame de Byblos. Les objets recueillis sous le dallage, dans les fondations, tant par moi-même, en 1921 et 1922, que par M. Dunand, depuis 1926, sans parler de ce que les fouilleurs clandestins ont pu dénicher avant l'acquisition du terrain par la République Libanaise, constituent une collection assez disparate d'objets de provenance et d'âge divers, ouvrages locaux et ouvrages importés. Les objets égyptiens s'échelonnent entre la Ire et la VIe dynastie. Pour nous en tenir aux objets qui portent un nom de roi, la IIe dynastie figure avec Khase-khemoui[2], la IVe avec Cheops[3], la reine Merit-at-s[4], Chephren[5], et Mycerinus dont le nom de bannière se lit sur un fragment découvert par M. Dunand en 1926[6]. Les objets de la IVe dynastie sont même plus nombreux que ceux que peut revendiquer la Ve. Je préférerais donc attribuer la coupe à Mycerinus, puisqu'un objet appartenant en propre à ce roi a été trouvé au même endroit, à quelques mètres de distance. Mais ce n'est qu'une probabilité. Quant au sanctuaire, la date de sa construction est comprise entre le règne de Pepi II, dernier roi mentionné sur les documents trouvés au-dessous du dallage, et le début du Moyen-Empire, puisque le plus ancien objet trouvé au-dessus du dallage appartient à cette époque. Le temple égyptien remonte au moins à la fin de l'Ancien Empire, mais on ne peut encore préciser davantage, car les statues qui l'embellissaient sont toutes anépigraphes et les bas-reliefs déjà connus n'offrent aucun nom lisible.

PIERRE MONTET.

(1) Cf *Byblos et l'Égypte*, p. 23-44.
(2) Cf. *Kêmi*, I, p. 84.
(3) *Byblos et l'Égypte*, n° 58, p. 74.
(4) *Ibid.*, n° 64, p. 75.
(5) Scarabée de la collection de Clercq (non mentionné au catalogue).
(6) *Byblos et l'Égypte*, p. 69 ; *Kêmi*, I, p. 91.

NOTE SUR RAS SHAMRA [1]

PAR

LÉON ALBANÈSE

I

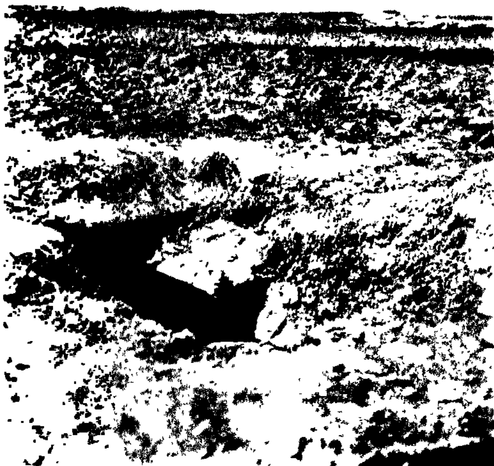
Le Tell de Shamra.

A 11 kilomètres au nord de Lattaquié, au bord de la mer, se trouve une crique appelée *Minet el-Baïda*, le « Port Blanc ». à cause des falaises et rochers blancs qui la protègent contre les vents régnants. Cette anse a suffisamment d'eau pour abriter les bateaux d'un certain tonnage et possède en outre une plage de sable fin permettant de tirer au rivage des embarcations légères. Un ruisseau d'eau douce, le Nahr el-Fidd, se jette à la mer au sud de la crique. Il est évident que ces lieux, favorisés par la nature, ont dû être fréquentés par les marins dès les âges les plus reculés. D'abord simple point de relâche avec aiguade. un comptoir d'échange s'y éleva par la suite, précurseur lui-même d'établissements plus considérables [2].

En effet, à l'est, à quelques centaines de mètres de la côte, une levée de terre ferme l'horizon. Faite de main d'homme, elle atteste d'une façon indéniable l'existence d'une agglomération, qui paraît avoir été importante et qui est désignée aujourd'hui sous le nom de « Ras esh-Shamra » (le Cap du Fenouil). Ce « cap » affecte la forme d'un parallélogramme d'environ 500 m. de côté. dominant la plaine d'une dizaine de mètres. Les remparts désagrégés par la suite des temps, s'étalent en pente assez douce du côté de l'est. Si l'on en croit les paysans, ces remparts seraient constitués par un amoncellement de pierres et de blocs de rochers recouverts d'une mince couche de terre arable.

(1) M. Virolleaud, directeur du Service des Antiquités en Syrie et au Liban, a bien voulu nous autoriser à publier cette note de son Service. — N. D. L. D.

(2) M. Dussaud, *Topographie hist. de la Syrie*, p. 417, a proposé d'identifier Minet el-Baïda avec le Leukos Limen du Stadiasme.





Trois états du dégagement de la tombe de Minet el-Beida,
près Ras Shamra.

Il ne nous a pas été permis de vérifier cette assertion. Le Nahr el-Fidd se divise en deux bras, un peu en avant du Tell, et l'entoure de tous côtés, formant un fossé naturel qui complète la défense de la place. Le bras qui longe l'enceinte au nord est plus particulièrement encaissé.

Au milieu de l'enceinte, et vers le nord-est, une butte de terre, de pierres et de débris antiques forme le point culminant du site et domine toute la région. A l'angle sud-est de l'enceinte, on observe un autre point également élevé. Auprès d'une masure moderne qui le couronne, on remarque des restes d'une mosaïque assez grossière.

En ces deux endroits, qui semblent avoir été les plus importants de l'ouvrage, les paysans de Bordj el-Kassab (village aux maisons disséminées dans les jardins qui flanquent le Tell au sud et au nord) affirment avoir, à plusieurs reprises, exhumé des objets en or, des cylindres et des cachets. Quelques-unes de ces pièces, découvertes récemment, se trouveraient encore entre les mains des antiquaires de la région.

II

La Sépulture.

Dans la plaine qui s'étend à l'ouest du Tell, vers le rivage, on remarque çà et là de légers tertres ou tumulus, ayant très probablement une origine artificielle. A quelques pas au sud du tumulus le plus rapproché de la mer, la charrue d'un paysan souleva récemment une dalle de pierre. Celle-ci enlevée laissa apercevoir l'intérieur d'un tombeau.

A notre arrivée, ce tombeau était encore aux trois quarts comblé par de la terre d'infiltration, mais malheureusement, les paysans avaient complètement retourné la sépulture, et enlevé les quelques pièces intactes. Il fallut se contenter de déblayer le tombeau, dans l'espoir de recueillir quelque nouvel objet.

Le monument se compose de deux parties : un vestibule et une chambre sépulcrale (pl. III et IV). Il a été creusé en pleine couche arable: quelques centimètres de terre couvrent à peine les dalles formant la couverture de la

chambre ; les assises reposent sur les premières couches de calcaire marneux qui forment le sous-sol.

Le vestibule à ciel ouvert pourrait être considéré comme un puits d'accès, n'était sa faible profondeur qui n'excède pas, en effet, 1 m. 65. Sa forme est celle d'un trapèze, dont la grande base serait le côté sur lequel s'ouvre la chambre : il a 1 m. 70 de long environ, sur 1 m. 20 dans sa plus grande largeur et 0 m. 90 dans sa plus petite.

Pour la facilité de la descente, deux dalles superposées, de 0 m. 20 de hauteur, forment gradin et occupent la majeure partie de l'espace. La dalle supérieure, à 1 m. en dessous du niveau, forme un palier de 0 m. 80 de

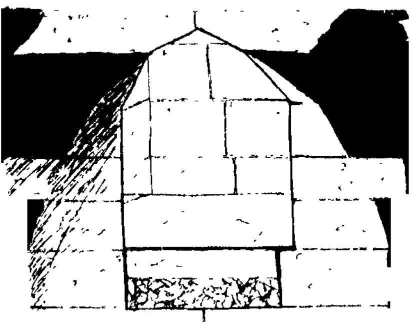


Fig. 1.

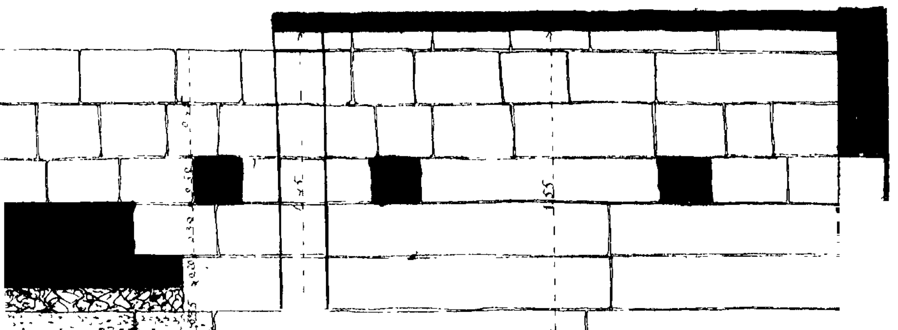
large sur 0 m. 95 de longueur moyenne : la dalle inférieure est posée sur un lit de terre et de pierres, à 30 cm. du sol naturel ; elle a 0 m. 30 d'emmanchement ; 0 m. 60 seulement séparent son talon de la porte de l'hypogée. Les montants de celle-ci sont constitués par des pieds droits en pierre assez bien taillée, hauts de 1 m. 25, distants l'un de l'autre de 0 m. 98. Ils sont surmontés de deux pierres taillées en biseau, présentant un léger porte-à-faux, dans le sens de l'intérieur de la porte : ces pierres supportent deux dalles, biseautées également, qui constituent le chambranle. L'ensemble présente l'aspect d'une voûte en encorbellement. Cette porte ne paraît pas avoir été fermée : si elle le fut jadis, les matériaux qui l'obturaient ont été enlevés, car il n'en reste aucune trace.

La chambre, elle-même de plain-pied avec le vestibule, se présente sous la

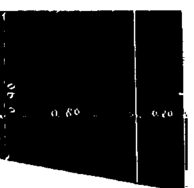
COUPE selon CD



COUPE selon AB

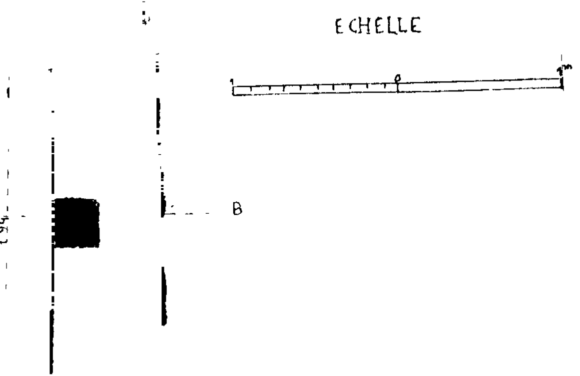


N



3.17

D



Plan et coupes de la tombe de Minet el-Baida.

forme d'une cuve se rétrécissant de bas en haut — ce qui rend les parois légèrement concaves. Cette disposition a été adoptée pour permettre, en réduisant les porte-à-faux, la construction de la voûte qui consiste en dalles posées sur l'assise supérieure et venant se rejoindre dans l'axe de la chambre.

Les dimensions, à terre, du tombeau sont de 3 m. de long sur 2 m. de large environ. Les parois sont constituées par des blocs de calcaire bien taillés d'assez grande dimension. Les assises en sont bien régulières, les joints réduits au minimum : il semble que les différents éléments aient été superposés sans mortier ni liant. Le sol est constitué par le calcaire marneux dans lequel sont encastrées les dernières assises.



Fig. 2.

Dans les parois latérales, aux deux tiers de la hauteur, quatre petites niches carrées, de 0 m. 20 × 0 m. 20 ont été ménagées dans la maçonnerie : elles sont aménagées face à face, deux par deux. Une cinquième niche occupe la paroi du fond, vis-à-vis la porte.

Les vases et les débris recueillis l'ont été au pied de ces niches, ce qui laisse supposer qu'elles contenaient la majeure partie du mobilier funéraire. Celui-ci consiste en poteries appartenant au genre dit chypriote — terre rougeâtre décorée de dessins au trait brun ou ocre. La forme de ces vases, leur matière première, leur ornementation ressemblent d'une façon frappante aux poteries cananéennes trouvées beaucoup plus au sud dans l'ancienne Phénicie notamment dans la région de Sidon (Kafer Djarra) et, plus au midi encore, sur les confins du territoire de Tyr.

Nous n'avons découvert aucun ossement humain dans la sépulture d'El-Fidd.

Il est intéressant de constater que c'est la première fois, du moins à notre connaissance, qu'on rencontre sur le territoire syrien un monument dont la

disposition et la taille des matériaux, l'appareillage de la voûte en encorbellement, en un mot la facture entière de l'ouvrage, rappelle les constructions similaires mycéniennes.

III

Le Tumulus.

Un tumulus voisin du tombeau fut exploré sommairement. Il est constitué par un amoncellement de pierres de moyenne grosseur, mêlées à de la terre, et affecte la forme d'une calotte sphérique ; sa circonférence atteint, à la base, 80 pas environ : sa hauteur maxima est de 2 mètres.

Une tranchée creusée en croix dans le sens des axes révéla la présence de très nombreux fragments de poteries. Cette céramique est de facture grossière, très épaisse, d'un rouge vif à la cassure, vraisemblablement des fragments de grands vases, à en juger par la courbure des pièces. Les couches successives sont identiques, les fragments qui se rencontrent dans les premières comme dans les dernières appartiennent tous au même genre, à la même époque, ce qui semble indiquer que le tumulus fut élevé d'un seul coup.

Presque en surface, on a relevé un fragment de vase très primitif (terre cuite grisâtre grossière, de cuisson médiocre) façonné à la main, qui porte comme décor de simples volutes faites au doigt ; une empreinte faite au pouce, au centre de chaque spire, complète l'ornementation.

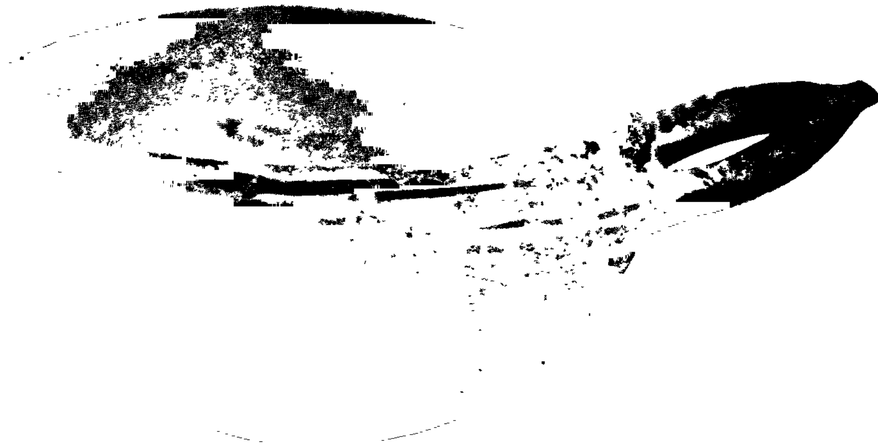
Limités par le temps, nous ne pûmes achever le sondage du tumulus. Il sera nécessaire de reprendre le travail ultérieurement.

Léon Albanèse.

24-28 mars 1928.

NOTE ADDITIONNELLE

M. Virolleaud a visité le site de Ras Shamra à deux reprises et a recueilli dans les déblais de la tombe du Nahr el-Fidd, de la céramique caractéristique qu'il a eu l'obligeance de nous communiquer. Toutes les pièces ou fragments de céramique peinte sont chypriotes et de la seconde moitié du deuxième



1. Bol chypriote.



2. Plat chypriote.

CÉRAMIQUE DE LA TOMBE DE MINET EL-BEIDA.

millénaire. M. Virolleaud a notamment recueilli un bol chypriote au décor en échelle et à anse horizontale ogivale (Pl. V, 1), des fragments de plats (sorte de compotiers bas) décorés dans le fond d'un large bandeau circulaire rouge lustré (technique mycénienne, mais d'un rouge plus vif) avec pointillé (Pl. V, 2), zigzags ou arcs de cercle (fig. 1) réservés en clair, dont on n'a trouvé jusqu'ici des exemplaires qu'à Chypre, notamment à Enkomi mêlés (ainsi tombe 48) à de la céramique mycénienne d'époque basse (XIIIe-XIIe siècles). On pourrait rapporter à la céramique cananéenne la petite cruche à anse et à bout pointu (fig. 2); mais de tels vases se sont rencontrés également à Chypre où ils ont peut-être été importés de Phénicie et adoptés. M. Virolleaud a également relevé d'intéressants cylindres que nous étudierons ailleurs. Tout cela s'accorde avec le caractère chypriote de la tombe étudiée par M. Albanèse. Des tombes de ce type ont été signalées à Chypre.

D'après ces premières constatations Ras Shamra se présente donc comme une installation chypriote sur la côte syrienne, qui explique le développement pris par Salamis, dès le XVe siècle avant notre ère, en ce que cette cité chypriote tenait ainsi la tête de la route qui permettait à ses produits ou à son transit d'atteindre rapidement en remontant le Nahr el-Kebir soit Alep, soit Hama et Homs.

R. D.

COUPES DE LA CHAUSSÉE ROMAINE ANTIOCHE-CHALCIS

(Avril 1928)

PAR

LE R. P. A. POIDEBARD S. J.

Plusieurs voyageurs ont étudié la voie romaine d'Antioche à Chalcis [1] et particulièrement l'imposant tronçon, subsistant intact, à la jonction des pentes du Djebel Bārīshā et du Djebel Ḥalaḳah, au nord de Kefr Kermīn : ils n'avaient pas eu l'occasion de retrouver la continuation de la route dans les marécages d'el-ʿAmq entre Yéni Shéhir, l'ancienne ʿImm, et le vieux pont de Djisr el-Ḥadīd et n'avaient pas eu le temps de relever une coupe de la route dans sa section déjà connue.

L'établissement en cours de la route directe Alep-Antioche, par Yéni Shéhir et Djisr el-Ḥadīd, suivant l'ancien itinéraire jalonné par des tells au sud du lac d'Antioche, permet de compléter leurs recherches et de tenter sur le terrain l'explication du passage obscur de la lettre de Julien, signalé par M. Cumont [2], où l'empereur décrit cette même voie.

En avril 1928, au cours de plusieurs reconnaissances entre Antioche et Alep, il nous a été possible de relever des coupes de la chaussée romaine, soit au nord de Kefr Kermīn, soit dans le marécage à l'ouest de Yéni Shéhir.

I

Coupes de la chaussée romaine Antioche-Chalcis dans les marécages d'El-ʿAmq.

Le 14 avril, revenant d'Antioche à Alep, par la nouvelle route en construction Djisr el-Ḥadīd Yéni Shéhir, je remarquai dans la plaine marécageuse, à

(1) *Amer. Exped.*, 1899-1900, II B, p. 57-58; *Princ. Exped.*, 1904-05 et 1909, II B, p. 113, 152, 214; Cumont, *Études syriennes*, 1917, p. 7-11; Dussaud, *Topographie historique*, p. 220.

(2) Julien, Ep. 98 (Bidez) = Ep. 27 (Hertlein). Cf. F. Cumont, *Et. Syr.*, p. 7-8. Voir plus bas.



Voie romaine d'Antioche à Chalcis, dans le marais d'el-'Amq.

hauteur de Tell Kiliss (1.500 mètres avant d'arriver au carrefour de la route de Ḥārim, sur les premières pentes du Djebel Bārīshā), une levée de terre régulière, haute de 2 mètres environ et longue de 4 à 500 mètres, centrée en son milieu par une légère éminence nommée par les bergers Tell Sha'īr.

De nombreuses tranchées, faites dans le talus, pour en extraire les pierres de taille destinées aux ouvrages d'art de la nouvelle route, nous firent constater que nous nous trouvions devant un tronçon de la voie romaine dans sa traversée du marais d'El-'Amq.

La chaussée, sensiblement orientée est-ouest et nettement dirigée vers Djisr el-Ḥadīd, n'est pas droite, mais subit deux courbes légèrement divergentes. Bien que toute proche des pentes rocheuses, elle traverse en cet endroit une partie de plaine spécialement marécageuse : à 400 mètres plus à l'est, se trouvent trois sources abondantes sortant du rocher et donnant, avec les eaux de pluie du massif, naissance à des affluents du Nahr el-Buraq (l'ancien Oenoparas) qui va se jeter dans le lac d'Antioche.

Le 15 avril, je revenais d'Alep, avec le capitaine Lunn, de l'état-major danois, muni d'outils pour relever une coupe exacte de la route. La coupe de la chaussée peut être ainsi présentée (cf. fig. 1 et Pl. VI, VII et VIII).

1° De chaque côté, *mur de soutènement*, composé de deux assises de pierres de taille soigneusement ajustées et mesurant généralement 0 m. 80 de hauteur. L'assise supérieure, dont l'emplacement subsiste encore très net en maints endroits (cf. Pl. VI), a été retrouvée près de la plate-forme de Tell Sha'ir ;

2° *Couche de sable* artificielle, régulièrement disposée sur le sol naturel de la plaine ;

3° *Statumen*, radier de fondation, constitué d'un lit de blocs de calcaire blanc, régulièrement taillés et ajustés en pierres de taille et mesurant 0 m. 50 de hauteur. A certains endroits (cf. Pl. V), ce lit est double, soit qu'on ait voulu établir des passages pour l'eau, soit que l'on ait voulu asseoir plus solidement la chaussée et lier le *rudus* au *statumen;*

4° *Rudus*, ou bétonnage, de 0 m. 80 à 1 m. d'épaisseur, constitué d'un blocage de moellons, parfois de fragments de briques, noyés dans un mortier gris très dur (cf. Pl. VI et VIII) ;

5° Le *dallage* a complètement disparu ainsi que le *nucleus* qui le reliait au *rudus;* mais l'aspect superficiel du blocage, sa convexité et la disposition des

moellons irrégulièrement noyés dans le mortier, en révèlent l'existence antérieure.

La route se présente comme une chaussée solidement construite en robustes matériaux : elle mesurait 1 m. 30 à 1 m. 50 de profondeur sans le dallage,

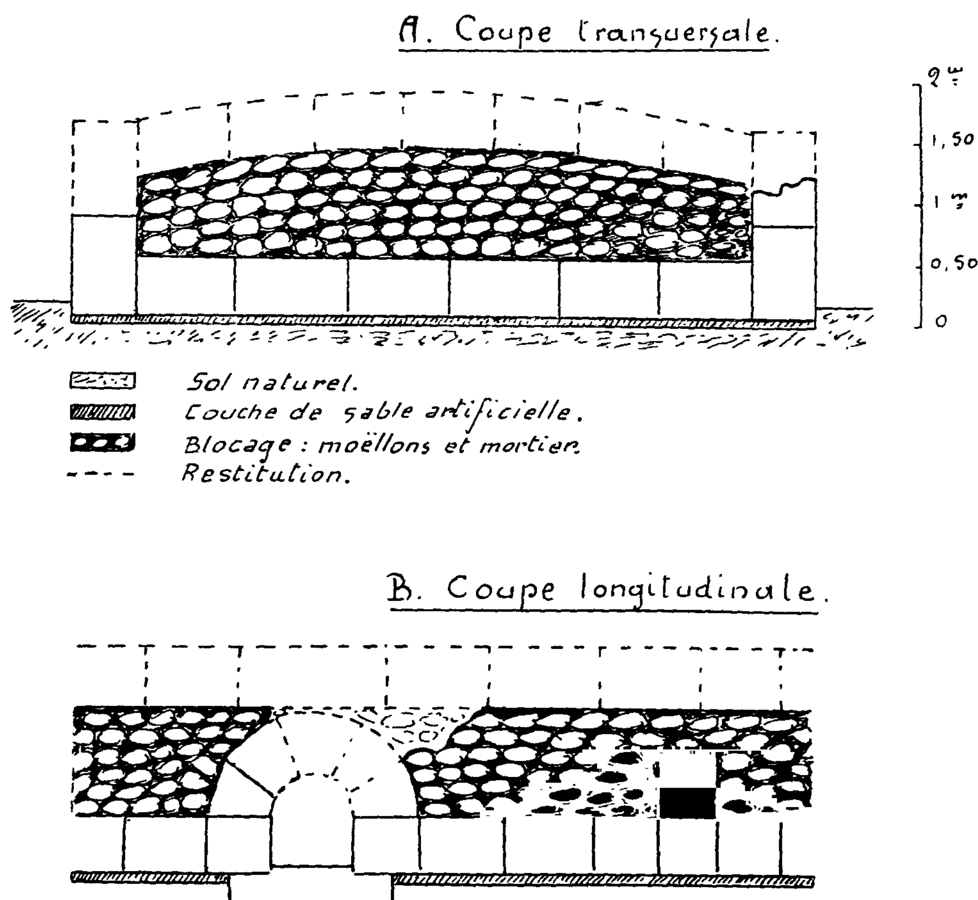
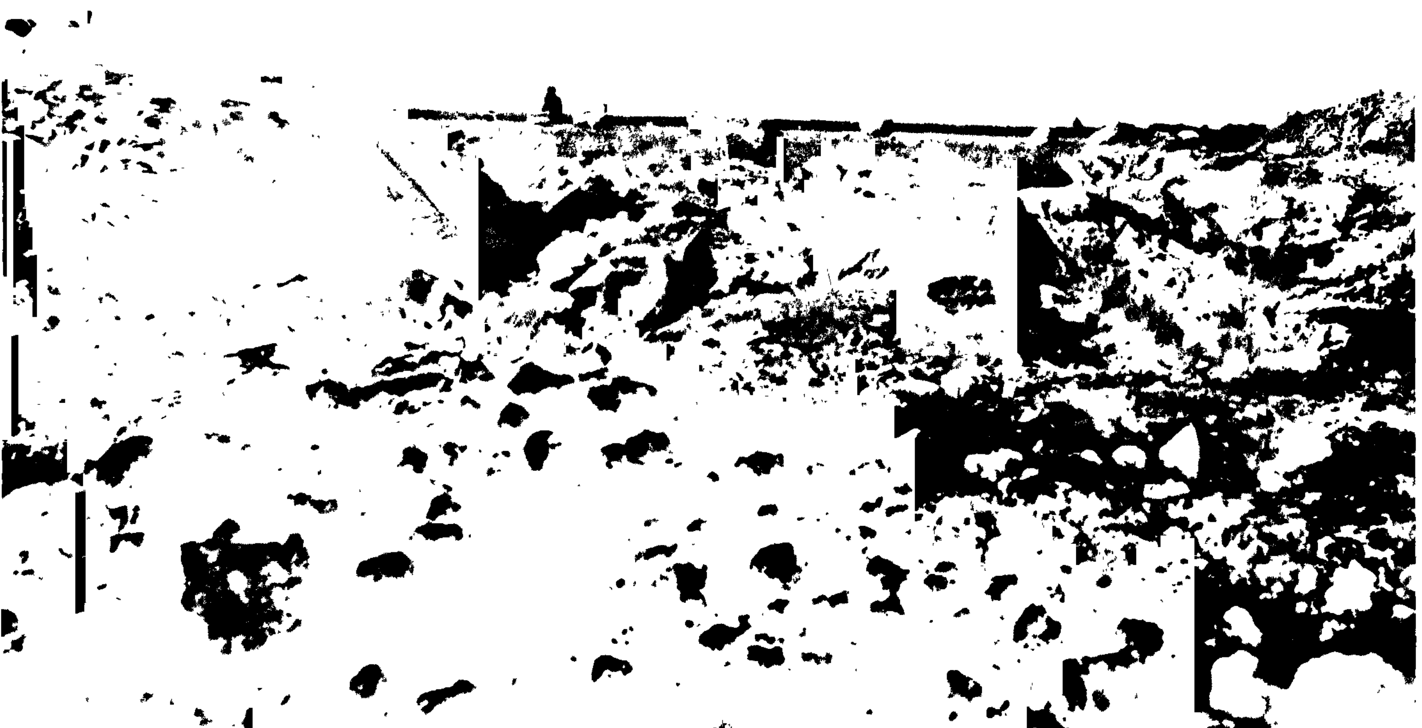


Fig. 1. — La voie romaine d'Antioche à Chalcis dans le marais d'El-'Amq (avril 1928).

et 2 m. environ avec ce dernier. La largeur est régulière, de 6 m. 30. Elle est sensiblement identique à celle de la section voisine de Kefr Kermîn qui est un peu irrégulière et où nous avons mesuré 5 m. 60 et 6 m. 30.

Mon compagnon fut frappé, comme moi, de l'identité de largeur avec celle mesurée par lui, quelques mois auparavant, dans l'aboutissant de cette grande voie romaine vers le Tigre, dans les tronçons de chaussée subsistant à l'ouest



Voie romaine d'Antioche à Chalcis dans le marais d'el-'Amq.
Restes d'arcade pour le passage d'un ruisseau.

de Djezīreh Ibn ʿOmar [1]. Au départ d'Antioche, comme à son extrémité orientale, les ingénieurs romains avaient travaillé sur le même plan, la voie de 6 mètres, type réservé aux communications militaires importantes [2].

Des *passages pour l'eau*, ou arcades, avaient été ménagés dans la chaussée (cf. fig. 1). Double lit des blocs du *statumen* supportant un plein cintre de même dimension, et espacés de 0 m. 70. Le caniveau était formé d'une dalle plate, portant traces d'encastrure dans les blocs de soutien de l'arcade. Cette dalle, rigoureusement jointe, empêchait le déchaussement par l'eau des substructures de la chaussée. Une arcade, dont subsiste encore tout un côté (cf. Pl. VII), semble avoir été plus large pour donner passage à un ruisseau, probablement à celui qui est formé par les trois sources voisines. Les mesures de cette arcade montrent que le sommet du plein cintre extérieur de la voûte affleurait la surface du blocage, preuve évidente de l'existence du dallage protégeant la voûte.

L'éminence qui s'élève au milieu de la voie (Tell Shaʿīr) est, à son sommet, à 2 m. environ au-dessus du blocage (cf. Pl. VIII). Elle est formée de pierres de taille et de blocs de calcaire enfouis en désordre sous la terre et l'herbe. Elle semble provenir d'un édifice semblable à l'arc de Bāb el-Hawa, sous lequel passait la route. Sur sa face ouest, on retrouve, en effet, plusieurs blocs régulièrement taillés, restes d'un dallage qui était de niveau avec celui de la route et ajusté dans les murs de soutènement. Des pans de mur écroulés indiquent par leur position que l'édifice a dû être détruit par un séisme. Des fragments moulurés appartiennent à une corniche semblable à celle qui fait saillie au premier tiers des pieds droits de l'arc de Bāb el-Hawa. Seul un fût de colonne ronde semble indiquer que la porte de Tell Shaʿīr aurait peut-être été de style plus orné. Le dallage retrouvé indique que la plateforme supportant l'édifice débordait de quelques mètres de chaque côté de la chaussée. Ce tronçon de voie romaine en marécage appartenait certainement à la route ʿImm-Antioche, car on voit du sommet de Tell Shaʿīr un alignement de tells caractéristique se diriger vers le passage de l'Oronte à Djisr el-Ḥadīd.

Après ʿImm la route continuait à suivre les contreforts rocheux du Djebel

[1] *Illustration*, 3 mars 1928, p. 201.

[2] Cagnat et Chapot, *Manuel d'Archéologie romaine*, I, p. 45.

Bārīshā, pour éviter la traversée en plaine de l'Oenoparas, qui était ainsi laissé plus au nord.

II

Coupe de la voie romaine au nord de Kefr Kermīn.

Il me semblait intéressant d'avoir une coupe de la chaussée romaine au nord de Kefr Kermīn, pour en étudier la construction dans les bancs rocheux, à la remontée des pentes du Djebel Ḥalaḳah.

Un rapide sondage, opéré le 14 avril, nous fit constater que le dallage n'était pas simplement posé sur la roche vive, comme semblent l'indiquer certains voyageurs [1]. Il avait été établi sur un solide blocage de 0 m. 30 d'épaisseur, composé de deux lits de moellons noyés dans du mortier, qui égalisaient les intervalles d'affleurements rocheux et y fixaient solidement le dallage (cf. fig. 2). La cohésion des dalles était également assurée en certains endroits, par l'alternance des blocs de bordure s'encastrant transversalement dans le dallage et mesurant à ces points : 1 m. 25 de longueur (cf. Pl. VIII). Les dalles de bordure mesurent en moyenne : largeur, 0 m. 80 au minimum ; épaisseur, 0 m. 60 ; longueur, 1 m. 25 au maximum.

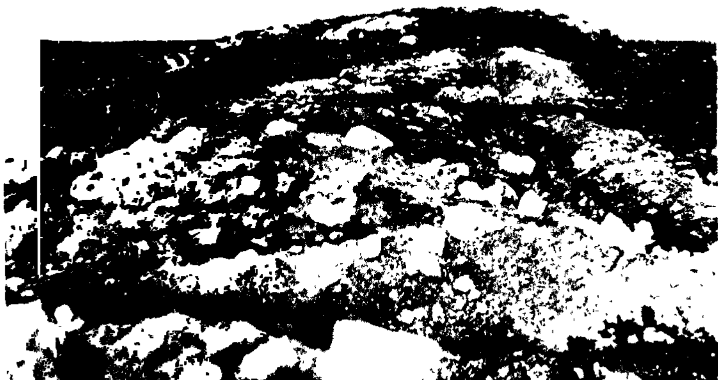
Les lourdes machines de guerre des expéditions romaines, partant vers l'Euphrate et le Tigre, pouvaient gravir cette montée du Djebel Ḥalaḳah sans ébranler la solidité de la chaussée et sans en déchausser les dalles.

Cette chaussée, dallée en montagne entre 'Imm (Yéni Shéhir) et Litarba (El-Térib) [2] et construite au-dessus de la plaine marécageuse d'El-'Amq, existait-elle déjà sous cette forme, en mars 363, lors de la marche de Julien, d'Antioche vers l'Euphrate ?

N'y avait-il, au contraire, que la voie primitive dont nous retrouvons encore des traces dans le secteur montagneux : tranchées dans le roc de la gorge, ornières de char dans certains affleurements rocheux ? Cette première chaussée, utilisant les affleurements de calcaire, aurait été constituée d'un pavage établi sur une couche de terre. Nous retrouvons ce type dans les routes

(1) *Amer. Exped.*, I, p. 29 ; CUMONT, *op. cit.*, p. 9.

(1) Identification due à M. CUMONT, *Études syriennes*, p. 2.



1. Chaussée arrivant à Tell Sha'ir.
A gauche apparaît le blocage.



2. Dallage et bordure de la route.



3. Dallage.



4. Spécimen d'encastrement des bordures dans le dallage.

ROUTE D'ANTIOCHE A CHALCIS

romaines accessoires des montagnes voisines [1] et à l'extrémité orientale de la route d'Antioche au Tigre, près de Djezireh ibn 'Omar [2] : deux bordures de blocs avec nervure médiane, sertissant un pavage irrégulier enfoncé dans une

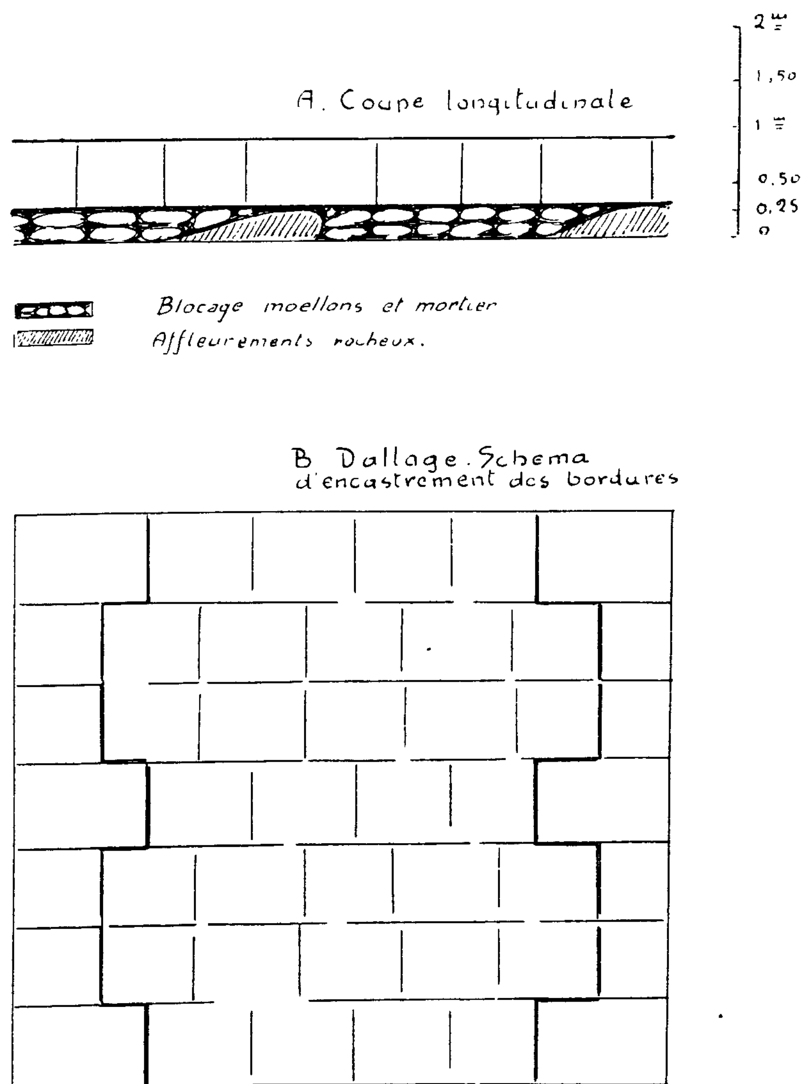


Fig. 2. — Voie romaine au nord de Kefr Kermin (avril 1928).

levée de terre et nivelé à ses interstices par une couche de pierrailles et de sable.

(1) *Princ. Exped.*, p. 112-113.

(2) *Illustration, loc. cit.*

Dans la première hypothèse — c'est-à-dire au cas où Julien chevauchait sur la voie même que nous venons de décrire, depuis Tell Sha'īr jusqu'à Kefr Kermīn, — le texte de l'épître de Julien [1], relatant que « le chemin était rude partout », en marais, comme en montagne, et la boutade de Libanius [2] rentrant le soir à Antioche, après avoir accompagné l'empereur à moitié du chemin, probablement jusqu'à 'Imm : « J'ai maudit la route (car elle était rude) », indiquerait que le dallage aurait été en très mauvais état dans la partie montagneuse et détruit dans la partie marécageuse.

L'aspect actuel du *rudus* de la chaussée retrouvée au commencement du marais, moellons émergeant irrégulièrement de la couche de mortier et blocs en désordre à moitié enfouis, répond à ce qu'en dit Julien : « Le marais était semé de pierres qui semblaient jetées en cet endroit intentionnellement, mais assemblées sans aucun art. » Et, dans la fin de la phrase « et contrairement à l'usage des autres cités, où pour les chaussées de même que pour les bâtisses, sur un lit de terre amoncelée en guise de mortier, on serre les pierres les unes contre les autres comme dans un mur », l'empereur noterait que, dans la traversée d'El-'Amq, le mortier remplaçait la terre dans le blocage de la route. Ce trait caractéristique distingue, en effet, la route Antioche-Chalcis des voies que Julien avait vues en Gaule [3]. Il permet, semble-t-il, d'écarter la seconde hypothèse, qui supposerait que la restauration et le dallage de la route Antioche-Chalcis n'avait pas encore été effectué et qu'il n'existait, au passage de Julien, que la voie primitive, pavée comme nous l'avons dit plus haut, sur

(1) « Μέχρι τῶν Λιτάρβων ἦλθον (ἔστι δὲ ἡ κώμη Χαλκίδος) καὶ ἐνέτυχον ὁδῷ λείψανα ἐχούσῃ χειμαδίου Ἀντιοχικῶν· ἦν δὲ αὐτῆς, οἶμαι, τὸ μὲν τέλμα τὸ δὲ ὄρος, τραχεῖα δὲ πᾶσα, καὶ ἐνέκειντο τῷ τέλματι λίθοι ὥσπερ ἐπίτηδες ἐρριμμένοις ἐοικότες, ὑπ' οὐδεμιᾷ τέχνῃ συγκείμενοι ὃν τρόπον εἰώθασιν ἐν ταῖς ἄλλαις πόλεσι τὰς λεωφόρους οἷον ἐξοικοδομοῦντες ποιεῖν, ἀντὶ μὲν τῆς κονίας πολὺν τὸν χοῦν ἐποικοδομοῦντες, πυκνοὺς δὲ ὥσπερ ἐν τοίχῳ τιθέντες τοὺς λίθους. »

Voici la traduction de M. Bidez, autrement sûre et claire que celle de Talbot : « J'allai jusqu'à Litarba (c'est un bourg du territoire de Chalcis) et je rencontrai une route où se trouvaient des restes d'un camp d'hiver antiochien. Le chemin était pour ainsi dire moitié marais, moitié montagne, et rude partout. Le marais était semé de pierres qui semblaient jetées en cet endroit intentionnellement, mais assemblées sans aucun art et contrairement à l'usage des autres cités, où, pour les chaussées de même que pour les bâtisses, sur un lit de terre amoncelée en guise de mortier, on serre les pierres les unes contre les autres comme dans un mur. » Julien, *Œuvres complètes*, éd. Bidez, I, 1924, Epist. 98 (= Hertlein, 27), p. 180.

(2) Julien, *Œuvres complètes*, éd. Bidez, I, p. 115.

(3) Cumont, *Études syriennes*, p. 8.

une levée de terre entre deux bordures. A serrer le sens du texte de Julien, nous voyons qu'il exclut précisément ce type de route romaine.

Nul doute que la route trouvée en marais par Julien, dans un état voisin de celui où nous l'avons rencontrée nous-même, dut constituer une voie très rude pour le voyageur, surtout lorsque les pluies du début de mars interdisaient de cheminer le long du talus dans l'herbe de la plaine.

Nul doute également que la chaussée retrouvée au commencement du marécage d'El 'Amq ne vérifie les règles posées par Vitruve pour les diverses couches des voies romaines de la bonne époque [1].

A. POIDEBARD.

Beyrouth, mai 1928.

[1] CAGNAT et CHAPOT, *op. cit.*, p. 42. — L'*acclamatio* à Antonin ou Caracalla, gravée sur le roc, au bord de la voie de Kefr Kermin (*Amer. Exped.*, III, p. 90, 91) tend à prouver l'ancienneté du tracé suivi par la chaussée ; mais son état actuel peut remonter à une réfection plus récente.

UN DIEU SYRIEN A DOS DE CHAMEAU

PAR

FRANZ CUMONT

Le bas-relief que nous reproduisons ici (fig. 1) ne peut évidemment passer pour une œuvre d'art : c'est le grossier travail de quelque rustique tailleur de pierre, qui vivait loin des ateliers où les Syriens hellénisés apprenaient à manier le ciseau et le trépan. Mais cet ouvrage d'une facture si maladroite offre un intérêt singulier, qui nous frappa lorsqu'au printemps dernier nous le vîmes à Alep chez MM. Negib-Assal. M. Brossé voulut bien alors en exécuter pour nous une bonne photographie et M. Virolleaud, en nous l'adressant obligeamment, consentit à nous réserver la publication de ce curieux petit monument.

Selon son possesseur actuel, la pierre qui mesure 57 cm. de hauteur sur 41 cm. de largeur, proviendrait de Tell-Ḥalaf, près de Ras-el-Aïn, l'ancienne Résaina, en Mésopotamie. On sait que de pareilles indications doivent toujours être acceptées sous bénéfice d'inventaire, mais celle-ci ne paraît pas improbable. Résaina était occupé par une garnison romaine et l'image du dieu guerrier qui est ici représenté a pu fort bien y être exécutée sur commande pour un soldat. De plus, ce dieu, comme nous allons le voir, était selon toute vraisemblance un de ceux qui étaient adorés particulièrement en Mésopotamie.

Un panneau entouré d'une bordure cintrée, qui dessinait jadis une sorte de niche, mais a aujourd'hui disparu du côté droit, nous offre la représentation d'un personnage juché sur un animal d'une petitesse ridicule. Malgré cette disproportion, et bien que la tête de cette monture soit mutilée, on n'hésitera pas à y reconnaître un dromadaire. Sur sa bosse, celui-ci doit porter une selle qui reste invisible, mais dont on distingue les sangles destinées à la retenir en passant autour du cou et sous la queue. Sur la selle est perché un guerrier, vêtu d'une tunique à larges carreaux, tenant horizontalement de la main droite un glaive ou une lance et portant au bras gauche un petit bouclier rond. Son

visage, déplorablement défiguré, est entouré d'une épaisse chevelure, dont la triple rangée de boucles forme autour de sa tête comme une couronne radiée. Malgré la gaucherie dont fait preuve le lapicide, il semble bien qu'il se soit inspiré de certaines figures de dieux solaires et que ce soldat ne représente pas un simple *dromedarius*, mais quelque dieu céleste.



Fig. 1. — Dieu Syrien.

Les Syriens ont parfois représenté leurs divinités portées à dos de chameau : j'ai publié autrefois une terre cuite de la région de Damas qui nous montre deux déesses en cet appareil : mais il s'agit ici de statues qui étaient ainsi promenées dans les processions [1]. Au contraire, la ressemblance est frappante entre notre bas-relief et un morceau de sculpture qui a donné lieu à une étrange méprise. Cette pierre sculptée était, à Palmyre, encastrée dans un mur à côté d'une autre, figurant une scène de banquet funèbre, avec laquelle on a cru qu'elle ne faisait qu'une ; on n'a su comment interpréter ce bizarre assemblage et l'on a songé « à des sortes de Dioscures » ou à

(1) *Études syriennes*, 1917, p. 263 ss. (cf. Lammens, *Le culte des bétyles et les processions religieuses chez les Arabes*, dans *Bulletin Institut français au Caire*, XVII, 1919, p. 40 ss.)

une « adoration des Mages [1] ». M. Ingholt a le premier constaté qu'il fallait séparer les deux bas-reliefs et au musée de Damas, où ils ont trouvé un abri. l'on peut aujourd'hui s'assurer qu'ils n'ont rien de commun. Celui qui nous intéresse porte une dédicace palmyrénienne aux dieux Arsou et Azizou et l'un d'eux est figuré monté sur un cheval, l'autre sur un dromadaire [2]. Si la représentation doit être lue, comme l'inscription, à la manière sémitique, c'est-à-dire de droite à gauche, c'est Arsou qui est le cavalier et Azizou le *dromedarius* [3].

Or, un texte souvent commenté [4] de l'empereur Julien (*Or.*, IV, p. 150 D) rapporte que les habitants d'Édesse adoraient un couple divin, Azizos et Monimos, comme parèdres du Soleil, et que Jamblique identifiait le premier avec Arès, le second avec Mercure. D'après le philosophe d'Apamée, qui devait être bien informé, Azizos était donc un dieu militaire, un Mars sémitique, adoré en Mésopotamie, et la découverte de notre bas-relief semble apporter à ce témoignage une confirmation décisive.

Ce dieu est représenté sur le bas-relief de Palmyre, à peu près comme sur celui de Resaina ; la selle de son chameau est là visible et richement ornée, mais son armement est analogue. Il porte de même de la main droite une lance ou une longue épée, et le même petit bouclier rond est suspendu sur la croupe de sa monture ; mais peut-être la main gauche, restée libre, saisissait-elle un arc. Cet équipement est celui de ces archers montés à chameau [5] qui, après avoir servi dans les armées des Séleucides, furent utilisés par les

(1) Sobernheim, *Palmyrenische Inschriften*, p. 241, n° 7, cf. *Répertoire d'épigraphie sémit.*, I, n° 30 ; Clermont-Ganneau, *Recueil archéol. orientale*, VI, p. 158 ; VII, p. 34 ; Dussaud, *Mission dans les régions désertiques*, 1903, p. 58 ; Littmann, *Americ. Exped. to Syria. Semitic inscr.*, 1905, p. 77, n° 8.

(2) Les meilleures reproductions qui aient été publiées de ce bas-relief palmyrénien, se trouvent dans le recueil de Chabot, *Choix d'inscriptions de Palmyre*, 1922, pl. XXII, cf. p. 68 ss et surtout dans le mémoire d'Ingholt, *Studier over Palmyrensk Skulptur*, Copenhague, 1928, pl. VII, 2. La traduction de la dédicace est la suivante : « A Arsou et Azizou, dieux bons et rémunérateurs, a fait ceci Balaï, fils de Iahribolê, ministre d'Azizou, dieu bon et miséricordieux, pour son salut et celui de ses frères. Au mois de Tisri de l'an 25 [= 425 = 113 ap J.-C. ?]. Qu'on se souvienne du sculpteur Iarhai. »

(3) C'est ce qu'admettait déjà Clermont-Ganneau, *l. c.* : « Arsou et Azizou, l'un à cheval, l'autre à chameau ».

(4) En dernier lieu par Dussaud, *l. c.*, qui montre que l'étoile du matin (Vénus) était souvent, chez les Arabes, vénérée comme un dieu masculin. Cf. Ditlef Nielsen, *Handbuch der Arab. Altertumsk.*, I, 1927, p. 228 ss.

(5) Sur ces *dromedarii*, cf. nos *Fouilles de Doura-Europos*, p. XLI, note 3 ; XLIX, n. 3, LIV.

Romains pour assurer la sécurité du désert. Tite Live [1] dans sa description des troupes d'Antiochus, à Magnésie, mentionne ces méharistes : *Arabes sagittarii gladios tenuis habentes longos quaterna cubita, ut ex tanta altitudine contingere hostem possent.* C'est ce glaive mince, long de quatre coudées (c'est-à-dire d'environ 1 m. 75) que les auteurs de nos deux bas-reliefs ont eu soin de placer dans la main d'Azizou. Son petit bouclier rond est l'arme défensive ordinaire de la cavalerie.

En Syrie, comme en Asie Mineure, on a assez fréquemment figuré les dieux, et en particulier les dieux solaires, comme des cavaliers [2], et il n'est pas surprenant que les populations voisines du désert aient aussi imaginé un dieu méhariste. Il dut être d'abord le patron de ces *dromedarii* qui escortaient les caravanes et contribuaient efficacement à la garde des pistes traversant des solitudes et exposées aux coups de main des pillards. Les marchands de Palmyre aussi manifestèrent leur dévotion envers une divinité dont la protection pouvait leur assurer de gros profits. Le rôle qu'elle remplissait était assez considérable pour qu'on ait multiplié ses images et la monture, qui lui prête pour nous un aspect un peu ridicule, ne semblait nullement grotesque aux Arabes pour qui le chameau de course est un animal aussi noble qu'un cheval de race.

*
* *

A ce *dromedarius* militaire et divin nous en joindrons un second qui ne possède ni l'une ni l'autre de ces qualités, n'ayant même pas figure humaine, mais qui rappelle beaucoup un vase du Louvre publié précédemment par nous dans cette revue [3]. Il se rapproche encore davantage d'un autre vase du Louvre qu'a fait connaître M. Rostovtzeff [4] et qui proviendrait d'Aphrodisias, mais

(1) TITE-LIVE, XXXVII, 40, 12.

(2) *Syria*, V, 1924, pl. XXXI, 4, et p. 120 ; MOUTERDE, *Dieux cavaliers de la région d'Alep* (*Mélanges de l'Univ. de Beyrouth*, XI, fasc. 6), 1926. Cf. *Doura-Europos*, 1926, p. 271. Une terre cuite inédite du Musée de Damas, trouvée à Selémiyeh (n° 200 c), représente sans doute aussi un dieu cavalier. — Cf. en outre GAGÉ, *Dieux cavaliers d'Asie Mineure* (*Mélanges, École de Rome*, 1926, p. 103-123).

(3) *Syria*, t. VIII, 1927, p. 51, fig. 1.

(4) ROSTOVTZEFF, *Economic History of the Roman Empire*, 1926, pl. XXXVII, 4. M. Rostovtzeff a reproduit plusieurs chameaux portant ainsi diverses charges. Leur nombre pourrait aisément être augmenté. Un troisième vase du Louvre placé dans la salle de Sarzec, en face de celui dont nous venons de parler, figure un chameau couché portant de chaque côté deux amphores ; un tube cylindrique qui

qui offre avec ce nouvel exemplaire une ressemblance telle qu'il paraît bien être un produit du même atelier. Ce récipient de terre cuite (H. 10 cm.), qui vient d'entrer au musée de Beyrouth, a été trouvé dans la région de Homs



Fig. 2. — Vase en forme de chameau. Musée de Beyrouth.

et c'est encore à une gracieuse prévenance de M. Virolleaud que nous devons de pouvoir en reproduire ici une photographie (fig. 2). La forme générale est celle du vase pretendument originaire d'Aphrodisias : il figure pareille-

s'élève au milieu du dos sert d'orifice : il n'y a pas de conducteur. — M. Merlin a bien voulu attirer mon attention sur des terres cuites d'Alexandrie et de Tunisie où un chameau de bât transporte des paniers pleins de raisins ou des récipients de sparterie destinés à recevoir le fumier : cf. Paul Perdrizet, *Terres cuites de la collection Fouquet*, p. 148, n° 402-405, et pl. CXXII. — Un petit bronze d'Herculanum, provenant peut-être d'Alexandrie, représente aussi un chameau chargé d'une double manne (Saglio-Pottier, *Dict. des antiquités*, s. v. « Bestiae », fig. 827 = Reinach, *Rép. stat.*, II, p. 765, n° 2). Une jolie terre cuite de Cyrénaïque au Louvre nous montre un chameau couché avec son bât, mais sans marchandises ni conducteur. M. Merlin me signale aussi une œnochoé à fond blanc du Louvre (F 372 *bis*) où est dessiné en noir un chameau chargé d'un grand vase (Pottier, *Catal. des vases antiques de terre cuite*, III, p. 109).

ment un chameau couché, chargé d'amphores et dont le bât est percé d'un large orifice, tandis qu'au-dessous du cou, dans le poitrail de l'animal, s'ouvre un petit trou d'écoulement, qui pouvait être solidement bouché grâce à une saillie cylindrique de la paroi.

Mais le vase dit d'Aphrodisias présente d'un côté une seule amphore et de l'autre un mouton : notre dromadaire porte sur le flanc droit comme sur le flanc gauche deux amphores fixées au bât. L'analogie des deux groupes est rendue plus frappante par un détail amusant qui est commun à toutes deux : le conducteur juché sur la croupe du dromadaire est un singe. Ces vases appartiennent donc à la catégorie des terres cuites grotesques, petites œuvres caricaturales auxquelles les coroplastes se sont souvent divertis. On en rapprochera des figurines d'Alexandrie où l'on voit Harpocrate en pygmée, muni d'un phallus énorme et monté sur un chameau, comme ailleurs la fantaisie de l'artiste alexandrin a placé le petit dieu à cheval sur un bélier, une chienne ou même un crapaud [1]. Toutes ces représentations du chameau, dont la série commence à être nombreuse, forment comme une illustration du commerce par caravanes, qui se transporta sous les Romains de l'Asie au Nord de l'Afrique [2].

Franz Cumont.

(1) Perdrizet, *op. cit.*, p. 135, nos 109 ss. — On en rapprochera le vase du ive siècle souvent reproduit que l'on croit représenter le triomphe de Bacchus. Le dieu est juché sur un chameau à deux bosses, l'animal propre à la Bactriane. Cf. Saglio-Pottier, *Dict.*, s. v. « Bacchus », p. 599, fig. 675, et s. v. « Camelus », p. 857, fig. 1049.

(2) Gsell, *La Tripolitaine au IIIe siècle*, dans *Mém. Acad. Inscr.*, XLIII, 1926.

TELL BEIDAR EN HAUTE DJÉZIREH

PAR

C.-L. BROSSÉ

Avant que le P. Poidebard ne l'ait noté lors de sa mission de 1927 [1], aucune carte ne portait mention de Tell Beïdar. La note ci-jointe a été rédigée à la suite d'une reconnaissance rapide du site, le 16 juin 1926.

La piste d'Hassetcheh à Karamanieh (90 km.) passe à l'ouest et au pied du Tell Beïdar; elle coupe même son enceinte. Le compteur neuf de mon automobile a marqué (moyenne aller et retour) une distance de 37 km. 500 depuis Hassetcheh. Le parcours à travers la plaine de la Djézireh s'effectue sans difficulté.

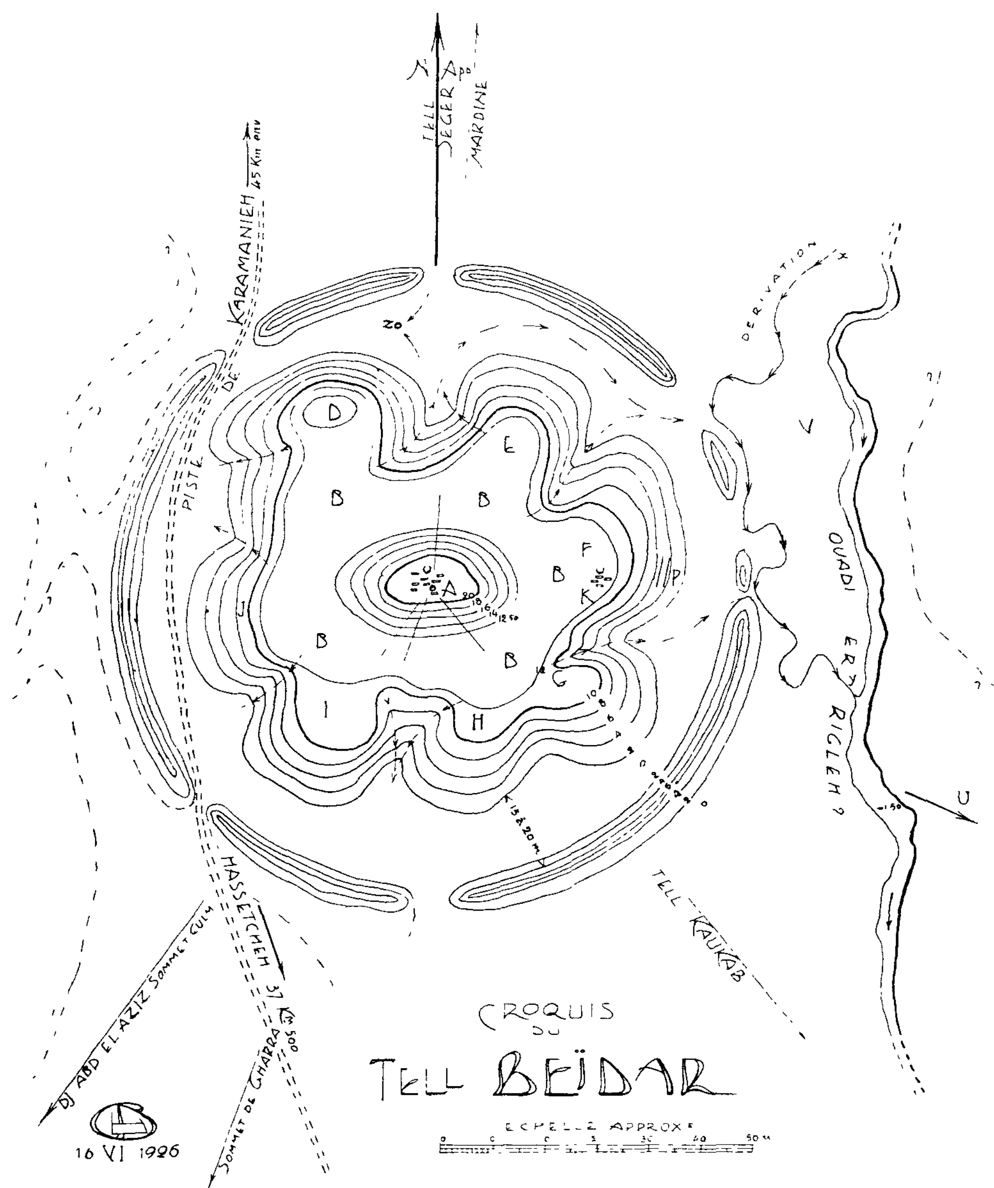
Au milieu d'un vaste espace complètement désertique. Beïdar est placé immédiatement à l'est d'une ondulation du sol qui, plus au sud, s'élève pour constituer une sorte de plateau dont le bord est formé de blocs alignés comme une petite falaise, qui domine la route. Il n'est pas impossible que les premiers occupants de ce site aient profité d'une éminence naturelle s'avançant dans la plaine d'une façon favorable. Ils devaient disposer d'eau en quantité suffisante, car à quelques mètres à l'est du Tell passe, du nord au sud, un petit ruisseau, le Ouadi er-Rigleh, dont le lit est encaissé actuellement d'environ 1 m. 50 entre des berges taillées verticalement par l'érosion.

L'expression « désertique », si on ne lui donne pas seulement le sens d' « inhabité », n'est pas juste pour désigner cette partie de la Djézireh, car le sol n'en est point stérile : de nombreuses plantes y poussent, en effet, tantôt au ras du sol, tantôt en touffes épineuses. Le câprier sauvage y occupe une grande place et une végétation herbacée, extrêmement abondante cette année, permet d'y engraisser de nombreux troupeaux de chameaux et de moutons. C'est en somme un steppe dans toute l'acception du mot : aux hautes époques, ces lieux ont été d'une certaine fertilité, et beaucoup plus habités que maintenant.

Tell Beïdar s'élève au centre d'une enceinte qui parait être à peu de chose près un cercle et ne doit guère avoir plus de 120 à 140 mètres de diamètre :

[1] *Syria*, 1928, pl. LIX.

elle paraît uniquement constituée d'une levée de terre, dont les talus sont aujourd'hui en pente très douce. Sa hauteur primitive devait être, pour cons-



tituer une défense sérieuse, beaucoup plus considérable qu'elle ne l'est aujourd'hui. Actuellement sa crête s'élève à peine de 4 à 7 mètres au-dessus de la plaine : vers l'est, du côté du ouadi, elle est presque effacée. Il ne semble pas qu'une dépression ait été creusée à l'extérieur de l'enceinte, mais un fossé

reste bien marqué entre celle-ci et le pied du tell. Les terres descendues, par suite du ruissellement, à la fois des pentes du tell et du talus de la levée elle-même en ont considérablement diminué la profondeur. mais évidemment ce fossé pouvait être inondé, et on voit encore le canal en dérivation. *xy* du croquis [1] ci-contre, qui servait à y amener l'eau du ruisseau. La largeur actuelle du fossé est en moyenne de 15 à 20 mètres.

Deux ouvertures dans l'enceinte existent encore très nettement, et paraissent correspondre assez exactement au nord et au sud. Les brèches qui traversent la piste dans la partie ouest de l'enceinte ne semblent pas avoir été des portes. La route antique passait probablement au dehors, où elle était aussi bien commandée par les occupants du site : mais, comme le terrain y est pierreux et plus accidenté, les files de chameaux ont dû prendre plus tard l'habitude du tracé actuel, et le pied des animaux a rongé peu à peu la crête de la levée.

A l'est, deux brèches également durent servir d'entrée et de sortie à l'eau du canal ; un barrage en aval du cours d'eau permettait d'obtenir un niveau suffisant. La partie du sol V entre le Ouadi et l'enceinte est encore un peu marécageuse et le ton noirâtre qu'y prend la terre prouve qu'elle est inondée pendant les crues, au moment où fondent les neiges dans les montagnes du nord. Il y avait donc là une défense naturelle, ce qui explique que la levée est à peine visible de ce côté.

En Z, tout près et au sud-ouest de la porte du nord, au fond du fossé, se voit une sorte d' « estrop », un trou dans lequel l'eau s'engloutit. Il ne semble pas que cette cavité soit un ancien puits, et il faudrait une étude attentive pour en donner l'explication. Partout le fond du fossé doit conserver assez longtemps l'humidité de l'hiver et du printemps, car il est tapissé d'herbe beaucoup plus haute et plus touffue que celle de la plaine environnante.

Si l'existence de cette enceinte circulaire est déjà fort remarquable, la façon dont le Tell Beïdar lui-même est constitué est tout à fait étrange. Sa masse, à environ 10 ou 12 mètres au-dessus du fossé, s'étale en un plateau BBB presque horizontal, à peine plus haut à l'Est, pouvant avoir près de 100 mètres dans sa plus grande dimension. C'est probablement ce plateau qui a fait donner au tell le nom arabe de Beïdar, qui signifie : aire, surface plane.

[1] Exécuté rapidement en utilisant simplement une boussole de poche, ce croquis n'est donné que pour éclairer la description

Au milieu de la plate-forme s'élève de 6 à 8 mètres une éminence légèrement allongée de l'est à l'ouest, formant comme une acropole, A. Sa partie supérieure est légèrement bombée et le sommet en est occupé par quelques tombes de bédouins nomades, recouvertes de blocs de roche volcanique (il y en a quelques autres au point K du plan). Le point culminant A ne doit pas en somme dominer de beaucoup plus de 20 mètres le niveau de la plaine.

Mais voici la particularité du Tell Beïdar : les bords du plateau BB forment tout autour une série de plates-formes arrondies, séparées par des talwegs profondément ravinés. Malgré les déformations que le temps a fait subir à la forme primitive de ces éminences, il semble qu'elles sont disposées autour de l'acropole selon un système géométrique rayonnant. On croit deviner que l'ensemble constituait une forteresse dont le plateau formait la partie supérieure, et dont ces redans extérieurs étaient les tours. Actuellement, elles sont arasées au même niveau, sauf en D, qui présente une légère surélévation. Le piton central aurait été une sorte de donjon, un réduit, à moins qu'il ne marque l'emplacement d'un sanctuaire. En un seul point (P du croquis), affleure ce qui pourrait représenter un reste de muraille. A flanc de pente et sur deux niveaux se voient : en bas huit à neuf blocs alignés, et, au-dessus, d'autres blocs en tas. Cette disposition ne peut appartenir à une tombe.

Des cavités creusées par les fauves dans les flancs du tell permettent de recueillir des tessons de poteries. Parmi ces fragments il en est de terre fine et dure, lustrée en noir, qui sont des échantillons d'une belle céramique. Nous n'avons vu que quelques débris de poterie lustrée rouge, et un seul fragment de cette poterie à émail bleuté dite « de l'Euphrate ».

Au delà du Ouadi, à 150 ou 200 mètres environ vers le sud-est dans la direction indiquée par la flèche U du croquis, on rencontre un grand bloc en forme de dalle planté verticalement dans le sol, et qui appartient peut-être à une ruine. Il est fort abîmé, mais on reconnaît que son extrémité nord-ouest a été taillée « à peu près » d'équerre.

Les restes d'enceintes circulaires de haute époque, comme paraît l'être celle-ci, sont assez rares pour que le Tell Beïdar mérite une prospection complète. Cette courte note n'a pour but que d'attirer sur lui l'attention des spécialistes.

C.-L. Brossé.

NOTRE-DAME DE TORTOSE[1]

PAR

MAURICE PILLET

La jolie ville de *Tartous*, l'antique *Antaradus*, la *Tortose* du moyen âge, occupe un terrain en quart de cercle dont le rivage de la mer forme l'un des côtés, à l'ouest, tandis que l'autre est constitué par la face nord des remparts (fig. 1).

Adossée à la mer, située dans l'angle nord-ouest, et disposée elle aussi en quart de cercle, la ville seigneuriale ou château montre encore les hautes et puissantes murailles en gros appareil de ses deux enceintes presque intactes, sa grande salle, ses superbes magasins voûtés, son puits, d'autres constructions encore et la base de son donjon carré, l'un des plus puissants que les croisés aient élevés en Syrie et auquel saint Louis fit travailler activement (1248). Il se dresse sur le rivage, car les Francs étaient maîtres de la mer.

Principale commanderie des Templiers, située au comté de Tripoli, Tortose était une place de guerre importante qui assurait la sécurité des communications entre le royaume de Jérusalem et la principauté d'Antioche au point où les Hachachins les menaçaient de plus près.

Saladin qui l'assiégea ne put emporter que la ville « le premier château », et, en 1188, sous les remparts de la forteresse, il rendit la liberté au roi Guy de Lusignan, au prince Amaury son frère, au grand maréchal du royaume et à plusieurs autres gentilshommes. En 1291, sous les coups de Melik el-Ashraf, elle tomba aux mains des Sarrasins (3 août), peu après Saint-Jean-d'Acre.

Séparée du réduit central par la double enceinte du château et par un profond fossé, creusé dans le roc même, la ville proprement dite de Tortose n'est plus aujourd'hui qu'une vaste étendue de jardins, comprise entre l'enceinte extérieure, la mer et la ville seigneuriale. Un petit village s'élève

[1] Note lue devant l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le 3 décembre 1926; cf. *Comptes rendus*, p. 287.



Vue du Nord-Est.



Cl. Pillet, mai 1926.

Façade du Sud.

NOTRE-DAME DE TORTOSE



Grande façade (ouest).



Cl. Pillet, 1926

Porte latérale du sud.

NOTRE-DAME DE TORTOSE

dans sa partie sud-ouest, dominé par la masse imposante d'une cathédrale célèbre : Notre-Dame de Tortose.

Cette basilique a la forme d'un rectangle de 28 m. 40 sur 39 m. 65 dont la nef est dirigée d'ouest en est, avec le chœur faisant saillie à l'orient (9 m. 22 × 1 m. 80), flanqué de deux puissantes tours carrées (8 m. 05 × 6 m. 20). L'intérieur comprend une grande nef couverte d'une voûte en berceau plein-

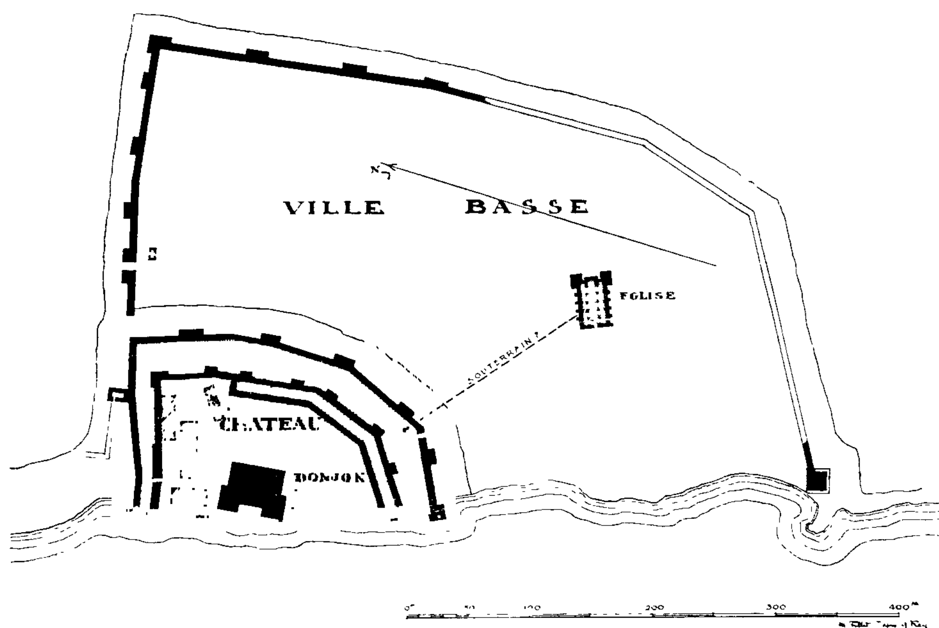


Fig. 1. — Plan de Tortose, d'après Rey.

cintre, supportée par deux rangs de piliers et terminée par une abside en cul-de-four, ainsi que les deux nefs latérales. Elle est donc du type d'églises à collatéraux que l'on rencontre à Beyrouth, Djebaïl, Loudd, Ramleh et autres lieux.

Le sanctuaire était grandement vénéré à l'époque des croisades et dès 1154 (d'après Edrisi), car on y honorait le premier autel élevé à la Vierge et consacré par saint Pierre, ainsi que l'image miraculeuse peinte par saint Luc : « A Tortouse, dit la citez de Jerusalem[1], est la première églyse qui fu faite en l'eneur de la mer Diex, et entre Nostre Dame et saint Pierre l'apoustre la

[1] De Vogüé, *Les Églises de Terre Sainte*. Appendice II, p. 451 ; Guillaume de Tyr, XXII, II, éd. Paris, tome II, p. 411.

commencèrent premièrement. » Jacques de Vitry et Wilbrand d'Oldenbourg insistent sur ce que les Sarrasins tenaient eux aussi le sanctuaire de Tortose, en grande vénération, « ce qui laisse à penser que le vocable de N.-D. cache un culte plus ancien » ajoute M. Dussaud, qui visita Tortose en 1885 et 1896 et donna le premier une étude et un plan de sa basilique[1].

En 1253, sortant de captivité, le sire de Joinville s'y rendit en pèlerinage : « Je demandé au roy, écrit-il, qu'il me laissast aller en pélérinage à Nostre-Dame de Tortouze, là où il avoit moult grant pélérinage, pour ce que c'est le premier autel qui onques fust fait en l'onneur de la mère Dieu sur terre, et y fesait Nostre Dame moult grants miracles. Entr'autre un homme possédé du dyable. Là où ses amis qui l'avaient céans amené priaient la mère Dieu qu'elle lui donnast santé, l'ennemi qui estait dedans luy répondi : « Notre Dame n'est « pas ici, est en Égypte pour aider au roy de France et aus crétiens qui aujour-« d'hui arriveront en la terre à pié, contre la payenté à cheval ».

« Ce jour fut pris en écrit et apporté au légat [de qui le sénéchal tenait le récit] et se trouva être le jour même du débarquement de saint Louis en Égypte. »

Dans le sanctuaire vénérable, Guillaume de Tyr, le saint archevèque historien des premières croisades, prèchait l'an 1217 et, cette même année, un fanatique de la secte des Hachachins y poignardait le fils du comte de Tripoli. Lorsqu'enfin les Francs abandonnèrent la ville, ils emportèrent l'image de Notre-Dame et la déposèrent dans un couvent de Nicosie, qui depuis ce jour fut connu sous le vocable de N.-D. de Tortose[2].

Nous n'entreprendrons pas ici l'étude de cette belle basilique, œuvre de la fin du XIIe siècle, mais nous voudrions tenter d'éclairer un point jusqu'ici controversé : la destination de ce curieux pilier, percé d'une porte où se loge un escalier. Il est situé dans la travée nord de la nef, le deuxième à main gauche, en entrant dans l'église (fig. 2 et 3 ; pl. XI et XII).

Certains pensent que c'est le portail d'entrée d'une crypte abritant la chapelle primitive[3], ou encore une descente vers un collatéral en contre-bas.

(1) R. Dussaud, *Notes archéologiques*, *Rev. arch.*, 1896, p. 313-317, plan de l'église ; *ibid.*, 1897, p. 331-336, plan rectifié de l'église, fig. 13.

(2) R. Dussaud, *ibid.* (1896), p. 316.

(3) C. Enlart, *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions e Belles-Lettres*, 1922, p. 50-51. Lettres adressées de Beyrouth le 17 janvier 1922 et l'*Illustration*, 4 novembre 1922 ; cf., du même, *Les Eglises des Croisés en Syrie*, p. 428 à 431. Voir aussi *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1926, p. 288.



Pilier avec escaliers, vu du Sud.



Cl. Pillet, 1926

Archère Entrée de l'escalier de retraite

Pilier avec escaliers, vu du Sud-Ouest

NOTRE-DAME DE TORTOSE



Pilier avec escalier, vu du Nord-Ouest.



Cl. Pillet, 1926

Pile sud du Chœur, vue du Nord-Ouest.

NOTRE-DAME DE TORTOSE

Décrivons rapidement ce pilier. Au lieu des piles a colonnes engagées qui composent les supports des voûtes, le deuxième pilier de la travée nord offre l'aspect d'un dé cubique haut de 4 m. 605 et mesurant 4 m. 01 de côté au nord et au sud, sur 2 m. 68 de profondeur, sens sud-nord. Un portail en tiers-point s'ouvre sur sa face sud, dont les arcatures étaient soutenues par des colonnettes à bases de marbre blanc, encore visibles malgré la doublure de pierre où ce portail a été noyé à une époque postérieure, au XIIIe sans doute.

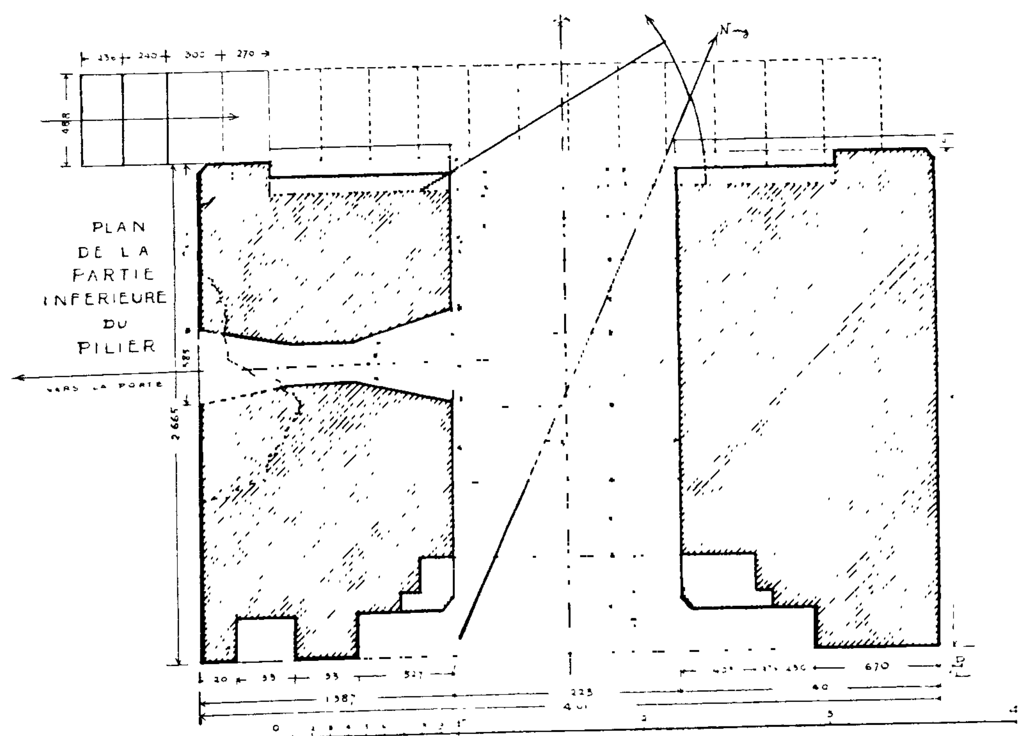


Fig. 2.

De l'escalier de cinq marches, en marbre blanc elles aussi, qui occupaient cet étroit passage (1 m. 22), trois sont encore en place, descendant vers le collatéral nord. A main gauche, à l'ouest, une archère s'ouvre : au centre de la voûte, trois grands fûts antiques de granit noir servent de linteaux et remplacent la voûte. A la sortie, au nord, on retrouve un portail en arc brisé, de facture moderne. Il s'abrite sous un escalier accroché à la manière syrienne, c'est-à-dire encastré dans le pilier même, sans limon ni rampe, qui permet de monter à la plate-forme du pilier, utilisée par les musulmans comme *mihrab*

de leur mosquée. Sur ce dé inférieur, repose un pilier de composition semblable à ceux de la nef, mais dont la pile rectangulaire a été augmentée de 0 m. 97 vers l'ouest (fig. 3).

Oublions un instant les souvenirs de ce sanctuaire vénérable et des saints

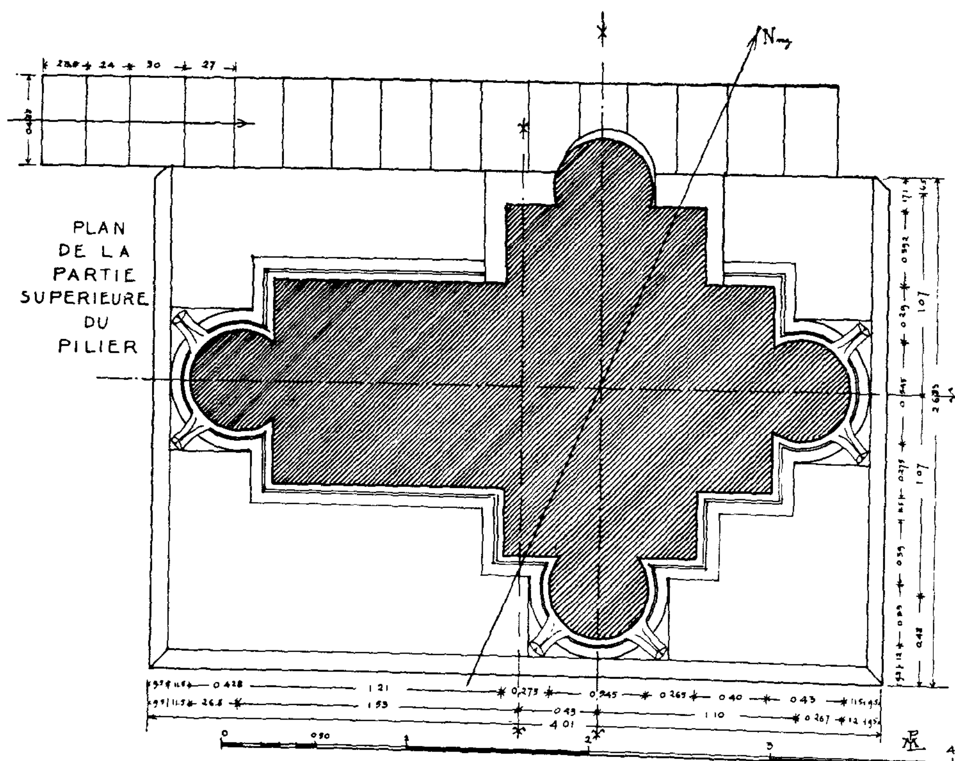


Fig. 3.

apôtres, pour étudier la construction en elle-même, du seul point de vue architectonique.

Par quoi pouvait-elle avoir été motivée? Deux hypothèses sont admissibles : ce n'est qu'une reprise en sous-œuvre d'un pilier qui avait fléchi, ou c'est une disposition spéciale motivée par une destination particulière. Les Francs étaient aussi habiles charpentiers qu'architectes et tailleurs de pierre savants : étayer et reprendre en sous-œuvre cette pile fléchissante n'aurait été pour eux qu'une mince entreprise.

D'ailleurs, pourquoi auraient-ils affaibli leur restauration en la perçant d'un passage? S'ils l'avaient fait, encore l'auraient-ils établi dans le sens de

la nef, donnant des vues sur les autels. A quoi aussi auraient servi cet escalier et cette archère ?

Enfin, le roc partout affleure à Tortose et l'église tout entière doit être fondée sur lui, un tassement est donc tout à fait invraisemblable, d'autant qu'il se serait produit sur les premières piles de la nef, qui supportaient une partie du poids des tours supérieures, mais non pas sur la



Fig. 4. — Mur du collatéral nord. Arrachements des arcatures.

deuxième travée. Abandonnons donc cette hypothèse et voyons ce qu'il en est de celles émises tout d'abord : crypte ou sol en contre-bas.

Du simple point de vue architectonique, on ne comprend pas pourquoi on aurait logé l'accès de cette crypte dans l'un des piliers de l'église, alors qu'il était facile d'implanter l'édifice nouveau de telle manière qu'une rampe s'enfonçant dans le sol, permît d'accéder à la crypte. On retrouve cette disposition normale à Loudd, à Abou-Gosch et en d'autres sanctuaires de Palestine ou de Syrie. De plus, dans cette hypothèse, l'archère de l'escalier reste un accessoire inutile.

Ce que nous disons d'une descente de crypte, est plus sensible encore

dans l'hypothèse d'un collatéral établi en contre-bas. N'était-il pas plus aisé d'établir un perron en tel ou tel point des travées, plutôt que d'aller le placer sans nécessité en cet étroit passage.

Après avoir éliminé ces diverses hypothèses, venons-en à celle d'une disposition spéciale, motivée par une destination nettement déterminée. C'est pour nous l'explication normale de cette construction qui ne sera plus alors une curiosité, mais simplement l'expression d'une nécessité.

Rappelons tout d'abord que cette basilique est, en même temps, une forteresse. Ce massif robuste, renforcé de contreforts et de tours rectangulaires, percé de portes petites et basses, de fenêtres étroites ou d'archères, est découronné aujourd'hui de ses quatre tours, dont deux à l'occident flanquaient la façade. Ici, point de toiture en charpente : le bois, rare en Syrie, était réservé aux machines de guerre et il aurait présenté un grave danger d'incendie en cas d'attaque. L'extrados des voûtes de la nef et des terrasses couvrant les bas-côtés mettait mieux l'édifice à l'abri des coups de l'ennemi. Un seul escalier, en tour ronde, se creuse dans la tour septentrionale donnant accès aux défenses supérieures et le chemin de ronde, qui circule tout autour des créneaux, passe dans la nef même du sanctuaire, en arrière de sa façade.

Cette église, comme presque toutes ses semblables de Syrie : Beyrouth, Djebaïl, Ramleh, Abou-Gosch, le Krack des Chevaliers ou Markab, mais à un plus haut point encore, est une église fortifiée au premier chef, le réduit central de la ville proprement dite de Tortose, de la *baille* extérieure [1] ou *premier château*, celui que Saladin prit en 1188 : « On dévasta l'église que les chrétiens vénéraient beaucoup et qui était un lieu de pèlerinage, même pour les habitants des contrées éloignées » rapporte le biographe de Saladin [2].

En douterait-on, les archères qui s'ouvrent dans les tours de l'est le prouveraient surabondamment ainsi que ces trous de boulins qui se remarquent dans les parois nord et sud des salles basses des tours, permettant, en temps de guerre, d'établir sur trois poutrelles un plancher destiné à l'archère haute de ces salles. Or, isolé au milieu de la cité, ce donjon de la ville basse doit résister quelque temps encore après la prise de celle-ci ; la population s'y réfugie.

[1] A. Caumont, *Abécédaire... Architectures civile et militaire*, 437 ; L. Gautier, *La Chevalerie*, nouv. éd., p. 468 note 1 et p. 800 Viollet-le-Duc, *Dictionnaire*, III, p. 80.

[2] *Hist. orient.*, III, p. 109. Cité par R. Dussaud, *ibid.* (1894), p. 317.

la défense s'y concentre, c'est une avancée de la ville seigneuriale ou château. Il joue alors le même rôle que ces tours isolées. que l'on rencontre sur la route des grandes forteresses franques de Syrie, à Markab, par exemple, et il possède sa réserve d'eau que M. Enlart a découverte dans le collatéral sud et qui lui permet de prolonger sa résistance. Quand ce point d'appui extérieur est

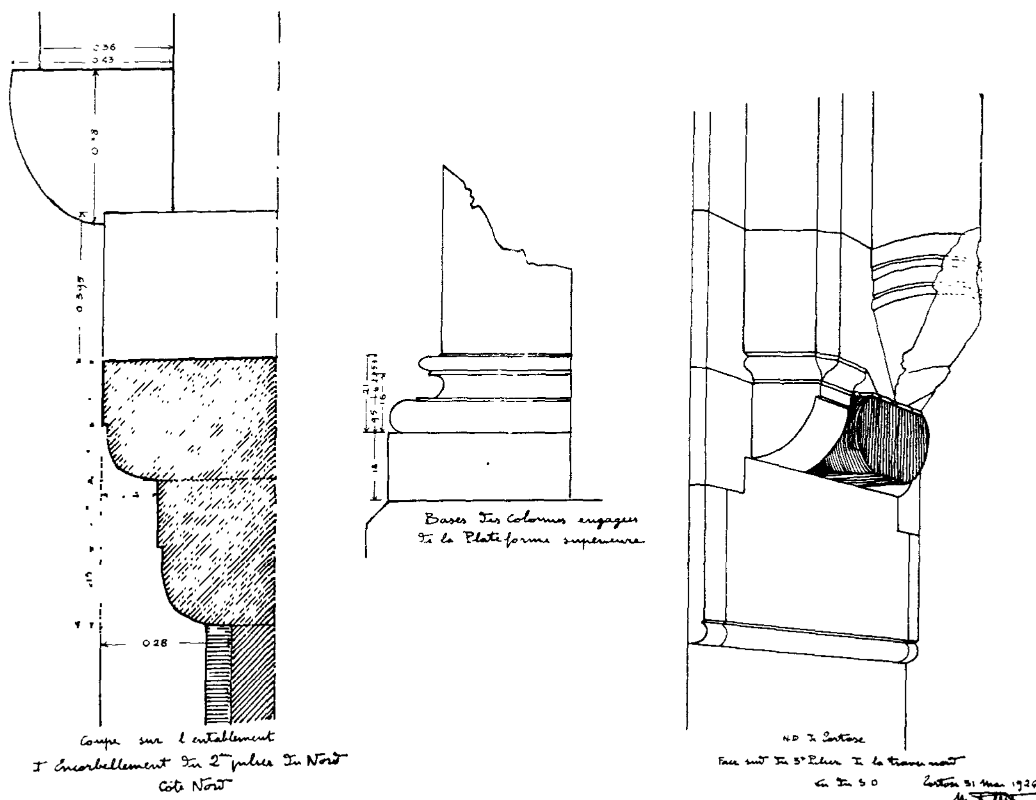


Fig. 5.

près d'être forcé, sa garnison doit se replier vers le château, en utilisant un souterrain de quelque 170 mètres environ et creusé dans le roc même.

Ce souterrain n'a pas été retrouvé, ou plutôt, il n'a pas encore été cherché, mais des fouilles menées en quelques points en apporteraient, sans aucun doute, rapidement la découverte. En tout cas, on voit son entrée dans la basilique même, en ce pilier percé d'une porte, d'un escalier et d'une archère.

La porte, petite et basse, devait être fermée d'un lourd vantail, contrebuté par de solides traverses, et le passage s'enfonçait dans le sol du collatéral

nord, protégé par un mur épais, masqué par un fin décor de colonnettes de marbre, dont les arcatures se voient encore sur le mur nord (fig. 4). L'escalier lui-même devait tout d'abord longer la face nord du pilier, se logeant ainsi en dessous de l'escalier supérieur actuel. La meurtrière, enfin, défendait l'approche trop rapide de l'ennemi qui ébranlait le grand portail et brisait les vantaux de l'entrée. Elle a, en effet, une vue oblique sur la grande porte et sa défense permettait d'assujettir, au dernier moment, la fermeture du couloir de retraite.



Fig. 6. — Face sud du 3e pilier. Travée nord.

Chargé de tout le poids des voûtes, cette entrée de sûreté était forte par elle-même, car ébranler le pilier était une entreprise assez longue, téméraire aussi pour l'assaillant qui risquait de s'ensevelir sous les ruines, tout en obstruant le couloir de retraite, c'est-à-dire en faisant le jeu des assiégés.

Pour accroître encore la charge au point faible du passage, la meurtrière où l'on pouvait introduire une poutre et faire levier pour soulever le haut de la maçonnerie de la pile supérieure fut augmentée de ce côté, s'attachant et noyant en partie le doubleau de la travée occidentale. Les axes des piles inférieure et supérieure ne correspondent plus, mais cette solution avait l'avantage de n'apporter aucun changement à l'ordonnance générale des voûtes. C'est à l'effondrement de la première partie des voutes du couloir, obstruant l'accès au château, qu'il faut attribuer l'affaissement du sol de ce collatéral nord et, au-

jourd'hui pour découvrir le souterrain, il faudrait poursuivre la fouille jusqu'au roc de fondation.

En tous cas, si les arrachements du rampant de la voûte ont disparu de la face nord du pilier, on le doit aux travaux qui eurent pour but de réparer les dégâts des sièges de la place, ceux de 1188 et de 1291. Le portail d'entrée du souterrain fut alors réduit par une porte masquant les arcatures anciennes et

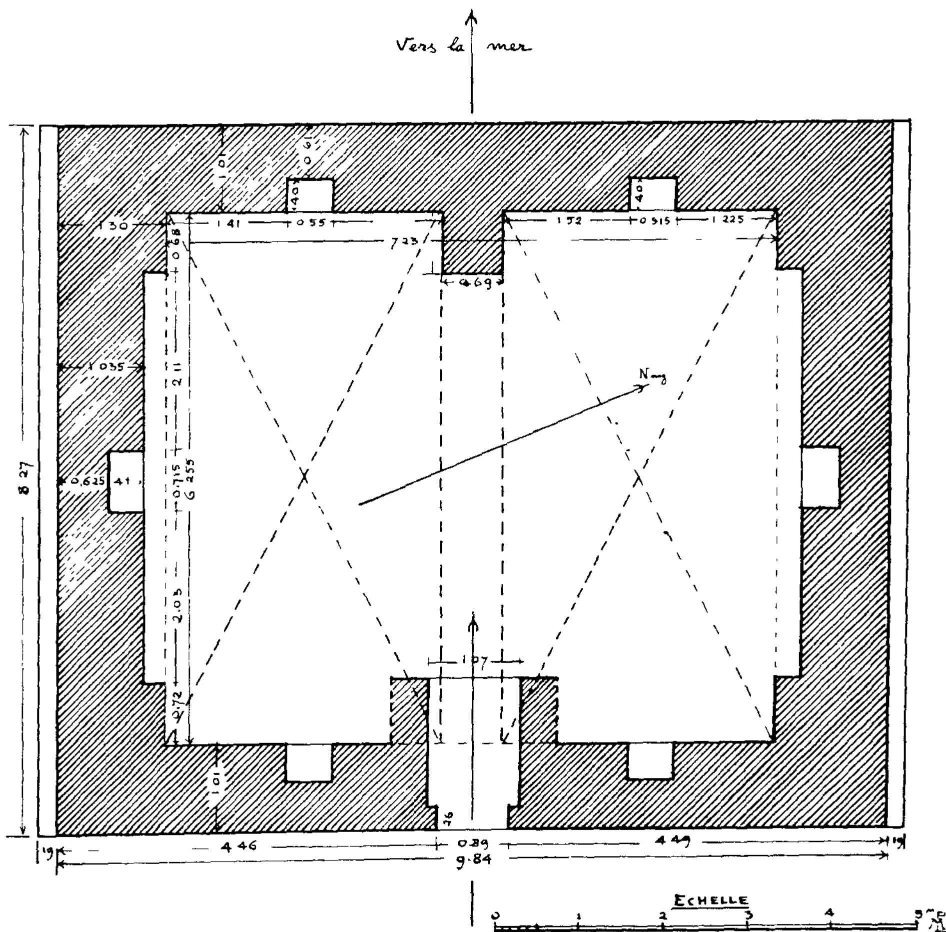


Fig. 7. — Tour génoise.

un nouvel arc semblable fut établi au côté nord. Le même travail fut d'ailleurs exécuté au grand portail d'entrée de la basilique. Mais les arrachements des anciennes constructions existent encore sur le pilastre du collatéral opposé au pilier et les arcatures sont les restes du décor qui masquait sans doute la construction militaire.

Cet exemple de porte fortifiée, percée dans un pilier, n'est d'ailleurs pas unique, on en citerait des exemples en France dans les constructions militaires du moyen âge. On en retrouve aussi en Syrie : prenons l'un des plus caractéristiques, celui que l'on peut voir dans une petite tour de garde, située à 3 kilomètres environ au sud de Djebaïl, au bord de la mer (fig. 7).

Cette tour, d'époque génoise et presque intacte, mesure 10 mètres sur 8 mètres environ. Elle comprend un rez-de-chaussée, une seule salle et à l'étage plusieurs pièces, garnies d'assez nombreuses meurtrières sur les faces du nord et du sud, ainsi que du côté de la mer : elle ne possède qu'une seule porte, percée au milieu de sa paroi orientale, c'est-à-dire du côté opposé à l'arrivée de l'ennemi qui, alors, tenait la mer.

Il n'y avait aucun autre accès à l'étage supérieur qu'une échelle mobile que l'on appuyait à l'une des deux fenetres supérieures (nord et est) : quant à la communication intérieure, entre la pièce du rez-de-chaussée et l'étage, un simple « trou d'homme » et une échelle y suffisaient. La salle basse est couverte par deux voûtes d'arête reposant sur deux pilastres placés au milieu des parois est et ouest, ainsi que sur des pilastres d'angle.

Pour l'assaillant surprenant cette vigie isolée, il fallait agir vite et le plus simple était d'enfoncer la porte ou de la brûler, plutôt que de s'attaquer aux murs de pierre. Pour l'assiegé, il fallait au contraire tenir assez longtemps pour que les troupes de secours vinssent le délivrer.

Le point faible de la défense étant la porte, elle fut donc établie dans le pilastre central : très basse, elle n'a que 0 m. 88 de largeur et son épaisseur est celle du pilastre lui-même, ce qui permettait d'accumuler derrière elle les materiaux.

L'ennemi s'acharnait-il à la maçonnerie elle-meme, s'il parvenait à y pratiquer une brèche, il determinait un effondrement partiel des voûtes et s'ensevelissait sous les ruines, alors que la garnison, réfugiée à l'étage, pouvait éviter le danger en se portant sur la partie opposée (ouest) des voûtes menacées.

Cet exemple, rapproché du pilier de Tortose, vient en éclairer singulièrement la disposition. D'ailleurs, si Notre-Dame de Tortose posséda jamais une crypte, ce qui est vraisemblable, il semble qu'elle doive se creuser sous le sanctuaire principal, au point le plus saint de l'édifice et non pas dans un collatéral.

Quoi qu'il en soit, d'Antioche à Tyr, Tortose reste la plus belle basilique élevée par les Francs en pays d'outre-mer, qui soit parvenue presque intacte jusqu'à nous.

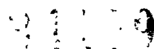
Des sanctuaires d'Antioche, tout a disparu et les quelques vestiges de celui de Tyr sont ensevelis sous les dunes de sable : là, cependant, dorment, dit-on, Frédéric Barberousse, inhumé en 1190, ainsi que Conrad de Montferrat, un instant roi de Jérusalem, en 1192. Quant aux églises de Sajette (Saïda) et de Beyrouth, elle sont toutes deux assez défigurées, depuis leur transformation en mosquées.

Celle de Giblet (Djebaïl), enfin, occupée par les Maronites, quoique ayant moins souffert, n'est pas comparable à la grande basilique de Tortose avec ses voûtes splendides et verdies, ses nefs nues et solitaires.

Dans le vaste sanctuaire abandonné, où tant de pieux pèlerins vinrent crier leur misère aux pieds de la Vierge de miséricorde, la grande ombre des Croisés plane encore.

MAURICE PILLET.

Tartous, juin 1926.



LA PALMYRÈNE ET L'EXPLORATION DE M. ALOIS MUSIL

PAR

RENÉ DUSSAUD

Le désert de Syrie, et spécialement la Palmyrène, a été parcouru par le professeur Alois Musil au cours des années 1908, 1912 et 1915. De tous les volumes consacrés à ses expéditions [1], le plus attendu était celui qui vient de paraître et dont nous dirons immédiatement qu'il ne nous a pas déçu [2]. Grâce au soin accordé au levé des itinéraires, à la sûreté des transcriptions dont l'importance n'est pas toujours comprise des géographes modernes, aux copieux appendices et commentaires, nous sommes en présence d'une documentation que seule des fouilles ou la découverte de textes anciens nouveaux pourront encore accroître.

Le savant explorateur était tenu par le plan général de sa publication, fixé par le sous-titre *A Topographical Itinerary;* mais le passé historique de la région qu'atteste la profusion des vestiges antiques, maisons, tombes, temples, colonnades, milliaires, aqueducs, forteresses, aurait logiquement dû reléguer l'itinéraire en appendice et faire prendre la place du texte aux appendices. La juste préoccupation de n'apporter que de l'inédit a entraîné à négliger Palmyre, d'autant que le plan qu'on avait levé de ces ruines célèbres fut perdu au cours d'une randonnée [3].

Nous ne signalerons ici que les points qui ont été ou sont en litige et, pour abréger les observations, nous partirons de notre *Topographie historique de la Syrie antique et médiévale* (Geuthner, 1927); le lecteur aura ainsi l'occasion d'y apporter quelques corrections.

(1) Voir *Syria*, VIII (1927), p. 264 et 356; IX (1928), p. 353.

(2) Alois Musil, *Palmyrena. A Topographical Itinerary* (*Amer. Geogr. Soc., Oriental Explorations and Studies*, n° 4, ed. by J. K. Wright). Un vol. in-8° de XIV et 367 pages New-York, 1928. Le lecteur n'apprendra qu'à la page 154-155 que la dédicace *To our Emir* vise le prince Sixte de Bourbon-Parme qui prit part à l'expédition de 1912.

(3) Le seul plan, exactement levé, des ruines de Palmyre qui ait encore été publié est celui de A. Gabriel, dans *Syria*, VII (1926), p. 67.

La plus importante tient à ce que tout doute est levé concernant l'existence de deux localités différentes que nous avons confondues : 'Aqârîb, à 18 kilomètres environ au N.-E. de Salamiyé, c'est-à-dire droit à l'est de Ḥama, et 'Ouqeiribat — qui en est le diminutif, — à environ 45 kilomètres au S.-E. de Salamiyé, à mi-chemin à peu près de la ligne Esriyé-Ghonthor et au croisement de cette piste avec l'ancienne route *Apamée-Theleda* (Tell 'Ada)-*Occariba* ('Ouqeiribat)-*Centum Putea-Palmyre* (voir pl. XIII).

Le site d''Aqârîb ne peut plus entrer en ligne de compte que pour l'Akoraba de Ptolémée, placée, comme nous le verrons plus loin, dans la Chalybonitide, et pour la route de l'*Itinéraire Antonin : Seriane* (Esriyé). — *Occora* (lire Accoraba = 'Aqârîb) — *Salaminiada* (Salamiyé) — *Emèse* (Ḥoms). Cette dernière route est indiquée par les routiers arabes comme reliant le moyen Euphrate à l'Oronte : *Dja'bar* — *Khaṣṣ* — *Suriya* (Seriane) — *Bougheidid* — *Salamiya* — *Ḥimṣ* (Emèse), où le seul point non déterminé, Khaṣṣ, est peut-être le nom ancien de Khereibé.

Nous devons rendre justice à nos topographes militaires qui, dans la carte sommaire au 500.000e, publiée par le Bureau topographique de Beyrouth, ont bien indiqué le site d''Ouqeiribat, sous la forme Uzeribat qui est la prononciation bédouine ; nous avons eu tort de ne pas nous y fier et d'avoir donné la préférence aux indications du professeur Martin Hartmann [1]. La carte ci-jointe (pl. XIII) permettra de rectifier sur ce point la carte XIV de notre *Topographie historique*.

Naturellement la nouvelle localisation d'Occariba oblige à déplacer Centum Putea. M. Musil propose de fixer cette station à Biyar Djeḥar où les puits abondent.

Les autres routes ne subissent pas de changement notable. La route directe Alep-Salamiyé, qui méritait d'être étudiée et pourrait être reprise pour doubler la route carrossable par Ḥama et Ḥomṣ, était bien connue au moyen âge [2]. Il reste toujours à déterminer les deux stations mentionnées à cette époque : Qoubbet Moula'ib et Meshhad.

Le grand centre de Raqqa (Nicephorium), dont Idrisi vante l'importance commerciale et dont le khalife omayyade Hisham fit reconstruire le pont sur

(1) *Topogr. hist.*, p. 256. Martin Hartmann avait relevé : Ugèra'.

(2) *Topogr. hist.*, p. 209.

l'Euphrate [1], était relié à Damas, en dehors de la *Strata Diocletiana* qui obligeait à un assez long détour par Palmyre, par deux routes qu'on parcourait ordinairement en dix-huit jours.

L'une passait par Reṣafa, Zarra'a, Qasṭal et Salamiyé où elle rejoignait les territoires sédentaires. On n'a toujours pas identifié Zarra'a et nous continuons à penser qu'on ne peut admettre l'identification proposée par Martin Hartmann avec Seriane (Isriyé) : les distances fournies par les géographes arabes indiquent que Zarra'a est plus voisin de Reṣafa que de Qasṭal, ce qui n'est pas le cas d'Isriyé. Toutefois, cela ne veut pas dire que l'itinéraire par Zarra'a ne se confondait pas avec celui par Isriyé.

A mi-chemin entre Reṣafa et Isriyé, M. Musil propose d'identifier le monastère ruiné appelé aujourd'hui el-Turkmaniyé avec Deir el-Lathaq mentionné dans un itinéraire. Sans qu'on puisse en tirer autrement parti, ce dernier vocable correspond à la transcription grecque *Althakân* fourni par un texte grec [2].

Isriyé, depuis longtemps identifié à Seriane [3], était une installation remarquable comme nœud de routes (voir la planche XIII) et aussi par ses constructions, dont un élégant petit temple relevé par M. Musil. Ce temple devint une église et nous proposons de reconnaître dans cette localité l'évêché dépendant de Sergiopolis (Reṣafa) que la *Notitia Antiochena* transcrit Erigene, mais aussi, et plus exactement, Serigene [4], ce qui — avec la faible prononciation du *gamma* — correspond exactement à Seriane.

Nous avions déjà écarté l'identification de Qasṭal (qu'il ne faut pas confondre avec le site du même nom au sud de Nebk) avec Sa'n wa es-Se'ein en nous fondant sur la carte d'Etat-major au 200.000e. M. Musil confirme la position de Qasṭal donnée par cette dernière et relève quelques vestiges architecturaux d'époque chrétienne. Le nom antique échappe encore.

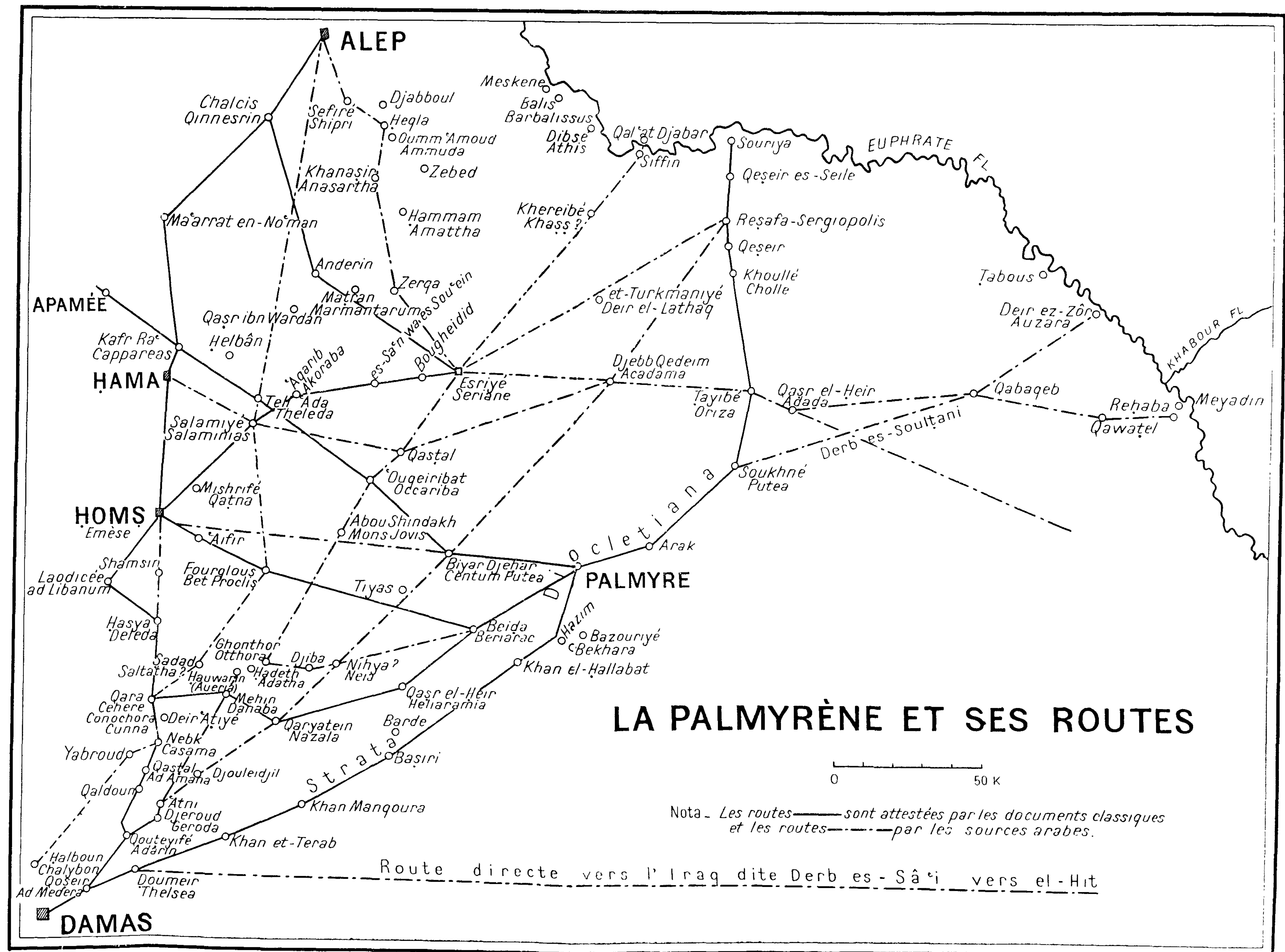
Une route plus courte était celle de *Raqqa-Resafa-Khirba* (appelée

[1] CHABOT, *Chron. de Denys de Tell-Mahré*, p. 28.

[2] Références dans HONIGMANN, *Hist. Topogr.*, n° 28.

[3] *Topogr. hist.*, p. 273.

[4] *Not. Ant.*, éd. HONIGMANN, dans *Byz. Zeitsch.*, XXV, p. 75. Encore dans *Hist. Topogr.*. Honigmann accepte l'identification de G. Hoffmann avec 'Aradjin qui n'est pas dans la région voulue. On pourrait plutôt proposer Erdjel (MUSIL, *Palmyrena*, p. 207) à l'ouest de Khanaṣir, mais déjà ce dernier site appartient à Antioche.


LA PALMYRÈNE ET SES ROUTES
ALEP
APAMÉE
HAMA
HOMS
Emèse
PALMYRE
DAMAS
EUPHRATE FL.
KHABOUR FL.
Chalcis
Qinnesrin
Sefiré
Shipri
Djabboul
Heqla
Oumm 'Amoud
Ammuda
Zebed
Khanasir
Anasartha
Hammam
Amattha
Ma'arrat en-No'man
Anderin
Zerqa
Matran
Marmantarum
es-Sa'n wa es-Sou'ein
Bougheidid
Qasr ibn Wardan
Helbân
Kafr Ra'
Cappareas
Aqarib
Akoraba
Esriyé
Seriane
Tell Ada
Theleda
Salamiyé
Salaminias
Qastal
Ouqeiribat
Occariba
Mishrifé
Qatna
Abou Shindakh
Mons Jovis
Aifir
Biyar Djehar
Centum Putea
Shamsin
Laodicée ad Libanum
Fourqlous
Bet Proclis
Tiyas
Hasya
Deleda
Beida
Beriarac
Ghonthor
Otthora
Djiba
Nihya?
Neia
Sadad
Saltatha?
Hauwarin
(Aueria)
Hadeth
Adatha
Mehin
Danaba
Qara
Cehere
Conochora
Cunna
Deir Atiyé
Qaryatein
Nazala
Qasr el-Heir
Heliaramia
Barde
Nebk
Casama
Yabroud
Qastal
Ad Amana
Djouleidjil
Basiri
Qaldoun
Atni
Djeroud
Geroda
Khan Manqoura
Qouteyifé
Adarin
Khan et-Terab
Halboun
Chalybon
Qoseir
Ad Medera
Doumeir
Thelsea
Meskene
Balis
Barbalissus
Dibse
Athis
Qal'at Djabar
Siffin
Souriya
Qeseir es-Seile
Khereibé
Khass?
Resafa-Sergiopolis
Qeseir
Khoullé
Cholle
et-Turkmaniyé
Deir el-Lathaq
Djebb Qedeim
Acadama
Tayibé
Oriza
Qasr el-Heir
Adada
Qabaqeb
Tabous
Deir ez-Zôr
Auzara
Rehaba
Meyadin
Qawatel
Derb es-Soultani
Soukhné
Putea
Arak
Diocletiana
Hazim
Bazouriyé
Bekhara
Khan el-Hallabat
Strata
0
50 K
Nota _ Les routes ——— sont attestées par les documents classiques
et les routes —·—·— par les sources arabes.
Route directe vers l'Iraq dite Derb es-Sâ'i vers el-Hit

aussi Baṭlamiyé)-*ʿOdheib-Nihya-Qaryatein :* mais elle n'a pas été parcourue par l'explorateur et elle reste incertaine. ʿOdheib n'est pas déterminé et quant à Nihya, l'emplacement de Tiyas, qui est proposé (p. 250), paraît trop au nord. Cette place, qui est aussi la Neia de la *Notitia dignitatum*, doit se trouver entre Ghonthor et Palmyre, plus exactement entre Djiba et Beiḍa. Si on trace une ligne droite entre Reṣafa et Qaryatein, elle passe par Djebb Qedeim, qui pourrait être Khirba dit encore Baṭlamiyé, puis à Biyar Djeḥar dont le nom ancien indigène pourrait être ʿOdheib. Quant à Nihya, elle paraît voisine de Djiba, peut-être au lieu dit aujourd'hui Komkom. Mais nous ne présentons ces identifications que comme des conjectures.

La route d'ouest en est, Ḥomṣ-Palmyre-Meyadin sur l'Euphrate, a eu dans l'antiquité une importance particulière, car de bonne heure, les États constitués sur le moyen Euphrate ont été prospères. Ils participèrent à la civilisation sumérienne au point que leurs dynastes comptent parmi les dynasties sumériennes sous le nom de dynastie de Mari. On s'explique l'installation en Syrie et en bordure du désert, de vrais centres de civilisation sumérienne dont le mieux connu aujourd'hui est Mishrifé-Qaṭna, quand on se rend compte de leur dépendance par rapport à la vallée de l'Euphrate. On peut se demander si, au IIIe millénaire avant notre ère — avant l'emprise du Mitanni — les postes fortifiés tels que Qaṭna et Shipri[1] (Sefiré) ne constituaient pas une sorte de *limes* pour les royaumes installés sur l'Euphrate. Le grand culte de Palmyre n'est-il pas celui de Bel dont la statue fut longtemps prisonnière à ʿAna sur l'Euphrate ? Et le plan anormal que nous constatons dans le naos du temple de Bel à Palmyre ne signale-t-il pas, comme le sanctuaire des dieux palmyréniens à Doura, une influence sumérienne ?

A l'époque arabe médiévale, la route Ḥomṣ-Palmyre-Meyadin ou Raḥba était encore très fréquentée et cela nous explique que les habitants de Ḥomṣ se soient si fort intéressés à l'aménagement de l'oasis de Qaṣr el-Ḥeir près Ṭayibé[2]. Khalil edh-Dhahiri note les étapes de cette route : *Ḥomṣ — Masnaʿ — Fourqlous*[3] *— Beiḍa — Tadmour* (Palmyre) *— Arak — Soukhné —*

(1) Sur ce dernier site, voir *Syria*, 1928, p. 170.

(2) *Topogr. hist.*, p. 259-260.

(3) Le texte imprimé de Khalil edh-Dhahiri réclame quelques corrections qui ont été indiquées par M. Musil (p. 251). Toutefois, au lieu d'al-Qarnayn, M. Musil propose Qaryatein qui ne peut se trouver sur cet itinéraire.

Qabaqeb [1] — *Qaraṭel* — *Raḥba*. Ce dernier point, appelé aussi Raḥba de Syrie, n'est autre que la forteresse de Meyadin, qui a dû porter, dans l'antiquité, le nom de Reḥabat en-Nahar [2].

Nous avons déjà défini, comme étant la *Strata Diocletiana* [3], la route romaine qui, de Reṣafa, Ṭayibé et Palmyre, se dirige vers le sud, passe près de Bekhara et Hazim pour gagner Damas par Ḍoumeir. M. Musil a parcouru cette route et l'identifie entre Damas et Palmyre avec la route dont la *Table de Peutinger* fixe ainsi les étapes :

Damas — ad Medera — Adarin — ad Amana — Casama — Cehere — Danoba Nezala — Heliaramia — Palmyre.

Nous ne pouvons admettre cette identification et, si notre point de vue est exact, il s'ensuit, une grave perturbation dans plusieurs appendices du savant auteur. Nous devons donc nous y arrêter.

Dans cet itinéraire de la *Table de Peutinger* deux localités sont d'une identification évidente. D'abord Nezala avec Qaryatein, qui est parfaitement attestée par l'épigraphie. Martin Hartmann, pour avoir méconnu ce résultat indiscutable, est tombé dans de multiples erreurs et il est d'autant plus surprenant que M. Musil n'y ait pas pris garde et l'ait suivi, qu'il a découvert lui-même à Qaryatein et publié jadis avec M. Kalinka un de ces textes décisifs, dédicace θεῷ μεγάλῳ Ναζαληνῶν [4].

On ne peut pas abandonner non plus l'identification de Cehere avec Qara et voici déjà une double raison d'écarter la suite des identifications que M. Musil propose pour la première partie de la *Strata Diocletiana*. Il n'est pas surprenant de ne pas voir cette section de route sur la *Table de Peutinger*, puisque la route directe Ḥomṣ-Palmyre manque également à ce document.

L'erreur de M. Musil apparaît encore par comparaison avec l'itinéraire de la *Table de Peutinger* qui mène de Tyr à Laodicée Scabiosa (Laodicée ad Libanum au sud du lac de Ḥomṣ, l'ancienne Qadesh), car celle-ci ne peut s'engager dans le désert. En voici les étapes :

La correction qui s'impose, Fourqlous, est d'ailleurs tout aussi paléographique.

[1] Le *Merașid*, II, p. 383 (voir *Topogr. hist.*, p. 253, note 2), cite Qabaqeb comme un puits entre Raḥba et Sabkha. Il faut évidemment corriger ce dernier nom en Soukhné.

[2] *Genèse*, XXXVI, 37.

[3] *Topogr. hist.*, p. 255.

[4] Voir Clermont-Ganneau, *Études d'archéol. orient.*, II, p. 96.

Tyro — Caesarea Paneas — ad Ammontem — Damaspo (pour Damasqo) — *ad Medera — Adarin — Ocurura — Deleda — Laudicia.*

Il est déjà impossible d'identifier *ad Medera* de cette route avec Doumeir à l'est de Damas à cause du crochet inutile que cela impose; mais il est encore moins admissible de pousser 18 kilomètres plus à l'est pour retrouver Adarin dans le Khan esh-Shamat. Comme il n'y a pas de piste se dirigeant de ce point vers le nord, M. Musil est contraint de supposer qu'Adarin est ici une erreur pour « ad Amana », qu'il transporte à Khan et-Terab, à près de 70 kilomètres à l'E.-N.-E. de Damas, pour ensuite revenir sur l'O.-N.-O., vers Yabroud, en un zigzag invraisemblable à travers un terrain aussi difficile qu'incertain.

L'hypothèse est donc à écarter: mais elle a entraîné encore le savant professeur à l'Université Charles de Prague à supposer que la Goarène est la région au sud de Palmyre où se groupent les installations de Bàzùriyé, Bekhara et Boukheira, Hazim. Le plus curieux est la confirmation qu'il pense en trouver dans les récits de la mort du khalife Walid II que les auteurs arabes situent à Bekhara, tandis que Denys de Tell Maḥré signale que le meurtre eut lieu près de la ville de Qoari. Il en conclut que Qoari n'est autre que Bekhara. Oui, à la condition que Denys de Tell Maḥré ne se soit pas contenté d'un renseignement approximatif. D'ailleurs, M. l'abbé Chabot, en traduisant le passage — il lit plus correctement Qòré, non Qoari — remarque que la phrase parait altérée [1]. Nous ne doutons pas que Qòré ne soit Qàra, au nord de Nebk.

Quant à l'ensemble de ruines autour de Bekhara dans la large vallée que traverse la *Strata Diocletiana*, nous en trouvons mention dans la *Notitia dignitatum*, XXXII, 43, sous la forme *Valle Diocletiana* avec poste militaire au fortin de Bekhara dont M. Musil a fourni un relevé (p. 141).

Non seulement nous estimons que Goaria ou Qoré ou Cahere ne sont autres que Qara, mais nous y reconnaissons encore la Cunna de *Notitia dign.*, XXXII, 35. Nous avons déjà insisté sur l'impossibilité de rapprocher de cette dernière la Conna près de Ras Ba'albeck [2]. La graphie de la *Notitia* n'est pas à corriger parce que nous présumons que le nom complet était Chonochora ou Conochora comme porte la *Notitia Antiochena* qui cite cet évêché précisément entre Hau-

(1) J.-B. Chabot, *Chronique de Denys de Tell Maḥré*, p. 30.

(2) *Topogr. hist.*, p. 271.

warin et Yabrouda [1]. Le même vocable complètement déformé se retrouve encore dans l'Ocurura de l'itinéraire Tyr-Laodicée cité plus haut. En somme, en ce qui concerne ces derniers itinéraires, nous n'avons rien à changer aux identifications proposées dans notre *Topographie historique*.

Les relevés de M. Musil apportent deux intéressantes identifications qui concernent la liste des localités que Ptolémée range dans la Palmyrène. D'abord le site de Khoullé, qui est la Cholle de Ptolémée, entre Resapha et Oriza (Ṭayibé) : nous avons déjà pu utiliser ce renseignement qui figure aussi sur la carte au 500.000e du Bureau topographique de Beyrouth. Ensuite l'énigmatique Adada qu'on corrigeait ou qu'on plaçait à Soukhné [2]. M. Musil propose de l'identifier à Qaṣr el-Ḥeir au N.-E. de Palmyre, près Ṭayibé, car cette localité se dresse au pied des collines connues sous le nom ad-Dìdi. Il n'est pas surprenant de retrouver cet important poste militaire dans la *Notitia dign.*, XXXIII, 19 : Adada, qui couvrait Oriza, siège du préfet de la quatrième légion scythique et qui était occupée par des *Equites promoti indigenae*.

M. Musil publie deux bonnes vues du petit fortin de Qaṣr el-Ḥeir avec le plan des deux forteresses. Il n'a pas reconnu le grand mur formant barrage ; mais il signale deux aqueducs, Qenât esh-Sheym et Qenât en-Nedwiyé qui expliquent l'utilité du barrage. On sait que M. A. Gabriel a relevé en détail les constructions de Qaṣr el-Ḥeir et en a présenté l'historique [3]. Des renseignements particuliers, qui mériteraient d'être vérifiés, nous donnent à penser qu'une installation comparable se trouve près de l'autre Qaṣr el-Ḥeir au S.-O. de Palmyre, non loin de la route qui mène à Qaryateïn. On devrait en conclure que *ḥeir*, qui a généralement le sens d' « enclos, jardin », doit se prendre ici dans l'acception de « réservoir » constitué par un barrage.

Comme tout le monde et comme le propose encore M. Musil [4], nous avons admis que *Putea* de Ptolémée s'identifiait à *Centum Putea* de la *Table de Peutinger* dont il a été question plus haut (route d'Apamée-Palmyre). Nous ne le pensons plus, car il y avait certainement plus d'un site qui était organisé pour

(1) Édit HONIGMANN, dans *Byz. Zeitschr.*, XXV, p. 75, ligne 8 et p. 82. Le savant éditeur propose Kenakir, au sud de Damas.

(2) Après avoir rejeté toutes les identifications proposées, nous ajoutions, *Topogr. hist.*, p. 274 : « En somme, il faut conclure que la position d'Adada n'est pas encore fixée. »

(3) A. GABRIEL, dans *Syria*, VIII (1927), p. 234.

(4) MUSIL, *Palmyrena*, p. 233 : « Putea is unmistakably the Roman post Centum Putea of the *Peutinger Table*. » Il place donc cette ville à Biyar Djehar qui serait encore Beriarac.

mériter le nom de Putea et si l'on a dit Centum Putea, c'était précisément pour le distinguer d'un autre Putea.

Ce point admis, il est une des principales localités de la Palmyrène — elle compte environ 6.000 habitants — au voisinage de Palmyre et sur la *Strata Diocletiana*, qui ne peut manquer de figurer dans la liste de Ptolémée, c'est Soukhné avec ses sources d'eau sulfureuse chaude, d'où lui vient son nom arabe. Nous n'hésitons pas à l'identifier avec Putea de Ptolémée.

Il n'est pas surprenant que les listes de villes syriennes que donne Ptolémée soient organisées le long des routes surtout dans le désert. Les renseignements que nos géographes enregistraient au XVIIIe siècle n'étaient-ils pas également fondés sur des itinéraires ? Le fait est particulièrement frappant pour la Palmyrène, comme on le constatera par la liste suivante où nous remplaçons les noms anciens de la liste de Ptolémée par les modernes et où nous n'intervertissons que les noms de Arak et de Palmyre [1].

Euphrate (Alamatha, Alalis, Sura) — Reṣafa — *Khoullé* — *Ṭayibé* (et *Qaṣr el-Ḥeir*) — *Soukhné* — *Arak* — *Palmyre* — *Mehin* (et *Ḥauwarin*) — *Qara* — *Nebk* — *Qasṭal* — *Qouṭeiyifé*.

Nous avons eu l'occasion de signaler que la *Notitia dignitatum* est pour la Palmyrène un document de premier ordre, et qu'elle donnait souvent la meilleure transcription des vocables indigènes. Voici quelques indications complémentaires.

Not. dign., XXXII, 18. M. Musil suit Seeck qui n'a vu dans Otthora qu'une déformation d'Oerura de la *Table de Peutinger*. Nous préférons l'identifier à Ghonthor qui en garde la transcription exacte [2].

— 25. L'identification pour Casama est inacceptable pour la raison dite plus haut, que la route sur laquelle est placée cette localité ne peut se confondre avec la *Strata Diocletiana*.

— 29. Pour Adatha, M. Musil n'a pas connu l'identification proposée par M. Honigmann avec Ḥadata. Dans cette direction, nous avons proposé de placer cette agglomération à Ḥadeth entre Ghonthor et Ḥauwarin.

(1) L'intervertion Palmyra-Aracha (ms. Adacha, pour Aracha-Palmyra, s'explique peut-être par cette circonstance que la source à laquelle a puisé Ptolémée portait probablement Aracha-Palmyra-'Beriaracha (Beriarac). On aura cru à un doublon et corrigé en Palmyra-Aracha.

(2) *Topogr. hist.*, p. 268.

— 31. Danaba est mal localisé à Baṣiri sur la *Strata Diocletiana*, pour les mêmes raisons que Casama. Le fortin dont M. Musil a relevé le plan à Baṣiri est d'ailleurs insuffisant comme siège du quartier général de la troisième légion Gallique. Nous avons proposé de placer Danaba à Mehin qui paraît avoir été un site important et qui mériterait une exploration méthodique.

— 33. Mons Jovis est placé à Abou Shindakh entre 'Ouqeiribat et Ghonthor.

— 34. Veriaraca. M. Musil n'a pas songé à reconnaître dans ce vocable le Beriarac donné par un milliaire.

XXXIII. 17. Occariba doit se placer à 'Ouqeiribat; il y avait là un important croisement de routes à surveiller.

— 30. Ammuda serait Oumm 'Amoud au S.-E. d'Alep.

— 32. Helela est évidemment Alalis que Ptolémée place sur l'Euphrate ; mais pour le localiser à Ṭabus, près de Deir ez-Zor, M. Musil est obligé de bouleverser toutes les données du géographe grec.

— 34. M. Musil est passé à Maṭran à l'est d'Anderin et y signale des ruines. Nous avons supposé que le nom ancien était Mar Maṭran, d'où le Marmantarum de la *Notitia* [1].

— 35. Ammatha est rapprochée assez arbitrairement de l'Alamatha de Ptolémée. Nous préférons, par l'intermédiaire supposé du syriaque *Ḥamata, y reconnaître Ḥammam, au sud de Zebed.

La liste des localités attribuées par Ptolémée à la Chalybonitide a retenu l'attention de M. Musil qui n'accepte pas que ce vocable ait quelque rapport avec le nom d'Alep : cette dernière ne s'est jamais appelée Chalybon, mais toujours Ḥalab. Cela est indubitable et il est bon de le répéter, car l'erreur ancienne réapparaît constamment. Par contre, nous hésitons, malgré l'appui que lui apporte M. Honigmann [2], à écarter tout rapprochement avec Ḥalboun au nord de Damas et à admettre que Chalybon soit Ḥelbân ou Ḥolbân, à 23 kilomètres au N.-E. de Ḥama, d'où viendrait aussi le vin fameux. Il est certain qu'on obtient ainsi un meilleur groupement des localités citées dans la Chalybonitide ; mais cette satisfaction n'est peut-être qu'une illusion, car il ne s'agit pas d'améliorer les conceptions géographiques de Ptolémée ou de cor-

[1] *Topogr. hist.*, p. 276.

[2] *Orientalist. Literaturzeitung*, 1928, col. 31.

riger ses erreurs, mais de savoir ce qu'il a réellement écrit. L'hypothèse de M. Musil est ingénieuse : cependant elle soulève de graves objections.

Tout d'abord, son argumentation prend appui sur une correction de Casaubon au texte de Strabon qui, pour être généralement admise, n'en est que plus malheureuse. Casaubon commettait d'abord la grave méprise de transformer un excellent nom d'homme arabe, Themella (au gén.), c'est-à-dire Taim-Allah, en un nom de ville, et cela pour se permettre d'introduire la correction qui faisait apparaitre le nom de Theleda [1].

En second lieu, Ḥalboun, ainsi que l'attestent ses nombreuses inscriptions [2], était un centre important et réputé, ce qui n'était pas le cas de Ḥolban qualifiée de *kômè Olbanôn* [3].

Mais la question décisive est celle-ci : le *Chalybonios oinos* de Strabon, le vin de Ḥelbon d'Ézéchiel, de *Khilbunu* des textes assyriens, est-il le vin récolté dans la vallée de Ḥalboun, près Damas, ou celui qu'on tirait de la région de Ḥolban au nord de Ḥama ? La réponse n'est pas douteuse si l'on observe que le commerce du vin de Ḥalboun était aux mains de Damas, donc qu'il était produit sur son territoire et non dans le royaume de Ḥama. On lit, en effet, dans Ézéchiel, xxvii, 18 : « Damas échangeait contre toutes ses richesses (il s'agit de Tyr), du vin de Ḥelbon et de la laine de Ṣa[dad] [4] ». Nous devons donc renoncer à faire intervenir Ḥolbân pour excuser le texte de Ptolémée.

Considérons, maintenant, les villes de la Chalybonitide :

Thema, *Acoraba*, *Derrhima*, *Chalybon*, *Spelunca*, *Barbalissus* et *Athis*, ces deux dernières sur l'Euphrate.

Nous avons proposé de placer Thema à Salamiyé parce qu'il est inadmissible que cette localité ne soit pas mentionnée par Ptolémée. M. Musil a pensé à un bourg peu connu : Ṭamme, à 35 kilomètres au N.-N.-E. de Ḥama. De plus, pour lui, Acoraba s'identifie à 'Ouqeiriba qui n'est qu'un poste médiocre à un croisement de route. L'Acoraba de Ptolémée est plutôt 'Aqarib, au N.-E. de Salamiyé.

Par contre, nous acceptons l'identification de Derrhima avec Isriyé, déjà

[1] Nous avons déjà écarté la correction de Casaubon dans *Topogr. hist.*, p. 255-256.

[2] Voir encore récemment Rostovtzeff, *Comptes rendus Acad. des Inscript.*, 1928, p. 242.

[3] *Topogr. hist.*, p. 206.

[4] Correction proposée dans *Topogr. hist.*, p. 285.

proposée par Fisher. Spelunca, correspondant à l'arabe *meghara*, n'est pas identifiée.

Nous comprendrons la manière dont Ptolémée a organisé sa Chalybonitide si nous remarquons que, comme pour la Palmyrène, il a utilisé les renseignements fournis par des itinéraires. Il suffira de déplacer Chalybon, insérée au milieu de la liste pour justifier l'appellation de la contrée par son nom, et de la rétablir en tête de toutes les villes, pour retrouver une route qui, partant des environs de Damas, gagne les bords de l'Euphrate :

Ḥalboun — Salamiyé[1] — *'Aqarib — Isriyé — Spelunca* (?) — *Dibsé* et *Balis* sur l'Euphrate.

Nous avons signalé les principales questions que l'itinéraire de M. Musil et sa belle carte permettent de discuter ; mais il nous faut signaler encore l'importante documentation qu'il a rapportée de Reṣafa et grâce à laquelle M. Antonin Mendl, de Prague, s'est attaché au travail de restitution des monuments du grand centre du culte de saint Serge. Les monuments de Reṣafa comptent parmi les plus importants du christianisme ancien. D'abord par la richesse de l'ornementation, ensuite parce qu'ils éclairent la transition de la fin de l'art classique à l'art chrétien. Les travaux de MM. Samuel Guyer, Spanner, Musil et Mendl demandent maintenant à être confirmés et complétés par des fouilles méthodiques.

René Dussaud.

[1] Entre Ṣadad et Salamiyé la route est assez mal connue. M. Musil n'a pu retrouver (p. 251) les localités de Masharik et de Fa-r'aya citées dans un ancien itinéraire.

BIBLIOGRAPHIE

G. Contenau. — **Manuel d'Archéologie orientale**. — I. Notions générales (races, chronologie, langage, écriture, religion, etc...). — Histoire de l'Art (Art archaïque d'Elam et de Sumer). Un vol. in-8°, 545 pages. Paris, Auguste Picard, 1927.

Dans ce manuel, où s'affirme sa compétence et sa large érudition, M. Contenau envisage les peuples dans leur ensemble et présente une remarquable synthèse de la civilisation de l'Asie occidentale : Elam, Mésopotamie, Syrie, Palestine, Asie Mineure.

La première partie est consacrée aux Notions générales, sources de nos connaissances (auteurs bibliques, grecs et latins, voyageurs, fouilles); milieu physique, relations commerciales : expéditions de petite envergure qui, d'intermédiaires en intermédiaires, « échangeaient des influences autant que des produits ». La question des races est maintes fois discutée. En Mésopotamie, dès le début de l'histoire, le « mélange des races était effectué » car, si les Asianiques pratiquaient l'incinération de leurs morts, l'inhumation était de règle chez les Sémites et ces deux pratiques funéraires coexistaient à Our et à Assour. Le savant orientaliste passe en revue les différentes mensurations que complète l'étude des types représentés sur les monuments. Les Asianiques, parmi lesquels il compte les Sumériens et les Hittites, sont des *brachycéphales;* les Sémites, des *dolichocéphales.* Le type amorrite assyrien, juif et arménien moderne, serait dû au croisement de ces deux types ethniques; le mélange de type sumérien au « nez en bec d'oiseau de proie » avec le type sémite au « nez rectiligne » comme celui des Arabes, se reconnaîtrait au profil de l'époque de Goudéa... Le type hittite est plus varié, les Hittites étant « un agrégat de peuples »; de même, le type syrien rappelle tantôt le type hittite ou l'arabe sémite. Le type amorrhéen est représenté au Musée du Louvre par un exemplaire provenant de Djabboul[1]; selon la Bible, ils seraient grands et blonds et les monuments égyptiens nous les représentent avec le profil sémite.

Trois races ont peuplé l'Asie antérieure : l'*homo nordicus,* l'*homo mediterraneus* (dont proviennent les Sémites qui semblent être venus de la Syrie du Nord

(1) *Syria*, t. VII, p. 336.

— Amourrou), l'*homo alpinus* dont les Asianiques font partie; ces derniers seraient descendus de Sibérie à la fin de l'époque quaternaire et se seraient répandus en Asie antérieure. De toutes les hypothèses sur le berceau des Sumériens, celle de l'Asie centrale est la plus séduisante; on admettrait « une marche en éventail de l'Elam à l'Hellespont ». Les langues sont réparties en trois groupes : 1° asianique (sumérien, gouti, élamite, vannite, cassite, mitannien, hittite); 2° sémitique (accadien, cananéen, phénicien — dont la plus ancienne inscription date de la fin du II[e] millénaire [1] — moabite, hébreu, araméen); 3° indo-européen (phrygien, scythe, perse) [2]. Elles sont écrites au moyen de signes qui sont pictographiques, syllabiques, comme les écritures anciennes cunéiformes ou hiéroglyphiques quand il s'agit du hittite; enfin, alphabétiques pour les langues cananéennes. Des tableaux comparatifs accompagnent cette étude.

L'aperçu très court que l'auteur nous donne sur l'histoire sera complété dans le second volume par une liste chronologique des événements en rapport avec les monuments. Au cours du IV[e] millénaire, la première région dont l'activité se révèle à nous est l'Élam; celle du bassin du Tigre et de l'Euphrate apparaît au III[e] millénaire et se divise en trois parties : Sumer au sud, Accad au centre, Assour au nord. Cette dernière contrée est d'abord sous l'influence de Sumer. Les villes de Sumer apparaissent comme autonomes, d'où des luttes locales où les guerres sont plutôt des razzias. Les listes donnent neuf villes qui furent des capitales. Vers 2900, Lougal-zaggizi d'Oumma fonde un empire sumérien qui sera renversé par les Amourrous d'Accad; leur roi Sargon y joindra la moyenne Mésopotamie et le pays d'Amourrou. Dès cette époque, une colonie sémite joue un rôle en Cappadoce. En Phénicie, Tyr est fondée et les Égyptiens sont maîtres à Byblos. Les Gouti, peuple sauvage du Zagros, envahissent le pays de Sumer-Accad, tandis que les Mitanniens envahissent l'Assyrie (Soubartou). Avec la III[e] dynastie d'Our, nous assistons à une renaissance et à la libération du pays de Sumer. Mais l'influence des Sémites devient plus profonde et la langue sémitique règne en maîtresse. Malgré des luttes incessantes, la première dynastie de Babylone englobera le pays depuis le golfe Persique jusqu'en Assyrie; les habitants de la ville d'Our, sous la poussée des Élamites, s'enfuient vers Harran et le clan d'Abraham atteint la Palestine. La dynastie babylonienne est renversée par les Hittites poussés par des tribus venues de l'Hellespont. Ils envahissent la Syrie et débordent en Égypte où des Sémites s'installent (les Hyksos); lorsque ces derniers sont chassés d'Égypte, la Syrie se trouve partagée entre les Égyptiens et les Hittites. En Babylonie, une tribu venue du Zagros, les Cassites, a pris le pouvoir. La correspondance d'El-Amarna nous renseigne

(1) L'auteur, par le terme « fin du deuxième millénaire », laisse entendre (p. 259) que l'inscription d'Ahiram n'est pas sûrement datée de l'époque de Ramsès II, mais qu'on ne peut cependant pas abaisser de beaucoup la date du XIII[e] siècle. C'est donc une opinion nouvelle, intermédiaire entre celle qui adopte le XIII[e] siècle et celle de M. Ed. Meyer qui propose le X[e] siècle.

(2) Il est cependant admis aujourd'hui que le hittite fait partie du groupe indo-européen.

alors sur le Mitanni, l'Assyrie, la Babylonie, etc. La lutte des Égyptiens et des Hittites se termine par un traité de paix, mais bientôt l'empire hittite s'effondre sous la poussée des peuples de la mer qui s'arrêteront au seuil de l'Égypte.

Au I[er] millénaire, nous entrons dans les périodes historiques pour lesquelles abondent documents écrits et monuments figurés.

Dans la religion, M. Contenau distingue deux étapes : celle de la religion asianique primitive et générale, puis la période de sémitisation. Sa position est définie par ces mots : « Il existe une religion primitive sumérienne dont les traits fondamentaux se retrouvent dans toute l'Asie antérieure. » L'auteur admet que « la croyance primitive de l'Asie occidentale à un principe créateur est plus près du monothéisme que les religions évoluées qui l'ont suivie ». A l'origine la divinité a été conçue comme un principe de sexe indéterminé, qui se dédoublera en un couple de dieux créateurs. Cette opinion est intéressante, mais l'auteur vise sans doute des temps fort reculés, car les documents que nous possédons ne permettent guère de songer à une religion se rapprochant du monothéisme. Le savant assyriologue admet que le fonds ancien de la religion sumérienne était animiste et qu'après avoir adoré « la force de création générale », on est parvenu aux principes particuliers. Sur les vases de la première Suse, le couple divin serait représenté par des attributs : la déesse par le serpent, le dieu par un instrument aratoire. Tandis que les dieux créateurs, la déesse-mère (ou la Terre-Mère) et le dieu de la fertilité, tantôt sous l'aspect d'Anou, le dieu Ciel, tantôt sous l'aspect d'En-lil (non pas seigneur de la Terre, mais dieu de l'Atmosphère), ont toujours la forme humaine, un grand nombre de divinités qui, dès l'époque historique, ont pris la forme humaine, ont gardé, pour rappeler leur origine, un animal ou un attribut. Des nombres sacrés représentaient aussi les differentes divinités. Le culte naturiste s'est appliqué également aux astres. Parmi les dieux de la fertilité, il faut citer le dieu-arbre Nin-Gish-Zi-Da et Doumou-Zi (Tammouz) qui devient le dieu de la végétation des céréales et dont la contre-partie est Osiris. Au Nord et au Nord-Ouest, le culte le plus répandu est celui de la Grande Déesse, de la Terre-Mère et du Grand Dieu analogue à En-lil ou à Bel, le Seigneur — qui a pris plus tard (?) le titre d'En-lil — (nous ne comprenons pas pourquoi il serait un dieu Terre). Il se manifeste sous deux aspects : Teshoub (ou Tarkou), ou sous celui d'un dieu plus jeune identique à Tammouz. Le docteur Contenau nous présente la religion sémitique comme « essentiellement polythéiste et comme une suite de la religion sumérienne » où s'introduisent les concepts philosophiques. Les Sémites auraient emprunté aux Asianiques le culte des *bétyles*. En Phénicie et en Syrie, la figure dominante du Panthéon est Ashtart (Astarté), dont le bétyle est le symbole préféré jusqu'à l'époque romaine. Quant aux sacrifices des premiers-nés, d'origine cananéenne, les Hébreux les remplacèrent par une offrande.

En considérant les rapports entre la religion des Égéens et celle des peuples d'Égypte et de Mésopotamie, on émet l'hypothèse que « les Crétois et les Sumé-

riens sont les descendants d'un même bloc de peuples... Ce bloc sera-t-il rattaché un jour à celui des Indo-Européens ?... »

La seconde partie étudie l'histoire de l'Art dans l'ordre chronologique et en suivant les divisions géographiques. « L'art de l'Asie occidentale est un art religieux... qu'il s'agisse de l'Élam ou du pays de Canaan... son expression typique se trouve dans l'art archaïque de Sumer, dont tous procéderont. » M. Contenau remarque, en ce qui concerne les céramiques de Suse, que seul le style dit I *bis* serait représenté dans toute l'Asie occidentale alors que les styles I et II n'existeraient qu'à Suse seulement. La fin de la couche II coïncide avec les monuments archaïques de Sumer que l'auteur étudie ensuite par catégories jusqu'à l'époque des successeurs d'Our-Nina.

L'illustration est très abondante (357 figures), mais son utilisation est rendue difficile du fait qu'elle ne correspond pas aux chapitres.

Ce volume est complété par une bibliographie des « travaux d'intérêt général » suivie d'une bibliographie détaillée se rapportant aux sujets traités par chapitre; c'est dire son importance. Le lecteur s'y reportera avec profit.

Cet ouvrage embrasse ainsi toute l'archéologie orientale qui, depuis les travaux de Perrot et Chipiez, a fait de si grands progrès. Il vient à son heure pour mettre le lecteur au courant des acquisitions principales faites dans ce domaine.

Maggie Rutten.

James Henry Breasted. — **Histoire de l'Égypte** depuis les temps les plus reculés jusqu'à la conquête persane. Traduit de l'anglais. Préface de Jean Capart. Deux vol. in-8° de xvi et 633 pages, avec 186 fig. et 12 cartes. Bruxelles Vromant, 1926.

M. Jean Capart, conservateur en chef des Musées Royaux du Cinquantenaire à Bruxelles, a été bien inspiré de mettre à la portée du grand public de langue française ce « classique » de l'égyptologie, que constitue l'Histoire de l'Égypte du professeur Breasted. Le succès de ce livre tient à l'art avec lequel l'auteur sait présenter son sujet, mais sa valeur repose sur l'utilisation constante des sources. M. Breasted, avant de faire œuvre d'historien, a commencé par publier les textes historiques sous le titre d'*Ancient Records*.

On est surpris que, dans sa préface à la traduction, M. Capart témoigne de l'inclination pour la chronologie longue, au point de faire grief à M. Breasted d'avoir résolument adopté la chronologie courte. Certes, les spéculations des spécialistes en chronologie fourniront encore matière à de nombreux mémoires se rectifiant les uns les autres; mais, au-dessus de ces essais, il y a les synchronismes apportés par les découvertes opérées en dehors de l'Égypte. Que ce soit en Crète ou à Byblos, les observations archéologiques conduisent toujours à la condamnation de la chronologie longue.

L'illustration, parfaitement choisie, ajoute à l'attrait de cet ouvrage où abondent les renseignements précis sur la Syrie, notamment à l'occasion des expéditions militaires des Pharaons, qui sont suivies pas à pas.

R. D.

Henri Gauthier. — **Dictionnaire des noms géographiques contenus dans les textes hiéroglyphiques**, tome V. Un vol. in-4° de 236 pages. Le Caire, Société royale de géographie d'Égypte, 1928.

Avec une rapidité qui fait autant d'honneur à l'imprimeur qu'à l'auteur, cet ouvrage s'achemine vers une heureuse terminaison : le tome VI épuisera l'énorme matériel mis en œuvre par M. Henri Gauthier avec une aisance surprenante. Puis viendront les index qui donneront à cet ouvrage toute sa valeur pratique.

Voici les observations inspirées par un premier examen, que nous soumettons à l'auteur, en nous limitant, bien entendu, aux régions asiatiques.

P. 5. La séparation en deux termes du nom lu jusqu'ici *sprtrgss* est fort intéressante, car le premier *spr* peut s'identifier avec une ville de Syrie qui, au temps de Shuppiluliumash, passa de la domination mitannienne sous la domination hittite et qui apparaît dans un texte hittite sous la forme *shipri*. Nous avons proposé de l'identifier avec Séfiré (1), au S.-E. d'Alep, où un sondage effectué par M. Brossé a fait apparaître une importante installation du IIe millénaire avant notre ère. Quant au second terme, il est mentionné sous la forme Ṭourgas par Sévère d'Antioche, comme un village voisin d'Apamée sur l'Oronte (2).

P. 66. Pourquoi l'identification de Sekmem avec Shekem, que nous appelons Sichem, serait-elle phonétiquement impossible ?

(1) Voir *Syria*, IX (1928), p. 170.

(2) Voir notre *Topographie historique de la Syrie*, p. 208.

P. 101. A notre avis (*Topogr. hist.*, p. 93 et 106) l'identification de Shabtoun du poème de Pentaour avec Ribla ne paraît pas justifiée. L'itinéraire que suppose cette identification, ne saurait être admis par ceux qui ont parcouru le pays.

P. 105. M. Gauthier a très exactement résumé les hypothèses émises sur les Shardina. Nous aurons l'occasion de reprendre ailleurs cette question, trop complexe pour être exposée en deux mots.

P. 163. A propos de Qizwadna ou Qizwatna, il faut noter une troisième hypothèse, adoptée notamment par Ed. Meyer, et qui nous paraît la plus probable, d'après laquelle cette région serait constituée par une partie du Pont (région de Comana) et une partie de la Cappadoce qui, suivant une remarque de Hommel, en conserverait même le nom.

P. 180-181. Le résumé des opinions sur l'emplacement de la région « Qedem » est instructif. Nous savons aujourd'hui que les régions de la Syrie en bordure du désert étaient le siège de populations actives. Byblos était le port où l'on débarquait pour se rendre par la vallée de l'Éleuthère dans la région de l'Émésène qui est visée par le terme de *Qedem*, cor-correspondant au *Nuqudina* assyrien.

P. 181. A propos de Qadesh sur l'Oronte (Tell Nebi Mend) on ne peut dire « c'est la biblique Qedesh », car la Bible n'en fait pas mention. La correction proposée par Joseph Halévy à II *Samuel*, XXIV, 6 et acceptée par Maspero n'est pas admissible; cf. *Topogr. hist.*, p. 104, note 5.

P. 209. Le pays keshkesh ou koshkesh, à placer en Asie Mineure, ne serait-il pas celui qu'on trouve dans les textes hittites sous la forme Gashgash ou Gashga ?

Des additions et corrections tiennent

cet ouvrage au courant des dernières publications.

R. D.

ALBRECHT GÖTZE. — **Das Hethiter-Reich.** Seine Stellung zwischen Ost und West (*Der Alte Orient*, 27, 2). In-8° de 46 pages. Leipzig, Hinrichs, 1928.

Historien et éditeur des textes de Boghaz-Keui, l'auteur résume très utilement et avec clarté le développement de l'empire hittite d'après les documents publiés récemment. Cette histoire embrasse le deuxième millénaire avant notre ère et se divise en trois périodes : l'ancien empire hittite depuis environ 1900 avant notre ère jusque vers 1650, puis une période de déclin complet, déterminé sans doute par les divisions intérieures et dont la durée est d'environ deux siècles, enfin, le nouvel empire hittite vers 1450 jusque vers 1200.

Le point fixe de cette chronologie, à son début, est fourni par le raid des Hittites sur Babylone qui amène vers 1750 la chute de la première dynastie babylonienne.

Une conséquence immédiate est d'écarter tout rapprochement entre les Hyksos et les Hittites, puisque l'activité des premiers se place précisément au moment où les seconds disparaissent de la scène politique. M. Götze reprend l'hypothèse d'un grand empire Hyksos dont le centre serait le Mitanni et qui s'étendrait depuis Kerkouk jusqu'en Égypte, en Crète et en Asie Mineure.

Si l'on parvenait à s'entendre sur la position géographique de nombreux toponymes tels qu'Arzawa, etc..., nous aurions dès maintenant un tableau très complet et précis de l'activité des principaux rois hittites.

R. D.

F. CHAPOUTHIER et J. CHARBONNEAUX. — **Fouilles exécutées à Mallia.** Premier rapport (1922-1924) (*Études crétoises*, t. I). Un vol. in-4° de 63 pages avec 36 planches. Paris, Paul Geuthner, 1928.

Ce premier rapport expose le résultat des premières recherches effectuées à Mallia, en Crète, à l'est de Cnosse, par MM. Hazzidakis, qui a découvert le site, L. Renaudin, J. Charbonneaux et F. Chapouthier.

Il s'agit d'un palais minoen, disposé comme à Cnosse et à Phaistos, autour d'une cour rectangulaire centrale. Le rapport qui vient de paraître étudie la région ouest de cette installation princière.

La façade ouest offre les dispositions habituelles aux architectes minoens : mur en beaux blocs posés sur un socle débordant ; redans plus accentués qu'à Cnosse et à Phaistos. Une entrée au nord, encore mal déterminée, conduit à un portique ; une autre entrée à l'ouest mène à un large couloir, probablement hypètre, qui divisait en deux toute cette région ouest, lui distribuant l'air et la lumière.

Le rez-de-chaussée, dont le plan est rationnel dans sa complexité et toujours ingénieux, était surmonté d'une importante superstructure en brique et bois, qui s'est totalement effondrée au cours de l'incendie final. Cette catastrophe est fixée par les auteurs du premier rapport tout au début du Minoen Récent I, donc vers le milieu du XVIe siècle avant notre ère. Le palais tel qu'on le relève aujourd'hui remonte donc au Minoen moyen et même, dans ses parties essentielles, au Minoen moyen I. Il correspond aux palais primitifs de Cnosse et de Phaistos dont on saisit quelques éléments seule-

ment, car les palais édifiés au Minoen moyen II ont amené la destruction des installations primitives. A Mallia, au-dessous du palais actuel, dont le plan est très net, on a relevé des traces certaines d'un premier établissement remontant au Minoen ancien II.

Ainsi apparaît l'intérêt tout particulier des fouilles de Mallia : elles nous mettent en présence de constructions antérieures à celles de Cnosse et de Phaistos.

La région ouest du palais est constituée par une série de quartiers ou *insulae* : ceux que nous voyons, au rez-de-chaussée, ne constituent évidemment pas l'habitation même du prince. Le rez-de-chaussée du quartier VI paraît réservé au culte. La *loggia* VI, 1, à laquelle on accède de trois côtés par des escaliers, conserve une base d'autel ou de table à libations. Dans la pièce voisine VI, 2, on a découvert un ensemble d'armes dont le prince ou l'officiant se paraient (1).

Dans le quartier III, vers l'entrée nord, ont été trouvés « de nombreux objets en terre cuite, notamment des médaillons, des barres, des tablettes couvertes d'inscriptions hiéroglyphiques ou linéaires, des empreintes de sceaux, des fragments provenant de petits vases ornés d'un quadrillage incisé sur le col et dont l'un porte sur la panse deux signes hiéroglyphiques ». Cette trouvaille fera l'objet d'une publication spéciale.

Les découvertes du Mallia sont exposées avec clarté et sobriété ; l'exécution matérielle de ce volume mérite également tout éloge. R. D.

(1) Voir *Syria*, VIII (1927), p. 181, à propos de la publication qu'en a faite M. Charbonneaux dans les *Monuments Piot*. Voir aussi PAUL COUISSIN, *Revue archéol.*, 1928, I, p. 257.

A. E. REMOUCHAMPS. — **Griechische Dolch- und Schwertformen**. Ein Beitrag zur Chronologie der Europäischen Bronzezeit. In-4° de 56 pages. Leyde, Brill, 1926.

L'auteur répartit en 18 types les poignards et épées du monde grec et les classe chronologiquement. Les plus anciens types sont fournis par les poignards chypriotes à longue soie. Puis vient le poignard à soie très courte et deux rivets, connu notamment à Amorgos. Un poignard de ce type s'est rencontré à Nagada ; mais M. Remouchamps ne peut admettre qu'il remonte au Ve millénaire comme le propose M. Flinders Petrie, ni même vers la fin du IVe si l'on adopte la chronologie courte.

Il est nécessaire d'appeler l'attention des archéologues sur l'importance de ces classements ; les problèmes qu'ils soulèvent ne se résoudront que par des observations précises qui, jusqu'ici, ont à peu près fait défaut. On doit aussi considérer que les fondeurs ont essayé plusieurs formes, et qu'une même localité fournit des types assez différents. Il faut tendre à étudier et reproduire des collections d'armes aussi complètes que possible.

R. D.

DITLEF NIELSEN, FR. HOMMEL et N. RHODOKANAKIS. — **Handbuch der altarabischen Altertumskunde**. Tome I : *Die Altarabische Kultur*. Un vol. in-4° de VIII et 272 pages. Copenhague, A. Busck ; Paris, Geuthner ; Leipzig, Harrassowitz, 1927.

La publication entreprise par M. D. Nielsen, qui s'est assuré la collaboration de

MM. Hommel et Rhodokanakis, répond à une nécessité, et elle a reçu déjà le meilleur accueil des milieux orientalistes. Elle s'annonce comme très importante.

Un premier chapitre (Nielsen) retrace l'histoire des découvertes en Arabie et donne un aperçu du matériel archéologique.

L'auteur a eu l'excellente idée de reproduire les itinéraires de Niebuhr, remarquablement complets, de Joseph Halévy et de Ed. Glaser. M. Fr. Hommel s'est réservé le soin de retracer l'histoire de l'Arabie méridionale. M. Rhodokanakis expose la vie politique et sociale des États de l'Arabie méridionale. M. A. Grohmann résume nos connaissances archéologiques. Enfin, M. Nielsen consacre un long exposé à la religion des anciens habitants de l'Arabie. Des index très soignés permettent de se reporter facilement au texte et 76 figures constituent un précieux complément.

R. D.

STÉPHANE GSELL. — **Histoire ancienne de l'Afrique du Nord.** Tome VII : *La République romaine et les rois indigènes.* Un vol. in-8° de 312 pages. Paris, Hachette, 1928.

Dès maintenant, on peut assurer que le plus beau monument destiné à commémorer en Algérie le centenaire de 1830, sera *l'Histoire ancienne de l'Afrique du Nord,* de M. Stéphane Gsell. Le savant professeur au Collège de France applique une méthode historique rigoureuse et pleine. Certes, il aboutit à une « synthèse » ; mais par la collection complète des faits et des documents, leur habile coordination et un jugement lumineux. L'art de M. Gsell est celui d'un grand historien ; il se tient aussi loin du « manuel » que des dissertations imprécises et verbeuses.

Le tome VII se compose de deux parties. La première examine l'état et l'organisation de la province d'Afrique créée en 146 av. J.-C. : gouverneurs, villes libres, sujets, citoyens romains, condition des terres. Rome ne cherche pas à faire entrer les Africains dans la famille romaine ; elle ne constitue pas non plus en Afrique un peuplement important de Romains. Le rapprochement entre Latins et les habitants des villes ou les indigènes des campagnes s'établit mal. « Cicéron qualifie les uns et les autres de *Poeni,* nom que les Romains avaient appris à détester. Pour d'autres, les indigènes étaient des Libyphéniciens. Car c'est alors qu'on leur applique ce terme, qui avait d'abord désigné les colons phéniciens des côtes de la Libye. Manière d'indiquer que ces Libyens étaient devenus Phéniciens par la langue et par les mœurs. »

La seconde partie de l'ouvrage concerne les rapports de Rome avec les rois africains, et notamment avec Jugurtha.

R. D.

JOHS. PEDERSEN. — **Inscriptiones semiticæ collectionis Ustinowianæ** (*Symbolæ Osloenses*, fasc. supplet. II). In-8° de 70 pages. Oslo, 1928.

La collection, que le baron Ustinow avait réunie au cours d'un long séjour à Jaffa, est aujourd'hui dispersée (1). Les inscrip-

(1) Il est dit que le Louvre a négligé cette collection. Ce n'est pas exact, puisque j'ai été envoyé en mission auprès de M. von Ustinow, avant la guerre, pour en négocier l'achat. Les prétentions du propriétaire, qu'ont dû éprou-

tions ont été acquises par le Musée ethnographique de l'Université d'Oslo et leur publication est échue à M. Pedersen qui s'en est acquitté avec un soin qui relève l'intérêt de ces textes.

Ce sont d'abord sept inscriptions juives provenant du cimetière juif de Jaffa que M. Clermont-Ganneau découvrit en 1873, lors de la mission que lui confia le Palestine Exploration Fund. La première mentionne un fils du rabbi Tarphon, peut-être le contemporain de R. Aqiba. Dans ce cas, le texte daterait du milieu du second siècle de notre ère. La fin de la deuxième ligne de ce texte ne paraît comporter ni la mention de Jaffa, peu vraisemblable puisque le texte en provient, ni celle de Loud (Lydda), impossible paléographiquement. La lecture de Clermont-Ganneau et de Euting nous paraît s'imposer.

Une inscription samaritaine, qui sort des rédactions habituelles, est datée de 400 de l'Hégire (1009-1010 de notre ère). Le lot compte encore une inscription syriaque et une trentaine de textes arabes attentivement étudiés.

R. D.

Carlo Conti Rossini. — **Storia d'Etiopia.** Parte prima : Dalle Origine all'avvento della dinastia Salomonide (*Africa Italiana*, III). Un vol. in-4° de 343 pages et LXX planches. Milan, A. Lucini, 1928.

Le savant orientaliste présente dans ce premier volume toute l'histoire ancienne de l'Éthiopie.

Une longue introduction mentionne les érudits et explorateurs qui se sont occupés de ce pays dont il est donné un rapide exposé géographique. L'histoire remonte bien au delà des documents éthiopiens, grâce aux textes égyptiens.

Il est impossible d'échapper aux rapports qui lient l'Éthiopie à l'Arabie méridionale, aussi trouvera-t-on dans cet ouvrage un résumé particulièrement compétent de la civilisation minéo-sabéenne, dite plus communément himyarite. La population venue de cette région a constitué en Éthiopie la classe dirigeante, tandis que les indigènes ont été réduits en vassalité.

L'histoire du royaume d'Aksum, jusqu'au milieu du IV[e] siècle, amène naturellement l'auteur à exposer les cultes de ce royaume et l'introduction du christianisme. Adopté d'abord par la Cour éthiopienne, vers le milieu du IV[e] siècle, ce dernier ne fit pas grand progrès tout d'abord. M. Conti Rossini donne d'excellentes raisons pour attribuer la pénétration du nouveau culte dans le peuple, à partir de la seconde moitié du V[e] siècle, à l'action des missionnaires étrangers, pour la plupart syriens et aux commerçants syriens. Nombre de mots éthiopiens concernant l'église et la liturgie sont d'origine syriaque. Les Saintes Écritures furent traduites du grec en éthiopien ; mais le grec était la langue officielle de l'empire en Orient et communément usitée dans les églises de Syrie, d'Asie Mineure et d'Égypte. Tout d'abord les chrétiens d'Éthiopie durent se servir de textes grecs. Quand on en vint à les traduire en éthiopien et que se posèrent les difficultés de transcription, celles-ci furent résolues suivant le système syriaque. Aussi n'est-il pas surprenant que le traducteur éthio-

ver également les acquéreurs norvégiens, ont empêché cette acquisition et aussi le fait qu'elle ne pouvait être que partielle.

pien n'ait pas suivi la recension Alexandrine, adoptée par les églises d'Égypte, mais une autre recension répandue dans les églises syriennes occidentales.

On trouvera encore le détail des relations avec les rois himyarites et l'islamisme naissant. Après le VIIIe siècle, l'isolement de l'Éthiopie et les invasions consomment la décadence du pays. La dynastie des Beni Nagiah et la dynastie Zagué terminent cette première partie qui constitue un exposé magistral.

R. D.

André Piganiol. — **La Conquête romaine** (*Peuples et civilisations*, III, sous la direction de L. Halphen et Ph. Sagnac). Un vol. in-8° de 512 pages. Paris, Alcan, 1927.

M. Piganiol a écrit un livre digne du sujet qui lui était dévolu. L'Orient asiatique est sans cesse présent dans cette histoire, qu'il s'agisse de la colonisation phénicienne ou de la venue des Étrusques. Que Rome l'ait voulu ou non, dès l'instant qu'elle représentait une grande puissance européenne, elle devait se trouver aux prises avec les peuples d'Asie. D'abord avec l'empire qu'ils avaient fondé en Afrique du Nord et d'où ils tentèrent de se répandre en Europe; puis avec l'Égypte qui faillit, grâce à Antoine, balancer la puissance romaine; même plus tard avec Palmyre.

Rome ne pouvait manquer de s'installer en Syrie pour y monter la garde du bassin méditerranéen. L'historique de la *Frontière de l'Euphrate*, qu'on doit à M. Chapot, illustre l'effort considérable que l'empire romain a dû consentir pour que la paix romaine soit effective dans la Méditerranée. L'expédition d'Alexandre avait été une épopée merveilleuse; mais ses successeurs ne surent maintenir leur position et, après la défaite de Crassus, la lutte pour la frontière de l'Euphrate prit un caractère grave. Le jour où on n'y put suffire, déchaîna les pires catastrophes.

M. Piganiol arrête son exposé à la fin de la République romaine; mais déjà on pressent la crise religieuse et sociale qui, venue d'Orient, secouera le monde romain tout entier.

R. D.

H. Lammens. — **L'Arabie occidentale avant l'Hégire**. Un vol. in-8° de 344 pages. Beyrouth, Imprimerie Catholique, 1928.

Le savant arabisant a eu l'excellente idée de grouper sous un titre commun six études, parues dans divers recueils et qui n'avaient pas été tirées à part. La série de ces études doit être complétée par *Les Sanctuaires préislamiques dans l'Arabie occidentale, Mélanges de l'Université Saint-Joseph* de Beyrouth (X, fasc. 2, 1926). Voici les titres des six chapitres : Les Chrétiens à la Mecque, à la veille de l'hégire ; Les Juifs à la Mecque, à la veille de l'hégire ; Le culte des bétyles et les processions religieuses chez les Arabes préislamites; Le caractère religieux du « tar » ou vendetta chez les Arabes préislamites; Les Ahabis et l'organisation militaire de la Mecque, au siècle de l'hégire; L'ancienne frontière entre la Syrie et le Hidjaz; Notes de géographie historique.

Toutes ces études fourmillent de renseignements précieux puisés directement aux sources. Pour en souligner l'intérêt, nous relèverons deux points.

Dans le premier chapitre, le P. Lammens s'attache à réfuter l'opinion de Well-

hausen d'après laquelle ce n'est pas le judaïsme, mais la religion chrétienne qui a exercé une influence prépondérante sur les débuts de l'Islam. Le P. Lammens reprend ainsi la définition de Renan dans *Marc-Aurèle*, concluant que l'Islam est « une édition du judaïsme, accommodé au goût des Arabes ». Pour éviter toute méprise, il faut observer que le savant arabisant ne s'occupe ici que de l'Islam tout à ses débuts.

C'est encore la critique des opinions de Wellhausen qui est le point de départ des renseignements groupés sur les bétyles et les processions religieuses chez les Arabes préislamites : « Les yeux fermés, dit le P. Lammens, Wellhausen et son école ont passé à côté de ces innombrables débris de paganisme arabe. » Il est certain que bien des points de vue sont rectifiés ici et ce chapitre nous semble le plus intéressant et le mieux ordonné de tout le volume. Les exemples fournis du transport des divinités par la tribu sont décisifs et l'auteur en donne un exemple archéologique d'après l'étude que M. Cumont a consacrée à une terre cuite figurant deux divinités assises dans une litière avec baldaquin ou *qobba* transportée par un chameau. Les terres cuites étudiées par M. Cumont « attestent l'existence de processions religieuses à dos de chameau, pratique confirmée par le récit de la bataille d'Oḥod, enfin par l'interprétation rationnelle des termes rituels de *mas'ā*, *ifāḍa*, *ṭawāf*, lesquels impliquent l'idée d'évolutions processionnelles pendant la période du *ḥadjdj*. »

Le P. Lammens définit avec une remarquable précision la *qobba* rituelle plus petite que la tente et s'en distinguant par son sommet arrondi, par la couleur adoptée (le rouge), par la matière qui est le cuir.

Les biblistes trouveront là, bien que le P. Lammens n'aime guère ces rapprochements et les évite, une documentation de premier ordre.

R. D.

André Grabar. — **La peinture religieuse en Bulgarie**. Un vol. de texte in-4° de XXII, 396 pages, avec 44 figures et une carte; et un album de 64 planches hors texte en phototypie. Préface de G. Millet. Paris, Paul Geuthner, 1928.

Le travail de M. Grabar s'étend aux peintures murales, datant du VIe au XVIe siècle, réparties sur le sol de la Bulgarie actuelle. L'auteur donne tout d'abord un bref aperçu des conditions dans lesquelles se développe l'activité artistique de ce pays, puis il justifie par des considérations générales sur l'évolution de la peinture byzantine les divisions adoptées dans l'exposition du sujet.

La première partie du livre est intitulée : Peintures byzantines. M. Grabar entend par là celles qui ne doivent rien au génie bulgare. Elles peuvent être groupées en deux catégories distinctes : d'une part les peintures pré-iconoclastes, de l'autre celles des XIe-XIIe siècles. Dans le premier groupe figure l'église de Perushtica, qui apporte une contribution précieuse à l'étude d'une période fort mal connue pour laquelle on en était réduit jusqu'ici aux fresques de Baouit et de la caverne de Latmos. L'ensemble du décor de Perushtica, que M. Grabar décrit et étudie minutieusement, est l'objet de remarques et de comparaisons ingénieuses relatives aux sujets traités et à leur in-

terprétation aussi bien qu'à la technique. L'auteur en déduit des enseignements généraux sur l'art monumental de Constantinople au VIIe siècle : ces peintures attestent, en même temps que la vitalité de l'art hellénistique, une influence alexandrine des plus significatives, notamment dans les grandes compositions narratives réparties en zones parallèles et dans l'emploi d'une gamme de couleurs claires et transparentes. Elles annoncent ainsi l'art constantinopolitain des XIe et XIIe siècles dont elles contiennent en germe les éléments caractéristiques.

La fureur iconoclaste et les invasions barbares justifient l'absence de monuments du VIIe et du VIIIe siècles. Ils manquent également pour le IXe et le Xe. Il faut descendre jusqu'au début du XIe siècle pour retrouver, sur le sol bulgare, de nouvelles manifestations de l'art de Byzance contemporain, cette fois, des empereurs macédoniens et des Comnènes. M. Grabar décrit les peintures de l'église-ossuaire de Batshkovo et analyse les différents sujets traités : Purification, Baptême, Résurrection de Lazare, Entrée à Jérusalem, Mise au tombeau, Dormition, Eucharistie, Vision d'Ézéchiel, Jugement dernier, etc... Si ces fresques se rattachent par certains côtés aux plus anciennes décorations chrétiennes, elles sont surtout caractéristiques de l'art byzantin des XIe et XIIe siècles. On y trouve, comme en littérature, l'influence des idées antiquisantes, de cet *humanisme byzantin* fait de mesure et d'équilibre, mais qui, par son goût excessif pour la symétrie et l'ordonnance, aboutira à la sécheresse et à la stérilité. Les fresques de l'église Saint-Georges à Sofia et celles de l'église de Boiana (1re couche) ajoutent quelques éléments à notre documentation sur cette époque.

En 1186-87 est fondé le second empire bulgare avec Tirnovo comme capitale et, au XIIIe siècle, un art aristocratique se développe à Tirnovo et dans tout le pays. Il est vraisemblable qu'il bénéficia de la venue d'artistes grecs fuyant Constantinople dévastée par les Croisés, mais il n'en demeure pas moins que les productions de cette époque offrent des éléments proprement bulgares qui prouvent l'existence d'une école nationale. C'est à l'étude de ces monuments que M. Grabar consacre la seconde partie de son ouvrage. Les peintures de l'église des quarante Martyrs de Tirnovo et celles des chapelles de la « Trapezica », dans la même ville, donnent une idée assez précise de cet art *tirnovien*, mais c'est la décoration de l'église de Boiana, beaucoup mieux conservée, qui permet d'en fixer les caractères exacts. M. Grabar avait donné précédemment une monographie de cette église (*Boiana*, Sofia, 1924). Il reprend ici l'étude de ses fresques, dont certaines, comme la Crucifixion (cf. pl. XII de l'album) pourraient soutenir la comparaison avec les meilleures compositions byzantines des siècles antérieurs (XIe et XIIe siècles). Mais le fond byzantin a été vivifié par le talent du peintre qui, sans manquer à la réserve traditionnelle, témoigne d'un véritable effort vers le naturalisme. A côté de figures comme celles du tsar Constantin et de la tsarine Irène (pl. XX), représentés suivant les thèmes conventionnels, d'autres, comme celles de Kalojan et de Desislava (pl. XXI), sont de véritables portraits. Les vêtements sont reproduits avec leurs détails singuliers, avec leurs ornements étrangement bigar-

rés et compliqués; les éléments architectoniques correspondent à des réalités et il n'est pas jusqu'à certains gestes d'élégance et de coquetterie que le peintre n'ait observés et traduits. D'ailleurs, à Boiana comme à Tirnovo, la peinture à la détrempe a remplacé la technique de la fresque byzantine. Le procédé, infiniment plus souple, a permis à l'artiste d'enrichir sa palette, de multiplier les nuances et d'obtenir des modelés sans sécheresse : cette technique a servi, de la manière la plus heureuse, une conception naturaliste qui n'est point sans analogie avec l'art occidental de la même époque.

Dans une troisième partie, l'auteur passe en revue les décorations bulgares du XIVe et du XVe siècles. Il examine d'abord les monuments où réapparaissent les formules archaïques de l'art préiconoclaste. Dans le monastère de Zemen et dans les ruines d'une église voisine de Ljutibrod, on observe la persistance de procédés apparentés aux anciennes traditions byzantines qui, sans doute, se maintinrent vivaces dans l'art populaire. A côté de ces œuvres de style archaïsant apparaissent, beaucoup plus nombreuses, celles qui attestent une étroite dépendance à l'égard de Byzance. La décoration des églises rupestres de la Bulgarie du Nord, celle de la coupole de Saint-Georges de Sofia, celles de l'église de Bérende, de l'église de Saint-Pierre-et-Paul à Tirnovo, celles du monastère de Batshkovo et de l'église Saint-Jean de la Mer à Mesembrie sont autant d'œuvres habiles, vigoureuses et pathétiques, souvent expressives et parfois brutales, mais où rien ne subsiste de la tendance naturaliste du XIIIe siècle. Ce sont là des compositions à la fois décoratives et grandiloquentes puisant leur inspiration dans une documentation surabondante; œuvres de rhéteurs et d'érudits qui ne voient dans l'ancien art chrétien qu'un répertoire de formules toutes prêtes et qui, plutôt que d'interpréter la nature, préfèrent traduire par des images allégoriques et mystiques les dogmes, les prières et les symboles liturgiques.

Dans la Bulgarie occidentale, des peintures du XVe siècle participent à la fois de ces deux écoles, l'une populaire et l'autre savante : à Kalotino, à Dragalevci, à Boboshevo, à Orlica, les motifs archaïques subsistent parmi les thèmes byzantins traités d'ailleurs sans distinction par des exécutants médiocres.

Les peintures du monastère de Poganovo — aujourd'hui en territoire serbe — datées de 1500, marquent une dernière étape de la peinture bulgare. On y observe, en même temps que la persistance de certains procédés de l'art hellénistique, la présence des types iconographiques qu'utilisera encore l'art du XVIe et du XVIIe siècle. Fait singulier : c'est à l'Italie du XIVe siècle que les artistes empruntent, par ailleurs, certains éléments de cette esthétique nouvelle. Mais cette combinaison curieuse de formules byzantines traditionnelles et de motifs italiens n'est qu'un phénomène isolé et sans lendemain dans l'histoire de la décoration balkanique. Poganovo marque à la fois le dernier effort et la fin de la grande peinture bulgare.

Le très bel ouvrage de M. Grabar est présenté sous une forme typographique impeccable et illustré d'un choix excellent de croquis explicites et de planches bien venues. L'auteur, qui fut attaché au musée de Sofia, a pu, au cours de diverses missions en Bulgarie, recueillir sur place

de nombreux documents inédits. Son œuvre est fondamentale, non seulement pour l'étude de l'art bulgare, mais pour les recherches byzantines en général. On y sent le souci constant de ne rien laisser dans l'ombre et de montrer l'enchaînement des faits à l'aide de rapprochements multiples. Toutes les questions relatives à l'évolution de la peinture monumentale en Orient sont traitées avec une conscience extrême, servie par une vaste et solide érudition. Les analyses et les descriptions sont autre chose qu'un froid catalogue : elles permettent à l'auteur d'affirmer, avec de rares qualités de sensibilité, une vive compréhension de l'œuvre d'art.

Le livre est écrit en un style clair, élégant et précis qui montre à quel degré M. Grabar, d'origine russe, mais naturalisé français, s'est assimilé la langue de sa nouvelle patrie. Son œuvre, fruit de nombreuses années de labeur, vaut autant par la discipline rigoureuse dont elle témoigne que par le talent qui s'y manifeste.

Albert Gabriel.

Georges Salles et Marie-Juliette Ballot. — **Les collections de l'Orient musulman** (Musée national du Louvre). Un volume 18 × 13,5 de 80 pages et 25 planches. Paris, Musées nationaux, 1928.

Il est naturel qu'on multiplie à l'usage du public, toujours plus avide de s'instruire dans les Musées, les moyens d'information. C'est pourquoi, à côté des deux beaux albums illustrés que M. Gaston Migeon a donnés sur l'*Orient musulman* au Louvre (1922), et en attendant le Catalogue critique en préparation, il sera particulièrement utile d'offrir aux visiteurs un guide où l'essentiel des renseignements est condensé sous une forme très claire.

Après une préface de M. Marquet de Vasselot qui expose le développement assez récent de cette série, les auteurs donnent une brève notice historique sur l'Islam et ses dynasties, puis ils examinent la miniature, la sculpture, le métal, la céramique, les verres et cristaux de roche, les tapis et les tissus.

Bernhard Seyfert. — **Geschichte im Bilde**. Ein kulturgeschichtliches Bilderbuch für Schule und Haus. 5e édition complètement remaniée. I. Teil : Von der Urzeit bis zum Ende der Antike. Un vol. cart. in-4° de 122 pages et 382 figures, Halle (Saale), Buchhandlung des Waisenhauses, 1928.

Le sous-titre note exactement l'intention dans laquelle ce volume a été très judicieusement composé. Les reproductions sont généralement bonnes, plusieurs très bonnes. Le texte qui les accompagne donne des indications précises.

Naturellement la Grèce et Rome occupent la plus grande place de cet album historique; mais l'Orient n'est pas oublié et, en tout cas, représenté par des monuments caractéristiques.

Gabriel Ferrand. — **Introduction à l'astronomie nautique arabe** (Bibliothèque des géographes arabes, I). Un vol. in-8° de XII et 272 pages. Paris, Paul Geuthner, 1928.

Bien que ce premier volume traite souvent de questions plus astronomiques

que géographiques et réédite un volume déjà paru dans une autre collection (t. III des *Instructions nautiques et routiers arabes et portugais des XVe et XVIe siècles* — ce qui, au point de vue bibliophile, n'est pas à recommander), cependant les souscripteurs à l'intéressante « Bibliothèque des géographes arabes » ne regretteront pas de posséder ce recueil de documents, diligemment réunis par M. Ferrand et ayant trait à l'astronomie nautique : I, Note on the nautical instruments of the Arabs, par James Prinsep; II, A brief notice of some contrivances practised by the native mariners of the Coromandel coast, etc., par le capitaine H. Congreve; III, L'origine de la rose des vents et l'invention de la boussole, par L. de Saussure; IV, Commentaire des Instructions nautiques de Ibn Majid et Sulayman al-Mahri, par L. de Saussure; V, Les mu'allim Ibn Majid et Sulayman al-Mahri.

Fr. Charles-Roux. — **Les échelles de Syrie et de Palestine au XVIIIe siècle** (Bibl. archéologique et historique, t. X). Un vol. in-4° de 224 pages avec 27 planches. Paris. Paul Geuthner, 1928.

Ministre plénipotentiaire ayant eu l'occasion d'inspecter les consulats d'Orient et ayant eu accès à des sources peu accessibles, l'auteur, qui a déjà publié plusieurs volumes concernant l'Orient, était particulièrement désigné pour retracer l'histoire de ce qu'on peut appeler le monopole du commerce français en Syrie et Palestine pendant le XVIIIe siècle. Il fallait, en effet, quelqu'un du métier pour se reconnaître au milieu de cette organisation particulière qui s'inscrivait en marge des lois françaises aussi bien que des lois turques et que la tourmente révolutionnaire emporta comme une des prérogatives royales les plus contraires aux idées de liberté. Par un singulier retour de l'esprit humain qui, décidément, tourne dans un cercle bien étroit, nos contemporains révolutionnaires inscrivent dans leur programme la restauration de l'organisation Louis quatorzième renforcée par leur expérience doctrinale.

L'exposé de M. Charles-Roux est d'un puissant intérêt. Il ne fixe pas seulement les péripéties de ce commerce dont l'Europe ne pouvait se passer et qu'une poignée de Français maintenait souvent au péril de leur vie, je crois bien qu'il nous apporte, touchant la mission du baron de Tott, une révélation fort curieuse.

Les exportations françaises à destination du Levant consistaient principalement en draps de nos manufactures du Languedoc. En retour, Alep fournissait les produits amenés par caravane de Perse, de Bassora et de Baghdad; mais déjà, au XVIIIe siècle, ces produits avaient tendance à gagner l'océan Indien, ou même, par suite de la tyrannie des Pachas d'Alep, à gagner la route de Smyrne. Le nombre des Français résidant à Alep tombe de 30, en 1630, à 15 ou 20 au XVIIIe siècle. Ils ont comme concurrents les Anglais et quelques Hollandais. Les Vénitiens, nos seuls concurrents jusqu'à la fin du XVIe siècle, ont alors complètement disparu.

La principale exportation de Saïda en France était fournie par le coton. L'Égypte n'en produisait pas encore.

Les capitulations ne mettaient pas nos nationaux à l'abri des avanies, amende

imposée sous le prétexte le plus futile, mais aussi en représailles pour les incursions des corsaires dont le point de ralliement était le plus souvent Malte. « L'Ordre de Malte, a dit M. Vandal, s'était transformé en une vaste entreprise de piraterie, ne s'attaquant plus qu'à la propriété des mécréants et avait remplacé la croisade par la course. » Les Turcs rendaient la nation française responsable de toutes les prises effectuées par les corsaires.

La situation des commerçants français s'aggrava considérablement par le fait que les pachas de Syrie s'étaient rendus indépendants du Sultan et que l'action généralement bienveillante de ce dernier ne pouvait s'exercer. On conçoit que le seul moyen d'en finir était l'occupation d'un ou plusieurs ports et c'est à préparer cet événement que tendait, en réalité, la mission du baron de Tott. Mais, à son retour en France, en 1778, la guerre de l'Indépendance des États-Unis battait son plein et rendit impossible toute expédition vers l'Orient.

Un choix judicieux de planches illustre ce volume. On y trouvera notamment une reproduction des cartes suivantes : pl. I, carte de Guillaume de l'Isle publiée par Joseph Nicolas de l'Isle, 1764; pl. XXV, carte de la mer Méditerranée, par Joseph Roux, Marseille, 1764; pl. XXVI, carte de Syrie et Palestine dressée par d'Anville, 1750.

R. D.

J.-A. Jaussen. — **Coutumes palestiniennes**. I, *Naplouse et son district*. Un vol. gr. in-8° de VIII et 364 pages, avec 9 planches. Paris, P. Geuthner, 1927.

L'enquête que le R. P. Jaussen a si brillamment menée jadis sur les Arabes du pays de Moab, porte aujourd'hui sur la population musulmane de Naplouse. Après une rapide description de la ville, l'auteur étudie la population, la maison avec ses rites de construction, la femme dans sa vie privée et dans la vie domestique et sociale, la famille, la religion, la mentalité et les traits de caractère, les occupations, la vie sociale, la mort et le deuil.

Cette monographie est très complète et parfaitement objective. Tout ce qui a trait à la religion — les Samaritains sont laissés de côté — est d'un intérêt particulier en ce que légendes et pratiques se rattachent à une tradition musulmane ancienne, ou même remontent à des temps plus reculés et quelquefois primitifs.

PÉRIODIQUES

Paul Peters. — **L'Église géorgienne du Clibanion au Mont Admirable**. Extr. d'*Analecta Bollandiana*, 1928, p. 241-286.

Il s'agit du Mont Admirable qui se dressait dans le voisinage d'Antioche et qui fut habité par de saints personnages, notamment saint Syméon le Jeune, dont la plus grande vogue date des environs de 567. La disparition, en 985, de l'ancien monastère de Mâr Sim'an, dans la région d'Alep, donna au couvent Saint-Syméon de la montagne Admirable une importance exceptionnelle. C'est toujours de ce dernier dont il est question chez les Géorgiens et les Latins de la principauté d'Antioche. Il faut remercier le savant

bollandiste des précisions qu'il apporte en un sujet confus.

O. J. Tallgren. — **Survivance arabo-romane du Catalogue d'étoiles de Ptolémée.** Études philologiques sur différents manuscrits. I. Introduction et série première. Extr. de *Studia Orientalia* (Soc. Orient. Fennica), t. II. Helsingfors, 1928.

Les études très poussées que le savant professeur de l'Université d'Helsingfors publie en langue française offrent un grand intérêt philologique. Nous ne pouvons mieux faire que de donner le plan suivi par l'auteur : « Je me propose, dit-il p. 4, de comparer au texte grec de Ptolémée, pour une série de passages, d'abord, deux traductions arabes inédites et étudiées sur trois manuscrits, puis la traduction latine de Gérard de Crémone, étudiée sur un ms. du XIIe siècle et, en dernier lieu, la traduction espagnole d'Alphonse X étudiée, en partie, sur tous les mss. connus de son Astronomie. Une fois terminée, l'étude comparée de ces mss. inédits nous permettra d'établir la filiation d'un certain nombre de malentendus d'ordre linguistique dont se ressent la traduction médiévale du Catalogue d'étoiles de Ptolémée, et de rectifier notamment une série d'erreurs commises en l'espèce par Ludewig Ideler. »

M. Tallgren poursuit ainsi la préparation d'une édition critique du texte d'Alphonse X, ainsi que de la partie correspondante de l'Almageste arabe et de la traduction de Gérard. Cette minutieuse et patiente recherche l'amène à introduire des corrections dans le texte grec de Ptolémée édité par Heiberg.

Comte du Mesnil du Buisson. — **Recherches archéologiques à Beyrouth ; La légende de saint Georges.** Conférence prononcée au musée Guimet le 1er mars 1920, dans le *Bulletin de la Société française des fouilles archéologiques.* 1925-1926, p. 81-134, 1 pl., 22 fig. — **Le lieu du combat de saint Georges à Beyrouth.** dans les *Mélanges de l'Univ. Saint-Joseph, Beyrouth (Liban)*, t. XII. p. 251-265, 2 pl. — **Le Poseidon de Beryte** dans le *Bulletin de la Société Nat. des Antiquaires de France,* 1926, p. 178-185, 3 fig. — **Le decumanus maximus de la colonie romaine de Beryte.** *ibid.*, p. 202-211, 3 fig. — **Un bronze de Jupiter Héliopolitain de Béryte.** communication à la Société Nationale des Antiquaires de France, juin 1928 (paraîtra prochainement dans le *Bulletin* cité).

Nous avons réuni ces travaux qui forment en quelque sorte la suite des articles parus ici même : *Les Anciennes Défenses de Beyrouth, Syria,* 1921, p. 235-257, 317-327. Grâce à eux, la topographie ancienne de Beyrouth s'éclaire quelque peu ; la colonie romaine d'Agrippa paraît correspondre à la vieille ville carrée arabe dont le plan a paru dans *Syria*, 1921, p. 249, et a été refait avec quelques compléments pour notre ouvrage sur l'*Histoire de l'École de droit de Beyrouth*, Paris, 1925, *in fine.* Le *forum* principal aurait été situé devant la porte du Sud (Bab Derkeh) sur le *decumanus maximus.* Cette artère devint par la suite la grande colonnade caractéristique des villes romaines des premiers siècles de notre ère. C'était en même temps le départ de la route de Tripoli. Un autre *forum* paraît avoir

existé en plein centre de la ville carrée et les ruines en ont été mises au jour récemment [1]. Une liste des édifices et de leurs statues a pu être dressée d'après les textes épigraphiques et littéraires, et d'après la numismatique, mais les localisations restent généralement hypothétiques.

A peu près à ce point en reste aussi la question des basiliques chrétiennes qui s'élevèrent à Béryte à partir du ve siècle. Il semble bien cependant que l'emplacement de l'Ἀναστασία soit marqué encore par la cathédrale grecque orthodoxe dans la vieille ville.

Un groupe de vestiges intéressants est rattaché par le comte du Mesnil à la petite mosquée el-Khoḍr à l'est de la ville. La tradition y localise le combat de saint Georges et du dragon. La première mention de ce souvenir date des Croisades et l'histoire de la chapelle élevée sur ce point peut être suivie en détail à partir du xive siècle.

M. du Mesnil croit à quelque confusion très ancienne d'où serait née la légende, car il est frappé de la ressemblance de saint Georges avec l'Eschmoun escorté de dragons de la numismatique locale. Le R. P. Mouterde pense que la chapelle a pu être dans les premiers siècles chrétiens un des Μαρτύρια de Béryte, le sanctuaire du saint martyr se trouvant au milieu d'une très vaste nécropole d'époque romaine. Une bonne étude des textes épigraphiques arabes et turcs de la chapelle transformée en mosquée est donnée par par M. T. Deny, professeur à l'École des langues orientales. La bibliographie abondante de tous ces travaux, qui font honneur à leur auteur, sera utilement consultée pour tout problème touchant la topographie ou l'histoire de Béryte.

Paul Collinet.

[1] Voir ci-après, p. 82.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

Campagne de fouilles à Mishrifé (Qaṭna) en 1928. — Le comte du Mesnil du Buisson a exposé devant l'Académie des Inscriptions (*Comptes rendus*, 1928, p. 216) les résultats de sa troisième campagne à Mishrifé, à laquelle M. Ploix de Rotrou a activement collaboré.

Les recherches entreprises à la porte sud de l'enceinte ont révélé une organisation différente de celle des autres portes fortifiées. Les explorateurs ont bien démêlé que ces constructions sont contemporaines de la dernière installation sur la butte de l'Église : mais nous ne croyons pas que la date proposée de la fin de l'âge du bronze et du début de l'âge du fer soit exacte. La céramique, notamment les jarres avec culot saillant, attestent l'époque néo-babylonienne. Ainsi, après le paragraphe 8 (*Syria*, 1928, p. 134) qui correspond à la destruction de la ville vers 1375, il faut non seulement compter un paragraphe 9 des débuts de l'âge du fer où la butte de l'Église — disons maintenant la butte des sanctuaires et du palais, puisque l'Église a été déplacée — est restée déserte, mais encore un paragraphe 10 où cette butte reprend quelque activité ; on construit en même temps les édifices dégagés vers la porte sud. On trouve ici et là la même céramique, mais aussi les mêmes installations en forme de petites chambres munies d'un puisard. Dans un cas — porte sud —

M. du Mesnil les définit comme des chambres de bain, dans l'autre — butte de l'Église — comme des installations tauroboliques à cause de la présence de sang animal sur les parois. Cette dernière hypothèse est à peu près invérifiable.

La renaissance du site de Qaṭna à l'époque néo-babylonienne est intéressante à constater ; elle semble souligner le fait que cette place, particulièrement bien fortifiée, était surtout utile entre les mains des puissances de l'Est qui cherchaient à dominer la Syrie.

On a achevé le déblaiement du temple de la déesse Nin-Egal sur la butte de l'Église. Il se compose d'un parvis bétonné de 34 mètres sur 18. Dans l'angle nord-est est le sanctuaire entouré d'orthostates avec, au fond, le saint des saints de plan oblong.

Au nord-ouest du temple de Nin-Egal, et presque sous l'ancienne église, l'heureux explorateur a découvert un petit sanctuaire d'un grand intérêt : cour bétonnée de 8 mètres sur 10 mètres, avec une sorte de cuve peu profonde. Dans la partie sud-est de cette esplanade sont apparues deux petites chapelles accolées. Celle de gauche est bordée d'orthostates de trois côtés et fermée sur le devant « par un autel à grandes cupules qui occupe toute cette face ». Le sanctuaire de droite contenait uniquement les restes d'un gros pieu ou tronc d'arbre.

Avons-nous là une organisation du type cananéen avec *maṣṣeba* et *ashera* comme le pense M. du Mesnil, ou une installation purement sumérienne, comme j'y incline, analogue au *sit shamshi* de Suse? En tout cas, cette dernière hypothèse confirmerait l'opinion de M. du Mesnil que ce petit sanctuaire correspond au « temple des dieux du roi » mentionné dans les tablettes de Qaṭna, autrement dit, qu'il constitue l'oratoire royal.

Au nord du grand temple sont apparus trois nouveaux textes en écriture cunéiforme, des listes d'hommes et un fragment de tablette astrologique, comme l'a reconnu M. Virolleaud. Il faut signaler encore des fragments d'un bas-relief en basalte représentant deux capridés l'un en face de l'autre. Des signes ont été relevés sur certaines plaques.

Au nord de la butte de l'Église a été découvert un tombeau plein d'ossements, contenant 320 vases, des armes et bijoux de bronze. Par des arguments péremptoires, M. du Mesnil fait remonter ce tombeau IV au commencement du deuxième millénaire avant notre ère. Il faut féliciter vivement M. du Mesnil du Buisson et son collaborateur M. Ploix de Rotrou des résultats de cette nouvelle campagne.

Tell en-Nasbeh. — Le professeur William Frederic Badè vient de publier son premier rapport intitulé *Excavations at Tell en-Nasbeh, 1926 and 1927*, Berkeley (Californie), 1928. Sous sa direction, la Pacific School of Religion de Berkeley — qui possède un Palestinian Institute — a entrepris d'intéressantes fouilles sur le site présumé de Mispah à sept milles au nord de Jérusalem. On a mis au jour une importante muraille qui encerclait toute la ville, construction imposante qui remonte, semble-t-il, au moyen bronze (Cananéen ancien II).

Deux grottes funéraires ont fourni un mobilier plus ancien encore, notamment de petits vases à panse presque sphérique, à petites anses pleines, décorés de traits de peinture qui se recoupent.

Inscriptions grecques de Halboun. — Ce village, le célèbre Chalybon, près de Damas, a fourni des textes aujourd'hui déposés au Musée syrien de Damas, dont le conservateur est l'émir Dja'far.

Avec sa sagacité habituelle, M. Michel Rostovtzeff a commenté ces textes (*Comptes rendus Acad. des Inscriptions*, 1928, p. 212) qui relatent la construction d'édifices sous le règne d'Agrippa II et « démontrent une fois de plus l'importance de la grande extension du royaume des descendants d'Hérode le Grand, leur richesse et leur activité ». M. Rostovtzeff préconise d'entreprendre des fouilles à Halboun pour retrouver les ruines des édifices mentionnés dans ces textes.

Inscription de Beyrouth mentionnant la reine Bérénice. — Nous avons signalé la colonnade mise au jour lors des fondations nouvelles à Beyrouth, près de la grande mosquée (1). Une inscription latine y fut découverte et M. Virolleaud la fit tenir à M. Cagnat qui la publie dans le *Musée Belge*, juillet-octobre 1928, p. 157 :

[*R*]*egina Berenice, regis magni A*[*grippae fil*(*ia*) *et rex Agrippa templum? qu*[*od rex Herodes proavos eorum fecerat, ve*[*tustate corruptum a solo restituerunt*] *marmoribusque et columnis* [*s*]*ex*... [*exornaverunt*].

« A quel genre de monument notre inscription fait-elle allusion? Les fouilles l'auraient peut-être appris, si elles avaient pu être poussées plus avant ; mais on n'a mis au jour qu'un pavement somptueux avec quelques bases de colonnes, ce qui ne comporte aucun élément caractéristique. A nous en tenir aux renseignements donnés par Josèphe, nous avons à choisir entre *templum* et *forum*. »

« Cette inscription, conclut le savant épigraphiste, nous est une preuve de plus de l'association du frère [Agrippa II] et de la sœur, singulièrement intéressante ; car le nom de Bérénice figure le premier, — irrégularité protocolaire qui ne peut manquer de causer quelque étonnement, même si l'on suppose qu'elle avait fait les frais de la reconstruction de l'édifice. »

(1) *Syria*, IX (1928), p. 171.

Ennion, verrier sidonien. — Nous avons eu l'occasion de signaler (*Un nom nouveau de verrier sidonien*, dans *Syria*,



I (1920), p. 330; cf. *Syria*, IV (1923), p. 179) la curieuse réaction qui a entraîné certains archéologues à réduire l'importance, à l'époque romaine, de la fabrication du verre à Sidon. Ce scepticisme était favorisé, en ce qui concerne notamment Ennion, par la circonstance que Sidon n'avait pas fourni de produits au nom de ce verrier. Seules, certaines analogies, surtout épigraphiques, donnaient à penser qu'Ennion avait travaillé en Phénicie :

« La similitude de la formule (épigraghique), disions-nous (*l. c.*, p. 231), confirme la localisation à Sidon de la fabrique d'Ennion dont les produits, d'une qualité remarquable, ont tous été trouvés hors de Phénicie, sur le Rhin, dans l'Italie du Nord, en Sicile, en Crimée et à Chypre. Notons que les doutes exprimés sur l'origine phénicienne d'Ennion [1] procèdent d'une tendance qui, par réaction contre certaines exagérations, en arrive à méconnaître le rôle des Phéniciens. »

Mais voici qu'on vient de découvrir à Sidon un très beau vase en verre portant l'épigraphe : Ἐννίων ἐποίησε. Dès lors, la seule objection, légitimement soulevée, tombe et on ne peut douter que ce verrier ait eu sa fabrique à Sidon. Nous devons la connaissance de cette belle pièce obtenue au moule — on voit très nettement la trace de la soudure — et finement décorée, à l'obligeance de M. Virolleaud, le savant directeur du Service des Antiquités en Syrie et au Liban, qui s'est immédiatement rendu compte de l'intérêt de cette trouvaille. Il en a même fait établir un dessin au trait que nous reproduisons, en plus de la photographie ci-contre, comme vignette sur la couverture.

R. D.

[1] O. Rossbach, dans Pauly-Wissowa, *Realencyclop.*, s. v. Ennion, se demande si ce verrier ne serait pas chypriote.

Inscriptions de Doura-Europos. — M. Michel Rostovtzeff a fourni d'intéressantes indications à l'Académie des Inscriptions (*Comptes rendus*, 1928, p. 226) sur les inscriptions découvertes à Doura-Europos (Salihiyeh) au cours des fouilles conduites en 1928 par M. Maurice Pillet. Ces inscriptions sont peintes ou gravées de part et d'autre des entrées des deux tours qui flanquent la porte de la ville. Ce sont des noms propres grecs ou sémitiques avec le nom du père et parfois un ethnique. Aussi quelques dates : 65, 164, 262 après J.-C. Parfois un titre militaire, ce qui a permis à M. Rostovtzeff de donner une idée de l'organisation militaire de Doura au temps de l'occupation romaine. A la tête de la garnison était un tribun, personnage important avec un état-major assez nombreux. Le corps de garde qui occupait la porte, et probablement surveillait la route, était commandé par un *beneficiarius* et un *stator* du tribun. On sait qu'une fresque de Doura représente un tribun, à la tête de ses troupes, offrant un sacrifice.

Plusieurs autels munis d'inscriptions ont été découverts, l'un avec un petit texte palmyrénien. Une stèle à Némésis, datée de 228 ap. J.-C., porte une bilingue grecque et palmyrénienne. Il faut mentionner la trouvaille d'un bouclier en osier muni de bandes en cuir et presque complet.

Le Gérant : Paul Geuthner.

6582-29. — Tours, Imprimerie Arrault et Cie.

LE PROTOTYPE LOCAL DES ANIMAUX GALOPANTS DANS L'ART DE L'ASIE ANTÉRIEURE (*)

PAR

V. PROCOPÉ-WALTER

Dans le nombre de monuments divers que M. Salomon Reinach passe en revue, au cours de ses célèbres études sur le galop volant [1], se trouvent notamment des intailles dites gréco-perses [2]. Bien que le savant archéologue reconnaisse qu'aucun des spécimens publiés n'offre un exemple certain de galop volant, il croit cependant retrouver sur ces pierres la survivance du motif en question créé par l'art mycénien. Plusieurs d'entre elles lui semblent suggérer l'idée de ce motif par l'horizontalité des membres antérieurs et postérieurs des animaux représentés. Ne trouvant pas le galop volant dans l'art archaïque ionien — prédécesseur de ces intailles, — M. Salomon Reinach suppose que cette tradition leur fut transmise par la culture mycénienne au moyen de quelques étapes intermédiaires [3]. Cette hypothèse peut sembler vraisemblable, car des emprunts à l'art mycénien — disons égéen — sont connus dans l'art de l'Asie Mineure et leurs influences mutuelles remontent à l'époque reculée de la domination hittite [4]. Malgré cela il me semble que le problème

(*) Les thèses principales de mon étude furent exposées le 28 avril 1928 dans la séance de l'Association archéologique à Léningrad.

(1) S. Reinach, *La représentation du galop dans l'art ancien et moderne. Revue archéol.*, 3e série, 1900, XXXVI, 216-251 : 441-450, et XXXVII, 244-259 : 1901, XXXVIII, 27-45 : 224-244, et XXXIX, 1-11. — Nouv. édit., augm. d'appendice, Paris, 1925.

(2) *Ibid.*, XXXVII, 244-250 : v. 246, fig. 62-69. Dans la nouv. édit. (49-55, chap. VII) cette partie est restée intacte — L'imperfection de cette désignation courante et la nécessité d'une différenciation plus précise de ces intailles, qui appartiennent par excellence à l'Asie Mineure, sont des questions que je ne touche pas ici. Cf. Foville (*Études de numism. et de glypt., Pier. grav. inédites au Cab. de France*, ds *Rev. numism.*, 4e série, IX, 1905, *passim*, surtout 279 ; 287 s.) et la critique de la théorie de Furtwängler par Knipovitch (*Pier. grav. « gréco-perses » de l'Ermitage* (en russe). *Recueil de l'Ermit.*, fasc. III, Léningrad, 1926, 41 ss.) et par Moortgat (*Hellas und die Kunst der Achaemeniden. Mitteil. d. altorient. Ges.*, II, 1, Lpg, 1926, 23).

(3) Notamment, par le « Hinterland de la Mycénie », les bords de la mer Noire, la Sibérie, la Hongrie et la Scandinavie.

(4) Contenau (*la Glyptique syro-hittite*, Pa-

posé par M. S. Reinach est à résoudre différemment à l'aide des monuments d'une civilisation dont les vestiges étaient encore peu accessibles au temps où il écrivit son étude.

Analysons d'abord les deux schèmes conventionnels de la course sur les cachets d'Asie Mineure du ve-ive siècle avant notre ère. Le premier me semble être le plus ancien. Les deux paires de membres sont courbées également et étendues dans des directions opposées ; elles forment avec la ligne inférieure du corps une sorte de voûte et semblent s'appuyer sur le sol, quoique la ligne du terrain ne soit pas indiquée sur ces pierres [1]. Telle est, par exemple, l'attitude du bouquetin et de l'antilope sur les deux facettes d'un cachet prismatique au Louvre (v. pl. XIV, fig. 8 *c* et 8 *d*) [2]. Ce motif est assez rare sur les intailles.

Le second motif, qui est extrêmement répandu, est celui où la paire des membres postérieurs pose en plein sur le sol, tandis que la paire antérieure est levée, comme par exemple sur les autres facettes du même cachet (*ibid.*, fig. 8 *a*, *b*, *e*, *f*) et sur un scarabéoïde de l'Ermitage (*ibid.*, fig. 2) [3], ainsi que sur un cylindre à Berlin [4]. Parfois cette attitude est exagérée au point que la bête est dressée presque verticalement : voir le bouquetin sur l'intaille de la

ris, 1922, 138 ss., pour le galop volant : 146); POULSEN (*Der Orient und die frühgriech. Kunst*, Lpg-Berlin, 1912, *passim*) ; VAL. MÜLLER (*Stud. zur kretisch-myken. Kunst*, II. *Jahrbuch d. D. Archäolog. Instit.*, XLII, 1927, 3 s., 15 s., 24 ss.), etc. — Sur un cylindre de l'Ashmolean Coll. (HOGARTH, *Hittite seals*, Oxford, 1920, pl. VI, fig. 186, p. 37 et 72 on voit des entrelacs hittites dispersés parmi des bêtes au galop — des lions qui poursuivent un bœuf et deux bouquetins — selon le schème égéen. Cf. *infra*, p. 95, note 2.

(1) C'est pourquoi il est parfois difficile de déterminer cette attitude d'une manière précise. La ligne du terrain est visible sur des intailles de date plus reculée : v. par exemple le cylindre de Berlin n° 4282 (v. *infra*, p. 86, ma note 4).

(2) DELAPORTE, *Catal. des cyl., cachets et pier. grav. de style oriental au Louvre*, Paris, 1920-23, 216. Acquis. n° 1242, pl. CVII, fig. 39 *c* et 39 *d* ; les jambes postérieures de l'antilope y sont un peu éloignées du sol, peut-être par la négligence du graveur ; cf. fig. 39 *c* (ici ma pl. XIV, fig. 8 *c*).

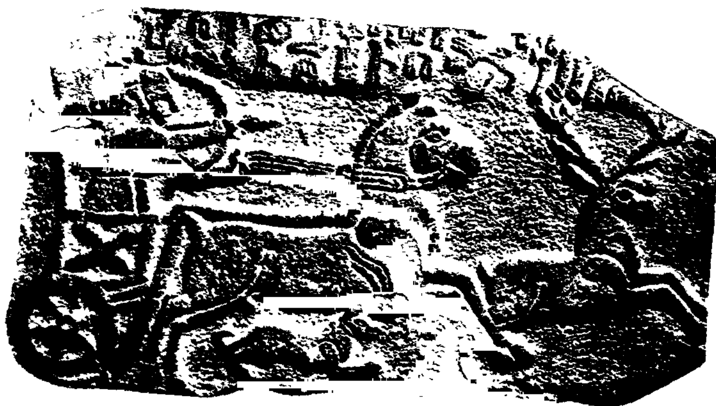
(3) Ermitage, Invent. n° 743, acheté à Kertch : pierre brûlée, probablement calcédoine saphirine. Publié par KNIPOVITCH, o. c., 44, et pl. III, fig. 3, comme une intaille de travail perse. Peu importe pour notre question que ce soient des chevaux attelés à un char.

(4) WEBER, *Altorientalische Siegelbilder*. *Der alte Orient*, XVII-XVIII, Lpg, 1920, fig. 524, cylindre du Vorderasiat. Museum à Berlin, Invent. n° 4282. Weber le classe comme perse du second quart du premier millénaire av. notre ère ; j'incline à le placer à la fin de cette période, sinon au commencement du ve siècle.


1


2


3


4


5


7


13


6


14


15


8a


8b


8c


8d


8e


8f


9


10


11


12

collection Blacas, British Museum (*ibid.*, fig. 7)[1]. Le plus rarement elle ne se lève que peu, de sorte qu'elle semble presque se tenir dans l'attitude normale des quadrupèdes : c'est le cas sur un autre cachet de la même collection[2]. Une des variantes nombreuses de ce motif est celle où la paire des membres postérieurs ne porte plus en plein sur le sol, mais s'y tient déjà sur la pointe des sabots, ce qui me semble être un élément réaliste : ainsi sur le scarabée d'excellent travail perse au British Museum[3] et sur un scarabéoïde de l'Ermitage (*ibid.*, fig. 5)[4]. Comme les jambes antérieures sont d'ordinaire légèrement fléchies, on pourrait compter pour une autre variante leur attitude horizontale[5] : voir le cerf sur le cylindre de la collection de Clercq (*ibid.*, fig. 6)[6] et les chevaux sur le scarabéoïde de l'Ermitage (*ibid.*, fig. 5) et du Fitzwilliam Museum[7]. Le second schème principal correspond au « cabré allongé » dans la classification des motifs conventionnels de la course, donnée par M. S. Reinach[8].

Les deux motifs conservent la même ou presque la même attitude pour les deux jambes voisines : celles de derrière surtout sont étroitement jointes l'une à l'autre. Ce trait semble être essentiel et distinguer décidément ce schème oriental des représentations de la course dans l'art grec de cette époque[9], où l'attitude de chaque jambe est plus libre et variée, souvent conforme à celle qu'on relève sur les bas-reliefs du Parthénon[10]. Elle se voit aussi sur les

(1) FURTWÄNGLER, *Die antiken Gemmen*, Lpg-Berlin, 1900, pl. XI, fig. 8. Scarabéoïde. Brit. Museum.

(2) *Ibid.*, pl. XI, fig. 11.

(3) *Ibid.*, pl. XI, fig. 2 ; en dessin chez S. REINACH, *o. c.*, XXXVII, p. 246.

(4) Ermitage, Invent. n° 375, scarabéoïde en calcédoine saphirine, acheté chez Osman Nouri-Bey. Publié parmi les gravures de style perse par KNIPOVITCH, *o. c.*, 43, et pl. III, fig. 2.

(5) Il va sans dire que parmi les variantes nombreuses réduites à ces deux schèmes il s'en trouve que l'on pourrait regarder comme des attitudes intermédiaires.

(6) WEBER (*o. c.*, fig. 51 : Catal. Coll. de Clercq, t. I, fig. 362) le tient pour perse du second quart du premier millénaire avant notre ère ; je crois qu'il est plus récent et que son style, malgré le sujet, n'est pas purement perse.

(7) FURTWÄNGLER, *o. c.*, pl. XI, fig. 1 ; dessiné chez S. REINACH, *o. c.*, XXXVII, p. 246. Les cassures considérables de la pierre empêchent de juger de la position des jambes postérieures du cheval dans le groupe supérieur ; mais l'attitude du cheval analogue dans le groupe inférieur autorise à supposer que le cheval supérieur se tient de la même façon, comme sur le scarabéoïde de l'Ermitage n° 375 (pl. XIV, fig. 5).

(8) REINACH, *o. c.*, XXXVI, 218, fig. 1, γ.

(9) Cf. MOORTGAT, *o. c.*, 22 s.

(10) Comp. les intailles grecques chez BEAZLEY, (*The Lewes house coll. of ancient gems*, Oxford, 1920, pl. IV, fig. 54, 55 ; pl. III, fig. 49 *bis*) et FURTWÄNGLER (*o. c.*, pl. IX, fig. 48, 53, 54).

intailles hellénisantes ioniennes, quoique figurant un sujet perse, ainsi sur celle de la collection Leake au Fitzwilliam Museum [1] (pl. XIV, fig. 11) [1*] et sur une monnaie de la Grande Grèce (*ibid.*, fig. 12) [2]. Il est vraisemblable que le type grec a pu influencer en partie la glyptique de l'Asie Mineure soumise au style perse : c'est pourquoi le scarabéoïde de l'Antiquarium [3] et celui de l'Ermitage, Invent. n° 4297 (*ibid.*, fig. 9) [4], pourraient, peut-être — en ce qui concerne les jambes postérieures écartées — procéder d'une telle influence, d'autant plus que le deuxième atteste une affinité de composition avec une intaille prismatique de style ionien (*ibid.*, fig. 10) [5].



Fig. 1 — Bas-relief hittite archaïque de Zendjirli.

Les prototypes locaux des motifs orientaux en question sont reconnaissables dans l'art ancien de l'Asie Antérieure — l'art hittite. Sur les bas-reliefs archaïques de Zendjirli, de la seconde moitié du IIe millénaire avant notre ère [6], nous trouvons des cavaliers dont les chevaux affectent des attitudes analogues que Luschan a cru possible de tenir pour le galop. Le premier de ces

(1) Furtwangler, *o. c.*, pl. XI, fig. 4 = Moortgat, *o. c.*, pl. XII, fig. 11.

(2) Dieudonné, *Choix de monnaies grecques au Cab. de France* dans *Revue numism.*, 4e série, IX, 1905, pl. II, fig. 47, avers, p. 69. Calabre, Tarente, après 400 avant notre ère. — C'est avec intention que je prends cet exemple en Occident.

(3) Furtwangler, *o. c.*, pl. XI fig 3 = Idem, *Beschreibung d. geschnitt. Steine im Antiquarium*, Berlin, 1896, pl. IV, n° 182, p. 1?. — Comp. le type grec, *ibid.*, pl. VI, n° 303, p 30 (= *Ant. Gem.*, pl. XIV, fig. 16), agrandi chez Lippold, *Gemmen und Kameen des Altertums und der Neuzeit*, Stuttgart, 1921, pl. LXXXIX, fig. 14, p. 181.

(4) Ermitage, Invent. n° 4297, calcédoine saphirine. Publié par Knipovitch (*o. c.*, 42 s. et pl. III, fig. 1) parmi les pierres de style perse. — Quant à la quatrième intaille de l'Ermitage avec un cavalier perse, publiée par Knipovitch (*o. c.*, p. 45 s. et pl. III, fig. 6), une petite cornaline, Invent. n° 4284, l'attitude du cheval y est beaucoup plus libre encore et le style aussi se distingue des trois pierres mentionnées. C'est évidemment un travail grec-ionien, malgré le sujet orientalisant. Cette gravure serait à rapprocher d'une intaille chez Furtwangler, *Ant. Gem.*, pl. XI, fig. 5. Je suis d'accord avec Moortgat (*o. c.*, 22, pl. XII, fig. 5) qui la range parmi les scarabéoïdes de travail grec.

(5) Furtwangler, *Ant. Gem.*, pl. XI, fig. 9.

(6) Pour les dates des monuments hittites en question, voir Pottier, *L'art hittite*, fasc. I, Paris, 1926 (aussi dans *Syria*, 1920, 99 s.), et Rieber, *Die Stellung der Chetiter in der Kunstgeschichte*. *Sitzungsber. bayer. Akad. d. Wiss.*, ph.-hist. kl., München, 1910, Abh. 13, p. 75-77.

motifs, que l'on pourrait nommer en « voûte », est représenté fig. 1 [1]. Nous retrouvons le même schème dans la glyptique hittite, ainsi sur le cylindre de l'Ermitage, Invent. nº 594, et sur celui de l'Ashmolean Collection nº 167 (pl. XIV, fig. 1) [2]; peu importe que sur ces cachets les chevaux soient attelés à un char. Le second de ces motifs semble avoir été plus répandu que le premier, aussi sur les bas-reliefs. On le trouve sur deux autres pièces, au cavalier, de Zendjirli, sur l'une certainement (fig. 3) [3], sur l'autre (fig. 2) [4] avec l'indécision due à la cassure. Le cheval attelé dans un char de guerre représentant conventionnellement une paire de chevaux [5] est figuré dans la même attitude (fig. 4) [6], ainsi que le chien de chasse sur



Fig. 2.



Fig. 3.

Bas-reliefs archaïques de Zendjirli.

(1) *Ausgrabungen in Sendschirli*, III: Luschan, *Thorskulpturen. Mittel. aus d. orient. Samml.*, Museen zu Berlin, Heft XIII, Berlin, 1902, 226 s., fig. 130 et pl. XLIV = Pottier, *o. c.*, 69, fig. 80.

(2) Hogarth, *o. c.*, pl. VI, fig. 167 ; Catal., p. 35 : Classe III A, groupe 1, et p. 67. Comp. Ward, *The sealcylinders of Western Asia*, Washington, 1910, p. 312, fig. 980, le premier cheval.

(3) Luschan, *o. c.*, pl. XXXIV, fig. *d* = Pottier, *o. c.*, p. 58, fig. 68, 8.

(4) Luschan, pl. XXXIV, fig. *e* ; p. 206, fig. 96 et une grande phot. pl. XXXV = Pottier, *o. c.*, 58, fig. 68, 7 ; v. aussi Ed. Meyer, *Reich und Kultur der Chetiter*, Berlin, 1914, p. 60, fig. 48.

(5) Pottier, *o. c.*, p. 63, note 1.

(6) Luschan, *o. c.*, p. 214, fig. 102 et pl. XXXIX = Pottier, *o. c.*, p. 59, fig. 70 et p. 63 s.; v. aussi Reber, *o. c.*, 84 s., fig. 20. Comp. encore un bas-relief hittite semblable de provenance incertaine chez Studniczka, *Der Rennwagen im syrisch-phonikischen Gebiet*, *Jahrbuch d. Deutsch. Archaolog. Instit.*, XXII 1908, p. 153, fig. 9. — Sur le caractère indigène des compositions de ce genre v. dernièrement Przeworski, *Die 'Rennwagen-Darstellungen in der nordsyrischen Kunst*, dans *Archiv für Orientforschung*, V, 1928, 20-24. — A propos de ces scènes guerrières il remarque qu'elles ne seraient pas antérieures au IXᵉ siècle, ce qui n'est pas d'accord avec les observations de Pottier et Ed. Meyer, v. *supra*, p. 88, ma note 6.

un autre bas-relief (fig. 5) [1], où elle est plus nette. Nous retrouvons la même allure sur le cylindre de l'Ashmolean Collection n° 168 (pl. XIV, fig. 3) [2]. C'est surtout d'après les monuments de cet art primitif qu'il me semble permis de supposer que le second motif est le développement du premier en considérant que l'attitude est mieux rendue avec les jambes antérieures relevées.

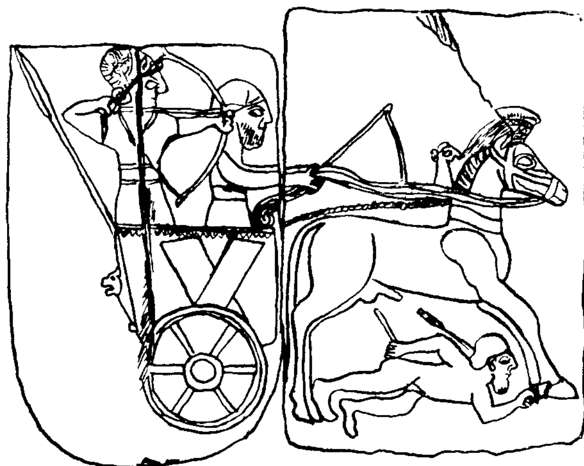


FIG. 4. — Bas-relief archaïque de Zendjirli.

Nous rencontrons plus tard, au commencement du premier millénaire environ, le même schème du second motif oriental sur les bas-reliefs qui proviennent d'Ordasou (Arslantépé), près de Malatia (Méliténé) en Cappadoce, notamment sur ceux à la chasse au lion [3] et au cerf (pl. XIV, fig. 4) [4]. Le cheval et le chien de chasse, placé sous lui dans les deux monuments, ainsi que le cerf poursuivi sur le second, affectent la même attitude, quoique les jambes antérieures du chien [5] soient étendues, les jarrets ramenés au corps, comme à Zendjirli (comp. fig. 5) [6]. Même allure dans la chasse au lion de Sakjé-

[1] LUSCHAN, *o. c.*, pl. XXXIV, fig. *h* et p. 207 s., fig. 100 = POTTIER, *o. c.*, p. 58, fig. 68, 6.

[2] HOGARTH, *o. c.*, pl VI, fig 168, Catal. p. 35 ; p. 67. Comp. WARD, *o. c.*, p. 312, fig. 981 ; fig. 980, le second cheval.

[3] MESSERSCHMIDT, *Corpus inscriptionum Hettiticarum*, I. *Mitteil. d. Vorderasiat Ges.*, t. V, 1900, pl. XVI, fig. A et p. 13 = ED. MEYER, *o. c.*, pl. VI = POTTIER, *o. c.*, p. 58, fig. 68, 6.

[4] MESSERSCHMIDT, *o. c.*, II *Mitt. Vorderas. Ges.*, t. XI, 1906, pl. XLVII et p. 7 = ED MEYER, *o. c.*, pl. VII ; dernièrement aussi chez WEBER, *Die Kunst der Hethiter. Orbis pictus*, IX, s. a. pl. 41 (Louvre).

[5] Comp. l'attitude semblable des pattes de devant chez la hyène et l'ours sur les deux facettes du cachet du Louvre : v. ma pl. XIV, fig 8ᵇ et 8ᵉ. Ce détail réaliste est une conséquence, semble-t-il, de la structure des animaux de cette espèce, différente de celle du cheval. Comp. la remarque de RODENWALDT (*Tiryns*, t. II, *Die Fresken des Palastes, Deutsch. Archaol. Instit. in Athen*, 1912, 126) sur l'accommodation du schème conventionnel dans l'art minoen aux formes spéciales des divers animaux.

[6] L'attitude du cheval, ainsi que celle du chien courant sous lui, semble être la même sur un fragment de relief de Mar'ash, v. HUMANN et PUCHSTEIN, *Reisen in Kleinasien und Nordsyrien*, Berlin, 1890, pl. XLVII, fig. 1, p. 389 s. ; dernièrement en phot. chez PRZEWORSKI, *o. c.*, pl. IX, fig 2.

Geuzi, du VIIIe siècle, qui témoigne déjà par son caractère assyrianisant du déclin de l'art syro-hittite [1].

Le deuxième schème oriental se trouve à la même époque en Égypte, au Ramesseum à Thèbes, sur les bas-reliefs [2] destinés à la glorification de Ramsès II à l'occasion de la bataille contre les Hittites à Cadech en Syrie (au premier quart du XIIIe siècle) [3], sur celui de Luxor (fig. 6) [4] et d'autres [5]. Bien que nombre de chevaux lancés à vive allure y soient représentés à des moments très différents, dans une attitude libre et variée, nous constatons la prépondérance très nette de ce motif conventionnel, quoique ici il revête un aspect plus recherché. On y reconnaît le « cabré allongé », comme l'a noté M. Salomon Reinach, à propos d'un monument analogue, défini par la surprenante avancée des jambes de devant par rapport à la tête ainsi que par l'appui des jambes postérieures sur la pointe des sabots [6]. L'affinité des bas-reliefs égyptiens avec ceux des Hittites va encore plus loin: comparer par exemple les longues queues des chevaux, qui se relèvent un peu à la racine pour tomber ensuite le long de la croupe. Quoique ce schème de la course ait pu apparaître spontanément en Égypte, l'idée de la possibilité d'un emprunt est suggérée par les relations intimes qui existaient entre les Hittites et les Égyptiens justement à

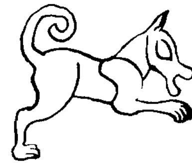


Fig. 5. — Bas-relief archaïque de Zendjirli

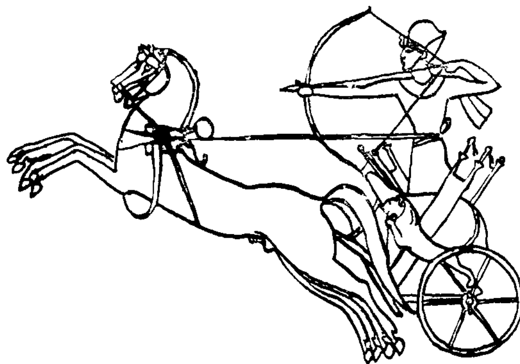


Fig. 6. — Bas-relief égyptien de Luxor.

(1) Humann et Puchstein, *o. c.*, pl. XLVI, p. 372 = Garstang, *The land of the Hittites*, London, 1910, pl. XXXIX, p. 103 ss. = Ed. Meyer, *o. c.*, pl. VIII, p. 84, = Pottier, *o. c.*, pl. IX, p. 93 ss.

(2) Breasted, *The battle of Kadesch*. Decennial public., Univ. of Chicago, 1903, v. pl. II et III. Cette monographie m'a eté connue grâce à l'obligeance du Prof. V. Strouve.

(3) Sa date n'est pas encore fixée ; vers 1295 av. notre ère selon Pottier, *o. c.*, p. 8 et note 3.

(4) Breasted, *o. c.*, pl. V.

(5) Des reliefs de ce genre furent taillés en sept endroits sur les murs des temples, v. *ibid.*, p. 7 s.

(6) S. Reinach, *o. c.*, XXXVI, p. 224-227, fig. 8-12.

cette époque [1]. Et comme on sait que les chevaux furent connus d'abord en Asie occidentale d'où ils furent importés en Égypte [2], que là se trouvent les plus anciennes images de chevaux [3], que les images du char hittite ancien n'attestent aucune dépendance par rapport à l'art égyptien [4] et que le char de guerre aussi fut introduit en Égypte de l'Asie [5], on serait tenté d'admettre que le schème conventionnel de la course n'est dans l'art égyptien qu'un emprunt au hittite [6], bien que les artistes égyptiens l'aient traité avec plus d'élégance. On le serait, d'autant plus, que ce schème se rencontre souvent dans les scènes se rapportant aux guerres des pharaons contre

[1] Les relations entre ces deux peuples, tantôt belliqueuses, tantôt pacifiques, furent très fréquentes au cours de la seconde moitié du second millénaire avant notre ère. On n'a qu'à se rappeler les ambassades, les cadeaux mutuels, les mariages, le pacte célèbre entre Khattouchil et Ramsès II, etc. V. par exemple Roeder et Gunther, *Aegypter und Hethiter* (*Der Alte Orient*, XX), Lpg, 1919 ; Pottier, *o. c.*, 7 ss. ; Contenau, *Éléments de bibliographie hittite*, Paris, 1922, 2 s. ; 4 s. Sur les relations de l'Égypte avec la Syrie, v. les recherches de Montet, Dunand, Alan Rowe, Virolleaud, Du Mesnil du Buisson et d'autres sur les fouilles de Byblos, Beisan, Qatna, ainsi que celles de Contenau sur Sidon, etc.; v. Dussaud, *Observations sur la céramique du IIe millénaire av. n. ère*, *Syria*, IX, 1928, 131 ss., et *Nouveaux renseignements sur la Palestine et la Syrie vers 2000 avant notre ère*, *Syria*, VIII, 1927, 216-231 ; Contenau, *la Civilisation phénicienne*, Paris, 1926, p. 150 ss. ; cfr. p. 384, table chronologique.

[2] Ed. Meyer, *Geschichte des Altertums*, 5e édit., Berlin, 1926, I, p. 651 s. — Le cheval n'apparait en Égypte qu'au XVIIe ou XVIe siècle avant notre ère, v. Pottier, *o. c.*, 6. — Sur l'exportation des chevaux de race cappadocienne v. Contenau, *Les Hittites, l'Orient, la Grèce*. *Rev. d'assyriol.*, XVI, 1919, 99. Je regrette que l'œuvre de De Morgan (*De l'influence asiatique sur l'Afrique du Nord*, Paris, 1922) ne me soit pas accessible. — Une scène curieuse de transport du cheval en bateau se voit sur une intaille de Cnossos au Musée de Candie, n° 417, que Fimmen (*Die kretisch-mykenische Kultur*, Lpg-Berlin, 1921, p. 114, fig. 103) tient pour la première image du transport des chevaux pour la Crète. Quoiqu'il admette que ce fut peut-être de l'Asie-Mineure, il incline cependant à supposer que le transport eut lieu de la Grèce continentale, ce dont je doute. — Sur la provenance des chevaux du roi Salomon de la Cilicie, et non pas de l'Égypte, comme c'était généralement admis d'après une lecture de la Bible (I Rois, x, 28 s.), v. R. D[ussaud] dans *Syria*, VIII, 1927, p. 189.

[3] Ed. Meyer, *Reich u. Kult. d. Chet.*, p. 54 s., fig. 44 et 45 ; v. Pottier, *o. c.*, p. 88, fig. 105-109.

[4] Reber, *o. c.*, p. 85.

[5] Max Muller, *Asien und Europa nach altaegyptischen Denkmalern*, Lpg, 1893, p. 301. —V. aussi Pottier, *o. c.*, p. 7 : le roi du Mitanni Doushratta s'empara dans un combat contre les Hittites de leurs chars et des chevaux qu'il envoya en présent au pharaon Aménophis III, mari de sa sœur ; le roi Kassite Bournabouriash envoya au pharaon cinq paires de chevaux pour cinq chars. — V. encore Ed. Meyer, *Gesch.*, I, p. 652, et Studniczka, *o. c.*, p. 148 ss., fig. 2-3 : reliefs d'Abu-Simbel, Ramsès II.

[6] Telle est l'opinion du Prof. O. Waldhauer que je remercie pour nos instructifs échanges d'idées.

ces Asiatiques [1], qui y sont représentés dans leurs chars attelés de chevaux [2], et aussi parce que ce schème reste sous la XVIIIe dynastie le seul modèle du cheval au « cabré allongé » en Égypte, comme le constate M. S. Reinach [3], qui le tient avec raison pour un témoignage de l'influence d'un art étranger [4]. Mais je ne me risquerais pas à résoudre ce problème, surtout parce que, dans l'état actuel des recherches sur les Hittites, nous ne saurions dire au juste si leurs représentations de tels schèmes remontent à une époque beaucoup plus ancienne que celle des images égyptiennes. Il est connu, en même temps, que la culture plus développée des Égyptiens a influencé les Hittites [5], ce que je reconnais notamment dans la stylisation de l'archer hittite [6]. C'est pourquoi je me

[1] Voir par exemple la scène de guerre de Séti Ier en Syrie qui se trouve à Karnak (Springer-Michaelis, *Handbuch der Kunstgesch.*, I, 9e édit., Lpg. 1911, p. 44, fig. 104).

[2] Ed. Meyer, *Reich u. Kult. d. Chet.*, p. 13, fig. 4.

[3] S. Reinach, *o. c.*, XXXVI, p. 224 s.

[4] *Ibid.*, 225. — Sur les influences étrangères en Égypte au nouvel empire, v. Dussaud, *Les civilisations préhelléniques dans le bassin de la mer Égée*, 2e édit., Paris, 1914, chap. VI, p. 282 ss. — Une boîte égyptienne de style mycénien (*ibid.*, p. 288, fig. 207) qui provient des fouilles de Flinders Petrie à Kahun montre des bêtes galopantes, dont l'attitude conventionnelle me semble être tout à fait différente du galop volant égéen (ventre à terre, aux membres retournés), mais conforme au premier schème hittite (« à la voûte », v. fig. 1 dans mon texte). L'homme couché sous la bête me rappelle aussi les compositions hittites, malgré que ce soit là-bas un guerrier blessé (v. fig. 3 dans mon texte), et, sur cette boîte, — un chasseur renversé dans la direction opposée. Ces analogies semblent dignes d'être notées, surtout à l'appui d'autres détails qui parlent en faveur d'un emprunt fait par les artistes égyptiens à l'art de la Syrie du Nord : cfr. Bissing, *Stierfang auf einem ägyptischen Holzgefäss der XVIII Dyn.* — *Mitteil. d. Deutsch. Archäolog. Instit. Athen*, XXIII, 1898, p. 248) et Naville (*Une boîte de style mycénien trouvée en Égypte. Rev. archéol.*, 3e série, XXXIII, 1898, p. 5 ss., 8, 10) qui tient ce genre d'art soi-disant « mycénien-égyptien » pour une importation d'Asie, probablement de la Syrie.

[5] Parmi les emprunts nombreux faits à l'art égyptien par les soi-disant Syro-Hittites (sur l'imperfection de ce terme conventionnel, ainsi que d'autres, comme « syro-anatolien », « syro-cappadocien », v. Dussaud, *l'Art syrien du deuxième millénaire av. notre ère. Syria*, VII, 1926, 337 ss.) seraient à rappeler les sphinx, le disque ailé solaire flanqué des uraeus à l'entrée des temples syriens (v. Dussaud, *Notes de mythologie syrienne*, Paris, 1903, p. 5 ss. = *Rev. arch.*, 4e série, I, 1903, p. 124 ss.), une quantité d'éléments égyptisants sur les cylindres (v. Contenau, *Glypt. syro-hitt.*, p. 128-132 et *passim*), etc. Sur le rôle intermédiaire des Phéniciens et des Syriens par rapport aux Hittites proprement dits, v. R. D[ussaud] dans *Syria*, VIII, 1927, p. 254.

[6] Comparer le dynaste-archer de Malatia (pl. XIV, fig. 4) avec le pharaon du Ramesseum, (Breasted, *o. c.*, pl. II, III), de Luxor (fig. 6 dans mon texte), etc. Ils se tiennent également debout sur le char, le corps vu de face, la tête de profil, en train de décocher la flèche. Les bras sont étendus dans les directions opposées sur le même niveau horizontal : la flèche est posée parallèlement au bras gauche. C'est une

borne à noter l'affinité que présentent les schèmes de la course dans ces deux arts contemporains [1].

Quoi qu'il en soit de leurs relations mutuelles, nous avons constaté que les deux motifs orientaux que nous avons reconnus sur les intailles de l'Asie Antérieure aux ve, ive siècles avant notre ère, se trouvent déjà au IIe millénaire sur le même sol, dans l'art hittite. Si nous comparons, d'autre part, ces motifs, ainsi que le cabré allongé égyptien qui n'est qu'une variante du second d'entre eux, au type de la course égéenne qui coexistait, comme on sait, à l'époque de l'art hittite ancien, — nous voyons nettement, au contraire, qu'ils lui sont étrangers [2]. En effet, le type égéen est, par excellence, la course « ventre à terre », aux membres postérieurs rejetés en arrière au point d'en retourner complètement les sabots [3]. C'est pourquoi il ne serait pas juste d'admettre l'origine égéenne des motifs orientaux sur nos intailles. Mais cela ne veut pas dire que, dans d'autres cas, les motifs hittites ou l'égyptien d'un côté et le type égéen de l'autre ne pouvaient — par le fait de leur coexistence — s'influencer mutuellement dans les régions contiguës, bien que les premiers soient indépendants du dernier et répondent à une origine différente. Ainsi se laisseraient expliquer des monuments de style mixte à la fin du IIe millénaire avant notre

stylisation très arrêtée que l'on retrouve souvent ; comp. les images analogues, *ibid.*, pl. IV, pl. VI et quantité d'autres. L'art égyptien atteste, comme on sait, dès les époques les plus anciennes, le dessin précis et net, cette stylisation de gestes et d'attitudes qui se répète strictement, presque canoniquement. Sur le style égyptisant des gravures semblables d'archers dans d'autres arts, v. STUDNICZKA (*o. c.*, p. 174). — Je ne saurais noter, d'autre part, des exemples d'une stylisation analogue dans l'art hititte qui seraient sûrement antérieures au XIIIe siècle. Sur les bas-reliefs hittites archaïques de Zendjirli l'inexpérience artistique dans quelques représentations de l'archer saute aux yeux (v. par exemple LUSCHAN, *o. c.*, III, p. 207, fig. 99 et pl. XXXIV, fig. 9 = POTTIER, *o. c.*, p. 58, fig. 5).

(1) Cfr. le tableau synchronique chez DUSSAUD, *Civil. préhell.*, 2e édit., pl. XIII.

(2) C'est pourquoi je ne suis pas de l'avis de S. REINACH (*o. c.*, XXXVII, p. 246) qui croit que le cabré égyptien est aussi un résultat de l'influence mycénienne, d'autant plus qu'il reconnait lui-même (*ibid.*, XXXVI, p. 222) que le motif du galop volant ne parait jamais en Égypte.

(3) Sur les motifs mycéniens - égéens voir REINACH (*o. c.*, XXXVI, p. 441 ss., fig. 47 ss., comp. surtout fig. 53) ; RODENWALDT (*o. c.*, p. 105, fig. 43 ; fragm., p. 124, fig. 55 = pl. XIII et surtout p. 126 s. ; v. aussi p. 130, fig. 56 ; p. 145, fig. 61, qui assigne l'apparition de ce type de course abstrait au commencement de la première période du minoen récent et DUSSAUD, *Civil. préhell.*, p. 66, fig. 45 ; p. 67, fig. 46, et p. 70 s. ; p. 153, fig. 115 ; p. 154, fig. 116 ; p. 214, fig. 154 ; p. 151, à propos des dates ; p. 162 s., fig. 121 et pl. C).

ère, comme la cassette en ivoire d'Enkomi à Chypre [1] qui révèle une affinité évidente avec les bas-reliefs hittites, mais en même temps s'en distingue par une vivacité de mouvement tout égéenne [2]. Néanmoins, ces cas sont sans intérêt pour nos intailles [3], d'autant plus que nous verrons les liens intermédiaires qui unissent, sur le même sol de l'Asie Antérieure, le type hittite indigène avec celui qui prédomine sur ces pierres.

En effet, on voit reparaître le second des motifs en question sur les monuments de l'Empire qui non seulement domina les Syro-Hittites, mais aussi hérita leurs traditions artistiques, nous voulons parler de l'art assyrien. Telle est par exemple l'attitude du cerf poursuivi sur l'obélisque de Salmanassar (IXe siècle) [4], qui me semble attester une parenté évidente avec celle du cerf hittite de Malatia. On le reconnaît, aux VIIIe-VIIe siècles, sur les bas-reliefs par exemple de Kouyoundjik (fig. 7) [5] et sur une quantité de monuments ana-

(1) MURRAY, SMITH et WOLTERS, *Excavations in Cyprus*, London, 1900, pl. I, p. 9 ss. ; en partie aussi chez STUDNICZKA (*o. c.*, p. 161 s. et fig. 11a), S. REINACH (*o. c.*, XXXVI, p. 448, fig. 60-61) et DUSSAUD (*Civil. préhell.*, p. 277, fig. 199). Sur les communications entre Chypre et les Hittites v. CONTENAU, *Hitt., Orient, Grèce*, p. 100.

(2) Comp. l'image sur cette cassette au bas-relief hittite de Malatia (pl. XIV, fig. 4) par rapport au schème du cheval, du chien, à l'attitude de l'archer, ainsi qu'à la composition en entier. Bien que le schème de la course y semble être au fond hittite, il s'en distingue par l'extension extrême des membres et par les sabots retournés des jambes postérieures qui, néanmoins, posent sur le sol. STUDNICZKA (*l. c.* : comp. *ibid.*, p. 193) ainsi que FURTWÄNGLER (*Ant. Gem.*, t. III, 437, 439 s.) considèrent cette cassette comme un produit d'art non purement mycénien, mais démontrant une influence incontestable de l'art syrien égyptisant, en la datant de la fin du deuxième millénaire avant notre ère ; DUSSAUD (*Civil. préhell.*, p. 278, 280 s.) l'assigne au IXe siècle av. notre ère. — Une autre exagération curieuse du second schème conventionnel dans l'art de Chypre v. chez STUDNICZKA, *o. c.*, p. 173, fig. 20. — Cfr. *supra*, p. 85, ma note 4.

(3) Du reste, je ne voudrais pas nier que la vivacité du mouvement — élément d'origine égéenne — dans l'art mixte de Chypre pût en quelque mesure influencer l'art de l'Asie Mineure et contribuer à transformer, au cours des siècles, les images raides hittites en des représentations animées, telles qu'elles apparaissent sur nos intailles. Comp. la mention chez SALOMON REINACH (*o. c.*, nouv. édit., addit. au chap. V, p. 123) des recherches d'Evans qui admet que le galop volant aurait passé de l'art crétois à l'art gréco-perse peut-être par l'entremise de Chypre. — Mais pour une telle affirmation les liens intermédiaires semblent manquer. Quoi qu'il en soit, l'essentiel pour résoudre le problème de notre étude est le fait que le schème de la course lui-même reste en Asie Antérieure (jusque et y compris l'époque perse) hittite et non égéen.

(4) PATERSON, *Assyrian Sculptures*, Haarlem, s. a., pl. XVI-XIX.

(5) *Ibid.*, pl. CVIII s. et p. 13, du temps de Sennacherib (705-681 avant notre ère). — CONTENAU (*Hitt., Orient, Grèce*, p. 105 et note 1) remarque que Brunn retrouvait dans les scènes

logues avec scènes de chasse ou scènes guerrières [1], trop connus pour y insister davantage [2], ainsi que sur les coupes en bronze de Nimrud [3] et sur



Fig. 7. — Bas-relief assyrien de Kouyoundjik.

le cylindre du Musée des Beaux-Arts, à Moscou [4]. Ce schème assyrien, caractérisé avec raison par M. Salomon Reinach comme « cabré allongé [5]. » me semble d'autant plus remarquable qu'on voit sur les mêmes bas-reliefs des animaux dans des attitudes très libres et variées qui témoignent autant de réalisme que d'habileté artistique. Dès lors ce schème conventionnel est à expliquer, non par l'inexpérience des Assyriens, mais comme la conséquence d'une tradition ancienne en Asie Antérieure. On le retrouve sur les cylindres de travail primitif linéaire, que l'on désigne ordinairement comme assyriens [6], mais que je suis tenté de tenir pour des

de chasse à Kouyoundjik l'influence du génie grec naissant et que cette thèse reste très discutée. Notre étude semble démontrer que l'hypothèse de Brunn est erronée.

(1) Paterson, *o. c.*, pl. XC s., XXXII s., XXXVI s., XLII s. : notons la coïncidence des six raies de cette roue assyrienne avec celles de la roue hittite de Zendjirli (v. fig. 4 dans mon texte et pl. XIV, fig. 4), tandis que sur quelques cylindres hittites nous en voyons tantôt quatre (pl. XIV, fig. 1), tantôt huit (*ibid.*, fig. 2). — V. aussi Paterson, *o. c.*, pl. LVII, LXXIII (le chameau), LXXXII (comp. ici l'archer sur le char à celui de Zendjirli, fig. 4 dans mon texte) ; LXXXVII, CIV s. et CVIII s.

(2) V. aussi par exemple Pottier, *Catal. des ant. assyr. du Louvre*, Paris, 1924, pl. XXIII, fig. 66, p. 99 ; v. p. 30, 45 s. et 94 s. — Contenau, *la Civilisation assyro-babylonienne*, Paris, 1922, 103, fig. 19. — *The Cambridge ancient history*, I vol. de planches, 1927, p. 219, fig. *a* ; 221, fig. *b*. — Contenau, *l'Art de l'Asie occidentale*, Paris-Bruxelles, 1928, pl. XXXVI et pl. XLIII. — Comp. encore le dessin sur une plaque en argile fragm. de Nippur chez Legrain, *The culture of the Babylonians from their seals in the coll. of Univ. Museum*, Pennsylvania. Publ. Babyl. Sect., t. XIV, Philadelphia, 1925, pl. L, fig. 1053, p. 362.

(3) V. Studniczka, *o. c.*, p. 172, fig. 18.

(4) De la coll. Golenischtchev, Invent. n° 5022. La gravure à scène de chasse sur ce magnifique cylindre est évidemment inspirée par le grand art.

(5) S. Reinach, *o. c.*, XXXVI, p. 223-225, fig. 4-7 : il remarque (*ibid.*, p. 222) que le cabré allongé a été, pendant près de deux mille ans, l'attitude presque exclusive dans laquelle les artistes ont représenté les quadrupèdes au galop.

(6) V. par exemple Delaporte, *Catal. des cyl. orient. et des cachets assyro-babylon., perses et syro-cappadoc. de la Bibl. Nation.*, Paris, 1910, pl. XXV, fig. 369, 370 et 372, p. 207 ss. ; assyrien aussi selon Weber (*Altor. Sieg.*, fig. 512 = 369) qui date ce cyl. du premier quart du premier millénaire avant notre ère. — Comp. le même schème chez Delaporte, *Catal. des cyl.*, *Louvre*, pl. 86, fig. 20 Acquis. n° 653. — Les dérivés de ceux-ci sont

produits de la glyptique syro-cappadocienne des VIIIe-VIIe siècles environ [1], en les rapprochant — comme en étant dérivés — des monuments du même genre que le bas-relief de Sakjé-Geuzi, quoiqu'ils s'en distinguent au point de vue stylistique.

L'influence qu'exerça l'art assyrien sur celui de la Perse à l'époque des Achéménides explique la survivance de ce motif aux siècles suivants. Nous le reconnaissons sur le célèbre cachet de Darius au British Museum [2]. Il se retrouve dans l'art provincial persisant, complètement privé des influences ioniennes [3]. Les empreintes des cachets divers sur des tablettes en argile à inscriptions cunéiformes, trouvées à Nippur, dans les archives de la maison de banque des fils de Murashù, qui fonctionnait entre 464-404 avant notre ère [4], montrent le cerf galopant [5], les chevaux aux cavaliers perses (pl. XIV, fig. 13 et 14)[6], parfois accompagnés d'un chien de chasse dans la même attitude (pl. XIV, fig. 15)[7], etc. Sur un disque en argent de la région de l'Oxus (Amou-Daria),

probablement les cylindres au style linéaire par excellence, tels que par exemple *ibid.*, pl. 91, fig. 26, et le scarabéoïde chez FURTWÄNGLER, *Ant. Gem.*, pl. XII, fig. 8-9.

(1) Comp. HOGARTH, *o. c.*, surtout p. 81 ss. et 96.

(2) On le tient d'ordinaire (v. par ex. SARRE, *l'Art de la Perse ancienne*, Paris, s. a. [1921 ?], pl. LII, fig. 1, p. 19; FURTWÄNGLER, *Ant. Gem.*, pl. I, fig. 11, p. 5) pour un cachet de Darius Ier. W. CHILENKO (*Le sceau du roi Artaxerxès. Bull. du Musée des Beaux-Arts à Moscou* (en russe), I, 1, 1925, p. 18) le détermine comme l'un des cachets royaux provinciaux et indique que cette composition du roi-chasseur sur un char, qui n'est pas propre à l'art essentiellement perse, où l'on voit le roi à pied ou monté à cheval, se trouve sur les octodrachmes sidoniennes frappées sous Darius II (424-405).

(3) Entre autres GISELA RICHTER (*Catal. of engraved gems of the classical style, Metropolitan Museum of art*, New-York, 1920, p. 50) tient les scènes de chasse sur les intailles dites gréco-perses pour un résultat de l'influence de l'art grec.

(4) HILPRECHT et CLAY, *Business documents of Murashû sons of Nippur.* Babyl. exped., Univ. of Pennsylvania, Ser. A, t. IX ss., Philadelphia, 1898 ss.; v. HILPRECHT, t. IX, Introd., 13 ss.; sur les noms des propriétaires de ces cachets tracés à côté des empreintes v. CLAY, t. X, 1904, 5.

(5) HILPRECHT, *o. c.*, t. IX, pl. IX, fig. 15, p. 89 : la 40e année du règne d'Artaxerxès Ier = 425 avant notre ère.

(6) LEGRAIN, *o. c.*, pl. XLVII, deux fig. sous no 986, en dessin pl. LX ; v. p. 353 et 45 ss. A propos des dates, pour CBS 5437, HILPRECHT, *o. c.*, t. IX, p. 87, no 107, la 41e année d'Artax. = 424 avant notre ère ; pour CBS 5364, cfr. CLAY, *o. c.*, Publ. Babyl. Sect., t. II, 1. Philadelphia, 1912, p. 48, no 130, la 6e année de Darius II = 419 avant notre ère. — V. aussi les cavaliers au galop chez LEGRAIN, *o. c.*, pl. XLVI, deux fig. sous no 985.

(7) LEGRAIN, *o. c.*, pl. XLVII, fig. 992, en dessin pl. LX, v. p. 354. La bête attaquée est trop indistincte : Legrain suppose que c'est peut-être un âne ou un bœuf. Les contours et les dimensions de ces empreintes laissent douter que les cachets en question soient des

les chasseurs perses, ainsi que les cerfs et les bouquetins poursuivis, sont représentés selon le même schème (fig. 8) [1]. On l'observe également sur un fourreau en or qui provient de ce bassin de l'Asie moyenne [2]. Il est à noter aussi sur le manche du glaive orné d'une scène de chasse, trouvé en Russie méridionale — dans le tumulus de Tchertomlyk, — où l'on voit des cavaliers perses et des bouquetins galopants [3]. La numismatique atteste l'expansion du même motif : des tétradrachmes nombreux portent au revers l'image du cavalier perse galopant, brandissant sa lance [4]. La majorité de ces monnaies semble appartenir à l'Asie Mineure, au IVe siècle avant notre ère [5]. Le grand art emploie le même schème conventionnel, notamment dans le monument funéraire de Payava qui provient de Xanthos en Lycie [6]. Les



Fig. 8. — Disque en argent de la région de l'Oxus.

cônes, comme l'indique Legrain (*o. c.*, p. 45) : à mon avis, ce seraient plutôt des cylindres. A propos de la date de cette empreinte, cfr. Hilprecht, *o. c.*, t. IX, p. 83, n° 14, la 35e année du règne d'Artaxerxès Ier = 430 avant notre ère.

[1] Dalton, *The treasure of the Oxus*, 2e édit., London, 1926, pl. 10, n° 24, p. 13 (IVe siècle av. n. ère). Comp. la paire de bouquetins galopants à celle sur le cyl. de la coll. De Clercq (*Catal.*, t. I, 364 = Weber, *Altor. Sieg.*, fig. 318). — Sur les cerfs v. *infra*, p. 99, note 2.

[2] Dalton, *o. c.*, pl. IX, n° 22, p. 9 s. ; aussi chez Ellis H. Minns, *Scythians and Greeks*, Cambridge, 1913, p. 255, fig. 173.

[3] Kondakoff, Tolstoi et S. Reinach, *Antiquités de la Russie méridionale*, Paris, 1891, p. 304, fig. 264, en dessin, comme aussi chez Dalton, *o. c.*, Introd., p. XXXV, fig. 16 et Minns (*o. c.*, p. 163, fig. 51) ; en phot. chez Pridik, *Le trésor Melgounov de l'année 1763* (en russe), *Matériaux archéol. de la Russie*, n° 31, Saint-Pétersbourg, 1911, pl. V, fig. 1, p. 7 ; Ve siècle avant notre ère.

[4] V. par exemple Babelon (*Traité des monnaies grecques et rom.*, 2e p., t. II, Paris, 1910, p. 161-167, nos 117-129 et pl. XCI, fig. 7-17) qui le tient pour Evagoras II ; cfr. Imhoof-Blumer, *Kleinasiatische Münzen*, Sonderschr. d. Oesterr. Archäol. Inst., III, Wien, 1901-2, t. II, 518-520, nos 1-3 et pl. XIX, fig. 23-24.

[5] V. mon article : *Deux monnaies de l'Ermitage et la série attribuée à Evagoras II*, qui doit paraître dans *Rev. numism.*, 1929.

[6] Maintenant au British Museum, v. Smith, *A catal. of sculpture in the dep. of Greek and Rom. ant.*, Brit. Mus., London, 1900, t. II, p. 46-52, n° 950, pl. V-XII. Quant à la frise en question, ce cat. ne contient que sa description p. 48, 2. Elle est reproduite dans Benndorf et Niemann, *Reisen in Lykien und Karien*, Wien, 1884, t. I, 107, fig. 63 ; aussi chez S. Reinach, *Répertoire de reliefs grecs et rom.*, Paris, 1909, t. I, p. 488, fig. 1.

chevaux, le cerf (fig. 9) et le sanglier sur la frise qui orne le toit, à l'ouest, sont représentés selon le deuxième motif oriental, malgré que les éléments grecs prévalent déjà sur ce monument. Il semble probable que ce schème, autrement dit le « cabré allongé », qui — comme nous l'avons vu — était répandu de préférence en Asie Antérieure [1], pouvait survivre sur ce sol même dans l'art grec à son apogée. C'est pourquoi j'incline à expliquer l'attitude du cerf [2] et peut-être du chien [3] dans la scène de chasse sur le sarcophage célèbre de Sidon, dit d'Alexandre [4], comme un reflet de la tra-

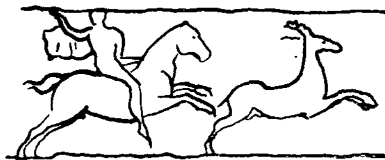


Fig. 9. — Partie de frise sur le monument de Payava (Xanthos).

[1] Il se retrouve aussi dans des produits de l'art grec sous l'influence orientale ; v. par exemple les deux motifs conventionnels principaux sur un vase corinthien chez Longpérier, *Musée Napoléon III*, Paris, s. d., pl LXXI. — De même dans l'art étrusque.

[2] Comp. les cerfs sur le bas-relief hittite de Malatia (v. ma pl. XIV, fig. 4), sur l'obelisque assyrien de Salmanassar (v. *supra*, p. 95, ma note 4), sur l'empreinte de cachet sur une tablette de Nippur (v. *suprà*, p. 97), sur un cylindre de la collection De Clercq (pl. XIV, fig. 6), sur un scarabéoïde soi-disant gréco-perse de la collection Newton-Robinson (*The engraved gems*, dans Burlington fine arts Club, *Exhibition of ancient Greek art*, London, 1904, pl. XC, case M, n° 157 et p. 157), sur le disque de l'Oxus (fig. 8 dans mon texte) et sur le monument de Payava (fig. 9 dans mon texte).

[3] On peut le supposer par analogie avec le cerf, bien que seule la partie antérieure du corps s'y répète deux fois. Comp. les chiens de chasse sur le bas relief hittite de Zendjirli (fig. 5 dans mon texte) et sur celui de Malatia, où il court sous le cheval, en réalité auprès de lui (pl I, fig. 4), comme aussi sur le fragment de Mar'ash (Humann et Puchstein, *o. c.*, pl. XLVII, fig. 1 = phot. chez Przeworski, *o. c.*, pl. XI, fig. 2) et sur un relief fragm. du Musée d'Adana, maintenant à Angora, mentionné par Przeworski, *o. c.*, p. 21, note 1. — Pottier (*o. c.*, p. 34 s.) remarque que le chien courant sous le cheval est un des détails particuliers de l'art hittite : à propos de ce motif en Syrie, v. Poulsen (*o. c.*, p. 33), et à Chypre, Studniczka (*o. c.*, p. 161 s., fig. 11 *a*). Je tiens ce motif en Crète à l'époque archaïque (Bosanquet, *Excavations at Palaikastro*. *Ann. Brit. Sch. Athens*, XI, 1904-5, pl. XV, p. 300) aussi pour une survivance du même prototype. De même sur des cylindres à gravures linéaires (Delaporte, *Cat. des cyl.*, *Bibl. Nat.*, pl. XXV, fig. 369 = Weber, *Altor. Sieg.*, fig. 512) que je tiens pour syro-cappadociens (v. *supra*, p. 96). — Semblable est le chien bondissant derrière le cheval sellé, sur un cachet octogonal (donc, probablement, conoïde) perse chez Imhoof-Blumer et Keller, *Tier- und Pflanzenbilder auf Munzen und Gemmen d. klass. Altertums*, Lpg., 1889, pl. XVI, fig. 52, p. 103) et auprès du cavalier sur des scarabéoïdes aux scènes de chasse, dits gréco-perses, appartenant à l'Asie Mineure par excellence (v. Furtwängler, *Ant. Gem.*, pl XI, fig 11 et fig. 3 = Id., *Beschreib... Antiquarium*, pl. IV, n° 182).

[4] Hamdy-Bey et Th Reinach, *Nécropole royale à Sidon*, Paris, 1892, pl. XXXI, face ouest ; dernièrement chez Contenau, *l'Art de l'Asie occid.*, pl. LV.

dition orientale, en fin de compte hittite. La survivance de ce motif conventionnel est à poursuivre aussi à l'époque romaine, y compris les premiers siècles de notre ère [1] ; il semble se maintenir surtout sur le sol syrien [2]. Ainsi la filiation de ce schème principal se laisse observer au cours des siècles [3] à mesure que des peuples différents se succèdent comme créateurs de phases nouvelles dans l'art de l'Asie Antérieure [4].

A. Procopé-Walter.

Léningrad, Ermitage, 1928.

[1] Il est à voir aussi sur des monnaies en Russie méridionale. — V. Rostovtzeff (*Iranians and Greeks in South Russia*, Oxford, 1922, pl. XXX, fig. 3, n° 1) et une monnaie de bronze de Kotys II (124-132) chez Kondakoff, Tolstoï et Reinach (*o. c.*, p. 157, fig. 163 = Minns, *o. c.*, pl. III, fig. 4 R). — Cela me semble d'autant plus digne d'attention que les relations entre ce pays et l'Asie Antérieure dès les époques reculées sont bien connues. Comp. aussi le bas-relief de Tanaïs au nom de Tryphon, Kondakoff, *o. c.*, p. 14, fig. 12 = Rostovtzeff, *la Peinture antique décorative au sud de la Russie* (en russe), St-Pétersbourg, 1914, pl. LXXXIV, et de nombreux exemples parmi les fresques, *ibid.*, *passim* ; v. surtout les chevaux au quadrige de Pluton, pl. LVIII. Sur les emprunts divers à l'art de l'Asie Antérieure v. le texte, *ibid.*, *passim*.

[2] V. l'attitude des quatre griffons au galop et attelés au char du dieu solaire Malakhbel (Cumont, *L'autel palmyrénien au Musée du Capitole*, *Syria*, IX, 192 , pl. XXXVIII, 1 ; comp. le quadrige de Pluton, v. la note précédente), les chevaux aux quadriges de Sol sur les intailles (Ermitage, Invent. n° 3376 ; le même motif sur les monnaies, v. p. ex. chez Roscher, *Lexikon d. griech. u. röm. Mythol.*, s. v. Sol, col. 1151, fig. 5) et le cheval cabré portant le cavalier sur les amulettes du genre Σφραγὶς Σολομῶνος (Ermitage, Invent. n° 3521 ; de Ridder, *Catal. coll. De Clercq*, t. VII, 2, Bijoux et pier. grav., Paris, 1911, pl. XXX, fig. 3491, p. 788).

[3] J'entrevois un parallèle pour de telles survivances dans l'observation de Studniczka (*o. c.*, 189-195) qui reconnait que le char sur les monnaies en argent phéniciennes, frappées sous la domination perse au IVe siècle avant notre ère, est tout à fait semblable au char ancien hittite, tel qu'on le voit sur les bas-reliefs égyptiens d'Abu-Simbel avec scènes guerrières.

[4] La filiation de ce motif peut servir d'exemple pour illustrer la thèse de E. Pottier (*o. c.*, p. 98). « Le grand intérêt des œuvres hittites est de montrer comment le répertoire asiatique le plus ancien s'est introduit dans l'imagerie hellénique. C'est ainsi qu'il est entré jusque dans le répertoire moderne par les voies successives de l'art perse, ionien et byzantin. »

FIGURES DANS LE TEXTE

FIG. 1. — Bas-relief hittite archaïque de Zendjirli. D'après *Ausgrabungen in Sendschirli*, t. III : LUSCHAN, *Thorskulpturen*, p. 226, fig. 130.
FIG. 2. — De même. *Ibid.*, pl. XXXIV, fig. *d*.
FIG. 3. — De même. *Ibid.*, pl. XXXIV, fig. *c*.
FIG. 4. — De même. *Ibid.*, p. 211, fig. 102.
FIG. 5. — De même. *Ibid.*, p. 207, fig. 100.
FIG. 6. — Bas-relief égyptien de Luxor. D'après BREASTED, *The battle of Kadesh*, pl. V.
FIG. 7. — Bas-relief assyrien de Kouyoundjik. D'après PATERSON, *Assyrian sculptures*, pl. CVIII s.
FIG. 8. — Disque en argent de la région de l'Oxus. D'après DALTON, *The treasure of the Oxus*, 2e édit., pl. X, n° 24.
FIG. 9. — La frise sur le monument funéraire de Payava à Xanthos. D'après BENNDORF et NIEMANN, *Reisen in Lykien und Karien*, t. I, p. 107, fig. 63.

PLANCHE

FIG. 1. — Chevaux attelés à un char, sur le cylindre hittite de l'Ashmolean Collection, n° 167. D'après HOGARTH, *Hittite seals*, pl. VI, fig. 167.
FIG. 2. — Quadrige perse gravé sur le scarabéoïde de l'Ermitage. Invent. du dép. hell., scyth., n° 743. D'après KNIPOVITCH, *Pierres gravées gréco-perses de l'Ermitage*, pl. III, fig. 3.
FIG. 3. — Chevaux attelés à un char, sur le cylindre de l'Ashmolean coll., n° 168. D'après HOGARTH, *o. c.*, pl. VI, fig. 168.
FIG. 4. — Bas-relief hittite, scène de chasse au cerf de Malatia. D'après WEBER, *Die Kunst der Hethiter*, pl. 41.
FIG. 5. — Cavalier perse poursuivant des ennemis barbares, sur le scarabéoïde de l'Ermitage, Invent. n° 375. D'après KNIPOVITCH, *o. c.*, pl. III, fig. 2.
FIG. 6. — Scène de chasse, sur le cylindre de la coll. De Clercq (*Catal.*, t. I, n° 362). D'après WEBER, *Altorient. Siegelbilder*, fig. 521.
FIG. 7. — Scène de chasse, sur le scarabéoïde de la coll. Blacas, British Museum. D'après FURTWÄNGLER, *Antike Gemmen*, pl. XI, fig. 8.
FIG. 8 *a-f*. — Gravures sur les six faces du cachet prismatique couronné d'une pyramide tronquée au Louvre, Acquis. n° 1242. D'après DELAPORTE, *Catal. des cyl. orient... au Louvre*, pl. 107, fig. 39 *a-f*.
FIG. 9. — Cavalier perse attaquant un fantassin, sur le scarabéoïde de l'Ermitage. Invent. n° 4297. D'après KNIPOVITCH, *o. c.*, pl. III, fig. 1.

FIG. 10. — Cavalier perse attaquant un fantassin, sur la base du cachet prismatique de la Bibl. de Leipzig. D'après FURTWÄNGLER, *o. c.*, pl. XI, fig. 9.

FIG. 11. — Scène de chasse, sur le scarabéoïde de la coll. Leake, Fitzwilliam Museum. D'après FURTWÄNGLER, *o. c.*, pl. XI, fig. 4.

FIG. 12. — Cavalier grec, sur la monnaie de Tarente. D'après DIEUDONNÉ, *Choix de monnaies grecques au Cab. de France*, pl. II, fig. 47.

FIG. 13. — }
FIG. 14. — } Empreintes de cachets sur les tablettes à inscriptions cunéiformes de Nippur. D'après LEGRAIN, *The culture of the Babylonians from their seals*, pl. XLVII, deux fig. sous n° 986.

FIG. 15. — De même, *ibid.*, pl. XLVII, fig. 992.



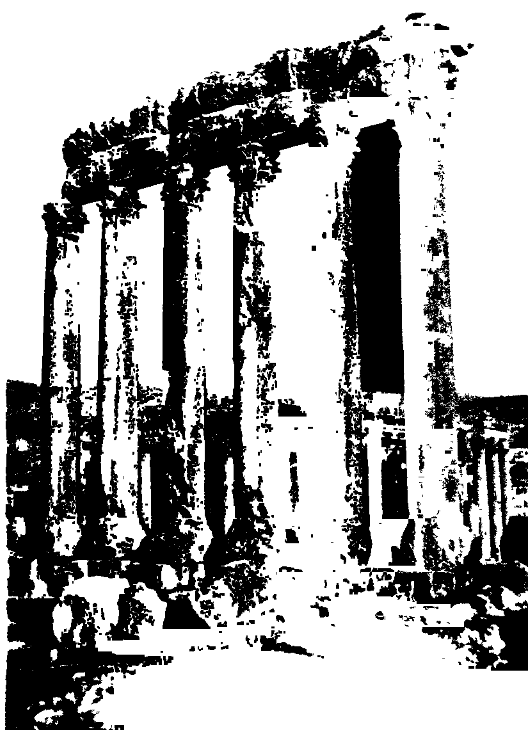
BA'ALBEK.
Panorama pris de Cheikh Abdallah.



1. Toure des Propylées.



2. « Temple de Bacchus »; colonnes du pronaos.



3. Grande colonnade du Temple.



4. Détail de la 3ᵉ colonne.

LES TEMPLES DE BA'ALBEK

LES FOUILLES DE BA'ALBEK

DEUXIÈME CAMPAGNE (9 JUILLET–29 SEPTEMBRE 1928)

PAR

ANDRÉ PARROT

L'attention du grand public a été attirée récemment, en un article retentissant, par M. Henry Bordeaux [1], sur le péril qui menace un des plus beaux joyaux du patrimoine artistique de l'humanité : l'ensemble monumental des Temples de Ba'albek (pl. XV). En face du Liban moucheté de larges traînées blanches, au milieu de l'oasis verdoyante qui s'épanouit largement le long des eaux courantes, Ba'albek semble poursuivre encore le rêve du passé. Et quel passé ! Celui de l'Héliopolis antique, la ville du Soleil, la ville des sanctuaires, où les pèlerins adoraient et sacrifiaient dans le cadre gigantesque des cours et des enceintes, à l'ombre du péristyle géant de temples éblouissants. Aujourd'hui tout est ruiné. C'est la dévastation, si brutale qu'elle en est grandiose, dans un chaos invraisemblable, où gisent, pêle-mêle, colonnes et chapiteaux, architraves et corniches. Il n'y aurait, semble-t-il, qu'à redresser tout cela, alors même que c'est mutilé et à le replacer en une tentative un peu folle de restauration sommaire. Et puis, on comprend que ce serait insensé et l'on préfère, après tout, contempler des ruines plutôt qu'une contrefaçon maladroite et désespérée d'un travail prodigieux.

Nous préférons Ba'albek en ruines. Malheureusement, ces ruines elles-mêmes, sont menacées (pl. XVI). Le petit Temple de « Vénus » semble à la merci d'une chiquenaude. Les « Propylées », désarticulés, bravent toutes les lois d'un équilibre de plus en plus instable. Les six colonnes elles-mêmes, ces colonnes qui flambent au couchant, derrière le grillage desquelles le « Temple de Bacchus » se pare d'un éclat fauve, quand « le soleil est sur son déclin », ces colonnes qui semblaient marquées par l'immortalité, sont minées,

[1] *Illustration*, 15 septembre 1928.

sapées, rongées. Un craquement de gel, un ouragan un peu violent, la troisième (pl. XVI, 4) des six survivantes s'écroulera, entraînant avec elle l'entablement géant. C'en sera fait des six colonnes. Et Ba'albek, sans sa glorieuse colonnade, ne sera plus Ba'albek.

Le public s'en est ému. Un effort s'organise pour éviter l'irréparable. Il faut sauver Ba'albek en secourant ses ruines. Cela presse. Chaque semaine qui passe accentue le danger. La Direction des Antiquités doit parer au plus urgent. Mais cet urgent, à lui seul, eu égard à l'énormité de la tâche, pour être tenté, a besoin du concours financier de tous ceux qui veulent collaborer à la résistance : la résistance de l'humanité pensante et vibrante à la force destructive et aveugle de la nature et de ses éléments.

* * *

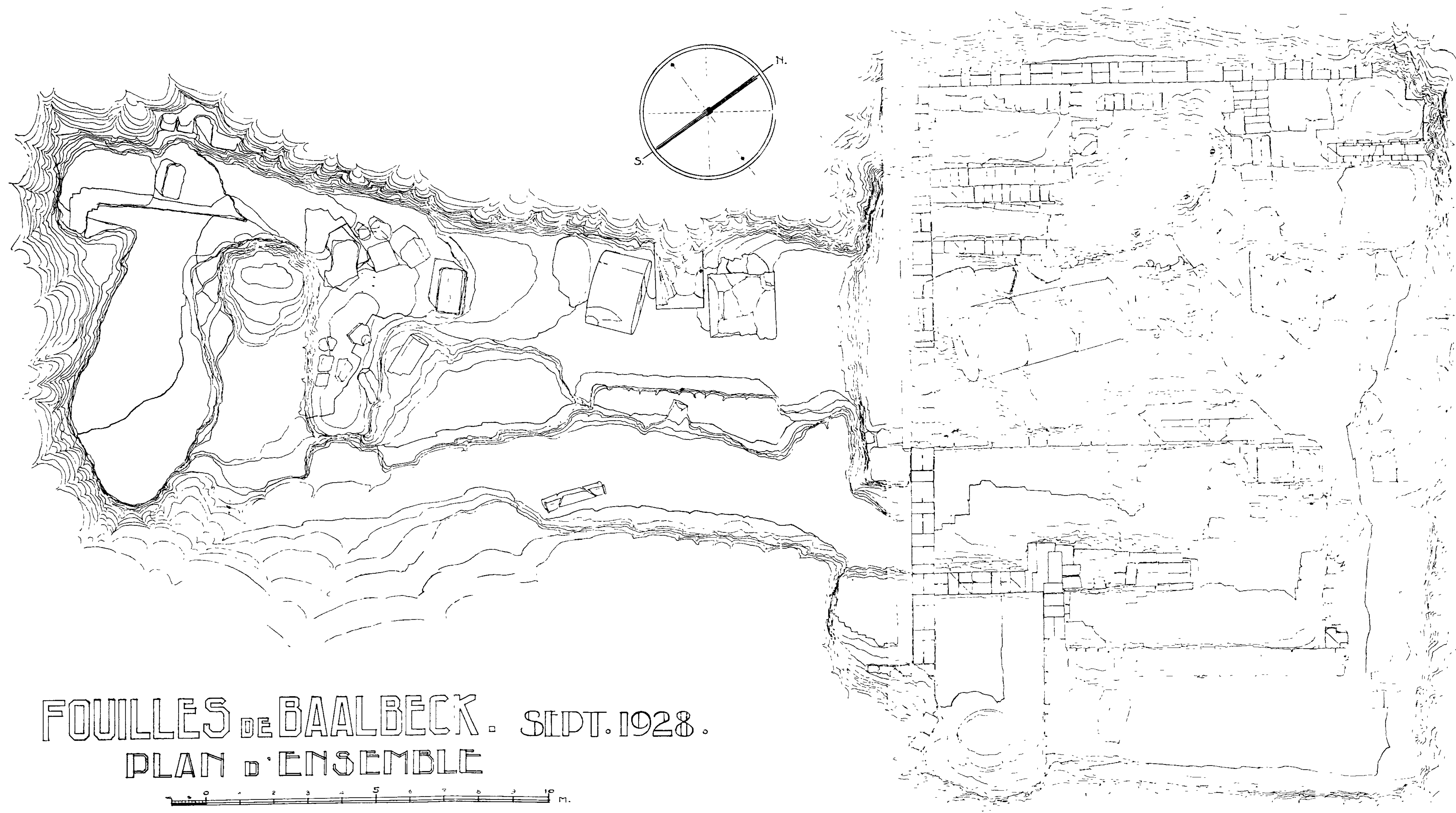
Le sondage commencé en 1927 à Ba'albek [1], dans le jardin de Mohamed Saïd, à 500 m. au Sud de l'Acropole, a été développé en 1928, à l'instigation de M. Charles Virolleaud, directeur du Service des Antiquités. M. André Trotin, ancien élève de l'École des Beaux-Arts, soldat à l'Armée du Levant et détaché au Service des Antiquités de Syrie, s'occupa de lever les plans de la fouille, et ses travaux, comme on en peut juger, furent exécutés avec autant de précision que d'élégance [2] (pl. XVII). Comme l'an passé, une forte équipe militaire [3] vint renforcer nos travailleurs civils et nous permit de pousser plus activement nos dernières recherches.

Celles-ci se heurtèrent aux difficultés déjà rencontrées en 1927. La zone fouillée se trouve dans un jardin privé, où les arbres sont denses et les cultures abondantes. Pour éviter des heurts trop violents avec les propriétaires, il faut opérer lentement et s'interdire parfois des élargissements qui s'imposeraient. Si nous ajoutons que nous avons travaillé entièrement au couffin et

(1) *Syria*, IX, p. 97; *C. R. A.*, 1927, p. 285.

(2) M. Trotin avait auparavant fait un relevé complet des plans de Byblos.

(3) Qu'il nous soit permis, à ce propos, de remercier M. le colonel Blin, chef d'Etat-Major des troupes du Levant : M. le chef de bataillon Kraetzert, commandant le 8e bataillon du 1er régiment étranger, pour leur extrême obligeance et leur précieux concours. Nous ne saurions non plus oublier l'aide que nous apportèrent bien souvent quelques habitants de Ba'albek : le R. P. Michel Peyrton, MM. Michel Alouf, conservateur des ruines, et Fouad Alouf.


N.
S.
FOUILLES DE BAALBECK. SEPT. 1928.
PLAN D'ENSEMBLE
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 M.
RELEVE PAR L'ARCHITECTE E.D.B.A. SOUSSIGNE:
BAALBECK · 28 · IX · 1928 ·

à la brouette, on comprendra facilement de quelles complications s'alourdissent les recherches. Ceci dit, les résultats de la deuxième campagne confirment absolument nos présomptions de l'an passé : il y a dans le jardin, appelé maintenant de la « grande colonne », un ou plusieurs édifices jusqu'ici insoupçonnés [1], et qui, en presque totalité, sont encore enfouis.

Le travail a tendu, tout d'abord, à dégager entièrement l'immense colonne repérée en 1927 (pl. XVIII). Le déblaiement est désormais complet et il est possible d'étudier sérieusement les éléments de l'ordre architectural employé. Nous avons retrouvé intacts la frise, l'architrave, le chapiteau, six tambours en deux groupes de trois, puis, beaucoup plus loin, les restes de la base et du soubassement.

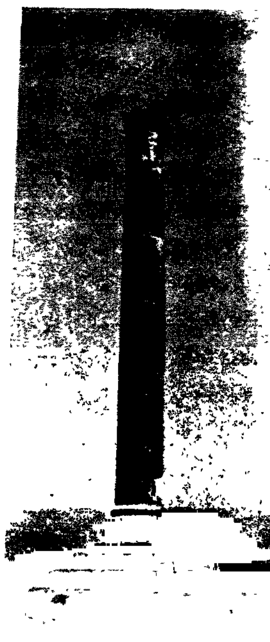


Fig. 1. — Colonne de Ya'at.



Fig. 2. — Colonne de Pompée (Alexandrie).

L'étude attentive de la frise, impossible avant cette année, faute d'un dégagement complet, a permis d'arriver à des conclusions particulièrement importantes (pl. XVIII, 4 et fig. 3). Les scellements disparates et irrégulièrement disposés, retrouvés sur sa face supérieure, réclament à peu près sûrement un groupe statuaire. Ceci est encore confirmé par une légère rainure coudée, qui facilitait la coulée du plomb. Il y a plus, et ceci mérite un examen attentif : le derrière de la frise, moulurée sur ses quatre côtés, présente lui-même des scellements.

[1] L'expédition allemande de 1901-1904 fit à Ba'albek surtout du déblayement. Quoi qu'il en soit, les vestiges minimes, alors apparents, lui échappèrent complètement. Avec le recul du temps, il y a quelque intérêt à relire ce qu'écrivait M. Perdrizet en 1901 (*Revue des Études anciennes*, 1901, p. 225).

une face grossièrement aplanie et une forte saillie. Trois caractéristiques qui autorisent à plusieurs conclusions : 1° A cause des scellements, l'ensemble s'accrochait à quelque chose formant appui (sans doute une muraille).

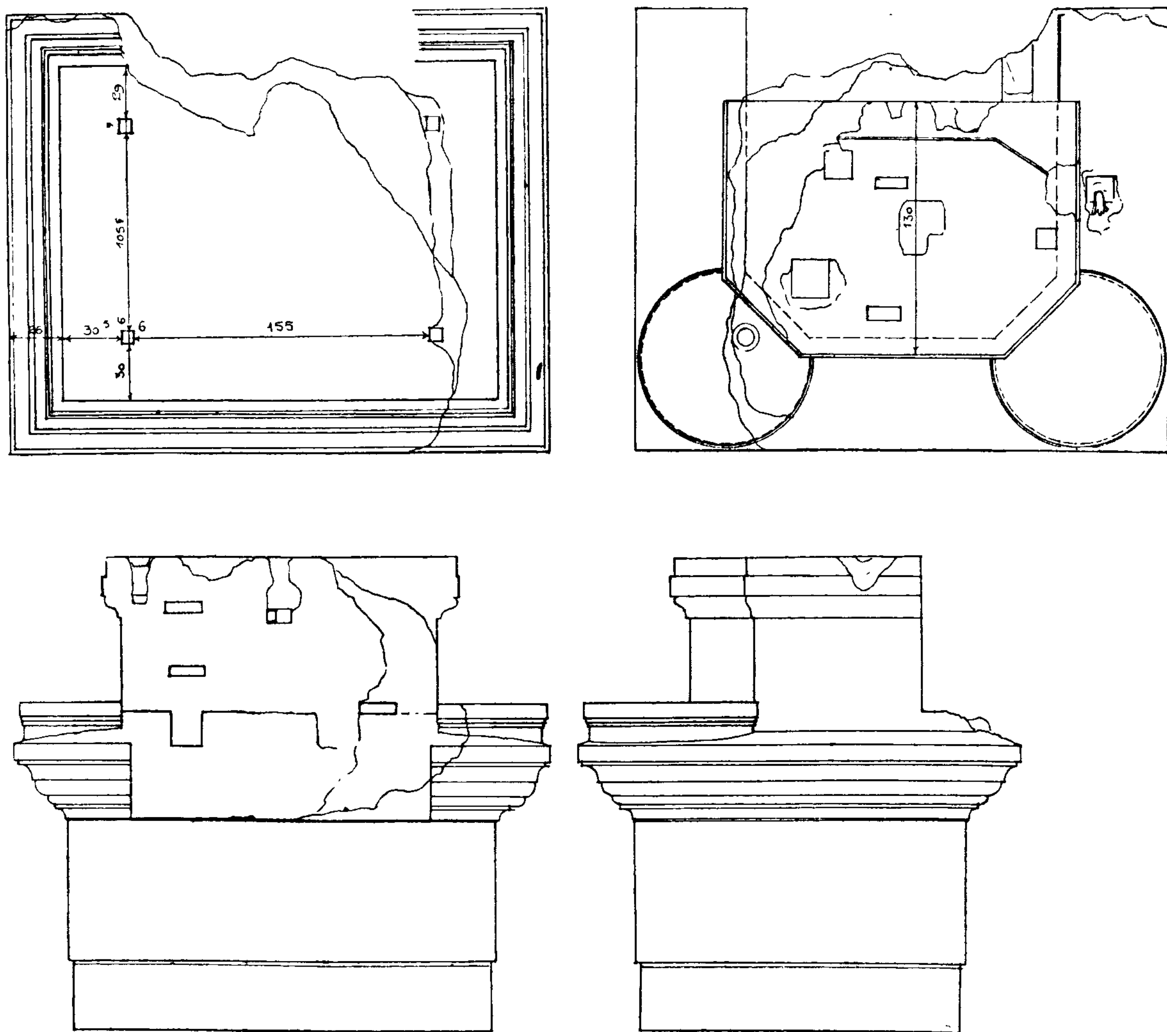


Fig. 3. — Détails des scellements de la frise. Voir pl. XVIII.

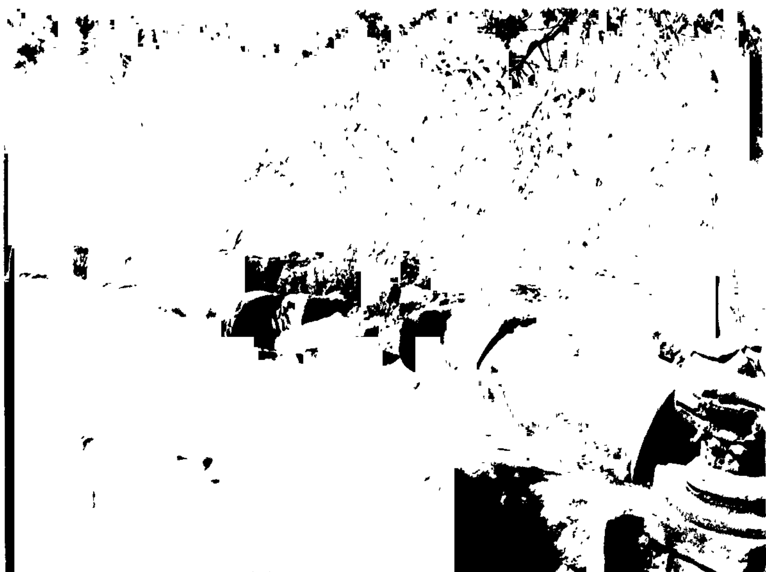
2° La face postérieure de la frise étant invisible, n'avait donc pas besoin d'être lissée aussi soigneusement que la face antérieure ou les côtés, eux visibles et parfaitement polis. 3° La saillie détachait la frise, et. partant, la colonne, qui était par conséquent absolument dégagée. Il s'ensuit donc que la colonne



La grande colonne, vue du S.-E



Le chapiteau.



La grande colonne, autre vue.



L'entablement, frise et scellement, architrave, chapiteau.

FOUILLES DE BA'ALBEK, 1928.

n'est pas et n'était pas isolée. Au début de la fouille, nous songions en effet à la colonne dite « de Pompée » à Alexandrie, ou à celle toute proche, de Ya'at dans la Beqa'a [1]. Colonnes toutes deux isolées et se composant uniquement d'une base, d'un fût et d'un chapiteau (fig. 1 et 2).

Deux voyageurs du XVIII[e] siècle signalent à Ba'albek même, une colonne isolée. En 1705, le sieur Poullard, vice-consul de France à Tripoli, écrit au Comte de Ponchartrain [2]. « Au Sud, sur une petite montagne, attenant les murailles [3] de la ville qui subsistent encore, il y a une colonne que j'ai tâché de copier de mon mieux... C'était par où les bonnes eaux montaient et descendaient ensuite pour se communiquer au Château [4]. Il y a 18 pierres dans le fût; sur la 4[e] on remarque une guirlande de fleurs et il y a sur l'entablement un réservoir pour les eaux [5]. »

Un peu plus tard, le Dijonnais Tourtechot, dit Granger, qui se trouvait à Ba'albek en 1734, parlait lui aussi d'une colonne « située dans l'endroit le plus éminent de la ville. Elle a 40 pieds de haut y compris sa base et son chapiteau et même un piédestal dont la colonne est surmontée et qui pouvait porter autrefois une statue. Le fût de cette colonne est composé de 3 pièces d'une pierre ordinaire » et, ajoutait le voyageur, « je ne lui ai trouvé que 6 pieds de circonférence [6] ».

Ces deux relations semblent pouvoir s'accorder et nous croyons qu'elles signalent l'une et l'autre un même monument. Celle de Poullard atteste certainement la colonne qui se trouvait sur la colline du cheikh Abdallah, à l'arri-

(1) La tradition chrétienne en attribue la construction à sainte Hélène. Il est plus probable qu'il s'agit là d'un monument commémoratif de quelque bataille (ALOUF, *Histoire de Baalbek* [5], 1928, p. 18) ou mieux un monument funéraire. Même signification pour Kamoû'at el-Hirmil (cf. RENAN, *Mission de Phénicie*, p. 118).

(2) Le texte dans *Revue des Études anciennes*, 1901, p. 233 sq. (PERDRIZET).

(3) Il s'agit de l'enceinte arabe. Le croquis panoramique de Wood est particulièrement net (WOOD, *Les ruines de Baalbek, autrement dite Héliopolis dans la Cœlosyrie*, Londres, 1757, Tab. II).

(4) La Qal'a, l'ensemble des Temples de Jupiter et d'Atargatis.

(5) Par erreur, M. PERDRIZET (*Revue des Études anciennes*, 1901, p. 235) identifiait cette colonne avec celle de Ya'at. Celle-ci a 15 « pierres dans le fût » et non 18, et surtout, elle n'est ni à Ba'albek ni sur une petite montagne.

(6) Le texte dans *Revue des Études anciennes*, 1901, p. 246. Ces données ne peuvent s'appliquer en aucune façon à la colonne que nous avons dégagée, surtout quant aux dimensions. Seul, le « piédestal dont la colonne est surmontée et qui pouvait porter autrefois une statue » conviendrait.

vée de l'aqueduc amenant à Ba'albek les eaux de la source du Ledjoudj [1].

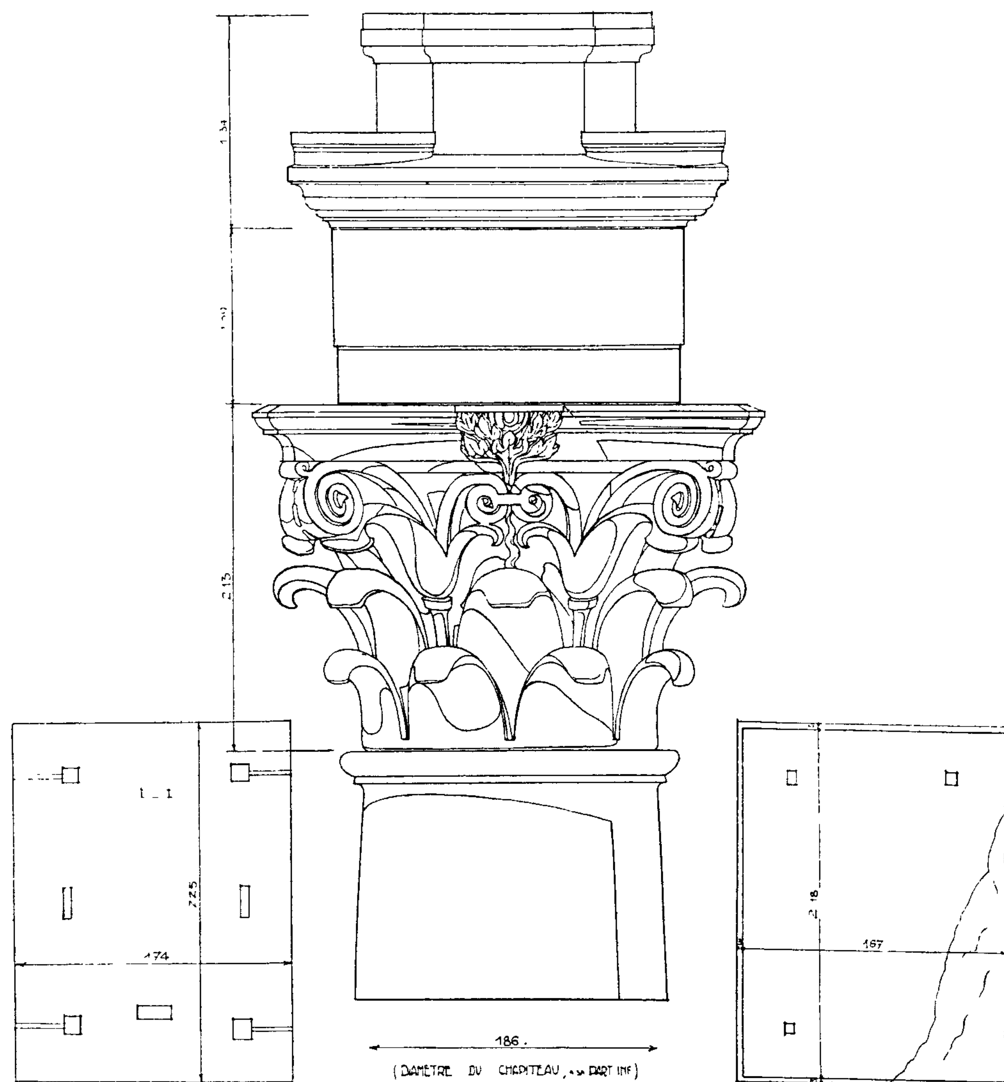
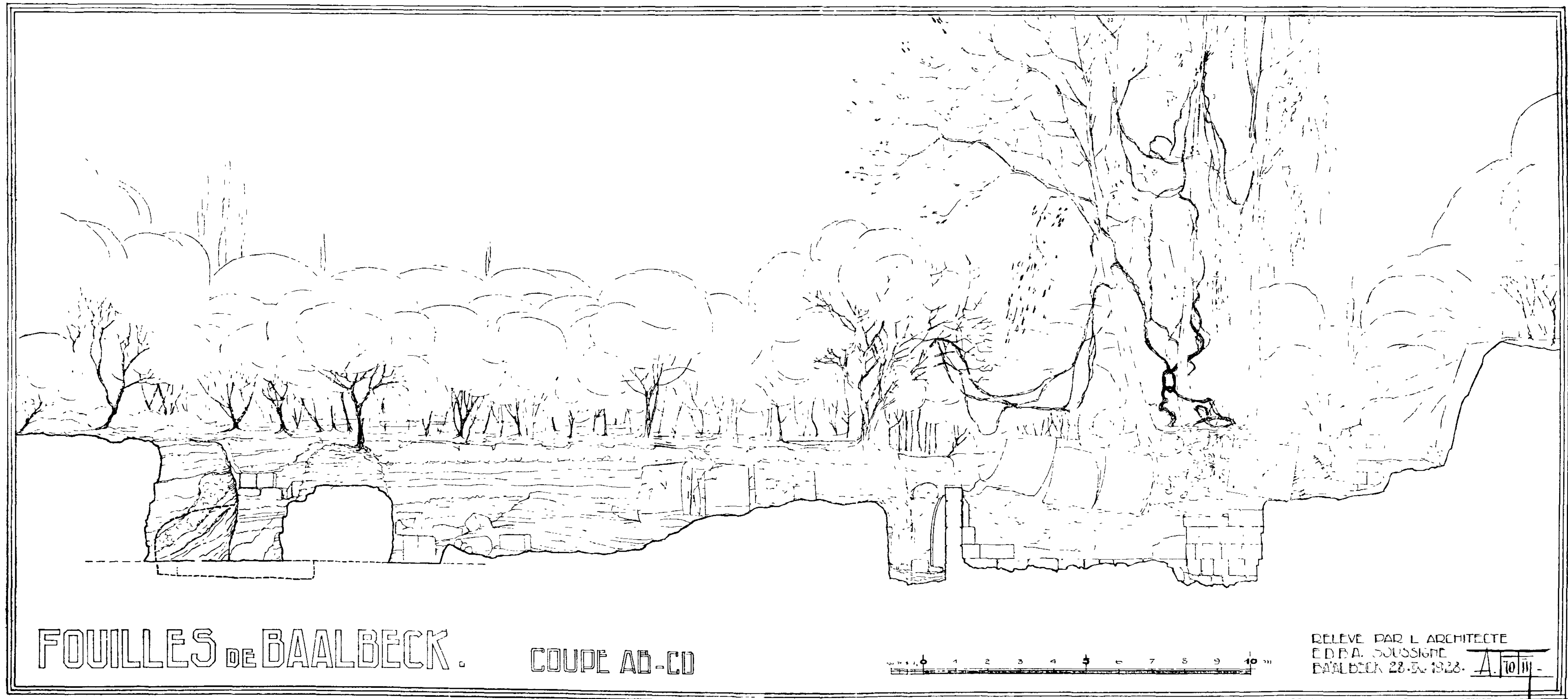


Fig. 4. — Détails.

Celle de Granger diffère par le nombre des pierres dans le fût et, de même, le Dijonnais a pris pour un « piédestal » ce qui n'était qu'un bassin. De ces di-

[1] Alouf, *op. cit.*, p. 11. La colonne n'est détruite que depuis une soixantaine d'années. En 1757, Wood l'a vue et l'a reproduite dans son croquis (Wood, *op. cit.*, Tab. II, lettre G). Le commentaire qu'il nous en donne, nous apprend qu'elle était de style dorique, que sa « *tige* » consistait en plusieurs pièces et qu'elle était seule sur une éminence au S.-O. de la ville. Erreur de Wood, ou coquille typographique, c'est *S.-E.* qu'il faut lire. M. Dus-


FOUILLES DE BAALBECK.
COUPE AB-CD
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 m
RELEVE PAR L ARCHITECTE
E D B A. SOUSSIGNE
BAALBECK 28.IX.1928.

vergences, en somme minimes, on ne saurait, croyons-nous, conclure à l'existence de deux colonnes sur « l'endroit le plus éminent de la ville ». Quoi qu'il en soit, tous ces renseignements qu'il nous fallait signaler, ne nous sont donc d'aucune utilité puisqu'il s'agit d'un tout autre monument que celui que nous déblayons.

La colonne, maintenant complètement dégagée, n'est et n'était certainement pas la seule. Elle appartenait à un ensemble imposant [1]. Monument formidable, que celui qui a des colonnes de cette taille et pouvant atteindre sans l'entablement à plus de 21 m. Le module étant sensiblement de 1 m. 09, et l'ordre employé réclamant 20 modules [2] (base, colonne, chapiteau), on arrive en effet à 21 m. 80. Six tambours ont été retrouvés. Il en manque certainement au moins cinq autres. Indépendamment des données du calcul, les innombrables fragments des tambours massacrés le confirment encore, qui furent trouvés dans le même alignement. Les indigènes, en quête de pierre, sont assurément responsables de ces destructions (pl. XIX).

Quant à l'entablement, sans corniche, il lui manque plus de trois mètres pour avoir les dimensions réglementaires (fig. 4). En effet, si l'on compte cinq modules [3], soit 5 m. 45 (1,09 × 5), l'architrave et la frise ayant à elles deux 2 m. 43, il manque exactement 3 m. 02. C'est la hauteur que nous donnerions sensiblement au groupe statuaire que nous supposons, et qui nous semble s'imposer, après l'examen de la face supérieure de la frise et de ses scellements. L'essai de restitution proposé par M. Trotin (fig. 4 *bis*) est tout entier appuyé sur des données précises. Si, par exemple, encadrant le groupe équestre [4] qui domine l'ensemble, deux statues, de femme ou d'homme peu importe, ont été placées, c'est que la frise présentait, encadrant le dé de sa face antérieure, deux socles circulaires (fig. 3) avec des scellements auxquels

saud nous a signalé une autre relation, celle de Maundrell (*Voyage d'Alep à Jérusalem à Pâques en l'année 1697, par* HENRI MAUNDRELL, *maitre ès Arts, membre du Colege d'Exeter et chapelain de la Facture anglaise d'Alep, MDCCV*). Le récit de ce voyage, antérieur à ceux de Poullard et de Granger, signale aussi cette colonne des eaux (p. 232) indiquée très nettement sur un croquis panoramique (p. 65).

(1) Le verdict archéologique l'atteste et nous apporterons plus loin un document précis, qui le confirme sans appel. Nous devons auparavant poursuivre l'exposé des trouvailles.

(2) Nous nous en référons à Vignole; cf. CAGNAT et CHAPOT, *Manuel d'archéologie romaine*, I, p. 40.

(3) CAGNAT et CHAPOT, *op. cit.*, I, p. 40.

(4) Nous le restituons en nous fondant sur l'étude de la face supérieure de la frise et en tenant compte des proportions de l'ordre.

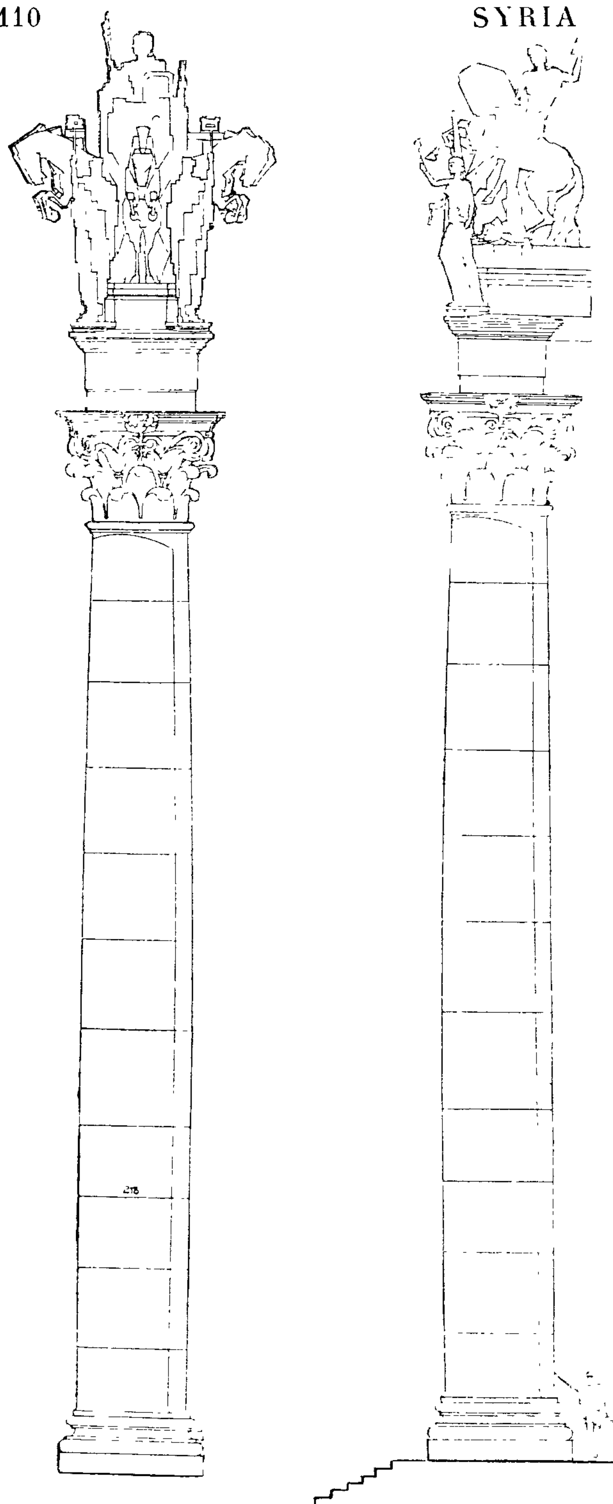


Fig. 4 *bis*. — Essai de reconstitution par M. Trotin.

le plomb adhérait encore. La colonne supportait donc tout un ensemble décoratif et l'on peut se demander ce qu'il en est advenu. Il a dû être projeté beaucoup plus au nord, et notre fouille ne s'est pas étendue suffisamment dans cette direction pour avoir eu quelque chance de le retrouver. D'ailleurs n'a-t-il pas été victime du vandalisme arabe, parachevant les dégâts occasionnés par la violence de la chute ? On ne saurait l'affirmer à priori, puisque, l'an passé, nous avons trouvé, à proximité, une tête de faune, en haut relief, quasi intacte[1].

Le soubassement de la colonne a été retrouvé. Sensiblement dans l'alignement des derniers tambours, nous avons dégagé plusieurs gros

[1] *Syria*, IX, pl. XXXVIII. Le bas du nez, une petite partie de la moustache furent restaurés, pour la photographie, par M. Martinet, mouleur du Musée de Beyrouth. Cette tête l'emporte de beaucoup, tant par la facture que par l'expression, sur celle signalée par M. Virolleaud, et provenant peut-être de Beyrouth (cf. *Syria*, V, p. 119, pl. XXX, 1).

blocs, mais disjoints, et qui constituaient certainement les assises supportant la base. Assises reposant sur le roc aplani et soigneusement lissé, au point que nous ne savons pas encore s'il s'agit du « rocher » ou d'une « pierre » analogue comme dimensions à celles bien connues de « la Carrière » ou du « Trilithon ». Sur près de 80 m² (8,60 × 9,20) de surface fouillée, il en est ainsi [1].

Ajoutons qu'à une quarantaine de mètres au Sud, un sondage dont M. Trotin a surveillé l'achèvement, a révélé de nouveaux éléments (dallage, mosaïques) qui, avec deux colonnes de granit rose, repérées l'avant-dernier jour du travail, semblent indiquer que le monument s'étend encore vers le Sud et vers l'Ouest.



Fig. 5. — Détail de la chute d'eau.

La grande colonne a donc été projetée à l'extérieur d'un édifice à chercher plus au Sud. Elle s'est effondrée sur un ensemble de constructions que nous avons déblayées et qui apparaissent d'une époque bien postérieure. Les arbres, très nombreux dans cette région, les éboulements qu'il nous fallait éviter de part et d'autre de la colonne écroulée, entravèrent un dégagement que nous aurions voulu plus large. Une série de pièces oblongues sont fermées au Sud par un mur bien conservé et soigneusement appareillé. Sur près de huit mètres, ce mur est revêtu extérieurement d'un stuc [2] particulièrement bien lissé et infléchi à sa partie supérieure, comme pour amorcer une chute d'eau (fig. 5) [3]. L'eau était amenée dans ce qui pouvait être des bassins, par une tuyauterie de genres divers [4] : canaux maçonnés,

(1) Le terrain n'étant pas exproprié, cette zone fut remblayée à la fin de la campagne.

(2) Cagnat, *op. cit.*, I, p. 30 sq. ; Vitruve, *De Arch.*, VII, 3.

(3) Longueur 7 m. 95 ; Hauteur 2 m. 20.

(4) Ces diverses canalisations sont signalées dans Vitruve, *op. cit.*, VIII, 6 ; cf. Cagnat, *op. cit.*, I, p. 94.

tuyaux de poterie, tuyaux de plomb, malheureusement sans inscriptions[1].

En essayant de retrouver l'agencement primitif de cet ensemble, sous un fatras de matériaux réemployés et présentant la marque évidente de remaniements postérieurs et successifs, nous avons recueilli divers objets intéressants : fragment de mortier en brèche, avec ornementation au trait ; coupe et plat en bronze, mais en déplorable état (fig. 6). Deux fragments de statuettes : l'un (h. 0,085), en belle brèche blanche, soigneusement polie, qui est un bas de buste et l'attache de la hanche droite ; l'autre en même matière et d'une hauteur de 0 m. 10 : dans un cadre en légère saillie, se détache un personnage (torse, épaule droite, bras droit levé) vêtu de la toge agrafée sur l'épaule par une fibule ronde. Malgré la mutilation de la main, on peut songer à un personnage qui adore et lève sa main. La statuette était plaquée d'or. Plusieurs traces sont encore très nettes, sur l'épaule et le bras (pl. XV, 2). Ces fragments appartiennent sans nul doute à des ex-voto.



FIG. 6. — Coupe de bronze.

Enfin, notons aussi un superbe chapiteau composite (fig. 7), qui correspondrait peut-être à la petite base trouvée précédemment [2]. Il est à deux rangs de feuilles d'acanthe, d'où sort une corbeille ceinturée de perles et d'oves. Les quatre volutes s'enroulent avec une grande délicatesse et tout l'ensemble est d'une réalisation et d'une technique parfaites. Ce chapiteau est certainement l'un des plus beaux de tous ceux de l'ordre composite retrouvés à Ba'albek. La colonne devait être, elle aussi, d'une belle harmonie. Les tambours gisaient épars et en assez piètre état. Quant à la base (h. 0 m. 69), elle n'a jamais été terminée. En effet, la plinthe porte encore les bourrelets qui garantissaient les arêtes, avant et pendant la mise en place (pl. XX, 3). Il est très probable qu'il en fut de même pour la grande colonne, qui, finie, aurait dû être can-

(1) Pour l'intérêt des inscriptions sur conduites d'eau, cf. CAGNAT, *Cours d'épigraphie latine*, p. 338.

(2) *Syria*, IX, pl. XXXVII, 4. Dimensions du chapiteau : hauteur 0 m. 66 ; diamètre 0 m. 55 ; grande diagonale 1 m. 07.



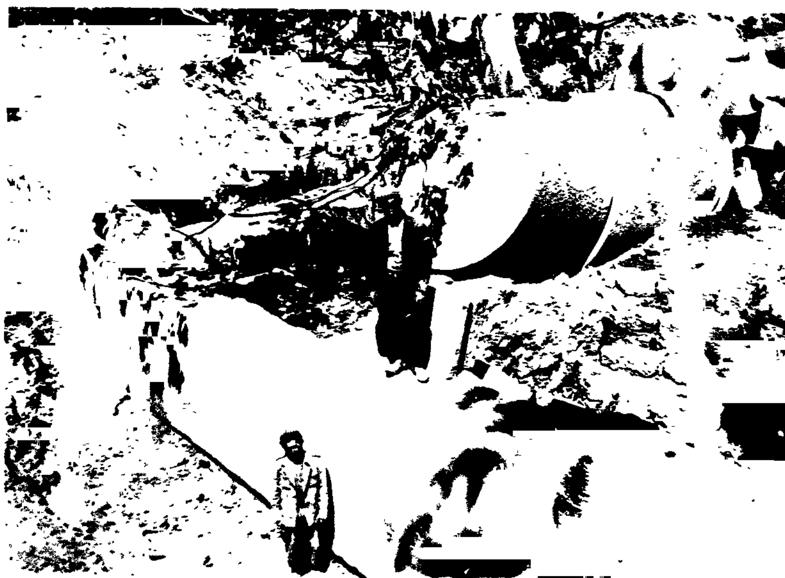
Le chapiteau composite.



Base.



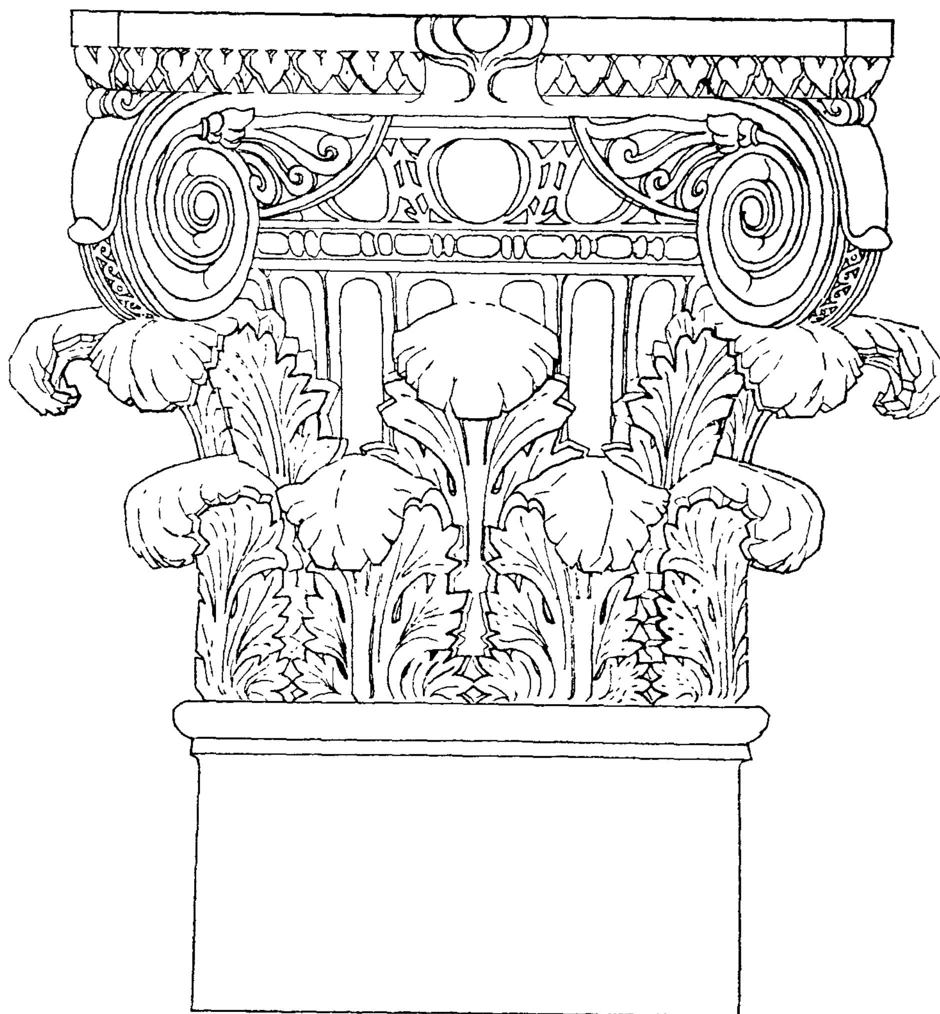
Fragment de statuette votive.



Rebord du déversoir de la chute d'eau.

FOUILLES DE BA'ALBEK 1928, DÉTAILS.

nelée [1], le chapiteau à acanthe frisée et non pas molle. Manque de temps



CHAPITEAU VU DE FACE.

Fig. 7.

sans doute, comme dans l'enceinte des grands sanctuaires. L'œuvre était

(1) De même, les grandes colonnes du Temple de Jupiter qui n'ont pas été achevées puisqu'elles ne sont pas cannelées.

trop immense et les forces humaines limitées. Il était de règle, d'ailleurs, qu'on mettait en place, on achevait ensuite.

La grande colonne de Ba'albek, inachevée, appartenait pourtant à un édifice complet. La campagne de 1928 l'atteste indubitablement, mais un document inestimable le confirme encore. Ce document, le croquis panoramique de Wood, nous l'apporte avec évidence [1] (fig. 8). En 1751, le voyageur anglais voyait entre le Santon de Kholat (A) [2] et le rempart arabe (C), des ruines importantes, qu'il dessinait soigneusement (B), mais sans en donner aucun commentaire [3]. Et pourtant, son croquis est très net et détaille avec une grande précision les vestiges apparents du monument mutilé. Un grand portail, avec quatre colonnes engagées — deux de chaque côté de la baie — mais dont il ne reste que la base et probablement le premier tambour, adossées à une muraille s'élevant à la même hauteur et qui apparaît en excellent état. Au pied droit Ouest [4], viennent se raccrocher perpendiculairement, les arasements d'une muraille dont il subsiste les deux premières assises et quelquefois des blocs de la troisième. A noter encore, que, vers la gauche, cet alignement présente un décrochement [5] et que le soubassement se prolonge quelque peu après. Le pied droit Est, d'une conservation quasi identique, est précédé de deux blocs disjoints et entouré de fragments architecturaux divers, où l'on reconnaît au moins deux tambours, débris épars, appartenant au même ensemble monumental. Le chemin passe entre les deux pieds-droits et, en serpentant, rejoint la porte Sud du rempart arabe (fig. 8, C).

(1) En 1927, lors de la rédaction de notre premier article (*Syria*, IX, p. 100), éloigné de toute bibliothèque, nous n'avions eu à notre disposition qu'une minuscule réduction du croquis de Wood. Aidé de la loupe, nous n'avions rien pu distinguer dans les ruines signalées. L'examen du document lui-même (janvier 1929) est venu appuyer péremptoirement des possibilités, devenues pour nous, après la 2e campagne, des certitudes. Le croquis panoramique de Maundrell (*op. cit.*, p. 65) ne s'étend pas aussi loin vers le Sud. Du « Prospect de Balbecq » (p. 227), pris du N.-O., il n'y a rien à tirer pour ce qui nous occupe.

(2) Le Santon existe encore aujourd'hui, au bord de la route moderne, un peu avant d'arriver au Grand New-Hôtel.

(3) Wood, *op. cit.*, Tab. II. Dans le commentaire (p. 17, 18) qui accompagne cette planche, Wood s'attache surtout aux Temples (notre fig. 8, D et E) aux remparts, à la fameuse colonne du Cheikh Abdallah. Pas une seule allusion aux ruines qui nous intéressent.

(4) Nous étudions d'abord le croquis, l'interprétation du monument viendra ensuite.

(5) Décrochement, colonne engagée, tambour adossé, il est difficile d'être affirmatif. Nous croyons pourtant qu'il s'agit là de quelque réemploi, signalé consciencieusement par Wood.

Il est donc désormais prouvé que le jardin Mohamed Saïd où nous travaillons, et qui répond exactement à l'emplacement défini par Wood, recèle des ruines immenses — celles détaillées par le croquis panoramique — dont nous avons retrouvé l'une des colonnes. Celle-ci devait être certainement enfouie en 1751, car Wood l'aurait évidemment signalée. Pouvons-nous identifier avec certitude le monument qui vient d'être repéré ? Les documents actuelle-

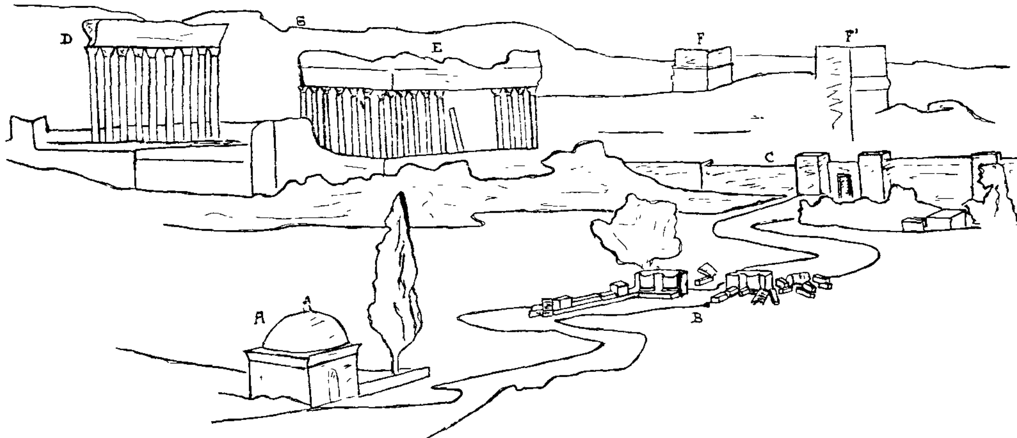


Fig. 8. — Croquis panoramique de Wood.

ment dégagés devraient nous y aider, puisque, pour les éclairer, nous avons un précieux dessin. Les difficultés ne font pourtant pas défaut. A première vue, le croquis figurerait en cet endroit, les vestiges d'une porte triomphale, avec, en façade (celle-ci orientée au Sud), quatre colonnes engagées. Une double objection se présente immédiatement. Comment, dans l'hypothèse d'un arc de triomphe, expliquer cet alignement de muraille, raccroché perpendiculairement à l'angle Ouest du pied-droit ? Que faire de la colonne, dégagée celle-là, et que nous avons retrouvée, effondrée vers le Nord-Est ? Le même monument peut-il avoir sa façade extérieure ornée de colonnes engagées et sa façade intérieure, celle regardant la ville, décorée de colonnes dégagées, supportant un ensemble décoratif ? Avant l'examen du dessin de Wood, nous avions songé à cette hypothèse, d'une porte monumentale, dont nous aurions une des colonnes courantes. Ainsi, par exemple, dans l'Arc de Septime-Sévère à Rome [1], où les colonnes sont dégagées, placées sur des piédestaux saillants.

[1] Cagnat, *op. cit.*, I, p. 78, fig. 40. Autres exemples : Arc de Trajan à Timgad, d'Hadrien à Athènes, de Septime-Sévère à Haïdra.

l'entablement étant relié au corps du bâtiment par des décrochements de l'attique [1]. Tant pour la date [2] que pour le profil de l'ordre, nous aurions eu à Rome, bien des analogies avec ce que nous avons à Ba'albek, mais si l'on compare les dimensions, celles du monument de Ba'albek sont hors de proportion avec ce que nous connaissons par ailleurs. Aucune porte triomphale n'atteint à de telles dimensions, aucune n'a de colonnes de cette taille [3], aucune une portée aussi formidable. Et puis, dans le croquis de Wood, les piédestaux saillants n'existent pas, les colonnes sont engagées et, surtout, apparaissent nettement comme étant à l'intérieur d'un édifice.

L'hypothèse qui concilierait le croquis de Wood et le résultat des fouilles nous paraît dès lors s'imposer. Nous aurions retrouvé l'emplacement d'un édifice [4] — sans doute un temple — dont nous connaîtrions actuellement une des colonnes — colonne du pronaos — effondrée à l'extérieur et vers la ville. Nous aurions ici un temple [5] dont l'intérieur serait décoré de colonnes engagées. Ce sanctuaire aurait tenu le milieu entre le « Temple de Bacchus » (décoration intérieure avec colonnes cannelées) et le Temple de Niḥa [6] (colonnes

(1) Cagnat, *op. cit.*, I, p. 79.

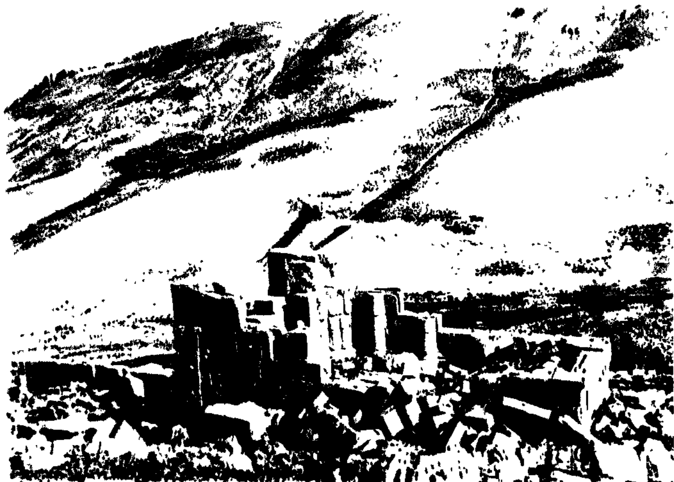
(2) Arc de Septime-Sévère à Rome, 203 ap. J.-C.

(3) Les colonnes de Rimini n'ont pas 10 m. La hauteur complète de l'arc de Titus, attique compris, est de 14 m. 41. L'arc de Constantin atteint à un peu plus de 20 m., mais la clef de portée de sa baie centrale ne s'élève qu'à 11 m. 40 ; cf. Guadet, *Dict. des Ant.*, I, p. 391.

(4) Maundrell (*op. cit.*, p. 233) écrit : « En passant à côté des murailles de la ville, nous observâmes plusieurs pierres, sur lesquelles il y avait des lettres et des noms romains. Mais tout cela était fort confus et il y en avait même plusieurs sens dessus dessous » Cela s'appliquerait-il à notre monument ? On ne saurait le dire avec certitude.

(5) Temple *in antis* ou périptère, le croquis ne nous permet pas la précision. Les quatre colonnes engagées intérieurement en réclament au moins quatre, et dégagées, dans le pronaos.

(6) Il s'agit des ruines de Ḥosn Niḥa, à 4 kilomètres du village de ce nom, sur la pente orientale du Liban, au N.-O. de Zahlé. Le capitaine Mamiers, du Service des Renseignements de Ba'albek, nous accompagnait dans cette visite qui nous fut facilitée par le Mouktar de Niḥa. Le temple de Ḥosn Niḥa — qu'il ne faut pas confondre avec celui qui se trouve à la lisière Ouest du même village — est un temple *in antis*, avec colonnes engagées à l'intérieur, et de la même époque que ceux d'Héliopolis. Le village est très riche en antiquités Entre autres, encastré dans un mur de clôture, un autel de Jupiter Héliopolitain, très mutilé, avec l'inscription de la *Virgo Dei Hadaranis*. Dans la maison d'un paysan, un buste de Séléné-Astarté, ronde bosse de belle facture : déesse dans le champ d'un large croissant, la tunique agrafée sur l'épaule gauche par l'étoile à six branches, coiffée d'un calathos radié (6 radiations intactes, 3 brisées mais restituables sans erreur) (cf. *L'autel de Tyr*, publié par Fr. Cumont, *Syria*, VIII, pl. XXXVIII, 3, et la Séléné-Artémis du bas-relief du Musée Calvet à Avignon, qui en serait une réduction frappante. Dussaud, *Notes de mythologie syrienne*, p. 35 et fig. 11).



Temple de Niha. Ensemble vu de l'O.



La façade, vue du N.-E.



Intérieur du Temple : le portail et les colonnes engagées.
(Vue de l'O.)



Intérieur : le portail (détail).

TEMPLE DE NIHA (LIBAN).

engagées, lisses) (pl. XXI). Malgré la mutilation et l'état ruiné de ce dernier sanctuaire, on y trouve de nombreux points de comparaison avec l'édifice que nous cherchons à identifier, en particulier pour l'intérieur du portail. D'ailleurs, il n'est pas nécessaire que nous constations des ressemblances sur tous les points. Les architectes qui construisirent les deux temples de l'Acropole de Ba'albek et les deux temples de Niḥa, tout en usant de la même technique — celle de la même école — surent très bien ne pas se répéter. Au « Temple de Bacchus », les colonnes intérieures sont cannelées ; à Niḥa, elles sont lisses. L'intérieur du portail du premier est uniquement ornementé par le large pilastre qui masque l'escalier d'accès au soffite : le portail du second est encadré par deux colonnes engagées. Le « Temple de Bacchus » est périptère : celui de Niḥa *in antis*. Le sanctuaire d'Héliopolis est plus luxueux, plus ouvragé. Celui de Niḥa est perdu dans la montagne et partant plus fruste. L'édifice que nous avons retrouvé à Ba'albek, et où nous percevons une inspiration et une facture identiques, nous apparait nettement comme un intermédiaire entre les constructions de l'Acropole et celles de Niḥa.

La numismatique, remarquons-le ensuite, atteste à Ba'albek et pour l'époque romaine, l'existence d'un Temple, jusqu'ici inconnu et non localisé. L'expédition allemande, on le sait, s'appuyant sur une monnaie qui figure un Temple auquel on semble accéder par une sorte de rampe ou d'escalier [1], songeait à le situer sur la seule colline de Ba'albek, c'est-à-dire le Cheikh Abdallah, ce qui n'a jamais été établi avec certitude. Si l'on doit tenir le plus grand compte des représentations de la numismatique [2], il ne faut pas oublier non plus qu'elles sont forcément très schématiques [3] et qu'il faut se montrer très prudent dans leur interprétation [4]. Or, sur le Cheikh Abdallah il ne reste

[1] La monnaie est reproduite dans O. Puchstein, *Guide de Ba'albek*, 1906, p. 3, fig. 2, c. La localisation y est nuancée par un point d'interrogation. On trouvera tout un choix de monnaies dans Wroth, *Catalogue of the greek coins of Galatia, Cappadocia and Syria*, Londres, 1899, pl. XXVI. Interprétation de ces monnaies, p. LXXVII.

[2] Ainsi, la grande ouverture à dégagement semi-circulaire, classique en Syrie à l'époque romaine, est attestée par les monnaies. Ce qui concorde absolument avec les vestiges monumentaux encore existants (cf. Dussaud, *Syria*, III, p. 230 ; VIII, p. 121).

[3] Par exemple, la monnaie d'Abila de Lysanias ne reproduit que l'essentiel (*Syria*, III, p. 230).

[4] Les interprétations diffèrent souvent autrement que par des nuances. A propos du temple de Byblos et de la fameuse monnaie de Macrin, où M. Pillet voit une « toiture pyramidale » (*Syria*, VIII, p. 106), M. Dussaud

à peu près rien d'un sanctuaire présumé et il serait assez extraordinaire que ses fondations elles-mêmes, et cet escalier d'accès qui devait être particulièrement monumental, aient disparu sans laisser aucune trace. Le vandalisme a mutilé, détruit. Il a rarement anéanti et surtout des édifices de cette importance. D'ailleurs, ce que l'on prend pour une rampe ou un escalier ne saurait-il être autre chose et par exemple une voie [1], celle qui unissait, en se coudant, les deux temples de l'Acropole au troisième, actuellement à retrouver ? Ce qui apparaissait comme la représentation de degrés, serait ainsi l'indication linéaire et schématisée du dallage pavant la route romaine. Et, précisément, à mi-chemin entre les Temples et le jardin Mohamed Saïd, nous avons retrouvé à Bostan Handjar, de nombreuses dalles romaines réemployées qui conviendraient parfaitement. Si l'on admettait que cette monnaie doit se rapporter aux ruines que nous dégageons, en l'orientant [2], la voie qui conduirait de notre Temple aux deux autres devrait en effet se couder, et vers le Nord, pour rejoindre la Qal'a. La monnaie nous conserverait ainsi un renseignement topographique précis, et qui confirmerait encore notre hypothèse. Ce Temple, sensiblement plus petit que celui de Jupiter, périptère, était haussé sur un podium et précédé d'un escalier. Si aucun détail du dessin de Wood ne permet d'appuyer l'identification de l'édifice qu'il signale avec le sanctuaire de la monnaie, aucun détail ne l'infirme non plus. On ne saurait non plus trop préciser, toujours d'après la seule monnaie, le nombre des colonnes du pronaos ou des côtés longs [3]. Le graveur a voulu marquer avant tout que

reconnait, plus justement, le bétyle consacré à la Ba'alat Gebal (*Syria*, VIII, p. 114).

[1] On peut se rendre compte que le numismate, quand il veut figurer des degrés, s'y prend tout autrement (dans Puchstein, *op. cit.*, p. 3, fig. 2, comparer par exemple en *a* les degrés de l'escalier du Temple de Jupiter et en *c* ce que nous interprétons comme une voie), ce qui nous conduirait peut-être à nuancer l'interprétation de la monnaie de Macrin et à apporter une légère distinction dans l'essai de restitution qu'on en a tenté (Cf. Dussaud, *Syria*, VIII, p. 116, fig. 1 et 2). Où la restitution rétablit *deux* escaliers, nous verrions volontiers un *escalier*, par lequel on accédait à l'autel à encens, et une *voie* qui aboutirait au seuil très proéminent du grand portail du Temple. Ce qui accentue encore la notion du ḥaram.

[2] Si notre colonne s'est effondrée normalement à la façade, ce qui semble certain, le temple auquel elle appartiendrait serait orienté sensiblement S.-O.-N.-E. Il en est de même des ruines du croquis de Wood.

[3] D'après la numismatique, le Temple de Jupiter aurait eu huit colonnes en façade. En réalité, il était décastyle. Au lieu des dix-neuf colonnes qui décoraient ses longs côtés, la monnaie en signale tout au plus onze (ceci d'après l'examen des reproductions données

le Temple était dans un péribole bien délimité et qu'on y arrivait par une très longue voie. La représentation de la monnaie nous apporte d'autres précisions. Wroth, qui la commente [1], songe lui aussi à un Temple situé sur une éminence rocheuse (*rocky eminence*) couverte d'arbrisseaux (*covered with shrubs*); on y aurait accédé par un escalier (*staircase*). Dans le péribole du Temple, sont représentés un autel et un vase. Enfin, dans le champ de la monnaie et à gauche, un caducée. Tous ces détails portent. L'éminence rocheuse que l'on déduit uniquement de ce qu'on croit être un escalier — ce dont nous doutons précisément — reste une interprétation douteuse. Les arbres qui rappelleraient plutôt, croyons-nous, ceux des jardins de l'oasis, sont et furent sans doute bien rares sur l'éminence rocheuse du cheikh Abdallah! L'autel et le vase, symboles du sacrifice et des ablutions, sont ici de rigueur. Quant au caducée, il indique avec une évidente netteté que le sanctuaire est celui de Mercure. La monnaie que nous étudions pourrait donc fort bien se rapporter aux ruines que nous avons dégagées. Aurions-nous alors retrouvé le Temple de Mercure?

On est généralement d'accord actuellement pour admettre qu'à Ba'albek, on adorait à l'époque romaine la fameuse triade: Jupiter, Vénus, Mercure [2]. Les opinions diffèrent quand il s'agit de déterminer quelles divinités indigènes ces noms romains recouvraient certainement. Les identifications Jupiter-Hadad, Vénus-Atargatis, paraissent bien établies. Il en va tout autrement pour Mercure et ce dieu romain des routes et du commerce échappe jusqu'ici à tous les efforts de ceux qui voudraient lui trouver un répondant précis dans la mythologie syrienne. Certains [3] en ont même conclu qu'il était un pur article d'importation et qu'avant son arrivée à Héliopolis, le culte s'adressait uniquement à la dyade Hadad-Atargatis. C'est peut-être simplifier et supprimer

par PUCHSTEIN. Sur ce point, celles de WROTH différeraient quelque peu).

[1] WROTH, *op. cit.*, pl. XXXVI, Intr., p. LXXVII. Invoquant l'opinion de Donaldson, il hésite pourtant à identifier le Temple de cette monnaie avec le Temple actuellement dit « de Bacchus ».

[2] Pour le problème de la triade on consultera PERDRIZET, *Revue des Études anciennes*, 1901, p. 258 sq.; I. LÉVY, *Revue des Études juives*, 1901, p. 184-195; CUMONT, *Musée Belge*, 1901, p. 149; DUSSAUD, *Notes de mythologie syrienne*, p. 23, 112-124; JALABERT, *Comptes rendus Acad.*, 1906, p. 97 sq.; *Mélanges de la Fac. de Saint-Joseph*, 1906, p. 175 sq.; GAGNAT, *Syria*, V, p. 108.

[3] JALABERT, *Comptes rendus Acad.*, 1905, p. 103; DUSSAUD, *op. cit.*, p. 27, admit d'abord cette idée, mais ensuite l'abandonna (*op. cit.*, p. 114).

trop facilement la difficulté. Même divergence d'opinions dans l'attribution des sanctuaires[1]. Le « grand Temple » est reconnu maintenant unanimement comme le sanctuaire de Jupiter-Hadad. Le « petit Temple », dans la suite des temps, changea bien souvent de propriétaires et les drogmans où les savants prononcèrent tour à tour et à son sujet les noms de Jupiter[2], Bacchus[3], Atargatis[4]. Tout récemment, M. Seyrig vient de déposséder Bacchus et Atargatis au profit de Mercure[5].

Il y a deux parties dans le développement de la thèse hardie et brillante de M. Seyrig : la première, qui se propose l'interprétation objective des documents architecturaux ou épigraphiques : la deuxième, qui est un essai d'explication théologique des conclusions auxquelles on est arrivé et qui ne sont pas, en effet, sans réclamer le concours de la dogmatique pour apparaître plus vraisemblables. Et tout d'abord, les documents[6] : les deux Temples sont contigus, mais néanmoins séparés hermétiquement l'un de l'autre : ils sont décorés de façon identique, à l'aide de motifs symboliques, attributs respectifs de Hadad-Jupiter (taureaux) et d'Atargatis-Vénus (tritons et lions). Dualité nette, unité non moins nette, contradiction flagrante que M. Seyrig signale avec force et qui est en effet d'importance. Or, le petit Temple présente dans ses parties essentielles uniquement des motifs dionysiaques. Logiquement, Puchstein y voyait l'argument irréfutable de son attribution à Dionysos lui-même. M. Seyrig qui ne l'admet pas, mais n'admet pas davantage la thèse de Thiersch, est bien obligé, puisqu'il reproche à bon nombre de commentateurs

(1) Deux, pour trois divinités. Le petit temple rond ou de la Tyché, est plutôt une chapelle qu'un véritable sanctuaire.

(2) Les voyageurs attribuaient généralement le grand Temple au Soleil et le « petit Temple » à Jupiter. Volney attribue les deux Temples au Soleil.

(3) Thèse de PUCHSTEIN : cf. *Ba'albek*, herausgegeben von Th. Wiegand, 2, p. 85.

(4) THIERSCH, *Zu den Tempeln und der Basilika von Ba'albek* (*Nachr. von der Gesellsch. der Wissensch. zu Göttingen*, Phil. Hist. Kl. 1925, p. 1-24).

(5) H. SEYRIG, dans *Litteris, an international critical review of the Humanities*, décembre 1928, V, nº 3, p. 163-179. M. PERDRIZET pensait qu'une partie du Temple était consacrée à Mercure (Cf. *C. R. A.*, 1901, p. 219 (*Revue des Ét. anciennes*, 1901, p. 261). M. Seyrig annonce qu'un mémoire plus détaillé justifiera prochainement sa théorie. L'essentiel en ayant été dès à présent publié dans *Litteris*, nous nous permettons de l'examiner, d'autant plus que l'attribution de l'édifice-sanctuaire que nous avons repéré est fonction du problème des Temples de l'Acropole et y apporte un élément nouveau.

(6) Nous résumons la thèse de M. Seyrig en son fond et, autant que possible, en conservant sa forme nette et précise.

de « faire vraiment bon marché des symboles » (p. 177), de les expliquer et d'en tenir compte. Ainsi, la Ménade allaitant l'enfant (portail du Temple), rappelant « une des nourrices mystiques du petit Liknités » et un rite « particulier au côté mystique du culte dionysiaque ». M. Seyrig croit pouvoir en conclure qu'on « célébrait dans cet édifice, au temps des Antonins, un mystère dont le dieu devait être, comme Bacchus, un dieu enfant, un dieu naissant et grandissant (p. 169) ». Or, ce « pas de plus » que M. Seyrig fait et qu'il nous conseille de faire avec lui nous entraîne bien plus loin que nous n'y sommes autorisés par les seuls documents, dont logiquement nous devions tenir compte : ceux que nous fournissent, à Ba'albek, les temples de l'Acropole. Puisque dans la triade héliopolitaine, il nous faut accueillir « ce dieu enfant, ce dieu assimilé à Bacchus », comme il n'y a que deux Temples, Jupiter occupant de toute évidence le plus grand, Mercure s'abritera dans le petit. Et en effet, toujours d'après le savant helléniste, ce dieu assimilé à Dionysos est bien Mercure : les plombs trouvés dans le canal d'Aïn-Djoudj, le relief du Palatin confirment sa place dans la triade, mais surtout lui accordent un rôle solaire (ce qu'appuie encore l'inscription d'Abila de Lysanias et surtout l'aigle au caducée du soffite du petit Temple). Il y a plus : Mercure ne recouvrerait-il pas en définitive l'ancien dieu solaire Gennaios, adoré à Ba'albek et figuré sous les traits d'un lion[1] ? Du coup, voilà l'explication parfaite du symbolisme décoratif : taureaux (Jupiter-Hadad), tritons (Vénus-Atargatis), lions (Mercure-Gennaios). Ainsi, le Mercure Héliopolitain « n'est autre que Gennaios, dieu sémitique du soleil et — d'après d'autres plombs trouvés aussi dans le canal d'Aïn-Djoudj — l'équivalent du Shamash babylonien » (p. 172). « D'autre part, il était adoré sous l'empire romain comme le dieu d'un mystère, dont la doctrine se prêtait à un syncrétisme avec celle des mystères de Dionysos ». Mercure Héliopolitain, dieu solaire (ainsi s'expliquent les lions de la décoration, l'aigle au caducée du soffite) et en même temps dieu d'un mystère (voilà qui rend compte du symbolisme dionysiaque qui ornemente la porte monumentale et les reliefs de la base du saint des saints).

L'argumentation est séduisante. Est-ce à dire qu'elle soit absolument con-

[1] Mieux encore que le témoignage de *Damascius* (Migne, *Patrol. gr.*, t. CIII, 1292), les masques de lion de divers reliefs de Jupiter Héliopolitain en seraient une attestation précise (cf. Dussaud, *Notes*, p. 34, fig. 11, 12 ; p. 129, fig. 34).

vaincante ? Nous ne le croyons pas. De par la position qu'il adopte, M. Seyrig se devait d'interpréter rigoureusement tous les thèmes de la décoration, ce qui ne laisse pas d'être particulièrement embarrassant quand on veut sauvegarder une unité. Estimant que le temple est dédié à Mercure, il est obligé de tout lui rapporter, ce qui nous apparaît non seulement difficile, mais impossible. Le fameux relief du soffite a été bien souvent rapproché, et à juste titre, de celui de Bétocécé où il décore le portail du péribole du Temple. Ce qui n'a pas paru, que nous sachions, un argument suffisant pour que l'on attribuât à Mercure le sanctuaire de Ḥoṣn Souleimân. Sur ce point-là d'ailleurs, le raisonnement de M. Seyrig ne nous semble pas très rigoureux. « La présence de ce symbole (l'aigle au caducée), en une place aussi éminente, *dans un temple de Mercure*[1]... » (p. 170). Mais c'est précisément ce qu'il faut démontrer ! L'aigle psychopompe, encadré des deux génies, Phosphoros-Azizos et Hesperos-Monimos, est, à Ba'albek comme à Bétocécé, l'emblème de Jupiter-Hélios. Et loin de rester inexplicable dans un temple consacré à Atargatis[2], nous y voyons l'expression de l'union intime unissant Jupiter-Héliopolitain et sa déesse parèdre. Union que souligne encore, et avec insistance, la décoration de la frise des deux Temples où, sans se lasser, alternent protomes de lions et protomes de taureaux. C'est ainsi que nous expliquons aussi cet acrotère (aigle entre deux lions) qui pour M. Seyrig reste « inintelligible à qui donne les lions à Atargatis » (p. 171) et qui, croyons-nous, procède des mêmes concepts[3].

Quant à l'identification Mercure-Gennaios et l'équivalence Mercure-Shamash, elles nous apparaissent toutes deux extrêmement hardies et probablement peu fondées. Gennaios est un dieu solaire sémitique. Shamash est pour les Babyloniens une divinité identique. N'est-il pas plus normal d'admettre que Jupiter-Hélios — et non Mercure — n'a fait que le remplacer à Ba'albek ?

Reste la décoration dionysiaque du portail et de la tribune. M. Seyrig, qui interprète rigoureusement tout ce symbolisme, le rattache, nous l'avons vu, au culte de Mercure. Mais alors, il faudra donner aussi, en fonction de Mercure, une explication satisfaisante de tous les autres thèmes traités dans le même

(1) C'est nous qui soulignons.

(2) Pour notre part, nous admettons toujours la théorie de Thiersch.

(3) La déesse Atargatis n'est jamais flanquée de lions à Ba'albek, remarque M. Seyrig. C'est vrai, mais on la représente ainsi sur l'autel de Hermel (cf. Virolleaud, *Syria*, V, p. 114, pl. XXVIII, 3.)

Temple. Ainsi par exemple, ces feuilles d'acanthe de la frise, qui forment masque, un masque où la douleur se mêle aux larmes [1]. Ainsi, les multiples caissons du péristyle, où l'on reconnaît, tour à tour, Mars, la Victoire ailée, Diane, Vulcain, Bacchus, Cérès, Sylvain et bien d'autres personnages de la mythologie ou du Panthéon romain. Cette rigueur dans l'interprétation ne nous semble pas devoir s'imposer et le « clergé savant » n'était peut-être pas seul juge pour tout ce qui avait trait à l'ornementation des sanctuaires. Nous croyons, au contraire de M. Seyrig, que les architectes et, nous ajoutons, les artisans, avaient un certain « choix ». Les pretres ont pu donner des directives, imposer même un certain symbolisme [2]; ceux qui manœuvraient le ciseau avaient pourtant le droit de céder à leur inspiration ou à leurs traditions et toutes leurs réalisations n'atteignaient certes pas à la même perfection [3]. Et c'est pourquoi nous ne saurions tirer argument, pour l'attribution d'un sanctuaire, de la seule décoration d'un portail ou d'une façade, surtout quand cette décoration atteste une si grande diversité [4], alors que l'insistance avec laquelle la frise des deux Temples est constituée des mêmes éléments, souligne un symbolisme, cette fois voulu et intentionnel.

Ce que nous en disons ici laisse entendre par conséquent que nous ne saurions admettre non plus qu'Atargatis ait partagé à Ba'albek la demeure de son parèdre (p. 173). L'argumentation de M. Seyrig ne nous a pas convaincu. L'existence des « vastes bassins qui ornent la cour du grand temple » (p. 174) suffit-elle pour affirmer cette cohabitation ? Nous ne le croyons pas non plus. D'autre part, ces bassins étaient-ils « si évidemment destinés aux rites aquatiques de la déesse » ? Si les Tritons qui les ornent si gracieusement, sont non pas « empruntés au fonds commun de la décoration de l'époque » (p. 177), mais sont avant tout la représentation symbolique d'Atargatis, M. Seyrig se

[1] Reproduction dans O. Puchstein, *30 Ansichten der deutschen Ausgrabungen*, XXIV.

[2] Ainsi, pour la décoration de la frise où alternent taureaux et lions.

[3] On s'en rendra facilement compte en examinant le grand bassin O de la cour de l'autel où les reliefs des angles atteignent à la plus extrême finesse, alors que les intervalles sont décorés de génies porte-guirlandes, très grossièrement traités. Il y eut certainement là deux équipes à l'œuvre et dont la valeur différait sensiblement.

[4] La frise dite parfois des « Panathénées », qui court le long de la paroi, à droite du grand portail du « Temple de Bacchus », est d'une inspiration qui diffère singulièrement de celle reflétée par les médaillons des jambages où se jouent les Pans, les Amours ou les Satyres.

doit s'interpréter aussi, en les rapportant à la même déesse, tous les autres thèmes du même bassin. Ce qui sera peut-être assez malaisé pour les génies porte-guirlandes, les bucrânes, qui sont tout simplement des emprunts — d'ailleurs peu indiqués en la circonstance — à la technique des sarcophages [1]. Les bassins de la grande cour étaient, croyons-nous, non pas destinés « aux rites aquatiques de la déesse » Atargatis, mais bien plus simplement aux rites d'ablutions qui précédaient les sacrifices. Œuvres d'artisans romains, qui les avaient décorés de thèmes divers et disparates, choisis dans la technique ou dans le goût du temps, ils maintenaient dans le temple d'Héliopolis le vieux rituel sémitique, l'analogue de la fameuse « mer d'airain » du sanctuaire de Salomon [2].

Les trois périodes du culte d'Héliopolis, où M. Seyrig a distingué respectivement les trois « équivalences » : Gennaios-Hélios, Gennaios-Mercure, Gennaios-Bacchus, l'attribution du « petit Temple » à ce dieu si complexe et si riche d'aspects, le partage du « grand Temple » entre Jupiter-Hadad et sa parèdre Vénus-Atargatis, nous apparaissent donc comme une théorie séduisante certes, mais qui ne va pas sans soulever de grosses objections.

Deux sanctuaires et trois divinités. Les résultats auxquels nous avons abouti au terme de notre campagne de fouilles, l'étude du croquis panoramique de Wood, les renseignements de la numismatique, semblent devoir modifier les termes du problème. Trois sanctuaires et trois divinités. L'hypothèse d'un Temple, à laquelle nous arrivons en effet, nous apparaît, à l'heure présente, comme la plus plausible. Il est bien évident pourtant, que seuls un très large dégagement, un matériel renforcé, de nouvelles évacuations pour les déblais, permettraient d'identifier avec certitude les monuments encore enfouis. Il serait

(1) M. Perdrizet (*Comptes rend. Acad.*, 1901, p. 220) est porté à reconnaître dans ces *putti* un symbole d'Achtoreth ou d'Atargatis, parce qu'ils se retrouvent dans le thème du soffite du « Temple de Bacchus », thème symbolisant la triade héliopolitaine. Ce qui renforcerait la thèse de M. Seyrig. S. Reinach, *Répertoire de la Statuaire*, I, p. 79, rapproche les génies des sarcophages de l'enlèvement de Ganymede. Or, à Ba'albek, un des caissons du Temple d'Atargatis (péristyle S.-E.) représente précisément ce mythe.

(2) Bien que d'époque tardive et construits par des architectes romains, les temples de Ba'albek sont tout imprégnés de concepts sémitiques. Ainsi, les bassins, le système des cours successives et surtout le seuil du grand portail des Propylées que, par une singulière aberration, un fonctionnaire incompétent du Service des Antiquités vient de faire raboter.

particulièrement à souhaiter qu'une inscription, trouvée cette fois à Ba'albek [1], dans ce jardin en cours d'exploration, vînt confirmer indubitablement et explicitement, qu'à Ba'albek, Mercure était associé dans une vénération commune à Hadad-Jupiter et à Vénus-Atargatis, et que, lui aussi, avait son sanctuaire particulier, un sanctuaire que les fouilles de 1927-28 auraient permis de repérer [2].

André Parrot.

[1] On sait en effet qu'aucune des inscriptions mentionnant la triade n'a été trouvée à Ba'albek même. Le P. Jalabert s'est efforcé de la rechercher sur la base de trois colonnes des Propylées, ce qui ne va pas sans des restitutions toujours délicates. Il est remarquable aussi de constater qu'il en est de même pour tous les autels de Jupiter Héliopolitain, dont aucun ne provient de Ba'albek. On pourrait presque se demander si ces reliefs n'étaient pas uniquement réservés pour les sanctuaires de la périphérie, nous dirions volontiers les filiales de la maison-mère : temples du Ledjoudj, de Hermel, de Niḥa, etc.

[2] Il ne peut s'agir que d'un sanctuaire d'époque romaine et non d'un temple archaïque, comme celui dont parle Lucien (*De Dea Syria*, § 2-9) et qui, dit-il, est ἀρχαῖον. La légende du temple égyptien, apportée directement d'Héliopolis d'Égypte en Phénicie (probablement à Ba'albek : cf Renan, *Mission de Phénicie*, p. 828) recouvre peut-être un fait précis, défiguré. Les récits qui apparaissaient, il y a quelques années, comme strictement mythologiques, doivent être examinés à nouveau, attentivement. Les dernières découvertes de Byblos, qui confirment pour la plus haute époque, les renseignements transmis par Plutarque (où Maspero voyait des interpolations tardives, cf. Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Or. clas.*, I, p. 175, n. 5) nous engagent à plus de circonspection. Un sondage entrepris dans le jardin dit « du Poignard » (Bostan Handjar), à faible distance et au Sud du Temple d'Atargatis, nous a procuré des renseignements intéressants. Une petite mosquée, en ruines, est construite sur les substructions d'un monument romain. Le temps limité dont nous disposions ne nous a pas permis de poursuivre ces recherches. Pour qui se rappelle avec quelle insistance la tradition maintient ses sanctuaires au même emplacement, celui occupé antérieurement par d'autres sanctuaires (la mosquée de Damas, qui fut d'abord temple païen, puis église chrétienne, en est, *mutatis mutandis*, l'exemple typique (cf. Dussaud, *Syria*, III, p. 219 sq.) ; il y a peut-être là un indice à ne pas négliger.

RAPPORT SUR UNE MISSION ÉPIGRAPHIQUE EN HAUTE SYRIE (1928)

PAR

LE R. P. MOUTERDE

Grâce à la mission complémentaire que l'Académie des Inscriptions a bien voulu me confier, j'ai pu mettre à profit les indications recueillies au cours de la mission de 1927 et depuis.

Le lieutenant Froment, officier de renseignements à Ḥārim (entre Alep et Antioche) m'avait communiqué le résultat d'une année de recherches, copies d'inscriptions, liste et photographies de monuments, carte archéologique et touristique du caza de Ḥārim. Pour préparer la publication de ces documents, en partie inédits, nous avons ensemble opéré deux rapides reconnaissances.

La première nous a conduits au Djebel Wasṭāni, à peine effleuré par les expéditions américaines. Parmi les découvertes de mon guide en cette contrée, trois localités méritent une mention. Des deux premières, Ṭourin et El-Ḥoṣn, le nom seul était connu [1] ; la troisième, Kfart aqab, ville antique, réoccupée à l'époque arabe, semble avoir échappé à tous les voyageurs : elle ne nous a pas livré d'inscription. A Ṭourin, les ruines d'une église de plan basilical sont visibles, ainsi que des épitaphes et deux groupes de reliefs funéraires taillés dans le roc (*nefeš*). El-Ḥoṣn, citadelle ruinée, construite sur les restes d'un temple à l'extrémité Nord du Djebel Douwaili, conserve une dédicace importante, malheureusement fragmentaire et fruste. Elle fut gravée *κατὰ [κέλε]υσιν Διὶ Κορυφαίῳ* en l'an 416 de l'ère d'Antioche. « Aurélios Marimmes (?) étant grand-prêtre » : c'est l'attestation, en 363, deux ans après la mort de Julien l'Apostat, du renouveau que le paganisme dut à ce prince : nous y mesurons aussi l'extension du culte rendu à Zeus Koryphaios, le dieu tutelaire de Séleucie de Piérie, auquel Julien sacrifia « le jour de son consulat, qu'il quitta plein

(1) M. VAN BERCHEM et E. FATIO, *Voyage en Syrie*, I, p. 81 ; R. DUSSAUD, *Topographie historique de la Syrie*..., p. 163.

d'espoir, dont il resta l'obligé [1] » : enfin le texte paraît contenir le nom antique de Ṭourîn, qui ne serait autre que Touron ou Touros.

Une quatrième localité a été découverte par le lieutenant Froment au Sud du Djebel Barîsha, à une dizaine de kilomètres au Nord-Ouest de la nouvelle route d'Alep à Antioche, à la latitude de Sarmada. Nous y avons reconnu deux églises, deux bassins, l'un taillé dans le roc et l'autre construit, des colonnades, des portiques et trois inscriptions. Le nom actuel, Me'ez, « les chèvres », rappelle seulement l'emploi que l'on fait des ruines pour loger les troupeaux durant l'hiver : le toponyme antique semble être, d'après une inscription, ἡ Ὑχχήνης ou ἡ Συχχήνης κώμη [2]. A quarante minutes au Nord-Ouest, au village de Kfar 'Aroūq [3], la mosquée est un édifice antique : une borne inscrite rappelle le droit d'asile accordé à un sanctuaire chrétien.

Les renseignements reçus du lieutenant Froment, des capitaines Piquet-Pellorce et Baude, à Alep et Idlib, m'ont permis des vérifications en plusieurs ruines du Djebel Barîsha et du Djebel Zāouyé. Au retour, j'ai cherché à déterminer l'emplacement de Kfarṭāb, souvent mentionné, à l'époque des Croisades, entre Ma'ārrat en-No'mān et Apamée [4] : c'est un tell peu élevé, sis à 4 ou 5 km. à l'Ouest de Khan Sheikhoūn, exactement au point marqué Mkat sur la carte au 1/100.000 du Bureau topographique de l'Armée du Levant : il est aujourd'hui labouré, les pierres de ses ruines ayant sans doute alimenté les constructions arabes et turques de Khan Sheikhoūn, khan, mosquée, bains, étang.

Le pillage des sites antiques ne relève point seulement de l'histoire, c'est un mal actuel ; l'Académie, en favorisant des enquêtes sommaires comme celle qui vient d'être exposée, prévient dans la mesure possible le grave dommage qu'il cause à l'archéologie.

R. Mouterde, S. J.

(1) Libanius, *Legat. ad Julian.*, 79 (II, 152, 10 s., Forster) : τὸν Δία τόν τε ἐπὶ τῆς κορυφῆς καὶ τὸν ἐν ἄστει, παρ' ὃν εἰσῆλθες ὕπατος, ὅθεν ἐξῆλθες θαρρῶν, ᾧ γεγονὼς ὀφειλέτης : cité par A. B. Cook, *Zeus*, II, p. 869, n. 1. Cf. *CIG*, III, 4358, 3 ss. = *OGIS*, 245.

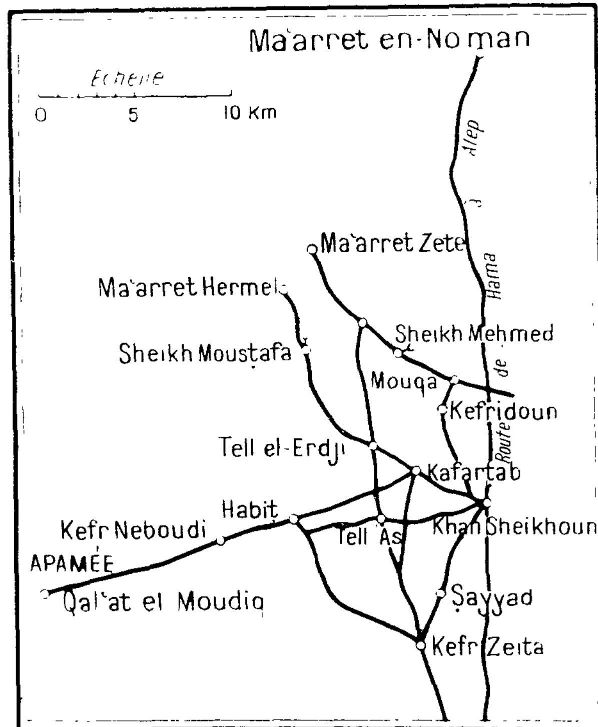
(2) Comparer *Oukhni* et *Soukhné* (toponymes actuels) ; *Ashhani*, ville conquise en 738 av. J.-C. par Tiglatpiléser et qui semble devoir se loger entre Ma'ārrat en-No'mān et El-Teiib (R. Dussaud, *Topographie...*, p. 238, qui identifie Askhani à Khan Cheikhoūn).

(3) R. Dussaud, *op. l.*, p. 239, rapproche ce toponyme du nom de la montagne Yaraqou, citée dans la liste assyrienne mentionnée plus haut.

(4) R. Dussaud, *Topographie...*, surtout p. 178-194.

NOTE ADDITIONNELLE

On voit, par ce qui précède, que la position exacte de Kafarṭāb vient d'être reconnue par le R. P. Mouterde au cours de ses fructueuses recherches épigraphiques au nord de Ḥama. L'importance de ce fait pour l'histoire de la première Croisade est tel que nos lecteurs nous sauront gré de leur faire



Kafarṭāb et ses environs.

connaître les renseignements complémentaires que le R. P. Mouterde a bien voulu nous communiquer par lettre du 3 novembre 1928 :

« Le nom de Kafarṭāb étant connu à Hama, je n'eus point de peine à trouver, à trois quarts d'heure à pied de Khan Sheikhoun, ouest-nord-ouest, le petit tell, complètement labouré, qui répond à ce nom. Aucune habitation, non plus qu'à Tell el-Erdji, ruine située à une demi-heure plus au nord sur la même route. L'emplacement de Kafarṭāb est exactement celui marqué *Mkat* sur la carte de 1922 au 1 : 100.000 : je me suis assuré que Mkat était absolument inconnu des gens de Sheikhoun, propriétaires des grandes terres non habitées qui

s'étendent en direction de l'Oronte, et qu'il n'y avait pas non plus de confusion avec Mouqa, qui est bien là où la place la carte. De Kafarṭāb, on gagne par un chemin droit et direct Habiṭ, puis Kefr-Neboudi (ou : Kafrenboudi) et Khirbet el-Qal'a, c'est-à-dire, je pense, Qal'at el-Moudīq.

« La petite élévation couverte de débris mesure au moins 400 mètres de long sur la face sud et 200 mètres de profondeur (face ouest). Des quantités de citernes y sont encore visibles, surtout au Nord-Nord-Ouest : des joncs indiquent une source, qui était tarie le 11 septembre. Vers l'Est se trouve la partie peu proéminente où devait se dresser une construction en moellons de calcaire. En direction de l'Oronte (vers le Sud-Ouest), se dresse un magnifique tell, Tell'Aṣi ou Tell'As (j'ai entendu les deux appellations), au sommet duquel sont, paraît-il, creusées deux citernes. »

On constatera que cette détermination de Kafarṭāb s'accorde avec l'indication fournie par Alboulféda, à qui la région était familière, en ce que cette bourgade se trouvait à mi-chemin entre Ma'arrat en-No'man et Sheizar [1]. Elle était réputée par la céramique qu'on y fabriquait et le R. P. Mouterde a recueilli des échantillons qui attestent que cette céramique était peinte.

R. D.

[1] *Topogr. hist.*, p. 184.

LE DÉCOR LUSTRÉ DANS LA CÉRAMIQUE MUSULMANE
A PROPOS DE PUBLICATIONS RÉCENTES

PAR

GASTON MIGEON

M. Georges Marçais vient de nous donner, en 26 excellentes planches, dont 2 en couleurs, la publication intégrale des carreaux de faïence à décor lustré, qui revêtent le mirhâb de la grande mosquée de Kairouan (Tunisie), plus précisément la partie supérieure de la niche, le tour de l'arc d'ouverture, et en damier une partie du mur de la qibla dans lequel ils sont incrustés [1].

Publication indispensable de ce magnifique ensemble qui n'avait que très imparfaitement été étudié par H. Saladin, en croquis dessinés d'après de mauvaises photographies [2]. Sur une indication historique transmise par des érudits tunisiens avec lesquels il était en relations, sans indiquer leurs sources, il déclarait avec eux que ces carreaux avaient été au IXe siècle en partie envoyés de Bagdad, en partie fabriqués sur place par un céramiste venu de Mésopotamie.

G. Marçais, plus exigeant en ses sondages du passé, nous apporte des précisions plus satisfaisantes : il rappelle la description ancienne du mirhâb de Kairouan par le géographe El Bekri [3], qui, à la fin du XIe siècle, transmettait des renseignements recueillis dans la première moitié de ce XIe siècle, mais assez incomplets, puisqu'il ne mentionne pas le revêtement céramique. G. Marçais, dans une discussion serrée, grâce à sa profonde connaissance technique de la mosquée, montre qu'en dépit de quelques remaniements postérieurs d'entretien, le mirhab peut être considéré comme ayant conservé la précieuse parure céramique que les Emirs Aghlabides avaient voulu lui donner.

(1) Georges Marçais, *les Faïences à reflets métalliques de la Grande Mosquée de Kairouan*, 1 album in-4°, texte 41 pages, 26 pl., Paris, Geuthner, 1928.

(2) H. Saladin, *la Mosquée de Sidi Okba à Kairouan* (Monuments historiques de la Tunisie, Paris, Leroux, 1899).

(3) El Bekri, *Description de l'Afrique septentrionale*. Trad. de Slane, 2e éd., Alger, 1911-1912.

Plus probant encore est le texte des Ma'âlim el-imân de Ibn Nâji († 1494), sur les saints personnages de Kairouan. Il vise un passage d'un Kairouanais, *Et-Tojibi*, mort en 422/1031, dans un ouvrage qui n'a pas été retrouvé et qui nous serait des plus précieux : Histoire des savants de Kairouan depuis 777 jusqu'à 1016, *el-Iftikhâr bi manaqib chouyoukh el-Qirawân*. Voici ce texte publié par Ibn Nâji[1], en faisant que répéter l'opinion d'Et-Tojibi, qui parle *de visu* des carreaux de Kairouan, 150 ans après leur création et leur mise en place :

« [L'Emir] fit le mirhâb : on importa pour lui ces précieux panneaux de faïence pour une salle de réception qu'il voulait construire et [aussi] de Baghdâd des poutres de bois de teck, afin qu'on en fabriquat pour lui des luths. Il en fit le minbar destiné à la Grande Mosquée. On amena le mirhâb sous forme de panneaux de marbre de l'Irâq : il construisit ce mirhâb dans la Grande Mosquée de Kairouan, et plaça ces carreaux de faïence sur la façade du mirhâb. Un homme de Baghdâd fabriqua des carreaux qu'il ajouta aux premiers. Et [l'Émir] donna au Mirhâb cette parure merveilleuse, employant le marbre, l'or, et autres belles matières. »

Des recoupements permettent à G. Marçais d'identifier l'émir dont il est question avec Abou Ibrahim Ahmed, 6e émir aghlabide (856-863) qui, en 862, donna la parure de marbre et de faïences au mirhâb construit en 836 sous Ziyâdet Allah, 3e prince de la dynastie. Quant au changement de destination des matériaux, d'abord destinés à un palais, c'est une intention édifiante qui, de profanes en religieux, les achemina vers la Grande Mosquée.

Ainsi donc, de même que le Khalife de Cordoue demandait au Basileus de Byzance des mosaïques pour décorer le mirhâb de sa grande mosquée, et un technicien pour exécuter le travail sur place, l'Emir de Kairouan demandait au Khalife abbasside de Bagdad, dont il était le vassal, des matériaux et des artisans *mésopotamiens*, et ce Khalife était alors El Motawakkil, qui s'intéressait assez aux affaires de l'Ifriqya pour s'émouvoir en 859 d'un tremblement de terre et faire envoyer 3 millions de dirhems aux victimes de la terre africaine[2].

Dans l'état actuel on peut compter 139 carreaux complets et une quinzaine

[1] Ibn Nâji, *Ma'alim el imân*, II, Tunis, 1320.

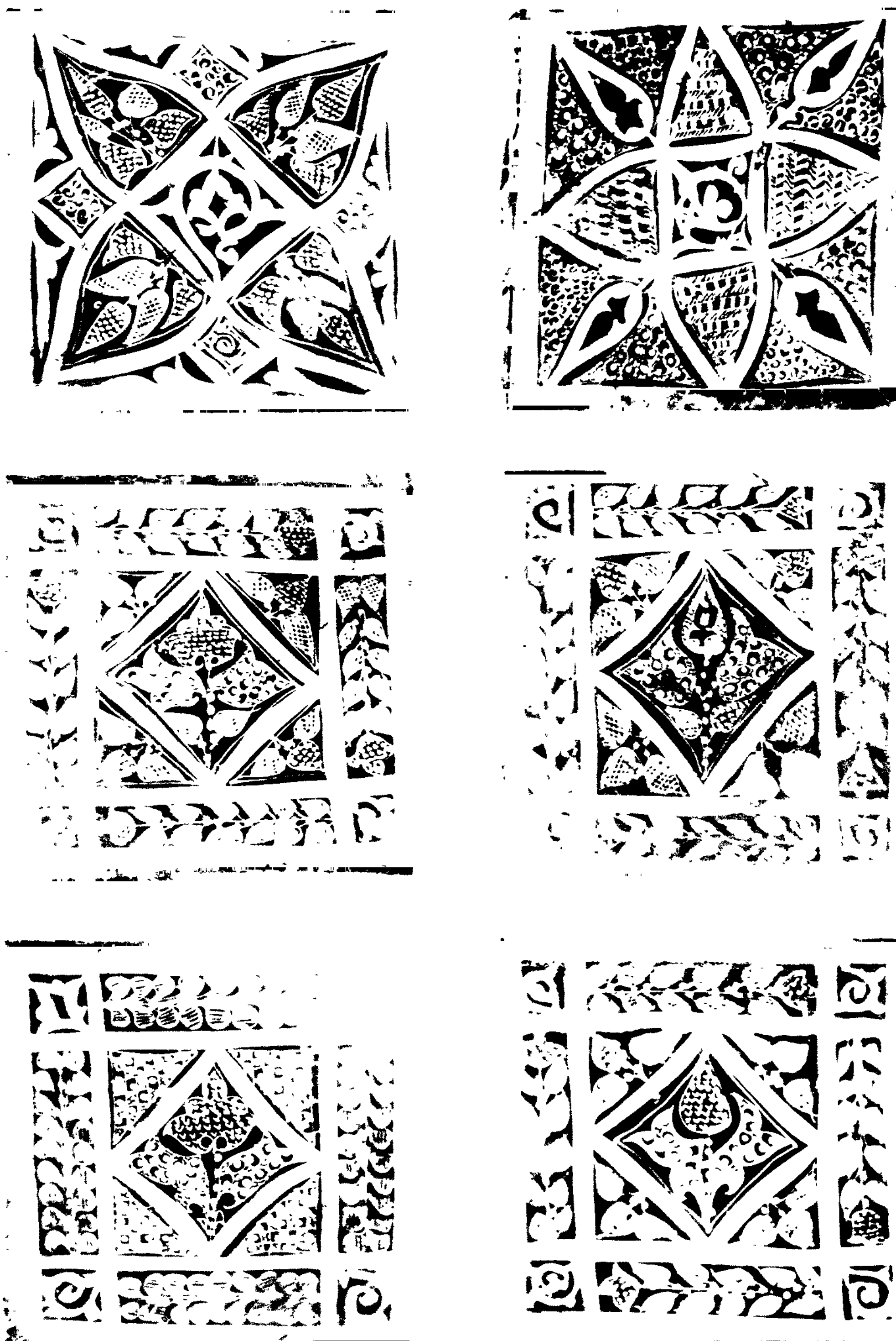
[2] Ibn el-Athir, *Kâmil fi-t-tarikh*. Ed. Tornberg, VII, p. 56.

de fragments, assez nettement différenciés par la richesse de leur coloration et leur décor : la série polychrome, la plus riche de tons, va de l'or clair au chamois clair, sombre ou ocre, et du rouge brique au brun laqué. — la série monochrome est d'un beau lustre plus ou moins métallisé qui va de l'or fumé à l'or vert clair. Le décor comporte surtout des éléments floraux stylisés, fleurons et palmes asymétriques, feuillages : parfois quelques éléments pseudo-épigraphiques sont empruntés décorativement à certaines formes de lettres du coufique arabe. Le tout sur jeux de fonds extrêmement variés : hachures, treillis, damiers, imbrications, semis de points ou de chevrons, cercles ponctués.

Avec la profonde connaissance que G. Marçais possède du décor dans l'art du Maghreb, il a poussé aussi loin que possible l'analyse de tous les éléments du décor des carreaux de Kairouan. Nous aurions aimé, pour notre part, qu'il eût été un peu moins bref, dans une étude comparative à mener avec toutes les formes du décor dans les céramiques lustrées trouvées en d'autres pays, et dont les publications d'Ali bey Baghat, de Pézard et de Sarre lui fournissaient tous les éléments. Je ne parle pas du précieux album de R. Kœchlin sur Suse, qu'il ne pouvait encore utiliser (voir nos pl. XXII et XXIII).

La date de mise en place certaine des carreaux de Kairouan (836) est bien importante, car leur provenance indiscutable de Bagdad indique qu'on y fabriquait alors en toute perfection ce genre de céramique bien avant que le calife Al Moutasim ait transféré sa capitale, en 838, sur le nouveau site de Samarra où jusqu'en 883, date de son abandon, on fabriqua des céramiques tout analogues de technique et de décor, ainsi qu'on en peut juger par les fragments si importants que nous ont révélés les fouilles allemandes de MM. Sarre et Herzfeld [1], poursuivies uniquement sur le site de l'ancienne ville et de ses palais, et non pas, comme cherche à faire dévier la question M. Butler, sur l'emplacement de la misérable bourgade qui survécut longtemps encore, après l'abandon et la ruine de la capitale. Comme on n'a jamais encore entrepris sur l'emplacement de l'ancienne Bagdad de fouilles, qui seraient peut-être si grosses de révélations, nous devrons attendre que les documents céramiques

(1) F. Sarre, *Die Keramik von Samarra* (Die Ausgrabungen von Samarra, t. II), Berlin, 1925.



Carreaux de faïence à décor lustré.
au mirhab de la Grande Mosquée de Kairouan (Tunisie .
3e quart du IXe siècle
D'après G. Marçais,
Les faïences à reflets métalliques de la Grande Mosquée de Kairouan.





Plats en faïence à décor lustré.
IXe siècle.
Musée du Louvre.

D'après Koechlin, *Syria*, 1926.

D'après Koechlin, La Ceramique musulmane, à Suse, 1927. Éditions Leroux.

qu'on doit y découvrir confirment ce que les carreaux de Kairouan ont de probant.

Tout ce groupe de faïences, à décor de reflets métalliques ou lustré, est maintenant bien homogène et facile à étudier grâce aux excellentes publications qui les ont fait connaître après l'exploration des sites où elles furent trouvées : Kairouan, Samarra, Foustat, Rhagès et Suse, dont le magistral travail de R. Kœchlin a désormais classé à sa juste place toute la trouvaille de céramique musulmane qui a enrichi le Musée du Louvre [1].

Reste toujours débattue la question d'origine de cette technique du lustre en céramique. Il semblait que la discussion si serrée, si juste, en même temps que si mesurée en son expression, qu'en avait faite en dernier lieu Raymond Kœchlin au sujet de Suse, devait établir l'accord. Il avait démontré l'inanité des affirmations de M. Butler [2], sur la pratique du procédé par les Coptes d'Égypte — et sur les déductions d'une origine égyptienne par l'interprétation tortionnaire (d'ailleurs désavouée par MM. Blochet, Kramers, selon M. Gallois lui-même), qu'il avait fait subir au texte de Naṣṣiri Kosrau, qui n'aurait jamais pu penser qu'on lui fît dire cela. Et finalement le ralliement général semblait devoir se faire sur une origine initiale, sans doute iranienne, qu'avait jadis entrevue Ch. Vignier, quand il guidait les recherches de Pézard, et sur laquelle il est revenu récemment en publiant quelques-uns de ces curieux plats à personnages si bizarres, d'aspect archaïque, de caractère byzantin que seul le site de Reï (Rhagès) a fournis, et qui, avec bien des éléments décoratifs qu'on retrouve chez tous les autres, à Suse, à Samarra, comme à Kairouan, paraissent certainement plus anciens, et peut-être vraiment du VIIIe siècle, comme l'affirme encore plus fortement cette fois-ci Ch. Vignier [3].

La question est de nouveau posée par M. F.-R. Martin, qui, possesseur d'une importante série de fragments de poteries lustrées trouvées à Foustat, l'exposa l'été dernier au Musée municipal de La Haye ; il prétend présenter

(1) *La Céramique égyptienne de l'époque musulmane*, Bâle, 1922, pl. 2 et 4 ; — M. Pézard *la Céramique archaïque de l'Islam*, 2 vol., Paris, Leroux, 1920 ; — R. Kœchlin, *Les céramiques musulmanes de Suse* (*Syria*, 1928) ; — Id., *Memoires de la Mission archéologique de Perse*, t. XIX, 1928.

(2) A. J. Butler *Islamic Pottery*, Londres, 1926.

(3) Ch. Vignier, *Cahiers d'art*, 1928, liv. VII.

ainsi des documents de céramique prémusulmane, de pratique copte, dont certains éléments décoratifs se retrouveront quatre siècles plus tard à Samarra. Il dit y avoir apporté aussi des fragments de verrerie lustrée d'époque romaine alexandrine, qui corroboreraient ainsi les recherches antiques dans l'application du lustre à la verrerie d'abord, à la céramique ensuite. Tout cela est développé dans une mince plaquette tirée à 150 exemplaires, pour initiés, *sans illustrations* [1].

Déjà une brève déclaration de M. Martin dans le *Burlington Magazine* (août 1928) nous avait préparés à cette découverte : et voici que cette technique du lustre sur les verres pouvait même remonter à de bien plus hautes époques, à l'en croire, d'après une pièce rencontrée par lui aux souks de Damas, avec un nom d'artiste et une marque « Sidon ». Mais hélas ! trop « expensive » pour M. Martin qui l'y laissa, témoin que nous ne pourrons jamais interroger. Quel dommage ! Nous n'avons qu'à enregistrer les dires de M. Martin, regretter qu'il n'ait pas de bonnes images pour les appuyer — en dehors du crédit moral que nous lui accordons pour ses histoires de bazar.

*
* *

Mais voici qu'une autre voix s'élève, celle de M. Gallois, conservateur à ce même Musée municipal de La Haye, dans une très longue étude [2], d'une très dure lecture, pleine de rejets et de digressions, où toutes les questions sont posées à la fois dans une extrême confusion, me faisant songer à ces coktails dont les alcools avant le brassage n'ont pas accompli le mélange de leurs vapeurs, et troubles et non décantés vous laissent le cerveau torpide.

De cette lecture résulte pour moi cette conviction, c'est qu'il est bien inutile de continuer une discussion, dans laquelle n'aura pas été préalablement délimitée la question dont on ne devra pas s'écarter. Cette question est celle-ci, et je pense être d'accord avec mes coopinants, Raymond Kœchlin, Georges Marçais, Samuel Flury, F. Sarre et Kuhnel. Dans le problème des origines du lustre métallique sur les céramiques musulmanes, il ne peut être question à nos yeux, selon la définition de M. Gallois lui-même (p. 143), que « de la

(1) F.-R. Martin, *Lustre on glass and pottery*, Bruckmann, Munich, 1928.

(2) H.-C. Gallois, *La Céramique archaïque de l'Islam*, dans *Aréthuse*, 1928, 4e trimestre.

mince couche de métal posée sur une matière vitreuse, à laquelle elle adhère l'émail (?) par le moyen d'une seconde cuisson ». Et je complète en ajoutant : pour réaliser *volontairement* ainsi un décor obtenu techniquement.

Ceci établi, nous n'allons pas compliquer le problème en y mêlant aveuglément toutes les céramiques où peut apparaître une luisance, ou même une irisation chatoyante, *accidentelle*, c'est-à-dire produite par des combinaisons chimiques au feu, ou des altérations acides par le long séjour dans la terre, mais qui ne sont pas le lustre métallique « peint en décor sur un émail plombifère ou stannifère opaque », *voulu, cherché et obtenu*. Nous rejetons donc de la question toute la céramique antique (parbleu, nous la connaissons bien aussi, cette luisance dans le verni, qui n'est pas le lustre), et cette série proto-islamique à décor en relief, que MM. Butler et Gallois prétendent entièrement recouverte de lustre, que je persiste obstinément, avec Ch. Vignier, à considérer comme irisation accidentelle, d'ailleurs non décorative, ce qui la laisse hors de notre sujet.

Restent les faits bien constatés. M. Gallois a certainement écrit son étude il y a plusieurs mois, puisqu'on y lit (p. 146) : « Quant aux carreaux de la Mosquée de Sidi Okba..., comment attribuer tant d'importance à une tradition orale qui n'a jamais été confirmée par un historien maghrébin ou autre. L'exposé de M. Butler a relégué une fois pour toutes la légende de leur provenance au pays des mirages », et (p. 147) : « La question de leur provenance n'est donc pas irrévocablement liée à l'hypothèse de l'origine mésopotamienne des lustres peints : ils auraient aussi bien pu être fabriqués à Rhagès » ! Franchement, aurait-il encore écrit pareilles choses six mois plus tard, à la lumière de la publication de G. Marçais ?

Ayons moins de hâte, et moins de présomption. Enregistrons les faits, en leur ordre, au fur et à mesure qu'ils es présentent. Peut-être, après tout, avons-nous été un peu vite, en supposant au décor lustré une origine iranienne à Rhagès. M. Gallois, qui a de la lecture, rappelle (p. 147 et suiv.), ce que M. Vignier concède, qu'on n'a jamais trouvé à Rhagès de fours de potiers, ni de ratés de cuisson, pas plus d'ailleurs que, pour cette époque, à Foustat, comme le reconnaît avec loyauté M. Gallois (p. 159), et que jamais, dans les récits de voyageurs et de géographes, la fabrication des faïences n'y est mentionnée. — Mais de grâce, que M. Gallois ne remonte pas le Nil, en proposant

de rechercher du côté d'Aschmouneïn en moyenne Égypte, où on a trouvé, d'après le docteur Fouquet, près d'anciennes verreries, des fragments de faïence lustrée archaïque. On nous dit éblouis par le mirage persan : qu'il n'y ait pas, de plus, un mirage nilotique.

Soyons reconnaissants à G. Marçais de nous avoir apporté un texte et une certitude. Faisons-en état et attendons. La Mésopotamie et Bagdad nous réservent peut-être encore bien des surprises.

Gaston Migeon.

UNE INSCRIPTION DE BADR AL-JAMALI

PAR

J. SAUVAGET

Jusqu'à une date toute récente, les vestiges de la domination fatimide en Syrie étaient d'une extrême rareté : de cette période troublée, quelques textes épigraphiques, d'une valeur inégale, ont seuls survécu. Leur nombre s'accroît cependant peu à peu, grâce aux facilités offertes aujourd'hui par ce pays aux recherches scientifiques : tout récemment, les PP. Vincent et Jaussen nous révélaient les inscriptions du *ḥaram* d'Hébron ; au printemps dernier, M. Dunand exhumait à Byblos un important fragment de texte historique ; une autre inscription de la même époque, découverte à Damas, au cours de l'été, va être étudiée ici sommairement.

*
* *

Ce texte était encastré dans la culée Nord du pont sur lequel la route de Damas à Homs franchit le Nahr Ṯòrâ, à 2 km. environ en dehors de Bàb Tûmâ ; il a été transporté depuis au Musée National Syrien.

TEXTE DE RESTAURATION DU PONT

Sur un bloc de calcaire compact ressemblant à du marbre blanc, dans un cadre rectangulaire (0 m. 87 × 0 m. 44) gravé au trait et portant à droite une queue d'aronde, 5 lignes en coufique fleuri, petits caractères. La troisième ligne presque entièrement martelée.

(1) بسم الله ألرّحمن الرّحيم أمر بعمارة الجسر مملوك مولانا الامام (2) المستنصر بالله أمير المؤمنين صلوات الله عليه تاج الأمراء مقدّم (3) الجيوش المضفّر (*sic*) ... (4) شرف الملك

عمدة الامام سيف الاسلام معز الدولة و سعدها و عضدها ذو (5) الرئاسات أطال الله بقاءه
وأدام قدرته في ربيع الأول سنة ست و خمسين و أربع مائة .

(1) ... A ordonné la restauration de ce pont l'esclave de notre maître, l'imam (2) al-Mustanṣir billah, prince des croyants (que Dieu le bénisse!), la couronne des émirs, le chef (3) des armées, le victorieux..., (4) l'honneur de l'empire, le soutien de l'imam, le glaive de l'islam, le glorificateur de la dynastie, son bon augure et son appui, celui qui possède (5) les prééminences (que Dieu prolonge ses jours et perpétue son pouvoir!), au mois de Rabî' 1er 456 (février-mars 1064).

Ce texte ne présente guère de difficultés de lecture :

Ligne 3 : *al-muẓaffar :* la permutation du ẓ et du ḍ dans les inscriptions a été maintes fois signalée.

Ligne 4 : *al-imâm :* le premier *m* est mal formé, et on pouvait lire *'umdat al-anâm*, « le soutien des créatures ». Mais un examen attentif de l'original permet de reconnaître au milieu de la lettre un petit trou arrondi, grâce auquel la leçon adoptée gagne en certitude. Il est par ailleurs plus normal, à la date de l'inscription, de trouver l'un à côté de l'autre un titre en — *imâm* et un autre titre en — *islâm*[1].

Ligne 5 : *ar-ri'âsât :* le mot est malheureusement abîmé dans sa partie inférieure, et la lecture ne s'impose pas immédiatement. Seules, les premières et les dernières lettres sont nettes, mais les 3 dents du *s*, mal venues sur l'estampage, sont aisément reconnaissables sur la pierre. Le titre *ḏû r-ri'âsât* est certain, bien qu'il soit plus rare que sa variante *ḏû r-ri'âsatayni*, elle-même peu fréquente.

Khamsîn : la place du mot, entre le nombre des unités et celui des centaines, ne permet pas de lire autre chose que *khamsîn*, mais la graphie en est étrange : les trois dernières lettres ne se distinguent pas les unes des autres et sont représentées par une courbe molle que l'on retrouvera dans le *naskhi* de la fin du VIe siècle et des premières années du VIIe siècle de l'Hégire. L'écriture de cette inscription présente d'ailleurs, dans son ensemble, un caractère négligé qui contraste d'une façon saisissante avec les beaux textes fatimides du Caire, dont les traditions ne s'affirment ici que par de rares détails — fleurons et lettres ornementales — où se révèle la maladresse du sculpteur.

[1] Cf. *C.I.A.*, Caire, nos 11, 12, 33, etc.

En dehors de la grave lacune de la ligne 3, le texte est établi définitivement, mais il contient plusieurs termes dont le sens doit être discuté.

C'est d'abord le mot *'imarâ*, qui peut désigner, soit la construction, soit la restauration de l'ouvrage. Le seul examen de celui-ci ne saurait apporter un argument décisif en faveur de l'une ou l'autre signification, car, de toute évidence, la maçonnerie en avait été remaniée, et le bloc de pierre portant l'inscription n'était plus dans ses assises primitives. D'autres indices nous permettent cependant de penser qu'un pont devait exister à cet endroit antérieurement au XIe siècle : la dérivation du Baradà qu'il franchit, le Nahr Ṯòrà, étant une des plus anciennes de la Ghûṭa [1], elle se trouvait couper de longue date la route traditionnelle des caravanes : on peut donc supposer que les souverains de Damas se sont préoccupés très tôt de faciliter le passage en ce point, et qu'un pont avait déjà été bâti à une époque antérieure à celle de l'inscription [2]. Les travaux commémorés par celle-ci ne seraient alors qu'une réfection plus ou moins complète.

Une question se pose également à propos du mot *mamlûk*, déjà attesté pour la période fatimide par deux textes du Caire [3] : faut-il, dans l'inscription de Damas, le rendre par « homme possédé, esclave » — sens étymologique d'une extrême précision — ou lui attribuer une signification générale et lâche, pouvant indiquer une dépendance plus ou moins étroite ? C'est ce qu'a fait van Berchem, pour le premier des textes mentionnés plus haut, en le traduisant par « serviteur ». Il ne semble pas possible de serrer de plus près le sens du mot *mamlûk* sans définir les liens qui rattachaient au calife l'individu auquel il s'appliquait, et, partant, de connaître exactement sa personnalité.

En dehors du nom du calife al-Mustanṣir, l'inscription ne fournit malheureusement qu'une série de titres honorifiques interrompue par une ligne martelée, où se lisait sans doute le nom du personnage auquel est due la restauration du pont. La comparaison des titres avec ceux de l'émir Gümüchtakîn, mamelouk du calife al-Ḥâfiẓ [4], indique qu'il s'agit sans doute d'un officier

(1) IBN 'ASAKIR, éd. Bedrân, I, 246, copié par Ibn Chakir, dans *J. As.*, 1896, mai-juin, p. 402.

(2) Peut-être même à l'époque romaine, comme les trois arches qui franchissent le Baradà devant Bàb Tûmà : ce pont, sur lequel a été construite récemment une chaussée moderne, semble avoir échappé à Watzinger et Wulzinger ; du moins ne l'avons-nous pas trouvé signalé dans leur étude sur la ville antique, pourtant si complète.

(3) *C.I.A.*, Caire, nos 13 et 456.

(4) *C.I.A.*, Caire, no 456.

égyptien, mais c'est un historien qui nous permettra de résoudre la question. Ibn Qalânisi écrit[1] : « Année 455 : l'émir, la couronne des émirs, le victorieux, le chef des armées, l'honneur de l'empire, la ressource de l'imam, l'appui solide de la dynastie, Badr, arriva à Damas en qualité de gouverneur le mercredi 23 Rabî' II... », et, plus loin[2] : « Année 458 : le chef des armées, le glaive de l'Islam, Badr, pour la seconde fois gouverneur de Damas ainsi que de toute la Syrie, arriva à Damas le dimanche 6 Cha'bân... »

L'identité des protocoles est trop frappante pour n'être qu'une simple coïncidence. On retrouve en effet dans Ibn Qalânisi tous les titres du texte épigraphique, et l'ordre dans lequel ils se succèdent est à peu de chose près le même : les seules variantes (*'uddat al-imâm* au lieu de *'umdat al-imâm* — qui peut n'être qu'une faute de copiste — *tiqat ad-dawla* remplaçant la formule plus développée de l'inscription, enfin l'absence de *dûr-ri'âsât*) sont d'une importance restreinte.

Si le constructeur du pont du Tôrâ est bien l'émir nommé par Ibn Qalânisi, il s'agit de Badr al-Jamâli, le célèbre vizir du calife al Mustanṣir. Il y a donc lieu de serrer la question de plus près, car l'inscription de Damas serait la seule où Badr fût mentionné avant sa toute-puissance, et l'intérêt historique qui s'attache à elle en serait considérablement accru.

La chronologie vient confirmer en ce sens les indices fournis par l'étude des protocoles. C'est en Rabî' II 455 que Badr, nommé gouverneur de Damas, prend possession de son poste[3]. Son caractère autoritaire et la sévérité de son gouvernement — qui lui permirent plus tard d'arrêter un instant la décadence de l'empire fatimide — ne tardèrent pas à indisposer tous ses administrés : les troupes et la population se soulevèrent de concert, avec tant de fureur que Badr, se sentant incapable de résister et craignant pour sa vie, quitta Damas « comme quelqu'un qui s'enfuit », à la mi-rajab 456. — Son second gouvernorat (458) ne fut pas plus heureux : l'hostilité de la population se traduisit bientôt par des luttes à main armée, le palais du *wâlî* fut pour la

(1) Éd. Amedroz, p. 91, وصل الأمير تاج الأمراء المظفّر مقدّم الجيوش شرف الملك عدّة الامام ثقة الدّولة بدر ...

(2) *Ibid.*, p. 93, وصل أمير الجيوش سيف الاسلام بدر الى دمشق ...

(3) Bibliographie, dans *Encyclopédie de l'Islam*, à laquelle on ajoutera Ibn Qalânisi.

seconde fois pillé et incendié, et Badr quitta définitivement Damas, où un autre émir lui fut donné comme successeur en 460.

L'inscription du pont du Ṯòrà est datée de Rabî' I 456 : elle se place donc pendant le premier séjour de Badr en Syrie, moins de 4 mois avant sa fuite. Cette concordance chronologique n'a par elle-même qu'une valeur restreinte en ce qui concerne l'identification de l'émir anonyme avec Badr al-Jamâli : l'argument décisif nous semble se trouver dans la lacune de la ligne 3. Il ne s'agit pas ici, en effet, d'une dégradation fortuite, ou même d'un de ces grattages superficiels si fréquemment utilisés pour faire disparaître sur une inscription la mention d'une fondation pieuse « mangée » par son administrateur ou usurpée par des étrangers. La pierre a été soigneusement creusée au ciseau, sur une profondeur de 2 à 3 centimètres ; on peut penser que ce martelage furieux avait pour but de faire disparaître un nom détesté ; une série de titres anonymes est en effet inadmissible : un nom propre est nécessaire, et il ne se trouve pas dans l'inscription. Le fait que la mention du calife fatimide et l'eulogie qui le suit ont été respectées écarte immédiatement l'hypothèse de la destruction par des souverains hostiles à l'hérésie égyptienne : il s'accorde au contraire parfaitement avec ce que nous savons des relations de Badr avec la population de Damas, dont l'hostilité ne visait en définitive que le seul gouverneur. En raison de la violence et du caractère particulier de cette hostilité, on imagine parfaitement les révoltés effaçant son nom sur les monuments [1].

Cette restitution du nom de Badr, que semblent conseiller la chronologie, le martelage de la ligne 3, et la concordance des titres avec ceux qu'énumère Ibn Qalànisi, ne va pas sans soulever quelques difficultés.

Tout d'abord, on remarque une différence considérable entre notre inscription et les autres textes de Badr al-Jamàli, au point de vue de la titulature. Sur les monuments du Caire, il est habituellement désigné comme « le serviteur de notre maître l'imam al-Mustanṣir billah... le très noble seigneur, l'émir des armées, le glaive de l'Islam, le défenseur de l'imam, le garant des magistrats musulmans et le directeur des missionnaires des vrais croyants, Abû n-Najm Badr al Mustanṣiri [2]... » Cette phraséologie pompeuse indique un rang

[1] Tout spécialement sur l'inscription du pont du Ṯòrà, sculptée pendant le soulèvement (Rabi' I, 456), par conséquent incapable de passer inaperçue.

[2] Par exemple *C.I.A.*, Caire, n° 33.

bien supérieur à celui de l'émir de l'inscription de Damas, dont les titres, pour emphatiques qu'ils soient, n'ont rien de particulièrement élevé. La difficulté n'est pas grande : à l'époque où il élevait des monuments en Egypte, Badr était alors grand vizir du calife et gouvernait effectivement le pays ; c'est à cette toute puissance, que font allusion des titres comme *as-sayyid al-ajall, kâfil quḍât...* ; en Syrie, au contraire, il n'est encore qu'un émir, confondu dans le nombre des gouverneurs de province. Il nous semble même que certaines variantes des titres font allusion au changement survenu dans sa fortune. Badr vizir est encore « le glaive de l'Islam » comme au temps où il était *wâli* de Damas; par contre, il n'est plus le « soutien » passif de l'imam, mais son « défenseur », qualificatif supposant une autorité et une puissance lui permettant d'exercer cette protection. Bien plus caractéristique est la disparition de *mamlûk* et son remplacement par le mot *fatâ*, de signification à la fois plus vague et plus étendue, véritable euphémisme dissimulant dans une certaine mesure l'origine servile du maître réel de l'Égypte.

Une autre difficulté surgit lorsqu'on songe à restituer, à la ligne 3, les éléments nécessaires pour combler la lacune : il est impossible de remplir entièrement la ligne avec le nom de Badr, même joint à la *kunya* (Abû n-Najm) et au relatif d'appartenance (al-Mustanṣiri) qui l'accompagnent ordinairement. On peut supposer que la fonction de Badr (gouverneur de Damas) se trouvait mentionnée après le mot *al-muẓaffar*. On croit remarquer, en effet, une différence entre les titres précédant la phrase martelée et ceux qui occupent la fin du texte. Les premiers font tous allusion à une situation sociale précise ou à une fonction officielle réelle[1] : ils définissent exactement Badr comme un esclave (*mamlûk*) devenu émir (*tâj al-umarâ*), puis général (*muqaddam al-juyûch*). Les seconds, au contraire, formés à l'aide de noms plus ou moins abstraits (*al-mulk, al-imâm, al-islam, ad-dawla*) sont des qualificatifs d'un ordre purement honorifique, et leur suppression ne nous gênerait en rien pour déterminer le rang de leur possesseur dans la hiérarchie fatimide. Rien ne s'oppose, en principe, à ce qu'une autre fonction ait été désignée à cet endroit, sans doute

[1] A l'exception du mot *al-muẓaffar* : faut-il rattacher celui-ci au titre précédent et comprendre « le victorieux chef des armées » ? L'expression serait correcte au point de vue grammatical, mais j'ignore s'il existe des exemples épigraphiques d'une tournure semblable. En tout état de cause, cette restriction n'enlève rien à ce qui est dit plus haut.

(puisque sa mention a été martelée en même temps que le nom propre) celle-là même qui avait valu à Badr l'hostilité des Syriens: le gouvernement de Damas. En l'absence de documents parallèles, il est cependant impossible de savoir sous quelle forme exacte ce titre pouvait être présenté.

J. Sauvaget.

LES RELEVÉS DU CAPITAINE REES DANS LE DÉSERT DE SYRIE

PAR

RENÉ DUSSAUD

Nos lecteurs ont été initiés aux particularités de la région volcanique du Ṣafa, au sud-est de Damas, grâce aux relevés par avion du R. P. Poidebard [1]. Les Touloul eṣ-Ṣafa sont limités au sud par la riche oasis de la Rouḥbé, une des plaines les plus fertiles de Syrie. Au delà, vers le sud et vers l'est, s'étend la Ḥarrat er-Radjil (fig. 2), longée par le Wadi er-Radjil qui descend du Djebel ed-Druz. On sait que le terme de *ḥarra* désigne chez les Arabes un espace couvert de déjections volcaniques ; c'est un territoire, explique Yaqout, rempli de pierres brisées et noires comme si elles avaient été brûlées par le feu [2].

Les anciens habitants de ces régions, qu'on appelle les Safaïtes, constituaient un groupe ethnique bien déterminé par la langue safaïtique, dialecte arabe, et par l'existence d'un Zeus Saphatênos. Comme les 'Arab eṣ-Ṣafa actuels, ils menaient une existence semi-nomade. L'hiver, ils séjournaient avec leurs troupeaux dans le désert qui s'étend à l'est du Hauran. Les nouveaux relevés qui forment l'objet de cet article établissent qu'ils atteignaient la route 'Amman-Routba-Baghdad (fig. 1 et 2). La désolation qui règne dans ce désert était moins grande dans l'antiquité, car des installations bâties et de nombreux puits avaient été aménagés.

Le Commandement militaire français vient d'inaugurer une piste de 135 kilomètres de Damas par Hidjané à la Rouḥbé, d'où l'on peut retourner à Damas par le Djebel Seis et la piste de Palmyre en 220 kilomètres. A l'occasion de ce travail remarquable nombre de puits antiques ont été débouchés et aménagés : trois puits au Djebel Seis, dont un à débit permanent, six puits à Nemara

[1] Poidebard, *Reconnaissance aérienne au Ledja et au Safa (mai 1927)*, dans *Syria*, IX (1928), p. 114, avec carte pl. XL.

[2] *Mou'djam*, II, p. 247.

et six autres à proximité, etc., ainsi que de nombreuses *birké* ou réservoirs à ciel ouvert.

Toutefois, même dans l'antiquité, la plus grande partie de la population fuyait la sécheresse et la chaleur de l'été en gagnant les pentes orientales du Djebel ed-Druz ou Djebel Hauran, où ils trouvaient de l'eau et des pâturages. La présence des Safaïtes dans le désert ou sur la montagne est attestée par

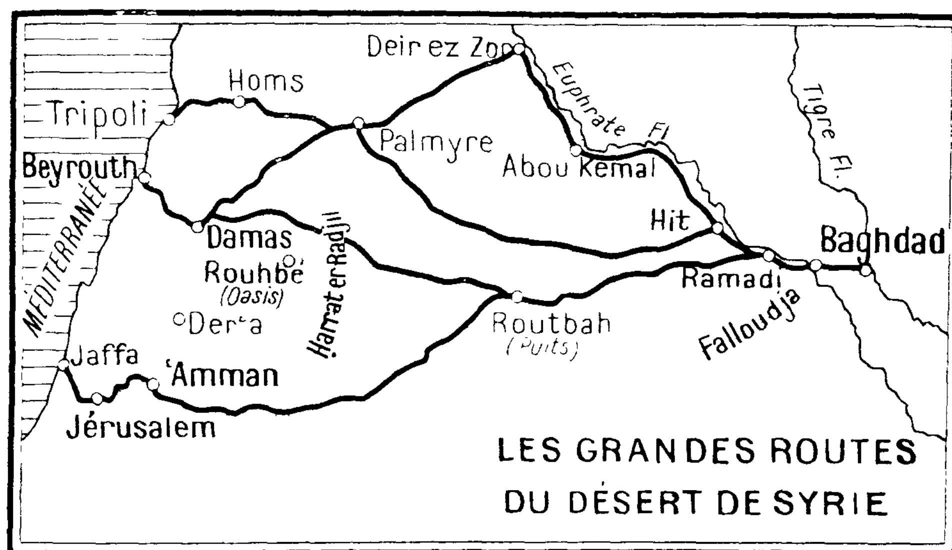


Fig. 1.

les nombreuses inscriptions qu'ils ont gravées sur des pierres ou sur la paroi des rochers [1].

L'intérêt des observations du capitaine Rees est d'étendre le domaine des Safaïtes très au sud, en plein territoire de mandat anglais. Au cours de ses patrouilles aériennes, cet officier distingué qui commandait l'important groupe d'Aviation (Royal Air Force) de 'Amman, capitale de l'État de Transjordanie, a remarqué des monticules artificiels de pierres basaltiques, ou *cairns*, et des sortes de huttes en forme de ruche, construites et couvertes en pierres. Intrigué par ces installations élevées par la main de l'homme en plein désert, il a atterri pour les examiner à loisir et a eu la surprise d'y découvrir des inscriptions qu'il s'est empressé de copier.

[1] Pour plus de détails nous renvoyons à notre étude d'ensemble : *les Arabes en Syrie avant l'Islam*, Paris, Leroux, 1907.

Nous donnons plus loin ces textes qui sont tous nouveaux et que le capitaine Ress m'a fait tenir par l'intermédiaire de M. Crawford, le savant directeur d'*Antiquary*. Le capitaine Rees a bien voulu répondre aux diverses questions que je lui ai posées à la suite du déchiffrement de ces textes et l'importance de ses réponses est telle que je crois devoir les résumer ici.

Toutes les inscriptions, m'a écrit le capitaine Rees dans sa lettre du 5 mars 1928 datée de 'Amman, viennent de la Harrat er-Radjil, contrée basaltique à environ 150 kilomètres

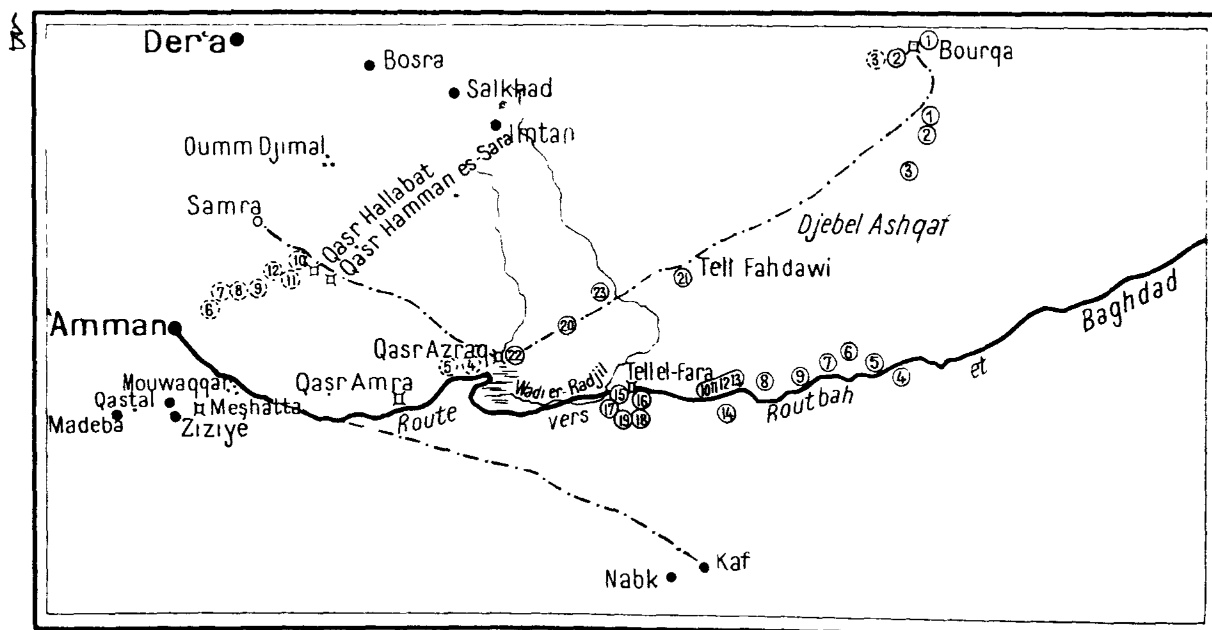


Fig. 2. — Les relevés du capitaine Rees.

au nord-est de 'Amman. Les inscriptions se rencontrent toujours près des tertres (cairns); très peu de textes se trouvent dans l'aire basaltique sans rapport avec une construction.

Il y a deux inscriptions sur pierres près de Qasr Azraq [1] et une sur un tell à l'est de Tell en-Nara. Toutes les autres proviennent de pierres sur ou près des tertres, pierres plus ou moins grosses, parfois utilisées pour la construction de huttes.

Sur les pierres utilisées dans les constructions, il n'y a pas des texte sens dessus dessous [2], du moins autant qu'on en peut juger. Dans ces conditions, il faut admettre que les textes sont ou contemporains ou postérieurs aux constructions.

[1] En 1901 nous avons relevé une dizaine de textes safaïtiques dans le voisinage immédiat de Qaṣr Azraq; voir R. Dussaud et Fr. Macler, *Mission dans les régions désertiques de la Syrie moyenne*, p. 205 (607), n°s 893-901.

[2] Ce sens est difficile à établir par les caractères eux-mêmes ; mais le capitaine Rees vise sans doute les figures animales qui accompagnent fréquemment les textes.

Il semble que les huttes sont combinées avec une ligne de tertres qui part de la hutte, mais sans orientation déterminée. Le tertre le plus éloigné de la hutte est plus petit que cette dernière, mais plus grand que les autres tertres.

Les tertres et les huttes sont édifiés avec des pierres brutes rectangulaires quand la lave s'est fendue suivant cette forme ; mais s'il ne s'en rencontre pas dans le voisinage, on équarrit grossièrement quelques blocs.

Vues d'avion, toutes les huttes de la région basaltique apparaissent de couleur brune, ce qui indique que ces installations remontent à plusieurs siècles. Les surfaces éclatées très anciennes sont noires, tandis que les toutes récentes sont grises.

On reconnaît quelques huttes avec ligne de tertres près de 'Amman, sur le sommet des collines, elles sont construites en pierre calcaire. Toutefois, elles sont dans un tel état de délabrement qu'on a peine à les distinguer et que la ligne de tertres qui leur est annexée est presque détruite. On ne se rend compte qu'en avion de la disposition ancienne. On conçoit que, dans cet état de ruine, on n'y relève aucune inscription. Auprès de ces huttes en pierre calcaire il n'y a pas non plus de silex travaillés bien caractérisés ni de céramique. Je ne me rappelle pas avoir vu de la céramique auprès des huttes en basalte ; mais il s'y trouve des silex travaillés.

La plupart des huttes sont disposées sur des tells ou sur l'éperon d'une colline. Elles dominent des points d'eau ou un bas-fond fangeux (ghadir). Sauf dans un cas, je n'ai plus trouvé en ces endroits de point d'eau permanent.

Les tertres en ligne, notamment le tertre terminal, apparaissent comme des massifs construits tandis que les huttes semblent avoir servi d'habitation. Dans une ligne, il peut y avoir une centaine de tertres. Généralement cette ligne débute droite, mais si elle est longue, elle s'incurve doucement dans les deux sens, dessinant un S allongé.

Les huttes se dressent sur une plate-forme d'à peu près trois pieds de haut, avec une saillie de deux pieds sur le bas de la hutte. Les huttes sont construites en encorbellement et le toit formé de dalles. Les parois de la hutte s'élèvent au-dessus du toit et l'espace ainsi déterminé est rempli de pierres.

Tout cela a été bouleversé, notamment les dalles du toit. Ces huttes peuvent être des tombes et non des habitations. Elles mesurent cinq pieds sur dix, avec une hauteur de cinq pieds. Mais ce sont là des dimensions fixées de souvenir et non prises sur place. La mieux conservée de ces installations est occupée par un tombeau arabe édifié à l'intérieur et aujourd'hui ruiné.

Invariablement des cercles de pierre sont installés auprès des huttes sans qu'on puisse en définir le rapport. Dans un cas, quelques huttes sont édifiées sur le côté du tell. Celles qui sont le plus bas ne sont pas accompagnées de ligne de tertres.

En général la hutte, sa ligne de tertres, avec le grand tertre à l'extrémité, ainsi que les cercles constituent un groupe qui se répète environ tous les cinq milles le long des wadis ou à la lisière de la zone basaltique. Je n'ai pas vu d'installation de ce type au sud d'une ligne est-ouest passant par 'Amman. Il n'existe pas de huttes dans les régions basaltiques près de Ma'an ni dans le désert pierreux (*hamad*).

Les huttes longent l'ancienne route de caravanes d'Azraq à Baghdad et la route

allant de Kaf, dans le Wadi Sirhan, au Safa. Il en existe encore sur d'autres routes mal définies. La mieux conservée se trouve sur un tell à dix milles à l'est de Tell en-Nara et celle qui possède la plus longue ligne de tertres se dresse à dix milles au nord-ouest de Tell Ashkaf er-Ramla, près d'un large wadi.

Ces indications précises permettent de poser nettement le problème.

D'abord la question de date.

On a longtemps admis avec Wetzstein que les inscriptions safaïtiques devaient être attribuées aux Ghassanides qui jouèrent un rôle important dans le Hauran avant l'Islam. Nous avons montré qu'il fallait faire remonter ces textes aux premiers siècles de notre ère : « L'absence de toute influence chrétienne les place avant le IVe siècle de notre ère et la mention du pays de Roùm ou de la Syrie romaine ne permet pas de les reporter plus haut que le Ier siècle de notre ère. Les généalogies relevées dans ces inscriptions montrent que cette épigraphie a pu fleurir pendant deux siècles [1]. » Une intéressante confirmation a été apportée par M. E. Littmann qui a relevé dans un texte safaïtique la mention du *harb Nabat* ou la guerre contre les Nabatéens [2], qui doit être la grande expédition ayant mis fin, en 106 de notre ère, au royaume nabatéen et que consacrèrent les monnaies romaines.

Un élément important à considérer est la teinte brune prise par la surface du basalte des pierres retaillées pour entrer dans les constructions. Il faudrait s'assurer si elle correspond ou non à la teinte qui caractérise les inscriptions safaïtiques. Nous avons jadis observé que les textes gravés au moyen âge (textes arabes datés) sur le basalte de ces régions conservent encore une teinte grise. Dans un millénaire, sous l'action atmosphérique, cette teinte sera passée au rouge, tandis que les inscriptions safaïtiques, aujourd'hui rouges, commenceront à se bien moins détacher de la teinte noire environnante, parfois d'un noir brillant comme celui des vases attiques, que prend le basalte éclaté depuis des millénaires.

Nous nous trouvons donc en présence de deux hypothèses : ou bien les installations signalés par le capitaine Rees sont contemporaines des textes

(1) Voir notre *Mission*, p. 468 (66) et déjà dans notre *Voyage archéologique au Safa et dans le Djebel ed-Druz*, p. 20-21.

(2) E. Littmann, *Zur Entzifferung der Ṣafa-Inschriften*, p. IV. Voir le no 211 dans notre *Mission*.

safaïtiques, ou bien l'organisation des tertres est plus ancienne, peut-être même beaucoup plus ancienne.

Examinons en second lieu la destination.

Les tertres sont répandus dans toute la région parcourue par les Safaïtes ; on les désigne généralement sous le nom de *ridjm*, appliqué aux « tas de pierres de 1 mètre à 1 m. 50 de haut que les Bédouins élèvent en un point d'où la vue est particulièrement étendue [1] ». Des inscriptions sont généralement disséminées tout autour. Ce sont là des postes de guette dont l'importance est bien connue de tous ceux qui ont circulé dans le désert.

La particularité signalée par le capitaine Rees consiste en des abris de pierre, sortes de huttes, construits en liaison avec les tertres. La disposition de ces installations de cinq en cinq milles le long des grandes pistes du désert incline à penser que ce ne sont plus de simples postes de guette, mais aussi des postes de garde.

Nous reproduisons dans le croquis ci-joint (fig. 2), les points où le capitaine Rees a trouvé les textes publiés plus loin ; ils sont indiqués par un chiffre inscrit dans un cercle. Les chiffres inscrits dans un pointillé signalent des huttes ou ruches du même type, mais dans un état de ruine à peu près complet. Pour se rendre compte du territoire exploré par le capitaine Rees, nous donnons (fig. 1) le système des grandes routes du désert : 1° Damas-Palmyre-Hit-Ramadi-Felloudja-Baghdad ; 2° Damas-Routba-Ramadi ; 3° 'Amman-Routba-Ramadi.

On est tenté de rapporter les installations relevées par le capitaine Rees, ou tout au moins leur utilisation par les Safaïtes, à l'organisation des routes par l'administration romaine. Celles qui traversaient le désert étaient de deux catégories. Par exemple, la route de Damas à Palmyre et à l'Euphrate était jalonnée d'une série d'oasis artificielles défendues par des postes militaires.

Les conditions physiques du sol ne permettaient pas d'offrir de telles facilités aux caravanes qui reliaient 'Amman, l'ancienne Philadelphie, à la région de Baghdad ; on a pu y suppléer dans la zone dangereuse, d'abord par des postes fortifiés nombreux dont le plus oriental est Qaṣr Azraq, mais aussi par une suite de postes-vigies qui accompagnent la route plus loin vers l'Est.

[1] *Voyage archéologique au Safa*, p. 24.

Il résulte des inscriptions relevées par le capitaine Rees que ces postes-vigies étaient occupés par les partisans safaïtes : nous pensons même trouver dans les textes gravés, autour de ces installations, le nom même de ces demeures dans le vocable חרת « demeure, habitation ».

Toutefois, ces conclusions étant admises, il se pourrait que les Safaïtes n'aient fait qu'utiliser des constructions plus anciennes, et le système compliqué de l'organisation signalée par le capitaine Rees appuie ce point de vue.

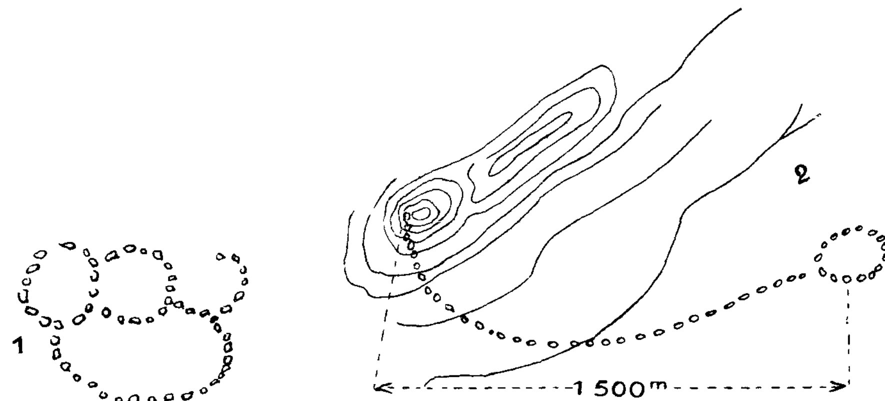


Fig. 3. — Relevés de M. Watelin dans le désert de Syrie.

Même la présence de silex travaillés permet de songer à une époque très reculée. C'est l'opinion de M. Crawford, le directeur d'*Antiquary*, qui a visité la région.

Les observations de M. Watelin, qui dirige actuellement les fouilles de Kish, en Mésopotamie, doivent aussi être prises en considération. Elles ont porté, comme cet excellent explorateur veut bien me l'écrire :

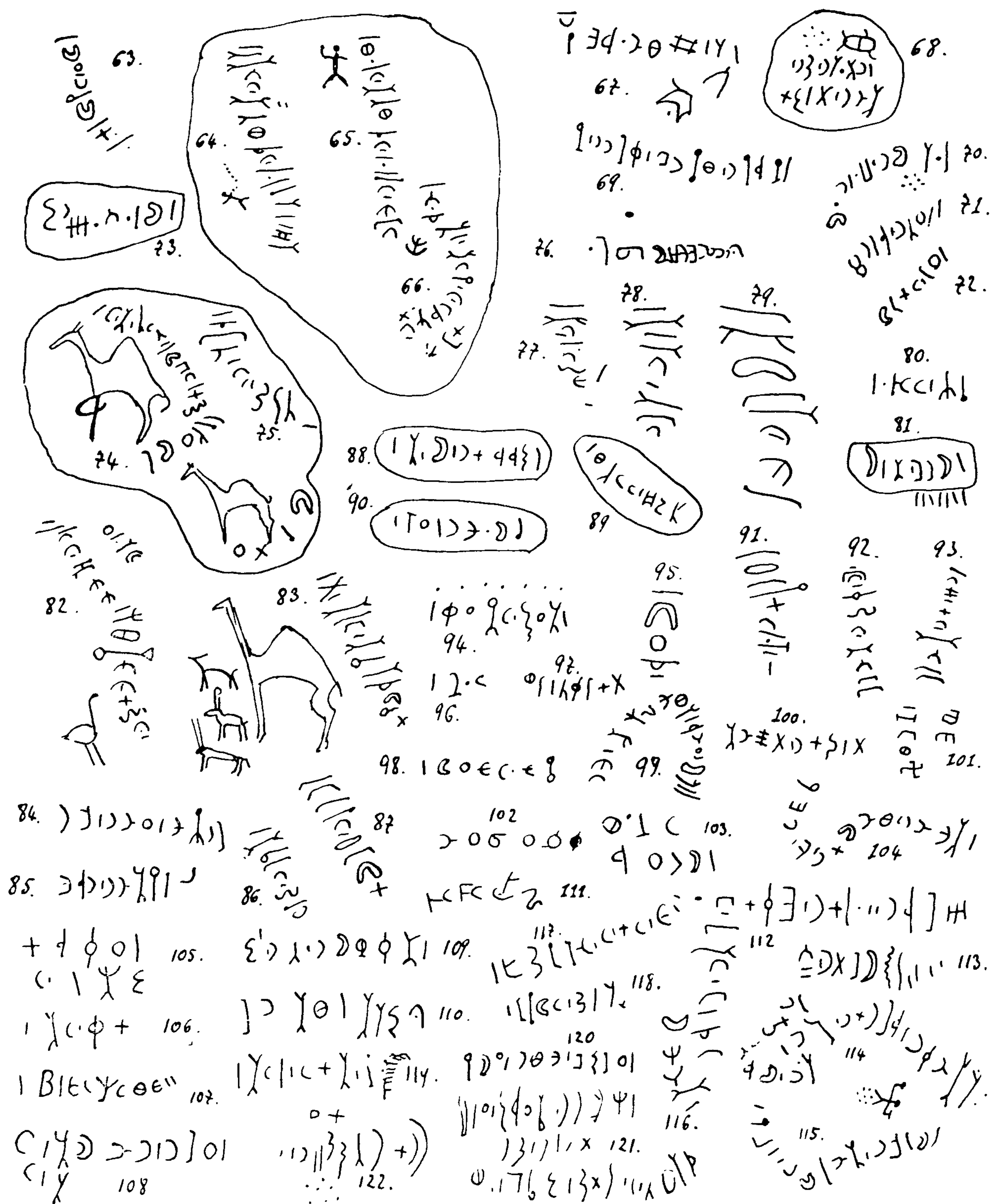
sur des cercles de pierres, groupés par deux, en deux points situés à 100 kilomètres à l'est du poste de Routba, dans une contrée inhabitée et non fréquentée par des transhumants. Leur orientation, sur un mouvement de terrain, est indifféremment nord ou sud.

J'ai relevé des dispositions de même forme (fig. 3, 1 et 2), distribuées dans le couloir montagneux entre Soukhné et les puits de Gdheim d'une part, et, de l'autre, entre El-Hessaye et El-Sakène (partie sud du désert d'Alep). La ligne part du sommet d'un piton, ce qui exclut toute idée de reste de voie romaine. Sur la route de Deir ez-Zor à Alep, entre Rakka et le poste d'Abou Haroura, même observation d'un alignement aboutissant à deux cercles.

Enfin, au sud de Damas, près de l'avant-dernier poste français, sur la route de Routba, mêmes constructions à flanc de colline.

INSCRIPTIONS SAFAÏTIQUES RELEVÉES PAR M. LE CAPITAINE REIS.

INSCRIPTIONS SAFAÏTIQUES RELEVÉES PAR M. LE CAPITAINE REES



INSCRIPTIONS SAFAÏTIQUES RELEVÉES PAR M. LE CAPITAINE REES.

INSCRIPTIONS SAFAÏTIQUES RELEVÉES PAR M. LE CAPITAINE REES.

Aux abords immédiats de ces cercles (sauf dans le premier cas, où je n'ai pu m'arrêter), j'ai rencontré des vestiges d'industrie lithique, industrie extrêmement abondante et répandue dans les déserts d'Alep et de Syrie, notamment à Routba et à Soukhné. Toutefois, les points d'eau actuels ne « conditionnent » pas la présence de cette industrie. Je n'ai observé aucun vestige de telles constructions, ni aucune trace d'industrie lithique dans le désert de Hatra.

Les observations de l'aéronautique anglaise ont relevé les dispositions ci-dessous (fig. 4) dans le désert de Syrie. Pour le plan 3 (fig. 4) qui se retrouve dans le désert de Palmyre, on a émis l'idée d'un piège à gazelles. Il conviendrait, pour en déterminer l'époque, de faire des recherches d'instruments lithiques.

D'autre part, en différents points, j'ai noté des abris demi-oblongs le long de crêtes rocheuses.

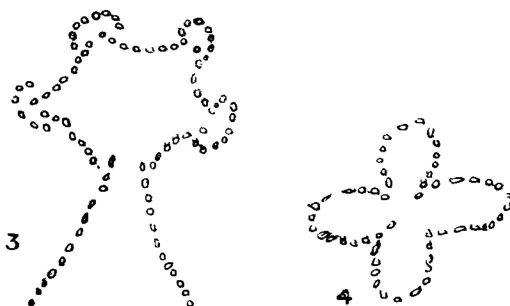


FIG. 4. — Relevés de l'Aviation anglaise.

Le problème, on le voit, n'est pas insoluble : on pressent même la solution.

Ces circonstances ajoutent un intérêt particulier aux 200 textes copiés par le capitaine Rees, dont on trouvera la reproduction dans les planches XXIV-XXVII et dont nous donnons ci-après la transcription en caractères hébraïques avec la traduction. On sait que la langue safaïtique est un dialecte arabe dont une particularité est constituée par l'article *ha*, au lieu de *al*. L'écriture se rattache à celles de l'Arabie méridionale (sabéo-himyarite).

1. Trois inscriptions.

a.	לתמאל	« Par Taim'el. »
b.	לאלהת בן אמיר	« Par 'Alhat, fils de 'Amîr. »
c.	לאלה בן אמיר	« Par 'Alih, fils de 'Amîr. »

2. למעלטב בן מחי בן גמח החלת « Par Ma'alṭab, fils de Maḥay, fils de Gamoûḥ, le campement (ou : la demeure). »

Maḥay est nouveau.

3. Cinq inscriptions.

a.	לבעמה	« Par Bi'ammihi. »
b.	לעמד	« Par 'Imâd. »
c.	לחיסל בן סלם הנבע	« Par Hayasil (?), fils de Salm... »

Le dernier mot a le sens de « source » ou « arbre ».

d. לאטל « Par Aṭal. »
e. לבעמה בן דהר « Par Bi'ammihi, fils de Dahr. »

4. Trois inscriptions.

a. לעם בן רב « Par 'Amm, fils de Rabb. »
b. לבנהם בן וסט « Par Binhoum, fils de Wasîṭ. »
c. לאסור בן וסט « Par 'Aswar, fils de Wasiṭ. »

5. Deux textes.

a. לחלב בן נעלל « Par Ḥâlib, fils de Na'lal. »
b. לשדד בן עם « Par Shaddâd, fils de 'Amm. »

6. Trois textes.

a. לאסד בנ בגל. « Par Asad, fils de ... »
b. למלך צרת ולעט ומר « Par Mâlik ; bercail. Il a marqué le bétail et il est parti. »

Les expressions sont nouvelles.

c. ללבנאל « Par Laban'el. »

Le nom propre Laban'el, « le dieu El fait boire du lait », est nouveau. Il est inséré, comme cela est fréquent ici, entre deux points qu'il ne faut pas compter comme des lettres.

7. למלך בנ בס « Par Malik, fils de Bas. »

8 [ל]בס בן שטל « Par Bas, fils de Shaṭl. »

9. לבנחרב באמנאצבנלתן
Texte douteux.

10. לצבע בן וגדת « Par Ḍab', fils de Wagdat. »

11. Texte douteux.

12. לעץ וטעל « Par Lâ'iṣ et Ṭa'el. »
Lâ'iṣ confirme ce nom dans notre *Mission*, n° 543.

13. למאטל
Nom douteux

14. ליבנהן בן הדד « Par Yabinhoun, fils de Ḥodad. »

15. Deux textes.

a. לחנאל בן רבאל « Par Ḥann'el, fils de Rabb'el. »
b. לחמל [ב]ן חנאל « Par Ḥâmil, fils de Ḥann'el. »

16. לאחית בז עקך « Par Akhyat, fils de ʿAkik. »

Deux noms nouveaux.

17. לדאבת בן עבדה בן ית « Par Dhiʾbat, fils de ʿAbdoh, fils de Yat. »

Le dernier nom est nouveau s'il est complet.

18. לשדד בן עמר « Par Shaddad, fils de ʿAmr. »

19. להרב ב[ן] עמר « Par Ḥarb, fils de ʿAmr. »

20. לצבע בן עקך בן דיה « Par Ḍabʿ, fils de ʿAkik, fils de ... »

Dabʿ est le nom de la hyène, connu par notre *Mission*, 147, auquel il faut ajouter 457
Le troisième nom est douteux.

21. לאחית בן עקך « Par Akhiyyat, fils de ʿAkik. »

Cette inscription est du même personnage que le n° 16.

22. Trois textes.

a. לעלל בן וסט « Par ʿOulail, fils de Wasiṭ. »
b. לוסט בן הנא בן קצלת « Par Wasiṭ, fils de Hani, fils de Qiṣlat.
c. למד בן בנרה מסל ou על בידבן בן והע ביסל

La coupe des mots est incertaine. *Masal*, lieu où l'eau coule.

23. על בנ־הרב « Sur Ben-ha-rabb. »

24. לפחת בן קדמאל « Par Fakhat, fils de Qadam'el. »

Fakhat, « clarté de la lune », est un nom nouveau.

25. לצבה בן [ס]לם « Par Sabaḥ, fils de S[a]lm. »

26. לכעמה בן איד בן שרפ « Par Kaʿammihi, fils de Iyadh, fils de Sharaf. »

27. לודעל בן שבת בן דל « Par Wadaʿel, fils de Shabat (ou Sharat), fils de Dhill. »

28. לאסן בן מפעל בן מען « Par Ausan, fils de Mafʿoul, fils de Maʿn.»

Mafʿoul est nouveau.

29. לאסלם בן ותק ותכבהטבנרך « Par Aslam, fils de Wathiq... »

30. לאפר בן בן אחלב « Par Afar, petit-fils de Aḥlab. »

31. לאעלם בן פרעזב « Par Aʿlam, fils de Farrouʿazab. »

Farrouʿazab, le « fuyard a échappé », est nouveau.

32. לנבית (?) בן אדם בן שני וחל בן הבין

Seul le nom Oudm ou Adam est assuré.

33. לדאב בן שמחר « Par Dhib, fils de Shoummakhr. »

Le second nom est nouveau.

34. Deux textes.

a. לצבגת ou לצבעת comme Vogüé, 258.

b. לישכר בן מנאל « Par Yashkour, fils de Manou'el. »

Ce dernier nom est nouveau et se retrouve plus bas n° 88.

35. Douteux.

36. Deux textes.

a. לחנאת « Par Hana'at. »

Hana'at, « être sain », est nouveau.

b. Douteux.

37. לאסד בן גלית « Par 'Asad, fils de Galyat. »

38. לפהד בן אדין « Par Fahd, fils de 'Idyân. »

Fahd (?) est nouveau et désigne le guépard.

39. לההרב יחיר בן שענת « Par ha-Ḥaris et Ḥouwâr, fils de Sha'nat. »

Ce dernier nom est nouveau.

40. Trois textes.

a. לזעפן בן ..... « Par Za'fan, fils de ... »

b. לזעף בן שלבן « Par Za'f, fils de Shelban (?). »

c. חכם בן נפלאל « Ḥakim, fils de Nafal'el. »

41. לסל בן דד בן גאין « Par Saul, fils de Doud, fils de Ga'wan. »

Ga'wan confirme notre *Mission*, n° 784.

42. למנברת (מסכת ou) בן סנה (מה ou)

Texte douteux.

43. לעסק בן נעמן « Par 'Asîq, fils de Na'man. »

Le premier nom est nouveau, mais douteux.

44. לסמך [ב]ן אצחב « Par Simâk, fils de Aṣḥab. »

Aṣḥab, « alezan », est nouveau,

45. N'est peut-être que la fin du texte précédent : [י]חרל « et il a campé ».

46. לגרם וקץ ... « Par Garm et ... »

La fin est douteuse.

47. לאמעם ד אלפרת « Par 'Am'am (?) de la tribu de Farath »

48. Incomplet : ..... לפחך בן

49. הרצו סעד רב בן נדא « (Que (le dieu) Redou aide Rabb, fils de Nida' ! »

50. לבמא בן בכח ד אלבסא ועם

« Par Bama' (?), fils de Bakakh de la tribu de Basa. Il a prospéré. »

51. על בעת ועל בסא ועל סבדת ועל אב

« Sur Ba'at et sur Basa' et sur Sabdat (?) et sur 'Ab. »

52. לאדעם « Par 'Ad'am. »

53. לאס בן מאד « Par 'Aus, fils de Ma'd. »

54. Deux petits textes douteux.

55. Trois textes dont le relevé paraît défectueux.

a. לרבן ב[ן] קן בן חעב « Par Rabban, fils de Qain, fils de ... »

Le dernier nom est peut-être à corriger en חבב ; voir n° 154.

b. לסלם בן לדן בן קן « Par Salm, fils de Laudhân, fils de Qain. »

c. למלך בן מבער (?) ד אלסכרן ועלה

« Par Malik, fils de ..., de la tribu de Sakrân (?) et 'Alih. »

Le dernier mot pourrait être un verbe.

56. לאהם (ou אכם) בן זעם בן אברד ותבל הגמל

« Par ..., fils de Za'm, fils de Abrad et le chameau est tombé malade. »

Abrad est nouveau et aussi le verbe. Le chameau malade est dessiné auprès de l'inscription.

57. לסר בן חוז « Par Sour, fils de Ḥawwaz. »

58. Deux textes.

a לכע (ou דע) בן .. « Par Kou'' (?), fils de ... »

b. לאבנל « Par Ibnil. »

59. לקדם בן לחאל הנקת « Par Qadam, fils de Laḥ'el, la chamelle. »

L'animal est dessiné auprès du texte.

60. לקדון בן פחל « Par Qadhawan, fils de Fakhl. »

Qadhawan est nouveau.

61. לחדד בן ולע « Par Ḥadad, fils de Wala'. »

62. Deux textes.

a. למגה ou למעה « Par Mough (?) »
b. לאסלם בן ותק « Par Aslam, fils de Wathiq. »

Même personnage que nº 29.

63. לתלמי בן עמל « Par Talmai, fils de 'Amal. »

Deux noms nouveaux en safaïtique. Le premier répond au Talemou nabatéen.

64. להאם בן אהוד בן לעלי הרצה

« Par ha-'Aus, fils de Ahwad, fils de La'alay. Ô Redou. »

65. לואל בן אהוד בן לעלי בן חרב

« Par Wa'l, fils de 'Ahwad, fils de La'alay, fils de Ḥarb. »

66. לסעדא בן אבין בן בדדנת בן [ח]בת

« Par Sa'ada', fils de 'Abiyyan, fils de Baddhenat (?), fils de Ḥabbat. »

67. Deux textes.

a. לסכרן « Par Sakran. »
b. הרצי סעד חי בן « Que Reḍou protège Ḥayy, fils de ... »

68. לבח[ל]ה בן פרן [בן] אס בן חלפת

« Par Bikhalihi, fils de Faran, fils de 'Aus, fils de Khalifat. »

69. Texte incomplet.

לצדי בן ותב בן קרב בן צ... « Par Ṣadiy, fils de Wathab, fils de Qarib, fils de ... »

Ṣadiy, « altéré », est nouveau et également Wathab, « qui saute ».

70. לנהם בן תנל בן עם « Par Nahhâm, fils de Ṭhanil, fils de 'Amm. »

Nahhâm, « celui qui rugit », un nom du lion, est nouveau en safaïtique.

71 et 72 ne forment qu'un texte.

לנג[ל] בן דרב ומלת בן נגל « Par Nagl, fils de Darib, et Mallat, fils de Nagl. »

73. ?) למלע בן מפן « Par Maloû', fils de ... »

Ces noms sont nouveaux. Maloû' signifie « véloce ».

74. לבנאנהר בן נמס בן תשרי הגמל

« Par Ben-'Anhar, fils de Namas, fils de Tishriy, le chameau. »

Namas dans Vogüé, 311. Tishriy, nom nouveau, indique que le personnage est né dans le mois de Tishrin. Un chameau est dessiné au centre du texte.

75. לדרהן בן נפל[א]ל et plus loin : מית ג

« Par Darhoun, fils de Nafal'el. »

Le premier nom est nouveau. Il faut peut-être compléter la suite : מית ג]מל « mille chameaux ».

76. Indistinct.

77. לאבנל בן פחל « Par Ibnil, fils de Faḥl. »

Voir le n° 58 *a*.

78. לאלה בן הרב « Par 'Alih, fils de ha-Rabb. »

79. לאמרה בן חל « Par Amirah, fils de Ḥaul. »

80. ללס בן די « Par Lous, fils de Dhayya. »

Noms douteux. Comme il arrive parfois, le nom paraît enserré entre deux points dont il ne faut pas tenir compte.

81. למר בן אלם « Par Mar, fils de 'Alim. »

'Alim, « qui fait souffrir », est nouveau.

82. Deux textes.

a. ל[א]לב בן יצחח נדר צחחת שבען

« Par 'Alb, fils de Yaṣḥaḥ. Vœu (?), santé, rassasié. »

Cette formule est nouvelle.

b. גלהם « Goulhoum. »

83. לחנאל בן אי. הדמית « Par Khanna'el, fils de 'Iyyal (?), l'image. »

Il faut lire Khanna'el, « (le dieu) El prive de la raison » dans notre *Mission*, n° 63. Une image est dessinée auprès de l'inscription.

84. לנצח [בן] לעס בן רב « Par Nâsiḥ, fils de La'as, fils de Rabb. »

Nâsiḥ, « pur », est un nom nouveau.

85.	ליאס בן רדח	« Par Ya'ous, fils de Radaḥ. »
86.	לאיל בן פלג	« Par « 'Iyyal, fils de Fàlig. »

Iyyal, « bouc, bouquetin », est nouveau en safaïtique, comme Fàlig, nom arabe connu.

87.	לבלל בן גרמת	« Par Bilal, fils de Garmat. »
88.	לשדדת בן מנאל	« Par Shaddadat, fils de Manou'el. »
89.	לוהב בן צֿפא	« Par Wahb, fils de Ḍaifa. »

Ḍaifa, hypochoristique de Ḍaif-Allah, est nouveau.

90.	למעדֿ בן עזן	« Par Mou'adh, fils de 'Izzan. »
91.	לגרית בן עזן	« Par Garayat, fils de 'Izzan. »
92.	למנקף בן אסרר	« Par Manqouf, fils de 'Asrar. »
93.	לבטנת בן אסרר	« Par Biṭnat, fils de 'Asrar. »
94.	לקעץ בן שעאל	« Par Qa''aṣ, fils de Sha''el. »

Qa''aṣ, « qui tue sa proie », est un nom du lion.

95.	למגדן	« Par Magdan. »
96.	לכעב	« Par Ka'b. »
97.	ועֿנה קלתֿה	« et il est demeuré à Qiltakh (?). »

Paraît former suite à 94.

98.	למעדֿ בן חֿת	« Par Mou'adh, fils de Ḥauth. »
99.	לרים בן סדנה וחב ד אל־חב	« Par Râyim, fils de Sadinoh et Ḥabb, de la tribu de Ḥabb. »
100.	חֿלפת בן חֿטסא	« Par Khalifat, fils de Khaṭasa. »
101.	לזרע	douteux.
102.		Indistinct.
103.	למסגד ועזב	« Par Masgad et 'Azib. »

Deux noms nouveaux.

104.	לאחס בן וסמת בן כן ב[ן] חי	« Par Aḥas, fils de Wasmat, fils de Kaun, fils de Ḥayy. »
105.	לעקדת בן לאף	« Par 'Aqdat, fils de La'af. »

106. לאבקת « Par 'Abqat. »

Nom nouveau.

107. למלך נדר וחנן « Par Malik, vœu et miséricorde. »

Formule nouvelle ; voir plus haut 82 *a*.

108. לגר בן בסמאל בן בנא « Par Djarr, fils de Bismi'el, fils de Bana. »

Tous ces noms sont nouveaux en safaïtique. Bismi'el forme le pendant de « Bismillah », « au nom de El ».

109. לאקום בן הבבן (?) « Par Aqwam, fils de ... »

110. ל[ר]פאאל ואבר « Par Rafa'el et Abar. »

111. לסלסל הרם « Par Salsal, le romain (?). »

112. טרד בן נעלת בן חקת בן רהבן בן דב

« Ṭarîd, fils de Na'alat, fils de Ḥàqqat, fils de Rahbân, fils de Dabb. »

Ṭarîd, Ḥaqqat et Rahbân sont des noms nouveaux.

113. לשמרח בן סנן « Par Shimrâkh, fils de Sinan. »

Ces noms sont nouveaux. Le premier désigne le cheval qui a une tache blanche au front.

114. לאסד בן דרבת בן רבנה בן ...

« Par Asad, fils de Darbat, fils de Rabbanoh, fils de ... »

115. למלך בן אסלם בן נ[מ]ין « Par Malik, fils de Aslam, fils de Namyan (ou Lamyan). »

116. לאסחם « Par Asḥam. »

Ce nom est nouveau. Il signifie « noir » et s'applique au corbeau.

117. לכפרן [ב]ן בנת בן חנן « Par Kafouran, fils de Banat, fils de Ḥannân ».

118. לרתם בן פלהז (?) « Par Rathîm, fils de Foulhouz. »

Noms nouveaux ; mais le second douteux. Rathim a le sens de « qui a le nez écrasé ».

119. לאב[נל] ב[ן] אנת « Par Abnil, fils de Anîth. »

Abnil, d'après 58 *b* et 77. Anîth est nouveau, mais douteux.

120. לגרף בן ח[י] בן נעמי « Par Djourâf, fils de Ḥayy, fils de Na'amay. »

Djourâf confirme ce nom dans Vogüé, n° 118. Il faut bien lire Na'amay dans notre *Mission*, n° 818.

121. לדאב בן צעד בן עלם וסרף ...

« Par Dhi'b, fils de Ṣa'oùd, fils de 'Oulaim ... et ... »

La fin est indistincte. On y croit distinguer : הגהד.

122. Incertain.

123. לתם בן שחלבת בן מפני ד אלטף

« Par Taim, fils de Shaḥlabat, fils de Moufniy, de la tribu de Ṭaff. »

124. לאסד בן קן « Par Asad, fils de Qain. »

125. הרצי סעד וכית בן דבה בן דכרן

« Que (le dieu) Reḍou aide Wikayat, fils de Dabh, fils de Dhikran. »

126. לבני־דאב « Par (les) Beni-Dhi'b. »

127. לאקדם בן עלל « Par Aqdam, fils de 'Oulail. »

128. בן כלבת [ב]ן אבן (?) « fils de Kalabat, fils de ... »

Probablement la suite de 127.

129. לאסד בן כף וחור « Par Asad, fils de Kaff et Ḥouwâr. »

130. לקדם בן אחסן « Par Qadam, fils de Aḥsan. »

Aḥsan est nouveau en safaïtique.

131. לבנאסר בן אלה [ב]ן אנץ

La transcription est incertaine.

132. לשל[ל] [ב]ן אחלה

Également douteux.

133. ללבנ[א]ל בן חדד

Le dernier nom Ḥodad est seul assuré. Pour le premier voir nº 6, *c*.

134. לישכבן « Par Yashkaban. »

Nom nouveau.

135. לעז בן קצלת « Par 'Azz, fils de Qiṣlat. »

Le second nom est assuré par 22 *a*.

136. לבעזה בן אכיב (?) « Par Bi'azzihi, fils de ... »

La graphie du second nom est incertaine.

137. לקמהז בן כן « Par Qimhaz, fils de Kaun. »

138. להדמת בן גדל בן ער ושלם על חבב

« Par ha-Dhamat, fils de Gadil, fils de 'Arr et prospérité pour Ḥabib. »

139. לחלף ב[ן] ואל בן תם יתפיק

« Par Khalaf, fils de Wa'l, fils de Taim et ... »

Le dernier mot peut être un nom propre ou un nom commun : repos.

140. לעת בן דען « Par Ghauth, fils de Dha'in (ou Dha'il). »

141. בן דען « ... fils de Dha'in. »

142. לדאבת בן חדד « Par Dhi'bat, fils de Ḥodad. »

143. לרהג [בן] כאר

Graphie douteuse.

144. לוכית בן דבה « Par Wikayat, fils de Dabh. »

Voir n° 125.

145. לקסר בן אחסן « Par Qasr, fils de Aḥsan. »

Qasr est nouveau.

146. לעבדא בן הדמת « Par 'Abda', fils de Hadmat. »

147. לדאבת בן ח[דד] « Par Dhi'bat, fils de Ḥodad. »

Reconstitué d'après 142.

148. לבעמה בן רפיץ « Par Bi'ammihi, fils de Rafiyaḍ (?). »

149. לעדי בן חב[ת] ... וקן בן חבת

« Par 'Adhay (ou 'Adhal), fils de Ḥabbat ... et Qain, fils de Ḥabbat. »

150. לסלח « Par Sâliḥ. »

151. לאחון « Par Akhwan. »

152. לאח בן הוחד « Par Akh, fils de ha-Waḥid. »

153. לבחלה בן אצהב « Par Bikhâlihi, fils de Aṣhab. »

154. לחבב ב[ן] אמר בן קן « Par Khabbab, fils de Amr (ou Amir), fils de Qain. »

Khabbab est nouveau en safaïtique.

155. לשעד ou לשד

156. לשר בן מלך בן גרמאל « Par Shourr. fils de Malik, fils de Garam'el. »

157. Graphie incertaine.

158. לחמלא [בן] יחלד « Par Ḥamla', fils de Yakhlad. »

Ces noms ne sont pas certains.

159. להמל בן עזהם « Par ha-Mail, fils de 'Izham. »

160. Peut-être ... לבעמה « Par Bi'ammihi... »

161. Graphie indistincte.

162. לוסמאל בן דעם « Par Wasam'el, fils de Do'am. »

Le second nom est douteux.

163. Indistinct.

164. לערל בן אים (ou אבם) « Par 'Oulail, fils de ... »

165-166. לבגרת בן גרח בן גמ ... בן נטראל

« Par Bagrat, fils de Gâriḥ, fils de ...., fils de Naṭhar'el. »

167. לצפלן Douteux.

168. לעבגל (ou בגל) בן וטן « Par ..., fils de Waṭan. »

169. להמס ב[ן] וט[ן] « Par Hamous, fils de Waṭan. »

Les deux noms sont nouveaux.

170. לסעד בן ק... « Par Sa'd, fils de ... »

171. לבאמה בן נהם « Par Bi'oummihi, fils de Nahhâm. »

172. להלב (?) בן חלם (ou חרם) בן אדד

Le dernier nom Adîd est nouveau ; les autres sont incertains.

173. לבענה בן ין Noms douteux.

174. לעמל בן אסלם « Par 'Ammal, fils de Aslam. »

175 למה בן קן Noms incertains.

176. לסדרת ou לסדבת

177. לנארן Douteux.

178. לוהם Douteux.

179. לשגעת « Par Sha'gat. »

180. לרעיאל בן תאם « Par ..., fils de Ta'oum. »

Le premier nom est de graphie très douteuse, notamment en ce qui concerne le *'aïn*. Ta'oum, « jumeau », est nouveau en safaïtique.

181. ללשב Douteux.

182. לעבת « Par 'Abbat. »

René Dussaud.

BIBLIOGRAPHIE

C. Leonard Woolley. — **The Sumerians.** Un vol. in-8° de xi et 198 pages avec 29 planches ou figures. Oxford, Clarendon Press (Humphrey Milford), 1928.

On peut prédire le plus franc succès à ce charmant petit livre, fort bien illustré, écrit par l'archéologue qui a réussi, dans le sol de l'antique Ur, de si surprenantes trouvailles. La richesse du mobilier, l'ampleur des sacrifices funéraires, la variété des scènes représentées et des figures sont stupéfiantes quand on pense que tout cela remonte à l'époque présargonique. Nous ne citerons que les quatre registres où, au moyen de plaques de coquille gravée, sont figurées de véritables fables : le chien portant la table chargée de mets, suivi du lion échanson ; l'ours dansant au son de la harpe tenue par l'âne musicien ; l'homme-scorpion suivi de la biche portant des gobelets qu'elle vient de remplir en tirant le liquide d'un grand vase sans anse.

Ces découvertes révèlent ou illustrent les vieilles légendes. L'état avancé de civilisation que nous constatons aux anciens temps historiques, témoigne que les époques antérieures à caractère fabuleux avec Dumuzi (Tammuz), Gilgamesh, Lugalbanda, Etana, recèlent un substratum historique certain quoique difficile à saisir. Les recherches actuelles parviendront peut-être à le dégager, bien que les couches profondes, notamment à Kish, plongent dans la nappe aqueuse.

L'historicité de la première dynastie d'Ur est brillamment confirmée par un cylindre au nom de la femme de Mes-anni-padda, le fondateur de cette dynastie, et par une tablette de fondation de son fils Anni-padda. Mais c'est toute la vie et la mort de ces Sumériens qui s'anime et se déroule à nos yeux. Nous comprenons mieux comment, voués à la lourdeur physique par leur activité paysanne, ils se sont laissés dominer par le Sémite agile et hardi.

Avant tout se pose la question chronologique. Dans les listes royales qu'il donne en tête de son ouvrage, M. Woolley adopte les dates approximatives de 3100-2930 pour la première dynastie d'Ur, 2900 environ pour Ur-Nina de Lagash. La dynastie d'Agadé est placée vers 2630-2470 ; celle des Guti débute vers 2470. Gudéa doit être situé entre cette date et 2270, début de la troisième dynastie d'Ur, donc vers la fin du xxive siècle. La première dynastie babylonienne apparaît vers 2040, ce qui situe Hammourabi vers 1940. Ce sont à peu près les dates qu'adoptent MM. Thureau-Dangin et Weidner. On peut donc s'y tenir : mais il est d'autant plus

surprenant que l'estimation de M. Woolley pour ce qu'il appelle le tombeau royal nous reporte en 3500 avant notre ère.

La stèle des Vautours du Louvre fournit un point de repère. Les produits sortis du tombeau royal d'Ur sont certainement plus anciens, mais les ornements du tombeau de Meskalamdug sont certainement plus récents, notamment le fameux casque en or, presque identique au casque d'Eanatum sur la stèle des Vautours, mais d'un art parfait. D'ailleurs, les assyriologues sont d'accord pour attribuer l'écriture découverte dans le tombeau de Meskalamdug à l'époque de Lugalzaggisi, donc vers 2630.

D'autre part, l'étendard en forme de double pupitre, trouvé dans le tombeau royal d'Ur, fournit comme le prototype du motif d'une des faces de la stèle des Vautours. Et à ce propos, nous proposerons quelques précisions dans l'interprétation des défilés guerriers figurés sur la fameuse stèle du Louvre.

Comme sur l'étendard d'Ur, un registre montre l'infanterie armée de la même lance lourde qu'on tient horizontalement à deux mains ; un autre registre figure la charrerie. Mais le sculpteur de Lagash a simplifié la représentation pour mieux la faire tenir sur la stèle sans trop diminuer les figures et à cet apport conventionnel nous reconnaissons déjà que son art est plus récent. Ainsi le roi, tenant une arme de chaque main, est seul dans son char, ce qui est inadmissible ; mais cet artifice a permis de le représenter à plus grande échelle — surtout en largeur — que ses guerriers.

Par une convention plus osée encore, notre sculpteur représente à pied les hommes en armes qui devraient figurer dans des chars, faute de quoi ils n'auraient pu suivre le char du roi et n'auraient pu remplir leur fonction qui devait être surtout de poursuivre l'ennemi et de l'exterminer. L'étendard d'Ur nous conserve une image plus fidèle, plus naïve de l'emploi de la charrerie. Chaque char, à quatre roues pleines, attelé de quatre ânes menés à vive allure, est monté par deux hommes : le conducteur du char et l'homme d'arme porteur tantôt de la hache, tantôt de la lance. Cet armement est bien celui de la troupe qui, sur la stèle des Vautours, suit le char du roi.

Le point de repère fourni par la stèle des Vautours permet dès lors une conclusion nette. Si Meskalamdug, contemporain de Lugal-Zaggisi, ne peut guère se placer avant 2650 av. J.-C., la stèle des Vautours remontant à la seconde moitié du XXIX[e] siècle, le tombeau royal d'Ur ne doit pas être très antérieur à 3100. Il y a bien, ainsi que l'a proposé M. Woolley par des considérations tirées de la disposition des lieux, plusieurs siècles de distance entre le tombeau royal et celui de Meskalamdug ; notre calcul y pourvoit sans qu'il soit besoin d'avancer une date aussi ancienne que 3500 avant notre ère.

Il faudra donc être prudent dans les conclusions à tirer de certaines analogies entre les masses d'arme en pierre et les vases en pierre qu'on trouve à Ur et en Égypte. M. Woolley (p. 47) leur attribue une origine mésopotamienne. M. Moret (*Revue des Deux Mondes*, 1[er] février 1929, p. 580) pense, au contraire, qu'ils sont inspirés ou importés d'Égypte.

On nous permettra de revenir sur les comparaisons avec la stèle des Vautours que suggèrent les découvertes de M. Woolley. Nous avons vu les simplifications

que le sculpteur de Lagash apporte dans la composition des scènes guerrières. Il y applique ses dons de visionnaire qui s'exercent le plus heureusement en nous montrant les vautours — des aigles, suivant M. Pottier — dépeçant les cadavres et surtout le dieu Ninghirsou prenant les ennemis dans son filet pour les mieux massacrer. L'auteur de l'étendard d'Ur est un habile enlumineur, celui de la stèle des Vautours se hausse jusqu'au grand art.

Nous avons déjà constaté que l'étendard d'Ur et la stèle des Vautours attestent le même armement en ce qui concerne les guerriers en char ; mais il n'en va pas de même pour l'infanterie. A l'époque d'Eanatum les fantassins ne portaient plus ces lourdes pèlerines en peaux, qui avaient le triple inconvénient d'alourdir l'infanterie sumérienne, de rendre particulièrement pénible le combat au temps de la chaleur et de présenter un déplorable « défaut de la cuirasse » quand, des deux mains, le fantassin pointait sa lance en avant. Sur la stèle des Vautours, la protection du *lancier* pédestre est assurée par des boucliers rectangulaires tenus par des hommes intercalés entre les combattants.

L'imperfection de cet armement est flagrante. Sacrifiant tout à la protection, il ne témoigne pas de la valeur guerrière des Sumériens et son infériorité est grande en présence de l'infanterie légère des Sémites qui, armés de l'arc dont les Sumériens étaient dépourvus, commençaient l'attaque à distance. Dès que la confusion se manifestait dans les rangs ennemis, les Sémites légèrement équipés progressaient vivement, semaient la panique et poursuivaient les fuyards avec leur longue lance. Telle nous apparaît leur infanterie avec Sargon d'Agadé et sur la fameuse stèle de Naramsin au Louvre. On conçoit qu'elle ait pu porter la victoire depuis l'Élam jusqu'à la mer Égée.

R. D.

Paul Humbert. — **Recherches sur les sources égyptiennes de la littérature sapientiale d'Israël** (*Mémoires de l'Université de Neuchâtel*, VII). Un vol. in-8° de 153 pages. Neuchâtel, Secrétariat de l'Université, 1929.

Depuis la démonstration présentée par Erman et confirmée par tous les égyptologues — sauf Budge — et tous les exégètes bibliques, il est certain que le livre biblique des Proverbes renferme des emprunts directs aux « Maximes d'Amenemope » et qu'ainsi est mise en lumière l'influence de la « Sagesse » d'Égypte sur la « Sagesse » hébraïque.

M. Paul Humbert s'est, dès lors, attaché à retrouver les analogies du même ordre que pouvait offrir toute la littérature sapientiale d'Israel et il faudra dorénavant tenir compte des résultats qu'il a ainsi obtenus en étudiant le livre de Job, l'Ecclésiaste, l'Ecclésiastique de Jésus-Sirach, le livre de Tobie, le III° livre d'Esdras, le livre d'Achiqar. Sa conclusion est que « l'Égypte fut certainement une des principales, sinon même la principale source de la littérature sapientiale d'Israel » et ainsi s'explique que la *Khokma*, apparue sous Salomon (milieu du x° siècle) ait, en deux siècles et demi, déjà sous Ezéchias (719-691), « brûlé les étapes et atteint avec une rapidité exceptionnelle un niveau qu'elle ne conquit en Égypte qu'après de longs siècles de patiente évolution. »

On ne peut que souscrire à la démonstration du savant professeur de Neuchâtel, d'autant que, s'il n'envisage ici que l'influence égyptienne, il ne nie pas d'autres actions.

Il est, en effet, typique que l'emprunt égyptien direct, dans le livre des Proverbes, se limite strictement à Proverbes, XXII, 17-XXIII, 11. Pour le livre de Job, on s'explique mieux les traits égyptiens de certains passages, mais il est difficile d'écarter la source babylonienne du Juste souffrant. Même pour Achiqar, nous trouvons peu caractéristiques les rapprochements proposés. Les rédacteurs hébraïques ont, en réalité, puisé à pleines mains dans le trésor de toutes les « Sagesses » environnantes. Un passage du livre des Rois (I Rois, V, 10), que cite M. Humbert, le dit expressément et il faut accepter le renseignement, du moins quant aux sources révélées, dans son intégralité, sans préférence aucune : « La sagesse de Salomon était plus grande que celle de tous les Orientaux et que toute la sagesse d'Égypte. » On comprendra : « parce que sous ce nom illustre, les rédacteurs en avaient fait la somme. »

R. D.

PIERRE ROUSSEL. — **La Grèce et l'Orient des guerres médiques à la conquête romaine** (*Peuples et Civilisations*, sous la dir. de L. Halphen et Ph. Sagnac), avec la collaboration de Paul Cloché et René Grousset. Un vol. in-8° de 556 pages. Paris, Alcan, 1928.

Il est assez naturel que le brillant helléniste qu'est M. Pierre Roussel, actuellement directeur de l'École française d'Athènes, ait envisagé la période qui recouvre les V[e], IV[e] et III[e] siècles plus spécialement sous l'angle d'une histoire grecque. Aussi bien, le lecteur trouvera avec lui que « l'intérêt, durant la période qui nous occupe, se porte surtout vers la Grèce, ou plutôt vers l'hellénisme ». Cependant — la collaboration de M. René Grousset suffit à l'attester — M. P. Roussel a conscience que l'existence du grand empire perse « de la Méditerranée à l'Indus détermine essentiellement le point de vue selon lequel doivent s'ordonner ici les faits historiques ». S'il donne à Athènes le pas sur tous les Grecs, c'est précisément parce que la vaillante cité a créé un empire maritime pour tenir le Perse en échec et qu'elle en a mis « à profit les ressources pour développer une admirable civilisation, qui survivra quand sa puissance matérielle sera brisée ».

L'auteur ne s'est pas contenté d'exposer les événements et d'en montrer l'enchaînement, il a consacré un chapitre à la religion grecque et il a esquissé le mouvement philosophique, scientifique, littéraire et artistique. Ce tome II de l'Histoire générale, publiée sous le titre de *Peuples et Civilisations*, ne sera pas le moins apprécié de la collection.

R. D.

JEAN EBERSOLT. — **Orient et Occident.** 1 vol. in-4°, 116 p. de texte et 25 pl. en photogravure hors texte. Paris, Van Oest, 1928.

M. Ebersolt nous offre les résultats de ses patientes recherches sur les influences byzantines et orientales en France avant les Croisades. Le rôle qu'ont joué Constantinople et les pays d'Orient dans la formation et le développement de la civi-

lisation et des arts des pays d'Occident au moyen âge est considérable, depuis la fin du IVe siècle jusqu'à la fin du XIe. Les témoignages historiques ne nous manquent pas : échanges commerciaux et artistiques, courants constatés d'émigration, pèlerinages, rapports politiques et diplomatiques, récits de géographes et de voyageurs. Nos monuments occidentaux témoignent aussi des influences d'Orient qu'on y peut retrouver.

Dans ces apports, l'art de Constantinople, héritier des traditions de l'antiquité classique, mais aussi pénétré des formules asiatiques, s'est imposé à nous. Cependant l'Islam, artistiquement héritier en partie de la Perse sassanide, communiqua avec l'Occident directement, mais aussi par le détour des Arabes d'Espagne. Très importants furent les apports syro-palestiniens de cet Orient chrétien, où les formes antiques s'étaient unies aux traditions des vieilles civilisations de l'Asie.

A suivre les pages de ce livre, la lecture de M. Ebersolt y apparaît énorme ; à y relever les notes bibliographiques, on pourrait constituer un fichier à peu près complet de cette branche de l'archéologie, surtout si on le complétait par les notes de ses autres livres : Constantinople byzantine, — Les sanctuaires de Byzance, — Les arts somptuaires de Byzance, — La miniature byzantine, — tous travaux de patiente analyse bien plutôt que de synthèse.

GASTON MIGEON.

RENÉ BASSET. — **Le Diwan de 'Orwa ben el Ward** (Publications de la Faculté des lettres d'Alger). Un vol. in-8° de 75 pages. Paris, Paul Geuthner, 1928.

La traduction du *diwan* est précédée de la biographie du poète d'après le *Kitab el-Aghani*. La particularité du personnage est d'avoir vécu loin des cours de Hira et de Ghassan, en nomade pillard, non dépourvu cependant de noblesse et de générosité. Les anecdotes qu'on rapporte à son propos et qu'illustrent ses poésies sont caractéristiques de la vie au désert. L'aventure qu'il eut avec Salma, femme des Banou Kinana, qu'il avait enlevée et affranchie, est typique en ce qu'elle montre le sentiment que les femmes du désert avaient de leur race. On qualifiait 'Orwa ben el-Ward de « père des gueux » et, en effet, il pillait pour vivre et nourrir les siens. Lorsque sa femme cherchait à le détourner d'une expédition et voulait le retenir dans sa tente, il pensait : « Elle ne sait pas que si j'erre c'est pour pouvoir rester à la maison ! »

R. D.

ARNOLD (Sir Thomas W.). — **Painting in Islam**. Petit in-4°, 150 pages de texte, 54 pl. phototypie dont 8 en couleurs. Oxford, Clarendon Press, 1928. 4 guinées.

Bien plus qu'une histoire de la peinture en Islam, c'est-à-dire de l'illustration du livre manuscrit par la miniature, ce nouveau livre de Sir Thomas Arnold, comme il l'explique dans sa préface, est surtout un examen des thèmes *iconographiques*, que les artistes persans ont sans cesse repris depuis les origines de l'illustration du livre, jusqu'à ses dernières réussites aux cours des Grands Mogols de l'Inde.

Et parmi ces thèmes iconographiques ce sont surtout ceux qui furent empruntés au christianisme que Sir Thomas Arnold a étudiés. C'est la partie la plus neuve de son

étude, celle où son énorme lecture, ses investigations livresques nous apportent le plus d'éléments nouveaux de connaissance. Il a été droit aux sources que nous présumions bien, sans avoir eu le courage ni le temps d'y aller puiser, être celles qui, dès le début et pendant très longtemps, devaient alimenter l'inspiration des illustrateurs de livres en pays musulmans.

Il a marqué, à la lumière d'abondants documents écrits, la part si grande qu'avaient eue les chrétiens dans la culture islamique, les grands emplois que leur compétence leur a longtemps assurés à la cour des Khalifes, la richesse des églises chrétiennes avec les fresques de leurs murs et les livres de leurs bibliothèques que les musulmans rencontrèrent sur les terres conquises, surtout dans tous ces monastères de Nestoriens et de Jacobites, où se recrutèrent les premiers artistes employés par les conquérants.

Un exemple topique parmi tant d'autres : un livre que toutes les écoles mésopotamiennes et persanes musulmanes ont illustré, le *Kalilah wa Dimnah* (recueil des fables de Bidhaï), était connu très anciennement des chrétiens ; il avait été traduit en syriaque par un prêtre nestorien en 570, alors que la première traduction arabe est de 750 par Ibn al Muqaffa.

Il fallait donc interroger tous ces manuscrits syriaques que renferment les grandes bibliothèques publiques, et Sir Th. Arnold l'a consciencieusement fait au British Museum et à la Bodleienne d'Oxford. En dehors de notre Bibliothèque Nationale, où il n'a peut-être pas eu toutes les facilités qu'il était en droit d'y attendre, il semble n'avoir pas fait état, et peut-être avoir ignoré beaucoup d'ouvrages analogues des Bibliothèques étrangères (Berlin, Vienne, Leningrad) où son information se serait enrichie.

Ses confrontations sont d'un très grand intérêt, et décisives, entre une copie des Évangiles en arabe du British Museum (add. 11856, pl. 95b). et le Hariri de la collection Schefer de la Bibliothèque Nationale (arabe 58.47).

Là sont les vraies sources, dans ces communautés chrétiennes survivantes et vivaces au milieu des Musulmans, bien plutôt, dit Sir Th. Arnold, que dans l'art byzantin, qui d'ailleurs puisait aussi à ces mêmes sources.

Les sujets illustratifs des livres arabes ou persans sont suivis dans leurs interprétations successives : 1° d'abord dans tous ces traités scientifiques, médecine, astronomie, mécanique, botanique, dans lesquels les transmissions chrétiennes sont invoquées entre l'antiquité et le monde musulman, et 2° dans toutes ces scènes mahométanes, où reparaissent Adam et Ève, Abraham, Salomon, l'Annonciation, la Nativité, le Baptême, les scènes de la vie de Jésus, les démons, les anges et les saints.

Les influences chinoises sont, elles aussi, bien indiquées avec un certain nombre de faits nouveaux que sa vaste lecture a apportés à Sir Thomas Arnold.

Un document exceptionnel nous est trop vaguement communiqué, mais une publication prochaine nous le révélera plus complètement : c'est un dessin de cavalier, trouvé en Égypte, et qui se trouve dans la collection de papyrus de l'Archiduc Rainer (n'est-elle pas à la Bibliothèque de Vienne ?). Il porterait la signature d'artiste Abû Tamîn Haydara, et serait daté du

x[e] siècle. Donc dessin *fatimide*, unique, qui doit être un grand événement pour nos connaissances.

Le livre de Sir Th. Arnold, de portée limitée, est pour les sujets dans lesquels il s'est enfermé, d'un intérêt considérable ; il témoigne d'une érudition et d'une connaissance bien étendues.

Gaston Migeon.

Armenag bey Sakisian. — **La miniature persane du XII[e] au XVII[e] siècle.** Grand in-4°, 145 pages de texte, 193 reproductions dont 2 planches en couleurs. Paris, Van Oest, 1929. **300** francs.

Ouvrage tout à fait important, par son information, sa clarté, sa méthode, les connaissances historiques très sûres qu'il révèle, et aussi par son goût ; car les œuvres d'art (puisque c'est de cela qu'il s'agit) y sont étudiées avec sensibilité, appréciées pour leur charme et leur beauté et non plus comme des documents inertes que des mains indifférentes ont feuilletées sur des tables de bibliothèques, n'y cherchant que des sujets venant compléter des connaissances livresques.

Toute l'évolution et les développements de cet art de l'illustration du livre manuscrit musulman, par l'enluminure et surtout par la miniature, y sont exposés aussi complètement que l'état de nos études à cet égard le permet : M. Sakisian semble bien avoir tout lu. Peut-être n'a-t-il pas tout vu, car ses investigations semblent être limitées à la Bibliothèque Nationale, au British Museum et aux anciennes Bibliothèques impériales de Constantinople qu'il connut mieux que quiconque, puisqu'il y fut chargé par Halil bey d'y cataloguer les *Mourakka* du Vieux Sérail. Mais il paraît n'avoir pas consulté les grands dépôts publics d'Europe, Bibliothèques de Berlin, Munich, Vienne, Leningrad, Oxford, Edinburg, ni les grandes collections privées ; celle extraordinaire de M. Beatty à Londres n'est pas une seule fois mentionnée.

Mais du moins, dans les limites de ses connaissances *de visu*, il a choisi des types et des exemples si caractéristiques, il les étudie si scrupuleusement, sa discussion toujours courtoise (quand elle répond à M. Martin) est si loyale, si claire, si persuasive, qu'elle entraîne l'adhésion et la conviction.

Parmi les documents importants qu'il étudie, est le très important recueil de la bibliothèque d'Ildiz, vu jadis à l'Exposition de Munich, aujourd'hui à l'Université de Stamboul. Jadis au trésor du Vieux Sérail, il avait été composé dans la seconde moitié du XVI[e] siècle pour Shah Tamasp, le Séfévide. C'est un texte persan, illustré de miniatures fragmentaires d'animaux dans des paysages d'un réalisme auquel l'influence de la Chine n'est pas étrangère, et certainement tout différent de celui de l'école de Bagdad beaucoup plus dépendante des influences chrétiennes et byzantines. Enclin à y reconnaître une œuvre de la Perse orientale, du Khorassan dans la 2[e] moitié du XII[e] siècle, M. Sakisian y voit une opposition très nette avec l'art des Abbassides de Bagdad à la même époque, de même qu'en sera fort éloigné, plus d'un siècle plus tard, le magnifique traité d'histoire naturelle Menafi-el-Haravan de la Bibliothèque Morgan à New-York, daté de 1295, avec des animaux d'un dessin si grandiose.

Si ces primitives illustrations des livres persans sont bien étudiées, d'une façon

plus complète le sont encore les œuvres des écoles mongoles aux XIVe et XVe siècles. M. Sakisian reprend ici et coordonne les études qu'il leur a consacrées depuis dix ans dans nos Revues d'art : les grandes œuvres comme le Rachid-ed-Din de la Bibliothèque Nationale (n° 113) illustré à Tebriz avant 1318, comme le beau Chah-Nameh, un peu postérieur, qu'eut jadis M. Demotte, pleins de réminiscences de l'école de Bagdad, comme le Khadjou Kirmani du British Museum (add. 18113) daté de 1397 à Bagdad, sous les Djelaïrides, qui y maintenaient les traditions mongoles, ainsi que les beaux livres faits sous Chah Rokh, fils de Tamerlan, à Hérat au XVe siècle, puis sous Baisounkour Mirza, et Hussein Baïcara, sont l'objet d'analyses et de discussions très serrées, très convaincantes, et pleines d'aperçus intéressants.

Tout le chapitre consacré à Behzad est du plus haut intérêt ; il faut d'ailleurs reconnaître que M. Sakisian aura bien contribué à le remettre à la grande place qu'on lui avait attribuée en son temps.

La période de transition, où la chute des Timourides et le triomphe des Séfévides entraînent la suppression d'Hérat, comme capitale, au bénéfice d'Ispahan et de Tebriz. Ce déplacement des grands centres d'art y est d'une grande importance. Malgré cela un foyer oriental existera encore plus à l'est, à Samarkand et à Bokhara en Transoxiane, sous les Sheibanides jusqu'à Abdel Aziz (1540-1549).

Excellent livre, indispensable comme jalon actuel de ces études sur les livres et les miniatures en Perse.

GASTON MIGEON.

COOMARASWAMY (Ananda K.). — **Miniatures orientales de la collection Goloubew**, au Museum of Fine Arts de Boston. — *Ars asiatica*, XIII. — Grand in-4°, 112 pages de texte, 88 planches en photogravure. Paris, Van Oest, 1929. **300** francs.

C'est un catalogue de toute une série de miniatures persanes et hindoues, qui formait jadis la collection de M. Victor Goloubew, dont partie avait figuré jadis à l'Exposition musulmane de Munich en 1910, et intégralement à Paris en mai 1912, dans une salle du Pavillon de Marsan, au musée des Arts décoratifs de Paris, exposition magnifique qu'avait suivie la publication d'un beau catalogue par G. Marteau et H. Vever, sous les auspices de la Bibliothèque Doucet. Deux ans après, en 1914, M. Goloubew la cédait au Musée des Beaux-Arts de Boston.

Les Trustees de ce musée viennent d'autoriser M. Goloubew à la publier, avec le concours du Conservateur M. Coomaraswamy, aidé de M. Martinovitch, professeur à Columbia University. Le catalogue est précédé d'une aimable préface de M. Goloubew lui-même, annonçant que ce n'est pas une sélection (on s'en aperçoit tout de suite), mais une publication intégrale, faite scientifiquement par son savant conservateur. Ce sera donc à nous à en extraire les pièces les plus importantes pour notre dilection ou pour nos études comparatives.

D'abord deux feuilles du manuscrit de médecine de Dioscoride, illustré par Abdullah ou-al Fati en 1222, probablement à Bagdad, que posséda et commenta jadis le docteur Martin ; ses trente-deux

miniatures sont maintenant dispersées; plusieurs, dans des collections parisiennes très connues, semblent ignorées de M. Coomaraswamy. C'est un travail de regroupement d'un manuscrit si important, qui reste à faire.

Il en est de même du si curieux livre des automates d'al Jazari, sans doute illustré à Bagdad en 1354. M. Coomaraswamy en publie trois feuilles que possède Boston, et annonce que M. Riefstahl va publier le reste du manuscrit qui est resté à Constantinople. Il n'est pas question non plus ici des nombreux feuillets épars dans des collections privées très connues, provenant de ce manuscrit, dont plusieurs furent à l'Exposition organisée par M. Vignier en 1925, qu'ignore M. Coomaraswamy et que j'avais essayé de regrouper (*Manuel*, I, p. 132).

Puis une suite d'intéressantes miniatures de la fin du XIV[e] siècle et du commencement du XV[e] siècle, de la Transoxiane ou Timourides de Perse, sur lesquelles on aimerait à avoir une attribution localisée raisonnée.

A la planche XI sont reproduites deux pages admirables de la préface du Shah Nameh composée pour Baisounkour, prince timouride, en 1426. L'attribution à Chiraz est présentée comme dubitative.

Voici ensuite les miniatures du Séfévide dont la série est riche : deux portraits de princes mongols ou tartares déjà publiés par Martin, Marteaux, Vever ou Claude Anet, attribués à Sultan Muhammad ou Behzad, début du XVI[e] siècle, puis les feuilles attribuées à Ustad Muhammadi, l'exquise miniature planche XV, attribuée à Behzad — la très curieuse page d'ornement (pl. XXVII), avec les arabesques à têtes d'hommes et d'animaux, comme dans les tapis de ce type, dits indiens ; — la célèbre peinture sur soie de la Conversation sous un arbre fleuri, sans doute du Turkestan oriental au XVI[e] siècle, sans doute à Hérat, inscrit au dos de la soie avec les noms d'artistes, si influencée par l'art chinois ; — quelques remarquables dessins au trait, et de belles miniatures du temps de Shah Abbas. — En dehors de quelques intéressantes miniatures d'Écoles turques, tout le reste de la collection (48 numéros) appartient aux Écoles mogoles de l'Inde.

Une très importante bibliographie termine l'ouvrage. Qu'on nous permette d'y regretter que les nombreux travaux si importants de M. Sakisian, publiés dans les Revues d'art de Paris y soient omis — et que, pour ma part, la nouvelle édition du manuel d'art musulman publiée en deux volumes en 1927 y soit ignorée. L'auteur ne connaît en 1929 que la 1[re] édition de 1907 qu'il dit en deux volumes, alors qu'elle était en un — et, dit-il, « faible dans la partie qui concerne l'Inde ». Je le concède bien volontiers. En 1907 ! ! ! C'est loin, et je ne connaissais rien alors de M. Coomaraswamy, qui vivait sans doute encore sur les bords du Gange (la 1[re] date de ses écrits est ici de 1910) : le chapitre sur l'Inde de la 2[e] édition du manuel est plus du double du premier : j'ai essayé qu'il fût moins faible.

Gaston Migeon.

Hartwig Derenbourg et Lévi-Provençal. — **Les Manuscrits arabes de l'Escurial.** — Tome III. Théologie, Géographie, Histoire (Public. École nat. des Langues orient. vivantes). Un vol. in-8° de XI et 330 pages. Paris, Paul Geuthner, 1928.

E. Lévi-Provençal. — **Documents inédits d'histoire almohade.** — Fragments manuscrits du « Legajo » 1919 du fonds arabe de l'Escurial, publiés et traduits avec une introduction et des notes. (Textes arabes relatifs à l'Occident musulman, I). Un vol. in-8° de XII - 276 et 152 pages. Paris, Paul Geuthner, 1928.

L'activité de M. Lévi-Provençal, professeur à la Faculté des lettres d'Alger et directeur de l'Institut des Hautes Études marocaines, est remarquable. Il nous donne en même temps deux volumes d'une solide érudition.

Le fonds arabe de la Bibliothèque royale de San Lorenzo del Escorial se compose d'environ 2.000 manuscrits. La première description due au Syrien maronite Michel Casiri, parut en deux volumes à Madrid en 1760-1770. Le regretté maître Hartwig Derenbourg entreprit une nouvelle description de ce fonds arabe. Restée inachevée, elle a été continuée par M. Lévi-Provençal dans le volume que nous annonçons.

Au cours de ses recherches bibliographiques, le savant professeur découvrit trois fragments manuscrits classés dans la liasse (*legajo*) 1919 et d'ailleurs tous acéphales. Le premier fragment, le plus mutilé, semble avoir appartenu à un recueil de lettres almohades officielles, exposant la doctrine nouvelle instituée par le Mahdi ou le calife 'Abd al-Mumin. Le second fragment résume le « Livre des Généalogies pour la connaissance des Compagnons », c'est-à-dire des Compagnons du Mahdi Ibn Tumart (XIVe siècle). « Rien encore de pareil, dit M. Lévi-Provençal, ne nous renseignait de façon si détaillée sur l'organisation de l'empire almohade par son fondateur et les modifications que ses successeurs y apportèrent. » Le troisième fragment, œuvre d'un certain al-Baidaq, attaché au Mahdi, puis à 'Abd al-Mumin. Ce sont de véritables « mémoires » qui étendent « notre connaissance jusqu'ici bien réduite des débuts de l'histoire des Almohades dans l'Afrique du Nord ».

R. D.

R. Kœchlin et G. Migeon. — **100 planches en couleurs d'Art musulman** (céramique, tissus, tapis). 1 vol. in-4°, 13 pages de texte, chaque planche avec une page de commentaires archéologiques et de bibliographie. Paris, éd. Albert Lévy, 1928. **200** francs.

Parmi les ouvrages de vulgarisation consacrés à l'art musulman, les « 100 planches en couleurs, » qui viennent de paraître, occupent une place unique. Aucun livre de ce genre n'a donné jusqu'à présent une idée exacte du rôle que la couleur joue dans l'art musulman, de sorte qu'une de ses particularités essentielles restait inconnue.

Quand il s'agit de bois sculptés, de pierres taillées, d'ivoires ou de bronzes musulmans on peut, à la rigueur, se passer de la reproduction en couleur, mais pour rendre le charme artistique de la céramique, des tissus et des tapis elle est indispensable.

Voici une publication qui réunit 32 pièces céramiques, 36 tissus et 19 tapis choisis parmi les chefs-d'œuvre des arts industriels de l'Orient et reproduits d'une manière irréprochable. En ce qui concerne la céramique on sait que la publication de luxe que M. Rivière lui a

consacrée, est épuisée. Les 40 planches tirées de cet ouvrage viennent d'autant plus à propos. Parmi les tissus musulmans des xe-xiie siècles, généralement peu connus, on trouvera quelques pièces uniques et de toute beauté, tel le tissu persan provenant de l'église Saint-Josse-sur-Mer, qui constitue un des grands trésors de la salle musulmane du Louvre; le morceau étrange de la planche LIX et le tissu à grande inscription coranique, sorti du tombeau d'un évêque de Bayonne et conservé dans le musée de Cluny (pl. LX); non moins étonnant est le produit d'un atelier persan du xvie siècle, qui montre la crucifixion entre la Vierge et Saint-Jean, entourée d'un délicat décor purement musulman.

L'importance de la couleur nous frappe surtout dans les planches consacrées aux tapis. Elles révèlent ce coloris riche et harmonieux qui a attiré de tout temps les artistes occidentaux vers l'Orient.

Le texte qui accompagne ces merveilles de planches se compose d'une introduction concise, donnant un précis historique des trois arts industriels, et de notices analytiques en français, en anglais et en allemand. Il est écrit par MM. R. Kœchlin et G. Migeon, c'est tout dire.

On ne peut que féliciter la maison Lévy de cette belle publication qui répond également aux besoins de l'amateur des beaux-arts et aux exigences du savant spécialiste.

S. Flury.

Michel Feghali. — **Syntaxe des parlers arabes actuels du Liban** (Bibl. de l'École des Langues orientales vivantes). Un vol. in-8° de xxv et 535 pages. Paris, Paul Geuthner, 1928.

Maître de conférences à la Faculté des lettres de l'Université de Bordeaux, l'auteur réunit les connaissances d'un maître linguiste à celles d'un érudit dans sa langue maternelle. Ces conditions étaient indispensables pour aborder le sujet difficile qu'il s'était proposé sur le conseil de ses maîtres français. Deux missions du Ministère de l'Instruction publique (1921 et 1924) ont permis à Mgr Michel Feghali de mener les enquêtes nécessaires. Nous ne croyons pas nous tromper en disant qu'aucun dialecte arabe moderne n'a encore été l'objet, au point de vue syntaxe, d'une étude aussi approfondie et aussi remarquable.

Tous ceux qui voudront comprendre les particularités du dialecte libanais trouveront dans cette *Syntaxe* des explications complètes et précises.

L'auteur reconnaît dans le Liban cinq zones linguistiques distinctes : « 1° la région du nord avec Bécharré, Ehden, Hasroun, etc., où le langage est encore sous l'influence du syriaque tant au point de vue du vocalisme qu'à celui du vocabulaire; 2° la région centrale, qui englobe en particulier les districts de Batroun et de Jébeil (Byblos): ici le langage tient le milieu entre les parlers du Nord et ceux du Sud: la phonétique, la morphologie et la syntaxe sont arabes, mais une partie du vocabulaire est syriaque, ramenée cependant au type phonétique arabe ; 3° la région du sud qui embrasse le Chouf et tous les villages habités par la population druse: là se parle un idiome complètement soustrait à l'influence de l'ancienne langue du Liban, le syriaque... ; 4° la même région du Sud, mais la partie qui s'y trouve habitée par les chrétiens: ici le langage est une sorte de compromis

entre le parler druse proprement dit et les parlers des autres régions libanaises... ; 5° enfin les villes du littoral, Beyrouth en particulier, parlent aujourd'hui un langage tout à fait spécial qui se transforme actuellement et qui n'est ni classique, ni dialectal. » La remarque sur le parler druse correspond à un fait historique, à savoir que les Druses sont étrangers au Liban.

R. D.

Georges Hug et Guirguis Habachi. — **Pour apprendre l'arabe**, manuel du dialecte vulgaire d'Égypte. Un vol. in-8° de 135 pages. Paris, Paul Geuthner, 1928.

Ce manuel comporte une grammaire, un vocabulaire et des dialogues concernant l'arabe parlé en Égypte dont on sait que la prononciation diffère quelque peu de l'arabe de Syrie. Cet opuscule, où l'on s'est efforcé d'atténuer les difficultés et de faciliter l'accès du dialecte vulgaire, rendra service aux voyageurs comme aux Européens qui habitent l'Égypte.

Marthe et Saint-Just Péquart. — **Technique de fouilles préhistoriques**, extr. de la *Revue des Musées et Collections archéologiques*, 1928, à Dijon ; 19 pages et 16 figures.

Cet opuscule traite de la technique des fouilles archéologiques à propos de travaux pratiqués dans les stations préhistoriques de Bretagne. Les principes gardent une portée générale des plus intéressantes. Les auteurs rangent les mauvais fouilleurs en quatre classes : les chercheurs d'objets qui ravagent les sites pour garnir des vitrines ; les fouilleurs, qui ne surveillent pas personnellement et qui se contentent de payer et de récolter ; les pressés voulant en faire plus que le temps et leurs moyens ne leur permettent ; les ignorants, non des sciences spéculatives, mais de la technique des chantiers ; tous gaspillent le patrimoine scientifique de l'humanité, ravagent les sites. La situation contre laquelle s'élèvent justement les auteurs résulte de la liberté complète dont les fouilleurs jouissent en France. En Orient, il n'en va pas de même : ne fouille pas qui veut, ou du moins il existe un contrôle qui entraîne des obligations déterminées.

M. et Mme Péquart affirment qu'une technique rigoureuse de la fouille est une nécessité absolue et qu'elle oblige à un apprentissage. La surveillance personnelle des ouvriers et des chantiers ainsi que l'outillage sont ensuite étudiés (p. 4). Les auteurs énoncent le grand principe essentiel, en effet, du dégagement par couches horizontales (p. 7) ; on doit enlever les terres comme elles sont venues, par strates successifs. Le site de Beisan en Palestine offre un bon exemple des résultats obtenus par cette méthode pratiquée depuis longtemps en Orient. M. Flinders Petrie a jadis écrit un petit volume sur la question et M. Maurice Dunand (*Syria*, 1928, p. 93) a relaté la méthode qu'il applique à Byblos.

Il ne faudrait pas, cependant, être trop sévère pour les sondages préliminaires de volume minimum en forme de puits ou de tranchées ; ils sont indispensables pour ne pas déblayer à l'aventure, ce qui peut être sans remède. C'est dans la coupe verticale du terrain que l'on recueille les premières données indispensables sur la stratification et la chronologie du site.

Les auteurs reconnaissent eux-mêmes combien il est facile au cours du déblaiement, en enlevant une pierre après l'autre, de faire disparaître avec les déblais des indices de faits historiques, sinon les fondations mêmes d'édifices. Page 8, on remarquera une observation intéressante sur ce que j'ai appelé « l'indice végétal », constitué par les anomalies apportées à la végétation par les vestiges souterrains. Le soin que l'on doit apporter à respecter toutes les pierres pendant le travail, à consolider les constructions, à recueillir tous les objets, à bien tamiser et à laver les résidus, dénotent l'habileté et la conscience professionnelle ; on trouve des idées nouvelles, comme celle d'enfouir en un point connu les fragments qui ne valent pas d'être emportés.

Les paragraphes sur la remise en état du terrain, sur la reconstitution d'un tumulus (p. 14-17), dérivent d'un sentiment très juste de la responsabilité du fouilleur scientifique vis-à-vis de la société et vis-à-vis des générations à venir. En résumé, cet opuscule fait honneur à ses auteurs.

Comte du Mesnil du Buisson.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

Beisan (Palestine). — Le docteur Alan Rowe, directeur de la mission archéologique qui opère à Beisan pour le compte du Musée de l'Université de Pensylvanie, poursuit sur ce site ses brillantes découvertes.

La partie orientale du temple de Mikal, dont le nom est assuré par la stèle consacrée à ce dieu [1], a été complètement dégagée. Puis on s'est porté vers l'ouest du sanctuaire et on y a découvert les fondations d'un *migdol*, ou forteresse cananéenne contemporaine d'Aménophis III (vers 1400 av. Jésus-Christ). Le plan en est carré ; deux tours défendent l'entrée. M. Alan Rowe pense que c'était le réduit de la défense, un véritable donjon. Tout à côté s'élevait la résidence du gouverneur égyptien, qui commandait la forteresse. Devant l'entrée de la résidence on a dégagé un grand silo circulaire [1].

Vers l'extrémité sud du temple de Mikal, au niveau de Thoutmès III (vers 1500), a été découvert un très curieux bas-relief en basalte dont nous donnons ci-contre la reproduction d'après l'*Illustrated London News*, du 22 décembre 1928. Haut d'environ 1 mètre, il est divisé en deux panneaux montrant l'un et l'autre un dogue aux prises avec un lion. Si l'artiste n'a pas toujours su vaincre les difficultés de son sujet, du moins a-t-il fait preuve d'un réel sens esthétique dans la disposition des figures. L'interprétation des deux motifs est ardue. Avec son ingéniosité habituelle, M. Alan Rowe estime que le lion de type assyrien classique représente ici Nergal, le dieu de la peste et de la mort. Peut-être le relief était-il placé vers la porte du temple et montrait-il le chien gardant l'entrée du sanctuaire contre le lion porteur de la mort. Dans le panneau supérieur, le chien arrête le lion ; dans le panneau inférieur, il le chasse du temple. Nous songeons plutôt, puisque Beisan est une place forte dont l'objectif est de garder le pays contre l'invasion venant de l'Est, qu'il s'agit du lion symbolisant non la peste, mais la

[1] A. Mallon, *Syria*, IX (1928), p. 124.

[1] *Illustrated London News*, 8 déc. 1928.

force assyrienne. Le lion, qui gardait Arslan-Tash en haute Djéziré et qu'a dégagé M. Thureau-Dangin, en 1928, porte également une étoile sur l'épaule. Quelle que soit la divinité qu'il représente — probablement l'Ishtar guerrière — il était le symbole de la puissance assyrienne. Le chien de garde de Beisan avait pour mission de l'arrêter et de le chasser : c'est ce qu'exprime probablement le bas-relief récemment mis au jour. De toute façon, la date proposée de 1500 avant Jésus-Christ est surprenante ; nous sommes en présence d'un monument plus récent que le lion de Sheikh Sa'ad et qu'on ne peut guère placer avant les derniers temps du IIe millénaire.



Stèle de Beisan.

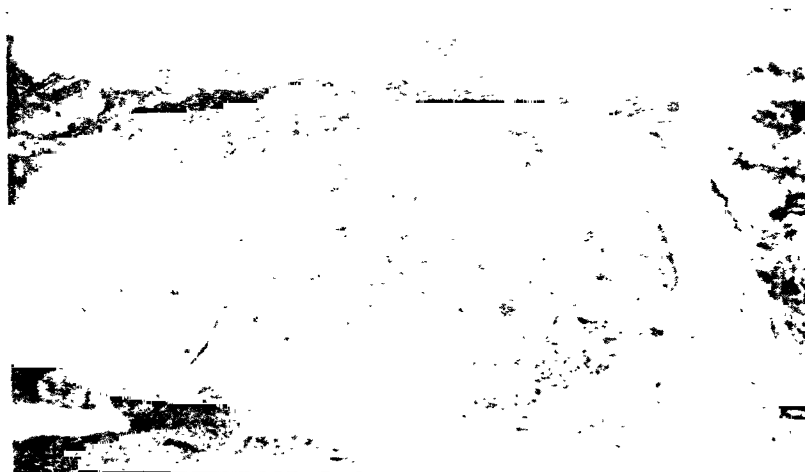
R. D.

Apamée-sur-l'Oronte. — M. Mayence, professeur à l'Université de Louvain et conservateur au Musée du Cinquantenaire, a été chargé par le Gouvernement belge d'une mission à l'effet d'étudier la possibilité d'entreprendre des fouilles à Apamée. Il a bien voulu nous donner les détails qui suivent sur les résultats de sa visite aux bords de l'Oronte :

« Le champ de ruines est immense; il couvre au moins 250 hectares; à certains endroits, les murs de la ville sont conservés et l'on voit encore les restes de grandes tours carrées dont ils étaient flanqués. Une grande rue à colonnades traversait la ville de part en part, du nord au sud; j'ai pu la suivre sur une distance de plus de 1.600 mètres. On rencontre partout des restes de monuments que, seule, une exploration méthodique pourrait peut-être identifier. Pour me rendre compte du niveau du sol antique, j'ai fait faire quelques sondages et j'ai constaté que certaines parties de la ville étaient enfoncées sous une couche de décombres variant entre 1 et 3 mètres. »

La Grotte de Hiérapolis-Menbidj. — M. Virolleaud nous communique sur ce sujet une note intéressante de M. Aage Schmidt que nous résumons :

« Lucien fait mention d'un temple



Vue de la Grotte de Hiérapolis.

ayant une petite fissure où l'on versait l'eau que l'on était allé chercher à la mer. Et Meliton de Sardes fait mention de cette fente comme étant un puits.

« La colline du temple ne peut être que la seule éminence qui existe à Hiérapolis, tout près et justement à l'Ouest du lac sacré. Il existe en haut de cette colline une caverne naturelle à deux entrées, formant comme un petit temple carré, et précisément au milieu de l'une des « murailles », il y a une petite fente avec de l'eau, c'est-à-dire une faible source ou un puits.

« Ce temple est-il celui de Lucien, ou un édicule appartenant au temple ? Et cette petite fente ou puits n'est-elle pas la fente ou le puits mentionné dans

les écrits de Lucien et de Meliton ?

« Il est mentionné chez Meliton, que le puits était situé près de la citadelle (le démon, le dieu du fleuve ou du puits, tuait ceux qui passaient devant la citadelle). Celle-ci pourrait-elle avoir été située à un autre endroit que sur la montagne du temple ? Il n'y a pas d'autre colline, à Hiérapolis, que celle-là.

« Il conviendrait de déblayer cette caverne, avec soin ; il est possible qu'on y trouve des restes d'offrandes. »

Aage Schmidt.

Nouvelle mission de M. Harald Ingholt à Palmyre. — Le distingué conservateur à la Glyptothèque de Ny-Carlsberg a adressé à l'Académie des Inscriptions, par l'intermédiaire de M. Virolleaud, le rapport suivant :

« J'ai l'honneur de vous rendre compte, très sommairement, de la mission que je viens d'accomplir à Palmyre, grâce à une subvention de la Fondation Rask-Oersted et avec l'aide de M. Charles Christensen, architecte danois.

« Les travaux, qui ont duré du 12 novembre au 2 décembre, ont porté principalement sur la Nécropole Sud Sud-Ouest de Palmyre. Ils complètent les recherches que j'avais poursuivies déjà sur le même point, en 1924 et en 1925. J'ai examiné, en outre, plusieurs tombeaux situés près de la tour d'Elahbel, et aussi les différentes pièces qui ont été mises au jour dans les travaux de déblaiement exécutés par le Service des Antiquités, conformément au programme établi en 1925 par M. Albert Gabriel.

« On a retrouvé plusieurs inscriptions funéraires palmyréniennes dans une exèdre du tombeau de Julius Aurelius Malé, et aussi dans le tombeau en forme de petit temple que les indigènes nomment Qasr-Abyad (Château-Blanc).

« Une inscription grecque a été découverte, par hasard, derrière le Grand temple. Gravée au-dessous d'une console de colonne, elle rappelle qu'un certain Thomalechis, fils de Haddudanes, avait donné une somme de 2.520 denaria pour un bâtiment de bain élevé dans le temple des dieux palmyréniens Aglibol et Malchibel, deux divinités qui avaient aussi un temple en commun à Rome, comme en témoigne l'autel palmyrénien du Capitole, récemment étudié par M. Cumont (*Syria*, t. IX, p. 101 ss.).

« Tout près de cette inscription, il y avait un texte bilingue (grec et palmyrénien), gravé sur une colonne, qui provient sans doute aussi du temple de Bel, et dont la console portait une statue d'Alius Bôrâ, fils de Titus Alius 'Ogeilû, qui avait été érigée en l'an 197, sur l'ordre du Sénat et du peuple de Palmyre. La partie grecque de cette inscription n'est malheureusement pas tout à fait complète.

« Une autre inscription bilingue, retrouvée dans les travaux de déblaiement, au-dessous de la porte de « l'Agora », est, au contraire, bien conservée. Elle nous apprend qu'en l'an 239, sur l'ordre du Sénat et du Peuple, on érigea une statue en l'honneur d'Ogeilû, fils de Makkai, personnage qui avait bien mérité de la ville, en luttant vaillamment contre les Nomades et en portant secours aux caravanes.

« Plusieurs sculptures fort intéressantes ont été trouvées au cours des travaux de déblaiement, notamment la statue en marbre d'une femme, dont la tête manque. A signaler aussi : une petite

frise représentant trois chameaux de guerre, agenouillés, avec tout leur harnachement, et le corps d'un cheval. Ces représentations sont à rapprocher de celles du fameux bas-relief d'Arsû et 'Azîzû.

« J'ai trouvé moi-même dans le Qasr-Abyad un buste de femme, couvert de bijoux et portant des traces très nettes de peinture ; les cheveux sont noirs, les lèvres rouges et les bijoux rouges ou dorés.

« Dans l'un des tombeaux situés à proximité de Qasr-Abyad, j'ai relevé des traces de peinture, notamment une jolie couronne de fleurs, et dans le tombeau de Makkai, derrière son sarcophage, des vestiges d'une grande décoration, qui paraît reproduire celle du sarcophage même. J'ai recueilli enfin, auprès des indigènes, trente tessères dont une dizaine inédites. Ces petits documents sont importants pour l'histoire des cultes de Palmyre.

« Un plan détaillé de la nécropole a été fait et les plans des tombeaux ont été vérifiés ; des aquarelles ont été exécutées d'après les peintures ; nous avons pris des photographies de tous les morceaux de sculpture qui, d'après notre opinion, avaient une valeur archéologique, et les portes des tombeaux, avec des façades richement décorées, ont été dessinées et mesurées. »

Beyrouth, le 5 décembre 1928.

HARALD INGHOLT.

Découverte de mosaïques du VIIIe siècle à la grande mosquée de Damas. — A la séance du 16 novembre 1928 de l'Académie des Inscriptions, le directeur de l'Institut français d'archéologie et d'art musulmans à Damas, M. E. de Lorey, a annoncé la découverte dans la grande mosquée de cette ville, de mosaïques remontant à Walid Ier. Les photographies qu'il a fait circuler et qu'il a commentées ont vivement intéressé l'assemblée.

Le *Journal de Genève* du 24 novembre 1928 a publié sur cette question des indications de Mlle Marguerite van Berchem dont on sait la compétence en la matière et que nous reproduisons ci-après :

« Lors d'un séjour que je fis à Damas, en mars 1927, pour y étudier les quelques fragments de mosaïque que l'incendie de 1893 semblait avoir seuls épargnés dans la célèbre mosquée des Omeyyades, je m'aperçus que, sous la couche de badigeon dont les parois de l'édifice sont recouvertes aujourd'hui, une grande partie de la mosaïque originale avait subsisté. Ayant fait part de la chose à M. Eustache de Lorey, le directeur de l'Institut français d'archéologie et d'art de Damas, à qui je dois d'avoir pu poursuivre mes études là-bas en toute sécurité, il y prit un très vif intérêt et décida d'entreprendre le plus vite possible des travaux de déblayage. A la suite d'une petite causerie que je fis au palais Azem — vrai palais des *Mille et une Nuits* devenu l'Institut français d'art et d'archéologie — nous eûmes la joie de voir le président du Comité des Waqfs, un bel Arabe en turban, venir spontanément nous offrir son appui financier pour la réalisation de notre projet. Mais sur ce vieux sol asiatique, toute chose s'accomplit avec un rythme lent. Ceux qui ont vécu sous le beau ciel d'Orient pourront seuls mesurer la somme de patience et de persévérance dont M. Eustache de Lorey a dû faire preuve pour mener son entreprise à bonne fin. On ne saurait trop rendre hommage à l'activité que, sans se lasser, il a déployée. Le résultat le paie

de sa peine et dépasse de beaucoup son attente.

« Il faut louer aussi la libéralité dont on est redevable aux autorités arabes de Damas. Les subsides ont été fournis par le Comité des Waqfs et, bien que les travaux aient dû quelque peu gêner les prières quotidiennes, ils n'ont jamais été entravés.

« Plus d'une centaine de mètres carrés viennent d'être mis à découvert. Sous les vastes plaques de chaux, qui se détachaient sans aucune difficulté des parois et s'écrasaient sur le sol dans des nuages de poussière blanche, le plus féerique des décors est apparu : architectures fantaisistes et variées, depuis la ville aux édifices classiques qu'on voit sur les mosaïques romaines, jusqu'aux cités d'Orient dont les nombreuses coupoles évoquaient, sans doute, aux yeux des fidèles, les lieux de pèlerinage les plus réputés ; pavillons légers, à toiture de feuillage, rappelant peut-être ces rendez-vous de chasse où les califes omeyyades aimaient à venir se reposer, au milieu des fleurs et des jets d'eau. Ce sont aussi des arbres dont les rameaux flexibles chargés de fruits d'or épousent la courbe des arcades, des rinceaux ou des guirlandes courant le long des douelles. Enfin, et pour la grande joie de l'archéologue, jusqu'à des inscriptions relatant les restaurations exécutées au XIII[e] siècle, restaurations qui demeurent toutes partielles, la plus grande partie de ces œuvres d'art datant de l'origine de l'édifice, c'est-à-dire du début du VIII[e] siècle de notre ère. »

On doit attacher à Damas un intérêt tout particulier à ces mosaïques parce qu'elles attestent le maintien d'une tradition de main-d'œuvre syrienne. Elles ne sont pas sans se rattacher aux mosaïques de la Qoubbet es-Sakhra ou mosquée d'Omar à Jérusalem. Dans la publication qu'elle prépare de ces dernières, Mlle M. van Berchem démontre que ces mosaïques sont l'œuvre non d'ouvriers byzantins, mais d'ouvriers syriens. D'autre part, nous savons que la construction même de la Qoubbet es-Sakhra est de tradition syrienne [1].

Il ne fait plus de doute maintenant qu'en dotant la grande mosquée de Damas d'une coupole et en l'ornant de mosaïques, Walid I[er] s'est inspiré de la Qoubbet es-Sakhra élevée par son prédécesseur immédiat Abd el-Malik.

Les Tapis à dragons.

« Réponse de M. U. Pope à l'étude de M. Sakisian. » — Dans *Syria*, 1928, p. 230, M. Sakisian a discuté mon opinion exprimée dans *Jahrbuch des asiatischen Kunst*, en 1925, où je contestais l'origine arménienne des Tapis à dragons, qu'il propose à nouveau avec de vigoureux arguments. J'avais trouvé de mon avis MM. G. Migeon et le docteur Bode : mais la nouvelle discussion de M. Sakisian lui a rallié MM. G. Migeon et Sarre.

Je pense pouvoir apporter en fin d'année de nouveaux et sans doute définitifs arguments. Cependant, il y a dans l'étude de M. Sakisian des éléments de discussion si vulnérables que je juge opportun de les relever dès maintenant.

Il a fait état de documents destinés à prouver que le tissage des tapis s'était organisé pour des siècles en Arménie, mais sans lier ces documents aux Tapis

(1) Voir *Syria*, 1925, p. 376, et 1927, p. 74.

à dragons. Deux documents visent seulement quelques caractères afférents à ces tapis : le premier, disant qu'ils étaient de laine rouge (ce qui est commun à un grand nombre de tapis), le second « qu'ils furent longtemps réputés sur le marché pour la meilleure fabrication ». Or, les tapis à dragons sont au contraire parmi les plus grossièrement tissés et de pauvre matière.

Le tapis de M. Holzmen, indiscutablement arménien, que j'ai publié et discuté, tout à fait ignoré de M. Sakisian, est exceptionnellement beau et d'excellente matière, comme M. Sakisian juge que sont les tapis arméniens.

M. Sakisian pense que les croix qui se rencontrent parfois sur les tapis à dragons, indiquent un tissage par les chrétiens, donc arméniens. Je dis que cela ne prouve rien, car elles se trouvent fréquemment depuis Suse jusqu'en Crète ; et on les trouve sur quantité de tapis qui ne peuvent absolument pas être de mains chrétiennes, par exemple au Bélouchistan et en pays turcomans (se reporter d'ailleurs à *l'Art chrétien* de Bréhier, p. 31).

M. Sakisian tire fréquemment ses arguments de la géographie et de l'histoire politique, ne sentant pas combien l'histoire de l'art en est indépendante. Si les Arméniens ont lié les nœuds d'un tapis, voilà, pense-t-il, ce qui lui confère son origine artistique. Que les Arméniens aient tissé des tapis dans toute l'Asie occidentale, et aient pu aussi y sceller leur personnalité et leur nom, d'accord, mais ce qui les situe vraiment, ce n'est pas ce travail demi-mécanique, mais la culture esthétique dont ils sont une expression et une émanation.

M. Sakisian cite les métiers de Hereke) et de Banderma, comme centres arméniens connus de tissage. Mais on ne fit guère à Hereke, comme assez intéressants, que des imitations de divers types de tapis, et à Banderma des copies de tapis de prière de Ghiordis. Ces deux ateliers sont typiques du rôle que les Arméniens pouvaient jouer dans cet art des tapis, répétant les créations des autres.

Le patriotisme de M. Sakisian l'a peut-être entraîné à ne pas conserver assez de détachement scientifique

Arthur Upham Pope.

Mark Lidzbarski. — La disparition prématurée de ce savant sémitisant, mort le 13 novembre 1928, est une grande perte pour nos études. Né en 1868 dans la petite ville de Plock, en Pologne, il apprit l'hébreu comme sa langue maternelle. Le milieu médiéval dans lequel il fut élevé ne satisfaisait pas son intelligence extrêmement ouverte et son goût pour l'étude; aussi, malgré la résistance de sa mère, il partit pour Berlin [1], où il devait poursuivre de brillantes études, se faire naturaliser et se convertir pour entrer dans l'enseignement universitaire à Kiel, puis à Greifswald, enfin à Göttingen.

L'œuvre de Mark Lidzbarski consiste essentiellement dans son travail épigraphique, qui est considérable, et dans l'édition attentive, on peut dire parfaite, des textes mandéens [2]. Avec l'ouvrage

[1] Il a donné un récit anonyme de son enfance sous le titre : *Auf rauhem Wege* (Jugenderinnerungen eines deutschen Professors). Giessen, Topelmann, 1927.

[2] *Das Johannesbuch der Mandaer*. I, Texte; II, Traduction et commentaire. Giessen, A. Topelmann, 1905 et 1915. *Mandaische Liturgien* Abhandl. Gesellschaft der Wiss. zu Göttin-

intitulé *Ginza, der Schatz oder das grosse Buch der Mandäer* [1], il achevait de traduire les œuvres marquantes de la religion mandéenne. Ce dernier ouvrage a révélé aux exégètes l'importance de cette littérature pour la connaissance du gnosticisme et, même si l'on n'admet pas tous les ingénieux rapprochements [2] proposés par Lidzbarski, il n'en reste pas moins que ces publications et leur commentaire constituent une contribution remarquable non seulement à la philologie orientale, mais encore à l'histoire des religions.

Les services que le regretté orientaliste a rendus à l'épigraphie sémitique sont plus grands encore. Ils se signalent d'abord par le précieux *Manuel d'épigraphie nord-sémitique* [3] où, pour la première fois, on présentait un exposé systématique des inscriptions araméennes et cananéennes. On y trouve une copieuse bibliographie rangée par ordre chronologique, un historique de l'épigraphie nord-sémitique, des considérations sur la chronologie des textes, leur topographie, leur technique, les falsifications, les diverses classes d'inscriptions, l'écriture alphabétique. Puis vient un lexique en partie double, araméen et cananéen, qui couvre 185 pages. Enfin, un choix de textes groupe les principaux d'entre eux.

gen, phil. hist. Klasse, N. F., XVII, 1). Berlin, Weidmann, 1920.

(1) Gottingen, Vandenhoeck et Ruprecht, Leipzig, Hinrichs, 1925.

(2) Voir notre *Topographie historique de la Syrie antique et médiévale*, p. 257, note 4.

(3) *Handbuch der nordsemitischen Epigraphik nebst ausgewählten Inschriften*. Un vol. de texte et un album de planches. Weimar, E. Felber, 1898.

Lors de la préparation de ce travail, l'auteur n'avait pu revoir sur l'original ou sur l'estampage tous les textes qu'il republiait. Ce fut notamment le cas pour la stèle de Mésa. On sait que les diverses publications de M. Clermont-Ganneau, qui préparaient l'édition définitive qu'il n'a pas donnée, peut-être pour l'avoir voulue trop complète, furent suivies en 1886 d'une publication retentissante de R. Smend et A. Socin. On y lisait, pour la première fois, un texte suivi parfaitement clair. Clermont-Ganneau (*Journal asiat.*, 1887, I, p. 72) protesta contre des lectures qu'on disait conservées par l'estampage et Renan ne manqua pas (*Journal des savants*, 1887, p. 158) de reprendre la question et d'appuyer les réserves du savant français. Mais l'opinion ne pouvait admettre que deux savants allemands réputés se soient trompés à ce point et, dans son *Handbuch*, Lidzbarski suivait généralement les lectures de Smend et Socin. Cependant un jeune Suédois, A. Nordlander, avait, en 1896, examiné la question et formulé un avis intermédiaire, ce qui incita Socin à reprendre à l'occasion du Congrès des orientalistes de 1897, son étude, cette fois en collaboration avec Holzinger. Ces deux savants maintinrent les conclusions de Smend et Socin.

C'est alors qu'étant venu à Paris, où il consacra un temps assez long à l'étude des manuscrits mandaïtes et où je fis sa connaissance, Lidzbarski examina soigneusement l'estampage que le Louvre expose auprès de la stèle de Mésa. Nous avons passé de longues heures ensemble devant ce document et le résultat obtenu donna raison à Clermont-Ganneau. Il était certain que Socin et Smend avaient indiqué

comme visibles beaucoup plus de lettres que l'estampage n'en porte réellement.

A ce moment, Lidzbarki, pénétré de l'importance de l'épigraphie sémitique, entreprit, pour tenir le public savant au courant des découvertes dans ce domaine, de publier par fascicules le recueil devenu familier aux sémitisants sous le nom d'*Ephemeris für Semitische Epigraphik* et le premier article fut précisément consacré à la revision du texte de Mesa : *Eine Nachprüfung der Mesainschrift*. Sa science de sémitisant comme son expérience épigraphique ont donné à ce recueil une valeur particulière et on doit le considérer comme le prolongement de son indispensable *Handbuch*.

R. D.

Général Normand. — Cet officier distingué, directeur du Génie au Ministère de la Guerre, est mort des suites d'un accident d'automobile. Lors de son séjour en Cilicie, comme colonel, il avait eu le grand mérite de créer un important musée à Adana et lui-même a publié une notice qui montre l'intérêt majeur de cette fondation à laquelle s'associa la population de toute confession (1).

L'actif officier, vraiment épris de l'antiquité, voulut aussi faire bénéficier le Louvre de ses recherches et lui envoya notamment une statue acéphale en ronde bosse (2) trouvée par lui à Mektellé, mais que les découvertes de M. Thureau-Dangin ont démontré être originaire d'Arslan-Tash.

Nous ne pouvions oublier de saluer la mémoire d'un ami de l'antiquité qui s'est attaché, dans des circonstances méritoires, à sauver d'importants vestiges de la destruction et qui, en même temps, était un collaborateur de cette revue.

R. D.

(1) Colonel R. Normand, *La création du Musée d'Adana*, dans *Syria*, II (1921), p. 195; cf. R. Mouterde, *Inscriptions grecques et latines du Musée d'Adana*, dans *Syria*, II, p. 207 et 280; Et. Michon, *Sarcophage d'Anavarza*, *ibid.*, p. 295.

(2) Edm. Pottier, *Note sur la statue de Metellé*. *Syria*, II, p. 203.

Le Gérant : Paul Geuthner.

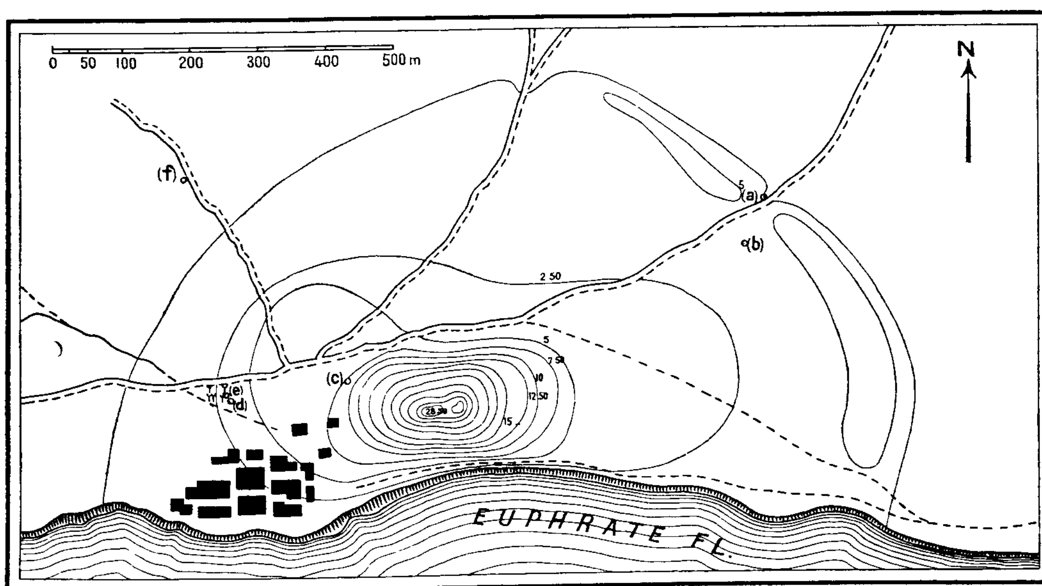
6656-29. — Tours, Imprimerie Arrault et Cie.

TELL AḤMAR

PAR

Fr. THUREAU-DANGIN

Tell Aḥmar, ou « Le Tell rouge », est situé au bord de l'Euphrate, sur la rive gauche, à l'opposé et un peu en aval de l'embouchure du Sadjour. Il a en plan la forme d'une ellipse et son grand axe est parallèle au fleuve qui, en cet



endroit, coule de l'Ouest à l'Est. Vers l'Ouest il se prolonge par une sorte d'annexe basse, une « table », dont le village moderne occupe les pentes méridionales. Un banc de poudingue forme les assises du tell et de la table. Le tracé de l'enceinte de la ville ancienne est encore en grande partie reconnaissable : cette enceinte décrit un demi-cercle presque régulier, dont les deux extrémités, distantes d'environ onze cents mètres, aboutissent au fleuve des deux côtés du tell. On distingue encore l'emplacement de plusieurs portes, l'une au Nord-Est, une autre au Nord et une troisième, plus incertaine, au Nord-Ouest. Le plan que je reproduis ci-dessus est dû à M. Darrous, repré-

sentant du Service des Antiquités à Alep, qui l'a levé le 23 avril 1928 : la cote 0 est le niveau du fleuve, qui était alors en pleine crue.

Tell Aḥmar a été visité en 1908 par Hogarth, qui, l'année suivante, publia, dans les *Annals of Archæology and Anthropology*, II, n° 4, p. 177 ss., ses observations sur ce site qu'avec beaucoup de perspicacité il proposait d'identifier à Til-Barsib. Parmi les divers morceaux sculptés, signalés par Hogarth, les plus importants sont : 1° les fragments d'une grande stèle hittite en basalte, trouvés en dehors de l'enceinte ; 2° deux lions fragmentaires en basalte, portant une inscription cunéiforme et gisant des deux côtés de la porte Nord-Est de l'ancienne ville. Les estampages rapportés par Hogarth permirent à King de reconnaître que l'inscription devait être de Salmanasar III (cf. *Annals*, II, n° 4, p. 185). Depuis, Thompson a publié une bonne copie, faite sur place en 1911, de ce texte qui confirme entièrement l'identification de Tell Aḥmar avec Til-Barsib (cf. *PSBA*, Feb. 1912, p. 66 ss.).

En 1909, Miss Gertrude Bell passa à Tell Aḥmar et en rapporta des photographies et des estampages qui ont été utilisés par Hogarth.

En 1925, MM. Perdrizet et Seyrig visitèrent Tell Aḥmar en compagnie du Capitaine Piquet-Pellorce, chef du Service des renseignements de la région d'Alep. Des extraits d'une lettre adressée, à la suite de cette visite, par M. Perdrizet à M. Dussaud sont publiés dans *Syria*, 1925, p. 299 ss.

En mai 1927, j'ai fait à Tell Aḥmar, avec M. Darrous, un court séjour pendant lequel, avec l'aide de quelques tirailleurs sénégalais[1], nous avons mis au jour les fragments d'une grande stèle d'Asarhaddon et une inscription de Salmanasar III.

Au cours du printemps de 1928, j'eus l'occasion de retourner à Tell Aḥmar en compagnie du P. Barrois, de M. Dossin et de M. Darrous. Profitant de la liberté que nous donnait le repos dominical pour nous absenter pendant la journée du 22 avril de notre champ de fouilles d'Arslan Ṭash et faire une excursion dans la vallée de l'Euphrate, nous passâmes, en revenant, par Tell Aḥmar où nous apprîmes des villageois, qu'en cherchant des pierres à bâtir, ils venaient de trouver des pierres noires sculptées : nous constatâmes que ces

[1] L'autorité militaire avait bien voulu mettre à ma disposition une équipe de 16 hommes (dont un sergent, un caporal et un cuisinier). Cette équipe a travaillé du 17 au 25 mai.

pierres étaient deux fragments d'une grande stèle hittite dont il ne manquait guère que le tiers inférieur. Je suis retourné le lendemain 23 à Tell Aḥmar avec M. Darrous, dans l'espoir qu'un élargissement et un approfondissement de la fouille nous feraient trouver le morceau manquant. Cet espoir a été déçu : nous repartîmes le 24, ayant trouvé seulement un petit fragment ayant appartenu au haut de la stèle et, à quelques mètres de distance, une petite stèle assyrisante. M. Darrous mit à profit ce séjour de 24 heures à Tell Aḥmar pour lever le plan reproduit ci-dessus.

Le nom de lieu que nous transcrivons Til-Barsib est le plus souvent lu Til-Barsip (avec un *p* final). La lecture Til-Barsib (avec un *b*) est assurée par la graphie *Til-Bur-si-bi* qui se rencontre dans une lettre à un roi d'Assyrie, publiée par Harper (*Letters*, n° 322, rev. 7). Noter la variante *bur* (pour *bar*) ; elle se retrouve dans la graphie *Til-Bur-si-ib* dont le Monolithe de Salmanasar III (col. II, ll. 14 et 16) offre deux exemples. Il est probable que la prononciation locale était *Borsib*, que les Assyriens ont transcrit *Barsib* ou *Bursib*.

La première mention de Barsib se trouve dans l'inscription de la statue B de Gudea (col VI, 59) : à cette place est mentionnée une « montagne de Barsib » où Gudea aurait chargé sur de grandes barques des « pierres *na-lu-a* »[1]. Au IXe siècle, Til-Barsib était la capitale d'un état araméen, appelé la « Maison de 'Adin » (בית עדן, *Bît-Adini*), qui s'étendait des deux côtés de l'Euphrate[2]. Assurnaṣirapal s'empara d'une forteresse du Bît-Adini, mais ne poussa pas plus loin et dut se contenter d'imposer tribut à Aḫûni, « l'enfant de 'Adin » (*mâr A-di-ni*). Il ne fallut pas moins de quatre dures campagnes de son fils et successeur Salmanasar III pour avoir raison d'Aḫûni. En 856, Til-Barsib fut pris et reçut le nom de Kar-Šulmânašarid. En 855, Aḫûni fut emmené en captivité à Assur. Au temps de Samsi-Adad V, le territoire assyrien s'étendait « jusqu'à Kar-Šulmânašarid qui est en face de Gargamis » (Stèle, II,

(1) Dans *Könige Babyl. u. Assyr.*, p. 37, Meissner place le Barsib de Gudea « nahe bei Biredschik ». Il semble bien qu'il pense à Til-Barsib.

(2) Voir dans SCHIFFER, *Aramaer*, p. 61 ss., l'histoire du Bît-Adini. Aux textes cités par Schiffer, joindre la lettre araméenne d'Assur, publiée par Lidzbarski (*Altar. Urk. aus Assur*) ainsi que le prisme de Sennacherib dit de Taylor (col. V, 34). Ces deux textes semblent prouver qu'aux temps de Salmanasar V et de Sennacherib, le Bît-Adini, non seulement n'avait plus la même importance qu'au temps de Salmanasar III, mais aussi n'occupait plus la même région.

7 ss.). Sennacherib, pour sa campagne maritime contre Bît-Iakîn, employa des barques « hittites », construites partie à Ninive par des ouvriers hittites et partie à Til-Barsib (Prisme Taylor IV, 26 : Taureau 4, panneau 2, ll. 11 ss. : I R 43, ll. 23 s.). Le même roi tirait de la brèche des carrières de Kapridargilâ « dans la région de Til-Barsib » (CT, XXVI, col. VI, 57 ss., et Layard, *Inscr.*, pl. 38, ll. 46 ss.). Après l'ère chrétienne, l'ancien nom de Barsib semble survivre sous la forme Bersiba que Dussaud a relevée dans les listes de Ptolémée (*Topographie historique de la Syrie*, p. 462). La chaussée romaine qui conduisait de Bérée (c'est-à-dire Alep) en Mésopotamie par Hiérapolis (c'est-à-dire Menbidj) aboutissait à l'Euphrate en face de Tell Aḥmar (cf. Cumont, *Études Syriennes*, pp. 26 ss.). C'est cette voie que suivit l'empereur Julien dans son expédition contre les Perses (voir « La marche de l'empereur Julien d'Antioche à l'Euphrate », dans les *Études syriennes* de Cumont). Elle a continué à être utilisée jusqu'aux temps modernes. Aujourd'hui encore, les caravanes qui se rendent d'Alep à Ourfa par Menbidj et Seroudj passent l'Euphrate à Tell Aḥmar, où elles trouvent des bacs.

On comprend tout l'intérêt que la possession de ce passage offrait pour les Assyriens : Til-Barsib était la porte qui leur donnait accès à la Méditerranée. La voie principale qui reliait l'Assyrie et la Syrie passait certainement par Guzana (Tell Ḥalaf), Ḫarrân, Ḫadâtu [1] et Til-Barsib. Le choix de cet itinéraire s'imposait aux Assyriens : au Sud le désert rendait les communications difficiles et peu sûres [2] : au Nord le passage de l'Euphrate était commandé par Karkemish qui ne tomba aux mains des Assyriens que sous le règne de Sargon.

Voici quelques observations sur les différents monuments découverts jusqu'à ce jour à Tell Aḥmar :

(1) Lors de mon premier passage à Arslan Ṭash en mai 1927, j'ai lu ce nom sur deux fragments de lion en basalte; l'un de ces fragments a disparu depuis, mais j'en ai conservé un estampage. Les fouilles que le P. Barrois, M. Dossin et moi avons faites à Arslan Ṭash, pendant le printemps 1928, nous ont confirmé qu'Arslan Ṭash est bien le site de l'ancienne Ḫadâtu : ce nom se retrouve dans le *Liber censualis* assyrien de la province de Ḫarrân, sous la forme *Ha-da-at-li* (cf. Johns, *An Assyrian Doomsday Book*, n° 6, I, 14).

(2) Notons cependant qu'au temps des Khalifes il existait entre Ḫarrân et Menbidj une route de caravanes qui franchissait l'Euphrate en aval de Tell Aḥmar, à hauteur de Qal'at Nadjm : ce passage est connu par les historiens et géographes arabes sous le nom de *Djisr Manbidj* « Pont de M. » : voir Dussaud, *Topographie histor. de la Syrie*, p. 451. Entre Ḫarrân et l'Euphrate, cette route traversait une région en grande partie désertique.

1° La porte aux lions (*a* du plan). Je ne puis que me référer à la description que Hogarth a donnée de ces lions très mutilés (*l. c.*, p. 178), aux photographies qu'il en a publiées (*ibid.*, pl. XXXVII) et, en ce qui concerne l'inscription, à la copie de Thompson (PSBA, Feb. 1912, p. 66 ss.). La porte aux lions est ce qu'on peut appeler la « porte d'Assyrie ». C'est par là qu'aujourd'hui encore on passe pour se rendre soit à Ourfa par Seroudj, soit à Arslan Ṭash par Rouvi ; la seconde route, peu fréquentée de nos jours [1], était probablement, au temps de Salmanasar III et de ses successeurs, la grande voie de communication avec l'Assyrie.

2° Fragments de stèle assyrienne au Sud-Ouest de la porte aux lions (*b* du plan). Ces fragments sont décrits par Hogarth (*l. c.*, p. 179), comme il suit : « Just inside the gate, in a shallow excavation, is to be seen part of a large round-headed *stela* in black basalt, which shows the head and upper half of a male figure wearing high *polus* and bearing a broken object in his clenched fist (Plate XXXVI, 4). From the peak of the cap to the point of the beard the figure measures 0,90 m. The head is much worn. A second fragment lying near shows the rest of the figure, draped to the feet. A third fragment, much defaced, has the head of a smaller figure, also wearing *polus*. There are three other fragments of relief, too small and imperfect for their character to appear. The large figure seems to have stood about 3,00 m. high. » Les fragments dont on vient de lire la description appartenaient à une stèle tout à fait semblable à celle que nous décrirons au numéro suivant, mais non inscrite. Cette stèle était certainement d'Asarhaddon. Sa largeur était de 1 m. 66 et sa hauteur paraît avoir dépassé 3 m. 50. Nous avons trouvé le soubassement encore *in situ*, à 0 m. 40 au-dessous du sol actuel : il mesure 2 m. 40 sur 1 m. 25 : au centre est creusée une mortaise de 0 m. 77 de longueur sur 0 m. 55 de largeur et 0 m. 37 de profondeur. Les grands côtés regardent respectivement l'Est et l'Ouest. Il est probable que la stèle faisait face à l'Ouest : elle était le premier objet qui attirait les regards du voyageur pénétrant dans la ville par la porte aux lions.

3° Grande stèle d'Asarhaddon. Les fragments en ont été trouvés sur la table, à proximité du tell proprement dit, au point *c* du plan. A cet endroit émergeait un épais fragment de basalte noir, portant des traces de sculpture.

[1] Elle est portée sur la carte au 1/400.000 de Kiepert, d'après des relevés faits par des ingénieurs du chemin de fer de Baghdad.

En le dégageant nous avons constaté qu'il avait appartenu à une stèle assyrienne de très grandes dimensions dont il avait formé le sommet. En poursuivant la fouille, nous avons successivement mis au jour les autres fragments, répartis des deux côtés du soubassement que nous avons trouvé en place à environ 0 m. 90 au-dessous du sol actuel. Ces fragments, au nombre de cinq, ont été depuis transportés à Alep. Je les désigne par les lettres A, B, C, D, E en commençant par le fragment supérieur auquel je donne la lettre A. Pendant le transport le fragment A s'est fendu en deux morceaux et le fragment B en cinq morceaux. La stèle n'a pu encore être reconstituée en nature. On trouvera, planche XXXVI, un essai provisoire de reconstitution, fait au moyen de plusieurs photographies juxtaposées. Le soubassement est formé d'un bloc de basalte mesurant 2 m. 14 de longueur sur 1 mètre environ de largeur et 1 m. 10 de hauteur. Les deux côtés longs font face respectivement au Nord et au Sud. La stèle était fixée sur le soubassement au moyen d'un puissant tenon engagé dans une mortaise mesurant 0 m. 81 de longueur sur 0 m. 57 de largeur et 0 m. 35 de profondeur. Elle avait une hauteur d'environ 3 m. 80 et une épaisseur moyenne de 0 m. 60 : sa largeur, mesurée à mi-hauteur, était de 1 m. 72. C'est, je crois, la plus grande stèle assyrienne connue jusqu'ici. La position dans laquelle nous avons trouvé les divers fragments paraît indiquer qu'elle faisait face au Sud. Il semble que les démolisseurs aient d'abord fait basculer le fragment A qui est tombé, sens dessus dessous, au nord du soubassement, la partie sculptée regardant le Nord : le fragment B a dû basculer dans les mêmes conditions et est tombé entre le fragment A et le soubassement. Les autres fragments ont été trouvés au Sud du soubasssement. Il semble qu'on ait fait pivoter le fragment C, puis qu'on l'ait fait tomber sans le faire basculer : nous l'avons trouvé debout, la face sculptée regardant le soubassement. Quant au fragment D, on n'a pu le faire tomber sans avoir préalablement fait sortir le tenon de la mortaise : il se trouvait, lorsque nous l'avons dégagé, dans une position oblique, la face sculptée regardant le sol et le tenon restant appuyé sur l'angle Sud-Est du soubassement.

Cette stèle rappelle de très près la stèle assyrienne de Sendjirli sinon par le style, au moins par les représentations. C'est le même programme qui a été exécuté à Sendjirli par un artiste indigène et à Tell Aḥmar par un artiste probablement assyrien.

Pour l'intelligence de la scène représentée, il importe d'abord de faire observer que sur toutes les stèles assyriennes le roi est dans l'attitude de l'adorant. Le plus souvent les dieux, devant lesquels le roi est en adoration, ne sont figurés que par leurs emblèmes. Ici, au contraire, comme sur la stèle de Sendjirli, on voit dans le champ la représentation de dieux montés debout sur des animaux sacrés. Ces dieux, au nombre de cinq, forment une sorte de procession qui se dirige vers le roi. Cette scène ne prend toute son ampleur que dans de grandes sculptures rupestres telles que celles de Bavian et de Maltaï où les dieux sont représentés à la même échelle que le roi. Au sujet de l'attitude rituelle du roi, voir nos remarques dans RA, XXI, p. 188. Noter le lien qui maintient le vêtement au corps, l'empêche de flotter. C'est là, comme l'a bien montré M. Heuzey dans ses *Origines orientales*, p. 268 ss., un ajustement religieux qui n'est jamais donné au roi, soit à la guerre, soit dans les cérémonies de la cour. Le roi tient des cordes dont on n'aperçoit plus que l'une des extrémités enroulée autour de sa main gauche; ces cordes servaient à tenir en laisse, au moyen d'un anneau passé dans la lèvre inférieure, deux captifs qui lèvent les mains dans un geste de supplication. Ils sont tous deux vêtus d'une tunique longue [1]. L'un, le plus éloigné du roi, est debout; il porte la barbe longue et les cheveux bouffants à la mode assyrienne; il est coiffé d'un haut casque ou bonnet conique. L'autre est agenouillé; il est imberbe et porte, sur une coiffure basse qui épouse la forme du crâne et masque entièrement la chevelure, l'insigne royal égyptien, l'uræus dont la tête est mutilée, mais dont le corps est encore nettement visible. Alors que le roi a une taille de géant (plus de trois mètres avec la tiare), les captifs sont à peine de grandeur naturelle. La même scène est représentée sur la stèle de Sendjirli. L'éditeur de la stèle, von Luschan, a proposé d'identifier le personnage qui porte l'uræus à Tarqû, le roi de Nubie et d'Égypte vaincu par Asarhaddon, et le personnage coiffé du casque conique, à son allié Ba'al, le roi de Tyr. Ces identifications ont été généralement acceptées [2], bien qu'Asarhaddon n'ait

[1] Cette tunique semble munie de manches courtes, mais en réalité elle était probablement sans manches. Les lés d'étoffe composant la tunique couvrent la naissance de l'humérus et donnent ainsi l'illusion de manches (voir Heuzey, *Rev. d'Assyr.* XXII, p. 166).

[2] Notons cependant que les deux prisonniers ont été identifiés par Weissbach (*Die Denkmäler und Inschriften an der Mündung des Nahr el-Kelb*, p. 30), l'un à Ušanaḫuru, fils de Tarqû, l'autre à Ba'al de Tyr, et par Unger (*ZA*, XXXI, p. 236), l'un à Tarqû et l'autre à

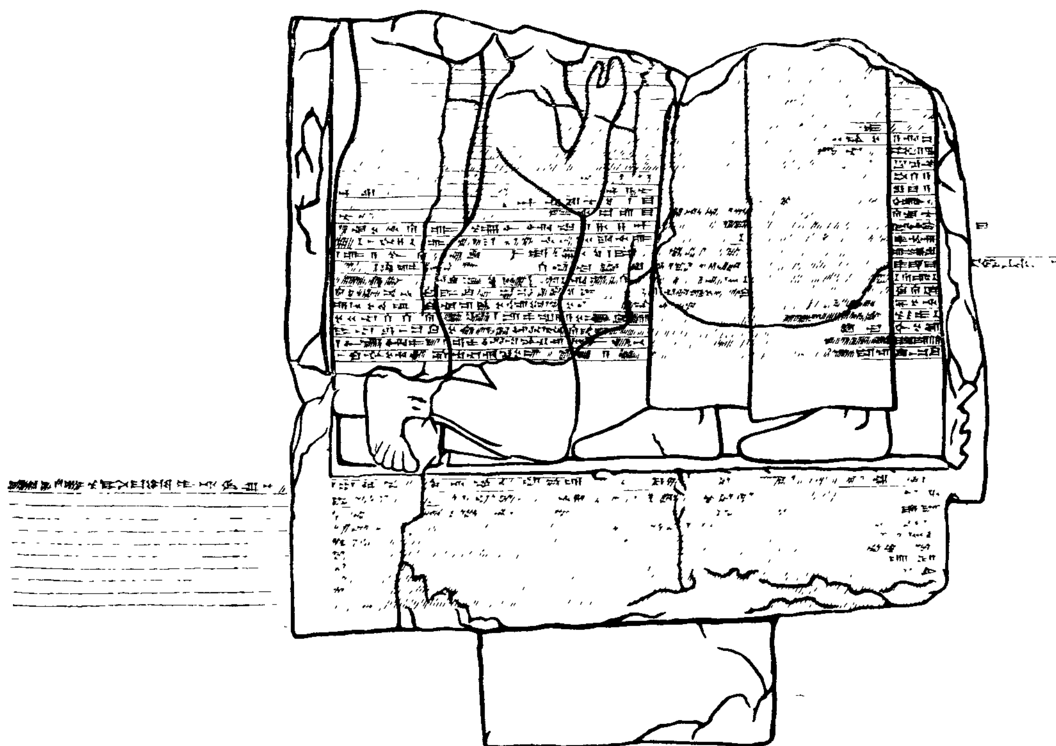
jamais fait prisonniers, ni Tarqû, ni Ba'al. L'inscription de Sendjirli mentionne la capture d'Ušanaḫuru, le prince royal égyptien. Il n'est pas douteux que le prisonnier agenouillé soit, non pas Tarqû, mais son fils Ušanaḫuru. Quant à l'autre prisonnier, c'est sans doute un chef syrien; mais pourquoi Ba'al de Tyr qui n'a jamais été pris, qui a même conclu avec Asarhaddon un traité dont le texte nous est parvenu et régnait encore au temps d'Assurbanipal? Les inscriptions d'Asarhaddon mentionnent avec une certaine emphase la capture d'un autre chef syrien, Abdi-milkutti de Sidon. C'est en 677 que Sidon fut prise et rasée : l'année suivante, en septembre 676, Abdi-milkutti qui, selon l'expression de l'annaliste assyrien, avait été pêché, comme un poisson, du milieu de la mer, eut la tête tranchée. Il est très probable que c'est Abdi-milkutti qui est représenté sur la stèle de Sendjirli et sur celle de Tell Aḥmar. Ce qui tend à confirmer cette identification, c'est que, sur la stèle de Tell Aḥmar, le récit de la campagne de Sidon est disposé de telle façon que le nom d'Abdi-milkutti se trouve exactement sous les pieds du prisonnier que nous identifions au roi de Sidon : cette rencontre n'est peut-être pas fortuite.

Sur les tranches de la stèle de Tell Aḥmar, comme sur celles de la stèle de Sendjirli, sont figurés deux personnages, barbe et cheveux à la mode assyrienne, tête ceinte d'un diadème ou bandeau terminé par des fanons, aux bras des armilles en spirale, aux poignets de gros bracelets ouvragés, les mains placées l'une dans l'autre, dans l'attitude d'attente respectueuse que l'étiquette imposait aux personnes qui se trouvaient en présence du roi. Ils sont vêtus tous deux d'une tunique longue qui tombe jusqu'aux pieds : celui de droite porte une ceinture d'où pend une longue bande qui s'élargit vers le bas, comme une étole. Sur la stèle de Sendjirli le personnage de gauche porte par derrière la draperie plissée, caractéristique du costume babylonien : le personnage de droite est drapé dans le grand manteau royal assyrien. Bien que ces particularités très significatives soient absentes de la stèle de Tell Aḥmar, il n'est pas douteux que sur cette stèle, comme sur celle de Sendjirli, les deux personnages soient, celui de droite, Assurbanipal, l'héritier désigné du trône assyrien, et celui de gauche, Šamaš šumukin, l'héritier désigné du trône babylonien (voir, sur cette question, les judicieuses observations de Unger, ZA, XXXI, 236 ss.)

Abdi-milkutti de Sidon. Weissbach et Unger n'ont aperçu l'un et l'autre qu'une moitié de la vérité.

Dans la position où les fragments de la stèle se trouvent placés au Musée provisoire d'Alep, il m'a été impossible d'en photographier les tranches.

L'inscription est malheureusement très mutilée et l'a été à dessein. Une première bande d'environ 1 m. 10 de hauteur, comprenant probablement 24 lignes, traversait toute la largeur de la stèle, couvrant les figures aussi bien que le champ; elle se termine à environ 0 m. 30 au dessus du listel qui forme la ligne de sol. Une seconde bande de 10 lignes était inscrite sur ce listel. On trouve aussi 10 lignes préparées sur le listel correspondant de la tranche gauche ; mais, seule, la première a été inscrite. Cette partie de la stèle offre d'autres traces d'inachèvement : les pieds du personnage sculpté sur la tranche gauche, sont simplement dessinés au trait, mais non modelés. On trouvera ci-dessous la copie, la transcription et la traduction de ce qui reste



de l'inscription. Les restitutions sont empruntées aux prismes A ou B + S. Comme il y a de notables différences de rédaction entre ces différents textes, certaines restitutions ne peuvent prétendre à une exactitude littérale : la

ligne 8, par exemple, semble, telle que nous la restituons d'après les prismes B + S, trop longue pour l'espace dont on dispose : au contraire la ligne 9 semble trop courte.

TRANSCRIPTION

. . . .

7. [^{I}*Ḫa-za-él*] *šar* (*amêl mât*) *A-ri-bi*

8. [*šá it-ti ta-mar-ti-šú ka-bit-ti a-na Ninâ*^{ki} *âl be-lu-ti-iá il-li-ku-ma*] *ú-na*[*-áš-ši*]*-qu šêpê*^{II}*-iá*

9. [*ás-šú na-dan ilâni*^{pl}*-šú ú-ṣal-la-a-ni-ma*] *re-e-mu*

10. [*ar-ši-šú-ma*]. . . . . ^{d} . . . . [^{d}*Da-a-a* ^{d}*Nu-*]*ḫa-a-a*

11. ^{d}*Ru-* . . . . ^{d}*A-tar* . . . . . . [^{d}*A-tar-qu*]*-ru-ma-a*

12. [*ilânu*^{pl} *šá-tu-n*]*u an-ḫu-su-nu ud-diš-ma* . . . [*ú*]*-t*[*er-ma ad-din-šú*] ^{f}*Ta-bu-u-a*

13. *tar-b*[*it ekal-li-iá a-na šarru*]*-ú-ti ap-qid-ma* [*i*]*t-ti ilâni*^{pl}*-*[*šá*] . . . . *šá-tu-nu*

14. *a-na mâ-ti-šá ú-ter-ši ar-ka* ^{I}*Ḫa-za-él* . . . . *-ma* [*šim-tu ú-bil-šú*] ^{I}*Ra*[1]*-u-ti-i'*

15. *mâr-šú ina kussî-šú ú-še-š*[*ib*]*-ma...-ti ù man-da-ti ú*[*-kin ṣi-ru-uš*]*-šú* [*eli ma-da-at-ti abi-šú*] *áš-kun*

16. ^{I}*Ú-a-bu šá* . . . . . . *-ia* [*šar*]*ru-u-ut* ^{I}*Ra*[1][*-u*]*-t*[*e-e*]*'* [*a-na ra-ma-ni-šú*] *ú-ter-ru*

17. $^{(amel)}$ [*š*]*u-ut-rêši*^{pl}*-iá* ^{amel} . . . *a na na-ra-ru-ut* ^{I}*Ra*[1]*-u-ti-i'* . . . *áš-pur-ma*

18. [^{I} *Ú-a-bu ù* ^{amel}*ṣâbi*^{pl} *t*[*àk ?*]*-l*[*i*]*-šú re-ṣ*[*i-š*]*ú a-*[*di*] . . . . *ilâni*^{pl}*-šú* [*buši*]*-šú namkuri-šú*

19. *šá* . . . *am mu ki i lu* . . . *ab*[2] . . *lu* (?)*-tú áš-*[*lu-la*] *a-na qi-rib mât A*[*š-šur*]^{ki} . . . [*ka-bi-is*] *ki-šá-di*

20. *niši*^{pl} *mât Ḫi-lak-ki na-si-iḫ mât El-li-pi mât Bar*[*-na-ki*] ^{amel} *nakîri a*[*q-ṣi*] . . . *-ti ni-mat-ti*[3]

21. ^{mât} *Man-na-a-a šá* ^{amel} *ummânâti*$^{ki-a}$ ^{I}*Iš-pa-ka-a-a* ^{mât}*As-ku*[*-za*]*-a-a* . . . *kit*[*-ru*] *l*[*a m*]*u-še-zib-i-šú*

22. *i-na-ru ina* ^{is}*kakki mât Ki* . . *ar na-gu-u šá qar* (?) . [*áš*]*-l*[*u*]*-la šal-lat-su*

23. ^{I}*Ši-dir-ar-pa-m*[*a ?*][4] ^{I}*E-pa-ar-na*[5] ^{amel} *bêl alâni*^{pl} . . . *-sun*. . . [^{I} *Te-uš-p*]*a-a* ^{amel} *Gi-mir-ra-a-a*

24. *ina erṣe-ti mât Ḫu-bu-uš-na na-ge-e mât* . . . *a* . . . *ú-ra-si-ib ina* ^{is}*kakki*

(1) *Ra* pour *ia* (erreur du scribe). Pour les différentes formes de ce nom, voir SCHEIL. *Le Prisme S d'Ash.*, 41.

(2) On pourrait lire *ap-qi* [*d*] : mais cette lecture semble exclue par le contexte.

(3) Corriger : *ellat-ti* ?

(4) Graphie incorrecte pour ^{I}*Ši-dir-pa-ar-na* (Čiθra-farnah, Τισσαφέρνης).

(5) LUCKENBILL (*Ancient Records of Assyria and Babylonia*, II, pp. 209 et 215) lit ce nom : *Epardu*. C'est une erreur. Gadd me confirme que le Cyl. B (Col. IV, 6) a... *pa-ar-na* et que le Cyl. A (Col. IV, 13) a *E-pa-ar-na* (« That the last sign was intended for *na*, I feel sure, but the scribe seems to have begun it wrongly and then tried to amend it »).

Listel.

25. ᴵ*Ab-di-m*[*il-ku*]-*ut-ti šàr a*[*l*] *Ṣi-du-un-*[*ni*] . . . .
. . . .

Souscription (sur la tranche gauche).

abannarû ú-še-piš-ma li-i-ti ki-šit-ᵈ[*i*] . . . .

(le reste non inscrit) (1)

TRADUCTION

. . . .

7. . . . . Hazael, roi des Arabes,
8. qui, avec ses lourds présents, était venu à Ninive, ma ville seigneuriale, avait baisé mes pieds,
9. me pria de lui livrer ses dieux ; pitié
10. je pris de lui : . . . . (les dieux tel et tel), Daya, Nuḫaya,
11. Ru . . . . Atar . . . . Atar-qurumâ,
12. ces dieux, je les remis en état, je les lui rendis, je les lui livrai. Tabû'a,
13. femme ayant grandi dans mon palais, je l'élevai à la royauté, avec ses dieux, ces. . . . . . .
14. je la fis rentrer dans son pays. Ensuite, Hazael [tomba malade ?] : le destin l'emporta. Ia'uti',
15. son fils, je le fis s'asseoir sur son trône : [présents] et tribut je lui imposai, j'ajoutai au tribut de son père.
16. Uabu s'étant [contre ma volonté ?] approprié la royauté de Ia'uti',
17. mes officiers et [mes soldats] au secours de Ia'uti'. . . . . j'envoyai.
18. Uabu et ses soldats, ses fidèles et ses partisans avec . . . . ses dieux . . . ses biens, ses trésors,
19. que . . . . je capturai, au pays d'Assur [j'emmenai]. (Moi,) qui ai posé le pied sur la nuque
20. des habitants de la Cilicie, qui ai extirpé le pays d'Ellipi et le pays de Barnaki, le méchant ennemi, qui ai. . . . . .
21. des Mannéens, qui ai vaincu par les armes les bandes d'Išpakaya, le Scythe, ... alliés qui ne pouvaient le sauver.

(1) Quelques signes sont inscrits sur la tranche droite, à savoir : *ma* (à hauteur de la ligne 14) et ... UD *ra-šub-ba-tú šá* ᵈ[*Aš-šur*] « ... la terreur (inspirée par) Assur... » (à hauteur de la ligne 17). Je ne sais à quoi rattacher ces *disjecta membra*.

22. j'ai pillé le pays de Ki. . . ar, district de. . . . . . ;
23. les chefs Šitir-parna et Eparna, j'ai. . . leurs. . . ; Teušpâ, le Cimmérien.
24. dans le territoire de Ḫubušna, district de . . . . je l'ai battu par les armes.

Listel.

25. Abdi-milkutti, roi de la ville de Sidon. . . . .
. . . .

Souscription.

Une stèle j'ai fait faire : ma puissance et les conquêtes. . . . .

La phrase reste en l'air. Le lapicide se proposait d'ajouter : *qâtêia ṣîrušsu ušaṣṭir* :« (ma puissance et les conquêtes) de mes mains je fis inscrire sur cette stèle » et de compléter par ces formules de style, ces imprécations qui ne variaient guère d'une inscription à l'autre.

4° Inscription de Salmanasar III, trouvée sur la table près d'un petit cimetière, à 300 pas à l'Ouest du tell (point *e* du plan). Cette inscription est gravée sur la face et la tranche gauche d'une plaque de basalte, mesurant 1 m. 77 de longueur, 0 m. 98 de largeur et 0 m. 27 à 0 m. 45 d'épaisseur. La plaque était couchée sur la face et aux trois quarts enterrée. On compte 30 lignes sur la face et 17 sur la tranche. Le texte est celui des douze premières lignes du Monolithe de Kurkh, jusqu'à *e-nu-ma* exclusivement : on lit ensuite :

ka-šid ištu tam-di	conquérant dont, depuis la mer
ša mât Na-i-ri	du pays de Nairi
a-di tâmdi	jusqu'à la mer
ša šalam ᵈ*Šam-še*	du Soleil couchant,
qâtu ik-šu-d[*u*]	la main a (tout) conquis.

Suivent trois lignes à peu près illisibles. L'inscription paraît inachevée.

Cette plaque semble avoir fait originairement partie d'une plinthe : les trois cavités creusées dans la tranche inscrite semblent en témoigner[1]; c'est un ancien orthostate, réutilisé.

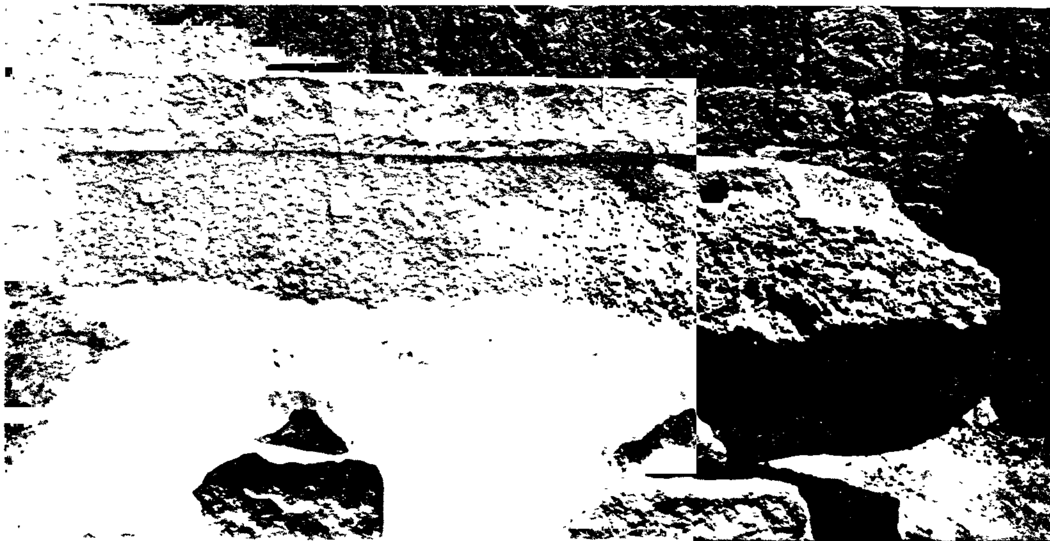
[1] Sur la destination possible de ces trous que d'habitude on qualifie inexactement de « trous de scellement », voir les observations de WOOLLEY (*Carchemish*, II, p. 147 ss.).

Inscription de Salmanasar

face



tranche



5° et 6° Stèles hittites A et B. Je désigne par A la stèle autrefois signalée par Hogarth, par B celle que nous avons trouvée en 1928.

C'est hors de l'enceinte, à proximité de la porte Nord-Ouest, que gisaient les fragments de la stèle A. Hogarth écrit, *l. c.*, p. 179 : « There is nothing to be seen in the gap itself ; but on a low rise to left of the track, a hundred metres outside the wall, lie six broken blocks of black basalt, in and about a shallow excavation, the soil out of which has been thrown up all round . » Nous avons retrouvé ces fragments à la même place, c'est-à-dire au point *f* du plan. Ils ont été, depuis, transportés par M. Darrous à Alep, où, en mai 1928, nous avons essayé de reconstituer la stèle qui était originairement un monolithe mesurant environ 3 mètres de hauteur et, en moyenne, 1 mètre de largeur et 0 m. 90 d'épaisseur. Les quatre faces sont reproduites aux planches XXVIII à XXXI.

Les fragments de la stèle B ont été trouvés sur la table, à moins d'un mètre de profondeur et à 12 mètres environ au Sud-Est de l'inscription de Salmanasar III (point *d* du plan). Le tiers inférieur de la stèle manque : dans son état actuel elle mesure 2 m. 06 de hauteur, 0 m. 83 de largeur et 0 m. 36 d'épaisseur. Cette stèle est reproduite planches XXXII et XXXIII.

Le personnage divin représenté sur les deux stèles réunit tous les traits qui, en Syrie hittite, caractérisent le dieu Tešub. Qu'on compare, par exemple, le relief de Sendjirli reproduit *Ausgrab.*, pl. XLI, ou la stèle hittite de Babylone [1] (qui est sans doute d'origine syrienne) : d'un côté comme de l'autre même attitude générale, même costume composé d'une tunique et d'un pagne très court maintenu à la taille par une large ceinture, même haut bonnet ou casque, terminé par un renflement sphérique, même barbe frisée et taillée en collier, même longue tresse de cheveux enroulée en volute, même épée au côté, mêmes chaussures à bout relevé, même foudre et même hachette brandis d'une façon menaçante. Sur les deux stèles de Tell Ahmar, le caractère divin du personnage est accentué par la double paire de cornes qui orne sa coiffure. Mais ce qui domine dans cette figure, c'est le caractère guerrier. L'apparence générale est celle d'un soldat, d'un soldat court vêtu et « bien ceinturonné », d'une sorte d'evzone. Le costume ne diffère pas de celui que les reliefs de

(1) Reproduite par Koldewey, *Das Wiedererstehende Babylon*, p. 162, fig. 103.



STÈLE HITTITE DE TELL AHMAR (MUSÉE D'ALEP).
Face A



STELE HITTITE DE TELL AHMAR (MUSÉE D'ALEP).
Face B (côté gauche).

Sendjirli prêtent à des hommes d'armes que rien ne nous oblige à classer parmi les dieux, par exemple à l'homme armé de la lance et du bouclier, reproduit pl. XL des *Ausgrab. in Sendschirli* (voir, au sujet de ce relief, les observations de M. Pottier, dans *l'Art Hittite*, p. 64).

Les stèles de Tell Aḥmar représentaient Tešub debout sur un taureau (le taureau est figuré sur la stèle A et est à restituer sur la stèle B). Sur l'un des reliefs d'Arslan-tépé (près de Malatia) [1], on voit un Tešub, assez différent d'ailleurs (surtout par la coiffure) du Tešub syro-hittite, mais, lui aussi, juché sur un taureau. Au temps de l'empire romain, sous le nom de Zeus Dolichènos, Tešub conserve sa monture traditionnelle [2]. Ce motif du dieu monté sur un animal réel ou fabuleux peut avoir été emprunté par les Hittites à l'art suméro-accadien qui en présente quelques exemples (voir *RA*, XXI, p. 197). Mais il a pris dans l'art hittite une importance qu'il n'a jamais eue dans l'art de Sumer et d'Accad et c'est probablement aux Hittites que les Assyriens l'ont tardivement emprunté [3].

Sur les deux stèles, la figure de Tešub est surmontée du disque solaire ailé, sous sa forme hittite qui combine le croissant lunaire avec le disque solaire [4].

L'inscription de la stèle A a été soigneusement copiée par Hogarth, mais, comme on peut le constater par la comparaison avec les reproductions photographiques, cette copie n'est pas tout à fait complète. Sur les deux stèles, la première « bande » d'écriture commence sur la tranche gauche, se poursuit sur le revers et se termine sur la tranche droite ; la deuxième bande commence sur la tranche droite et se termine sur la tranche gauche : et ainsi de suite en boustrophedon. La stèle B a été entaillée au revers, pour être réutilisée, ce qui a fait disparaître une grande partie de l'inscription.

L'accord n'est pas fait sur la question de l'origine de l'écriture hiéroglyphique hittite. Pour certains, cette écriture n'apparaîtrait que tardivement, après la ruine de l'empire hittite. Or, comme Meyer l'a rappelé fort à propos [5], elle est déjà attestée sur les rochers de Yasili-kaya. Il est vrai que de ce fait on a tiré la conclusion assez inattendue que les sculptures de Yasili-

(1) Cf. *Annals of Arch. and Anthr.*, II, Pl. XLI, n° 4.

(2) Cf. Cumont, *Études syriennes*, p. 173 ss.; *Syria*, I, 183 ss.; Meyer, *Reich und Kultur der Chetiter*, p. 120 ss.

(3) Cf. Meyer, *l. c.*, p. 92 ss.

(4) Cf. Meyer, *l. c.*, p. 29 ss.

(5) Cf. *Geschichte d. Altertums*, II, p. 526.

kaya seraient postérieures à l'empire hittite (cf. Von der Osten, AJSL, XLIII, 115 s.). Weidner vient heureusement de mettre les choses au point en publiant un sceau bilingue de Šubbiluliuma et en rappelant que Sayce a déjà signalé la présence de gloses hiéroglyphiques sur des tablettes provenant des archives de Boghaz-keui [1].

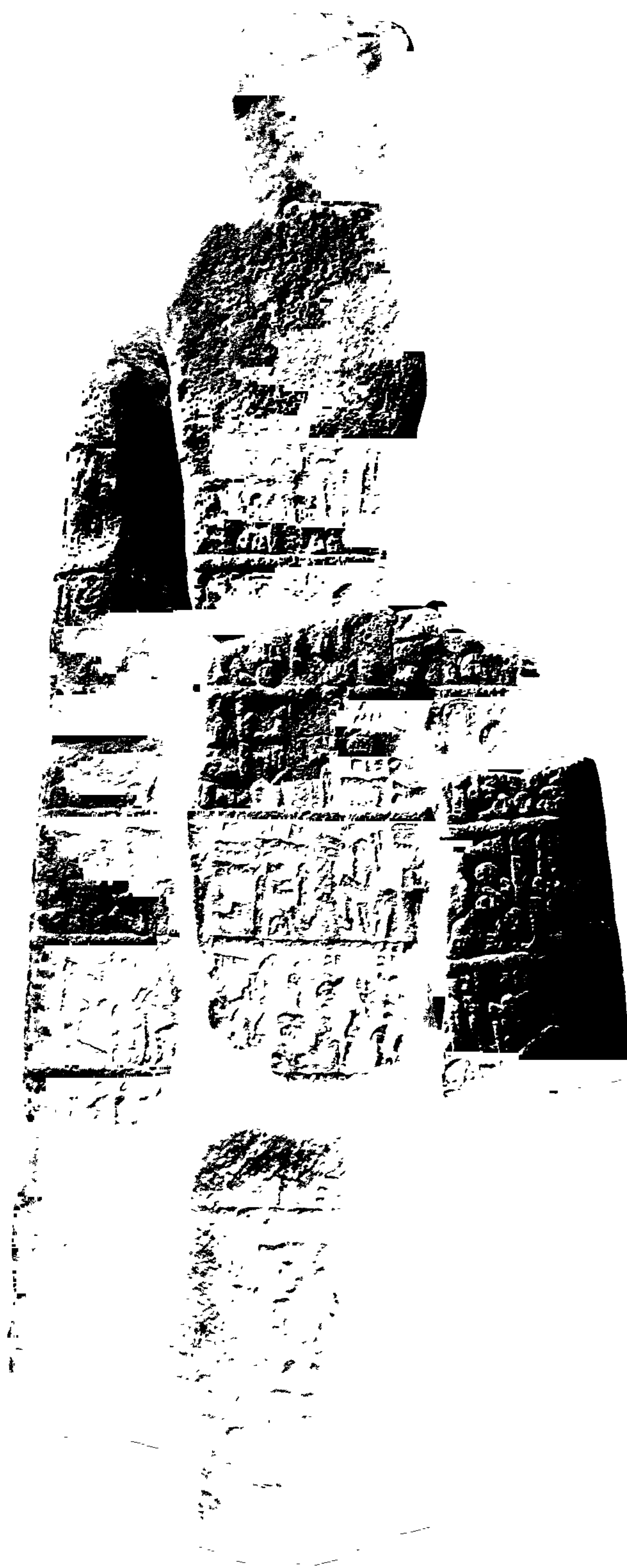
7° Petite stèle assyrisante. Cette stèle, reproduite ci-dessous (pl. XXXV, n° 3), a été trouvée à 6 mètres au Nord de la stèle hittite B et à un peu plus d'un mètre de profondeur. Elle était couchée dans un blocage formé de grosses pierres brutes et de fragments de pierres taillées. Elle est en basalte et mesure 1 m. 15 de hauteur (sans le tenon), 0 m. 60 de largeur et 0 m. 27 d'épaisseur. La hauteur du tenon est de 0 m. 13 et sa largeur de 0 m. 23. Sur cette stèle est représenté un personnage de profil à gauche, vêtu d'une tunique longue, chaussé de sandales, la barbe et les cheveux à la mode assyrienne : de la main gauche il porte un objet peu distinct (une coupe à libations?) et de la main droite il semble faire un geste d'adoration.

Les reliefs qui nous restent à décrire ont été trouvés chez les habitants : nous n'avons pu obtenir de précisions sur les circonstances de leur découverte. Il est certain, cependant, qu'ils proviennent tous de Tell Aḥmar. Ce sont (à l'exception du n° 13 qui est un fragment de stèle) ce qu'on est convenu d'appeler des orthostates: la plupart présentent à la tranche supérieure les trous caractéristiques, appelés à tort trous de scellement [2].

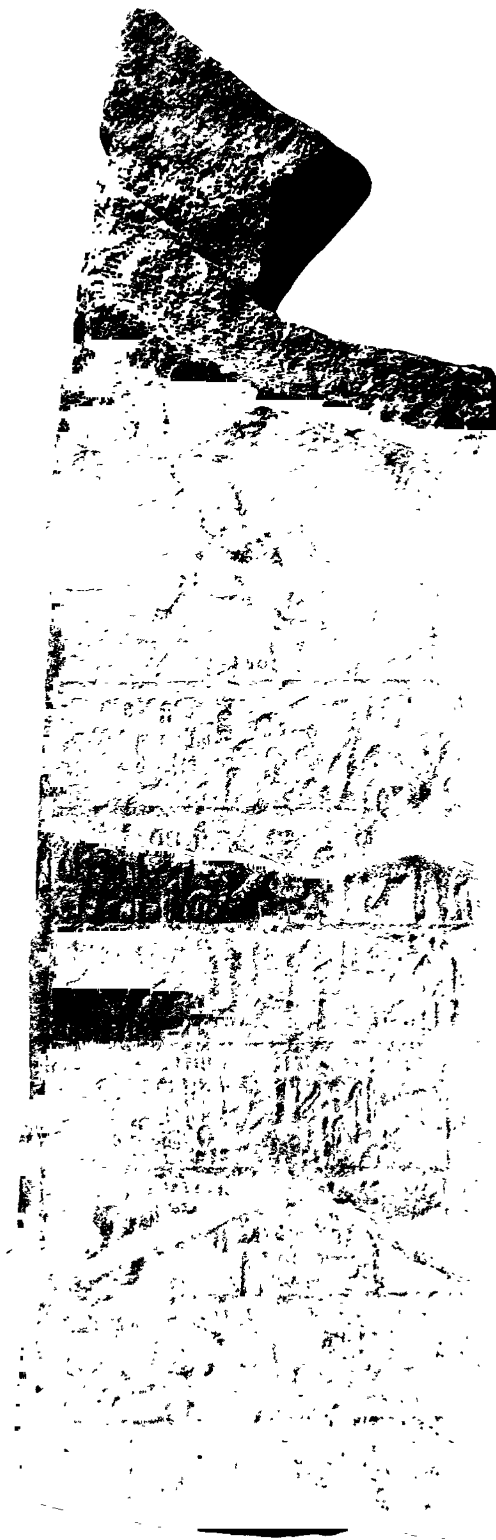
8° Orthostate A [pl. XXXIV n° 4] (basalte) ; hauteur 0 m. 85 ; largeur 0 m. 62 ; épaisseur 0 m. 35. Signalé et reproduit par Hogarth (*l. c.*, p. 182, n° 6, et pl. XL, 4), retrouvé par M. Darrous en 1928. Génie ailé à tête d'aigle, tenant d'une main une situle et présentant de l'autre une inflorescence de palmier mâle. Représentation fréquente dans l'art assyrien : voir par exemple, dans le *Catal. des Ant. assyr.* de M. Pottier, le n° 23 (relief provenant du palais d'Assurnaṣirapal à Nimroud) où le génie porte, par-dessus la tunique courte, un grand manteau frangé et le n° 5 (relief provenant de Khorsabad) où le génie est, comme sur le relief de Tell Aḥmar, vêtu de la seule tunique, main-

[1] Cf. *AfO*, IV, 135 ss. Dans les légendes des sceaux des rois hittites le premier signe est certainement à lire *kanak*, « sceau de... » et non *um* (= *umma*) comme le suggère Weidner.

[2] J'ai noté 3 trous sur le n° 9, 2 trous sur le n° 10, 1 trou sur le n° 12 : absence de trou sur le n° 11.



STÈLE HITTITE DE TELL AHMAR (MUSÉE D'ALEP).
Face C (revers).



STÈLE HITTITE DE TELL AHMAR (MUSÉE D'ALEP).
Face D (côté droit).



Clichés Giraudon

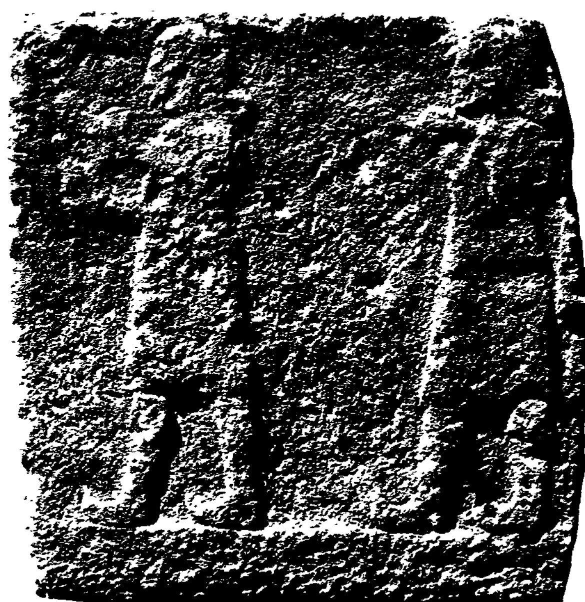
STÈLE HITTITE DE TELL AHMAR.
Face et côté gauche.
(Musée du Louvre).



Clichés Giraudon

STÈLE HITTITE DE TELL AHMAR.
Revers et côté droit.
(Musée du Louvre)


1


2


3


4

TELL AHMAR



1



2



3



4

TELL AHMAR.

tenue à la taille par une ceinture d'où pend un gland. On notera la crête de plumes qui surmonte la tête d'aigle. Ce trait, qui est constant en Assyrie[1] et y est attesté dès au moins le XIVe siècle[2], est tout à fait étranger à l'art hittite, où le génie à tête d'aigle est fréquent, mais d'un type très nettement distinct du type assyrien (cf. par exemple *Carchemish*, pl. B 12; *Ausgrab. in Sendschirli*, pl. XLII).

9° Orthostate B [pl. XXXV, n° 4] (calcaire); hauteur 1 m. 07; largeur 0 m. 79; épaisseur 0 m. 20. Signalé et reproduit par Hogarth[3] (*l. c.*, p. 181, n° 1 et pl. XL, 3). Deux griffons, à tête d'aigle surmontée d'une crête de plumes, assis des deux côtés d'un palmier stylisé qu'ils saisissent de leurs pattes antérieures. La crête de plumes est, nous venons de le voir, un trait assyrien (ou babylonien)[4]. En revanche la stylisation du palmier trahit une influence locale. Les deux branches courbes, finissant en volute, qui forment une sorte de corolle encadrant la houppe terminale (la *qimmatu*) et les volutes adossées qui coiffent le sommet du tronc d'une sorte de chapiteau ionien rappellent, par exemple, le bas-relief *Carchemisch*, pl. B 13 *b*[5], ou le cylindre syro-hittite n° 164 de la collection Morgan[6]. Ces mêmes caractéristiques, remarquons-le en passant, se retrouvent dans la palmette dite chypriote[7].

10° Orthostate C [pl. XXXIV, n° 2] (basalte); hauteur 0 m. 95; largeur 0 m. 88; épaisseur 0 m. 22. Signalé et reproduit par Hogarth, *l. c.*, p. 181, n° 4, et pl. XL, 2. Deux tributaires, vêtus d'une tunique courte, s'avancent

(1) Cet aigle huppé est également attesté en Babylonie, voir l'arme à tête d'aigle, figurée sur les koudourrous babyloniens (cf. RA, XVI, 136) et le griffon représenté sur les cylindres babyloniens cités ci-dessous, note 4.

(2) Voir le sceau d'Assur-uballit reproduit par WEBER, *Altorient. Siegelbilder*, n° 354 *a*.

(3) La description de Hogarth est assez inexacte. Au lieu de griffons, il a vu ce qu'il appelle des « horse demons » avec « human hands ».

(4) On trouve de nombreuses représentations du griffon sur les cylindres assyriens ou babyloniens, cf. WEBER, *Altorientalische Siegelbilder*, n° 355; WARD, *Seal Cylinders*, n° 609; le plus souvent il a le corps recouvert de plumes, une queue d'oiseau et des membres postérieurs de rapace, cf. WARD, *Seal Cylinders* nos 581 à 585; DELAPORTE, *Cyl. orientaux de la Bibl. Nat.*, nos 320, 321, 331, 337, etc. Dans LAYARD, *Mon. of Nineveh*, pl. 43, n° 7, et pl. 46, n° 2, il est figuré avec un corps de lion dont la queue est armée d'un dard de scorpion.

(5) Ici les volutes adossées sont figurées au pied de l'arbre et à mi-hauteur; elles manquent au sommet du tronc, la place étant occupée par les cornes de deux taureaux affrontés.

(6) Sur ce cylindre, comme sur le relief de Tell Aḥmar, le palmier est accosté de deux griffons assis.

(7) Voir DUSSAUD, *Civilisations préhelléniques*, p. 321.

l'un derrière l'autre vers la gauche. Leurs cheveux rassemblés et relevés en volute sur la nuque, leurs chaussures à bouts recourbés indiquent que le sculpteur a voulu représenter des Hittites.

11° Orthostate D [pl. XXXIV, n° 3] (basalte); hauteur 0 m. 76; largeur 0 m. 69; épaisseur 0 m. 16. Relief signalé par Perdrizet dans *Syria,* 1925, p. 299. Personnage de profil à gauche, tunique longue frangée, barbe et cheveux à l'assyrienne, à la ceinture l'épée à poignée hittite[1] : de la main gauche il tient une harpé posée sur son épaule et de la main droite ouverte il fait le geste de la bénédiction (ou de l'adoration). Notons que les guerriers qui sont représentés sur les rochers de Yasili-kaya, défilant au pas de charge, portent la harpé de la même façon.

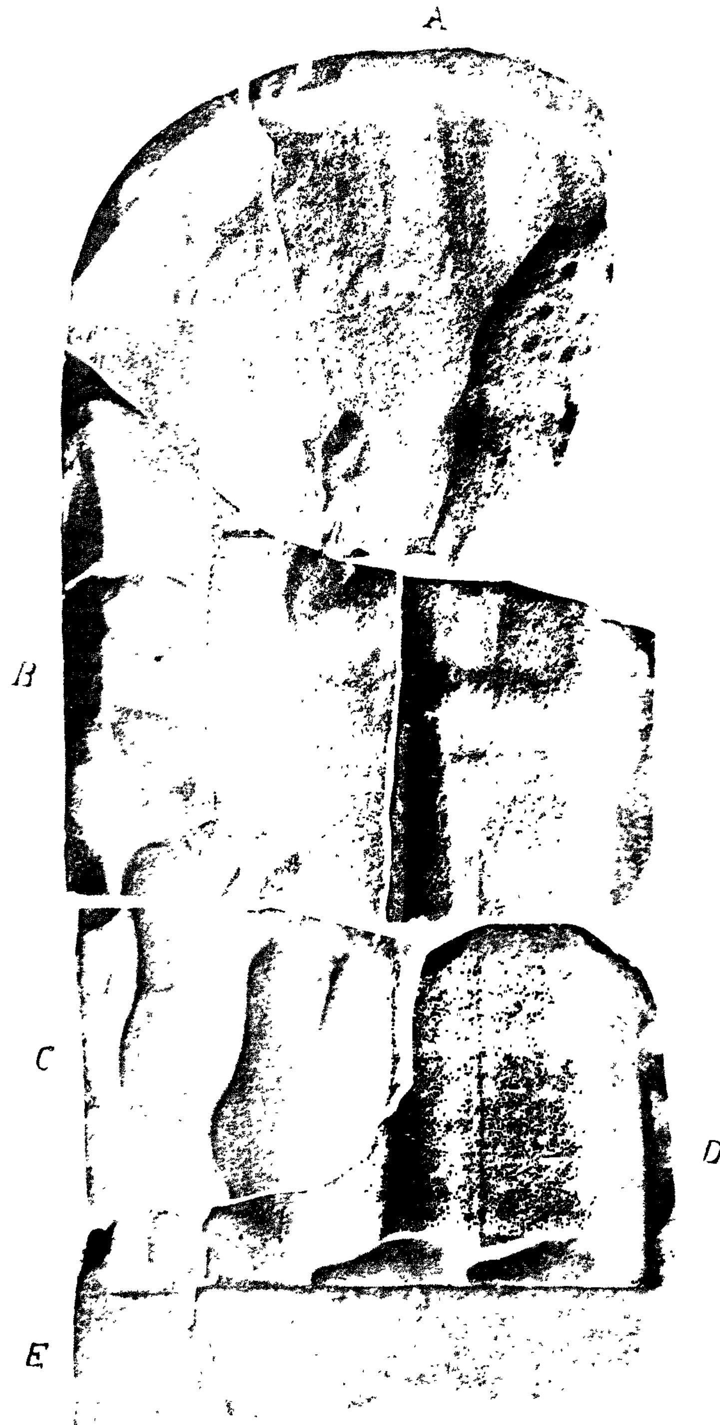
12° Orthostate E [pl. XXXV, n° 2] (basalte). Seule la partie supérieure est conservée : largeur 0 m. 69; épaisseur 0 m. 16. Cet orthostate représentait le siège d'une ville aux tours crénelées. Comparer par exemple le relief provenant du palais d'Assurnaṣirapal à Nimroud, reproduit par Paterson, *Assyrian Sculptures*, pl. XLVI-XLVII.

13° Fragment de stèle [pl. XXXV, n° 1] (basalte): largeur 0 m. 83; épaisseur 0 m. 24. Signalé, mais non publié, par Hogarth (*l. c.*, p. 181, n° 3); retrouvé par M. Darrous en 1927. Taureau marchant vers la droite. Ce taureau devait porter une divinité (Adad?).

Nous n'avons pas retrouvé les deux reliefs signalés par Hogarth, *l. c.*, p. 181, n° 2, et p. 182, n° 5. Il décrit le premier comme il suit : « A broken slab of black basalt in the village, 1,00 long, worn nearly smooth. It shows two draped figures moving towards one another. That on the spectator's left shows a straight falling robe with fringe; that on the right, a skirt projecting forward. Both wear upturned shoes. » Le second relief serait : « A broken basalt block built into a door-jamb, and measuring 0,50 × 0,32 m. It shows a forearm and hand rising from a boss, and the hand of the other arm, which rose from the same boss. The hands are empty. »

Hogarth rapporte (*l. c.*, p. 182) que Miss Bell aurait trouvé, en 1909, « halfway to the village of Kubbeh, a large white stone which had some ornament, now indistinguishable, and a fragmentary Hittite inscription in relief ». De-

(1) Remarque de M. Perdrizet.



STÈLE D'ASARHADDON.

puis (dans PSBA, 1912, p. 69, note), Thompson a signalé que « halfway to the village of Kubbeh [Mr. Lawrence] saw a Hittite limestone carving (which may be the same that Miss Gertrude Bell found) which was in a ruined house, picturing a man riding a horse through vegetation over a captive ». Nous avons retrouvé ce relief à un quart d'heure de marche à l'Est de Tell-Aḥmar. En octobre 1928, Dunand et moi en avons pris une photographie qu'on trouvera reproduite pl. XXXIV, n° 1. Ce relief doit avoir une hauteur d'environ 1 mètre (j'ai omis d'en prendre les mesures exactes). Il est en calcaire blanc. La position de l'homme étendu à terre entre les jambes du cheval rappelle de très près deux reliefs, l'un de Sendjirli, l'autre de Karkemish, reproduits par Hogarth, *Kings of the Hittites*, p. 30 et 31.

Nous avons réservé jusqu'ici, en vue de les traiter d'ensemble, toutes les questions relatives à la chronologie des sculptures de Tell Aḥmar.

Les stèles d'Asarhaddon peuvent être datées avec une certaine précision. Elles sont postérieures à la campagne d'Égypte de 671. C'est sans doute au retour de cette campagne qu'Asarhaddon, voulant en perpétuer le souvenir, donna l'ordre de sculpter son image sur le rocher du Nahr-el-Kelb[1] et d'ériger une stèle à Sam'al (Sendjirli) et deux autres à Til-Barsib. Si la grande stèle de Til-Barsib est restée inachevée, c'est sans doute parce qu'elle n'était pas encore terminée en l'automne de 669, au moment où Asarhaddon trouva la mort sur le chemin de l'Égypte où l'appelait une révolte à réprimer.

Les deux lions et la stèle de Salmanasar III sont postérieurs à la prise de Til-Barsib (856).

Les orthostates (n°s 8 à 12) forment un groupe assez homogène et servaient probablement à la décoration du même édifice. Ils offrent, nous l'avons vu, un mélange de traditions locales et d'emprunts assyriens. Comme l'a bien montré M. Pottier dans ses études sur *L'Art Hittite*, l'influence assyrienne n'est pas très sensible dans l'art hittite avant le IXe siècle. Il ne semble pas que ces orthostates puissent remonter à une date antérieure à l'an 900, et il paraît même possible qu'ils soient postérieurs à l'installation de la domination assyrienne à Til-Barsib.

Mêmes observations au sujet de la petite stèle n° 7.

[1] Cf. Weissbach, *Die Denkmäler und Inschriften an der Mündung des Nahr el-Kelb*, p. 26 ss.

Le fragment de stèle n° 13 est probablement d'une date plus basse.

Les monuments les plus difficiles à dater sont les deux grandes stèles hittites. Au sujet de la date de la stèle A, Hogarth, dans ses *Kings of the Hittites*, p. 43, se prononce en ces termes : « Since... the relief above is in the manner of the second Carchemish style of sculpture, the date of this monument should fall in the tenth century. » C'est en effet par comparaison avec les sculptures de Karkemish qu'on peut essayer de dater les deux stèles de Tell-Ahmar. Que savons-nous de la chronologie des sculptures de Karkemish? D'après Woolley et Hogarth, les fouilles auraient révélé une solution de continuité dans l'histoire de la ville : à l'inhumation aurait succédé la crémation et avec la crémation aurait apparu l'usage du fer; la substitution de la crémation à l'inhumation serait l'indice certain de l'entrée en scène d'une nouvelle race. Dans les *Annals of Arch. and Anthr.*, VI, p. 87 ss., Woolley place la coupure vers 1.100, date que Hogarth semble avoir adoptée. Mais ici apparaît dans la théorie de Woolley une contradiction : pour lui les deux civilisations antérieure et postérieure à la coupure seraient l'une et l'autre « hittites ». Que devient alors l'hypothèse de la « nouvelle race »? Hogarth, plus logique, ne reconnaît comme hittite que la civilisation postérieure à la coupure. A mon sens, la coupure s'est faite, non pas en 1100, mais au cours du XIVe siècle, au moment où les Hittites se sont emparés de Karkemish [1]. Ce sont les Hittites qui, au temps de Šubbiluliuma, ont sans doute introduit à Karkemish, avec la pratique de la crémation, l'usage du fer. Si Woolley et Hogarth ont placé la coupure vers 1100, c'est apparemment parce que, dans la chronologie généralement adoptée pour les antiquités cananéennes, on a pris l'habitude de situer à cette date le commencement de l'âge du fer. Quoi qu'il en soit de l'exactitude de cette chronologie, il n'est pas douteux que l'usage du fer soit beaucoup plus ancien en Anatolie qu'en Palestine. Les Hittites occupaient une région qui a été célèbre dans l'antiquité classique pour son industrie sidérurgique : les Chalybes, cette population anatolienne qui, au temps des Grecs, était spécialisée dans le travail du fer, perpétuaient une tradition qui sans doute remonte

(1) Il semble bien que Woolley se soit rendu compte que la date de 1100 est trop basse, puisque dans sa *Classification of the Pottery of Central and Northern Syria*, p. 4, il place en 1200 le début de ce qu'il appelle le « Late Hittite »; voir aussi *Carchemish*, II, p. 48 ss.

au temps des Hittites[1]. Parmi les documents provenant des archives de Boghaz-keuï se trouve une lettre, adressée à un roi d'Égypte par l'un des successeurs de Ḫattušil, où on lit ce qui suit : « Au sujet du bon fer dont tu m'as écrit, il n'y a pas (pour le moment) de bon fer dans mes magasins, dans Kizwadna. Pour fabriquer du fer, les conditions étaient mauvaises. Sur mon ordre, on fabrique du bon fer : il n'est pas encore terminé. Lorsqu'il sera terminé, je te l'enverrai. En attendant, je t'envoie une lame en fer[2]. »

La limite supérieure que Hogarth s'est imposée, l'a obligé, dans son plus récent ouvrage (*Kings of the Hittites*), à enfermer dans un espace de temps invraisemblablement restreint l'évolution de la sculpture tant à Sendjirli qu'à Karkemish. L'ordre de succession qu'il propose paraît exact dans son ensemble, mais les intervalles sont beaucoup trop courts. Il ne semble pas douteux que la stèle A remonte, non pas, comme il le suggère, au xe siècle, mais à une date largement antérieure à l'an 1000. Il en est de même de la stèle B.

Fr. Thureau-Dangin.

(1) Sur les Chalybes, voir Cumont, *Études syriennes*, p. 199 ss., et Meyer, *Chetiter*, p. 76.

(2) *Keilschrifttexte aus Boghazköi*, I, n° 14, ll. 20 ss. Voir Winckler, MVAG, 1913, 4, p. 61, note 1 ; Meissner, *Zur Geschichte des Chattireiches*, p. 25 ; Weidner, MDOG, n° 58, 77 ; Meyer, *Geschichte d. Altertums*, II, p. 480, note 20.

LA SEPTIÈME CAMPAGNE DES FOUILLES DE BYBLOS

(MAI-JUIN 1928.)

PAR

MAURICE DUNAND

C'est grâce à l'extrême bienveillance de M. Ponsot, Haut-Commissaire de France en Syrie, que les fouilles de Byblos ont pu être reprises cette année. Aucun crédit n'avait été prévu nulle part pour ces recherches. Au dernier moment, alors que nous nous étions déjà presque résigné à ajourner jusqu'à l'année suivante la suite des travaux, une décision signée du Haut-Commissariat nous octroyait 100.000 francs pour une nouvelle campagne. On était le 17 mars : dès le 21 les travaux commençaient pour se poursuivre jusqu'au 13 juin.

Une moyenne de soixante ouvriers seulement put être maintenue en permanence sur le chantier, car le prix de la main-d'œuvre se trouva cette année encore supérieur à celui de l'an passé. On paya de simples ouvriers jusqu'à 18 francs par jour et à ce taux on eut beaucoup de peine à les recruter.

La mission trouva dans le pasteur A. Parrot, ancien membre de l'École française archéologique de Jérusalem, un concours très précieux. L'intérêt, bien connu des lecteurs de cette revue, que le Général Gamelin, commandant en chef des troupes françaises du Levant, porte aux entreprises archéologiques, nous valut le détachement à Byblos du soldat A. Trotin, élève de l'École nationale des Beaux-Arts. A lui fut naturellement confié le relevé des vestiges mis au jour. Je dois ajouter qu'il s'acquitta de cette tâche avec un soin scrupuleux.

Les travaux de cette année furent la simple continuation de ceux de la campagne précédente. On poussa cependant plus activement l'exploration du temple que le déblaiement de la nécropole.

On a vu par nos rapports précédents [1] qu'il n'y a pas lieu de distinguer à

[1] *Syria*, VIII (1927), p. 93 sq. ; IX (1928), p. 174 sq.

Byblos deux temples, l'un sémitique, l'autre d'origine égyptienne, coexistant sur le plateau de l'acropole, mais bien un seul sanctuaire déjà attesté dès le IVe millénaire avant notre ère. Incendié à la fin de l'Ancien Empire, il fut, à l'époque de la XIIe dynastie, remplacé par un temple nouveau qui, avec de nombreux remaniements, resta utilisé jusqu'à l'époque romaine.

Dans les deux dernières campagnes nous avions fouillé la moitié orientale de la région des temples. La première nous avait donné une moitié du temple du Moyen Empire, niveau caractérisé par les dallages et les dépôts de fondation. La seconde nous avait amené à reconnaître des vestiges dont l'exiguïté ne nous a pas encore permis de comprendre l'économie d'ensemble, mais dont la relation avec les fragments de vases d'albâtre au nom des pharaons de l'Ancien Empire et les traces d'incendie contemporain de Pépi II établissent nettement le caractere religieux et l'existence, déjà millénaire pour le moins, au temps de la VIe dynastie.

Avec les travaux de cette année, nous avons reconnu la moitié occidentale de l'esplanade du temple du Premier Empire thébain, dans la mesure, il va de soi, où les constructions modernes qui encombrent encore le chantier et les limites des terrains expropriés nous ont permis de le faire.

Ici, comme dans la partie Ouest, nous avons rencontré une couche d'apports récents épaisse de 1 à 2 m. 50. Ce terrain, constamment bouleversé par les cultures, ne nous a rien donné. Nous nous sommes ensuite trouvé de nouveau en présence des éléments d'un premier dallage représenté par quelques îlots de dalles épargnées par les Modernes en quête de pierre à bâtir. Ces dalles sont au même niveau et identiques à celles conservées au-devant des colosses, sans avoir cependant la même orientation. Elles font incontestablement partie d'un même ensemble, disons une esplanade, bordée à l'Orient par l'alignement des colosses eux-mêmes et dont la limite septentrionale peut être inférée par la présence du linteau aux uræus découverts l'an dernier; les limites précises au Sud et à l'Ouest ne sont pas encore connues. Ce dallage est certainement postérieur aux colosses. Le plan horizontal qu'il forme passe en effet au-dessus de leurs chevilles, et leurs pieds se trouvent pour ainsi dire enfouis. Il est postérieur également à l'établissement de la porte aux uræus dont la pierre, maintenue *in situ*, qui en supportait probablement le seuil, était située à un niveau plus bas. Cela implique pour ce dallage une date assez basse, confirmée et

précisée par les travaux de cette année. On a reconnu, en effet, que, par place, il repose sur un lit de remblai caractérisé par une multitude de tessons de poterie romaine la plus commune. D'autre part, de son observation détaillée, on conclut à une construction rapidement expédiée, avec des matériaux réemployés et quelque peu hétéroclites. Pas de doute qu'il soit de la basse époque romaine, tout comme la colonnade avec laquelle il est en connexion. Le IIIe ou le début du IVe siècle de notre ère conviendrait bien à cet ensemble. Et dans ce laps de temps il est une date à laquelle nous nous arrêterions volontiers : le règne de l'empereur Julien qui, dans son zèle de restauration du paganisme, fut un grand constructeur.

Au-dessous de ce dallage, parfois en contact avec lui, parfois séparé par le remblayage romain, on rencontre de nouvelles dalles d'un module un peu plus grand et assemblées avec beaucoup de soin. Nous avons déjà rencontré à plusieurs reprises et signalé[1] cet élément sous-jacent que nous considérions comme l'infrastructure, une sorte de ballast du premier dallage, l'un et l'autre étant attribués au début du IIe millénaire. Le remblayage parfaitement daté qui les sépare en certains endroits nous oblige à les dissocier et à n'attribuer au Moyen Empire égyptien que le dallage inférieur seulement. C'est, en effet, immédiatement au-dessous que nous avons rencontré les tessons relevant de cette époque. C'est de ces strates que proviennent également les différents dépôts de fondation recueillis jusqu'ici à Byblos. D'abord la grande jarre signalée par M. Montet, puis celle que nous avons découverte au cours de la cinquième campagne, celles enfin recueillies cette année-ci. Ce sont là les dépôts importants. De plus humbles n'étaient attestés, tel celui trouvé au-dessous du seuil de la porte septentrionale de l'esplanade, que par quelques perles mêlées à des coquilles d'huîtres et de nombreux tessons de poterie formant un groupement très cohérent. Il est hors de doute que ce pavement est contemporain de ces dépôts et remonte comme eux au début du IIe millénaire avant notre ère.

A ces dallages, attestant deux états du même temple, correspondent divers éléments. Parmi ceux-ci il y a lieu de distinguer : 1° les constructions de l'époque romaine ; 2° celles encore utilisées à cette date, mais qui sont un legs

[1] Cf. *Syria*, IX (1928), p. 174.

des âges antérieurs, voire même du Moyen Empire : 3° les constructions qui relèvent du Premier Empire thébain lui-même et qui ont été oubliées par la suite.

1° Au dallage romain nous ne rattachons que la colonnade corinthienne.

2° Dans le deuxième groupe nous rangeons : les colosses, les constructions diverses s'étendant derrière eux, la vasque qui se trouve devant et le massif de pierre déjà signalé[1] dans le prolongement de la colonnade ; les deux bases de colonne, les blocs avec emmarchement et le piédestal carré découverts par M. Montet[2] ; enfin la porte aux uræus. Tous ces éléments se trouvent approximativement dans le même plan horizontal et sont construits sur un même axe. Restés en usage jusqu'à l'époque romaine, ils sont en relation à la fois avec le premier et le second dallage. Les constructions adossées aux colosses remontent tout au plus au VIIe ou VIe siècle avant notre ère. La céramique recueillie dans les joints des pierres est très explicite à cet égard et ce diagnostic est confirmé par la structure des murs qui offrent de frappantes analogies avec ceux du palais d'Achab à Samarie[3]. Nous serions même porté à baisser encore cette date et à voir dans cet ensemble les restes des constructions ajoutées par Yeḥavmilk au temple de la Ba'alat. La vasque est, de par son ambiance stratigraphique, à rattacher à la même époque. Il en est de même des éléments dégagés par mon prédécesseur, moins le piédestal carré. Celui-ci, avec le massif de maçonnerie relevé dans l'axe de la colonnade, remonte au Moyen Empire, ainsi que le prouvent les petits dépôts et les tessons céramiques trouvés en connexion.

3° Dans les temps anciens, ce massif ne trônait pas seul au milieu de l'esplanade. A l'Est et au Nord-Est, la suite des travaux a fait apparaître des fondations qui attestent un édifice en connexion étroite avec lui, mais qui a dû disparaître d'assez bonne heure. C'est d'abord une salle mesurant 9 m. sur 14, orientée de l'Est à l'Ouest, et dont le milieu du mur occidental se trouve précisément en contact avec le côté Est du blocage. Une deuxième salle, un peu moins longue et moitié plus étroite, est adossée au côté Nord de celle-ci ; elle est elle-même contiguë à un réduit de moindres dimensions encore, mais que nous n'avons pu dégager entièrement à cause d'une maison moderne qui surplombe l'excavation[4].

(1) Cf. *Syria, loc. cit.*, p. 176-177.

(2) Cf. *C. R. Acad.*, 1922, p. 87.

(3) Cf REISNER, *Excavations*, pl. 27.

(4) Nous donnerons dans le prochain numéro

Une étroite relation entre ce massif de maçonnerie et la première et plus grande chambre est évidente. L'un et l'autre ont certainement joué un rôle important dans l'économie du sanctuaire. C'est à l'intérieur de cette salle, en effet, qu'a été découvert le premier dépôt de fondation signalé par M. Montet et que nous avons trouvé nous-mêmes, au cours de la dernière campagne, trois nouvelles jarres. Les deux premières, sans anse, à fond plat, écrasées sous des dalles épaisses, étaient dépourvues de tout décor. La plus septentrionale, haute de 0 m. 90, a donné des fragments de son couvercle, des ossements de pigeons (?), de très nombreuses perles de cornaline, quelques scarabées, une magnifique aiguillette en or filigrané. Ce dernier document, outre sa valeur artistique, est un bon élément de datation. Il ressemble à s'y méprendre à un petit étui de même métal trouvé par de Morgan à Dahchour[1] et qui remonte incontestablement à la XIIe dynastie. L'autre jarre, outre des perles et quelques scarabées, contenait des ossements de capridés et une infinité de minuscules anneaux en or.

C'est un peu plus à l'Ouest que nous est apparue la troisième jarre. Elle mesure 0 m. 60 environ. De forme trapue et à fond plat, elle a été tournée avec une terre très fine, revêtue après séchage d'un engobe jaune clair. Le décor consiste en un quadrillage de traits rouges distribués en zones superposées. Plusieurs fragments du couvercle ont été recueillis. L'intérieur était bourré de 150 objets de bronze (pl. XXXVII et XXXIX) : bracelets, colliers, haches avec trou de suspension, lames de poignard, une trentaine de ciseaux à froid, une gouge, deux épées, quatre vases dont deux en bronze et deux en argent; un élément recourbé en forme d'hameçon, des poids à filer présentant l'aspect d'une grande et massive épingle percée d'un trou circulaire aux deux tiers de sa hauteur; une magnifique pointe d'épieu et une quinzaine de figurines en or d'Isis Hathor avec ses oreilles de vache et coiffée du disque engagé dans ses cornes. Dans ce lot, plusieurs pièces sont à noter. Les lames de poignard et d'épée sont toutes à rivets doubles ou triples, ce qui est caractéristique de cette industrie au début du deuxième bronze. Un des vases d'argent est très comparable par sa forme à l'un de ceux trouvés dans le tombeau de Meskalamdug à Ur. Plus importantes encore sont les figurines d'Isis Hathor. Elles con-

de *Syria* un diagramme localisant ces différents vestiges; en attendant, voir IX, pl. I.

(1) *Fouilles de Dahchour*, I, 1894, p. 70, et pl. XXIV, n° 55.



Colosse



Bronzes de la troisième jarre.



L'autel du Temple de Byblos.



L'autel du Haut-Lieu de Pétra

firment pour le début du II[e] millénaire l'identité de ce sanctuaire avec celui d'Isis et attestent une fois de plus la représentation anthropomorphique de la déesse.

La présence de ces riches dépôts à l'intérieur de cet enclos donne à penser que nous sommes là dans la partie la plus sainte du sanctuaire. Dès lors, le massif de trois blocs de *ramleh* se trouvant sur le côté occidental pourrait bien être l'autel plutôt qu'un support de bétyle. Trois marches d'escalier, passablement disjointes, rachètent la différence de niveau qui le sépare de la *cella* à laquelle il est accolé. Les marches donnant accès à l'autel sont fréquentes dans les lieux de culte sémitiques. Mais il est un sanctuaire avec lequel celui de Byblos s'éclaircit de précieux rapprochements : c'est le haut-lieu de Pétra. Ici comme là on retrouve une *cella*, excisée dans le roc chez les Nabatéens, bâtie à Byblos, et bordée sur son côté occidental d'une construction massive en forme de cube. Ici c'est un assemblage de trois gros blocs qui, avec le couronnement que l'infrastructure permet d'inférer, devait former un massif mesurant 3 mètres de côté sur environ 2 mètres de hauteur. Chez ceux-là, l'autel est formé par l'excision du roc. Nous donnons (pl. XXXVIII) une vue cavalière de l'un et l'autre sanctuaire qui permettra de juger de leur quasi-identité.

Le haut-lieu de Pétra est complété par deux *masseboth* qui se dressent sur un plateau à quelque distance en contre-bas, vers le Sud-Est. Rien de semblable jusqu'ici à Byblos. Peut-être doit-on cela, d'une part aux relations immémoriales de Byblos avec l'Égypte qui ont pu inciter ces Sémites à la représentation anthropomorphique de la divinité; d'autre part, au fait que les Giblites, avec leur vie religieuse intense, sont arrivés de bonne heure à concevoir les êtres divins sous un aspect iconique. Dès lors, on peut penser que les trois statues colossales assises, situées précisément au Sud-Est de la *cella* et qui semblent bien représenter une triade locale, tiennent à Byblos le rôle que jouent à Pétra les deux *masseboth*.

On ne peut opposer à cette hypothèse la représentation que nous offre la monnaie de Macrin. D'après ce document, le bétyle qui trône au milieu d'une cour entourée d'un portique est évidemment l'emblème de la divinité, et ceci semble bien la transcription d'un concept religieux encore vivant à l'époque romaine. Mais les objections que nous avons déjà émises[1] contre l'identité

[1] *Syria, loc. cit.*, p. 178.

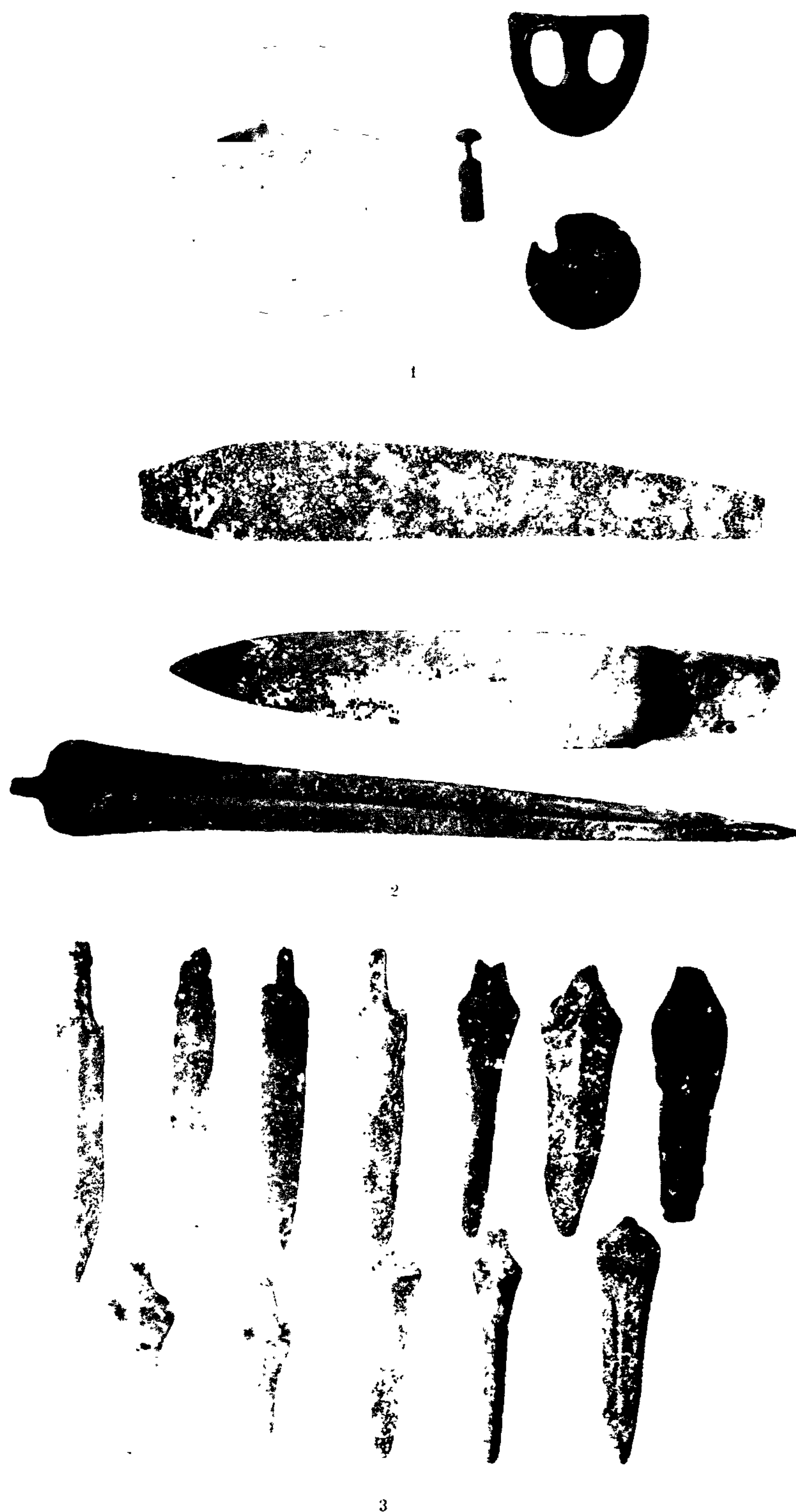
du sanctuaire de Byblos qui nous occupe et celui de la médaille sont devenues décisives après les derniers travaux. Aucune trace des constructions qu'implique une pareille représentation n'a été retrouvée sur le terrain. A Mâr-Yaqûb, au contraire, où nous avons fait quelques sondages, de nombreux fragments d'architecture apparaissent en surface : éclats, bases de colonnes, chapiteaux, le tout en marbre et indubitablement post-sévérien. La richesse de ces matériaux, le fini du travail, le style sont en parfaite conformité avec la puissance de l'édifice digne de la numismatique impériale.

Il devait donc y avoir dans la Byblos romaine deux sanctuaires. L'un, d'ancien style, où l'on vénérait Isis-Hathor, la divinité traditionnelle, qui s'élevait près de la mer, sur l'emplacement des sanctuaires antiques dont il était l'héritier et que nous identifions avec celui mentionné par Plutarque[1] ; l'autre, à quelque distance du rivage, d'origine et de construction purement romaines, dédié à une divinité représentée par un bétyle et qui peut être le temple des Adonies dont les rites sont décrits par Lucien[2]. La représentation d'Isis sous des traits humains est constante à Byblos, attestée par de multiples documents qui proviennent tous de l'emplacement que nous fouillons. Cela exclut, en quelque sorte, sa représentation bétylique. Pour la représentation d'une déesse, l'*ashera* eût été d'ailleurs plus conforme que le *bétyle* aux conceptions habituelles des Sémites. D'autre part, on admettra difficilement qu'à l'époque romaine on ait abandonné un temple quatre fois millénaire pour installer la déesse dans un sanctuaire nouveau. Dès lors, en admettant l'existence du culte d'Isis sur l'acropole et sa représentation anthropomorphique, on est obligé d'attribuer à une autre divinité le temple élevé sous le règne de l'empereur Macrin[3]. Et si l'on reconnaît une triade locale, avec Isis Hathor comme divinité féminine, dans les trois statues colossales assises à l'Orient de l'esplanade

(1) *De Iside et Osiride*, XVI.

(2) *De Dea Syria*, ch. VI et VII. A l'appui de cette hypothèse nous signalerons encore un texte grec relevé cette année et qui fait mention d'un personnage qualifié de πρόαγορος τῶν ἱερῶν καὶ τῆς πόλεως, ce qui implique bien l'existence de deux temples au moins à Byblos.

(3) On remarquera qu'à cette époque les cultes astraux jouissent en Syrie d'une vogue considérable. C'est à ce moment qu'Héliogabale, prêtre du Soleil à Émèse, est proclamé empereur. Un syncrétisme exaspéré assimilait la plupart des divinités au dieu solaire. Ce fut le cas d'Adonis. On pourrait donc penser que sous Macrin un temple lui fut consacré à Byblos et qu'à l'exemple d'Émèse on le représenta sous une forme bétylique.



BYBLOS, 1928

1, 2, 3. Bronzes provenant de la troisième jarre.

du temple traditionnel, il convient de les faire remonter à l'origine même de ce sanctuaire, soit à la XII[e] dynastie.

La fouille en surface au Sud et à l'Est de ces colosses a ajouté une statue du même genre à la série découverte par M. Montet (pl. XXXVII). Elle gisait couchée sur le côté, à quelques mètres au Sud-Est du colosse debout. Elle est intacte et mesure 2 m. 90 de haut. C'est un personnage masculin, campé à l'égyptienne, le pied gauche en avant, les bras le long du corps. La tête, traitée avec un réalisme trahissant nettement son modèle sémitique, a une expression souriante, pleine de quiétude, qui fait songer aux visages royaux de l'Ancien Empire égyptien. Le vêtement consiste en un simple pagne maintenu par une ceinture; la tête est couverte du *claft* classique que portaient les pharaons. Le personnage ainsi figuré est très probablement un prince indigène qui s'est fait représenter à la mode égyptienne auprès de ses divinités tutélaires. La vue de ce colosse rappelle les reliefs des sarcophages anthropoïdes; il est à l'art égyptien ce que ceux-ci sont à l'art grec. C'est une œuvre certainement indigène, taillée dans le mauvais calcaire de la côte. L'exécution est maladroite et laisse deviner un artisan maître de son ciseau, mais novice dans l'art, qui a copié servilement les modèles de la Vallée du Nil. A Byblos, la statuaire, plus que les arts mineurs, et l'art officiel, plus que les produits de l'industrie privée, sans être dépourvus d'un caractère original, ont subi de tout temps une forte influence extérieure. A ce point de vue, la définition classique de l'art phénicien peut être maintenue, même pour les hautes époques, et les colosses giblites en sont une éclatante confirmation.

La suite des travaux dira quel rôle il convient d'assigner aux deux salles qui s'alignent au Nord de la *cella*. Ce sera l'œuvre de la prochaine campagne que de fouiller l'emplacement de la plus grande maison encore habitée, de compléter les renseignements relatifs à l'économie du sanctuaire. Nous pousserons ensuite la fouille en profondeur pour reconnaître le temple de l'Ancien Empire.

D'après ce que nous ont déjà appris les fouilles, ce sanctuaire de l'Ancien Empire semble plutôt s'étendre au Nord et au Nord-Ouest de la tranchée du *gros mur* [1]. A l'Ouest, en effet, le rocher s'élève rapidement et à la première

[1] Cf. *Syria, loc. cit.*, pl. I.

parallèle il est presque à fleur de sol. En sorte que les éléments de dallage du temple postérieur trouvés au couchant reposent par endroits à même le roc.

Le pavement, qui couvrait là encore un assez grand espace, était interrompu pour donner accès à une grotte s'enfonçant à une profondeur d'environ cinq mètres et se dilatant vers le Nord. Cette grotte, en partie naturelle, en partie aménagée, s'ouvre à 3 mètres environ à l'Ouest de l'autel. Elle fut remblayée au début du IIe millénaire avant notre ère. Mais plus anciennement elle a dû être maintenue intégralement libre et on prit même quelques soins pour la consolider. Elle est, en effet, traversée du Nord au Sud par deux murs de 2 mètres d'épaisseur et à peu près parallèles qui en soutiennent les parois. Quelle était sa destination ?... Plusieurs hypothèses viennent à l'esprit, mais aucune ne s'impose. Sa situation dans un endroit consacré par un culte plusieurs fois millénaire rend cependant plus vraisemblable une destination religieuse qu'une utilisation dans une intention purement pratique.

Sous réserve, bien entendu, des nouvelles informations que peut donner la suite des travaux, nous nous arrêterions volontiers, pour l'instant, à une destination cultuelle. Nous aurions là l'antre cultuel primitif qui a préludé à tous les sanctuaires que la suite des âges a vus se développer sur l'acropole giblite. Ce qui renforce singulièrement cette hypothèse, ce sont les deux petites tombes que nous avons relevées à la surface du roc, entre l'autel et l'entrée de la caverne. L'idée d'une sépulture commune doit être de suite écartée, car elles se trouvent en plein sur l'aire du temple du Moyen Empire et en bordure de celui de l'Ancien. D'après le contenu, la plus septentrionale est des premiers temps du bronze, l'autre de la fin de cet âge ou du début du bronze II. Celle-ci est donc contemporaine du deuxième temple, celle-là du premier. Elles jouent très probablement le rôle de dépôt rituel, pratique bien connue par plusieurs exemples à Gezer et même, beaucoup plus près de nous, à Carthage. Leur emplacement établit une sorte de trait d'union entre la grotte et les sanctuaires qui se sont groupés dans le voisinage. Il montre aussi que le souvenir du lieu de culte initial n'était pas perdu, qu'il était considéré en quelque sorte comme la charte de fondation des temples postérieurs. Cette grotte serait donc le plus ancien sanctuaire des Giblites, celui peut-être que trouvèrent les premiers Égyptiens débarqués sur la côte. De très bonne heure, sous Kha-skhm-wj au plus tard, il fut agrandi ou remplacé par le sanctuaire bâti dont nous

avons déjà entrevu les vestiges et dont la vogue extraordinaire aux hautes époques ne peut s'expliquer que par une origine qui se perd dans la nuit des temps antérieurs à l'histoire.

Le souci de rattacher un temple à un sanctuaire antérieur est constant chez les Sémites. Dans la littérature assyrienne, toutes les réparations que fait le roi à un édifice religieux, tous les remaniements qu'il lui fait subir, tous les agrandissements, lui sont toujours imposés par la volonté divine. Et quand Nabonide veut bâtir un temple magnifique en l'honneur de son dieu, il a bien soin de faire entreprendre des fouilles pour rechercher le barillet de fondation du sanctuaire antérieur, afin de l'engager dans les fondations du temple nouveau et sanctifier celui-ci par une parcelle de l'ancien.

Les quelques travaux que nous avons effectués dans la nécropole nous ont conduits à une découverte importante : celle de l'angle Nord-Ouest des remparts de l'ancienne Byblos. Ils sont apparus à l'extrémité septentrionale du chantier, non loin du point de jonction du prolongement de la colonnade et du mur des Croisés. Ils forment un mur puissant, épais de 4 m. 20, conservé sur une hauteur variant de 3 à 5 mètres et orienté d'Ouest-Nord-Ouest à Est-Sud-Est. L'an dernier nous avions déjà atteint cette muraille sans pouvoir nous prononcer fermement sur sa destination [1]. Les nouveaux détails observés au cours des derniers travaux ne laissent pas subsister le moindre doute sur le caractère militaire de cette architecture.

Notons d'abord qu'en ce point le rocher de l'acropole accuse une rapide déclivité vers le Nord suivant une ligne qui est précisément celle de notre muraille. Là se trouve donc la limite septentrionale de l'installation et la présence d'un mur de défense s'imposait. La première assise repose sur le roc qui forme une assiette suffisante pour la recevoir. Des glissements auraient cependant encore pu se produire. Pour augmenter l'adhérence du rempart au rocher, on l'a pourvu sur sa face interne d'une série de contreforts régulièrement espacés, d'une épaisseur à peu près constante et de même hauteur.

A l'extrémité occidentale de ce mur on voit les traces d'un retour d'angle de la même épaisseur. A quelques mètres au Sud, on retrouve, non loin du

[1] *Syria*, IX, p. 185-186.

tombeau IV, la tranche du mur impliqué par ce retour et qui forme avec la première muraille un angle droit. La reconnaissance de la face externe de ces remparts a dû être ajournée, car le mur des Croisés passe dans le voisinage et ce serait compromettre sa solidité que d'en fouiller le pied. Cependant une disposition en talus nous semble à priori peu probable.

A moins que le tracé de la muraille septentrionale ne fasse un coude brusque vers le Nord, il doit laisser le château des Croisés en dehors de la zone qu'il limitait. Si elle est confirmée, cette constatation est précieuse. Il n'y aurait plus à craindre que l'ouvrage médiéval, dont les fondations plongent profondément dans le sol, ait été construit sur l'emplacement du palais des rois de Byblos. Pour les Anciens le palais royal servait de refuge en cas d'attaque et sous ses murs se jouaient les dernières chances de la victoire. On le campait de préférence sur une hauteur dont l'intérêt stratégique s'est habituellement conservé dans la suite. Comme il convient, d'autre part, de le localiser à l'intérieur des remparts, de grandes présomptions militent en faveur de son installation aux abords de l'ouvrage franc, du côté Sud. Cette position dominante, voisine du rivage, a déjà été signalée à l'attention par la découverte de la stèle de Jeḥavmilk. Ajoutons qu'elle illustre très heureusement le passage du conte de Wen-Amon où il est dit que le prince égyptien débarqué à Byblos monta au palais royal « d'où l'on dominait la mer et entendait les bruits des flots ».

MAURICE DUNAND.

UN SARCOPHAGE D'ENFANT TROUVÉ A BEYROUTH

PAR

FRANZ CUMONT

Au printemps de 1928, visitant le musée de Beyrouth, j'y remarquai un sarcophage de marbre blanc qui avait été trouvé dans cette ville peu de mois auparavant. Ses dimensions restreintes[1], comme les bas-reliefs qui décoraient ses quatre faces, permettaient d'y reconnaître immédiatement un tombeau d'enfant. Malgré leur état de mutilation — tous les visages avaient été martelés par quelque musulman pieux — ces morceaux de sculpture me parurent mériter une étude attentive : la Syrie ne nous a offert jusqu'ici, que je sache, aucun monument semblable[2]. M. Virolleaud, avec sa complaisance et sa libéralité coutumières, voulut bien m'autoriser à publier cette œuvre intéressante et en mettre à ma disposition des photographies. M. Brossé eut, en outre, l'extrême obligeance de me communiquer un rapport détaillé qu'il avait rédigé sur cette trouvaille et qui contenait une description précise du monument, accompagnée de dessins. J'y ferai, dans ce qui suit, plus d'un emprunt.

D'après ce rapport, ce sarcophage a été découvert, en août 1927, à quinze mètres à l'ouest de l'axe de la rue Allenby et à cent mètres au sud-ouest de la Grande Mosquée (Cathédrale Saint-Jean), donc dans le voisinage immédiat de la colonnade hérodienne de l'ancienne Béryte. Mais « enfoui à 3 mètres à peine sous la surface du sol dans un terrain entièrement détritique, ce petit marbre était évidemment tombé là avec des déblais. Un trou percé au fond de la cuve et d'abondantes concrétions calcaires sur ses faces prouvent qu'il a été longtemps utilisé comme auge ou comme abreuvoir ». L'endroit où il fut

[1] Long. de la base 97 cm. — Long. extérieure de la cuve 83 cm., intérieure 685 mill. — Cf. la coupe reproduite fig. 1 d'après un dessin de M. Brossé.

[2] Le beau sarcophage découvert en 1912 à Tourmous'aya, en Palestine, et représentant Bacchus enfant et les génies des Saisons est un tombeau d'adulte ; cf. Savignac et Michon, *Revue biblique*, 1913, p. 1 ss.

exhumé peut donc être fort éloigné du caveau sépulcral qu'il occupait dans l'antiquité.

Il n'est nullement certain que le fragment de couvercle, trouvé au cours des fouilles et replacé sur la cuve (pl. XL), lui appartienne vraiment. Ses dimensions paraissent un peu trop grandes. Mais ce morceau d'architrave avec

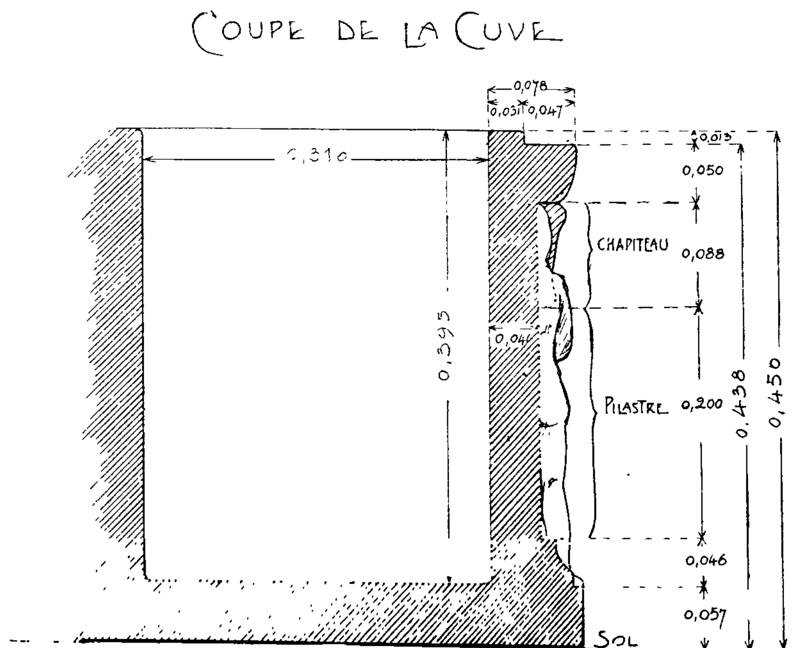


Fig. 1. — Sarcophage d'enfant à Beyrouth (Dessin de M. Brossé).

un acrotère conviendrait bien à ce genre de sarcophage[1]. L'aspect général de celui-ci, lorsqu'il avait son couvercle, était celui d'un édifice surmonté d'un toit et supporté aux quatre angles par des pilastres. Le type architectonique du tombeau en forme de petit temple ou de maison est un des plus constants à travers toute l'antiquité et il répond à la conception qui faisait du sépulcre la *domus aeterna* du défunt[2]. Mais la forme particulière de notre sarcophage n'appartient, à ma connaissance, qu'à trois autres, auxquels il se rattache étroitement : celui, bien connu, de Torrenova, aujourd'hui au palais Borghèse à Rome

(1) Cf. le sarcophage de Beyrouth publié par M. Michon, *Syria*, II, 1921, p. 296.

(2) Altmann, *Architektur und Ornamentik der Sarkophage*, 1902, p. 13 ss. Cf. mes *Religions orientales*[4], 1929, p. 247 s.



1



2

Longs côtés du sarcophage d'enfant.

Musee de Beyrouth.

avec la représentation d'une cérémonie éleusinienne [1]: un deuxième, provenant de Lycie et conservé au musée d'Athènes [2]; un troisième enfin, qui a passé de Rome à Florence et doit être caché aujourd'hui dans quelque collection privée [3]. Ils présentent aux angles les mêmes pilastres corinthiens avec un chapiteau dessinant deux doubles volutes et un fût dont les cannelures sont rudentées jusqu'au tiers de leur hauteur: ils sont pareillement travaillés sur les quatre faces et les scènes figurées occupent toute la largeur de chacune sans subdivision intermédiaire; de même encore, les personnages, dont la tête atteint la bordure supérieure, sont nettement détachés et isolés sur un champ lisse. Mais les reliefs de l'exemplaire de Beyrouth sont si défigurés que cette détérioration interdit presque d'en apprécier les caractères artistiques, et il serait d'ailleurs superflu d'insister ici sur le style de ce groupe d'œuvres, unies par de frappantes analogies, qui en rendent indéniable l'affinité. A propos du sarcophage de Torrenova, cette étude a été faite par M. Rizzo avec une précision si élégante et une information si sûre qu'elles dispensent d'y revenir encore. Il aboutit à la conclusion que ce sarcophage romain et celui qui provient de Lycie ont été travaillés dans quelque ville d'Asie Mineure et datent de l'époque des Antonins, bien que leurs auteurs se soient inspirés de modèles qui remontent jusqu'à l'art attique du ve siècle. M. Ch. R. Morey a apporté de nouveaux arguments en faveur de l'origine asiatique de ces marbres [4], et la découverte qui vient d'être faite à Beyrouth semble confirmer cette démonstration. Ces monuments funéraires sont, coïncidence remarquable, tous les quatre des tombeaux d'enfants et ils paraissent sortir d'un atelier qui

(1) Sarc. de Torrenova. Marbre pentélique. L. 1 m. 07, publié et interprété par Em. Rizzo, *Röm. Mitt.*, XXV, 1910, p. 91 ss.; cf. Hauser, *Ibid.*, p. 280 ss.; L. Curtius, *Athen. Mitt.*, XXXVIII, 1923, p. 31 ss. avec la note de Rodenwaldt, *Gnomon*, I, 1925, p. 126. — Reproduit: Strong, *Scultura Romana*, II, 1926, pl. LIV, p. 293, fig. 181; Reinach, *Rép. rel.*, III, p. 172.

(2) Marbre de Paros. Scènes mythologiques (enlèvement du palladion, etc.). Publié: *Athen Mitt.*, II, 1877, p. 133 ss. et pl. X; Robert, *Sarkophagrel.*, II, pl. L, p. 146 ss.: Reinach, *Rep. rel.*, II, p. 337.

(3) Autrefois chez l'antiquaire Bardini à Florence. Scènes mythologiques (Penthée déchiré par les Ménades, etc.): Robert, *Sarkophagrel.*, III, 3, pl. CXXXIX, n° 434, et p. 519 ss. Mon attention a été attirée sur ce monument par M. Rodenwaldt; cf. *Gnomon*, *l. c.*, p. 122 s., 126. — M. Rizzo signale en outre un fragment d'une cuve de ce type au Musée de Naples.

(4) Cf. Morey, *Sardis*, V, *The sarcophagus of Claudia Antonia Sabina*, 1924, p. 45 ss.

s'était spécialisé dans la production de petits sarcophages, facilement exportables, que le commerce maritime a disséminés dans des pays très distants, en Lycie, en Italie, en Syrie. On livrait au client, selon le prix, un travail plus ou moins soigné. Notre marbre témoigne de quelque négligence : certains angles ne sont pas droits et certains détails ne sont qu'ébauchés.

Si la construction architectonique de ces quatre sarcophages est identique, le sujet des sculptures qui les décorent est propre à chacun d'eux et pour interpréter celui de Beyrouth, nous ne trouvons aucun secours dans les trois autres. C'est ailleurs qu'il faudra chercher les analogies qui nous permettront de préciser certains détails des reliefs très malmenés.

Face antérieure (pl. XL, 1). — Sur un siège garni d'un coussin et dont les pieds imitent des pattes de lion, un homme est assis, vêtu d'une ample chlamyde, qui, passant sur l'épaule gauche, découvre la poitrine et le bras droit et enveloppe les jambes jusqu'aux chevilles. Ses longs cheveux sont serrés par un bandeau. De la main gauche, il tient le bord supérieur d'un *volumen*, appuyé sur la cuisse et dont la main droite, aujourd'hui brisée, saisissait l'extrémité déroulée. C'est là un motif souvent reproduit pour représenter un personnage lisant ou enseignant [1]. Devant ce magister assis, un jeune élève est debout. Il est vêtu sommairement d'une courte tunique de lin, sorte de chemise fendue sur les côtés, qui a glissé sur la poitrine en dénudant l'épaule droite et dont le pan de devant laisse les jambes à découvert. Peut-être une calotte est-elle posée sur la longue chevelure, dont les boucles encadrent un visage devenu méconnaissable. Les deux bras repliés sont brisés au-dessous du coude et les mains paraissent avoir aussi tenu un *volumen* ouvert, comme dans d'autres scènes analogues [2]. L'enfant lisait à haute voix dans un livre devant son précepteur, qui suivait sur un autre texte.

[1] En particulier sur le bas-relief de Neumagen cité p. 221, note 2 : cf. Birt, *Die Buchrolle in der Kunst*, 1907, p. 135 ss. — Le personnage central du sarcophage de Sidamara offre avec le nôtre une ressemblance qui s'explique par la communauté de leur origine asiatique.

[2] Ailleurs aussi l'élève et le maître tiennent l'un et l'autre pareillement un livre ; cf. *infrà*, p. 221, n. 2, et le sarcophage Doria-Pamphili, pl. XLIII, 1 ; cf. *infrà*, p. 235. — M. Brossé, dans son rapport, exprime l'opinion que l'enfant dont les traits, bien individuels, ont une finesse féminine et qui porte les cheveux longs (cf. *infrà*, p. 236), pourrait être une petite fille. Ceci paraît exclu par les autres faces du sarcophage où le défunt héroïsé est certainement masculin comme les Éros qui l'entourent. Peu importe, d'ailleurs, au point de vue de la signification de la scène,

Derrière cet enfant potelé, se tient un homme adulte, dont la loi de l'*isocéphalie* a fait réduire les proportions à celles de son voisin. Debout, appuyé fermement sur la jambe gauche, la droite légèrement dégagée, il s'enveloppe dans une chlamyde, dont les plis soutiennent le bras droit replié, la main posée sur la poitrine. Le bras gauche, abaissé, paraît s'être appuyé sur quelque objet qui a disparu.

Derrière lui, est assise une femme qui, dans cette composition symétrique, correspond au pédagogue placé à l'autre extrémité du tableau. Elle a pris place sur un siège massif, muni d'une poignée pour le soulever et pourvu d'un coussin. La chevelure abondante descend en bandeaux et forme un chignon sur la nuque. Elle est habillée d'une tunique de lin, tombant en longs plis jusqu'aux pieds chaussés de sandales, et d'un manteau de laine, passant sur les épaules et que soulève le bras droit, tandis que ses pans drapent les genoux. L'état misérable de cette figure ne permet guère de préciser davantage. Les doigts de la main gauche, posée sur la cuisse, tiennent peut-être une fleur. Un objet circulaire muni d'un manche, probablement un miroir ou, selon M. Brossé, un éventail, est suspendu au mur à gauche de cette femme.

Sur un grand nombre de sarcophages et spécialement de sarcophages d'enfants, se répète la scène de la leçon, et elle nous montre, comme à Beyrouth, l'élève debout devant le magister assis [1]. Cette même scène est reproduite aussi, avec diverses variantes, par la peinture et par la sculpture dans les tombeaux ou sur les monuments funéraires [2], et nous aurons à déterminer

que ce soit un ou une enfant. Les filles instruites méritaient l'immortalité aussi bien que les garçons, cf. *infrà*, p. 233, n. 1. — M. Brossé a aussi remarqué que l'épaule et le bras gauches n'étaient pas indiqués, ce qui pourrait faire croire à une infirmité de l'enfant, si plus probablement le sculpteur n'avait mal reproduit un modèle, où l'élève était vu de trois quarts, tourné vers son maître. La jambe droite a été placée en avant par erreur, dans la copie, au lieu de la jambe gauche.

[1] Cette classe de sarcophages a été étudiée par Wernicke, *Lebenslauf eines Kindes auf Sarkophagdarstellungen*, dans *Archaol. Zeitung*, XLIII, 1885, p. 209 ss. Cf. *infrà*, p. 234 et suiv. notes.

[2] Peinture d'un columbarium de la villa Pamphili (Jahn, *Abhandl. der Philos. Classe der Bay. Akad.*, VIII, 1857, pl. V, fig. 15; Reinach, *Rép. des peintures*, p. 255, 4). Deux groupes: pédagogue assis lisant et petite fille debout lisant. Les mêmes personnages se font face et gesticulent. Après la lecture, la déclamation. — Bas-relief de Neumagen provenant d'un monument sépulcral: Hettner, *Fuhrer durch das Museum in Trier*, 1903, p. 21 ; Espérandieu, *Bas-reliefs de la Gaule*, n° 5149 ; Reinach, *Rép. rel.*, II, p. 91 ; le maître et deux des élèves lisent assis. — Un bas-relief de Narbonne (Espérandieu, *op. cit.*, n° 619),

(p. 233) la signification qu'on y attachait et la raison secrète de la prédilection qu'on leur a témoignée. Mais parmi toutes ces représentations d'écoliers avec leur maître, aucune, à ma connaissance, ne se complète par les deux personnages qui occupent la moitié droite de notre tableau. Ils ne peuvent guère s'interpréter autrement que comme les parents de l'élève, assistant à la leçon que lui donne le pédagogue domestique et se plaisant à suivre les progrès de leur jeune fils[1]. Si l'on préfère donner à la scène un sens religieux, qui, nous le verrons (p. 236), n'est pas impossible, on pourrait voir en eux le père présentant l'enfant au mystagogue chargé de l'instruire et à une prêtresse, placée en face de cet hiérophante.

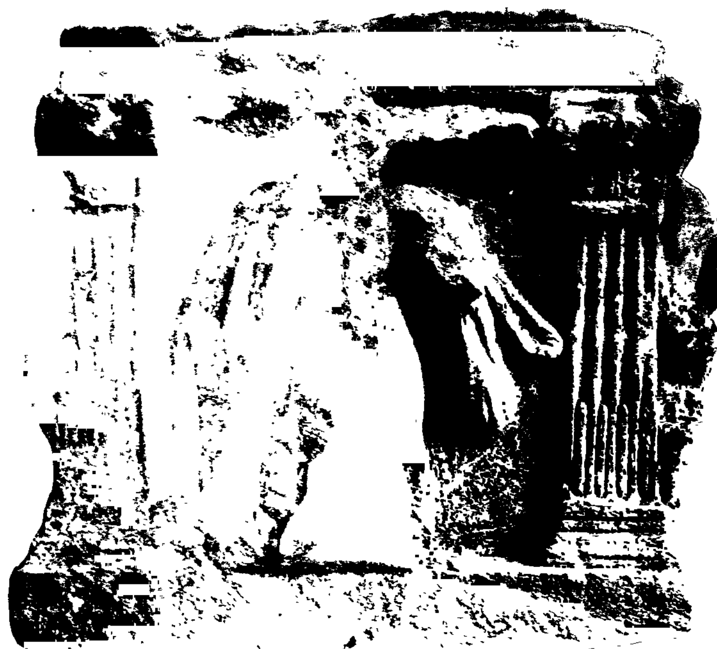
Face latérale de droite (pl. XLI, 2). — Entre les deux pilastres qui, avec l'architrave, encadrent le tableau, un Éros ailé s'avance, comme en dansant, vers la droite. Son seul vêtement est une draperie jetée sur l'épaule gauche et qui flotte autour de lui en plis ondulés. De la main droite, il abaisse une torche, qui a en partie disparu[2] et, de la gauche il élève une couronne, en saisissant de ses doigts les rubans qui doivent en nouer les extrémités. L'interprétation de ce double geste paraît évidente : le flambeau renversé tenu par Éros est un symbole bien connu du trépas, et il se rencontre sur une quantité de sarcophages. Mais cet emblème se complète ici par celui de la « couronne de vie » (*στέφανος τῆς ζωῆς*), qui rappelle si souvent dans l'art funéraire, spécialement en Syrie, la victoire obtenue sur la mort[3]. L'Amour, d'une part, fait allusion au décès prématuré de l'enfant que nous venons de voir s'instruire; de l'autre, à l'immortalité qui lui a été réservée. Il sert de tran-

qui figure toute une scène d'école, n'est probablement pas plus funéraire qu'une peinture d'Herculanum, souvent reproduite (*Pitture di Ercolano*, I, pl. 43 ; Helbig, *Wandgemälde Campaniens*, n° 1492 ; Reinach, *Rép. peintures*, p. 255, 3). — Un joli stuc de la basilique souterraine de la Porte-Majeure nous montre un maître avec trois écoliers ; cf. Bendinelli, *Monumenti Antichi*, XXXI, 1926, p. 670 ; Mr Strong, *Journal of hell. studies*, XLIV, 1924, p. 84; Carcopino, *La Basil. de la Porte-Majeure*, 1927, p. 118. Cf. *infrà*, p. 236.

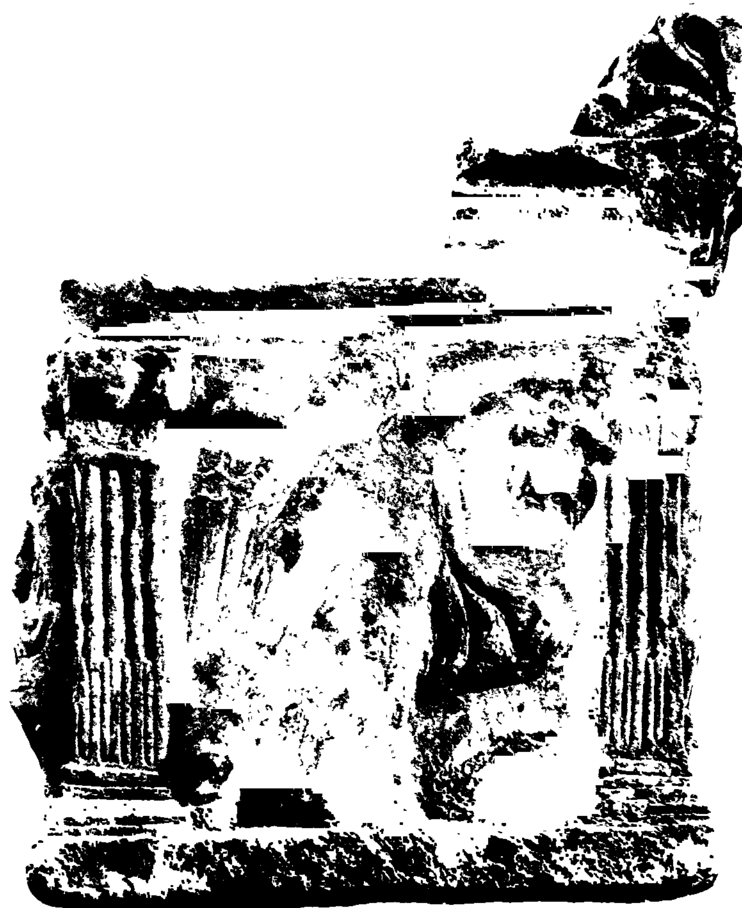
[1] Sur le petit côté d'un sarcophage du Musée des Offices on trouverait, suivant Amelung, *Führer in Florenz*, 1897, p. 19 : « den Vater wie er an den ersten Studien eines Knaben Teil nimmt. » Mais ce tableau figure en réalité la naissance de l'enfant en présence des Parques et son instruction par le pédagogue, comme sur les sarcophages étudiés par Wernicke (*suprà*, p. 221 et pl. XLIII, fig. 1).

[2] La nature de cet attribut est rendue certaine par une comparaison avec la première figure de gauche de la face postérieure, qui reproduit presque exactement celle-ci.

[3] Cf. nos *Études syriennes*, 1917, p. 63 ss.



1



2

Petits côtés du sarcophage d'enfant

Musee de Beyrouth.

sition entre la scène de la vie terrestre, sculptée sur la face antérieure, et la représentation de l'existence d'outre-tombe, qui occupe la face postérieure du sarcophage.

Face postérieure (pl. XL, 2). — Dans le coin de gauche réapparaît le même Éros ailé et potelé, tenant une torche abaissée, mais il ne porte plus une couronne. Sa main levée saisit avec grâce les doigts d'un enfant qui danse avec lui. Cet enfant, — évidemment le défunt héroïsé, — est complètement nu, sauf une étoffe jetée sur le bras gauche, dont la main tient appuyé contre l'épaule le *pedum* des pâtres et des satyres. C'est une transformation d'un groupe analogue qui apparaît sur un sarcophage d'Athènes [1]. Ici, à la même place, une figure dans la même attitude, avec la même torche, tend à l'enfant voisin la couronne d'immortalité (fig. 3). Mais notre sculpteur, ayant déjà utilisé ce type de Cupidon sur le petit côté de son sarcophage, l'a modifié pour le réintroduire dans le tableau principal.

A côté de ces danseurs, l'autre moitié de ce tableau est occupée par deux Amours ailés, qui se font face. Le premier, dont la nudité est complète, s'avance d'un pas sautillant, vers un autel à parfums. La main gauche, indistincte, paraît avoir fait une libation sur ce *thymiatérion* au socle bulbeux. Le bras droit est mutilé. Le second Amour, solidement campé en face de son compagnon, porte sur les épaules une étoffe ou la dépouille d'une bête, peut-être une nébride, dont les bouts flottent de chaque côté du corps. Le bras gauche a disparu. L'autre tend à l'Éros voisin un fruit, une grappe de raisin semble-t-il [2]. Il se peut que ses pieds soient chaussés de sandales épaisses.

Face latérale de gauche (pl. XLI, 2). — Un enfant debout, les jambes écartées, porte sur les épaules la peau de lion d'Hercule, trop longue pour son petit corps et qui traîne à terre vers la gauche. Par-dessus son épaule, il saisissait de la main droite, qui est encore reconnaissable, une grosse massue, qui passe horizontalement derrière la tête. La main gauche paraît s'être posée

[1] Je dois ce rapprochement avec le sarcophage d'Athènes (ancienne collection Soutzo) à M. Ludwig Curtius. Il est reproduit : Lebas, *Voyage archéolog.*, éd. Reinach, 1888, pl. 89; cf. p. 87 s.; Robert, *Sarkophagrel.*, II, 60, n° 181; Reinach, *Rép. rel.*, II, p. 405. Une autre variante du même type se trouve sur un sarcophage bachique du Vatican (Amelung, *Belvedere*, n° 79 *a* et pl. 19). L'Amour y tient la torche abaissée et un tambourin.

[2] Cf. par exemple le sarcophage d'Athènes (fig. 3) où se retrouve le personnage tendant une grappe de raisin.

sur la partie renflée de l'arme pesante pour la soutenir. Bien que cet enfant ne soit pas ailé, le marbrier s'est certainement souvenu des images où la fantaisie des Grecs s'est plu à figurer le tendre Éros avec l'épaisse *léontè* et la lourde massue d'Hêraklès [1], et peut-être cette figure se rattache-t-elle simplement aux jeux des Amours voisins. Hercule, buveur intrépide, a d'ailleurs souvent été mêlé au thiase bachique [2]. Mais il paraît plus probable que ce côté du sarcophage doit être considéré isolément et nous montre l'héroïsation de l'enfant qui y était déposé. Hercule, qui avait par trois fois triomphé de la mort et qu'une apothéose finale avait égalé aux dieux célestes, était devenu le prototype et le garant de l'immortalité humaine [3], et l'on trouve dans l'art funéraire le défunt représenté avec les attributs du héros invincible pour marquer son sort bienheureux [4].

*
* *

Mais pour saisir les intentions de l'artiste qui a décoré le sarcophage de Beyrouth et apercevoir la connexion qui unit les bas-reliefs de ses diverses faces et leur signification religieuse, il est indispensable de rappeler rapidement quelques-unes des croyances qui avaient cours chez les anciens sur le sort réservé aux enfants dans l'au-delà.

Ce sort ne fut pas toujours enviable. Les Grecs, on le sait, avaient l'idée qu'une faute commise par un ancêtre lointain attirait la vengeance céleste sur toute sa descendance, et les Orphiques avaient répandu la croyance que le genre humain, né des cendres des Titans qui avaient déchiré Dionysos-Zagreus, avait par ce crime été rendu tout entier impur. De plus, dans le cycle des générations, chaque existence terrestre était la conséquence d'erreurs

(1) Statuettes du Louvre : FROHNER, *Sculp. du L.*, nos 330, 331 ; REINACH, *Rép. stat.*, I, p. 142, 9. — Casino Borghèse à Rome, n° CXCII : Amour dormant sur la massue d'Hercule (fragment de sarcophage). — Fresque de Pompéi, HELBIG, *Wandgemalde*, n° 647 ; REINACH, *Rép. peintures*, p. 74, n° 10 : STEPHANI, *Der ausruhende Herakles* (Extr. des *Mémoires Acad. St-Pétersbourg*, VIII), 1854, p. 125 [377], n. 1. Cf. ici n. 3.

(2) STEPHANI, *op. cit.*, p. 197 ss., 236 ss. ; cf. BAYET, *Hercule funéraire*, dans *Mél. École fr. de Rome*, XXXIX, 1922, p. 223 ss., 246 ss.

(3) BAYET, *op. cit.*, 239 ss., et *Mélanges de l'École de Rome*, t. XLVI, 1929 (Sous presse).

(4) *Ibid.*, p. 222 s. Un curieux sarcophage de la villa Pamphili nous montre ainsi l'apothéose du mort figuré étendu sur la léontê, tandis que deux Amours cherchent à s'emparer de ses armes. — Découverte à Calydon d'un hérôon où le mort est qualifié de νέος Ἡρακλῆς ; cf. POULSEN, *C. R. Acad. Inscr.*, 1928, p. 133.

passées[1]. L'enfant était ainsi tenu pour souillé, dès sa naissance, d'un péché héréditaire et voué aux châtiments futurs, dont seules des cérémonies rituelles pouvaient le délivrer. Plus tard, sans doute sous une influence orientale, se font jour à Rome des doctrines plus précises, dont les propagateurs semblent avoir été les néo-pythagoriciens. Les enfants emportés prématurément, comme les victimes d'une mort violente, se voyaient interdire l'accès aux Champs-Élysées; leurs âmes inquiètes et plaintives erraient sur la terre le nombre d'années qu'aurait dû normalement atteindre leur vie[2]. Celui qui périssait avant l'âge avait, soupçonnait-on, été tué par quelque maléfice ou par le poison ou été emporté par un démon jaloux, et l'on associait ainsi les ἄωροι aux βιαιοθάνατοι. Ils sont invoqués simultanément dans les conjurations comme des esprits maléfiques dont on peut tourner la malignité contre ses ennemis[3].

Mais le sentiment et la raison protestaient à la fois contre la doctrine cruelle qui vouait des innocents à de longues tortures. La religion offrait un remède aux maux qu'elle avait créés. La coutume d'initier des enfants aux mystères, qui, au moins à Éleusis, se rattache primitivement au culte familial[4] ou gentilice, devint un moyen de les préserver du sort funeste qui les menaçait et d'assurer leur bonheur dans l'autre vie. On voit en effet des *pueri* et des *puellæ* admis dès l'âge le plus tendre parmi les adeptes des cultes secrets, qu'ils soient grecs ou orientaux comme ceux de Cybèle[5], ou de Mithra[6]. Peut-être même des oblats ont-ils été consacrés dès leur naissance à la divinité[7]. Cette initiation assurait, croyait-on, le salut éternel de ces chétives créatures.

(1) Cf. *Comptes rendus Acad. Inscr.*, 1906, p. 72; LATTE, *Archiv f. Religionswiss.*, XX, 1921, p. 282 ss.; KERN, *Orphica*, n° 232.

(2) TERTULLIEN, *De anima*, 56. « Aiunt et immatura morte praeventas (animas) eo usque vagari istic, donec reliquatio compleatur aetatum quantum pervixissent, si non intempestive obissent. » Cf. VIRG., *Én.*, VI, 426 ss. et mon *Afterlife in Roman paganism*, 1922, p. 128 ss.

(3) AUDOLLENT, *Defixionum tabellae*, 1904, p. 140, n°s 22 ss. Tablettes trouvées dans l'île de Chypre.

(4) Sur les enfants μυούμενοι ἀφ' ἑστίας, cf. FOUCART, *Les mystères d'Éleusis*, 1914, p. 277 ss. — Statues de ces initiés à Rome: HELBIG, *Führer* ³, n° 1024, cf. 908, 1650. Cf. KURUNIOTIS, Ἀρχαιολογικὸν Δελτίον, VII, 1923 [1925], p. 155 ss. Le sarcophage de Torrenova avec une initiation éleusinienne (*suprà*, p. 218) a contenu les restes d'un enfant.

(5) KAIBEL, *Epigr. Graeca*, n° 588: Aurelius Antonius mort à 7 ans: ἱερεὺς τῶν τε θεῶν πάντων πρῶτον Βοναδίης, [Bona dea], εἶτα Μητρὸς θεῶν καὶ Διονύσου καὶ Ἡγεμόνος [leg. Καθηγεμόνος ?] τούτοις ἐκτελέσας μυστήρια πάντοτε σεμνῶς. Cf. GRAILLOT, *Culte de Cybèle*, 1912, p. 285, n. 3.

(6) *Mon. Myst. de Mithra*, I, p. 318, n. 7.

(7) SALVIEN, *De gub. Dei*, VIII, 2: « Caelestem Afrorum... quis illi idolo non initiatus?

Parmi ces mystères, aucun ne jouissait d'une popularité plus ancienne et d'une diffusion plus étendue que ceux de Bacchus. Selon la légende, le dieu avait été lui-même initié tout enfant par la nymphe Mystis [1], et il avait ainsi donné à ses sectateurs l'exemple divin qu'ils devaient imiter jusqu'à la fin du paganisme [2]. Aussi, les sarcophages d'enfants portant des sujets bachiques sont-ils extrêmement nombreux. Parfois on se contente d'y sculpter



Fig. 2. — Sarcophage du Latran.

ce qui pourrait paraître une gracieuse scène de genre. Sous une treille, des petits Amours ailés font la vendange, tandis que d'autres foulent aux pieds le raisin dans une cuve. Ces Éros vendangeurs, cent fois répétés jusqu'à l'époque chrétienne, nous font assister à la préparation du vin, breuvage d'immortalité. Nous reproduisons ici (fig. 2) un fragment, encore inédit, d'un petit sarcophage du Latran, où figure ce charmant motif d'ornementation [3]. Il serait superflu d'en multiplier les exemples.

quis non a stirpe forsitan et nativitate devotus Cf. CIL, XIII, 8244 = Dessau, 3.384 : « Mater nata et facta » ; cf. *infrà*, p. 236, n 3 : μετὰ τὴν πρώτην γένεσιν.

(1) Nonnus, *Dionys.*, IX, 111 ss. ; Rizzo, *Dionysos Mystes*, dans *Memor. Acad. Napoli*, III, 1914-1915, p. 47 ss.

(2) Les exemples d'enfants initiés à Bacchus sont nombreux, p. ex. Kaibel, *Epigr.*, 587 : Ἑπτὰ μόνους λυκάβαντας ἰδὼν καὶ μῆνας ἕξησα|ὢν τρεῖς ἐξετέλουν Διονύσῳ ὄργια βάζων. Cf. 153. Enfant de 7 ans initié à Éleusis et aux Bacchanales : 588 [*suprà*, p. 225, note 5]. Voir aussi *infrà*, p. 227, n. 1. Ces enfants formaient parmi les initiés une classe spéciale, dirigée par un ἀρχινεάνισκος. Cf. mes *Relig. Or.* [1] p. 308, note 39.

(3) Salle XII, n° 712. — Benndorf et Schöne, *Bildwerke des Lateranensischen Museums*, n° 455 ; H. 0 m. 32. L. 0 m. 70. — Je dois à la bienveillance de M. Bartolomeo Nogara, directeur des musées pontificaux, d'avoir pu faire photographier les marbres du Latran que je reproduis dans cet article avec son autorisation obligeante.



1. L'enfant docteur. Sarcophage du Vatican.



2. Sarcophage du Latran avec le mythe d'Éros et de Psyché.



3. Thiase dionysiaque. Sarcophage du Latran.

Mais la sculpture funéraire se plaît souvent aussi à nous montrer les joies d'outre-tombe réservées aux jeunes mystes de Bacchus. Quels plaisirs les attendaient dans l'au-delà, une épitaphe souvent citée de Philippes en Macédoine nous l'apprend [1]. Un père s'adressant à un fils, emporté en bas âge, lui dit : « Ranimé, tu vis dans les prés fleuris des Champs-Élysées où t'accueillent, dans la troupe des Satyres, les mystes de Bacchus, marquées du sceau sacré, et les Naïades, porteuses de corbeilles, pour que derrière les torches allumées tu entraines le cortège en fête... » Ailleurs, à propos d'un autre enfant, une épitaphe fait allusion à l'ivresse musicale des chants qu'accompagnent les accords de la cithare [2]. Telle est donc l'image que l'on se fait du paradis dionysiaque : les mystes reproduisent dans le royaume des ombres les cérémonies des bacchanales et les orgies tumultueuses des thiases transportés par l'ébriété divine [3].

Ces ébats bienheureux des sectateurs du dieu du vin sont fréquemment représentés sur les sarcophages d'enfants et un groupe, que les marbriers ont aimé à répéter, nous montre au centre de la composition le jeune myste que la liqueur capiteuse fait tituber, soutenu par ses compagnons d'orgie dans ce thiase élyséen [4]. Nous reproduisons ici (pl. XLII, 3) d'après une photographie nouvelle, un petit sarcophage du Latran qui est un des meilleurs exemplaires de ce groupe de monuments [5] (cf. fig. 3).

(1) CIL III, 686 = BUCHELER, *Carmina epigr.*, 1233 : « Reparatus item vivis in Elysiis... Nunc seu te Bromio signatae mystides a[d] se [florigero in prato congregi in Satyrum], sive canistriferae poscunt sibi Naides aequ[e], | qui ducibus taedis agmina festa trahas... » Cf. STACE, *Silves*, II, 6, 97. Ce texte de Philippes a été bien commenté par PERDRIZET, *Mythes et cultes du Pangée*, 1910, p. 96 ss.

(2) CIL VI, 30.122 = BUCHELER, 607 : « Qui sonus auditur et vox imago Lyaei | murmurant et chitari cordae cum voce decores ». Cf. VI, 21.846 = BUCHELER, 1165 (épitaphe d'une enfant de 8 ans) : « Ducite... per nemora et campos protinus Elysios ». Cf. en général SCHRÖDER, *Bonner Jahrbucher*, CVIII, 1902, p. 55 ss.

(3) Mystères célébrés dans les enfers : ARISTOPH., *Ranae*, 373 ss., 449 ss. ; cf. *Axiochus*, p. 371, C : Ἐνταῦθα τοῖς μεμυημένοις ἐστί τις προεδρία, καὶ τὰς ὁσίους ἁγιστείας κἀκεῖσε συντελοῦσι. Cf. DIETERICH, *Nekyia*, 1893, p. 77.

(4) Ce groupe a déjà été étudié par STEPHANI, *Der ausruhende Herakles* (*Mém. Acad. St-Pétersbourg*, VIII), 1854, p. 108 ss., dont l'interprétation (allusion au sommeil éternel) n'est guère acceptable. Cf. au British Museum, SMITH, *Catal. sculpture*, n° 2316 = REINACH, *Rép. Rel.*, II, p. 469, 1. M. Merlin me signale un nouvel exemplaire trouvé à Carthage ; cf. J. MARTIN, *Musée Lavigerie de C.*, Supplément, fasc. II, 1915, p. 6, et pl. II, n° 1 = REINACH, *Rép. rel.*, II, p. 3.

(5) Musée du Latran, Salle XI, n° 695 : BENNDORF et SCHOENE, *op. cit.*, n° 125, qui en donne pl. XXI un médiocre dessin. = REINACH, *Rép.*

Ce caractère dionysiaque de la félicité éternelle est encore indiqué sur notre tombeau syrien par les attributs que portent les Amours : la grappe de raisin et le *pedum*, arme des bouviers sacrés (βουκόλοι).

On voit ainsi souvent, sur les sarcophages d'enfants, des Amours se mêler au cortège aviné de Bacchus[1]. Le rapprochement est établi ailleurs encore

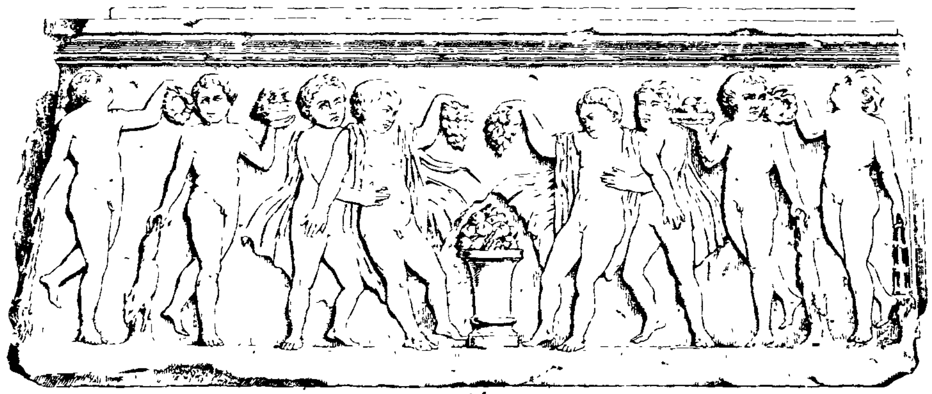


Fig. 3. — Sarcophage d'Athènes.

que dans l'art funéraire. En Syrie même, la luxuriante décoration qui orne la porte du « petit temple » de Baalbek nous montre, parmi les rinceaux de pampres, des Eros à côté de Pan, de Satyres et de Ménades. Mais, pour les sépultures enfantines, cette représentation répondait à une croyance qu'un témoignage littéraire permet de préciser. Le rhéteur Himérius, ayant perdu son fils Rufus, initié « peu après sa naissance » aux mystères de Dionysos comme à ceux d'Éleusis[2], composa son éloge funèbre. Or, voici comment l'écrivain se représente l'existence future de ce pieux enfant[3] : « Là-haut, dit-il, jouant avec les dieux, tu contemples toutes les choses d'ici bas, *folâtrant avec Éros*, célébrant des orgies avec Hyménée, vaticinant avec Branchos, saisi d'un transport divin avec Trophonius. » Le jeune Rufus participe donc dans le ciel avec Éros

rel., III, p. 278, n° 2. Noter que le jeune homme sacrifiant un bélier devant la statue de Bacchus est une imitation manifeste du groupe de Mithra tauroctone.

[1] P. ex. au Vatican, Amelung, I, *Gall. Lap.*, n° 188, pl. 20 ; II, *Belvedere*, n° 73 *a*, pl. 49, etc.

[2] Himérius, *Or.*, XXIII, § 7, 8, 18.

[3] *Ibid.*, § 23 : Ἄνω που μετὰ θεῶν ἀθύρων ἐκεῖ κατοπτεύεις τὰ σύμπαντα μετ' Ἔρωτος παίζων, μεθ' Ὑμεναίου κωμάζων, μετὰ Βράγχου μαντεύων, μετὰ Τροφωνίου θεοφορούμενος.

à des bacchanales où, quand l'enthousiasme sacré l'a saisi, comme les Corybantes [1] ou les *fanatici* des cultes orientaux [2], il se prend à prophétiser.

Nous ne pouvons songer à dresser ici une liste de tous les sarcophages d'enfants où figurent les jeux et les danses des Amours [3], mais il convient de rappeler au moins les charmantes fresques qui, sur la voie Triomphale, décorent la tombe d'une petite fille de six ans, Octavia Paulina [4]. Sur un char traîné par deux colombes, Éros a emporté l'enfant pour la transporter aux Champs-Élysées, où l'introduit Hermès : c'est une prairie constellée de roses que cueillent à l'envi garçons et filles, dont deux ont les ailes de papillon de Psyché. Un autre tableau nous montre des Cupidons minuscules remplissant de fleurs des paniers ou se livrant à des amusements variés.

Comment est-on arrivé à cette conception du paradis des enfants où ils se divertissent avec les Amours [5] ? La croyance que les morts poursuivent dans l'autre vie leurs occupations favorites et retrouvent les distractions qu'ils ont aimées sur la terre est bien connue par le sixième livre de l'*Énéide* [6]. Un bambin ne pourra ainsi que s'amuser comme il le faisait dans sa brève existence, et on lui donnera naturellement, pour compagnon de jeux, le dieu toujours enfant qu'est Éros [7].

Les enfants s'identifiaient même avec Cupidon, comme aujourd'hui nous en faisons parfois sur les tombes des angelots. Celui qui, pour ses parents, avait été, comme nous disons encore, « un Amour », le devenait en réalité dans l'autre vie [8]. On a remarqué que sur les sarcophages où se répètent des motifs

(1) Arrien, *Bithyn.*, fr. 9, Roos ; cf. Rohde, *Psyche*, II⁴, p. 47, n° 3.

(2) Cf. mes *Relig. orient.*, ⁴ p. 51 et p. 306, n. 23.

(3) Par exemple au Vatican : Amelung, I, *Chiaramonti*, p. 251, pl. 50; II, *Belvédère*, 73 *a*, pl. 19. Sarc. d'Octavia Paulina, Bendinelli [cf. ci-après, n. 4], p. 437 ss. — Cf. en général : Altmann, *Die romischen Grabaltäre*, 1905, p. 257 ss ; Strong, *Scultura Romana*, II, p. 288 ss.

(4) Bendinelli, *Notizie degli Scavi*, XIX, 1922, p. 431 ss. Cf. Lehmann-Hartleben, *Archaol. Anzeiger*, 1926, p. 106 ss. ; Patroni, *Rendiconti Accad. dei Lincei*, XXXII, 1923 p. 252 ss., dont l'interprétation me paraît peu acceptable.

(5) Cf. Bücheler, *Carm. ep.*, 1109, v. 31 « Die Nepos, seu tu turba stipatus Amorum laetus Adoneis lusibus insereris. »

(6) Virgile, *Én.*, VI, 653 ss. Cf. mon *After-life*, p. 72 ss.

(7) Pourquoi Éros est-il resté éternellement enfant ? M. Nock en a fourni une explication plausible, *Classical Review*, nov. 1924 (*Eros the child*).

(8) Schröder, *Bonner Jahrb.*, CVIII, 1902, p. 65, interprétant un tombeau de Mayence où le jeune Hipponicus est figuré en Éros, a réuni les preuves de cette transformation ; cf. Suétone, *Calig.*, 7, à propos d'un des fils d'Agrip-

identiques, les garçonnets sont parfois pourvus d'ailes et parfois pas[1]. Elles peuvent indiquer simplement, quand elles existent, que la scène se passe dans l'autre monde. Que l'âme fût ailée, était une croyance qui remontait à l'époque primitive où l'on se la figurait comme un oiseau[2], et les images de Platon qui la représentent comme emportée sur les ailes de l'enthousiasme dans un vol magnifique vers la Beauté céleste, indéfiniment commentées dans les écoles et reproduites par les écrivains, ont maintenu bien vivante cette antique conception[3]. Ainsi ces *Amorini* qui figurent sur les sarcophages peuvent ne point être une multiplication du compagnon d'Aphrodite, mais ceux qui ont précédé l'enfant défunt dans l'autre vie et l'y reçoivent dans leur troupe joyeuse. C'est peut-être le sens qu'il faut leur donner sur le marbre de Beyrouth.

La représentation, si fréquente sur les sarcophages, d'une course de chars conduits par des « Amours » autour de la *spina* d'un cirque — on n'en trouve pas moins de quatre exemplaires dans la seule « Salle du bige » au Vatican et trois au musée du Louvre[4] — n'est pas, comme certains l'ont pensé, une parodie (une parodie sur une tombe !) ou un simple procédé artistique pour idéaliser un événement de la vie romaine, ou je ne sais quoi de plus invraisemblable encore[5]. Elle s'inspire manifestement de ce mythe fameux du *Phèdre* de Platon qui représente les âmes ailées s'efforçant, dans une compétition ardente, de pousser leurs chars jusqu'au sommet des cieux, où elles suivront la course circulaire des astres. Mais beaucoup y échouent : aspirant à atteindre les régions supérieures, elles n'y peuvent parvenir et roulent dans les abîmes. « Alors l'une cherchant à devancer l'autre, elles se heurtent et se foulent aux pieds. C'est une confusion et une lutte et un effort extrême : par la maladresse de leurs cochers beaucoup sont estropiées, beaucoup voient leurs ailes fracassées[6]. »

pine, « raptus puerascens, cuius effigiem habitu Cupidinis in aede Veneris Capitolinae Livia dedicavit ». — Voir aussi STEPHANI, *Der ausruhende Herakles*, p. 96 ss.

(1) STEPHANI, p. 99.

(2) WEICKER, *Der Seelenvogel*, 1902.

(3) PLATON, *Phèdre*, 246 C ss. 249, D. où il s'inspire d'idées pythagoriciennes. Nous avons conservé le commentaire d'Hermias qui explique les ailes de l'âme comme ἡ ἀναγωγὸς αὐτῆς δύναμις (*In Phaedrum*, éd. COUVREUR, p. 125).

(4) Au Vatican : HELBIG, *Fuhrer*³, nos 330-332 (un quatrième n'est pas cité par lui) ; au Louvre, nos 360, 361, 363 ; cf. REINACH, *Rép. rel.*, III, pp. 186, 368, s., etc.

(5) Cf. les diverses interprétations, toutes arbitraires, proposées par BACHOFEN, *Gräbersymbolik*, 2e éd., 1925, p. 241 ss.

(6) *Phèdre*, 248 B.

Ce passage fournit un commentaire saisissant des bas-reliefs qui décorent nos tombeaux. L'allégorie était d'autant plus transparente aux yeux des Romains qu'un symbolisme, rapporté par plusieurs écrivains, faisait du cirque, consacré au Soleil, une image de l'Univers et expliquait ses diverses parties comme représentant les signes du zodiaque, les planètes, l'océan, la terre. Les factions concurrentes elles-mêmes figuraient les quatre saisons[1]. Mais si l'idée que devaient éveiller les jeux du cirque sculptés sur nos sarcophages est bien celle que nous pensons, les mignons cochers ailés y sont les âmes platoniciennes plutôt que des Amours.

Ailleurs, au contraire, le caractère divin des *Amorini* reste indiscutable et notamment dans les représentations d'Éros et Psyché. Cette fable est venue prêter à d'antiques croyances un caractère plus profond. Le conte moral suivant lequel Psyché, après des épreuves ardues et une dure pénitence obtient, grâce à l'intercession d'Éros, d'être transportée au ciel, où un mariage l'unit pour toujours à son amant, devint à l'époque païenne et resta pour les chrétiens un symbole de l'âme pénétrée de l'amour divin, qui après avoir expié ses fautes est admise au séjour des élus. Parmi les nombreux tombeaux que décore le groupe d'Éros et Psyché, il en est qui appartiennent à des enfants[2]. Voici par exemple (pl. XLII, 2), un médiocre sarcophage du Latran[3] qui nous montre au centre, dans la couronne d'immortalité, le buste d'un garçonnet emporté vers le ciel par le vol de deux « Amours », tandis que de chaque côté se répondent des figures d'Éros et Psyché se caressant[4], image de la félicité céleste. Un passage curieux de Plutarque nous fait saisir quelles idées philosophiques se mêlaient

(1) Charax de Pergame, fr. 19 (H. G, III, p. 640). Cf. mes *Mon. myst. de Mithra*, II, p. 69, et Wuilleumier, *Mél. Ecole de Rome*, XLIV, 1927, p. 184 ss. — Soveri, *De ludorum memoria praecipue Tertulliana*, Helsingfors, 1912, p. 102 ss., croit que Suétone est la source commune des auteurs qui rapportent ces interprétations cosmiques.

(2) On notera, en particulier, le petit sarcophage du British Museum avec les noms d'Éros et de Psyché : Smith, *Catal. Sculpt.*, n° 2320. = Reinach, *Rép. rel.*, III, p. 471, 2.

(3) Salle XI, n° 687 ; Benndorf et Schone, n° 406. Inédit. Une transposition chrétienne du groupe central, qui se repète sur une infinité de sarcophages, figure à la partie supérieure de l'ivoire Barberini, du Louvre : buste du Christ dans un disque soutenu par des anges et portant les signes du soleil, de la lune et de Vénus (Strong, *Scultura Rom.*, II, p. 346 ; Delbrück, *Consulardiptychen*, 1928, pl. 48.

(4) Petersen, *Rom. Mitt.*, XVI, 1901, p. 92, a tenté d'expliquer pourquoi ce groupe est souvent double.

au vieux mythe religieux [1]. Dans l'*Amatorius*, combinant les spéculations de Platon dans le *Phèdre* avec des croyances égyptiennes, ou données comme telles, il rapproche Éros du soleil et Aphrodite de la lune. Éros devient le « soleil intelligible » qui conduit les âmes de l'enfer, qu'est notre vie terrestre, aux « Champs de la Vérité [2] ». L'Amour est le mystagogue qui leur révèle la vraie beauté, à laquelle elles aspirent. Celui qui, au lieu de s'attacher aux apparences sensibles et aux formes corporelles, s'enflamme pour la Beauté divine et spirituelle, lorsqu'il quitte ce bas monde n'est plus saisi du désir d'y retourner. Alors « son âme ailée, participant à de nouvelles orgies, ne quitte plus son dieu Éros, mais se mêle avec lui aux évolutions des chœurs célestes jusqu'à ce qu'enfin parvenue aux prairies de Séléné et d'Aphrodite, elle s'endorme pour recommencer une nouvelle génération [3] ». La fin de cette allégorie nous en indique les auteurs. Les théologiens qui plaçaient les Champs Élysées dans la Lune [4] et enseignaient la métempsychose, sont les néo-pythagoriciens, dont le symbolisme mythologique a eu une influence marquée sur toute la sculpture funéraire.

L'âme n'a plus besoin ici, pour atteindre l'immortalité, de subir une initiation bachique ou éleusinienne. Le désir des biens intellectuels suffit à la lui assurer. Les philosophes de l'antiquité ont enseigné que, sans le secours des rites et des purifications, le sage dont la pensée se détachait ici-bas des soucis matériels pour cultiver l'art ou la science et laisser la seule raison gouverner sa vie, devenu après sa mort une intelligence pure, allait vivre avec les dieux et obtenait alors la révélation intégrale de toute vérité [5]. Entraîné par un amour céleste, il est rempli d'un enthousiasme semblable à celui des bacchants et des corybantes, qui le conduit vers l'objet suprasensible de ses aspirations [6]. Les sarcophages des Muses donnent une forme plastique à ces convictions religieuses.

[1] Plutarque, *Amatorius*, c. 17, p. 762 A ; c. 18, p. 746 B.

[2] Expression de Platon, *Phèdre*, 248 B.

[3] Plutarque, *l. c.* : Ὁ ἀληθῶς... ἐρωτικὸς γενόμενος... ἐκπτέρωται καὶ κατωργίασται καὶ διατελεῖ περὶ τὸν αὑτοῦ θεὸν ἄνω χορεύων καὶ συμπεριπολῶν ἄχρις οὗ πάλιν εἰς τοὺς Σελήνης καὶ Ἀφροδίτης λειμῶνας ἐλθὼν καὶ καταδαρθὼν ἑτέρας ἄρξηται γενέσεως.

[4] Cf. mon *Afterlife*, p. 25, 96 ss.

[5] Cf. *Ibid.*, p. 124 ss.

[6] Ces idées platoniciennes sont empruntées par Philon d'Alexandrie à ses maîtres païens. Cf. *De Vita Contempl.*, p. 473 M, et les notes de Conybeare à ce passage (éd. 1895, p. 42).

Mais, chose curieuse, cette idée du salut par la science ou par l'art fut étendue même aux enfants. Les épitaphes insistent parfois sur leur érudition [1]. Je choisis la plus caractéristique. A Pesaro, un petit pythagoricien de douze ans nous rappelle ses études [2] :

Dogmata Pythagoræ sensi studiumque sophorum
Et libros legi, legi pia carmina Homeri (3),
Sive quot Euclides abaco praescripta tulisset.

Une inscription métrique de Bolsène, qui date du ve siècle, mais dont l'inspiration est purement païenne, explique comment le jeune Castorius a mérité le ciel par sa sagesse [4].

Si mentes puras retinent con[*finia caeli*],
. . . .
Sublimes animas nullus putet ire sub [*umbras*],
Occubat in terris sapiens, sed vivit in a[*stris*].
Et nunc, docte puer, studiis et iure pe[*rite*],
In virenti loco comitatur turb[*a piorum*].

Les monuments parlent ici encore un langage aussi clair que celui des épitaphes. On voit naître dans la sculpture funéraire le type de l'enfant docteur, qui plus tard fut repris sur les sarcophages chrétiens pour représenter l'Enfant divin qui, à douze ans, avait étonné les rabbins du Temple par la sagesse de ses réponses [5]. L'écolier, promu au rang de maître, est assis dans sa

(1) Bücheler, 1165 : « Super annos (8 ans) docta » ; 1166 : « Quod si longa tuae mansissent tempora vitae | doctior in terris nulla puella foret. » Cf. 53, 219, 422 ; Kaibel, *Epigr*, 617 (Rome) : Δῶρα δὲ Μουσάων καὶ βρέφος ὢν ἀγαπῶν. Cf. *Bull. archeol. comunale*, 1888, p. 212. « Euphrosyne pia, docta novem Musis, philosopha vixit annos XX. »

(2) CIL, XI, 6435 = Bucheler, *Carm. epigr.*, 434. Sur la signification du vers « Tetraque Tartarei per sidera tendo profundi », c'est-à-dire l'hémisphère inférieur, cf. *Revue de philologie*, 1920, p. 75 ss.

(3) L'éducation littéraire commençait par la lecture d'Homère ; cf. Quintilien, I, 8, 5.

(4) Bucheler, *Carm. épigr.*, 743 ; Diehl, *Inscr. christ.*, 3433.

(5) Luc, 2, 40. Sarcophage de Junius Bassus dans les grottes vaticanes, souvent reproduit ; cf. Wilpert, *Gli antichi sarcofagi cristiani*, pl. XIII. — Sarc. de Pérouse : De Rossi, *Bull. arch. christ.*, 1871, p. 127, pl. VIII = Wilpert, pl. XXVIII, 3 ; cf. Ficker, *Altchristl. Bildw. Laterans*, 1890, n°s 138 ; 174 ; Leblant, *Sarc. de la Gaule*, pl. XI, 1, etc. — Une charmante statuette du Musée des Thermes représente peut-être ce Jésus enseignant, bien que toute preuve de son caractère chrétien fasse défaut ; cf. Paribeni, *Bull. di Arch. crist.*, XXI, 1915, p. 112 ; Strong, *Scult. Rom.*, II, p. 342, 345. Toutefois, ses longues boucles sont plutôt un indice de paganisme ; cf. p. 236, n. 3.

chaire et tient de la main gauche un volume et de la droite étendue fait le geste habituel de l'orateur, soit qu'il déclame, soit qu'il enseigne, tandis qu'autour de lui sont groupées les Muses qui l'inspirent. Un remarquable sarcophage (pl. XLII, 1) du Vatican [1] figure sur sa cuve ce pédagogue imberbe et précoce, entouré de neuf compagnons qui portent les attributs des Muses et, ce qui achève de donner à la scène sa signification, sur le couvercle l'adolescent défunt, à demi étendu, tient un livre déroulé avec des tablettes déposées à côté de lui, près de son chien favori, et à ses pieds dort un Éros, image de la mort. Sur un sarcophage de la collection Campana, aujourd'hui au Louvre [2], le même adolescent assis, avec son rouleau déployé, récite en présence de quatre Muses, qui font cercle autour de son estrade (pl. XLIII, 2).

Le sens de ces compositions allégoriques n'est pas douteux. Comme les musiciens qu'ont ravis les accords de la lyre ou de la cithare, celui qui a été saisi par l'enthousiasme poétique ou emporté par son éloquence, ou qui s'est passionné pour la science, a vécu de la vie divine des Muses et il est certain de partager leur immortalité bienheureuse [3]. Ceux dont la tendresse de leurs parents faisaient sur la terre de petits prodiges, étaient ainsi héroïsés du même coup dans l'autre vie.

Si l'on hésitait encore à croire que telle a été l'intention des artistes qui ont imaginé ces motifs funéraires, tout doute serait dissipé par une étude des sarcophages qui représentent en une suite d'épisodes la vie et la mort des enfants [4]. Déjà sur celui du Musée du Louvre dont nous venons de parler, immédiatement après la scène de la récitation ou déclamation, nous voyons le

(1) Sarcophage trouvé « nelle catacombe di Ciriaca sulla via Tiburtina » ; aujourd'hui au Vatican, *Gall. dei Candelabri*, n 20. Comparer aussi au Vatican un sarcophage dont le milieu est occupé par un enfant debout tenant un *volumen* avec une liasse d'autres rouleaux à ses pieds (AMELUNG, II, *Belvedere*, n° 58ᵃ et pl. 16).

(2) FROEHNER, *Sculpt. du Louvre*, n° 397 [= n° 1520] ; WERNICKE, *Archäol. Zeitung*, XLIII, 1885, p. 209 ss. pl., XIV, 2 = REINACH, *Rép. rel.*, II, p. 289, 2. Cf. BUECHELER, *Carm. ep.*, 422. « Musae mihi dederant facundus ut essem. Invidit Lachesis. » — On en rapprochera un sarcophage des Muses, aujourd'hui à Berlin, dont le couvercle est orné de scènes d'école (*Beschreibung ant. Skulpt.*, n° 844 = REINACH, *Rép. rel.*, II, 26, 1).

(3) J'ai dit quelques mots de ces croyances à propos des sarcophages des Muses, *C. R. Acad. Inscr.*, 1919, p. 348, et j'espère pouvoir y revenir bientôt. L'épitaphe de Nepos, après les vers cités plus haut (p. 229, note 5) continue : « Seu grege Pieridum gaudes... »

(4) Ces sarcophages ont été étudiés en détail par WERNICKE, *l. c.*



1. La naissance, la vie et l'apothéose d'un enfant. Sarcophage de la Villa Doria-Pamphili.



2. Jeux d'un enfant, l'enfant docteur, l'enfant héroïsé. Sarcophage du Musée du Louvre.

défunt héroïsé dans une représentation du banquet funèbre où, détail caractéristique, un Amour lui apporte des fleurs, tandis que, sur les petits côtés de la cuve, d'autres Amours dansent ou attrapent des oiseaux. L'apothéose de l'élève appliqué est exprimée plus clairement encore sur un remarquable sarcophage de la villa Doria-Pamphili (pl. XLIII, 1) [1]. A gauche, on voit le nouveau-né plongé par la garde dans un bain et, derrière elle, se tiennent les trois Parques et Némésis ou la Fortune. Au milieu, le bébé est allaité par sa mère. Devenu un garçonnet, il est instruit par son pédagogue ; Mercure, le dieu de l'éloquence, et les Muses de la tragédie et de la comédie assistent à la leçon [2]. Enfin adolescent, il est emporté au-dessus de la Terre étendue sur un char que conduit Hermès psychopompe, et il s'appuie dans cette ascension sur l'aigle éployé de l'apothéose [3]. Ici aussi, l'on a établi un rapprochement certainement voulu entre la scène de l'instruction et celle de la déification de l'écolier qu'ont inspiré les dieux. Il se retrouve ailleurs encore, et l'on peut même remonter jusqu'à ses origines hellénistiques [4], mais les exemples cités suffiront à faire saisir l'idée qu'ont voulu rendre sensible les sculpteurs.

[1] Ce sarcophage est encastré à une grande hauteur dans le mur du Casino et nous n'en possédions qu'une médiocre reproduction de Bigger, *Spicil. antiquitatis*, 1694, p. 139 ; mais l'Institut archéol. allemand en a fait prendre récemment, pour la continuation des *Sarkophagreliefs*, une bonne photographie, et je dois à une autorisation bienveillante de M. Rodenwaldt de pouvoir la reproduire ici. M. Rodenwaldt a eu l'extrême prévenance de me faire parvenir aussi un dessin précisant les détails qui sont indistincts sur la reproduction directe du marbre. — Les reliefs ont été décrits et interprétés par Matz-Duhn, t. II, n° 3087 ; Wernicke, *l. c.*, p. 214, et Deubner, *Röm. Mitt.*, XXVII, 1912, p. 9 ss.

[2] Cf. Quintilien, I, 8, 6 ss. — D'après une communication obligeante de Mlle Guetschow, qui a examiné de près l'original, la moitié du crâne et la main gauche du pédagogue sont modernes, de même le haut du corps de l'élève, mais la restauration est exacte.

[3] Cf. sur cette curieuse combinaison de deux moyens de s'élever au ciel, Deubner, *l. c.*, p. 10.

[4] Par exemple sur un sarcophage du Musée Torlonia où, entre la scène du pédagogue et celle de l'apothéose, est intercalée celle de la *prothesis* de l'enfant mort, pleuré par ses proches : reproduit par Raoul Rochette, *Monuments inédits*, pl. LXXVII, 1, p. 406, n° 2 ; Reinach, *Rép. rel.*, III, p. 343, n° 2 ; cf. Wernicke, *l. c.*, p. 218. — Nous trouvons un antécédent grec à ces compositions romaines dans un bas-relief funéraire de Rhodes, datant du IIe siècle avant Jésus-Christ. On voit d'abord le professeur enseignant sur la terre, et immédiatement après, le même personnage qui, dans les Enfers, occupe une place d'honneur près du trône de Pluton. Les Champs-Élysées n'ont pas encore été transportés au ciel, mais la raison, qui a assuré au maître un sort bienheureux, est la même qu'à Rome ; cf. Hiller von Gaertringen, *Hermes*, XXXVII, 1902, p. 121 ss. ; *Oester. Jahreshefte*, XIII, 1910, p. 56 ; Reinach, *Rép. rel.*, II, p. 51, 4. — Sur



Reprenons, après cette digression, un peu longue, mais qui n'aura pas été inutile, notre sarcophage de Beyrouth et nous comprendrons le lien qui rattache les diverses parties de sa composition. Sur la face antérieure, nous assistons, comme sur les tombeaux romains, aux études de l'enfant durant sa vie terrestre. Cette instruction est-elle purement profane ? A propos d'un stuc de la Porta Maggiore, Me Strong a supposé que la leçon était bien plutôt une initiation [1] où le pédagogue se transformerait en mystagogue, et la nudité des écoliers dans ce tableau d'une secte mystique interdit, en effet, d'y voir une simple reproduction de la vie réelle. Sur notre sarcophage, très mutilé, il est vrai, un seul détail pourrait faire supposer qu'il s'agit de la présentation d'un enfant par ses parents au prêtre qui doit lui apprendre les formules sacrées [2] : ce sont les longues boucles de sa coiffure. Himérius [3] nous apprend en effet que les garçons consacrés à Dionysos laissaient pousser leurs cheveux, sans doute jusqu'au moment où, arrivés à l'âge viril, ils en faisaient offrande au dieu [4]. Mais ce détail n'est pas une preuve suffisante du caractère religieux de la scène, et nous avons vu que, sans participer aux cérémonies

le sarcophage de Lycie, sorti du même atelier que le nôtre (*suprà*, p. 219), la place qu'occupe sur celui-ci le pédagogue avec l'enfant appartient à une Muse assise avec un poète (?), tenant un *volumen*, debout devant elle. Mais le rapport de ce groupe avec les suivants n'est pas éclairci.

(1) Strong, *l. c.*, [cf. *suprà*, p. 221 n. 2]. Une épigramme de Rhodes, que M. Hiller rapproche du bas-relief cité plus haut, est l'épitaphe d'un *grammaticus*, qui mourut après avoir enseigné 52 ans. Les dieux des Enfers, l'ont admis au séjour des bienheureux parce que sur la terre μυστικῶν ἐπιστάτην | ἔταξαν αὐτὸν πίστεως πάσης χάριν (I.G. ins., I, 141 ; cf. Hiller, *l. c.*, p. 141).

(2) L'enfant nu de la villa Item (Rizzo, *Dionys. mystes*, p. 65) devrait dans ce cas être rapproché du nôtre.

(3) Himerius, *Or.*, XXIII, 7 : Τίς ἔχει κόνις τὰς ἱερὰς ἐκείνας κόμας ἃς Διονύσῳ μετὰ τὴν πρώτην γένεσιν ἔτρεφες. Cf. dans Hermès Trismégiste κόμας τρέφοντες, κομοτροφοῦντες, où il a en vue probablement les galles, *Cat. codd. astr.*, VIII, 4, p. 165, 4 et 16, avec les passages cités en note. — Peut-être le même rite existait-il à Éleusis ; cf. Foucart, *op. cit.*, p. 280 [*suprà*, p. 225 n. 4]. — On le retrouve en Égypte : Diodore d'Alexandrie fait couper les cheveux des enfants païens : cf. Ammien Marc., XXII, 2, 9 : « Cirros puerorum licentius detondebat, id quoque ad deorum cultum existimans pertinere. »

(4) Chevelure coupée à la puberté et consacrée aux dieux : Saglio-Pottier, *Dict.*, s. v. « Coma », p. 1358 ; Rouse, *Greek votive offerings*, 1902, p. 240 ss.

secrètes d'aucun mystère, celui qui s'applique avec ferveur à la science, même profane, parvient à la vie éternelle.

Le petit côté de droite sert de transition entre le ciel et la terre : Éros y abaisse sa torche pour rappeler la fin cruelle de celui qui fut ravi avant l'âge, mais il élève en même temps une couronne, symbole de son immortalité radieuse. La face postérieure nous rappelle les danses joyeuses et les jeux des enfants bienheureux avec les Amours folâtres dans les Champs-Élysées et le quatrième côté nous montre enfin le mort vêtu de la *léontè* et armé de la massue d'Héraklès, le héros qui avait donné aux hommes l'exemple d'une vie de labeur récompensée par l'apothéose.

Ainsi apparaît l'unité de composition du monument intéressant que vient de nous rendre le sol de la Syrie et qui illustre admirablement des croyances religieuses très répandues à l'époque des Antonins.

Franz Cumont.

SARCOPHAGES DE PLOMB TROUVÉS EN SYRIE

PAR

LE R. P. RENÉ MOUTERDE

On a maintes fois signalé le grand nombre des sarcophages de plomb recueillis en terre syrienne ; il n'existe pourtant ni étude d'ensemble ni essai de classement, ni même liste des trouvailles. Ce ne sera donc point tâche inutile que de décrire quelques-uns de ces monuments et d'essayer de les grouper en séries.

Les sarcophages inédits que nous avons en vue proviennent, pour la plupart, de Beyrouth. Plusieurs appartiennent au Musée de cette ville ; le conservateur, l'émir Maurice Chéhab, veut bien en assurer la publication. Nous utiliserons aussi divers documents communiqués par les RR. PP. S. Ronzevalle et L. Jalabert. Il n'est enfin que justice de remercier ici la Révérende Mère Supérieure et les Religieuses de Nazareth, à Beyrouth, qui ont bien voulu nous communiquer, dès 1923, les objets importants décrits dans ce premier mémoire.

I. — La tombe de Claudia Procla à Beyrouth.

I. — *La légende de Claudia Procla, femme de Pilate.*

Dans l'efflorescence de légendes qui s'attacha de bonne heure aux Évangiles, la femme de Pilate occupe une place de choix. Elle la garde jusque dans les fictions que le drame du Calvaire inspire à nos contemporains : le *Roman de Ponce Pilate* (1) s'ouvre sur la reproduction d'une intaille du Cabinet des médailles qui figurerait Πρόκλ[α] (2) et c'est une fille de Julia Augusta,

(1) Par Maurice Laurentin, Paris, 1926.

(2) « Intaille n° 19.747 ». L'attribution remonte au P. Ollivier, O. P., *La Passion, Essai historique*, 1902, p. 475, n. 3 : « Chabouillet (*Supplément*, n° 3509) attribue cette image à Lucilla, fille de Marc-Aurèle et femme de Lucius Verus. Suivant lui, le nom de *Procl.* serait celui du graveur ; mais il suf-

nommée Claudia Procla, épouse de Pilate, convertie au christianisme et martyre, qui est l'héroïne de M. Maurice Laurentin.

L'histoire n'est pas aussi bien renseignée sur le personnage. L'Évangéliste saint Matthieu rappelle, on le sait, l'intervention de la femme de Pilate avant la condamnation de Jésus : « Qu'il n'y ait rien entre toi et ce juste, car je viens d'avoir un songe effrayant à son sujet [1] ». L'Évangéliste ne nomme point cette femme. Elle n'est pas davantage identifiée par Origène, qui discute l'origine de sa vision [2]. Mais une série d'écrits lui donnent bientôt le *cognomen* de Procla : ce sont les *Actes de Pilate*, conservés en grec dans l'Évangile de Nicodème [3] et rédigés, suivant l'estimation commune, entre le IIIe et le Ve siècles ; puis les *Lettres de Pilate à Hérode*, dont la rédaction grecque remonte peut-être aux IVe ou Ve siècles [4] et la version syriaque au VIe ou au VIIe [5]. Malalas [6] et Nicéphore Calliste [7] nomment également Procla. Sous le même nom enfin la femme de Pilate figure au calendrier des églises grecque [8] et éthiopienne [9].

Pour trouver unis le *nomen* et le *cognomen* Claudia Procla, il faut, semble-t-il, descendre jusqu'à la « Chronique de Dexter [10]. »

Le factum qui porte aujourd'hui ce nom n'est évidemment point, dans sa rédaction actuelle, la Chronique de Dexter signalée par saint Jérôme au chapitre 132 du *De scriptoribus ecclesiasticis*. On a pourtant voulu les identifier, quand le texte actuel fut trouvé sur la fin du XVIe siècle, dans une bibliothèque d'Allemagne, et envoyé par Thomas Torribalba, jésuite, au Père Jérôme de Higuera. On l'imprima d'abord à Saragosse en 1619 et depuis à Lyon en 1637, avec un long commentaire de François Bivarius, moine de

fit de jeter un regard sur l'intaille pour voir que cette inscription ne peut pas être une signature ».

(1) *Matth.*, XXVII, 19.

(2) *Fragm. in Mt.*, Migne, *PG*, XVII, 308. Je dois plusieurs références à FELTEN, *Neutestamentliche Zeitgeschichte*, 3e édit., I, p. 172, n. 9.

(3) B, cap. IX (TISCHENDORF, *Evang. apocryph.* 2, 1876, p. 296).

(4) *Texts a. Studies*, V, 1, *Apocrypha anecdota* (M. R. JAMES), p. XLV-XLVIII, 66-70 ; pour la date, p. XLVIII.

(5) *Ibid.*, p. 71-73 ; pour la date, p. XLV.

(6) *Chronogr.*, I, 10 = *PG*, XCVII, 369.

(7) *Eccles. hist.*, I, 30 = *PG*, CXLV, 721.

(8) Au 27 octobre ; cf. v. DOBSCHUTZ, dans HERZOG-HAUCK, *Realencyklopädie*, XV, 401.

(9) Cf. FELTEN, *l. l.*

(10) *A(nno) C(hristi) 34... Claudia Procula, uxor Pilati, admonita per somnium in Christum credit et salutem consequitur* (MIGNE, *PL*, XXXI, 70).

Cîteaux[1]. Migne, au tome XXXI de sa *Patrologie latine*, a réimprimé le tout. Dans son commentaire, François de Bivar suggère l'identité possible de la femme de Pilate, nommée par le prétendu Dexter, avec la Romaine Claudia mentionnée par saint Paul dans la IIe Épitre à Timothée (IV, 21). — Tel est, sauf meilleur informé, le fragile garant d'une désignation qui s'est imposée à la littérature courante[2]. Il convient d'ajouter que l'authenticité de la *Chronique de Dexter* est très douteuse et parfois même résolument niée[3].

Une découverte occasionnelle vient de révéler à Beyrouth une authentique Claudia Procla ; *nomen* et *cognomen* sont gravés en grec sur deux bracelets d'or, recueillis dans une tombe. Un rapport quelconque entre cette morte et la Procla des *Acta Pilati* est plus que problématique ; tout au plus pourrait-on se demander si le décès d'une femme jeune et connue n'a pas suggéré à l'auteur des *Acta* le nom romain qu'il cherchait pour son héroïne. Mais rien ne donne à penser que cet écrivain ait séjourné à Beyrouth. En outre, d'autres Claudia Procla ont vécu à la fin du IIe siècle ou au commencement du IIIe, c'est-à-dire au temps où s'élaboraient les principaux apocryphes du Nouveau Testament : deux d'entre elles sont connues par des inscriptions, *Claudia Vilia Procula* à Patara[4], Κλ[αυδία] Π*ρόκλα* à Cyrène[5] ; le même nom pouvait convenir à la fille de quelque fonctionnaire romain, tel que Claudius Proculus, préteur, à qui est adressé un rescrit d'Hadrien[6]. Des rapprochements aussi divers interdisent toute hypothèse sur l'origine du nom donné à la femme de Pilate par les Apocryphes ou la Chronique de Dexter.

Ils n'ont ici qu'un intérêt, celui de suggérer une date pour la tombe où fut

[1] Dom CEILLIER, *Hist. gén. des auteurs sacrés*, éd. 1860, VI, p. 279, n° 17.

[2] Le thème exploité par M. Laurentin est emprunté, au moins indirectement, au Dr. SEPP, *Leben Jesu*, III, p. 508 : Procla portait le nom de Claudia, parce qu'elle était affranchie de Tibère ; l'avancement de Pilate, chevalier romain, s'explique peut-être par son mariage avec cette femme.

[3] Par exemple par BARDENHEWER, *Gesch. d. altchristl. Literatur*, III, 1912, p. 424.

[4] Plusieurs textes de cette ville de Lycie étaient gravés sur des statues érigées aux membres de la famille impériale, depuis Hadrien jusqu'à Marc-Aurèle et Verus régnants (161-169). Cf. GROAG, dans PAULY-WISSOWA, *Realenc.*, *Suppl.*, I, col. 319, n° 154.

[5] Sur une liste d'offrandes des prêtresses d'Artémis, à la fin du IIe siècle ou au commencement du IIIe (S. FERRI, *Abhandl. d. preuss. Akad. d. Wiss.*, Phil.-hist. Kl., 1925, Nr 5, p. 30, li. 20).

[6] ULP., *Dig.*, 37, 9, 1, 14. Cf. GROAG, dans PAULY-WISSOWA, III, 2, s. v. *Claudius*, col. 2846, n° 287 ; *Prosopogr. Imp. Rom.*, I, p. 394, n° 771.

couchée la Bérytaine Claudia Procla. Si des indices concordants peuvent être tirés de la sépulture même, l'âge des quatre sarcophages de plomb qu'elle contient sera approximativement déterminé. Il convient donc de décrire ces monuments et de relater les circonstances de leur découverte.

2. — *Sarcophages d'Achrafîyé. Tombe de Claudia Procla.*

La colline d'Achrafîyé qui domine au Sud-Est la ville de Beyrouth a livré, à plusieurs reprises, des restes antiques. C'est à son extrémité méridionale, à une cinquantaine de mètres à l'Est des bâtiments du pensionnat de Nazareth, que des travaux de construction dégagèrent, il y a quelques années, plusieurs

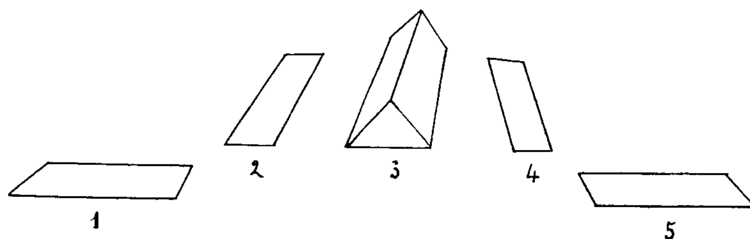


FIG. 1. — Disposition des sarcophages d'Achrafîyé.

tombes anciennes. D'après les indications qu'a bien voulu me remettre la Révérende Mère Petit, Économe du pensionnat, les sépultures étaient enfouies à 2 mètres environ au-dessous du sol actuel ; elles étaient au nombre de cinq, rangées symétriquement comme l'indique le schéma ci-joint (fig. 1). Quatre sarcophages, répondant aux n° 1, 2, 4 et 5 du schéma, étaient de plomb ; le sarcophage désigné par le chiffre 3 était de terre cuite : un toit à double pente, formé de moellons disposés en dos d'âne, le protégeait [1]. Une disposition si bien calculée convient, semble-t-il, à des tombes ménagées dans une villa plutôt qu'à une nécropole banale. Il se peut que la sépulture centrale appartînt à quelque philosophe, désireux de reposer, comme les néo-pythagoriciens, dans une bière de terre cuite, sur le feuillage du myrte, de l'olivier et du peuplier noir [2].

[1] Le même aménagement a été signalé plusieurs fois à Saïda (G. CONTENAU, *Syria*, I, 1920, p. 208-209).

[2] PLINE, *N. H.*, XXXV, 160 : *Quin et defunctos sese multi fictilibus soliis condi maluere, sicut M. Varro, Pythagorico modo in*

Les sarcophages de plomb ont souffert de l'humidité : à l'extraction, le fond des caissons s'est effondré et les autres faces se sont séparées. Leurs reliefs sont cependant reconnaissables, et pour la première fois en des monuments de ce genre, les pièces du mobilier funéraire sont en partie conservées ; il suffira de décrire le décor et le mobilier pour recueillir les données d'une datation approximative.

Sarcophage n° 1 (pl. XLIV).

Le couvercle (pl. XLIV, 1 et 3) mesure actuellement 1 m. 70 de long sur 0 m. 36 de large ; il est bombé et forme couvercle s'emboîtant sur la caisse plus étroite. L'artiste a déterminé, au moyen de rais d'oves, le cadre oblong de la surface à orner ainsi que ses divisions, deux carrés aux extrémités, deux losanges au milieu. Dans les carrés extrêmes paraît un masque qui est peut-être d'une Gorgone (sans serpents) ; autour du masque, double carré, fait d'un listel plat qu'enserre une baguette cordée. Au milieu du sarcophage deux losanges allongés, dessinés par des baguettes cordées, s'opposent pointe à pointe ; le centre de chaque losange est occupé par un disque où paraît de profil un sphinx féminin, à grosse perruque (peut-être surmontée d'une mitre basse) et à aile recoquevillée, sur une base de profil rentrant (pl. XLIV, 2); chaque losange est cantonné de griffons, vus de profil, la tête ornée d'aigrette, l'aile recroquevillée, accroupis sur le membre postérieur tandis que la patte droite se relève comme pour garder l'arbre sacré [1]. Des festons courent tout autour du couvercle, sur le rebord.

Les mêmes motifs ornent aussi les grands côtés, hauts aujourd'hui de 0 m. 32, qui sont divisés en quatre panneaux. Un fort rebord, obtenu en pliant sur elle-même la feuille de plomb, se voit au sommet de la cuve. On le retrouve sur les petits côtés. L'un de ceux-ci (pl. XLIV, 1) mesure 0 m. 35 sur 0 m. 365 ; il présente, dans un rectangle de rais d'oves, quatre guirlandes de feuillage s'incurvant vers un motif central qui n'est autre que le griffon assis déjà figuré sur le couvercle. Le masque également décrit plus haut se retrouve au centre de l'autre petit côté (pl. XLIV, 1).

Sarcophage n° 2 (pl. XLIV, B, et fig. 2).

Des rais d'oves se joignant par des macarons partagent le couvercle (pl. XLIV, B, 1) en trois panneaux. Les deux panneaux extrêmes sont symétriques ; ils contiennent une couronne de fleurs rondes, nouée de rubans ; au-dessus de la couronne, une architrave

myrti et oleae atque populi nigrae foliis. Cf. J. Carcopino, *La Basilique pythagor. de la Porte-Majeure*, p. 204, n. 1.

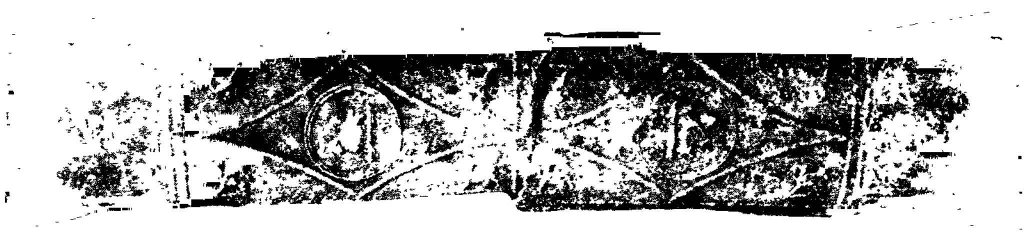
[1] Ce rôle originaire de gardien explique l'attitude des « lions » (et autres animaux) « qui se lèchent la patte ». On voit déjà deux lions ainsi affrontés, sans aucun objet qui les sépare, sur un cylindre syro-hittite de la Collection de Clercq (t. II, p. 395). Cf. S. Ronzevalle, *Notes et Ét. d'arch. or.*, IV, dans *Mélanges de la Fac. or. de Beyrouth*, VII, 1914-1921, pl. V, 5, et p. 132.



1. Après la trouvaille.

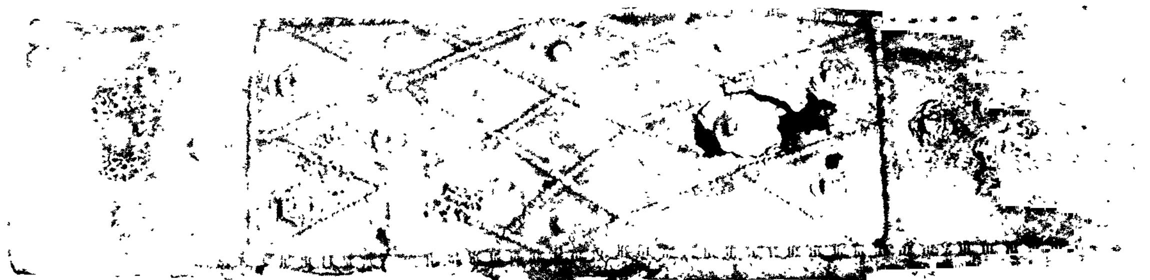


2. Le sphinx.



3. Le couvercle

Sarcophage n° 1.



1 Couvercle.



2. Grand côté.

Sarcophage n° 2.

dentelée, portée par deux colonnes minces à base étroite et à chapiteau pseudodorique; au-dessous de la couronne, masque de Méduse à ailerons, d'expression angoissée. Le milieu du sarcophage est occupé par un réseau de baguettes d'oves, dessinant des losanges et des triangles; les triangles extrêmes et le premier losange, de part et d'autre, contiennent chacun la tête de Méduse déjà décrite ; au centre des autres figures est placé un macaron.



Fig. 2. — Sarcophage n° 2 : masques de Méduse.

Les grands côtés, longs de 1 m. 69 et hauts de 0 m. 37, répètent les mêmes motifs dans un ordre nouveau (pl. XLIV, B, 2): au centre et aux deux extrémités, la couronne sous le portique ; entre ces trois compartiments, deux losanges, inscrits dans un carré, reproduisent le masque de Méduse. Le motif de la couronne sous le portique reparaît enfin sur les petits côtés, qui mesurent l'un 0 m. 34 sur 0 m. 37, l'autre 0 m. 31 sur 0 m. 37 (pl. XLV, 3).

Sarcophage n° 4, de Claudia Procla
(pl. XLV, 1, 2).

Sur le couvercle, long de 1 m. 69 et large de 0 m. 38 (pl. XLV, 1), on distingue quatre compartiments, au milieu deux losanges, aux extrémités deux carrés, tracés par deux baguettes cordées enfermant deux filets plats. Dans chacun des carrés, au centre d'un disque, un Éros, de trois quarts à droite mais tournant le buste pour regarder à gauche (pl. XLV, 2); il danse, le bras droit courbé devant le front et portant une fleur (?), tandis que la main gauche soutient un coffret rond ou un miroir ; une draperie flotte à la hauteur des épaules; dans le champ, aux quatre coins, de grosses rosaces. Les triangles qui s'ouvrent entre les carrés et les losanges sont, de part et d'autre, remplis par de petits bustes, masculin et féminin ; dans les triangles isocèles qui font coin entre les deux losanges et, enfin, au centre de ces losanges le même Éros est moulé.

Cinq panneaux se partagent les grands côtés (longs actuellement de 1 m. 65, hauts de 0 m. 34) : au centre et aux extrémités, les cadres carrés déjà décrits, contenant l'Éros dansant ; à droite et à gauche du motif central, deux losanges, cantonnés de quatre rosaces, où paraissent les petits bustes, masculin et féminin. Un seul des petits côtés est conservé ; il mesure 0 m. 355 sur 0 m. 365 ; on y voit Éros, au centre d'un cadre rectangulaire très chargé et peu d'aplomb.

Sarcophage n° 5 (pl. XLV, 4 et 5).

Il ne reste du couvercle qu'un fragment long de 1 m. 63, dont nous donnons un croquis (fig. 3). La surface est encadrée d'un simple bandeau en relief ; elle est divisée en trois segments par deux lourdes guirlandes ; du motif central, entre les deux guirlandes, il ne reste plus trace ; aux deux extrémités figurait une tête de Méduse sous un portique.

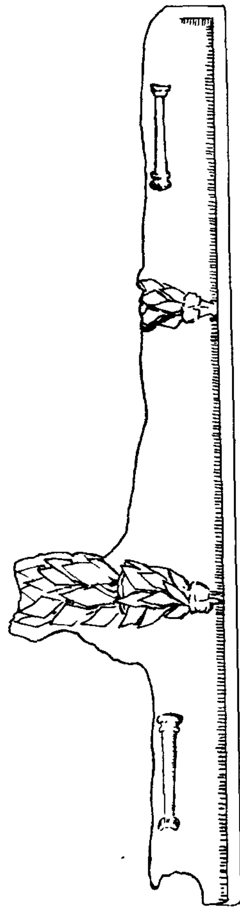


Fig. 3. — Sarcophage n° 5 : le couvercle.

Ce motif est celui des petits côtés, qui mesurent 0 m. 41 × 0 m. 41 (pl. XLV, 5). Au centre, dans un disque à double filet, un beau masque de Méduse, d'expression plus calme que les masques du sarcophage n° 2 ; au-dessus, un portique formé d'une guirlande de fleurs reposant sur deux colonnettes ; des rosaces occupent le milieu et les bouts de la guirlande. Les mêmes éléments entrent dans l'ornementation des grands côtés [1] : De part et d'autre du long rectangle, le même masque de Méduse entre deux rosaces (pl. XLV, 4).

3. — *Le mobilier funéraire* (pl. XLVI).

Parmi les tombes d'Achrafîyé deux seulement ont livré quelques objets : ce sont le sarcophage de Claudia Procla (n° 4) et le grand sarcophage aux guirlandes, le plus mal conservé (n° 5).

Ce dernier contenait un objet de bronze « comparable à un encrier » (pl. XLVI, 1 à g., 4 en haut). On y recueillit aussi les restes d'une couronne funéraire de feuilles d'or très minces et un fragment de bandeau en or [2] (pl. XLVI, 5).

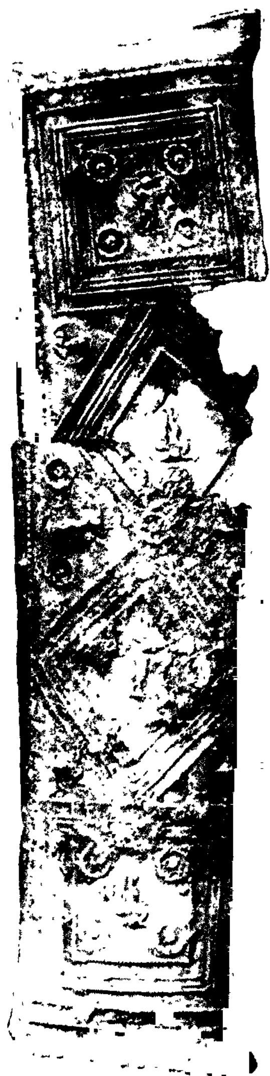
Dans la tombe de Claudia Procla, ce ne furent pas les débris de la dernière parure, mais bien les bijoux préférés de la morte que l'on rencontra. Les plus précieux sont figurés à la planche XLVI.

Les deux bracelets (pl. XLVI, 1, 2, 3) sont formés d'une feuille d'or, plus large au centre qu'aux extrémités et assez épaisse [3], roulée sur elle-même en

(1) Ils mesurent actuellement 1 m. 61 sur 0 m. 40.

(2) Les feuilles d'or sont longues de 0 m. 045 ; le fragment de bandeau, de 0 m. 078.

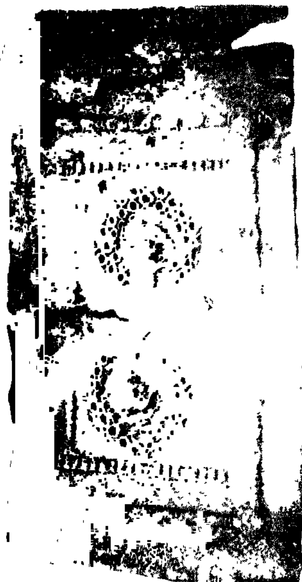
(3) Ce détail, ainsi que la double inscription, ne permettent pas d'assimiler ces bijoux aux



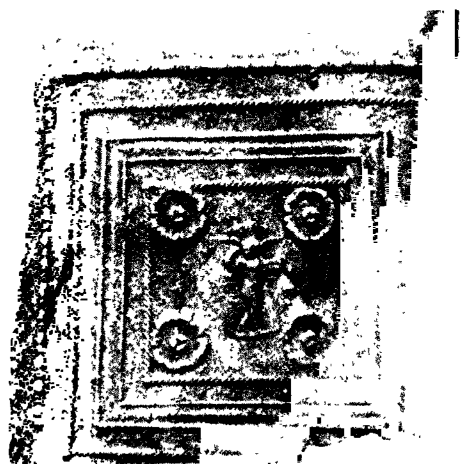
1. Couvercle du sarcophage n° 4.



5. Petit côté du sarcophage n° 5.



3. Petit côté du sarcophage n° 2.



2. Détail du couvercle du sarcophage n° 4.



4. Grand côté du sarcophage n° 5.

forme de tube pansu [1]; au point le plus large, la surface est aplatie et porte une inscription, en pointillé. Le texte gravé n'est pas identique : ΚΛΑΥΔ|ΙΑ ΠΡΟ|ΚΛΑ sur le plus petit bracelet, ΚΛΑΥΔ | ΠΡΟΚΛΑ sur le plus grand : la hauteur moyenne des lettres est de 0 m. 004.

La très petite bague d'or reproduite à la planche XLVI, 1, au-dessous des bracelets, est séparée de son chaton, qui est une émeraude assez trouble.

L'amphorisque, haute de 0 m. 095 et dont le plus grand diamètre mesure 0 m. 045, est d'un beau verre bleu sombre, mince, presque opaque ; les anses sont colorées de jaune clair. Le fond est arrondi et devait reposer sur un support.

La planche XLVI, 4, reproduit encore le manche, en deux morceaux, d'une épingle d'os ou d'ivoire : il est long de 0 m. 107. Avec lui sont représentés divers objets de bronze, long clou, pièces formant cassolette et cadre métallique d'un coffret [2], suspension à quatre bras (auxquels s'ajustaient des chaînettes), anses de situles, anneaux. Une pâte de verre, opaque, bleu-noir veiné de blanc et un cylindre de bronze (douille enserrant quelque instrument de bois ?) furent aussi recueillis (voir pl. XLVI, 1).

4. — *Les éléments de datation. Le mobilier.*

Trouvons-nous dans ces objets et dans l'ornementation des sarcophages des données suffisantes pour dater approximativement les sarcophages d'Achrafiyé ?

Il y a peu à tirer de la couronne contenue dans le sarcophage n° 5. On notera toutefois que le dessin du bandeau funéraire (pl. XLVI, 5), losange très allongé, rappelle celui de deux bandeaux trouvés dans le sarcophage de Tabnit et dans la fosse n° 3 de la nécropole royale de Sidon [3]. Les bandeaux ré-

bracelets en feuilles d'or ténues qu'ont fournis certaines tombes d'Étrurie (*Catal. des bijoux du Musée Napoléon*, III, p 102 ; cf. *Dict. des antiquités*, s. v. *armilla*, p. 437, n. 25).

[1] Les bracelets ont pris la forme ellipsoïdale (pl. XLVI, 2) ; pour le plus large, le grand axe intérieur mesure 0 m. 08, le petit axe 0 m. 067 et le poids est de 13 grammes ; pour le plus étroit, le grand axe intérieur est de 0 m. 065, le petit axe de 0 m. 059 ; le poids est de 10 grammes.

[2] Une de ces pièces figure à la pl. XLVI, 5, à côté des feuilles d'or.

[3] Hamdy-Bey et Th. Reinach, *Une nécropole royale à Sidon*, p. 105, fig. 44.

cents sont plus hauts pour leur longueur et forment un losange plus ramassé.

Aux bracelets de Claudia Procla nous ne trouvons guère à comparer qu'un collier, fait également d'une feuille d'or rabattue sur les bords et élargie vers le milieu, qui appartient à la même fosse de Saïda que le bandeau décrit plus haut[1]. On peut aussi rapprocher, pour l'évasement du milieu, un bracelet du British Museum, provenant de Mésopotamie et non daté[2] et un bracelet d'argent, d'âge ptolémaïque, trouvé à Naga-el-Deir[3].

Les inscriptions gravées sur les bracelets ne sont point par elles-mêmes signes de basse époque : la propriétaire du trésor de Boscoreale, Maximilla, avait bien eu la prudence de faire marquer son nom au pointillé sur sa vaisselle. La forme des caractères n'est pas sans apporter quelque précision. Ces grosses lettres trapues et particulièrement le *pi*, le *delta*, sont postérieures au Ier siècle de notre ère. Cependant l'*omicron* est plus petit que les autres caractères et le *kappa* n'a pas la régularité des derniers temps. L'*alpha* est barré obliquement, d'un trait parallèle au jambage de gauche ; cette forme est empruntée à la gravure latine, ce qui n'est point pour surprendre dans la *colonia Julia Felix Berytus;* à Rome, elle est archaïque et se maintient encore dans la cursive de Pompéi (avant 79), mais ne paraît plus au IIe siècle sur les contrats d'Alburnus Major[4]. En supposant que cette forme se soit maintenue quelque temps dans la gravure provinciale et sur les objets de métal, on estimera que les inscriptions des bracelets peuvent remonter à la fin du IIe siècle ou au IIIe siècle ; après cette date, les caractères seraient plus grêles et moins homogènes. La paléographie suggère donc la même époque que les documents où figurent plusieurs Claudia Procla, à la fin du IIe siècle ou au commencement du IIIe[5].

Au même temps appartient aussi le petit anneau d'or (pl XLVI, 1), au jonc uni et rond, antérieur à la forme « en étrier » : on le comparera à une bague du British Museum, rangée parmi les produits gréco-romains, antérieurs au IIIe siècle de notre ère[6].

L'amphorisque est d'âge plus incertain. La forme est simple[7] et relative-

(1) *Op. l.*, p. 105, fig. 45.

(2) F. H. Marshall, *Catal. of Jewellery*, p. 106, n° 1248, pl. XIV.

(3) E. Vernier, *Catal. du Musée du Caire, Bijoux...*, I, p. 54, n° 51113, pl. XIV.

(4) R. Cagnat, *Cours d'épigr. lat.*, p. 12 ; tableaux I et II, p. 7-8.

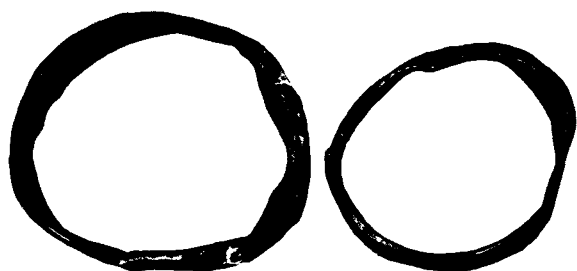
(5) Voir *suprà*, p. 240.

(6) F. H. Marshall, *Catal. of the Finger Rings*, p. XLVI, fig. E XVI = n° 410, p. 73.

(7) A. Kisa, *Das Glas im Altertume*, Taf. B, 129, et C, 131, 140.



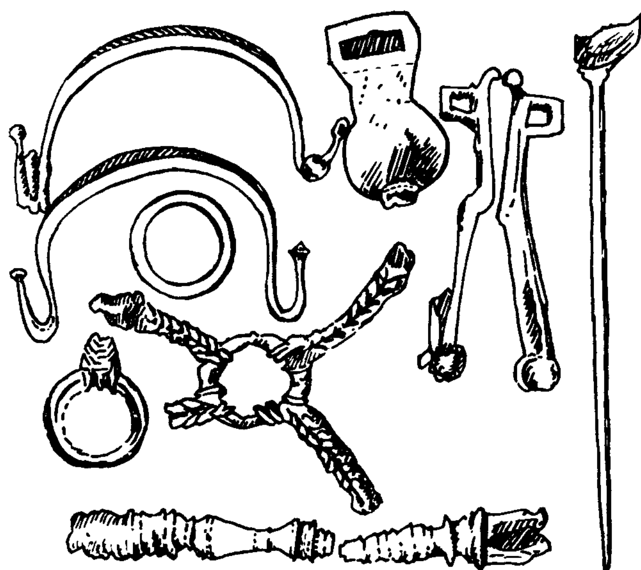
1



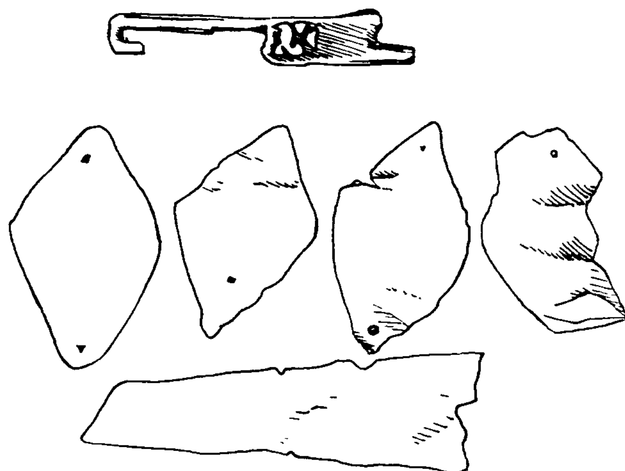
2



3



4



5

MOBILIER FUNÉRAIRE.

ment ancienne; nous savons, en effet, qu'aux premiers temps de l'Empire, puis à nouveau sous Hadrien et les Antonins, l'amphore fut imitée en verres de types et de grosseurs fort diverses [1]. On peut comparer des vases syriens de la collection de Clercq [2] et particulièrement une pièce de verre bleu [3], analogue elle-même à un vase du musée de Cologne [4]. Les verres bleu-lapis fabriqués en Égypte étaient objets de grand luxe sous les premiers Empereurs; l'amphorisque d'Achrafîyé doit peut-être sa couleur à la persistance de cette mode.

3. — *L'ornementation.*

A l'estimation d'âge que nous venons de tenter l'étude du décor procure une contre-épreuve utile. Il ne s'agit pas ici d'entreprendre l'analyse des motifs familiers aux plombiers syriens : ce travail doit logiquement être précédé d'un inventaire général ; des recherches sur l'origine de ces motifs ne sont pas non plus de mise, puisqu'on les sait dérivés, comme la symbolique funéraire romaine, de l'art hellénistique [5]. Reste à voir seulement si, dans l'ornementation des monuments qui nous occupent, rien ne trahit la décadence de l'art romain, le IVe ou le Ve siècles.

La sobriété de leur dessin contraste avec la surcharge des sarcophages de Hanaoué, de Maḥalib et de Sidon ; c'est une bonne note. De leurs portiques étranges et de leur colonnettes l'on pourrait dire, comme des architectures peintes suivant le troisième style de Pompéi, qu'ils dérivent de cette construction « en bois et en roseaux, appliquée aux tabernacles d'Orient [6]... » et plus spécialement de la décoration des monuments funéraires. La guirlande qui forme linteau sur les petits côtés du sarcophage n° 3 (pl. XLV, 3) rappelle celle qu'on suspendait à la porte de la tombe, et les couronnes à fleurs rondes et pressées du sarcophage n° 2 ont leur prototype dans les couronnes funéraires de terre cuite peinte qu'a livrées, par exemple, la nécropole hellénistique de

(1) Kisa, II, p. 335.

(2) De Ridder, *Catal.*, VI, p. 173-175, nos 322-325.

(3) N° 322.

(4) Kisa, fig. 138 ; I, p. 277 ; II, p. 577 et 639.

(5) V. Macchioro, *Il simbolismo nelle figurazione sepolcrali romane*, Naples, 1909 ; cf. Cagnat et Chapot, *Man. d'arch. rom.*, I, p. 611.

(6) Cagnat et Chapot, II, p. 26.

Chatby[1]. Au-dessus de ces couronnes, sur le même monument, une architrave dentelée est portée par deux colonnes pseudo-doriques ; elle est empruntée au rebord de la cuve de sarcophages, tels que le sarcophage des Pleureuses à Sidon[2] ou au couronnement de certaines tombes hellénistiques[3]. A la même époque peut aussi remonter le réseau de losanges où s'insèrent des masques de Méduse (pl. XLIV, B. 1, et fig. 2) : le mosaïste de Stabies recourait au même procédé pour loger toute une série de Ménades[4] et les verriers du Haut-Empire couvraient souvent leurs produits d'un treillis, de même effet décoratif[5].

L'Éros dansant, qui orne le sarcophage de Claudia Procla, semble emprunté à quelque fresque de Pompéi ou d'Herculanum[6]. Il rappelle les Éros dansants sculptés sur la belle urne du Musée du Capitole[7]. Les masques de Gorgone, où le rictus fait place à une expression d'angoisse, dérivent, dans les deux types que présentent les sarcophages nos 2 et 5, d'un prototype hellénique, dû peut-être à Myron ; la Méduse Rondanini atteste le succès de ce motif à l'époque hellénistique[8].



Fig. 4. — Le sphinx d'Arados.

Plus indigènes ou, si l'on veut, plus phéniciens paraissent le sphinx et le griffon du 1er sarcophage. Tous deux ont l'aile en faucille, où l'on reconnait une influence perse. Le sphinx est couché sur un socle de profil égyptisant, plus étroit à la base qu'au sommet ; l'attitude est la même que sur un marbre d'Arados souvent reproduit[9] ; il semble même que la coiffure com-

[1] E. Breccia, *Catal. des antiq. égypt.*, *La necropoli di Sciatbi*, pl. LXXVI, 2 exemples ; *Alexandria ad Ægyptum*, 1914, p. 249-250, fig. 103.

[2] *Une nécropole royale à Sidon*, pl. VI-IX.

[3] *La necropoli di Sciatbi*, pl. IV et V, 2, chambre *g* ; pl. XIII. Cf. A. Kamal, *Catal. des stèles ptolém. et rom.*, Musée du Caire, no 22195, p. 192 et pl. LXVIII.

[4] S. Reinach, *Répertoire des peintures grecques et romaines*, p. 130, 1.

[5] Cf. Kisa, *op. l.*, I, fig. 139, 140, et p. 437 ss. C'est sans doute à la technique du verre qu'une coupe de Samarra, imitée elle-même d'une coupe de Suse (IXe siècle ap. J.-C.) a emprunté le treillis qui la recouvre ; voir *Syria*, VII, 1926, pl. XLIII, p. 239 et 241.

[6] *Répertoire des peintures*, p. 72, no 4, surtout *c*, Herculanum.

[7] W. Altmann, *Grabaltäre*, p. 110 s., fig. 90-91 ; Cagnat et Chapot, *Manuel d'arch. romaine*, p. 665, fig. 351.

[8] E. A. Gardner, *Journal of Hellenic Studies*, LXIII, 1923, p. 139-142, pl. V.

[9] Renan, *Mission de Phénicie*, pl. L, 7 et 8 ; p. 25-26 et 849. Le monument est attribué à tort à Amrith dans Babelon, *Manual of Oriental Antiquities*, p. 263, fig. 209.

porte une mitre basse, relevée à l'avant et à l'arrière (pl. XLIV, 2), analogue à la première couronne du sphinx d'Arados.

Le type est en tout cas plus austère que celui du sphinx cambré sur son arrière-train, que le sculpteur a souvent logé aux coins des sarcophages et des autels funéraires.

Le griffon se rattache, lui aussi, à des modèles anciens : la double crête et le mufle de lion ou de panthère sont ceux du griffon perse ; dans l'ensemble, l'animal est comparable à l'attelage du dieu d'Orthosia, sur des monnaies qui ne sont pas postérieures au Ier siècle de notre ère [1]. Il est évidemment antérieur au griffon de Némésis, lourdement courbé sur sa roue, qui paraît souvent en Syrie au IIIe et au IVe siècles [2].

6. — *Date probable.*

L'analyse du décor aboutit donc à la même conclusion que celle du mobilier : les sarcophages d'Achrafîyé datent approximativement du IIe siècle, peut-être de la première partie du IIIe siècle.

C'est une date élevée, si l'on fait état des seules données recueillies jusqu'à ce jour sur l'âge des sarcophages de plomb. D'après Colonna-Ceccaldi [3], renseigné sans doute par Péretié [4], les monnaies qu'on rencontre avec ces monuments « ne remontent guère au delà de Probus ; on en trouve souvent des successeurs de ce prince jusqu'à Théodose ». « D'après cela, ajoute M. Dussaud, les sarcophages de plomb décorés de reliefs apparaîtraient vers le milieu du IIIe siècle et auraient continué à être en usage pendant les trois premiers quarts du IVe siècle [5]. » Les sarcophages d'Achrafîyé remonteraient donc à la première vogue de ce genre de sépulture.

(1) G. F. Hill, *Catal. of the Gr. Coins of Phœnicia*, p. 126, pl. XVI, 1, et XLI, 16.

(2) Relief rupestre de Btirza (*Syria*, V, 1924, p. 113, et pl. XXVII, 1) ; sarcophage de Hara (Saïda) (*ibid.*, p. 126, et pl. XXXVI, Contenau).

(3) *Rev. archéol.*, 1869, p. 224 ; cf. Renan, *Mission de Phénicie*, p. 866.

(4) D'après l'heureuse conjecture de M. Dussaud, *Syria*, V, 1924, p. 48, n. 2.

(5) Divers documents hagiographiques attestent l'usage, même au Ve siècle, des sarcophages de plomb. On en utilisa pour enfermer les corps de S. Syméon le Stylite, mort en 459, et de S. Daniel le Stylite, mort en 493 (H. Delehaye, *Les saints stylites*, p. XXXIII et 54).

Ainsi fixés dans le temps, les motifs qui les ornent aideront à dater les monuments où ils sont répétés. Les guirlandes, par exemple, jetées en travers du cercueil sur notre n° 5, se retrouvent sur un des plus beaux sarcophages de plomb du musée de Beyrouth; les petits bustes mêlés à des ornements géométriques (n° 4), sur un monument de Hanaoué [1]. La Méduse pathétique est souvent reproduite. L'Éros dansant figure sur une plaque du Musée de Beyrouth et a été signalé ailleurs [2]. Le griffon, plusieurs fois répété, orne, avec

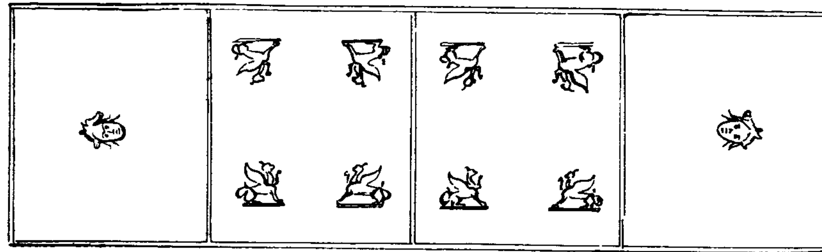


Fig. 5. — Couvercle d'un sarcophage de plomb. Université américaine de Beyrouth.

deux masques, le couvercle d'un sarcophage de plomb de l'Université américaine (fig. 5). Les praticiens ayant multiplié les combinaisons de moules divers, on peut espérer dater ainsi les uns par les autres et classer motifs et monuments.

Ces estimations ne seront qu'approchées. Un type a pu survivre à l'époque où il vit le jour [3]. Il est clair également que des écoles techniques et même des inspirations religieuses diverses ont pu coexister. Une grande réserve s'impose donc dans les conclusions à tirer de la présence ou de l'absence d'un motif isolé. Est-ce toutefois par hasard, si nous ne relevons à Achrafiyé aucun des symboles dionysiaques qui se multiplient à Maḥalib [4] et à Hanaoué [5], ni

(1) Lortet, *La Syrie d'aujourd'hui*, p. 140, fig.

(2) Lortet, *La Syrie d'aujourd'hui*, p. 141.

(3) On pourrait objecter à la datation globale que nous avons proposée pour les sarcophages d'Achrafiyé, que ces monuments ne sont pas contemporains et qu'ils peuvent être séparés les uns des autres par de longues années comme il arrive dans les sépultures de famille. La remarque est juste; mais il se trouve que la tombe de Claudia Procla, qui nous a fourni les éléments principaux de notre appréciation, est la plus chargée en décor et donc apparemment la plus récente du groupe.

(4) R. Dussaud, *Syria*, V, 1924, p. 46 s., pl. XVI.

(5) Lortet, *op. l.*, p. 140, fig.

même l'image de Psyché que les artistes beyrouthins et sidoniens avaient en prédilection ?

D'autres problèmes surgiront, avec le progrès des recherches sur les sarcophages de plomb à reliefs. Il suffisait d'en donner une idée, à propos du groupe le mieux connu et probablement le plus ancien [1].

R. Mouterde, S. J.

(1) Le Gouvernement libanais vient d'acquérir le lot entier pour le Musée de Beyrouth.

INSCRIPTIONS SYRIAQUES DE BENNAOUÏ

PAR

J.-B. CHABOT

Au mois de juin 1928, au cours d'un voyage dans la région située au S.-E. d'Alep, M. Brossé a relevé quelques inscriptions syriaques. M. Virolleaud a transmis les copies à M. Dussaud qui m'a demandé d'en donner ici l'interprétation. La présente note est consacrée uniquement aux deux textes trouvés à Bennaoui. Pour les autres, j'estime préférable d'attendre les estampages qui en ont été pris, et qui permettront peut-être de suppléer aux

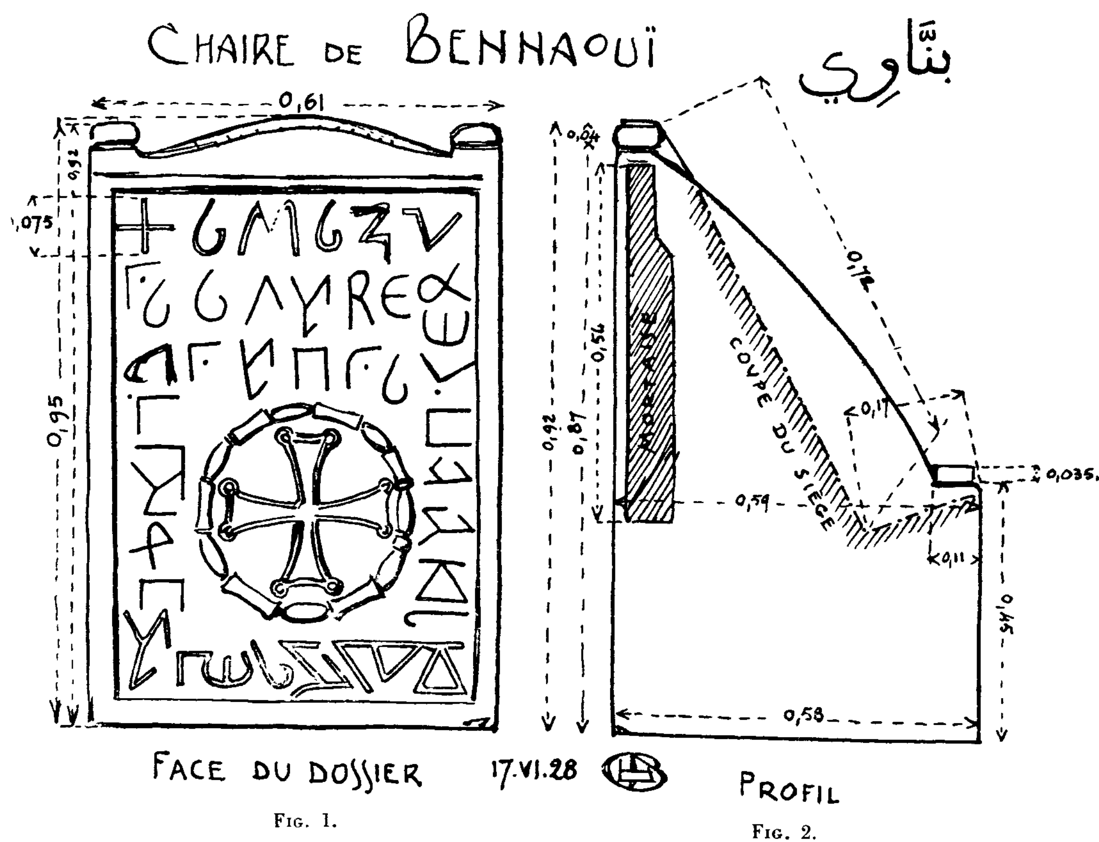


Fig. 1.

Fig. 2.

incertitudes inévitables dans la copie de textes frustes et légèrement gravés.

Bennaoui (بنّاوى) est un village situé à environ 1.500 mètres à l'Ouest de la piste qui conduit de Sfîreh à Khenaṣar, par le plateau du Djebel Haṣṣ, à peu



Fig. 3.

près à mi-chemin entre ces deux points, c'est-à-dire à environ 40 km. au S.-E. d'Alep.

La première inscription est gravée sur un siège en lave noire, dont l'aspect et les dimensions sont parfaitement indiqués dans la photographie (fig. 3) et

les croquis de M. Brossé reproduits plus haut (fig. 1, 2). La mortaise placée sur le côté semble insinuer que cette stalle faisait partie d'une balustrade. Le monument a été découvert, dit-on, au mois de mai 1928. Le propriétaire en a fait don au musée d'Alep.

L'inscription occupe la face extérieure du dossier. Les lettres sont en relief, d'une facture soignée, mais disposées arbitrairement. Le texte commence à la croix, descend le long du bord gauche, continue le long de la base, pour remonter le long du bord droit ; viennent ensuite les trois courtes lignes placées au sommet, qui se lisent horizontalement et de gauche à droite. Il n'y a aucun signe douteux. La transcription suivante est absolument certaine. Nous isolons les lettres, comme elles sont sur la pierre, mais en les plaçant dans leur position normale :

1re ligne, à gauche, de haut en bas :		+ ܕܘܒܪܐ ܛܒܐ
2e —	en bas, de gauche à droite :	ܢܗܘܐ ܠܢܦܫ
3e —	à droite, de bas en haut :	ܝܫܐ ܐܒܪܗܡ
4e —	en haut, de gauche à droite :	ܘܠܝܘܚܢܢ
5e —	— — :	ܘܠܐܡܗ
6e —	— — :	ܕܐܒܕܘ

La traduction ne présente de difficulté que pour les deux dernières lignes. אמה peut être un nom commun accompagné du suffixe, signifiant « sa mère » ; ce mot peut aussi être le nom propre masculin « Emmeh » (forme abrégée de Ahoudemmeh, ou autre nom analogue). Cette dernière interprétation n'a contre elle que la rareté du nom Emmeh. Dans la première hypothèse, on s'attendrait à ce que le nom propre de la mère fût exprimé ; mais il faut remarquer que l'espace faisait défaut au graveur.

La dernière ligne, prise à la lettre, signifie « qui ont péri » ; le verbe אבד a le sens de « périr », surtout de mort violente, par châtiment ou par accident. L'expression s'appliquerait bien, par exemple, aux victimes d'un de ces tremblements de terre si fréquents en Syrie, dont on aurait voulu perpétuer la mémoire, par l'offrande de cette cathedra encastrée dans la balustrade du chœur de l'église.

Bien que cette interprétation n'ait rien d'anormal et s'appuie sur la lec-

ture certaine du texte, je suis fort tenté de risquer une conjecture et de supposer qu'une lettre (dépourvue de voyelle dans la prononciation) a été omise par le graveur. Au lieu de דאבדו. je supposerais volontiers דאעבדו « qui ont fait faire »; ce qui rapprocherait notre texte des formules ordinairement employées dans les inscriptions votives.

On traduira donc avec certitude la première partie (l. 1-4) : *Qu'un bon souvenir soit pour le prêtre Abraham, et pour Jean,* puis (l. 5-6) : *et pour sa mère* [ou

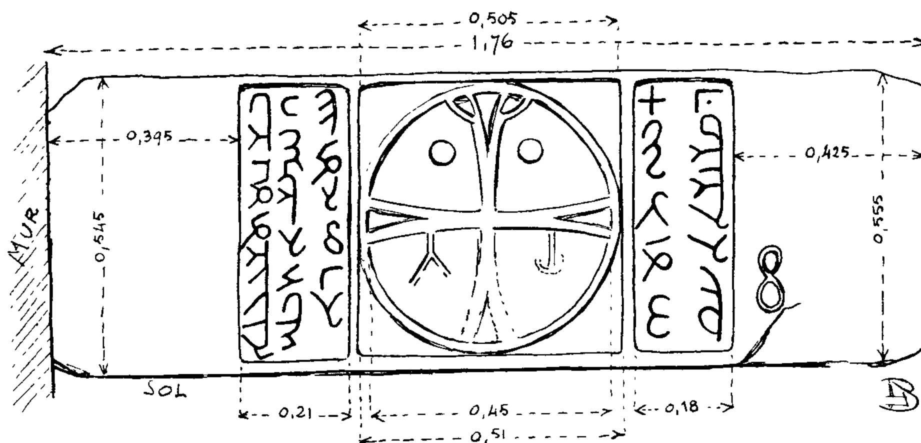


Fig. 4.

bien : *et pour Emmeh*] *qui ont péri*, si l'on s'en tient au texte, ou : *qui ont fait faire,* si l'on adopte notre conjecture.

Au point de vue paléographique cette inscription est à rapprocher de celle du baptistère de Dehhès, qu'on s'accorde généralement à placer aux environs de l'an 500.

La seconde inscription trouvée à Bennaouï est gravée sur un linteau de porte, en lave, orné d'une croix placée dans un cercle. Au-dessus des branches transversales, deux petits disques figurent sans doute le soleil et la lune, symboles chrétiens de l'Église et de la Synagogue. A ces mêmes branches sont suspendues les lettres grecques Α et Ω. Ce linteau est actuellement encastré dans le mur oriental du ouéli qui touche la petite mosquée. Les dimensions de la pierre et la disposition du texte sont indiquées dans le croquis de M. Brossé reproduit ici (fig. 4). Malgré les imperfections de la copie, le

texte peut être lu sans difficulté, sauf le dernier mot : en voici la transcription :

A droite :	+ ܒܝܘܡܬܗ ܕܩܫܝܫܐ ܐ..	A gauche du monogramme :	ܒܫܢܬ ܬܫܥܡܐܐ ܘܚܡܫ ܐܬܒܢܝܬ ܥܕܬܐ ܗܕܐ

C'est-à-dire : *En l'an 905, a été bâtie cette église,*
du temps du prêtre A...

L'an 905 des Séleucides commençait le 1er octobre 593 de notre ère.

De cette date semble résulter que la stalle qui porte l'inscription précédente, plus ancienne, n'appartenait pas à la même église que le linteau.

Cela n'a rien d'invraisemblable : car au VIe siècle, dans de nombreux villages de Syrie il y avait deux églises, l'une appartenant aux orthodoxes et l'autre aux schismatiques monophysites. Au reste, le verbe « bâtir » employé dans notre texte a un sens très large : il peut s'entendre de la restauration ou de la reconstruction d'un édifice aussi bien que de sa première fondation.

J.-B. Chabot.

LES ANTIQUITÉS TURQUES D'ANATOLIE

PAR

ALBERT GABRIEL

En 1927, le Gouvernement turc, désireux de sauvegarder, dans la mesure du possible, toutes les richesses artistiques du pays, résolut de classer systématiquement les monuments islamiques dignes d'intérêt et me confia la direction d'une enquête qui devait s'étendre à tout le territoire de la République. C'est ainsi que je fus amené à visiter la plupart des villes d'art de l'Asie Mineure, en compagnie de divers fonctionnaires du Ministère de l'Instruction publique. Les autorités locales, depuis les valis jusqu'aux instituteurs, averties de notre passage et de l'objet de nos recherches, nous prêtèrent un concours empressé et mes compagnons de voyage, Fehmi Edhem Bey, directeur de la Bibliothèque Universitaire de Stamboul; Aziz Bey, inspecteur général des Antiquités, et Tewhid Bey, inspecteur des Bibliothèques, ne cessèrent jamais, au cours de ces randonnées parfois pénibles, de témoigner, à mon égard, de la plus cordiale obligeance. Je dois signaler tout spécialement l'amicale collaboration de Tewhid Bey, dont on connaît les savants travaux de numismatique et dont je fus à même d'apprécier, en maintes occasions, la très sûre érudition.

Au cours de trois missions successives, en octobre-novembre 1927, avril-mai 1928, octobre-novembre 1928, nous avons parcouru des régions étendues de la péninsule et j'ai pu réunir, à chaque étape, des documents abondants, relevés et photographies, sur les principaux édifices. Sur la carte ci-après (fig. 1) sont indiqués en traits pleins les itinéraires suivis. J'y ai ajouté le tracé des voyages que j'avais accomplis antérieurement et dont les plus anciens remontent à 1908. Enfin, j'ai figuré, en pointillé, les explorations projetées qui doivent parachever l'œuvre entreprise. Il est vraisemblable qu'elles auront lieu dans un avenir assez proche, mais je crois pouvoir, dès aujourd'hui, dresser l'inventaire des monuments turcs d'Anatolie, sans rien omettre d'essentiel [1].

[1] Des deux centres importants, qui sont restés en dehors de notre champ d'action, Diyarbékir et Erzroum, le premier a été étudié par M. van Berchem et J. Strzygowski qui n'ont,

Il serait sans intérêt de transcrire ici de sèches énumérations : qu'il me suffise de signaler qu'à Kutahia, Afiun Kara Hissar, Ak Shehir, Karaman, Nigdé, Ak Serai, Césarée, Adana, Tarsus, Mut, Tokat, Amasia, Niksar — pour m'en tenir aux centres les plus importants — j'ai relevé le plan de plus de cent monuments, d'intérêt évidemment inégal, au sujet desquels on chercherait en vain un document graphique précis dans la littérature occidentale.

D'autres villes, il est vrai, ont été l'objet de monographies, mais ces publications appellent des compléments. Celle que Fr. Sarre a consacrée à Konia n'a point épuisé le sujet [1]. Sur Sivas et Divrighi, l'œuvre de Van Berchem et Halil Bey conserve tout son prix [2], encore que l'étude architectonique, à peine amorcée, ne soit pas en rapport avec la haute signification artistique des monuments. Brousse, Nicée, Stamboul, plus facilement accessibles, ont donné lieu à des ouvrages qui peuvent, tout au moins, servir de point de départ pour une étude plus approfondie [3], mais l'interprétation de ces données fragmentaires ne saurait aboutir qu'à une esquisse un peu floue de l'histoire de l'art en Turquie [4].

il est vrai, connu les monuments que d'après des photographies (M. van Berchem et J. Strzygowski, *Amida*, Heidelberg-Paris, 1910). Pour Erzroum et la région du lac de Van, la publication de W. Bachmann a réuni un riche ensemble de matériaux graphiques et photographiques qui semblent dignes de toute confiance (W. Bachmann, *Kirchen und Moscheen in Armenien und Kurdistan*, Leipzig, 1913, 25. Wissensch. Veröffentlichung d. deutschen Orient-Gesellschaft).

(1) Fr. Sarre, *Konia, Seldschukische Baudenkmaler*, Berlin, 1921. — Cf. du même auteur : *Denkmaler persischer Baukunst*, t. I, et *Reise in Kleinasien*, Berlin, 1896. — V. également : J. H. Loytved, *Konia, Inschriften der seldschukischen Bauten*, Berlin, 1907. On y trouve, outre le corpus des inscriptions, de bonnes photographies des monuments.

La publication de Fr. Sarre est plus luxueusement éditée, mais, outre qu'elle laisse entièrement de côté les monuments ottomans, elle omet de nombreux édifices secondaires du XIIIe et du XIVe siècles. Les relevés des plans sont vraiment trop sommaires, quand ils ne sont pas inexacts comme c'est le cas pour Khatuniyé Medressé de Karaman. Le plan si curieux de la Medressé de Sahib Ata, à Konia, ne figure pas dans l'ouvrage.

(2) M. van Berchem et Halil Bey, *Matériaux pour un Corpus inscriptionum arabicarum*, IIIe partie, Asie Mineure. 1er fasc. d. *Mémoires publ. par les Membres de l'Institut français du Caire*, t. XXIX, Le Caire, 1910.

(3) Outre les ouvrages bien connus, mais vieillis de Montani et Edhem Pacha (*L'architecture ottomane*, 1873) et de L. Parvillée (*L'architecture et la décoration turques*, 1874), Voir, sur Brousse : H. Wilde, *Brussa*, Berlin, 1909 ; sur Nicée : C. Gurlitt, *Die islamitischen Bauten von Isnik*, ds. *Orientalisches Archiv*, III, 2, p. 49-60 ; sur Stamboul : C. Gurlitt, *Die Baukunst Konstantinopels*, Berlin, 1912.

(4) C'est le cas notamment du chapitre consacré à la Turquie dans le *Manuel* de Saladin.

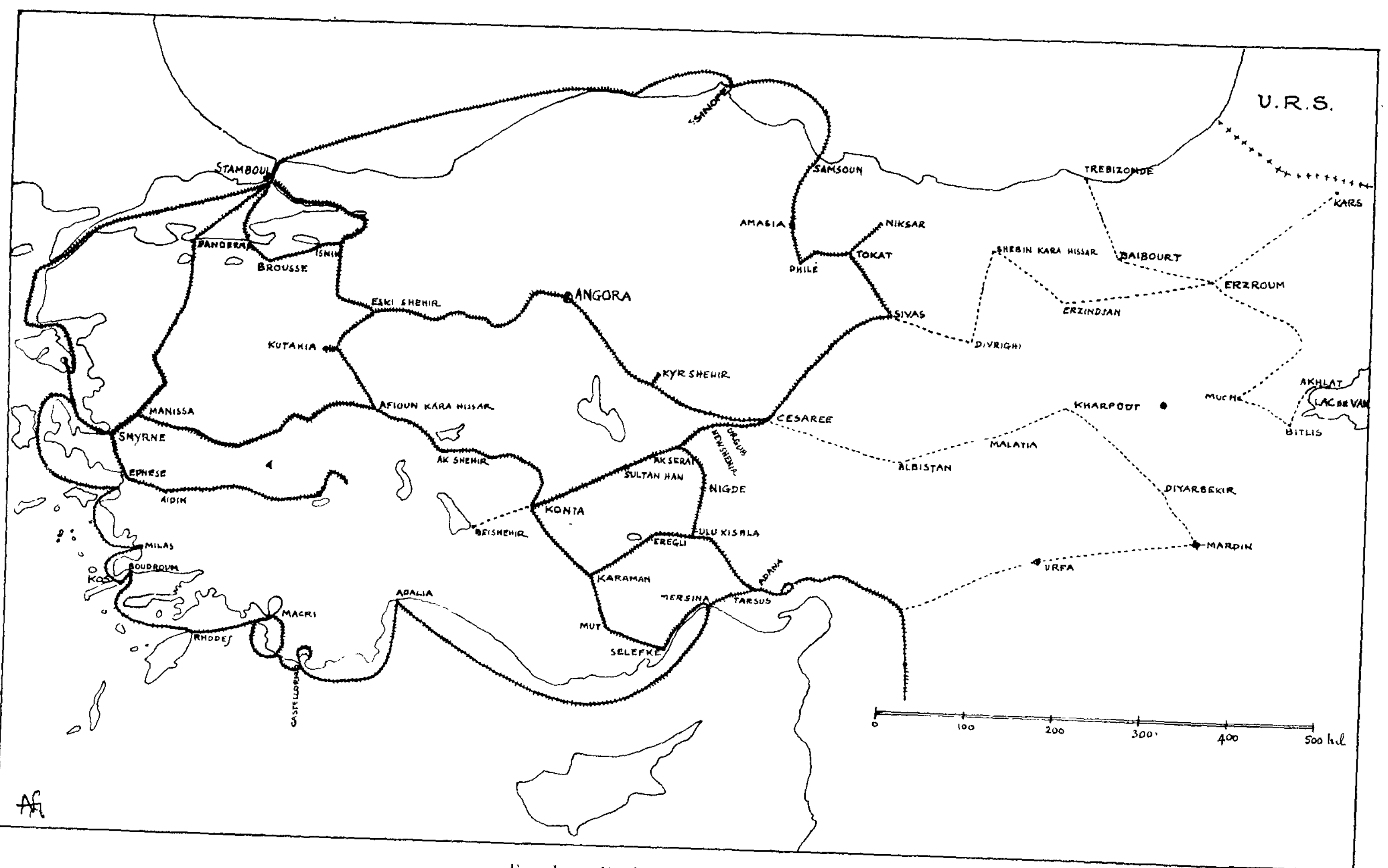


Fig. 1. — Itinéraires en Turquie d'Asie.

Les historiens turcs se sont efforcés, durant ces dernières années, de combler cette lacune de nos connaissances. Halil Bey, dont on sait la compétence en la matière, a donné une monographie de la ville de Césarée [1] où la reproduction des documents photographiques laisse malheureusement à désirer. Le grand intérêt du livre réside dans l'étude historique et épigraphique. C'est le cas également des excellents recueils d'inscriptions de Behdjet Bey [2] et de Hakki Bey [3], et de la consciencieuse monographie d'Angora, œuvre de Mubarek Bey dont les dessins auraient mérité une meilleure utilisation [4]. Au reste, j'aurai l'occasion de signaler quelque jour l'aide que m'ont fournie ces divers ouvrages en langue turque.

Il est dans mon dessein de publier sans tarder les documents recueillis en cours de route. Un premier volume consacré à la région de Césarée-Tokat-Amasia est sous presse. D'autres pourront suivre dont les matériaux sont déjà rassemblés. L'objet du présent article n'est point de proposer des conclusions qui seraient prématurées. Je voudrais seulement, après avoir signalé à quel point notre documentation fut jusqu'ici insuffisante, résumer les notions générales qui se dégagent d'un examen d'ensemble des monuments.

La chute de la dynastie seldjoukide et le morcellement du sultanat de Roum sont des faits politiques qui n'exercèrent sur les destinées de l'art en Asie Mineure aucune conséquence immédiate. Aussi peut-on, durant le XIVe siècle, suivre à travers les monuments du Centre et de l'Est anatolien l'évolution des conceptions structurales et décoratives des siècles précédents. C'est seulement au XVe siècle, avec l'hégémonie ottomane, que les nouvelles formes d'art créées dans l'Ouest s'imposeront à toute la péninsule.

Entre temps, au début du XVe siècle, l'invasion de Timour Lenk bouleversait l'ordre politique et social et ruinait en quelques années d'effroi et de misère les traditions artistiques séculaires de l'Anatolie. On est donc justifié de

Dans des livres plus récents et mieux informés par ailleurs, la documentation relative à l'architecture turque ne s'est point sensiblement enrichie (cf. DIEZ, *Die Kunst der islamischen Völker*, Berlin, s. d., p. 112 et suiv.).

(1) HALIL EDHEM BEY, *Kaisariyé Shehri*, Stamboul, 1334 [1915].

(2) MEHMED BEHDJET BEY, *Kastamuni atari kadimesi*, Stamboul, 1341 [1922].

(3) ISMA'IL HAKKI BEY, *Kitabeler*, Stamboul, 1345 [1927].

(4) MUBAREK GHALIB BEY, *Ankara. Kism 1 : 'Umumi bir nazar, kabristanlar, mesdjidler, djamiler*, Stamboul, 1341 [1922]. — *Kism 2 : Kitabeler*, Stamboul, 1928.

répartir en deux grandes écoles les œuvres d'art de la Turquie : 1° une école seldjoukide qui comprend non seulement les monuments élevés par les sultans de Konia, mais encore ceux qu'édifièrent, au XIIIe et au XIVe siècles, les princes tributaires ou héritiers du sultanat de Roum : 2° une école ottomane qui prend naissance dès le XIVe siècle à Nicée et à Brousse et qui au XVe siècle s'étend à tout l'empire [1]. D'ailleurs, ce n'est là qu'un schéma et les faits ne se présentent pas de manière aussi simple que le laisseraient supposer les divisions didactiques des manuels.

LES MONUMENTS SELDJOUKIDES

Quelle que soit l'unité de l'art seldjoukide, il n'est point sans offrir, dans le temps et dans l'espace, de nombreuses variétés. Il est aussi divers que le sont les aspects, les climats, les ressources de la terre anatolienne. Konia, capitale du royaume de Roum, bâtie au centre du haut plateau dans une région pauvre en matériaux naturels, ne pouvait adopter les mêmes formes de construction qu'Amasia, étageant ses maisons sur les flancs des rochers au long de la triple boucle du Yeshil Yrmak, ou que Césarée à qui les massifs de l'Argée fournissent la pierre en abondance. Aussi, les monuments de Konia, malgré leur valeur artistique et leur intérêt historique, ne sauraient-ils suffire à caractériser l'art seldjoukide d'Anatolie. Techniquement, ils répondent plutôt à une exception, puisque l'architecture du XIIIe et du XIVe siècles utilisa le plus souvent la pierre, mise en œuvre suivant un appareil des plus soignés. Le revêtement de faïence qu'il est de règle, à Konia, d'appliquer sur les murs de brique est fort rare à Césarée ou à Karaman, où les voûtes elles-mêmes sont appareillées en pierre.

D'autre part, la distribution des édifices est loin de répondre à des types uniformes. Il est vrai que le plan de la medressé à cour centrale, avec son ivan principal largement ouvert, est généralement adopté. Encore convient-il de noter qu'on répartit les locaux tantôt en deux étages [2], tantôt en un seul [3] ;

[1] En fait, les Ottomans, avant de s'emparer de Brousse, avaient déjà construit des monuments à Sultaniyé et à Eski Shehir, mais il ne nous en est rien parvenu qui puisse être daté avec certitude.

[2] *Gok Medressé* de Tokat : *Khatuniyé Medressé* de Nigdé.

[3] Medressés de Konia, d'Ak Shehir, de Cé-

qu'on voûte ou qu'on plafonne les portiques [1] : que, parfois, on ouvre suivant l'axe transverse de la cour des ivans latéraux [2], alors qu'ailleurs la succession des cellules est ininterrompue [3]. D'autres médressés sont conçues suivant un tout autre principe : salle octogonale donnant accès à trois ivans comme à la médressé de Sahib Ata de Konia, ou salle à trois nefs comme à la Gök Medressé d'Amasia. Fréquemment des turbés sont annexées au collège. Elles occupent dans l'ensemble des emplacements divers et donnent lieu, très souvent, à des compositions originales [4].

Les plans des grands hans, s'ils participent toujours d'un même principe, ne sont point calqués sur un modèle immuable. Les deux « Sultan Han », élevés, l'un à l'est de Konia, l'autre à l'est de Césarée, présentent évidemment d'étroites similitudes, mais ils diffèrent entre eux par leurs dimensions, par leurs proportions, par l'arrangement des détails et par le décor. Bazar Han, à l'ouest de Tokat, s'écarte sensiblement du type classique. A Aghzy Kara Han, à l'est d'Ak Serai, le portail principal s'ouvre suivant l'axe transverse et non, comme ailleurs, suivant l'axe longitudinal. Quant aux mosquées, qui s'élèvent au milieu de la cour principale de ces vastes hôtelleries, à Ishakly, aux deux Sultan Han, à Aghzy Kara Han, ce sont autant de compositions diverses auxquelles a présidé une libre fantaisie [5].

Dans les tombeaux circulaires ou polygonaux, coiffés d'un toit conique ou pyramidal, de Césarée, de Nigdé [6], de Mut, de Sivas et de Karaman, on observe des analogies avec les turbés d'Akhlat ou d'Erzroum [7]. Mais d'autres turbés, à Césarée, à Sivas, à Nigdé sont conçues suivant un tout autre principe [8].

sarée, de Sivas ; *Bimar hane* d'Amasia, hôpital qui, comme celui de Sivas, reproduit dans ses grandes lignes le plan de la médressé.

(1) En général, les portiques, comme les ivans et les cellules, sont voûtés, en pierre ou en brique. A *Gok Medressé* de Tokat les portiques sont couverts de solivages de bois. A *Bimar hané* d'Amasia, à *Gok Medressé* de Sivas, le plafond est constitué par des dalles de pierre.

(2) *Ak Medressé* d'Ak Shehir ; *Tchifté Medressé* de Césarée ; *Gok Medressé* de Sivas ; *Tchifté Minare* d'Erzroum.

(3) *Sirtcheli Medressé* de Konia ; *Khuant Medressesi* de Césarée ; *Ak Medressé* de Nigdé ; *Gok Medressé* de Tokat.

(4) *Medressé* et *turbé de Sahib Ata* à Konia ; *Medressé* et *turbé de Khuant* à Césarée ; *Tchifté Medresse* à Césarée ; *Koshk Medressé* à Césarée.

(5) On comparera, par exemple, dans notre planche XLVIII, 1 et 2, les deux mosquées qui s'élèvent, la première dans la cour de Sultan Han, à l'est de Konia, et la seconde à Sultan Han, à l'est de Césarée.

(6) Voir pl. XLVII, 3.

(7) Voir W. BACHMANN, *op. cit.*, pl. 46 à 55.

(8) Voir pl. XLIX, 4. — Cette turbé porte la

Mêmes variétés dans les plans des mosquées. En général, la salle de prière, rectangulaire, est couverte d'un toit horizontal, mais les supports de cette toiture, disposés en quinconces, peuvent être des poteaux de bois[1], des colonnes antiques réemployées[2], des piliers de maçonnerie[3] : ces points d'appui sont réunis soit par des poutres, soit par des arcs. La terrasse elle-même est supportée par un solivage ou par une série de voûtes en berceau ou de voûtes d'arêtes [4]. D'ordinaire, une coupole s'élève devant le mihrab. Souvent une autre coupole permet d'éclairer le centre de l'édifice où parfois était ménagé primitivement un espace à ciel ouvert [5]. Enfin, certaines mosquées ont adopté le plan de l'église à trois nefs entièrement voûtées [6].

Les variations sont encore plus nettement apparentes dans le décor. Les revêtements polychromes reproduisent les thèmes géométriques et les stylisations florales importés de la Mésopotamie par les céramistes venus de ce pays[7]. L'ornement sculpté dans la pierre abonde en motifs du même style et de même origine, mais certaines façades de Konia, de Sivas et d'Erzroum et surtout la mosquée de Divrighi témoignent d'une tout autre inspiration qui fait penser plutôt aux monuments de l'Arménie ou même de l'Inde et de l'Extrême-Orient.

date de 722 Hg. (1324). La turbé polygonale voisine (pl. XLVII, 3) est datée de 745 (1344) et la turbé de Khuant, également polygonale, remonte à 713 (1312). A Sivas, le tombeau appelé *Guduk Minaré* comprend un soubassement de pierre de plan carré surmonté d'un tambour circulaire en brique (748-1347). Enfin *Turumtai Turbesi* d'Amasia est d'une conception entièrement originale (pl. XLVIII, 4).

(1) Les exemples les plus significatifs sont ceux de la *mosquée de Eshref Rum* à Beishehir (voir Sarre, *Reise in Kleinasien*, plan p. 126, vue intérieure pl. LII); et de *Ulu Djami'* d'Afiun Kara Hissar que reproduit notre planche XLIX, 2.

(2) *Ulu Djami'* à Césarée; *Mosquée d'Alaeddine* à Konia et nombreuses mosquées secondaires.

(3) *Djami' kébir* à Sivas; *Mosquée de Khuant* à Césarée; *Mosquée de Karamanoghlu* à Ak Serai.

(4) A Beishehir et à Afiun Kara Hissar des poutres réunissent les poteaux de bois et reçoivent le solivage. A *Djami' Kébir* de Sivas comme à *Ulu Djami'* de Césarée, des arcs sont bandés entre les colonnes, parallèlement au petit axe A la *Mosquée de Khuant* à Césarée les piliers supportent des berceaux et, à la *Mosquée de Karamanoghlu* à Ak Serai, des voûtes d'arêtes.

(5) Au centre de la *Mosquée de Khuant* à Césarée s'élève aujourd'hui une coupole de construction récente. Si les indications de Texier sont exactes, elle aurait été établie sur un espace carré à ciel ouvert (Texier, *Asie Mineure*, II, p. 72 et pl. 89).

(6) *Mosquée d'Alaeddine* à Nigdé (pl. XLIX, 1); *Bourmaly Minaré* à Amasia. Dans son état primitif la *Mosquée de Sunghur* à Nigdé possédait également trois nefs voûtées.

(7) Revêtements de *Sutcheli Medressé*, de *Sahib Ata Medressesi* de Konia, de l'hôpital du Sultan Kaikawus Ier (*Shifaiyyah*) à Sivas, de *Gok Medressé* d'Amasia.

Fréquemment le sculpteur a représenté des êtres animés. Le musée de Konia n'est pas le seul endroit où l'on puisse constater cette tendance de l'art seldjoukide. A Césarée, des têtes de lion servent de gargouilles : à Nigdé, elles se détachent en haut-relief sur le portail de la mosquée d'Alaeddine : à Sivas, des têtes d'animaux, chiens, canards, chevaux, dragons décorent les voussoirs de la porte de Gok Medressé. A Nigdé, sur les faces extérieures du tombeau de Khuant, des oiseaux à tête humaine sont sculptés dans le calcaire ; à Césarée, Doner Turbé offre plusieurs exemples de représentations d'animaux. Certains de ces reliefs sont stylisés à l'extrême, d'autres témoignent plutôt d'une conception réaliste.

Certes, tous ces monuments présentent des caractères généraux communs qui justifient une désignation d'ensemble, mais les variétés observées semblent correspondre à diverses écoles régionales, en relation plus ou moins étroite avec les divisions politiques de l'Anatolie médiévale. Dans l'état actuel de nos connaissances, les éléments indispensables nous manquent pour donner à une telle classification une base solide : nous sommes, en effet, insuffisamment renseignés sur l'histoire des feudataires et des successeurs des Seldjoukides. Mais quels que soient l'importance et le rayonnement de chacune de ces écoles, le décor monumental, les types de plan et la technique appellent, en général, des comparaisons immédiates avec l'Iran, la Haute-Mésopotamie et l'Arménie. Les apports de l'Iran et de la Mésopotamie sont nombreux et la filiation des thèmes, souvent transplantés tels quels, s'établit aisément et de manière indiscutable. Il n'en va pas de même de l'influence arménienne dont on semble avoir tendance à exagérer le rôle. Dans bien des cas, les formules similaires observées en Anatolie et en Arménie ont une origine commune et c'est en Syrie qu'il faut chercher le prototype.

Cette influence syrienne est nettement perceptible en Cilicie, dans les mosquées de Tarsus et d'Adana, mais elle ne s'arrête point au Taurus dont les « Pyles » ont de tout temps facilité aux caravanes, venues du sud-est, l'accès de la Cappadoce. Sans parler de Konia et de l'exemple bien connu de la mosquée d'Alaeddine, c'est à une influence syrienne, selon toute vraisemblance, que le portail septentrional de Sunghur Djami'i à Nigdé doit son apparence romane (pl. XLIX, 3). On peut hésiter, il est vrai, pour fixer l'origine de certains ornements de cette mosquée puisqu'on les retrouve également en Arménie, mais



1. — CÉSARÉE. Sakibiye madresesi



2. — CESAREE Hadji Kilidj madresesi



3. — NIGDE Tombeau.



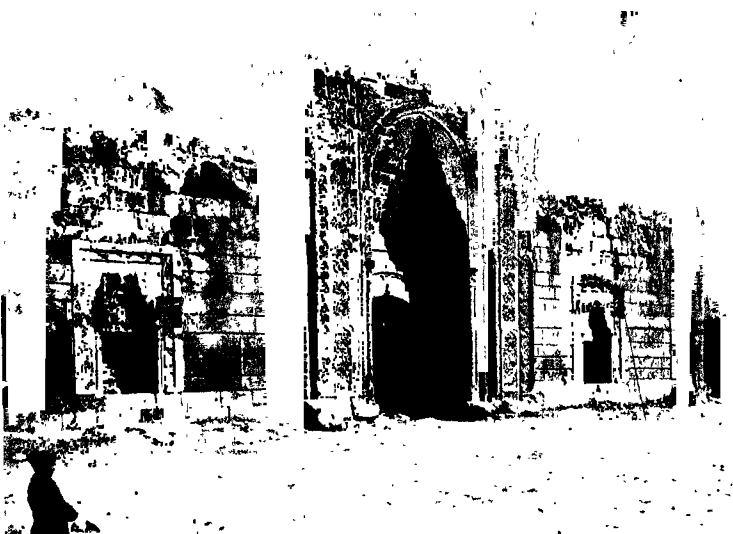
4. — TOKAT Gok medrese.



1. — Sultan Han (à l'est de KONYA).



2. — Sultan Han (à l'est de CÉSARÉE).



3. — AMASYA. Bimar Lane.



4. — AMASYA. Turumtai Turbesi.



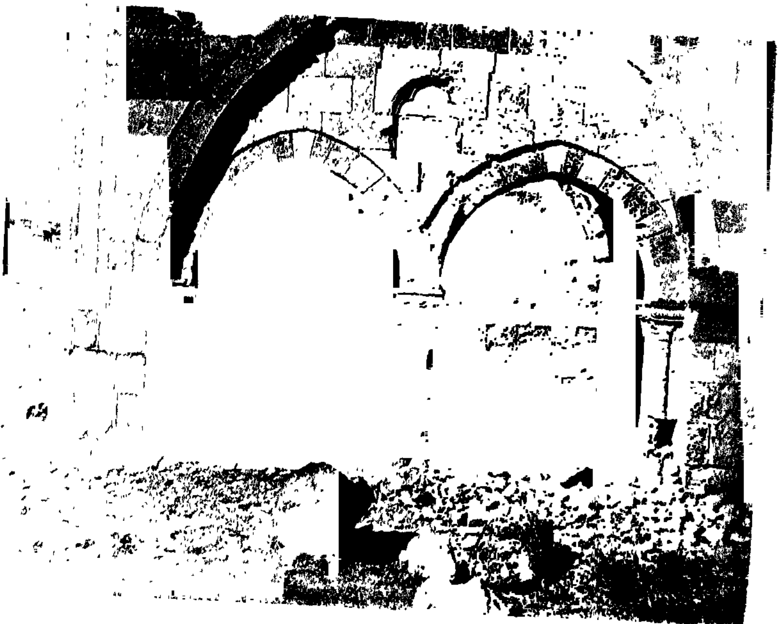
1. — NIGDE. Mosquée d'Alaeddîn



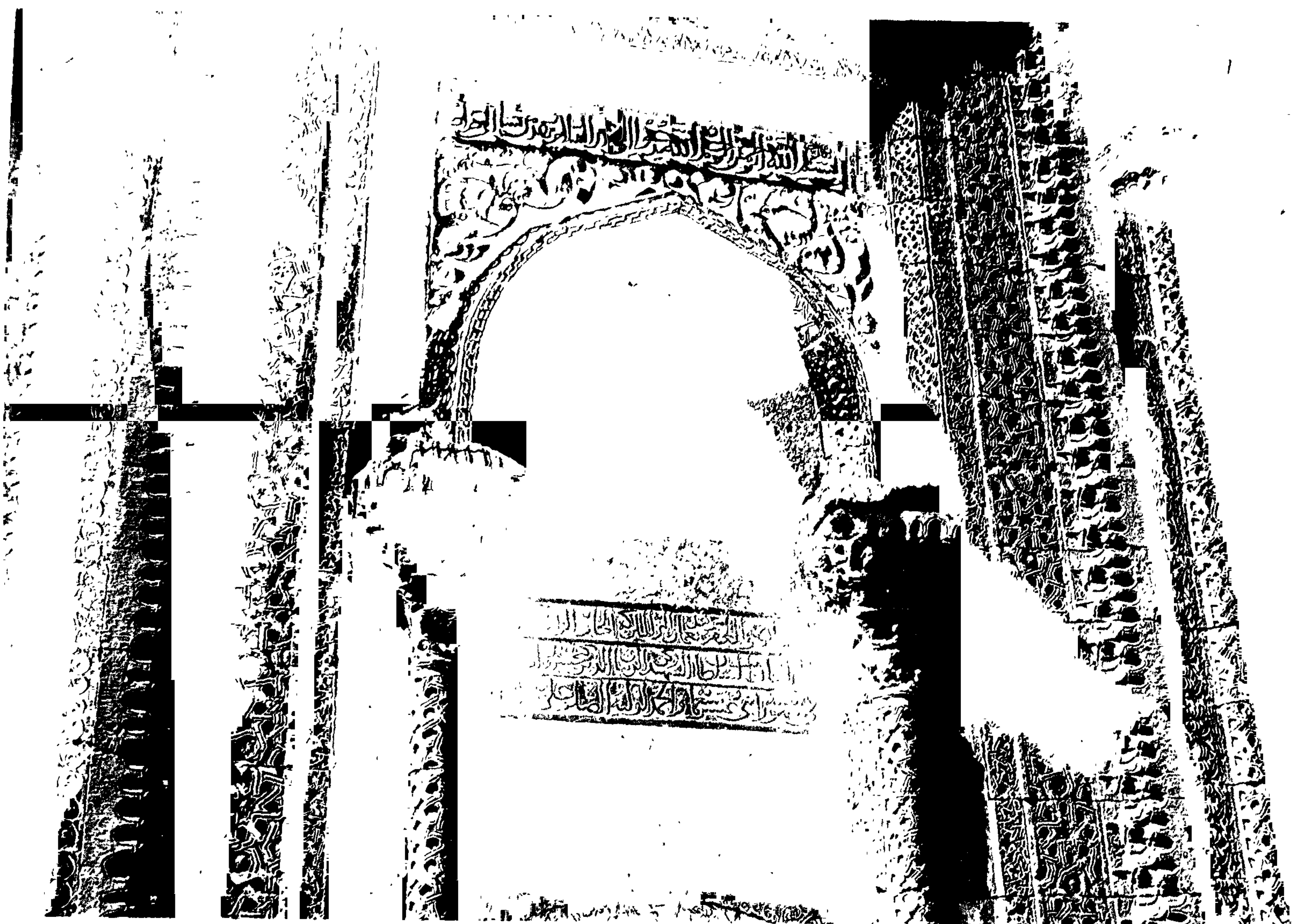
2. — AFIUN KARA HISAR. Ulu Djami.



3. — NIGDE. Portail Nord de Sungur Djamisi.



4. — NIGDE. Tombeau.



NIGDE. Tombeau de KHUDAVEND.

il est hors de doute que *la voûte d'ogives* du porche oriental, avec le profil à boudins et listel de sa croisée, fut copiée dans une église franque de Syrie. De même un tombeau de Nigdé daté de 725 Hg (1324 J.-C.) (pl. XLIX, 4) tranche nettement par son caractère avec les turbés voisines (pl. XLVII, 3) coiffées de



FIG. 2

toitures pyramidales : il fait penser, plutôt qu'aux œuvres islamiques, aux compositions du gothique de Syrie.

Il serait intéressant de rechercher de quelle manière se sont exercées les diverses influences et d'obtenir notamment quelques précisions sur l'origine des maîtres d'œuvres et des ouvriers.

Certaines inscriptions prouvent que les Seldjoukides ont fait appel à des coreligionnaires venus de l'est [1]. D'autres architectes, également musulmans, sont mentionnés sans que soit indiqué leur pays d'origine [2]. Le rôle des chrétiens fut-il aussi important qu'on le prétend parfois ? A Gok Medressé de Sivas, l'interprétation, du reste discutable, d'une signature laisserait croire que l'architecte fut un renégat, Arménien ou Grec [3]. Cette hypothèse assez fragile a donné lieu souvent à des généralisations hâtives, selon lesquelles les Turcs n'auraient joué aucun role dans l'édification de leurs monuments : ils en auraient chargé des Armeniens ou des Grecs, convertis ou non à l'islamisme.

Les textes historiques ne renferment aucune donnée ni sur l'organisation des chantiers du moyen âge turc ni sur l'origine ethnique des ouvriers. Les nombreux signes lapidaires que j'ai relevés sur les monuments et qui, à ma connaissance, n'ont jamais été signalés, ne pourraient-ils fournir un élément d'information, si minime qu'il soit ? Je reproduis plus haut (fig. 2) quelques-uns d'entre eux qui proviennent de monuments de Césarée, Sivas, Tokat, Amasia et Konia.

Je n'ai pas à reprendre les discussions auxquelles a donné lieu l'interprétation de signes semblables, observés dans l'antiquité et au moyen âge dans tout le bassin de la Méditerranée et jusqu'en Perse [4]. Qu'il s'agisse de mar-

(1) Un céramiste venu de Mardin (?) travaille à Sivas à la *Shifaiyyah* (VAN BERCHEM et HALIL BEY, *op. cit.*, p. 10, n° 1). — *Kyzlar Mazari* à Niksar porterait, selon les mêmes auteurs, la même signature.

Les faïences du tombeau de Seïd Mahmud à Ak Shehir sont signées d'Ahmed ibn Abdallah de Mossoul (HUART, *Épigraphie arabe d'Asie Mineure*, ds. *Revue sémitique*, 1894, p. 237-238).

Cf. SARRE, *Reise in Kleinasien*, p. 22. L'auteur des revêtements polychromes de *Sirtcheli Medressé*, de Konia, était Muhammed ibn Muhammed, originaire de Tus (SARRE, *op. cit.*, p. 54). A *Djami' kebir* de Divrighi, on lit deux signatures musulmanes dont celle du persan Khurremshah, originaire d'Akhlat (VAN BERCHEM et HALIL BEY, *op. cit.*, p. 80). Dans la même mosquée, la chaire est signée d'Ahmed, fils d'Ibrahim, de Tiflis (*Ibid.*, p. 81).

(2) On peut penser que là où l'ethnique n'est pas indiqué l'artiste était indigène.

(3) HUART, *Épigraphie arabe d'Asie Mineure*, ds. *Revue sémitique*, 1895, p. 364-365. — Cf. VAN BERCHEM et HALIL BEY, *op. cit.*, p. 21.

(4) Sur les marques relevées en Perse, cf. DIEULAFOY, *L'art antique de la Perse*, 1re partie, Paris, 1884, p. 11 et 12. Voir, pour l'antiquité O. RICHTER, *Über antike Steinmetzzeichen*, ds 45. *Programm zum Winckelmannsfeste*, Berlin, 1885 ; pour le moyen âge : FRANZ RZIHA, *Studien über Steinmetz-Zeichen*, Wien, 1883. — Cf. ENLART, *Manuel*, I, p. 78 ; BRUTAILS, *Archéologie du moyen âge*, p. 201 ; A. BLANCHET, *Marques de tâcherons et marques d'appareillage*, ds. *Bulletin monumental*, 1904, avec une bibliographie.

ques de tâcherons ou de signes de repère pour la pose, ce n'est point, pour l'instant, ce qui retient notre attention. Remarquons seulement qu'en Anatolie, les plus anciens de ces signes remontent à 600 Hg. (1203 J.-C.), les plus récents à 835 Hg. (1431 J.-C.), mais ils deviennent fort rares après 750 Hg. (1349 J.-C.) [1].

Parmi ces marques, on ne relève que deux lettres rarement utilisées, la première à Césarée, la seconde à Césarée et à Sivas : la treizième et la onzième de la première ligne (fig. 2) qui peuvent correspondre à l'a et au ré arméniens. Beaucoup plus nombreuses sont les lettres grecques, beaucoup d'entre elles se retrouvent dans les inscriptions de l'Orkhon [2]. Celles-ci ne possèdent ni l'A ni le B. Or, parmi nos signes on ne rencontre pas un seul A et le B n'apparaît que deux fois, dans un seul monument. Par contre, de nombreuses marques étrangères à l'alphabet grec figurent dans les inscriptions de l'Orkhon et dans les blasons distinctifs des tribus turkmènes [3] : quelques-unes même sont gravées sur le vase de Nagy-Szent-Miklos [4].

Il ne faut point exagérer la valeur de ces constatations. Des marques identiques furent, en effet, employées par les appareilleurs de l'antiquité et du moyen âge en des régions très diverses. Il n'en demeure pas moins que l'absence presque totale de lettres arméniennes [5], la rareté relative des lettres grecques ne sauraient constituer des preuves d'une utilisation exclusive de la main-d'œuvre chrétienne.

[1] Dans des monuments de Chypre et du Royaume de Jérusalem datés de XIIe et du XIIIe siècles, C. Enlart a relevé de nombreux signes analogues et parfois identiques. Voir Enlart, *L'art gothique et la Renaissance en Chypre*, Paris, 1899, I, p. 91, 299 ; II, p. 577, 619, 698 ; Enlart, *Les monuments des Croisés dans le royaume de Jérusalem*, I (Paris, 1925), p. 24, et II (Paris, 1928), *passim*.

[2] V. Thomsen, *Inscriptions de l'Orkhon déchiffrées*, Helsingfors, 1892. Voir p. 9 et 10 les tableaux des consonnes (38) et des voyelles (4).

[3] Mahmud ibn el Hussein ibn Mehmed el Kashkari, *Divan lughat turk*. — Voir p. 56-57 les 22 blasons des *Ughuz*, notamment celui de la 6e tribu (*efshar*) et celui de la 10e (*bayat*).

[4] J. Strzygowski, *Altai, Iran und Volkerwanderung*, p. 165, fig. 137. — Sur les inscriptions elles-mêmes, *ibid.*, p. 166. — Cf. Supka, *Monatshefte f. Kunstwissenschaft*, p. 13 sq.

[5] A *Ulu Djami'* de Tarsus, V. Langlois a remarqué des « lettres arméniennes isolées qui devaient être autant de numéros de repère pour les ouvriers ». (V. Langlois, *Voyage de la Cilicie*, Paris, 1861, p. 317.) A mon dernier passage à Tarsus (octobre 1928), j'ai cherché en vain ces marques. Elles ne sauraient être, en tout cas, qu'une exception, et d'ailleurs, selon Langlois, elles auraient appartenu à une construction antérieure à la mosquée.

Que les architectes des Seldjoukides aient été parfois des musulmans d'origine étrangère, les inscriptions l'attestent. Que des renégats chrétiens aient rempli des fonctions semblables, le fait, s'il n'est point prouvé, demeure vraisemblable. Mais quelles raisons pourrait-on invoquer pour refuser aux Turcs le rôle de directeurs de chantiers ? En tout cas, le caractère des signes lapidaires relevés plus haut serait plutôt une présomption en faveur de la prédominance de la main-d'œuvre turque.

LES MONUMENTS OTTOMANS

En même temps qu'ils affermissaient leur puissance et développaient leurs possessions territoriales, les princes ottomans, en contact direct, dans l'Ouest anatolien, avec la civilisation byzantine, contractaient des habitudes nouvelles et acquéraient le goût du faste et des constructions. Nicée et Brousse possèdent aujourd'hui les plus anciens monuments de cette école ottomane qui plus tard, à Andrinople et à Stamboul, devait s'exprimer en des œuvres d'une si haute envolée.

Dans le reste de l'Anatolie, les monuments ottomans antérieurs à la conquête de Byzance sont nombreux. A Amasia, la mosquée de Bayézid Pasha (817-822 Hg. — 1414-1419 J.-C.) et la mosquée de Ior Güdj Pasha (832 Hg. — 1428 J.-C.) attestent la diffusion vers l'Est des types architectoniques créés en Bithynie. Çà et là, d'ailleurs, à Tokat, à Césarée, à Nigdé, à Karaman, à Konia, à Kutahia, en des œuvres généralement modestes, mosquées, medressés, turbés, hammams, se retrouvent les procédés et les formules de la nouvelle école.

J'ai tenté de montrer ailleurs [1] qu'elle possédait, dès le début du xve siècle, ses conceptions propres où des formules byzantines s'alliaient à celles de l'art des Seldjoukides. Les traditions artistiques de l'Anatolie médiévale ne subirent point, en effet, de rupture complète. Avant l'invasion tartare, l'école ottomane put recueillir et adapter à ses constructions bien des éléments typiques comme la coupole sur plan carré reposant sur un tambour triangulé, ou le porche monumental à voussure alvéolée et niches latérales. Dans la sculpture orne-

[1] *Syria*, 1926, p. 98.

mentale, d'où fut rigoureusement proscrite toute représentation des êtres animés, persistèrent les motifs géométriques et floraux importés de l'Iran.

Au XVIe siècle, de vastes programmes sont traités par les artistes et Stamboul voit s'élever la plupart de ses grandes mosquées, ses palais impériaux, ses bazars et ses hans. L'école ottomane, s'enrichissant de formules nouvelles inspirées par les grandes œuvres byzantines, atteint son apogée. C'est l'art du siècle de Suleiman, *art d'empire,* tout empreint de noblesse et de grandeur. Il a laissé en Anatolie de nombreux témoignages.

Des architectes « officiels » sont appelés dans les vilayets et bien des villes s'enorgueillissent de posséder une œuvre de Sinan[1]. Ces constructeurs du XVIe siècle sont, pour la plupart, des Turcs, comme le prouvent l'épigraphie et les chroniques contemporaines. Un texte, d'ailleurs suspect[2], attribue au Grec Christodoulos la construction de la première mosquée de Fatih. Le fait fût-il exactement rapporté, on n'en saurait déduire que les chrétiens jouèrent un rôle prépondérant, sinon exclusif, dans la conception des œuvres et la direction des chantiers. C'est seulement à la fin du XVIIIe siècle, avec l'invasion du goût occidental, que des Arméniens, des Grecs et des Levantins devinrent les architectes, au reste fort médiocres, des sultans ottomans. Mais les œuvres bâtardes, qui s'édifient alors, n'appartiennent plus à l'école turque et n'ont aucun intérêt pour l'histoire de l'art.

Dans cette revue rapide et nécessairement incomplète, je n'ai parlé que des monuments publics. L'étude de l'habitation turque, dont il reste malheureusement trop peu d'exemples typiques, donnerait lieu à des constatations instructives et l'examen des tapis, des broderies, des objets mobiliers pourrait aider, dans une large mesure, à saisir les phases de l'évolution artistique en Turquie. Dans les musées de l'Efkaf et de Tchinili Köchk, à Stamboul, dans ceux d'Angora et des chefs-lieux de vilayets, dans celui de Konia, récemment installé au couvent des derviches, ont été recueillies des antiquités turques riches

(1) On trouve dans le *Tézkeret-ul-bunian*, (Stamboul, 1310), p. 28 et suivantes, la liste des œuvres de Sinan. Le nombre de ces constructions — 81 mosquées, 50 mesdjids, 55 medressés, etc., etc. — laisse penser que Sinan fut, à un moment de sa carrière tout au moins, un directeur général des travaux ayant sous ses ordres d'autres architectes.

(2) D'après Mohammed Agha-Oghlu, ce serait Demetrius Kantemir qui, en 1715, dans sa *Geschichte des Osmanischen Reiches*, aurait relaté le fait, sans en fournir aucune preuve. MOHAMMED AGHA-OGHLU, *Die alte Mohammedije*, ds. *Belvedere*, 1926, p. 91.

d'enseignements pour l'archéologie. Le Gouvernement d'Angora marque ainsi un vif désir de conserver intact le patrimoine artistique du pays.

La protection des monuments, dont beaucoup sont aujourd'hui dans un état précaire, soulève des problèmes difficiles à résoudre, en ce moment surtout où les pouvoirs publics sont sollicités par des besognes plus immédiatement nécessaires. On peut espérer, toutefois, que, dans les milieux intellectuels de Turquie, on se rendra compte, avant qu'il ne soit trop tard, de la valeur des édifices répartis sur la terre anatolienne et de l'intérêt qui s'attache à leur sauvegarde[1].

Indépendamment de l'élément de beauté ou de pittoresque qu'ils apportent aux cités, ils attestent la persistance, à travers les siècles, de certaines traditions nationales. Ils offrent entre eux, à des époques diverses, des traits de parenté et constituent, dans l'ensemble des œuvres d'art des peuples islamiques, un groupe d'une individualité bien marquée[2]. Ils témoignent d'un sens de l'équilibre et de la mesure, d'une sobriété d'expression et d'une probité technique, qui font souvent défaut en d'autres écoles musulmanes, par ailleurs plus riches et plus brillantes.

Albert Gabriel.

[1] Seule la création d'un service régulier des monuments historiques donnerait toutes les garanties voulues et les jeunes architectes turcs trouveraient dans l'étude de ces monuments le plus sérieux profit. Bien entendu, on se garderait bien de tomber dans les excès des restaurateurs d'Occident. On pourrait dans bien des cas éviter la ruine des monuments sans les « remettre à neuf ».

[2] Dire que la multiplicite des influences subies enlève à l'art des Seldjoukides toute originalité, c'est méconnaître comment se sont formés et ont évolué les thèmes architectoniques. Considérer les mosquées de Stamboul comme un « plagiat » de Sainte-Sophie, c'est commettre une erreur plus grave, résultant d'un examen bien superficiel des monuments. Cf. G Mendel, *Les monuments seldjoucides de l'Asie Mineure*, ds. *Revue de l'art ancien et moderne*, t. XXIII, 1908, p. 11.

BIBLIOGRAPHIE

Ferris J. Stephens. — **Personal Names from Cuneiform Inscriptions of Cappadocia** (Yale Oriental Series. Researches, XIII, 1). Un vol. in-8° de xi et 98 pages. New Haven, Yale University Press, 1928.

Depuis que le Dr. Contenau, dans ses *Trente Tablettes cappadociennes*, a réuni tous les noms apparus dans les tablettes de cette série publiées à ce jour, leur nombre s'est considérablement accru et l'on peut maintenant se rendre assez exactement compte de la population de Kultépé d'où toutes ces tablettes proviennent [1]. On y trouve à peu près le même nombre de noms sémitiques et de noms non sémitiques. Parmi les sémitiques, les uns sont nettement sémitiques de l'Ouest, les autres anciens babyloniens, d'autres encore assyriens. La divinité le plus souvent notée dans les noms propres théophores est le dieu Ashur.

Parmi les noms non sémitiques, il en est de hittites, de subaréens, et même aryens. Dès cette époque, fin du IIIe millénaire, l'Asie Mineure orientale doit être considérée, remarque M. Stephens, comme un « melting pot » où fusionnaient les peuples les plus divers. Toutefois, les Sémites dominent, car non seulement le langage des tablettes cappadociennes est purement sémitique, mais également, et presque sans exception, les noms des fonctionnaires et des personnages officiels sont sémitiques.

On voit que l'auteur n'a pas seulement rendu un service lexicographique ; il a abouti à des conclusions importantes, fondées sur une documentation sûre.

R. D.

[1] Sur ce site, voir l'important article de Hrozny, *Syria*, 1927, p. 1.

Arthur Evans. — **The shaft graves and bee-hive tombs of Mycenae and their interrelation.** Un vol. in-8° de xi et 93 pages. Londres, Macmillan, 1929.

Dans ce mémoire le savant explorateur de Cnosse bouleverse toutes les données reçues concernant l'antiquité relative des sépultures à coupole mycéniennes, dites « trésors », et des tombes à fosse de l'acropole de Mycènes. Sir Arthur Evans pense qu'on ne doit pas supposer que ces types de tombes correspondent à deux dynasties mycéniennes distinctes, mais à une seule et même dynastie. Les anciennes tombes royales seraient constituées par les tombes à coupole. A une époque de particulière insécurité à pla-

cer dans les derniers temps du Minoen récent I vers 1450, et pour parer à un danger venu de l'extérieur, on aurait transféré les richesses des tombes à coupole dans des fosses à l'intérieur de l'acropole de Mycènes.

La thèse est appuyée par une comparaison minutieuse entre l'art crétois et l'art des tombes de Mycènes. Les plus anciens éléments crétois dans ces tombes remontent au XVIIe siècle avant notre ère. D'autre part, le décor de la façade du « trésor d'Atrée » rappelle la première phase du Minoen moyen III.

La question, qui sera fort discutée, est complexe parce qu'on se meut dans une période de temps assez courte ; mais c'est l'occasion pour sir Arthur Evans de présenter nombre de suggestions fort curieuses.

R. D.

VICTOR BÉRARD. — **Calypso et la mer de l'Atlantide. Les navigations d'Ulysse,** t. III. Un vol. in-8° de 449 pages. Paris. Armand Colin, 1929.

Avec ce volume, le savant commentateur de *l'Odyssée* apporte les éléments décisifs de sa démonstration. Celle-ci aurait certainement gagné à être plus ramassée, l'auteur nous noie — si nous osons ainsi parler, — dans les récits de navigateurs anciens et modernes les plus disparates, jusqu'à nous mener à Tahiti. Cette dernière n'est pourtant pas l'île de Calypso, quoi qu'on en ait dit. Avec ces histoires de bord, toujours les mêmes dans toutes les marines, dans toutes les mers et à toutes les époques, nous nous égarons en plein folk-lore. Il est vrai que l'œuvre revêt ainsi une puissance d'évocation qui enthousiasmera les poètes, et déjà l'un d'eux, doublé d'un fin critique, Gérard d'Houville, l'a fort bien exprimé (*Figaro*, 29 juillet 1929).

Revenons, cependant, à la question. Homère a-t-il démarqué un périple phénicien en écrivant *l'Odyssée* ? M. Bérard prend son point d'appui sur Strabon qui affirme (III, 2, 13-14) que, pour tout ce qui concerne l'Ibérie et la Libye, Homère s'est renseigné auprès des Phéniciens. Ce point de vue est fort plausible et, quant à nous, nous l'admettons complètement comme un nouvel argument contre la thèse de M. Bosch-Gimpera, que nous examinerons plus loin. Cela posé, on imagine le parti que M. Bérard tirera de ce témoignage, si on lui accorde que l'île de Calypso était située vers le détroit de Gibraltar. Malheureusement, ce dernier point est rien moins qu'assuré.

M. Bérard met à défendre sa thèse une patience, une énergie, une science et une ingéniosité également admirables. Toutefois, la difficulté ne gît pas dans l'identification topographique ; celle-ci offre un grand choix. Comme le reconnaît de bonne grâce l'auteur : « nombre de terres méditerranéennes pourraient assurément nous offrir les particularités et les charmes que le poète attribue à son île de Calypso (p. 219). » L'écueil n'est pas ce sinistre rocher de Peregil qui ne pouvait retenir aucun marin, ni la presqu'île voisine, peu caractérisée comme presqu'île, ni ce Mont aux Singes qui n'a jamais pu, même dans une imagination méridionale, se hausser jusqu'à figurer Atlas. Non, la difficulté réelle est l'état du texte de *l'Odyssée* et la confusion de pensée qui y règne actuellement.

La démonstration de M. Bérard est commandée par la mention de l'Atlas ;

mais nombre d'exégètes la tiennent pour une interpolation tardive. En tout cas, il y a confusion évidente entre les Colonnes d'Hercule et Atlas qui porte le ciel : nous ne pouvons rien fonder sur une confusion.

D'autre part, il faut prendre garde que le renseignement de Strabon vise exclusivement l'Ibérie et la Libye, ce qui exclut la possibilité de l'étendre à toute la Méditerranée. La conviction de Strabon ne l'incitait d'ailleurs pas à placer l'île de Calypso vers le détroit de Gibraltar puisqu'il l'identifiait, à la suite de Callimaque, avec l'île de Gaulos (Gozzo) qu'Hécatée définissait comme « île près de Carthage ».

M. Victor Bérard a joué la difficulté, car sa thèse aurait trouvé un appui précieux dans l'adoption de l'hypothèse de Strabon. En effet, si Homère avait utilisé, avec quelque application, un périple phénicien, il n'aurait pas manqué de faire aborder Ulysse soit à Gozzo, soit à Malte. L'absence d'une telle station, dans le périple institué par M. Bérard, est une contre-épreuve défavorable.

Comme à l'ordinaire, ce volume est riche d'aperçus nouveaux et, cette fois, l'auteur est trop occupé à s'en prendre aux rénovateurs de l'Atlantide — complication inattendue, — pour s'attaquer beaucoup aux archéologues [1].

R. D.

[1] La pointe qu'on relève p. 437, note 3, sur la « pudeur presque antisémite qui n'ose pas donner le nom de la civilisation intermédiaire à chercher dans l'Afrique du Nord » — entre la céramique mycénienne et la céramique ibérique — témoigne que ce savant n'a pas lu le passage de M. Evans que j'ai résumé dans les termes mêmes que l'auteur employait. Si, à ce propos, j'avais prononcé le mot de « civilisation phénicienne », j'aurais craint de fausser l'opinion du savant archéologue et de lui attribuer une erreur gratuite autant que fâcheuse.

STÉPHANE GSELL. — **Histoire ancienne de l'Afrique du Nord,** t. VIII. Jules César et l'Afrique. Fin des royaumes indigènes. Un vol. in-8° de 306 pages. Paris, Hachette, 1929.

Ce volume termine l'œuvre magistrale dont nous avons à plusieurs reprises, notamment *Syria*, IX (1928), p. 157, et X, p. 70, dit la valeur. On y lira le détail des campagnes de César en Afrique. La seconde partie du volume est surtout consacrée à Juba II dont Pline l'Ancien observe qu'il fut encore plus célèbre par ses doctes travaux que par son règne. Il réunit une bibliothèque remplie d'ouvrages grecs, latins et puniques. Il s'entoura d'œuvres d'art, copies de marbres ou de bronzes célèbres qui emplissent aujourd'hui le musée de Cherchel. A parcourir ce dernier, dit M. Gsell, « on se prend à aimer ce roi Juba qui, pour son plaisir et pour le nôtre, sut réunir autour de lui tant d'œuvres remarquables ».

R. D.

H. SPANNER et S. GUYER. — **Rusâfa.** Die Wallfahrsstadt des Heiligen Sergios (*Forschungen zur islamischen Kunst*, IV, de Fr. Sarre). Un vol. in-4° de 76 pages et 38 pl. Berlin, Dietrich Reimer, 1926.

Les relevés effectués par M. Spanner du 3 au 8 septembre 1918 ont fourni à M. Guyer l'occasion de revenir sur un sujet qu'il connaît bien pour l'avoir déjà traité, dans le chapitre IV du Voyage archéologique de MM. Sarre et Herzfeld.

M. Guyer estime que la basilique de Saint-Serge est la plus ancienne église de Ruṣâfa, antérieure qu'elle est à la porte nord, au martyrion et à la basilique B qui appartiennent au milieu du VIe siècle, époque de Justinien et du prince ghassanide al-Harith. La date qui lui paraît la plus probable est à fixer dans les dernières années du Ve siècle ; c'est l'époque de l'empereur Anastase (491-518) et cela explique la mention de Georges de Chypre qualifiant Ruṣafa de Anastasioupolis — que ce vocable ait été réellement ou non adopté par la ville [1].

La restauration que ce beau monument chrétien a subie dans la première moitié du IXe siècle est attestée par des ornements en stuc du second style de Samarra. Un autre remaniement, peut-être à la suite d'un tremblement de terre, fut effectué en 1092 ou 1093.

Le Martyrion est constitué par l'insertion d'un plan triconche dans un édifice basilical. Passant en revue les constructions qui se rattachent à ce type, M. Guyer incline à placer son origine en Égypte, d'où il se serait introduit à Antioche pour, de là, rayonner dans tout le monde chrétien. Il y a toutefois lieu de remarquer que le prétendu art copte n'est pas précisément créateur et que les couvents d'Égypte qu'invoque M. Guyer seraient construits, d'après les constatations récentes de M. Monneret de Villard, sous l'influence syrienne.

La basilique B, malheureusement fort ruinée, offrait une riche décoration, reflet, sans doute, de l'art qui florissait à Antioche même. R. D.

[1] Voir notre *Topographie hist. de la Syrie antique et médiévale*, p. 254.

D'Hennezel (Henri). — Chambre de Commerce de Lyon. **Musée historique des Tissus. Catalogue des principales pièces exposées.** 1 vol. in-4° de 136 pages de texte et 16 planches (31 illustrations). Lyon, Imprimerie A. Rey, 1929.

Nul n'ignore que le Musée de la Chambre de Commerce de Lyon est un des plus beaux musées de tissus du monde.

Son excellent conservateur, M. Henri d'Hennezel, continue les traditions de ses prédécesseurs, empressés à faire connaître et à expliquer les merveilles de ses collections. Antonin Terme en avait été, sous l'impulsion d'Edouard Aynard, son premier organisateur ; sous son inspiration, Raymond Cox avait rédigé, en 1902, le premier catalogue sommaire. M. d'Hennezel, devant des séries considérablement accrues, a senti la nécessité d'en dresser aujourd'hui un nouvel inventaire, en se limitant, bien entendu, aux types les plus significatifs et les plus beaux.

Ce travail excellent ne nous intéresse, ici, que dans la mesure où il y est question des tissus de l'Orient musulman, et aussi des tissus coptes et byzantins. Ce sont trois séries qui, au musée de Lyon, sont d'une exceptionnelle richesse. On devra donc se reporter à leur description qui s'étend de la page 2 à la page 36, puis de la page 43 à la page 47, et pour les tapis, des pages 128 à 131. Quelques bonnes reproductions illustrent ce commentaire auquel M. d'Hennezel a apporté tous ses soins.

Gaston Migeon.

Kuehnel (Ernst). — **Die Islamische Kunst.** 1 vol. in-4°, 177 pages de texte

et 232 figures dont 5 en couleurs. Leipzig. Alf. Kröner, 1929.

Nous avons déjà eu l'occasion de louer l'excellent petit manuel que M. Ernst Kuehnel, le savant conservateur adjoint du Friedrich Museum de Berlin, avait consacré il y a quelques années aux arts industriel de l'Islam (Berlin, Carl Schmidt, 1925).

M. Kuehnel, en reprenant les mêmes études sur un plan plus vaste, nous apporte aujourd'hui une remarquable vue d'ensemble sur les arts musulmans, importante contribution à une histoire générale de l'Art dirigée par M. Anton Springer.

Les divisions en sont ici plutôt chronologiques et géographiques. L'architecture, fort bien comprise et étudiée, en est la base essentielle ; la sculpture ornementale vient s'y mêler. Les arts du dessin (peintures et enluminures de manuscrits), de même que les divers arts industriels, ivoires, orfèvrerie, céramique, cuivres, tissus, interviennent à leur place, illustrant la civilisation à laquelle ils appartiennent, et les pays qui en virent éclore les floraisons.

Nécessairement, dans une histoire si vaste, emprisonnée dans des limites relativement étroites de publication, les monuments les plus célèbres, les plus connus, sont une fois de plus représentés ; mais l'auteur, si bien renseigné, a pu tout de même nous en révéler quelques-uns beaucoup moins connus ou même inédits.

L'abondante illustration rend cet excellent ouvrage d'une consultation indispensable à tous ceux qu'intéressent les arts si captivants du monde musulman.

GASTON MIGEON.

G. DE JERPHANION. — **Une nouvelle province de l'art byzantin. Les églises rupestres de Cappadoce** (Bibl. archéol. et hist. du Service des Antiquités. Haut-Commissariat de la R. F. en Syrie et au Liban, t. V). Planches, 2e album. Paris, P. Geuthner, 1928.

Ces 75 planches (45 cm. × 33 cm.) apportent une documentation d'une remarquable richesse. Certes, ces églises rupestres ne comptaient pas parmi les plus riches du monde byzantin ; mais, à l'abri des incendies et des destructions violentes, elles ont gardé leurs peintures, autant du moins que la main malfaisante de l'homme l'a permis. Nous avons dit le mérite du Père de Jerphanion et de ses collaborateurs [1], à qui il faut d'autant plus avoir de gré qu'aujourd'hui la plupart de ces fresques sont entièrement ruinées. L'intérêt de cette décoration, qui s'étage du xe au xiiie siècle, justifie les belles planches, dont plusieurs en couleurs, consenties par l'éditeur.

Nombre de morceaux sont d'un style remarquable, comme l'ange dans l'Annonciation de Toqale Kilissé (pl. 74, 1), la Vierge et l'enfant de la même église dans l'Adoration des Mages (pl. 75, 2), l'ordination des premiers diacres (pl. 82, 1). Dans ce dernier tableau les physionomies ont un caractère individuel très marqué, comme aussi dans la Vocation des apôtres (pl. 92), la Cène de Qaranleq Kilissé (pl. 101, 2) et le beau panneau de la Trahison (pl. 105, 5, et pl. 110), où Judas se présente sous les traits d'un séduisant éphèbe.

Maint détail curieux apparaît dans des églises d'un art original comme Qaranleq

[1] *Syria*, VIII (1927), p. 75.

Kilissé. Ainsi les hommes d'armes de la Crucifixion (pl. 100, 1), l'aiguière de type musulman à bec d'oiseau de Salomé (pl. 100, 2, et pl. 109) et les deux taureaux dressés et adossés de part et d'autre d'un arbuste de la même scène de la Nativité. Dans la décoration apparaissent déjà des motifs empruntés aux arabesques musulmanes (pl. 111, 4 et 112, 6). La richesse des costumes est éblouissante, et non seulement les vêtements royaux, mais aussi celui du prophète Daniel, d'une élégance précieuse (pl. 115, 1). On en jugera le mieux sur la planche en couleurs qui figure l'archange Uriel (pl. 122) ou sur celle (pl. 124) qui groupe les motifs de broderie les plus usités. Ceux-ci dérivent presque tous du cercle de perles. Il faut prendre garde que le caractère religieux des scènes représentées a écarté radicalement tout motif de décoration profane ; ainsi l'ornementation si riche des beaux tissus orientaux est rigoureusement prohibée. Cela ne veut pas dire qu'elle n'était pas en faveur dans la vie courante.

R. D.

Frédéric Macler. — **L'enluminure arménienne profane.** Un album in-4°, 44 pages de texte et 93 planches. Paris, Geuthner, 1928.

L'auteur, qui a tant fait pour répandre la connaissance de l'art arménien, nous offre aujourd'hui une étude sur l'activité arménienne dans le profane avec documents à l'appui. A vrai dire, cette activité ne paraît pas avoir été très grande. Si l'on écarte les trente-quatre planches qui ont trait aux démons et dont les figures manquent totalement de sens artistique, l'enluminure arménienne ne s'est essayée dans le profane qu'à l'occasion de l'*Histoire d'Alexandre*, ce roman dont la vogue fut aussi considérable en Orient qu'en Occident.

M. Macler offre aux historiens de l'art une intéressante documentation empruntée au n° 424 de Saint-Lazare (Venise), qui, d'après le Père Aucher, daterait de la fin du XIIIe siècle ou du début du XIVe, quelques enluminures d'un autre manuscrit du XIVe-XVe siècle, la reproduction intégrale des images du n° 319 de la bibliothèque des Mékhitaristes de Vienne, enluminé à Constantinople en 1694, et du Parisinus arménien 291.

R. D.

PÉRIODIQUES

Documents. — *Doctrines, archéologie, beaux-arts, ethnographie.* Magazine illustré paraissant dix fois par an. N° 1 (sans date). Paris, 39, rue de la Boétie.

C'est un signe des temps que le succès, en art et en archéologie, des publications documentaires destinées au grand public. Celle-ci réunit des collaborateurs de choix. M. le docteur Contenau a cause gagnée d'avance en démontrant à ses lecteurs l'intérêt de l'*art sumérien*. Dans un premier article il étudie les conventions qui régissent la statuaire et voit dans le canon sumérien, remarquablement court, l'exagération du type ethnique.

M. Paul Pelliot présente *Quelques réflexions sur l'art sibérien et l'art chinois, à propos de bronzes de la collection David-Weill*, sujet fort controversé. « Ce qui est en cause, dit M. Pelliot, n'est rien moins que l'histoire du « style animal » dans l'Asie tout entière ; plus précisément, et

sans que nul ne conteste les réalisations magnifiques de l'art chinois, il s'agit de savoir si la plupart des conceptions de l'art chinois ancien sont originales ou empruntées.» Les conclusions du savant sinologue sur l'art sibérien, dit encore scythe ou scytho-sibérien, sont très réservées, ce qui témoigne de la difficulté du problème.

M. Josef Strzygowski oppose les « recherches sur les arts plastiques » à l'« histoire de l'art ». M. Georges-Henri Rivière décrit la transformation du Musée ethnographique du Trocadéro et M. Jean Babelon présente l'évangéliaire de Saint Lupicin.

STEFAN PRZEWORSKI. — **Ein altanatolischer Tonkasten von Kültepe** (ext. de *Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes*, XXXV, 1-2).

A la suite de M. Hrozný, M. Stefan Przeworski définit comme cassettes destinées à conserver les tablettes inscrites de caractères cunéiformes, trois urnes en terre cuite, l'une rapportée par Chantre et actuellement au Louvre (AO. 9743), une autre découverte par M. Hrozný à Kültepe (*Syria*, VIII, 1927, pl. III, 4, où il faut lire : « urne en terre cuite » et non « urne funéraire »), enfin une troisième relevée dans une collection particulière, à Constantinople, par M. St. Przeworski et publiée par lui.

Nous n'aurions pas grande difficulté à accepter cette définition, bien que l'on n'ait jamais trouvé de tablettes dans ces urnes en terre cuite, si on n'écartait pas de la série le second exemplaire rapporté par Chantre, que conserve le Louvre (AO. 9744) et dont le rapprochement s'impose absolument. Or, on nous propose de reconnaître dans cette dernière urne, un simple vase, une sorte de jatte à orifice en forme de porte, « Napf mit Türloch ». Cette seconde et modeste définition ne conviendrait-elle pas aux quatre objets mentionnés?

R. D.

P. BOSCH-GIMPERA. — **Fragen der Chronologie der Phönizischen Kolonisation in Spanien**. Ext. de *Klio, Beiträge zur alten Geschichte*, XXII, 3. Leipzig, 1928.

Dans cette courte mais substantielle notice, M. Bosch-Gimpera discute divers problèmes concernant la colonisation phénicienne en Espagne. Jusqu'ici on acceptait sans difficulté que Gadès avait été occupée par les Tyriens vers 1100 avant J.-C., avant Utique qui fut, elle-même, sous la dépendance de Hiram Ier (Xe siècle). Dans ces conditions on n'éprouvait aucune surprise à trouver mention des vaisseaux de Tarshish (Tartessos) dès le temps de Salomon.

M. Bosch-Gimpera observe que la date de la fondation de Gadès n'est fournie que par une source tardive et que le nom de Gadès n'apparaît pas très anciennement. D'autre part, les trouvailles archéologiques à Cadix n'ont rien fourni de très ancien. Il incline donc à rabaisser la première installation des Phéniciens en Espagne jusque vers le VIIIe siècle avant notre ère. Le commerce phénicien avec l'Espagne n'aurait pris une grande extension qu'aux VIIIe ou VIIe siècles.

Ces calculs, s'appuyant sur l'argument *e silentio*, peuvent être renversés par une découverte archéologique. Mais, déjà, ils ne nous paraissent pas cadrer avec les faits de géographie politique qui, à vrai

dire, n'ont pas encore été exactement interprétés. Les savants qui supposent que les côtes de la Gaule ont été colonisées par les Phéniciens [1], comme ceux qui font descendre au VIIIe siècle la venue des Phéniciens dans le Sud de l'Espagne, commettent une erreur historique dont la gravité est égale. Ils méconnaissent ce que Strabon, III, 5, 11, a cependant pris soin de noter et ce qu'explique un simple coup d'œil jeté sur la carte, à savoir que les Phéniciens gardaient jalousement cette sorte de mer punique délimitée par les côtes de l'Afrique du Nord, Gozzo, Malte, la côte occidentale de Sicile (Lilybée et Motya), les côtes sud et sud-ouest de Sardaigne (Cagliari, Nora, Tharros), les Baléares (y compris Ibiza) et l'Espagne méridionale. Ils n'hésitaient pas à couler tout navire étranger qui cherchait à gagner l'Espagne, notamment le pays de Tarshish dont ils avaient donné le nom à leurs navires au long cours.

On peut supposer même, tant cette dernière région leur ouvrait de richesses, que les colonies phéniciennes d'Afrique les plus anciennes, comme Utique, ne furent fondées que pour offrir une escale commode sur le chemin de l'Espagne méridionale. On constatera, d'ailleurs, sur une mappemonde, que la route par Motya, Nora ou Tharros et les Baléares n'était pas plus longue que la voie longeant les côtes d'Afrique.

[1] Le tarif de Marseille provient de Carthage et a été apporté sur la côte provençale comme pierre de lest. Me sera-t-il permis, sans encourir les foudres des faussaires et de leurs défenseurs habituels, d'indiquer qu'une inscription phénicienne récemment découverte aux environs de Monaco, dans un vieux mur, par un brave paysan et conservée par un très honorable docteur, constitue un faux indubitable ?

Mais cela est un point accessoire, le fait important, qui domine toute la question, est d'avoir obligé les Grecs, qui voulaient eux aussi atteindre l'Espagne, à faire le grand tour par le détroit de Messine, Cumes et Préneste, la côte de Ligurie et la Narbonnaise. Il est vraisemblable que la fondation de Marseille par les Phocéens fut une conséquence de cette course vers l'ouest, et la preuve en est qu'à peine fondée, Marseille devient le point de départ d'une exploration plus lointaine.

Il est certain que, si les Phéniciens n'avaient pas gagné l'Espagne avant le VIIIe siècle et n'avaient pas fait bonne garde dans ce que nous appelons la mer punique, les Grecs auraient atteint plus tôt et plus directement les régions riches de l'Ibérie et cela se serait traduit par une documentation plus abondante chez les anciens auteurs [1].

Voilà pourquoi nous tenons pour très vraisemblables les renseignements qui reportent à une date assez reculée la venue des Phéniciens à Gadès. Et il nous paraît contraire à une saine critique de considérer la mention des vaisseaux de Tarshish, à l'époque de Salomon, comme une invention du rédacteur biblique.

R. D.

Chr. Blinkenberg. — **Lindiaka II-IV.** Ext. de Det Kgl. Danske Videnskabernes

[1] Ces renseignements viennent d'être groupés et commentés par M. Stéphane Gsell, *Connaissances géographiques des Grecs sur les côtes africaines de l'Océan*, dans *Mémorial Henri Basset* (Publication de l'Institut des Hautes-Études Marocaines, t. XVII, p. 293-312).

Selskab. Hist.-fil. Meddelelser XI, 4. Copenhague, Andr. Fred. Host, 1926.

Le savant danois reprend la question fort discutée des tridacnes gravés dont les fouilles de Lindos ont fourni un certain nombre de fragments. Il s'attache à montrer que les éléments du décor sont uniquement asiatiques et empruntés à un répertoire répandu dans toute l'Asie antérieure. Il conclut que ces coquilles ont été travaillées par des Chypriotes établis en Égypte, dans la ville de Naucratis dont les couches les plus profondes ont fourni des statuettes et des terres cuites chypriotes.

Peter Thomsen. — **Das Stadtbild Jerusalems auf der Mosaikkarte von Madeba.** Extr. de *Zeitschrift des deutschen Palästina-Vereins*, 1929, p. 149-174 et p. 192-219.

Dans cette étude sur la représentation fameuse de Jérusalem que fournit la carte en mosaïque de Madeba, M. P. Thomsen donne la bibliographie relative à son sujet, traite des représentations de villes dans la cartographie ancienne et dans l'art en général, de la documentation des pèlerins sur la ville sainte et, enfin, des particularités relevées sur la mosaïque.

Il eût fallu citer, à l'appui des figures de la Table de Peutinger, qui n'est qu'une copie tardive, le fragment de carte découvert à Doura-Europos et publié en couleurs par M. Fr. Cumont sous le titre de *Fragment de bouclier portant une liste d'étapes* (*Syria*, VI, p. 1) et reproduit dans l'ouvrage de cet auteur sur *Doura Europos*. M. Cumont en a tiré d'intéressantes conclusions sur la cartographie antique qui précisent ce qu'enseigne la Table de Peutinger.

M. Thomsen insiste justement sur l'habileté avec laquelle les mosaïstes orientaux ont maintenu les traditions qu'ils tenaient du monde méditerranéen. Peut-être même les ont-ils développées. La question méritera d'être discutée devant le beau panneau en mosaïque figurant les environs de Damas, que MM. de Lorey et Cavro viennent de remettre au jour dans la cour de la grande mosquée des Omeyyades.

M. Thomsen propose de reconnaître l'auteur de la mosaïque de Madeba dans un certain Salamanios qui est l'auteur d'une autre mosaïque de la même ville. L'hypothèse est ingénieuse ; mais il ne faut pas oublier que l'activité des mosaïstes a été très grande à Madeba et que certainement plus d'un spécialiste s'y est employé. Les détails fournis par la mosaïque sont l'objet d'une étude minutieuse appuyée sur les textes contemporains et cet examen est favorable à la fidélité de l'artiste. Une bonne reproduction en couleur accompagne cette intéressante étude.

R. D.

Paul Peeters. — **La Passion de saint Julien d'Émèse.** Ext. de *Analecta Bollandiana*, XLVII, 1-2. Bruxelles, 1929.

De la manière la plus élégante et la plus probante, le savant bollandiste démontre que la passion de saint Julien d'Émèse, dont l'original grec est perdu, n'est qu'une transposition émésienne de la légende de saint Julien d'Anazarbe dont le corps fut transporté à Antioche, avec contamination des récits sur l'**Invention de la tête de saint Jean-**

Baptiste. Le Père Paul Peeters utilise un texte géorgien et un texte arabe, ce dernier moins important, sauf pour quelques précisions locales.

R. D.

Orientalistische Literaturzeitung, 1929 (32, 1-5). — Nous signalerons rapidement les articles intéressant la Syrie parus dans ce périodique dirigé par le professeur Walter Wreszinski. W. Spiegelberg, *Eine ägyptische Göttergruppe aus Syrien* (col. 14-17) : groupe de deux divinités acquis à Urfa et provenant de Karamugh, d'époque saïte. — Levi della Vida (col. 17) incline à admettre que אדת de l'inscription d'Eliba'al est le féminin de אדן, ce qui nous paraît rigoureusement exclu (tenir compte de l'apparition de cette expression dans le texte phénicien d'Ur; cf. *Syria*, 1928, p. 267). En note, le même savant sémitisant n'accepte pas ma version du graffito n° 130 de Cumont, *Doura-Europos* ; mais Lidzbarski, *Zum phönizischen* אדת (col. 18), est de mon avis dans l'un et l'autre cas. Ayant eu l'occasion de copier le texte à Doura, je reviendrai sur ce point. — Paul Wittek, *Neuere wissensch. Literatur in osmanisch-türkischer Sprache*, III (74-79 ; IV (col 244-250). — Le compte rendu de G. Ipsen (91-94) sur Waddel, *The Indo-Sumerian seals deciphered*, est tout à fait défavorable. — En signalant l'intéressant ivoire publié par J. Garstang, *An Ivory Sphinx from Abydos* (*Journal of Egypt. Archaeology*, XIV, 1928), qui serait sorti d'un tombeau hyksos et figurerait Khian, Wreszinski observe que la reproduction du monument ne permet pas de juger du caractère des figures — H. Ritter, *Zur Frage der Echtheit der Vierzeiler 'Omar Chajjams* (col. 159-163, à propos de l'étude critique de Christensen. — Dans sa recension de Wreszinski, *Atlas zur altägyptischen Kulturgeschichte*, II, 8-12, Max Peiper traite des tableaux de bataille dans l'art égyptien et s'attache à montrer les particularités des représentations de la bataille de Qadesh. — Compte rendu de San Nicolo (col. 168) sur Ed. Cuq, *la Condition juridique de la Coelé-Syrie au temps de Ptolémée V Épiphane* (extr. de *Syria*, VIII, p. 143). — Julius Lewy (col. 172-174) accepte dans l'ensemble les conclusions de A. Gustavs, *Die Personennamen in den Tontafeln von Tell Ta'annek*, à savoir que sur les 80 noms propres des textes de Ta'annek, une grande partie sont cananéens, d'autres égyptiens, sumériens, iraniens, akkadiens, surtout subariens-hurriens ; mais J. Lewy est sceptique sur le nombre relativement élevé de noms de personnes qui sont enregistrés comme noms d'Asie Mineure (cappadociens) Les rectifications faites à ce sujet sont importantes. — Vive critique de Gotze, *Das Hethiter-Reich*, spécialement sur le terrain géographique, par E. Forrer (col. 174-176). — Compte rendu par R. Hartmann (col. 186-188 de H. Lammens, *L'avènement des Marwanides et le califat de Marwan Ier*. — J. Friedrich (col. 266-270) annonce l'apparition de la première livraison du *Corpus Inscriptionum Chaldicarum* (1928) publié par Lehmann Haupt avec la collaboration de F. Bagel et F. Schachermeyr. — J. Herrmann (col. 270-272) rend compte de R. Kittel, *Geschichte der Volkes Israel*, III. — H. Ehelolf, *Hethitisches* tri *und* siepta = *drei und sieben* (coll 322-328). — W. Brandenstein, *Zwei neue Gottesnamen*

in der lydischen Inschriften (col. 328-329). — Compte rendu par M. LOEHR (col. 347-351) de FLINDERS PETRIE, *Gerar* (1928). — C. r. par W. CASKEL (col. 366-369) de O'LEARY, *Arabia before Muhammad.*

R. D.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

Les Syriens dans le bassin du Danube. — Une nouvelle contribution à l'histoire de la *Diaspora* syrienne nous est offerte par M. Josef Dobiaš, qui a étudié dans un article érudit [1] la pénétration progressive des Orientaux — en majorité Syriens — dans le bassin du Danube. En Dacie, la colonisation massive de la nouvelle province par Trajan les a transférés en groupes compacts. Ailleurs, une infiltration lente de commerçants du Levant forma, aux IIe et IIIe siècles, en divers points des noyaux sémitiques. Peut-être l'esclavage, certainement l'armée amenèrent aussi le transport de Syriens dans les pays danubiens. Notamment la XVe légion revint, en 71, dans son camp de Carnuntum après un séjour de sept années en Syrie, où elle avait complété ses effectifs. Les vétérans orientaux établis dans les villes y firent souche de citoyens. Tous ces immigrés se servent généralement du latin dans leurs inscriptions et l'on peut en conclure qu'ils se sont assimilés à leur nouveau milieu, mais leur influence resta considérable, surtout au point de vue religieux, car ils implantèrent les cultes de leur pays d'origine dans leur nouvelle patrie. Ils devaient plus tard y favoriser la diffusion du christianisme.

FR. C.

(1) Extrait du « Bidluv Sbornik » (Mélanges Bidlo), Prague, 1928 (en tchèque avec un résumé en français), p. 15-46.

La carrière d'un gouverneur de Phénicie. — Les fouilles du forum de Trajan à Rome ont amené la découverte d'une dédicace développée, consacrée à un haut fonctionnaire, qui, après avoir été légat de Syrie-Phénicie, fut choisi comme général *ex senatus consulto bello Aquileiensi*, c'est-à-dire, comme l'a vu le premier éditeur de ce texte, M. Paribeni [1], lors du siège d'Aquilée où mourut l'empereur Maximin en 238. Malheureusement, du nom de ce grand personnage il ne restait plus que quelques lettres. M. Dobiaš vient de montrer qu'il n'est autre que Rutilius Pudens Crispinus, qui est nommé notamment dans une inscription de Palmyre [3] datant du règne d'Alexandre Sévère, et il a pu ainsi reconstituer tout le *cursus honorum* d'un légat chargé d'honneurs, qui joua un rôle considérable dans l'histoire du milieu du IIIe siècle. Nous reproduisons ce document important tel qu'il a pu être complété : [*Ruti*]*lio Pu*[*denti Cr*]*i*[*spino* | *leg*(*ato*) *A*]*ug*(*usti*) *pr*(*o*) *pr*(*aetore*) *ad* [*cen*]*sus accepta*[*ndos*] | *prov*(*inciae*) *Lugdunens*[*is et Aquitaniae* ?], | *curatori Teanens*[*ium Ali*]*n*[*atium* || *Venafrano*[*rum*.......*imium*, | *leg*(*ato*) *Aug*(*usti*) *pr*(*o*) *pr*(*aetore*) *prov*(*inciae*) [*Hispaniae Citerioris*] *et Gallaecia*[*e*, *electo*

(1) PARIBENI, *Notizie degli Scavi*, 1928, p. 343 s.

(2) DOBIAS, *Listy filologické*, LVI, 1929, p. 1-14.

(3) *IGR*, III, 1033 (la note 3 est inexacte, Crispinus fut gouverneur de Phénicie vers 232).

duc]i ex s enatus) c(onsulto) | *bello Aquil-[eiensi, co(n)s(uli), proco(n)s(uli)* | *prov(inciae) Achaiae, [leg ato)] Aug(usti) pr(o) pr(aetore) [provinciae]* || *Syriae Phoenic[es, l]eg(ato) Aug(usti) [pr(o) pr(aetore) prov(inciae)]* | *Thraciae, leg(ato) Au[g(usti) pr(o) p]r(aetore) prov(inciae) Lusitan(iae).* | *leg(ato leg(ionis) XV Apollin-[aris, s]odali Had[rianali]* | *Antoniniano [Comm]odian[o, sod(ali)* | *Severiano Ant-[onini]ano, [iuridico* | *Aemiliae et L[iguria]e[et Tusciae],* |*curatori viarum [Clodiae, C]ass[iae et Anniae], curatori Fanestr-[ensium) P]isaur[ens(ium)],praetori,aed[ili C* || *aeriali] q[uaestori]* | *urbano, IIII vir[o v iarum) c(urandarum), prae]f(ecto) urb i) feriarum* | *Latinarum, p[rae]f(ecto)] cohortis) I Lusitano(rum)* | *eq(uitatae) q(uingenariae).*

FR. C.

Note sur deux localités de Syrie. — M. le Prof. E. HONIGMANN nous communique les observations suivantes :

I. Μαγαρατταρίχων κώμη.

In dem Namen der Μαγαραττερίχων κώμη ὅρων Ἀπομέων[!], die auf einer Inschrift des Coemeteriums von Concordia (CIL, V, 8732 = IG, XIV, 2334) genannt wird (J. H. MORDTMANN, *ZDMG*, XLI, 304, n° 8), hat M. HARTMANN ein * Maghārat Arīḥā vermutet und daher das Dorf in der Nähe von Rīḥā im Ǧebel Zawīye gesucht (*ZDPV*, XXII, 145). Die Form Arīḥā (so heisst jetz auch Jericho), die nach HARTMANNS Vermutung, l. c., Anm. 3) neben Rīḥā vorkam, hat sich tatsächlich im Namen der Nāḥiyet Arīḥā (neben N. Rīḥā) bis jetz erhalten (*Sālnāme* von Ḥaleb vom J. 1286 H., p. 118; ROUSSEAU, Liste alphabétique ..., in *Recueil de voyages et de mémoires*, II, Paris, 1825, p. 215 a; mein Art. Μαγαρ. κώμη in PAULY-WISSOWA-KROLL, *RE*, XIV, 291). Daher lag es nahe, das Dorf in der Gegend von Rīḥā zu suchen, also entweder mit Maghāra südlich von Rīḥā (M. HARTMANN) oder mit Rīḥā selbst oder Ruwaiḥa (Diminutiv von Rīḥā) gleichzusetzen (DUSSAUD, *Topogr. histor. de la Syrie*, 204). Eine genauere Untersuchung von Maghāra, « the most interesting of the classic ruins in the Djebel Rîḥâ», schien HARTMANNS Annahme zur Gewissheit zu erheben (PIQUET-PELLORCE et R. MOUTERDE, *Syria*, IX, 1928, 207-215).

Nun ist aber ein Zeugnis bisher nicht beachtet worden, durch das, wie mir scheint, alle diese Vermutungen über den Namen und die Lage des Ortes wieder zweifelhaft werden.

In der von ʿUmar b. Aḥmad *Kamāl al-Dīn* b. al-ʿAdīm verfassten Geschichte von Ḥaleb (*Zubdat Ḥalab fī Taʾrīkh Ḥalab*, Paris, Bibl. Nation., ms. arab, n° 1666 = anc. fonds n° 728 = COLBERT 3158) wird fol. 100v — 101r ein Feldzug beschrieben, den der Türke Afšīn (vielmehr sein Titel, während der Name wohl Arslan Tāš war, vgl. fol. 101 r, l. 4) im Auftrage des Tāǧ al-Dowla Tutuš b. Alp Arslān von Dimašḳ aus unternahm. Er gelangt über Baʿalbek am 10. Ǧumādā I. 472 H. (1079/80 Chr.) nach Rafanīya, wo er eine reiche, auf dem Wege nach Ṭarābulus befindliche Karawane ausplündert. In Ḥiṣn al-Ǧisr, der Vorstadt von Šaizar, verspricht er dem Abu'l Ḥasan b. Munḳid, das Gebiet von Kafarṭāb zu schonen. Dann zieht er über Kasṭūn nach den Burgen des Ǧabal as- Summaḳ und plündert sie aus. Über Sarmīn und al-Maʿarra begiebt er sich zum Ǧabal banī ʿUlaim, muss jedoch von dort unverrichteter Sache zurückkehren

und plündert die Ländereien östlich von Ma'arrat an-Nu'mān. Nach vergeblicher Belagerung von Tall Minnis dringt er in das Gebiet von Ma'arrat an-Nu'mān ein und empfängt von beiden Orten Lösegeld. Dann greift er *Ma'artāriḥ im Gebiete von Kafarṭāb* (fol. 101 r, lin. 1 معرتارح من بلد كفرطاب) an und verbrennt dort die Festungswerke, auf denen sich die Einwohner verteidigen, zugleich mit den Verteidigern.

Wenn dieser Einfall in das Gebiet von Kafarṭāb dem Versprechen widerspricht, das der Türke dem Munkiditen gegeben hatte, so haben wir darin eine der damals üblichen Treulosigkeiten zu sehen und sind nicht berechtigt, die Tatsache selbst anzuzweifeln und etwa Kafarṭāb in Kafār Ḥalab (vgl. Dussaud, *Topogr.*, 186. 190 n. 4) zu ändern. Ein passendes modernes Äquivalent zu Ma'artāriḥ ist freilich trotz vieler Zusammensetzungen mit Ma'arra in der Gegend von Kafarṭāb nicht zu finden. Vielleicht wurde der Ort daher 1079/80 von Afšīn, unter dessen Verheerungen Syrien mehr zu leiden hatte als je zuvor (fol. 101 r, Mitte), endgültig zerstört. In Ma'artāriḥ (Ma'arratāriḥ) haben wir gewiss den antiken Ort zu suchen, der demnach viel südlicher lag als man bisher geglaubt hat.

2. Serǧe Khān

(Zu *Syria*, IX, 1928, 216 ff.).

Die römisch-persische Grenze verlief von 364-503 n. Chr. 28 Stadien östlich von Daras, 70 Stad. westlich von Nisibis (Procop. de bell. Pers. I, 10, 17) oder nach Georg. Kyprios (v. 912 Gelzer) ἀπὸ ζ μιλίων von Δαρᾶς. Als Reste eines römisch-byzantinischen oder persischen Grenzkastells hat man daher mit Recht die Ruinen von Serǧe Khān angesehen; doch blieb es bisher unbeachtet, dass der moderne Name des Kastelles auf den antiken zurückgeht und sich auch weit in das Mittelalter hinein verfolgen lässt. Er ist, soviel mir bekannt ist, an folgenden Stellen bezeugt :

573 n. Chr. wurde bei Σαργαθῶν (var. Σάργαθον), einem Περσικὸν χωρίον unweit [westlich] von Nisibis, der persische Kommandant von Nisibis, Mihrām, von Markianos, Iustinos' II. Neffen, besiegt (Ioann. Epiph. frg. 3 ed. Müller, *FHG*, IV 274 col. 2. Theophyl. Simok., III, 10, 4 ed. De Boor. Theophan. Chron., I, 246, 28 de Boor. Maḥbūb von Manbiǧ, *Kitāb al-'unwān*, ed. A. Vasiliev, *Patrol. Or.*, VIII 105. F. H. Weissbach in Pauly-Wissowa, *RE*, I A, col. 2498 [ohne Identifikation]).

Ende des 6. Jahrhunderts erwähnt die Vita Sanctae Golinducht eine Kapelle τοῦ ἁγίου μάρτυρος Σεργίου μέσον τοῦ Νιτζιβίου καὶ τοῦ Δαρᾶς (A. Papadopulo-Kerameus, Ἀνάλ. Ἱεροσολ. σταχυολ., IV, 171.) P. Peeters in Huschardzan, Wien, 1911, 187). Die Kapelle muss in oder bei Serǧe Khān gelegen haben, dessen Name vielleicht von dem des Hl. Sergios abgeleitet ist.

639/40 (18 H.) erobern die Araber Ḥiṣn Sarǧa zwischen Dārā und Naṣībīn (Caetani, *Annali dell' Islām*, IV, 1911, p. 35. § 83. Ps-Wākidī, *Futūḥ al-Ǧazīra*, übers. v. Niebuhr u. Mordtmann, in *Schriften der Akad. von Ham*, I, 1847, 91. 178).

In den Jahren 1130-1145 n. Chr. wird Ḥesnā de Sargā (Sargah) zwischen Nesēbīn und Dārā erwähnt von Michael Syr., *Chron.*, III, 240. 249 f. 264 trad. Chabot an der letzen Stelle als antikes Bauwerk bezeichnet.

524 H. = 1130 n. Chr. erobert Emir

Zengī Madīnat Sargā zwischen Mārdīn und Naṣībīn (Ibn al-Aṯīr., ed. TORNBERG, X, p. 467, 16, 19. WEIL, *Geschichte der Chalifen*, III, 249, 1).

Von modernen Besuchern seien erwähnt:

ED. SACHAU, *Reise in Syrien u. Mesopot.*, 393 f. : Serdje Khân, « wahrscheinlich das Grenzkastell des Römischen Reichs gegen die Perser nach dem Frieden des Jovian »; derselbe, *Abhandl. Akad. Berlin*, 1880, 76.

M. SYKES, *Dar-ul-Islam*, London 1904, 140 : an imposing fortress of Byzantine structure... [ohne Nennung ihres Namens].

C. PREUSSER, *Wissensch. Veröffentl. d. Deutsch. Orientgesellsch.*, XVII, 43 : Kasr-Serğachân (auf der Karte die sonderbare Namensform K. Serğawânachân).

A. POIDEBARD, *Syria*, IX, 1928, 216 ff.

E. HONIGMANN.

Gustave Schlumberger. — Pour le grand public qu'il avait su atteindre, le savant médiéviste restera l'auteur de *Nicéphore Phocas* (1890) et de *l'Épopée byzantine à la fin du* xᵉ *siècle*. Mais à côté du savant et pathétique historien, il faut aussi considérer l'érudit patient qui, dans un ouvrage modèle, a fixé les règles de la *Sigillographie de l'Empire byzantin* (in-4° de 750 pages et 1.100 figures, 1884). Ici nous devons signaler la grande part qu'il prit à l'étude des Croisades. Dans son esprit, comme d'ailleurs dans la réalité, il ne dissociait pas Byzance de l'Asie antérieure et c'est pourquoi les principales notices, qu'il dispersa dans de nombreuses revues, furent réunies par lui en deux volumes intitulés *Récits de Byzance et des Croisades*.

En dehors d'un grand nombre d'études numismatiques, relatives au royaume de Jérusalem, il faut citer son *Renaud de Châtillon, prince d'Antioche, seigneur de la terre d'Outre-Jourdain* (1898) et ses *Campagnes du roi Amaury Ier de Jérusalem en Égypte au* XIIᵉ *siècle* (1906). Il laisse après lui de nombreuses fondations qui rendront les plus grands services aux études médiévales. Ses collections sont libéralement réparties entre plusieurs musées. Le département des Antiquités Orientales au Louvre se voit attribuer de précieux fragments des revêtements en bronze des portes assyriennes de Balavat.

R. D.

Le Gérant : PAUL GEUTHNER.

6717-29. — Tours, Imprimerie ARRAULT et Cie.

LES FOUILLES DE MINET-EL-BEIDA ET DE RAS SHAMRA

(CAMPAGNE DU PRINTEMPS 1929)

Rapport sommaire [1].

PAR

F.-A. SCHAEFFER

Sur la proposition de M. René Dussaud, conservateur du département des Antiquités orientales au Louvre, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a bien voulu me charger de la direction d'une mission archéologique qui devait entreprendre des recherches systématiques à Minet-el-Beida, petit port naturel (Pl. LXXX) situé à 13 kilomètres au nord de Lattaquié, et sur le tell voisin, appelé Ras Shamra, le cap du Fenouil (fig. 1). L'Académie a adjoint à la mission mon ami, M. Georges Chenet, qui fut un précieux et dévoué collaborateur.

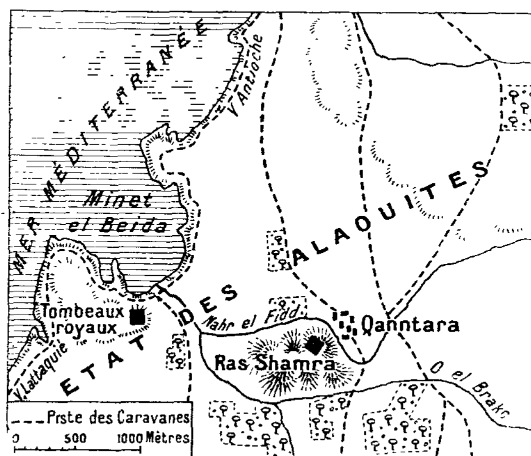


FIG. 1. — Les carrés noirs indiquent l'emplacement des fouilles.

En mars 1928, un indigène, en labourant son champ non loin de la rive sableuse de la crique de Minet-el-Beida, avait soulevé une dalle qui couvrait un couloir souterrain aboutissant à une chambre sépulcrale voûtée en encorbellement. Mis au courant de la trouvaille par un rapport de la gendarmerie et par M. Bruno Michel, industriel à Lattaquié, M. Schoeffler, gouverneur de l'État des Alaouites, avertit M. Virolleaud, directeur du Service

[1] Ce rapport a été lu, le 9 août 1929, devant l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et sa publication ne veut être qu'une prise de date. La description détaillée de nos fouilles et l'étude des trouvailles et monuments mis au jour sont réservées pour un travail ultérieur que je prépare en collaboration avec M. G. Chenet.

des antiquités à Beyrouth, qui dépêcha sur place un de ses attachés, M. Albanèse[1]. Celui-ci recueillit dans les terres provenant du remblai du caveau quelques tessons. M. Virolleaud releva lui-même des vases intacts que M. René Dussaud[2] identifia avec des céramiques chypriotes et mycéniennes de basse époque (XIIIe-XIIe siècles). Les recherches entreprises par M. Albanèse dans le tumulus voisin de la tombe n'ont produit que quelques fragments de céramique. Même résultat était réservé aux fouilles effectuées avant notre arrivée sur place par M. Delbès, directeur du Centre d'essais agricoles de la Bouka.

Ayant obtenu de M. le Général de Bigault du Granrut, Commandant des troupes du Levant, un détachement de 20 soldats pour la garde du chantier et notre propre sécurité, nous nous rendions à Minet-el-Beida, le 30 mars 1929, avec une caravane de 7 chameaux portant nos bagages, les routes et pistes étant à ce moment impraticables à l'auto. Nous profitions des journées de Pâques pour installer notre camp et pour prospecter le site, où nous avions bientôt recueilli sur un rayon de plusieurs kilomètres des traces d'occupation depuis l'âge néolithique (en particulier plusieurs haches polies, meules et lames de silex) jusqu'à l'époque romaine (tronçons de colonnes, poteries en terre sigillée provenant de plusieurs *villae rusticae* ou d'établissements agricoles).

Les premiers coups de pioche furent donnés le mardi 2 avril. Au bout de trois jours de fouilles et de sondages, la nécropole présumée était trouvée. Suivant l'état actuel du dégagement, elle se divise en deux quartiers très différents, celui situé vers la mer (pl. LI, 1), contenant des dépôts composés principalement de céramiques et de quelques ossements d'animaux sans aucune trace de restes humains, le quartier opposé, au sud du tertre éventré par M. Albanèse, contenant des tombes à voûtes, des puits à destination rituelle et les fondations d'une construction jadis fort importante, détruite à ras du sol et sur le caractère de laquelle nous fixera, je l'espère, la suite du dégagement.

Les dépôts découverts par nous sont au nombre de 80 environ ; sans doute il y en a encore qui reposent dans les champs voisins. Enfouis à des profondeurs variant entre 0 m. 60 et 2 mètres, ils étaient parfois très riches en céramiques,

(1) Léon Albanèse, *Note sur Ras Shamra*, *Syria*, t. X, 1929, p. 15.

(2) René Dussaud (R. D.), *Note additionnelle*, *Syria*, t. X, 1929, p. 20.



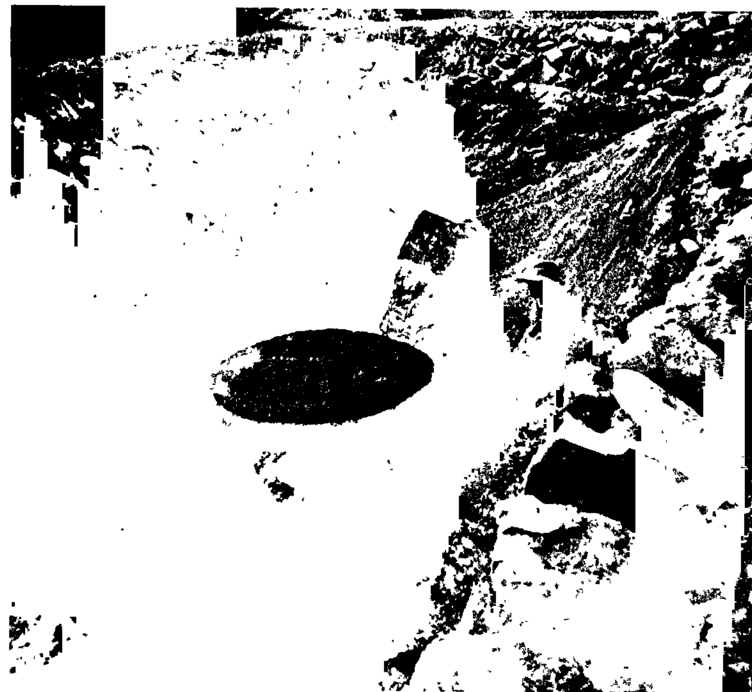
1. Le quartier à dépôts céramiques de la nécropole
Dégagement par plans horizontaux.



2. Dépôt céramique n° 1, en place.



3. Autre dépôt composé de galets perforés, coquilles, cuillers en os et poids.



4. Grande table de pierre et cube de pierre.

(pl. LI, 2). Le dépôt n° 11 renfermait 13 vases intacts et un nombre plus élevé encore de vases déposés incomplets ; parmi ces vases, des bols chypriotes à anse ogivale et décor quadrillé peint et des imitations en terre rougeâtre unie, des bilbils et vases coniques d'exécution peu soignée comme on en a trouvé aussi en Palestine, à Gézer[1] notamment.

D'autres dépôts ne livraient que quelques galets et coquillages de la rive voisine, placés à côté ou au-dessus de rares ossements de mouton. Dans un



Fig. 2. — Poids (pesant 28 et 77 gr.) et rhyton zoomorphe trouvés dans la nécropole de Minet-el-Beida (Env. 1/2 gr. nat.).

cas les galets étaient remplacés par des poids dont l'un est une mine égyptienne de 437 grammes (pl. LI, 3, et fig. 2). Certains dépôts, d'un genre un peu différent, contenaient de grandes dalles plates carrées ou en forme de meules, percées ou non au centre (pl. LI, 4), ou des pierres posées de champ et portant une cupule, ensemble qui attend encore une explication.

A peu près au centre de ces dépôts nous avons dégagé un muret haut de 50 centimètres, coupé en angle droit, qui formait jadis peut-être une cella. A

(1) René Dussaud, *Les Civilisations Préhelléniques dans le Bassin de la Mer Egée*, 2e éd., Paris, 1914, p. 294, et fig. 212, 214.

sa base et dans des niches pratiquées de l'extérieur dans le corps du muret, étaient placés des dépôts céramiques (pl. LII, 5), dont quelques-uns accompagnés d'armes en bronze, de perles en cornaline, et des fragments d'un fort beau gobelet en pâte vitreuse couleur vert clair, orné de feuilles de lotus couleur brun chocolat (pl. LII, 6). Ce gobelet, jadis très précieux sans doute, avait été brisé intentionnellement; les morceaux reposaient isolément dans différents dépôts situés assez loin les uns des autres, ce qui prouve que tous ces dépôts ont été enfouis simultanément.

A l'est de ce premier muret, non loin d'un autre muret plus petit, autour duquel étaient placés plusieurs dépôts céramiques et quelques grandes jarres, dont l'une complète, nous avons mis au jour un très curieux objet en terre cuite, affectant la forme d'une grande louche, de destination encore inconnue, mais probablement cultuelle [1] (fig. 3), ainsi qu'un fort bel ensemble de statuettes en bronze rehaussées d'or et d'argent. A 1 mètre de profondeur gisait dans la terre, sans aucune protection, un épervier en bronze haut de 13 cm. (pl. LII, 2). L'oiseau est coiffé de la double couronne de la Haute et de la Basse Égypte: à côté de lui un grand vase à deux anses, de facture et de pâte grossières, mal cuit, écrasé par une pierre; un peu plus haut, mais toujours faisant partie du même dépôt, un bol chypriote à anse ogivale et décor en échelle peint en brun. Ces objets et la pierre enlevés, apparaissait un second épervier plus petit, incrusté d'or, tenant l'uraeus entre ses pattes (pl. LII, 1, 3), puis une grande et belle conque. Non loin de là reposaient un plat en terre cuite posé dans une patère en bronze ainsi que la statuette d'un dieu assis, les yeux incrustés d'émail blanc et d'argent, la taille serrée par une ceinture, les jambes enveloppées d'un pagne jusqu'aux pieds (pl. LIV, 1). Un peu plus loin enfin apparaissait la pièce capitale: une statuette de divinité dans l'attitude de la marche, haute de 22 cm., la main droite levée, l'autre portée en avant, la tête coiffée d'un bonnet haut, ressemblant au pschent ou à la coiffure des rois hittites. Sur cette coiffure et autour de la tête se moule une feuille d'or, la poitrine est enveloppée d'un corselet en argent, les membres sont recouverts du même métal sous forme de brassards et de jambières, le bras droit porte en outre un bracelet d'or (pl. LIII). En contact avec cette sta-

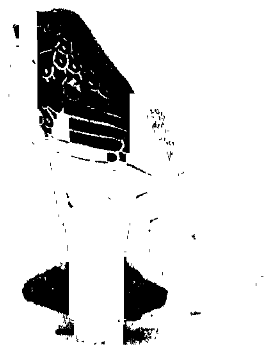
[1] Un objet analogue a été trouvé en 1888, dans l'acropole de Mycènes; voir V. Staïs, *Mycenaean Collection of the National Museum*, vol. II, Athènes 1926, p. 118, nº 2633.



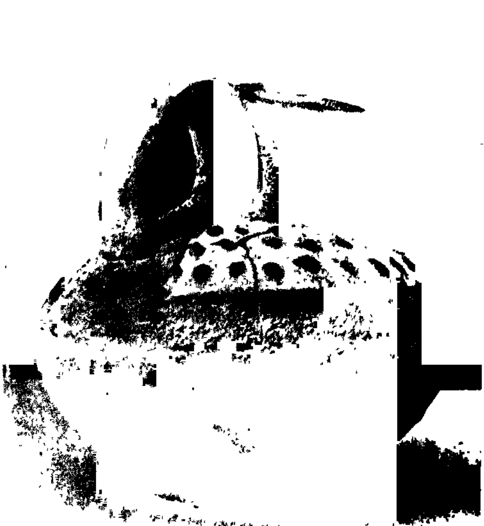
1. Le petit épervier
(Haut. 0 m. 59).



2. Le grand épervier
(Haut. 0 m. 129).



3. Autre vue du petit épervier.



4. Vase à étrier en faïence
(tombe sous dalle).
(Haut. 9 cent.)



5. Petit mur au pied duquel ont été trouvé divers dépôts céramiques et un poignard.



6. Vase à pied en faïence.
(dépôt céramique).

SYRIA

REVUE D'ART ORIENTAL ET D'ARCHÉOLOGIE

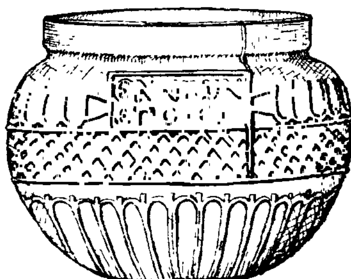
SYRIA

REVUE D'ART ORIENTAL
ET D'ARCHÉOLOGIE

publiée sous le patronage
du Haut-Commissaire de la République française en Syrie

TOME X

Avec de nombreuses figures et 86 planches hors texte.



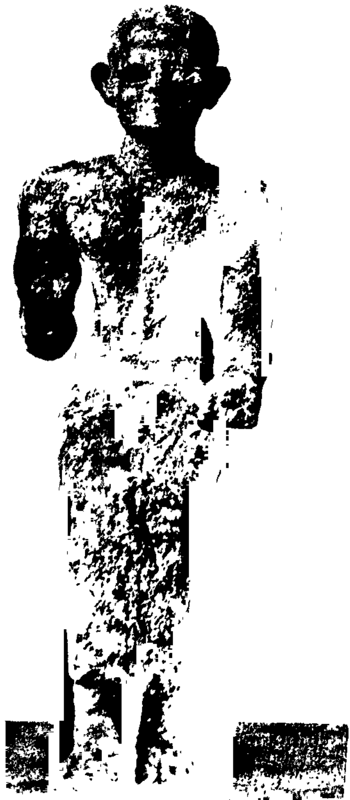
PARIS
LIBRAIRIE ORIENTALISTE PAUL GEUTHNER
13, RUE JACOB (VIe)

1929

La direction de la Revue *Syria* est assurée par MM. Edmond Pottier, membre de l'Institut, conservateur honoraire des Musées Nationaux, Gaston Migeon, directeur honoraire des Musées Nationaux, et René Dussaud, membre de l'Institut, conservateur des Musées Nationaux.



LE DIEU RESHEF.
(Haut 0 m 179)



1. Dieu assis faisant le geste de bénédiction
(Haut. 0 m. 121)



2. Plaque d'or figurant Astarté nue.
(Haut. 0 m. 075)

tuette, nous recueillions une bague faite d'une lame d'or repliée sur elle-même et un pendentif : large feuille d'or montrant au repoussé une déesse nue debout (pl. LIV, 2). Elle tient de chaque main un lotus et porte une curieuse coiffure qui ressemble à celle de la déesse Hathor. De nombreuses perles en forme d'olives et de cylindres en cornaline, quartz rose et œil de chat provenant sans doute d'un collier, étaient dispersées parmi les statuettes.

Rentré d'Orient il y a très peu de temps et tout de suite accaparé par des travaux urgents qui m'attendaient au musée de Strasbourg, je n'ai pas encore



Fig. 3. — Objet en terre cuite en forme de louche (long 0 m. 35) de destination cultuelle. Nécropole de Minet-el-Beida, près du trésor de statuettes.

eu le loisir d'étudier de près ces statuettes. Cependant il me semble hors de doute que la statuette masculine à masque d'or représente le dieu phénicien appelé Reshef ou Rashouf. Le Louvre possède déjà de cette divinité plusieurs répliques, mais qui sont d'un travail infiniment moins artistique, je pense notamment à la statuette de Tortose [1]. J'ajoute qu'au musée de Hildesheim se trouve un Reshef très semblable au nôtre [2], sans métal précieux cepen-

[1] R. Dussaud, *Les Civilisations Préhelléniques*, fig. 234. Page 324, note 1, l'auteur donne une liste des bronzes attribuables au même dieu avec des indications bibliographiques.

[2] Roeder, *Aegypten und Hethiter* (*Alte Orient*, t. XX), Leipzig, 1919, p. 62, fig. 25.

dant, qui a fait récemment l'objet d'une étude de l'archéologue hollandais van Wijngaarden [1]. Je n'hésiterai pas non plus sur l'identification de la déesse nue du pendentif d'or qui me paraît bien être Astarté, la déesse de la maternité, personnification de la fécondité [2], et qui est figurée sous des traits absolument identiques sur des plaquettes en terre cuite trouvées à Jérusalem [3] et à Gézer [4], et conservées maintenant au musée de Constantinople [5]. Les fouilles de Beisan ont produit récemment un pendentif en or représentant également Astarté et que l'on rapprochera du nôtre [6]. Le dieu assis, très égyptisant, semble de facture également locale ; le geste de la main ne permet pas d'y voir un Horus adolescent, mais nous rappelle la statuette du dieu phénicien de Djezzin (Liban), conservée au Louvre. Quant à l'épervier incrusté d'or, M. Boreux ne croit pas qu'il soit de travail égyptien, la position de l'uraeus entre les pattes de l'oiseau, notamment, lui paraît anormale. Par contre, le grand épervier, portant sur sa tête les emblèmes de la Haute et de la Basse Égypte, pourrait être importé d'Égypte.

Les fouilles dans la partie sud de la nécropole furent également très fructueuses. A une distance de 14 mètres au sud de la tombe voûtée en encorbellement, découverte fortuitement en 1928, nous trouvions une nouvelle tombe du même genre, de dimensions plus grandes encore, mais paraissant inachevée (pl. LV, 1). De la paroi ouest il n'y avait que quatre assises, la paroi opposée était à peine commencée ; de l'escalier on n'avait posé que deux marches inférieures, le couloir ou vestibule manquait encore. Détail à mentionner : à côté de la tombe nous avons mis au jour de curieux dépôts de coquilles de murex écrasées, d'énormes amas de tessons de poteries grossières, de déchets de cuivre ou de bronze à divers degrés de traitement métallurgique, ainsi que des puits dont l'entrée est voûtée en forme de ruche et

[1] W. D. VAN WIJNGAARDEN, *Karacter en Voorstellingswijze van den God Resjef volgens de egyptische en voor-aziatische Monumenten*, dans *Oudheidkundige Mededulingen uit's Rijksmuseum van Oudheden te Leiden*, X, 1, 1929, p. 28.

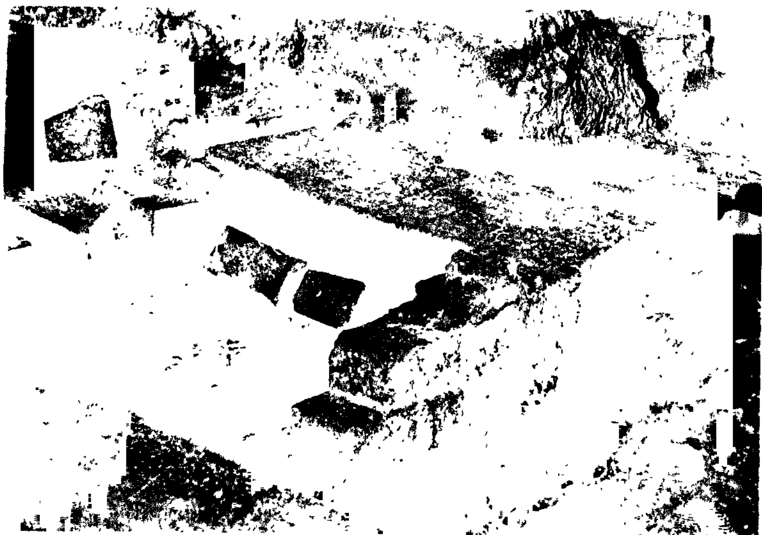
[2] Dr. G. CONTENAU, *La Civilisation phénicienne*, Paris, 1926, p. 113.

[3] Fouilles de M. Bliss, 1900.

[4] Fouilles de M. Macalister, 1903.

[5] N°s 2015 et 5510. Je remercie le directeur du Musée de Constantinople, Halil bey, pour les photographies qu'il a bien voulu mettre à ma disposition. Elles seront publiées dans le rapport définitif.

[6] *Palestine Exploration Fund, Quarterly Statement*, avril 1929, pl. VIII, n° 5.



1. Tombe inachevée.



2. Dispositif en forme de conduite d'eau.



3. Dromos, escalier et porte de la tombe III.



4. Vase en albâtre, vase mycénien peint et crâne au seuil de la porte de la tombe III.

l'ouverture couverte d'une grande dalle percée sur laquelle était posé, comme une sorte d'entonnoir, le col d'une grande jarre. Fouillé, l'un des puits n'a donné que des fragments de vase et un mortier tripode en basalte. Au-dessus et à côté du puits, gisaient de nombreuses idoles incomplètes peintes en rouge, figurant des têtes de taureau et des femmes debout, identiques à celles trouvées par Schliemann à Tirynthe et Mycènes [1]. Nous avons été arrêtés à 2 mètres de profondeur par l'eau de la nappe souterraine que nos ouvriers indigènes déclaraient d'une saveur particulière. Non loin des puits se trouvait une sorte de cascade votive : deux pierres pourvues d'une rigole semblaient amener l'eau dans un fond de jarre, d'où elle devait couler par une pierre percée à l'intérieur de la terre (pl. LV, 2), monument fort curieux, dont je ne connais jusqu'ici pas d'analogue.

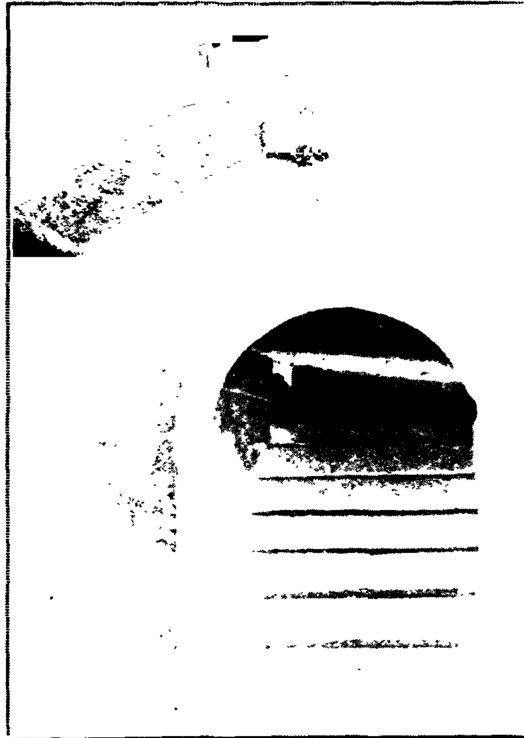


FIG. 4. — Tombe avec le trou pratiqué par les violateurs dans la voûte.

Élargissant nos tranchées vers l'ouest où nos sondages avaient rencontré les fondations d'une vaste construction, nous trouvions, cachée sous un dallage, une troisième tombe avec *dromos* et chambre rectangulaire voûtée en encorbellement, achevée celle-ci et construite en grandes dalles soigneusement appareillées. Un escalier de 6 marches fort bien fait conduit vers la belle porte du caveau (pl. LV, 3). Sur chacune des marches, le long des deux murs du couloir ou *dromos* [2], laissant le milieu de l'escalier

[1] H. SCHLIEMANN, *Mykenae*, Leipzig, 1878, pl. A-C; *Tirynthe*, Paris, 1885, pl. XXVI, a, b, et XXV, d.

[2] Le plan de la sépulture ressemble beaucoup à celui des *chamber-tombs* du cimetière crétois de Zafer Papoura; chez ces derniers le *dromos* est cependant plus long (Voir A. EVANS, *The Prehistoric Tombs of Knossos*, dans *Archaeologia*, t. LIX, 1905, p. 418, fig. 24). — En ce qui concerne les détails de construction ils rappellent la tombe royale d'Isopata, étudiée par M. Evans dans la même publication.

libre, étaient déposées des offrandes : bilbils, vases coniques, plats ordinaires (quelques-uns déformés dans le four) analogues à ceux des dépôts signalés plus haut, un grand vase de type « à étrier » avec décor peint serpentiforme dérivé du poulpe, lampes à bec pincé, un beau cratère mycénien peint, malheureusement déposé incomplet, un merveilleux vase en albâtre égyptien à deux anses, haut de 22 cm., large de 25 cm., intact celui-ci (pl. LV, 4). Tout contre la porte reposait le crâne fort bien conservé et nettement brachycéphale d'un individu de 20 à 30 ans au maximum. sa présence à l'entrée de la tombe est encore à éclaircir.

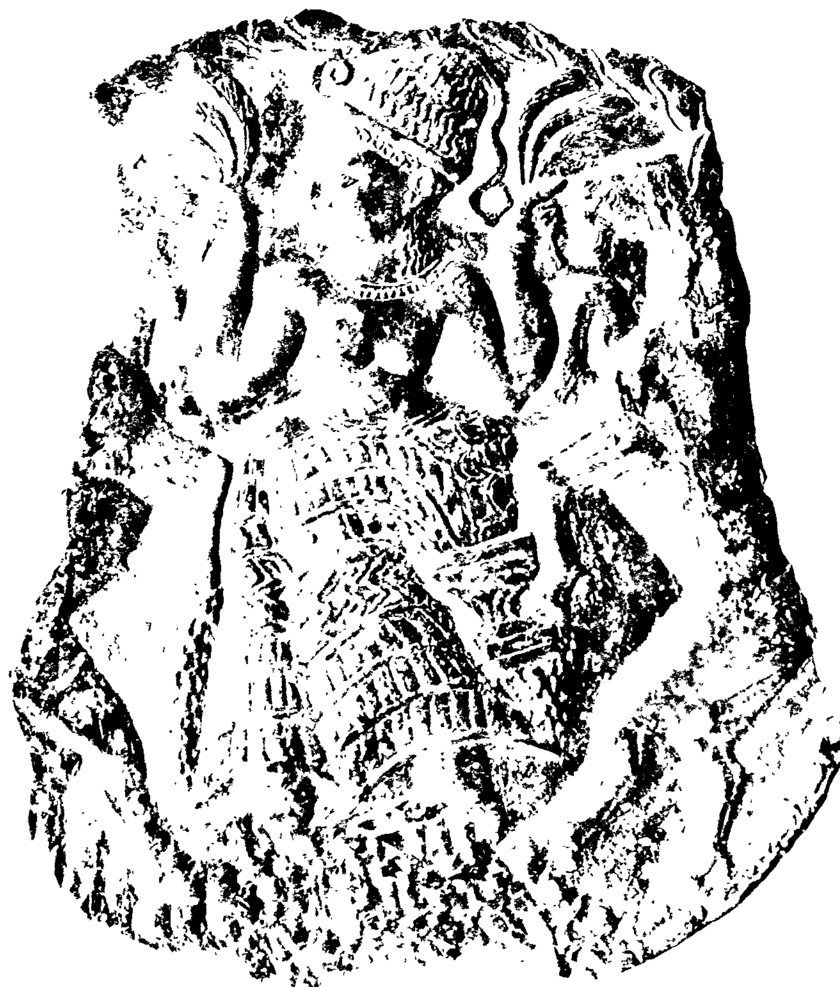
Le caveau était rempli de terre jusqu'à la voûte. La partie supérieure du remblai ne contenait pas d'objets, mais uniquement de la terre d'infiltration. Elle avait pénétré dans le caveau par un trou pratiqué dans la voûte par des violateurs qui avaient visité et pillé la tombe très anciennement (pl. LVIII, 1. et fig. 4). Douloureuse constatation : sur le sol de la chambre. en grand désordre, une quantité de bols chypriotes [1], des vases en cornet [2] et des hydries mycéniennes. des bilbils et vases coniques de fabrication ordinaire, des vases à étrier en faïence et d'autres en albâtre égyptien brisés et piétinés, (pl. LVII, 1). Un des vases en albâtre. particulièrement solide, avait échappé à la destruction, il porte une curieuse gravure. Aucun sarcophage dans le caveau ; les corps. au nombre de trois au moins, étaient déposés sur le sol même ; les violateurs avaient brisé et dispersé les squelettes (pl. LVII, 2). Mais dans la hâte avec laquelle ils semblent avoir opéré, ils n'avaient pas bien exploré les coins du caveau où nous trouvions des vases restés intacts, des perles et bagues en or. en argent et en fer. un cylindre en hématite, et surtout une pyxide ovale en ivoire dont le couvercle porte une fort belle sculpture. Elle représente une déesse assise sur un autel [3], le torse nu, vêtue d'une ample jupe, tenant dans les mains des épis et flanquée de deux boucs dressés sur leurs jambes postérieures, l'une des pattes de devant posée sur une sorte de socle, l'autre levée et pressée contre le bras de la déesse (pl. LVI).

Je ne puis ici entrer dans la discussion de cette curieuse représentation de la *potnia thérôn* qui trahit nettement le style mycénien et qui est comparable

[1] *Syria*, t. X, 1929, pl. V, 1.

[2] Véritable rhyton à fond percé.

[3] Semblable à ceux du bas-relief de la porte aux lions de Mycènes.



LA GRANDE DEESSE-MÈRE.
Ivoire mycénien trouvé dans la tombe III.
(Haut. 0 m 137)



1. Vases à l'intérieur de la tombe III.



2. Vases et ornements dans un angle de la tombe III.



3. Jarre cachée dans le mur à l'intérieur de la tombe III.
Stèle percée sur la gauche.



4. Tombe sous dalles.



1. Chambre funéraire de la tombe III. Vue de l'extérieur.



2. Chambre de tombe III après la fouille, avec fenêtre au fond.



3. La tombe sous dalles avant d'être vidée. Sur la terre de remplissage du dromos un squelette humain avec vases mycéniens, bols chypriotes et vases en faïence.



4. La tombe sous dalles après avoir été vidée. En avant petit dromos avec escalier.

à l'ivoire, incomplet celui-ci, du Musée d'Athènes, trouvé par Tsuntas à Mycènes même [1].

A l'extérieur de la tombe qui nous a donné ces beaux objets nous avons découvert près d'une stèle percée, cachée en partie dans le corps de la construction, une très grande jarre à fond bombé et haut col (pl. LVII, 3), contenant un plat mycénien peint à deux anses, intact, exactement pareil à celui recueilli par M. Virolleaud dans les remblais de la tombe trouvée fortuitement en 1928, et que M. Dussaud avait datée du XIII[e] ou du XII[e] siècle avant notre ère [2]. Du côté ouest, à 1 mètre de la paroi extérieure de la tombe, se trouvait un puits (pl. LVIII, 2) que nous avons laissé intact pour conserver l'ensemble de la tombe qui constitue ainsi un très beau monument à visiter.

Un peu plus au nord nous avons dégagé un grand nombre d'énormes jarres accompagnées de minuscules petits vases ou de coquilles (murex ou conques) enfouis là, je ne sais pour quelle raison précise, mais probablement dans une intention funéraire ou religieuse. Enfin, tout à l'extrémité nord de notre chantier nous avons fouillé une tombe d'un type apparenté à celui des tombes à voûtes en encorbellement : les murs, inclinés vers le haut, étaient construits en appareil irrégulier, d'énormes dalles les couvraient à la manière de nos tombes dolméniques (pl. LVII, 4). Après deblaiement la tombe se révélait pourvue d'un court *dromos* avec un petit escalier donnant accès à la chambre sépulcrale plus large et de plan rectangulaire (pl. LVIII, 4), violée elle aussi dès l'antiquité. Dans le couloir, immédiatement sous les dalles formant le plafond, gisait un squelette très fragmentaire. Les ossements, entourés d'un grand nombre de vases mycéniens peints et de vases à étrier en faïence, tous brisés, n'étaient plus dans leur position anatomique (pl. LVIII, 3).

Le jeudi 9 mai, après plus de 5 semaines de travail ininterrompu, j'arrêtais les fouilles dans la nécropole (qui n'est nullement épuisée), pour porter nos efforts sur le tell voisin de Ras Shamra où M. Dussaud, qui nous fit l'honneur de visiter notre chantier les 9 et 10 avril, voulait nous voir découvrir les

[1] Musée d'Athènes n° 2473 et 2475 (Tombe n° 49). Reproduit dans l'*Ephemeris* de la Société d'Archéologie d'Athènes, 1888, pl. 10, n[os] 1 et 2 ; SCHUCHHARDT, *Schliemann's Ausgrabungen*, Leipzig, 1891, p. 343, fig. 309. — BOSSERT, *Altkreta*, n° 225.

[2] *Syria*, t. X, 1929, pl. V, 2.

substructions de la ville dont dépendait la nécropole. Nos recherches ultérieures ont pleinement confirmé son opinion.

*
* *

Le tell de Ras Shamra est situé à 800 m. environ de la rive la plus proche de Minet-el-Beida et à 1.200 m. de la nécropole dont je viens de parler. Son plus grand diamètre atteint 1 kilomètre, sa hauteur 20 m. Il est très accidenté et n'a conservé sur son sol aucune trace apparente de ses monuments antiques. Après une étude de sa surface j'ai choisi pour nos fouilles le point culminant le plus rapproché de la mer (pl. LIX, 1), où je supposais devoir se trouver le palais. Une autre raison détermina mon choix : la fréquence, au dire des indigènes, de trouvailles en surface de cylindres et d'objets en or dans un champ d'oliviers situé en contre-bas de l'éminence que j'allais attaquer, et d'où, à mon avis, ces objets étaient entraînés par les pluies torrentielles de l'hiver.

Le choix était heureux. Tout au début des fouilles nous tombions sur les fondations d'une importante construction détruite par un incendie. Les débris d'un poignard de bronze déformé par la violence du feu et un clou de même métal, encastrés entre les blocs d'un pilier central de la construction (pl. LIX, 2), nous fixaient tout de suite sur l'époque : nous étions au IIe millénaire. Le dégagement des murs construits en gros blocs soigneusement appareillés nous permettait de lever le plan d'une partie de la construction qui semble, en effet, être un palais important. Parmi les ruines gisaient les fragments d'un beau torse égyptien en granit (LIX, 4), sur l'épine dorsale duquel se lisent encore quelques hiéroglyphes que M. Montet, professeur à l'Université de Strasbourg, attribue au Nouvel Empire. D'autres inscriptions égyptiennes, dont les fragments altérés par le feu se trouvaient à différents endroits, appartiennent à une table de dédicace en calcaire et à une stèle en grès fin sur laquelle on voit un personnage agenouillé devant une divinité debout, coiffée d'un bonnet haut, que l'inscription, déchiffrée également par M. Montet, appelle le Set de Dapouna (Ḏpn).

Pour me rendre compte de l'étendue du palais j'ouvrais un second chantier à 20 m. à l'est du premier. Nous y rencontrions des fondations à la même profondeur et dirigées dans le même sens. Mais ici le plan révélait des



1. Partie N.-E. du tell de Ras Shamra. Vue de l'éminence où été trouvé le palais.



2. Un des piliers du palais.



3. Piliers des petites chambres. A gauche, la place où ont été trouvées nombre de tablettes.



4. Torse égyptien en granit brisé.

chambres de dimensions assez réduites dont quelques-unes étaient dallées (pl. LIX, 3). Comme il me semblait que nous étions en présence des magasins du palais, je reportais l'activité principale sur cette partie du chantier. Le 14 mai, dans un angle d'une des chambres, sous une épaisse couche de cendres et de pierres, nous trouvions une grande tablette en terre cuite couverte de caractères cunéiformes qui fut bientôt suivie d'autres, reposant par petits paquets sur un espace d'environ 2 mètres carrés (fig. 5). Les tablettes, recuites par l'incendie, étaient très friables et il fallut employer de minutieuses précautions pour les sauver. Quelques-unes furent tirées du sol, scellées encore en leur bloc de terre. Après un lent séchage à l'ombre de la tente, elles regagnaient une certaine solidité qui permettait leur transport. Il s'agit d'une vingtaine de tablettes environ, dont la plus petite mesure 3 × 4, la plus grande 16 × 21 cm., taille exceptionnelle. Suivant M. Charles Virolleaud à qui je les ai soumises, la plupart de ces tablettes présentent un type d'écriture nouveau et sont pour l'instant indéchiffrables. On lira plus loin une étude à leur sujet due au savant assyriologue.

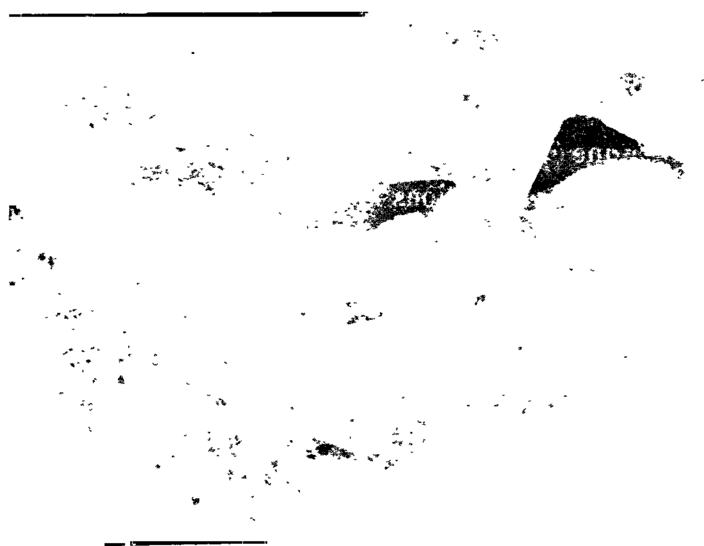


Fig. 5. — Quelques-unes des tablettes à textes cunéiformes du palais de Ras Shamra en place, partiellement dégagées.

Deux jours après la découverte de cette petite bibliothèque de tablettes cunéiformes, dans une nouvelle tranchée à peine commencée, nous dégagions une marche d'escalier au bas de laquelle reposait un dépôt d'armes, d'outils et d'objets en bronze d'une conservation exceptionnelle (pl. LX, 3). Le dépôt se compose de 74 pièces soigneusement rangées par catégories : 4 épées, 2 poignards, 27 haches plates, 11 lances, 3 pointes de flèches, 6 ciseaux, 4 serpettes, 2 lingots de bronze, un beau trépied orné tout autour de pende-

loques en forme de fleurs de grenadier [1] (pl. LX, 1). Les pièces les plus importantes du dépôt sont 5 grands outils à destination encore problématique [2] et 9 grandes pioches ou herminettes à douille dont 5 portent des inscriptions cunéiformes du type des tablettes (pl. LX, 2, 4).

Les quelques rares céramiques trouvées jusqu'ici dans le palais sont identiques aux poteries rencontrées dans la nécropole de Minet-el-Beida ; elles appartiennent à la fin du XIIIe ou au début du XIIe siècle. Il me paraît d'ores et déjà acquis que la nécropole de Minet-el-Beida a cessé d'être utilisée au moment où fut détruite la ville voisine avec son palais. Un sondage nous a permis de recueillir à une certaine profondeur au-dessous des fondations du palais deux poteries faites à la main, sans l'aide du tour, remontant sans doute à une époque très antérieure au palais. Les fouilles de 1930 promettent de fournir des précisions à ce sujet.

En résumé, Minet-el-Beida et Ras Shamra se sont révélés un centre de civilisation de haute importance. La céramique, les objets de bronze, d'or et d'ivoire montrent que, sur le fond de la civilisation indigène, se sont greffées des influences venant d'Égypte, d'Asie Mineure, de la vallée de l'Euphrate, et surtout du monde égéen. Ceci s'explique par la situation géographique privilégiée de la ville et de l'ancien port de Ras Shamra en face de Chypre, le plus grand centre métallurgique de l'ancien monde et à l'entrée d'importantes routes de pénétration vers l'intérieur, d'où les produits et le transit pouvaient, comme l'a montré M. Dussaud [3], gagner rapidement en remontant le Nahr el-Kebir, soit Alep et la Mésopotamie, soit Hama et Homs.

J'ajoute en terminant que j'ai rencontré de précieux appuis à Beyrouth auprès du Haut Commissaire, M. l'ambassadeur Ponsot, auprès du directeur du Service des antiquités, M. Ch. Virolleaud, et auprès de M. le général de Bigault du Granrut, commandant les troupes de l'armée du Levant. Je remercie particulièrement M. Schœffler, gouverneur de l'État des Alaouites, dont l'inlassable concours et la grande autorité dans le pays ont contribué pour une

(1) Voir le trépied orné de la même façon provenant de Tirynthe et conservé au Musée National d'Athènes.

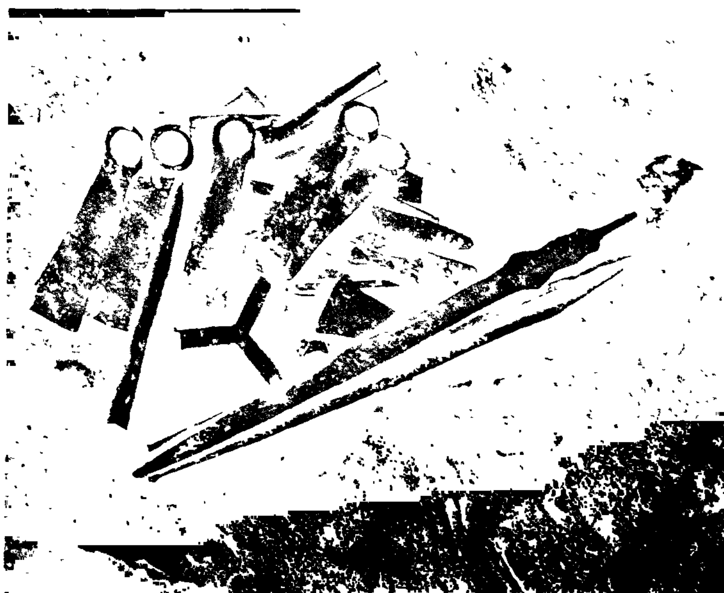
(2) Des outils analogues, provenant de Chypre et de la Russie méridionale, ont été publiés par M. Dussaud dans *Civilisations préhelléniques*, 2e édit., fig. 180 (n° 1477) de Salamis, et par M. Ebert dans *Reallexikon der Vorgeschichte*, Berlin, 1929, t. XIII, pl. 21, *c*, *d*.

(3) *Syria*, t. X, 1929, p. 21.

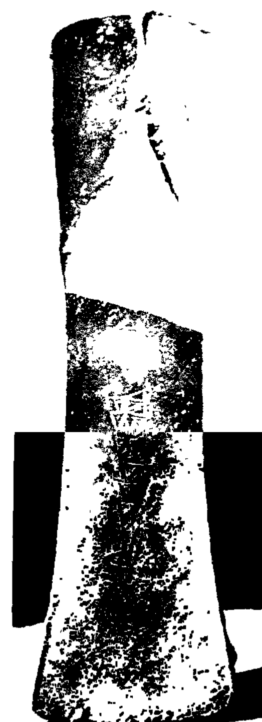


1. Trépied de bronze.
Haut. 0 m. 121





3. Dépôts d'armes et d'outils en place (vue prise d'en haut.)



2. Herminette
avec inscription
(Haut. 0 m. 230)

4. Houe à main
avec inscription
(Haut. 0m. 235)

large part au succès de la mission. Ma reconnaissance va également à ses chefs de service, MM. de Cadoudal, Delattre, Caland, Prigl d'Ondel et Khazen qui, sous tous les rapports, ont facilité nos travaux.

F.-A. SCHAEFFER.

Strasbourg, août 1929.

NOTE ADDITIONNELLE

M. F.-A. Schaeffer m'a obligeamment demandé d'insérer ici les observations que j'ai présentées à l'Académie des Inscriptions touchant un passage de

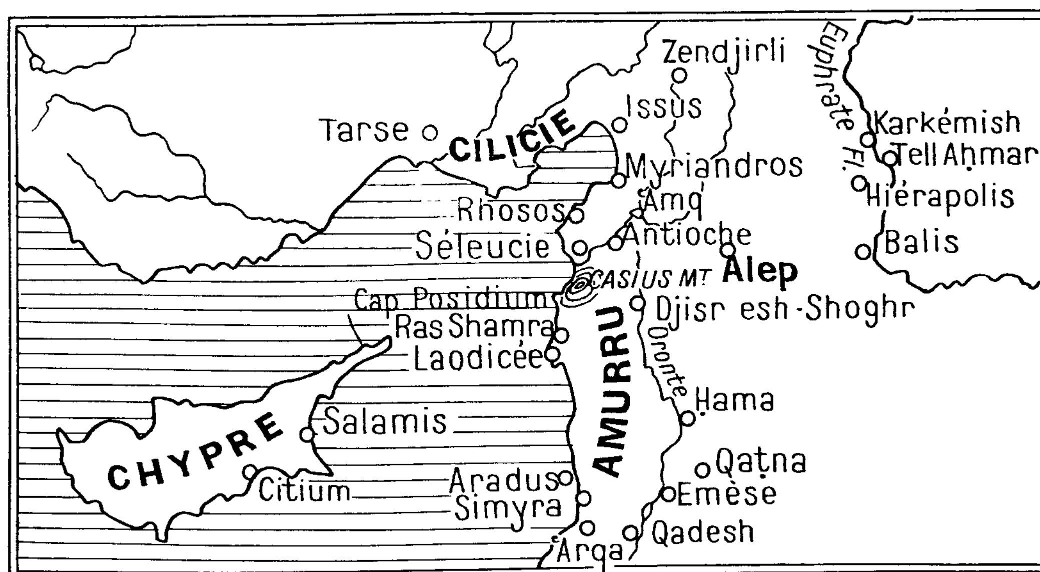


Fig. 6. — Chypre et la côte syrienne.

Malalas qui appuie de la façon la plus nette les résultats auxquels conduit l'étude archéologique des belles découvertes qu'on doit à la collaboration de MM. Schaeffer et Chenet.

Dès les premiers sondages pratiqués à Minet-el-Beida et les découvertes fortuites sur le site voisin de Ras Shamra, au sud du Casius, il apparaissait qu'un port et une ville avaient prospéré en cette région dans la deuxième

moitié du deuxième millénaire avant notre ère, véritable colonie égéenne, et plus particulièrement chypriote, dont l'essor correspondait à celui de Salamis de Chypre (fig. 6).

L'importance du trafic en ce point de la côte syrienne était soulignée par deux exemples. Un vase en faïence vernissée, en forme de tête féminine identique à ceux découverts à Enkomi (Salamis) et actuellement au British Museum, a été trouvé à Assour, la capitale assyrienne, dans une couche correspondant au XIIIe siècle avant notre ère. Il est vraisemblable que ce produit de Salamis a été transporté à Ras Shamra et de là emporté à Alep et en Assyrie.

En second lieu, deux vases mycéniens, découverts en fragments par M. du Mesnil du Buisson à Mishrifé-Qatna sont, d'après MM. Charbonneaux et Pottier, originaires de l'île de Rhodes [1]. L'itinéraire le plus naturel est le suivant : Rhodes, Salamis de Chypre, Ras Shamra, d'où ils ont gagné et remonté la vallée de l'Oronte, par Hama, pour atteindre Qatna où ils furent déposés dans le temple de la déesse sumérienne Nin-Egal.

Les remarquables trouvailles de MM. Schaeffer et Chenet, au printemp 1929, ont confirmé cette hypothèse en l'étendant et en la précisant. A côté d'un fort contingent de population chypriote — elle-même assez mêlée à cette époque, — elles ont révélé un apport égéen important, marqué notamment par le bel ivoire figurant la *potnia thèrôn*, dont M. Schaeffer a bien défini les rapports avec Mycènes [2]. Ces derniers, confirmés par des fragments de figurines en terre cuite peinte caractéristiques de l'art mycénien, éclaireront vivement le texte de Malalas signalé ci-après.

Ras Shamra ne servait pas seulement à l'importation des objets égéens : son port exportait les produits asiatiques qui gagnaient ainsi le plus commodément la mer Égée, grâce à l'escale de Chypre. L'influence babylonienne se fait nettement sentir, tout au moins en ce qui concerne le matériel d'écriture, dans les tablettes dont M. Virolleaud analyse ci-après les particularités [3]. On ne sera donc pas surpris de trouver, parmi les bronzes mis au

(1) Voir *Syria*, IX (1929), p. 133.

(2) Voir ci-dessus, p. 292-293 et pl. LVI.

(3) Notamment par le fait qu'on ne pouvait aboutir à un système alphabétique en partant de l'écriture accadienne, nous pensons que l'écriture alphabétique de Ras Shamra a été imaginée sous l'influence de l'alphabet phénicien. Si les scribes de Ras Shamra n'ont pas

jour par MM. Schaeffer et Chenet, deux poignards (fig. 7) dont on a relevé des exemplaires identiques à Ninive [1] et en Perse [2] (fig. 8), ce qui permet d'abaisser la date trop élevée qu'on attribue à ces derniers. L'aspect général de ces poignards les distingue nettement des modèles égéens, notamment la longueur exceptionnelle du manche. La certitude qu'apportent les découvertes de Ras Shamra d'un large commerce égéo-asiatique, permettra d'établir, croyons-nous, que le procédé consistant à incruster des plaques d'ivoire, d'os ou de bois dans le manche, fondu d'une seule pièce avec la lame, est originaire d'Asie [3].




Fig. 7. — Poignards de Ras Shamra.

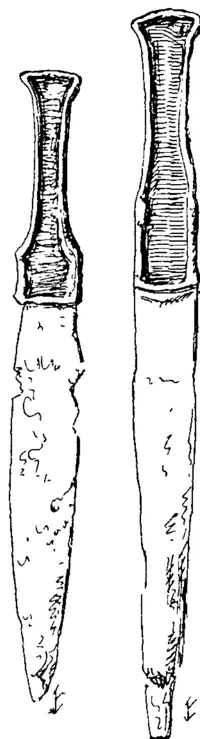


Fig 8. — Poignards de Nihavand (British Museum).

On conçoit donc l'importance de Ras Shamra comme carrefour des civilisations et il est, par suite, certain que les Asianiques, d'une part, et les Phéniciens de l'autre, y ont également joué leur rôle, sous la suzeraineté égyptienne dont l'influence est très nette. Le déchiffrement de l'écriture apporterait sur tous ces points une éclatante lumière ; mais

purement et simplement emprunté ce dernier, c'est probablementparce qu'ils ont voulu conserver l'argile comme matériel d'écriture et que, dans ces conditions, ils ont été amenés à maintenir le *clou* comme élément constitutif des caractères. L'écriture de Ras Shamra est un bel exemple de création de toutes pièces, comme nous croyons que fut l alphabet phénicien archaïque, d'un système graphique de caractères.

(1) Layard, *Monuments of Ninive* (1849), p. 96 ; Flinders Petrie, *Tools and Weapons*, pl. XXXIII, 22.

(2) Les deux poignards que nous visons et qui reproduisent les deux types trouvés à Ras Shamra ont récemment été acquis par le British Museum et proviennent de Nihavand. Ils sont publiés dans *The British Museum Quarterly*, IV (1929), p. 4 et pl. IV, *b*, comme *early Bronze Age*, c'est-à-dire antérieurs à 2000, alors qu'ils sont postérieurs à 1500 av. J.-C. Longueurs respectives : 0 m. 367 et 0 m. 14.

(3) C'est aussi l'opinion de H. Bonnet, *Die*

en attendant, on doit considérer que le dieu debout à la tête revêtue d'or est justement qualifié de Reshef par M. Schaeffer [1], car il est plus phénicien que hittite, ne serait-ce qu'à cause des pieds nus. La même figure divine apparaît sur un cylindre où M. Schaeffer a reconnu des caractères de l'écriture alphabétique propre aux tablettes de Ras Shamra. On peut conjecturer que c'est à Ras Shamra que les Égéens ont appris le mieux à connaître ce type divin qu'ils ont importé en Grèce et en Crète où de telles représentations ont été découvertes [2]. De ce point de vue et de cette manière. l'origine phénicienne de ces représentations, soutenue jadis par Helbig, dans une communication à l'Académie des Inscriptions, est exacte. Toutefois sa thèse n'en est pas renforcée, car ce ne sont pas les Phéniciens qui ont eux-mêmes introduit le type en Crète et en Grèce, ce sont les Égéens qui ont appris à le connaître et l'ont emprunté en venant s'installer sur la côte syrienne.

MM. Schaeffer et Chenet ont constaté que la ville antique de Ras Shamra fut détruite assez tard à l'époque mycénienne, probablement au cours du xiie siècle. On peut songer à Téglat-Phalasar Ier qui conquit le Liban et tout le pays d'Amurru à la fin du xiie siècle. On s'expliquerait, dès lors, la mutilation spécialement subie par les monuments égyptiens de la ville comme conséquence d'une conquête destinée à mettre fin à la suzeraineté égyptienne.

Dans la diversité des populations qu'on rencontrait à Ras Shamra au cours de la seconde moitié du deuxième millénaire, la documentation archéologique (céramique, tombes construites voûtées en encorbellement, objets divers en bronze, ivoire, etc.) met au premier plan les Chypriotes et les Égéens. Toutefois, les arguments archéologiques ne frappent pas également tous les esprits et déjà on a formulé cette objection : pourquoi ces produits chypriotes et égéens n'auraient-ils pas été transportés là par les Phéniciens, plus aptes que les Égéens à pénétrer dans l'intérieur de la Syrie et jusqu'en Mésopotamie ?

A bien considérer, les Phéniciens n'avaient pas à se soucier d'une voie de pénétration aussi septentrionale. Chacun de leurs ports importants — qui

Waffen der Volker des Alten Orients, p. 70, mais cela n'a rien à voir avec l'invasion Hyksos.

(1) Voir ci-dessus, p. 289 et pl. LIII. Certainement phénicien, comme l'a reconnu M. Schaeffer, est le dieu assis levant la main droite, car on y constate une forte influence égyptienne et également la plaquette en or figurant Astarté, pl. LIV, 2.

(2) On en trouvera la liste dans nos *Civilis. préhell.*, 2e éd., p. 324, note 1.

tirait précisément de là son importance — Tyr, Sidon, Tripoli, Simyra. Aradus, possédait sa voie de pénétration droit vers l'est.

On conçoit, au contraire, que les marins égéens fussent attirés par les havres naturels, bien abrités, pourvus d'eau, à portée de leur grand centre d'action à Chypre et non utilisés par les Phéniciens, entre Laodicée ad mare e l'embouchure de l'Oronte. Au départ de Salamis (fig. 6) les navires longeaient le long promontoire chypriote qui se dirige vers le N.-E. et, presque immédiatement après l'avoir quitté, ils étaient en vue du Casius. Le premier point de la côte qui leur apparaissait était constitué par les falaises blanches de Minet-el-Beida, au pied de la butte de Ras Shamra, le plus favorablement installé de tous ces ports naturels (pl. LXXX) et à l'origine de la voie de pénétration par la vallée du Nahr el-Kebir du nord.

L'embouchure même de l'Oronte n'est pas favorable à la navigation, car le fleuve a parfois des crues terribles. On racontait qu'amoureux de l'île Meliboia, située dans cette embouchure, il la submergea et qu'il fallut Héraclès lui-même pour parvenir à le lier et à délivrer la malheureuse île [1]. Seule, d'ailleurs, la création d'une grande ville comme Antioche appelait la construction d'un port à l'embouchure de l'Oronte ou dans le voisinage immédiat comme Séleucie de Piérie.

Dans leur conquête des côtes de Pamphylie et de Cilicie, les Égéens devaient pousser jusqu'au Casius. Et en effet, on nous dit que Posidium fut fondé par Amphiloque, un Achéen, fils d'Amphiaros [2], probablement après son différend avec Mopsus [3]. Mais en dehors de cet épisode, Malalas conserve le souvenir d'une colonisation massive de la région du Casius, c'est-à-dire de la région de Ras Shamra. Voici son texte [4] :

Ἐπειδὴ ὁ Κάσος βασιλεὺς ἠγάγετο Ἀμυκὴν τὴν καὶ Κιτίαν, θυγατέρα Σαλαμίνου τοῦ Κυπρίων βασιλέως· καὶ ἦλθον μετ᾽αὐτῆς Κύπριοι καὶ ᾤκησαν τὴν ἀκρόπολιν· καὶ τελευτᾷ ἡ Ἀμυκή, καὶ ἐτάφη ἀπὸ σταδίων τῆς πόλεως ρ', δι᾽ ἣν ἐκλήθη ἡ χώρα Ἀμυκή.

Dans la phrase précédente, Malalas précisait qu'en fondant Séleucie de Piérie

[1] *Roscher's, Lex.*, s. v.
[2] HÉRODOTE, III, 91.
[3] STRABON, XIV, 5, 17.
[4] MALALAS, VIII, p. 201, éd. Dindorf.

et Antioche avec des colons chypriotes et crétois, Séleucus Nicator avait imité le roi Kasos :

κατήγαγε δὲ καὶ τοὺς Κρῆτας ἀπὸ τῆς ἀκροπόλεως, οὓς εἴασεν ὁ Κάσος ὁ υἱὸς Ἰνάχου ἄνω οἰκεῖν.

Le récit du chronographe byzantin met en scène des éponymes de villes ou de contrées et, sous une forme mythique, il confirme avec une remarquable précision les conclusions tirées des découvertes archéologiques.

Kasos, c'est évidemment le Casius et, si nous en doutions, il suffirait de se reporter à ce vocable dans Stéphane de Byzance. En faisant de Kasos un fils d'Inachos, on le rattache à l'Argolide et cela s'accorde, du point de vue civilisation, avec les produits mycéniens mis au jour dans les fouilles de Ras Shamra.

Kasos épouse Kitia (var. Kittia), éponyme de la ville de Citium. Cette princesse était la fille de Salaminos, roi de Chypre, éponyme lui-même de la ville de Salamis. Les fouilles d'Enkomi ont révélé l'importance de Salamis à l'époque mycénienne. D'après le renseignement conservé par Malalas, elle aurait été alors une des cités les plus importantes de Chypre, possédant notamment le territoire et le port de Citium que les Phéniciens ne devaient pas tarder à occuper et à appeler Qart-Ḥadashat, Ville-Neuve.

Avec sa femme, Kasos amène des Chypriotes et des Crétois, qui colonisent la région du Casius. Il se peut que Malalas, ou sa source, pousse trop loin l'analogie de la colonisation mycénienne avec celle de Séleucus Nicator. Toutefois, en donnant à Kitia un second nom, celui d'Amykè, il indique que les colons égéens étendirent leur domaine jusqu'à la plaine du lac d'Antioche, l'*Ἀμύκης πεδίον* [1], dont le nom se conserve sous la forme el-'Amq [2].

L'exploration du pays n'a pas encore vérifié l'extension ainsi donnée à la colonisation égéenne : mais pour le reste, les trouvailles de MM. Schaeffer et Chenet confirment d'une manière frappante les indications de Malalas :

1° La civilisation de la région du Casius est fonction de celle de la côte chypriote voisine, autrement dit de Salamis et de Citium dont la prospérité à l'époque mycénienne, attestée par les fouilles que le British Museum a menées précisément sur ces deux sites, fut certainement accrue par la découverte de

(1) Polybe, V, 59.

(2) Sur la définition de ce terme géographique, voir notre *Topographie historique de la Syrie antique et médiévale*, p. 228.

la voie de pénétration que les Chypriotes se frayèrent de Ras Shamra vers l'intérieur de la Syrie.

Nous avons dit que cette route remontait la vallée du Nahr el-Kebir du nord pour aboutir à l'Oronte, mais il n'est pas certain que la traversée de ce fleuve se fit à Djisr esh-Shoghr [1] où l'Oronte est très large. Si, comme le dit Malalas, les Égéens ont occupé le pays d'el-'Amq, ce fut certainement pour garder le passage de l'Oronte soit à Derkoush où le fleuve est plus étroit, soit encore un peu plus au nord, au célèbre Pont-de-fer des Croisés.

Les relations de Ras Shamra avec l'intérieur, c'est-à-dire la région d'Alep, sont attestées par les trois noms de villes signalés par M. Virolleaud sur une tablette en accadien trouvée à Ras Shamra par MM. Schaeffer et Chenet. Une de ces villes est Panashtà, qu'on retrouve dans les textes égyptiens sous la forme Panasa [2] et qu'on cherchait dans la Syrie du nord. C'est évidemment Banash, actuellement Banish [3], sur la route d'Alep.

2° Le contingent chypriote était renforcé par un appoint d'Égéens, plus spécialement de Crétois, d'après Malalas.

Kasos, fils d'Inachos, représentant l'Argolide, le gros de la population de Ras Shamra se serait composé de Chypriotes, de Crétois et d'Achéens. Ainsi, les données mythiques comme les découvertes archéologiques rattachent l'organisation de Ras Shamra à l'empire achéen. Comment, dès lors, refuser de reconnaître les Achéens de Grèce dans les *Akhkhiyava* que les textes de Boghaz-Keui nous signalent sur les côtes d'Asie Mineure et qu'ils nous montrent se lançant ensuite à la conquête de Chypre ? Décidément, Ras Shamra est un trait de lumière projeté sur les « peuples de la mer » et il faut remercier MM. Schaeffer et Chenet de leur habile et fructueuse exploration.

René Dussaud.

(1) Si cette localité représente Seleucobélos, elle doit être une fondation hellénistique.

(2) Gauthier, *Dictionnaire géogr.*, II, p. 38.

(3) Notre *Topogr. hist.*, p. 215.

LES INSCRIPTIONS CUNÉIFORMES DE RAS SHAMRA [1]

PAR

CHARLES VIROLLEAUD

Les textes cunéiformes qui ont été découverts par MM. F.-A. Schaeffer et G. Chenet comprennent deux espèces de documents nettement distincts : les uns appartiennent à une langue bien connue, qui est l'accadien ou assyro-babylonien; les autres, de beaucoup les plus nombreux, sont rédigés en un cunéiforme entièrement nouveau.

Le groupe accadien se compose de menus morceaux de vocabulaires [2], de syllabaires [3], de listes de divinités [4]; il contient en outre deux lettres, qui sont tout à fait semblables, par l'écriture et par le style, aux lettres d'El-Amarna (pl. LXXVI, nos 1 et 2).

La plus importante de ces deux lettres est adressée, par un personnage dont le nom manque, à un seigneur (*bêlu*) appelé Aki-hinni, dont le titre manque aussi et très fâcheusement, car ce titre — celui de « roi » sans doute — devait être accompagné du nom de la ville dont Aki-hinni était le maître et que nous désignons provisoirement sous le toponyme, purement arabe, de Ras Shamra.

Le nom d'Aki-hinni est d'aspect franchement mitannien et doit être rapproché de noms tels que Aki-ia, Aki-teshub, Aki-izzi, — Aki-izzi qui régnait à cette même époque sur Mishrifé-Katna et dont il a été question dans une précédente communication, où j'ai tâché de montrer que la Syrie du Nord et du Centre était, au temps de la XVIIIe dynastie égyptienne, sinon habitée tout entière par les Mitanniens, du moins gouvernée par eux [5]. Il ne paraît pas

[1] Communication faite à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le 20 septembre 1929.

[2] Pl. LXXVII, no 5 : liste de différentes sortes de palmiers (Face) et de sièges (*GIŠ-GU-ZA*) de matières diverses (Revers).

[3] Pl. LXXVII, no 4.

[4] Il ne subsiste plus, au début des lignes, que *DINGIR*.

[5] Cf. *Antiquity*, 1929, p. 314.

prématuré de conclure de ce seul nom, Aki-hinni, que les Mitanniens régnaient également sur la côte syrienne, au nord de la Phénicie.

Bien qu'elle soit fort mal conservée, la lettre adressée à Aki-hinni contient cependant trois noms de villes qui sont nouveaux : Panashtà, Halbini et Hazilu, et un nom d'homme, Urazi, lequel était gouverneur (*amêlu*) de Halbini. Seules les quatre dernières lignes sont intactes ; il y est dit que, à la suite de démêlés dont le détail nous échappe, les gens de Halbini ont conclu un traité avec ceux de Hazilu (*amêlûti* ^alu^*Hal-bi-ni ù amêlûti* ^alu^*Ha-zi-lu ma-mi-ta it-ti a-ha-miš e-te-ep-šu*).

Ces documents accadiens de haute époque ne sont pas les seuls que la Syrie ait produits [1]. Katna, en 1927 et en 1928, en a fourni d'autres et de plus importants. Mais on n'avait point signalé encore de lettres amarniennes en Syrie même, je veux dire en Syrie de mandat français, car on a recueilli déjà des fragments du même genre en Palestine : à Ta'nnek et à Lakish autrefois, et tout récemment à Megiddo.

J'arrive maintenant au second groupe des textes de Ras Shamra, ceux qui ne sont pas déchiffrés encore.

A part une exception, tous ces textes sont gravés, comme les textes accadiens, sur des tablettes d'argile, dont la hauteur varie de 4 à 21 cm. Comme d'ordinaire, l'écriture est dirigée de la gauche vers la droite ; mais, tandis que l'accadien comprend plusieurs centaines de signes, c'est à peine si dans l'écriture de Ras Shamra on en compte 26 ou 27. Nous n'avons donc pas affaire ici à une écriture idéographique ou syllabique, mais bien, sans aucun doute possible, à un alphabet. C'est un cunéiforme extrêmement simplifié, réduit au minimum et qui est, par rapport au syllabaire accadien, à peu près ce que l'alphabet phénicien paraît être au regard des hiéroglyphes de l'Égypte.

On connaissait déjà un exemple de simplification du syllabaire accadien : c'est l'écriture que les Perses, au temps des Achéménides, tireront du cunéiforme et qui se compose de trente-six signes, plus ou moins mêlés de sylla-

[1] Ces deux lettres provenaient certainement d'un pays cananéen, puisque l'expression : « Je me prosterne aux pieds de mon maître » se présente sous la forme *ana šêpê bêli-ia ušhehin*, pl. LXXVI (n° 1, 4 et n° 2, 4). Cf. Franz Bohl, *die Sprache der Amarnabriefe*, p. 64.

bisme. Mais il est probable que les Perses ont pris modèle sur l'alphabet araméen, qui est dérivé du phénicien.

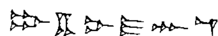
Bien que l'écriture de Ras-Shamra ne contienne aucun de ces signes, si précieux, qu'on appelle les déterminatifs, le déchiffrement sera cependant facilité par le fait que les mots sont généralement séparés les uns des autres par un trait vertical. Ces mots, et c'est ce qui frappe tout d'abord, sont extrêmement courts : une seule lettre, ou, le plus souvent, deux ou trois lettres, parfois quatre, très rarement davantage [1]. D'où il faut conclure peut-être que les voyelles, ou du moins les voyelles brèves, ne sont pas figurées.

Quelques signes sont pareils ou identiques à certains signes accadiens ; mais ils ne peuvent pas évidemment avoir la même valeur, puisque les signes accadiens sont des syllabes, tandis qu'à Ras Shamra, vu le petit nombre des signes, il ne peut s'agir que de lettres isolées.

Les ressemblances entre les deux écritures semblent donc tout extérieures ou fortuites, et l'on ne peut rien en conclure pour le déchiffrement de nos textes.

Bien que le sens de ces inscriptions nous échappe entièrement, on peut cependant les répartir, d'après leur forme ou leurs dimensions, en plusieurs groupes : les grands textes, de contenu religieux peut-être, sont divisés en paragraphes : l'un d'eux (pl. LXIV), par exemple, comprend dix-sept alinéas qui commencent tous par les trois mêmes mots et se terminent par la même formule [2]. Parmi les petits textes, on distingue des listes de mots ou de noms propres, et aussi un contrat, à en juger du moins par l'empreinte de cachet que porte ce document.

Le texte le plus court est gravé, non sur argile, mais sur bronze. Il s'agit des cinq haches ou herminettes dont il a été question ci-dessus (p. 296). Quatre de ces objets présentent l'inscription suivante :



Or, ce même groupe de signes se rencontre aussi à la première ligne d'une tablette, précédé du signe , l'un des deux plus fréquents et qui paraît

[1] Le vocabulaire, comprenant environ cinq cents mots, sera publié prochainement dans la revue *Babyloniaca*.

[2] A noter ainsi que n° 1 (pl. LXI) 5-9 = n° 3, (pl. LXIII), 14-18.

correspondre à la préposition accadienne *ana* = à. Cette tablette est donc une lettre adressée au même personnage dont le nom figure sur les haches de bronze. Sur la tablette, le nom est d'ailleurs divisé en deux (voir pl. LXXI, n° 18, l. 1), d'où l'on peut conclure qu'il s'agit d'un nom composé, un nom théophore peut-être.

Une cinquième hache porte le même nom, mais précédé d'un mot de quatre lettres : [cuneiform signs], dont la troisième est d'un emploi peu fréquent. Il est permis de supposer que ce mot désigne l'objet même sur lequel il est inscrit : ce serait donc une épigraphe analogue, par exemple, à celle qu'on a trouvée jadis dans la région de Sidon, sur une pointe de flèche, et qui est rédigée en phénicien du xe siècle : *ḥets Addo*, flèche d'Addo [1].

S'il était possible de réunir tous les mots qui dans les différentes langues de l'Orient ancien signifiaient hache ou herminette, et que l'un de ces mots se composât de quatre lettres, on parviendrait sans doute à lire l'épigraphe des haches de Ras Shamra, et, à défaut d'inscription bilingue, la détermination de ces quatre lettres suffirait probablement au déchiffrement de tous les autres textes.

Si l'on met à part la langue et l'écriture égyptiennes dont on a retrouvé dans ces fouilles au moins un spécimen, il y avait donc à Ras Shamra, au temps de la XIXe dynastie, dans le seul domaine cunéiforme, deux écritures différentes. Pour les relations internationales, on se servait, comme dans tout l'Orient, de l'écriture et de la langue accadiennes, et les scribes qui étaient chargés de cette correspondance avaient à leur disposition des manuels, où ils apprenaient les rudiments de leur difficile métier. Pour l'usage privé, dans l'enceinte même de la ville ou dans les limites de l'État environnant, on usait d'une tout autre écriture, que nous ne pouvons pas lire actuellement, et qui exprime une langue au sujet de laquelle nous sommes, par conséquent, réduits aux conjectures.

Or, le champ des conjectures est d'autant plus vaste que le nombre des civilisations qui se sont rencontrées à cette époque sur la côte alaouite est très élevé.

[1] *Syria*, t. VIII, p. 185.

Sans doute, il est bien rare et peut-être n'y a-t-il pas d'exemple que les documents recueillis dans une fouille syrienne appartiennent tous à une seule et même civilisation. Cependant on n'avait jamais exhumé, dans un espace très restreint en somme et en si peu de temps, une pareille variété d'objets, venus de tous les points de l'horizon.

Étant donné le nom d'Aki-hinni, et aussi ce que nous savons de l'histoire générale de la Syrie à ces époques reculées, on pourrait penser que les inscriptions indéchiffrées de Ras Shamra sont rédigées en mitannien. Mais, bien que la langue mitannienne soit fort mal connue, il est sûr que le mitannien, dans le Mitanni même du moins, s'écrivait, comme le hittite, au moyen du syllabaire accadien.

Faut-il donc supposer que les Mitanniens de la côte, en contact avec les Phéniciens, se sont fait une écriture à eux, toute différente de celle de la métropole, quoique dérivée de celle-là ?

Il convient toutefois d'observer que le nom de Aki-hinni n'est pas le seul nom propre que Ras-Shamra ait révélé. Avant les fouilles mêmes, dès 1928, nous avions recueilli, au pied du tell, un cylindre-cachet, qui porte en caractères accadiens le nom de Matrunna, fille d'Apla-handa, servante du dieu (ou de la déesse) Kubaba. S'il s'agit d'une déesse et non pas d'un dieu, Kubaba pourrait bien être la même que Kybébé, c'est-à-dire Cybèle. De toute façon, du reste, Matrunna et Apla-handa étant des noms asianiques, ce serait en Asie Mineure qu'il faudrait chercher la clé de l'écriture nouvelle.

Cependant l'influence qui paraît prédominer, sinon à Ras Shamra même, du moins dans la nécropole toute proche de Minet-el-Beïda, est celle de l'île de Chypre. Les tombes de Minet-el-Beïda sont de forme et de construction chypriotes et les vases de terre cuite peinte qui composent le fonds du mobilier funéraire sont presque tous et très nettement chypriotes [1].

Or, à l'époque où nous sommes — M. René Dussaud l'a indiqué déjà [2] — le port de Salamis, sur la côte orientale de Chypre, était fort actif. Il apparaît

[1] M. Schaeffer me signale, au dernier moment, que les fouilles de Minet-el-Beïda ont produit également une inscription alphabétique. Il s'agit d'une épigraphe, gravée sur un cylindre : [illegible]. Ces quatre lettres représentent sans doute un nom propre ; mais ce nom ne se rencontre pas dans les tablettes de Ras Shamra.

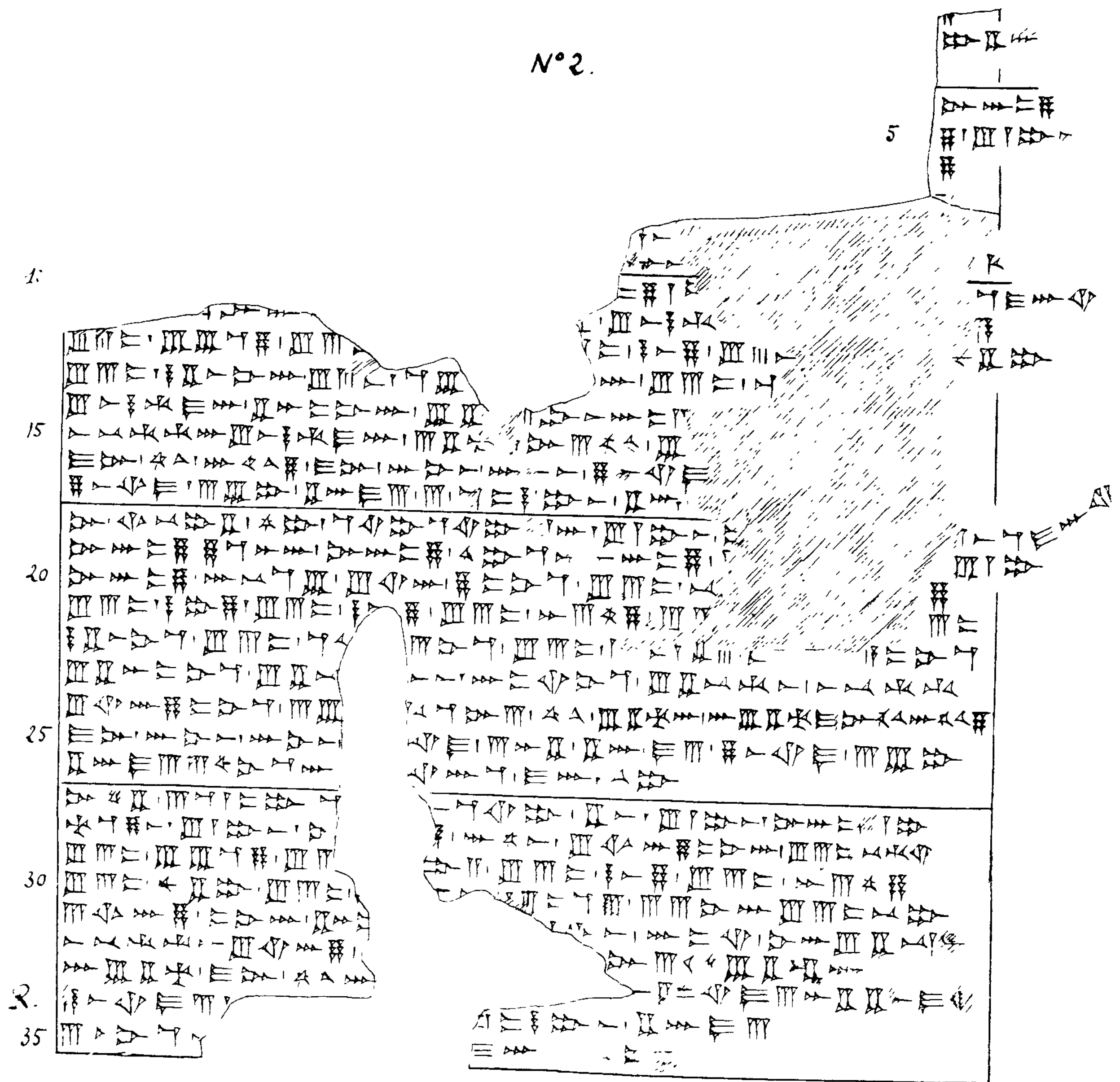
[2] *Syria*, t. X, p. 21.

N° 1

T.

R.

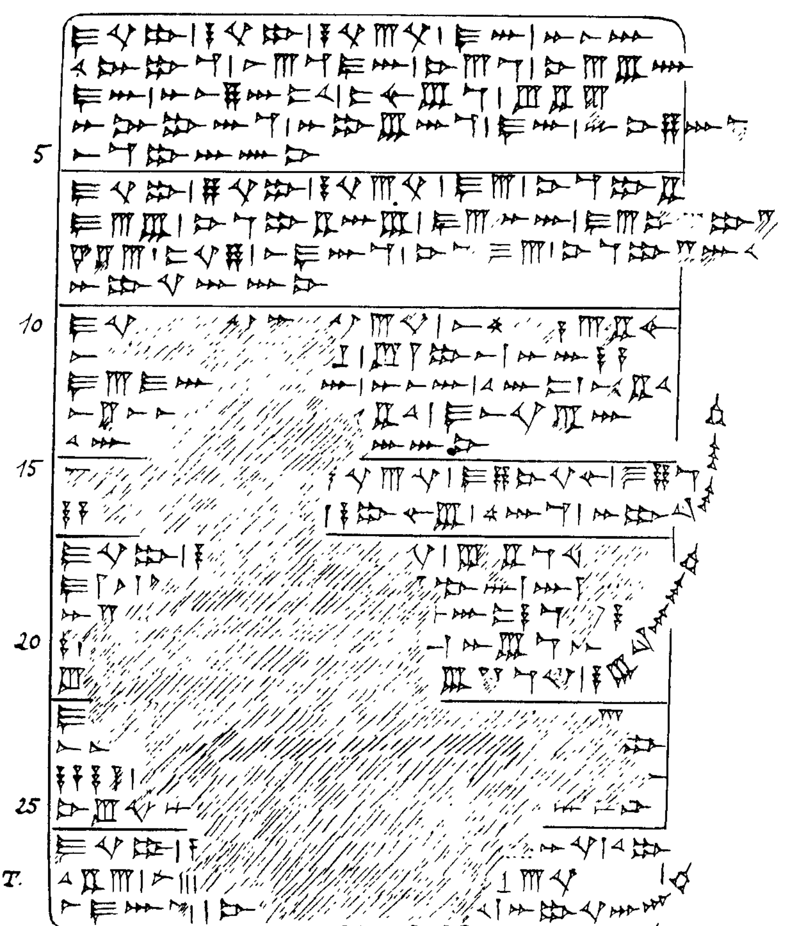
Tablette de Ras Shamra.

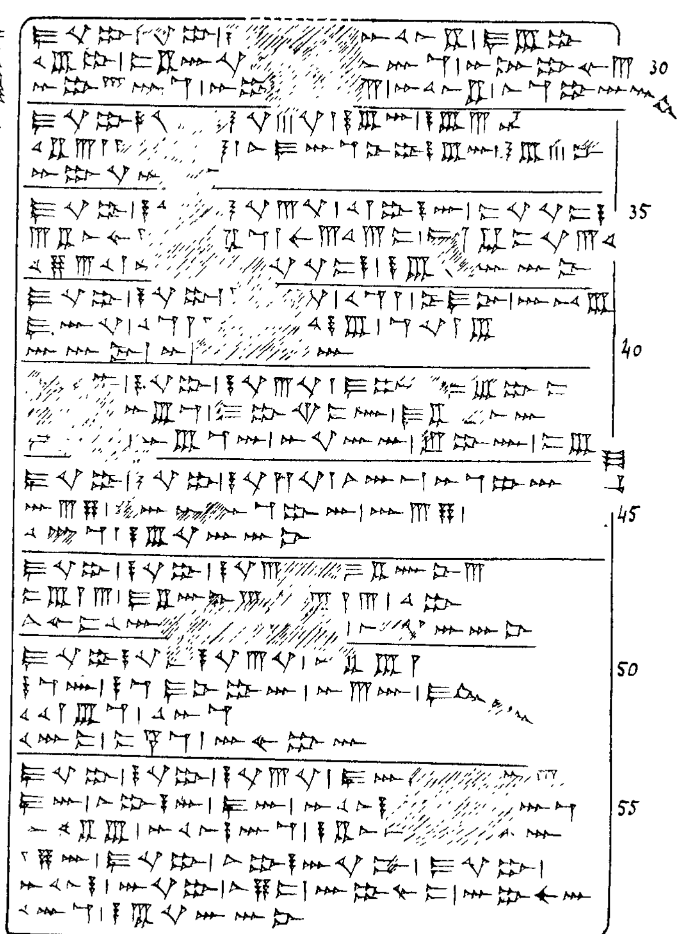


Tablette de Ras Shamra.



GRANDE TABLETTE DE RAS SHAMRA.





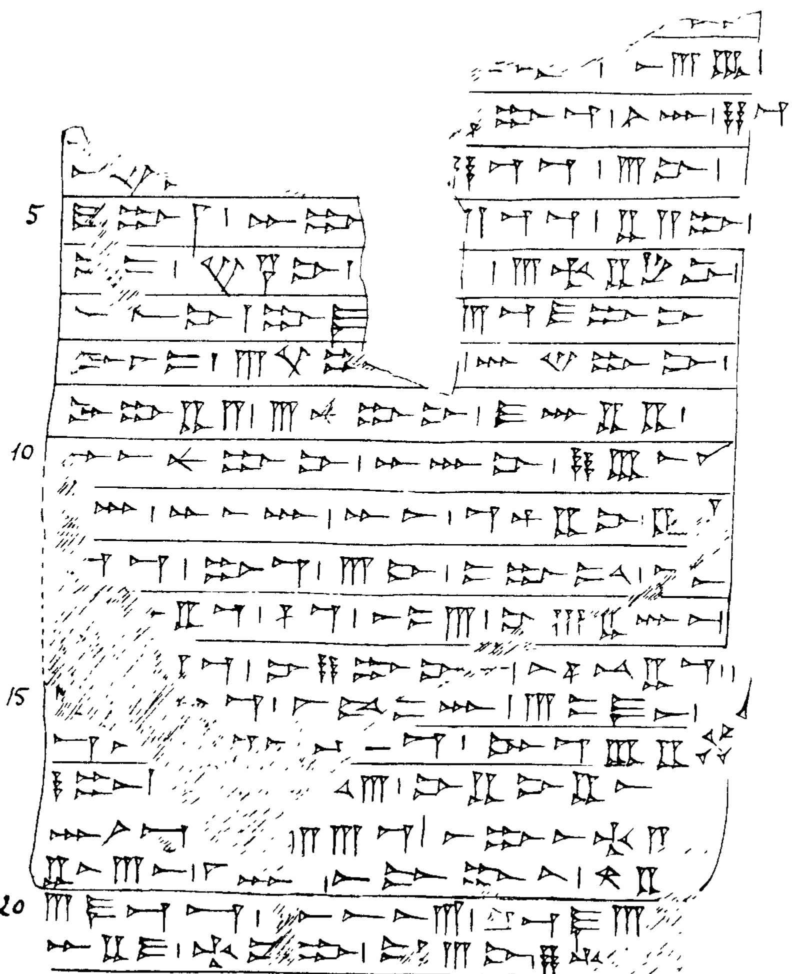
TABLETTE DE RAS SHAMRA.

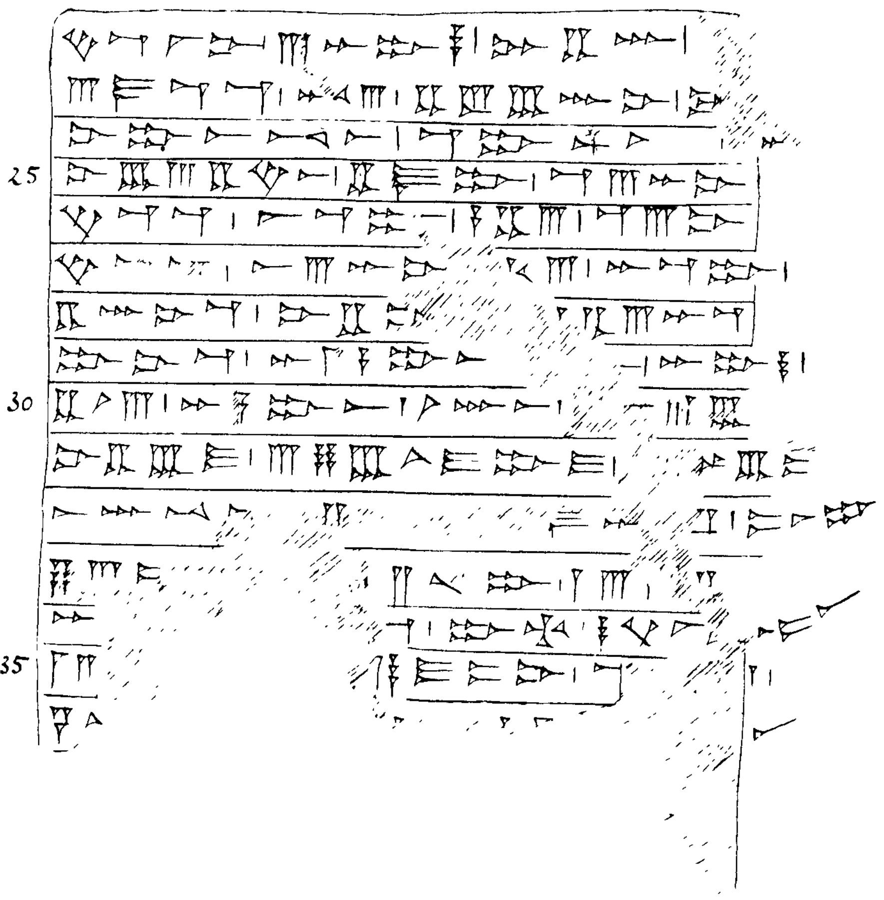
N° 5

Rev.

TABLETTE DE RAS SHAMRA.

N° 6.



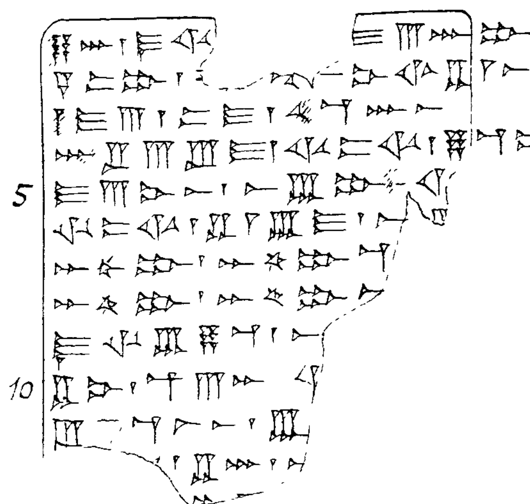


Tablette de Ras Shamra.

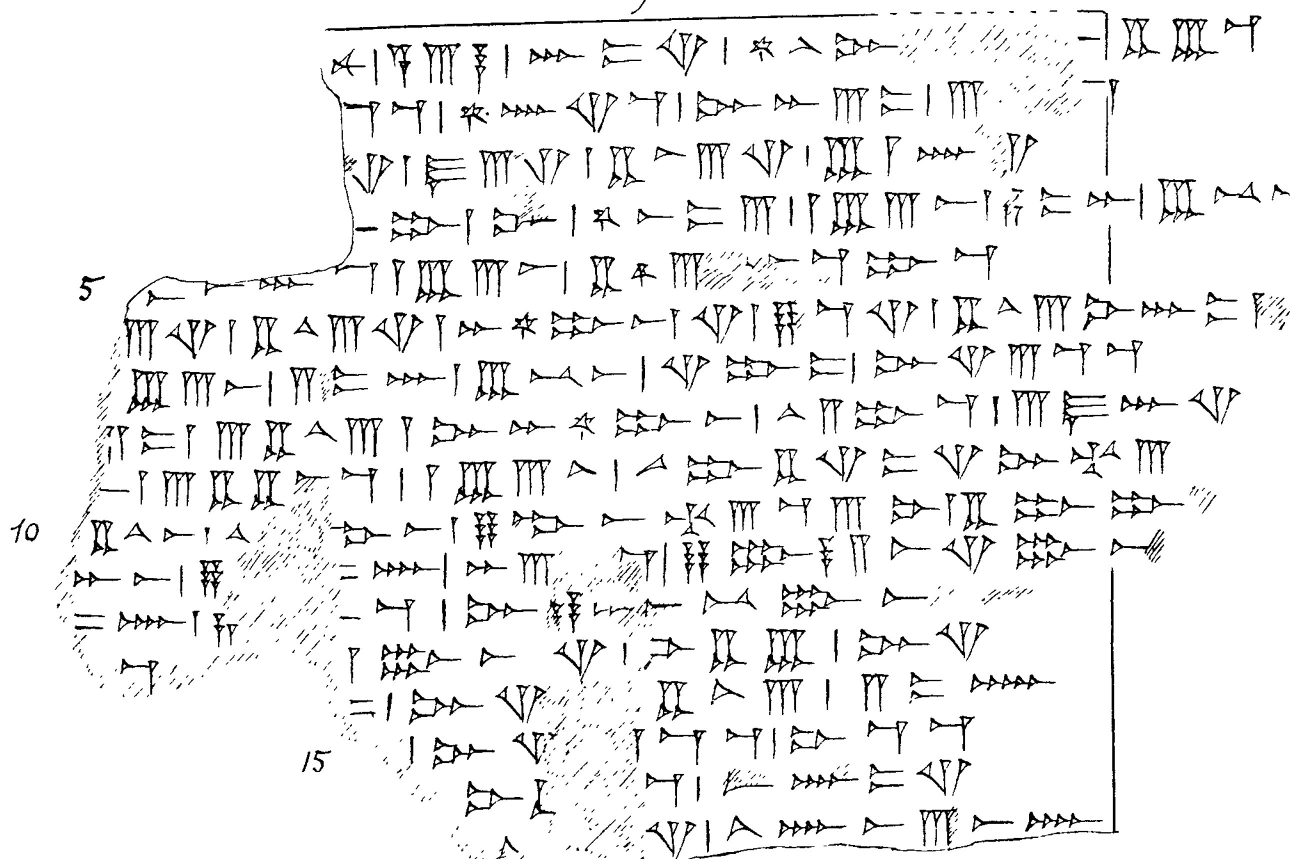
No 7.



No 8

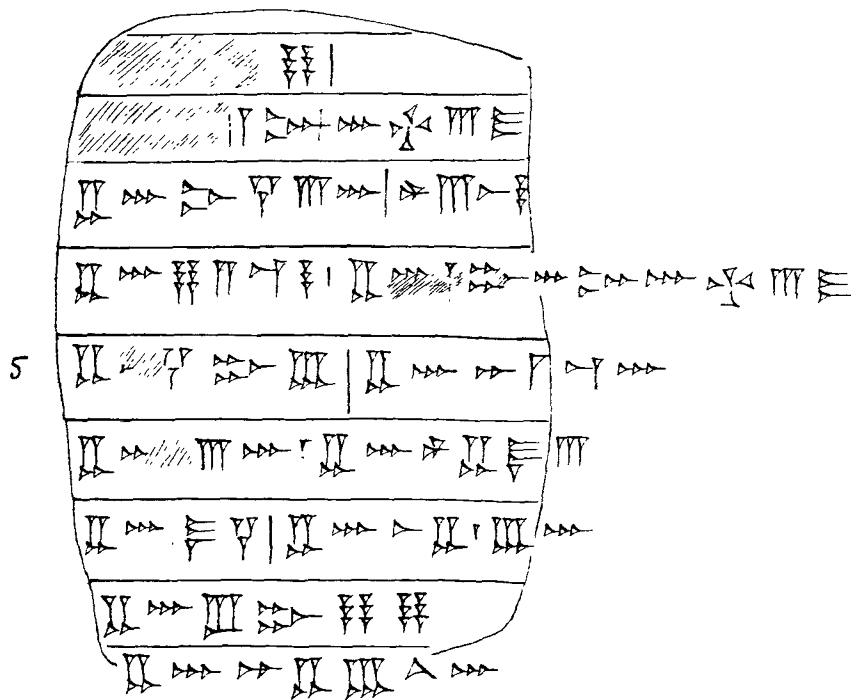


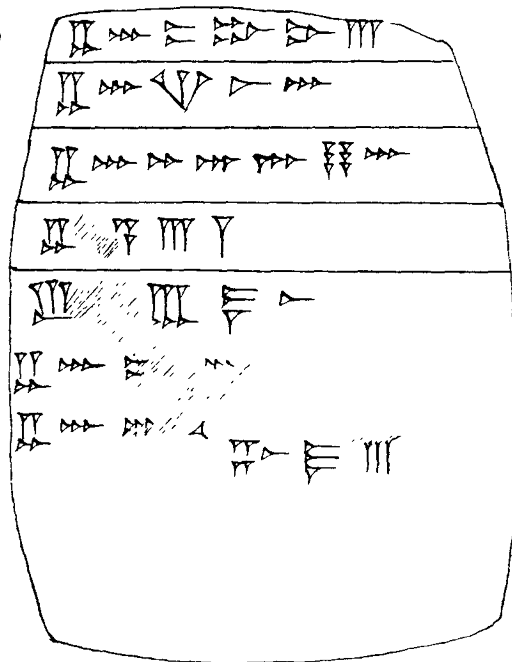
No 9.



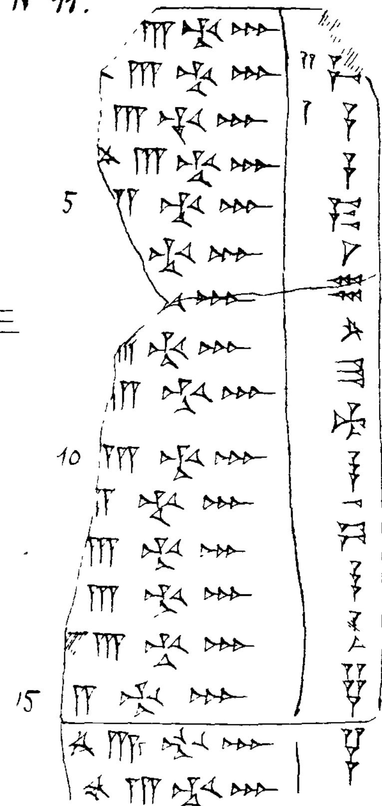
Tablettes de Ras Shamra.

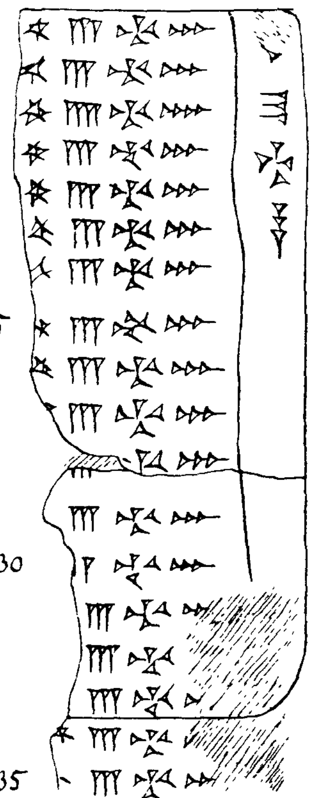
N° 10





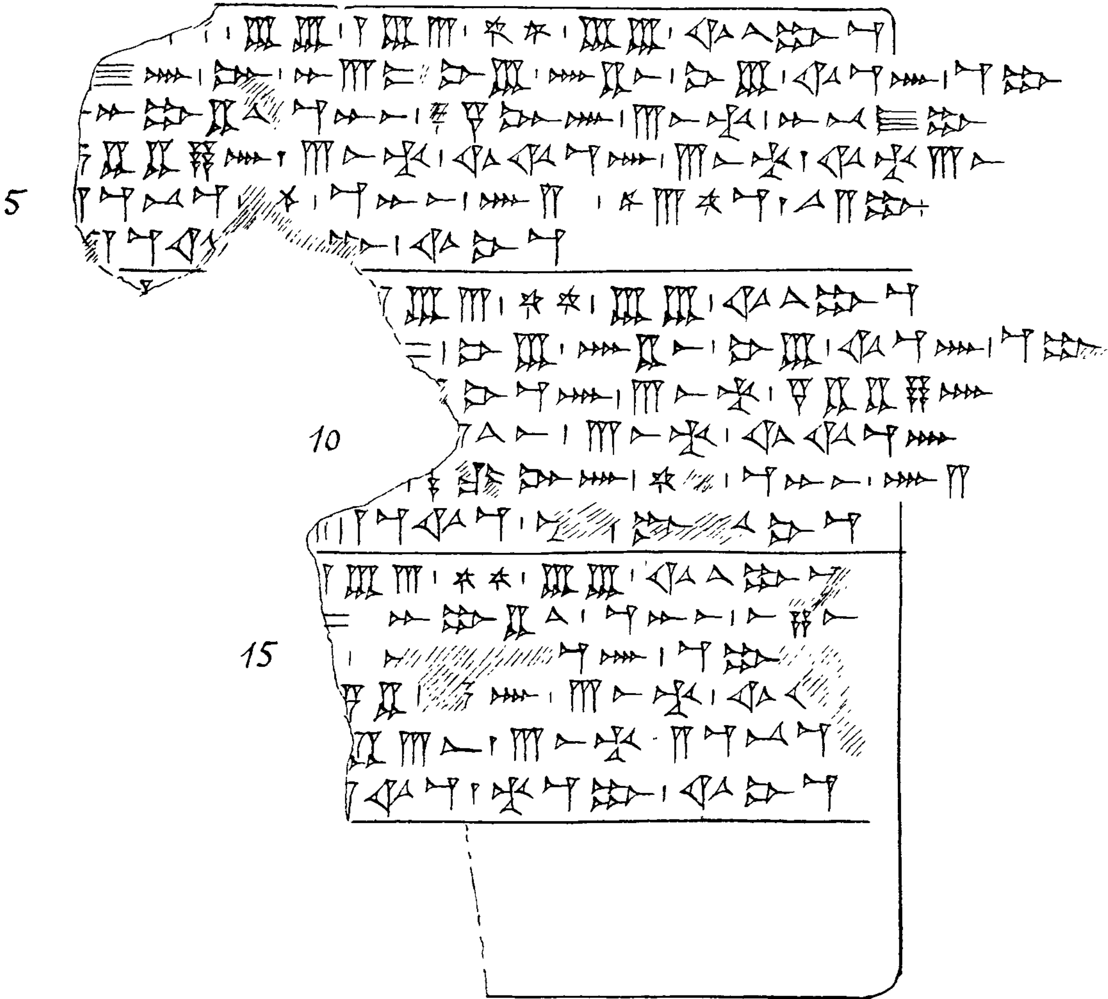
N° 11.



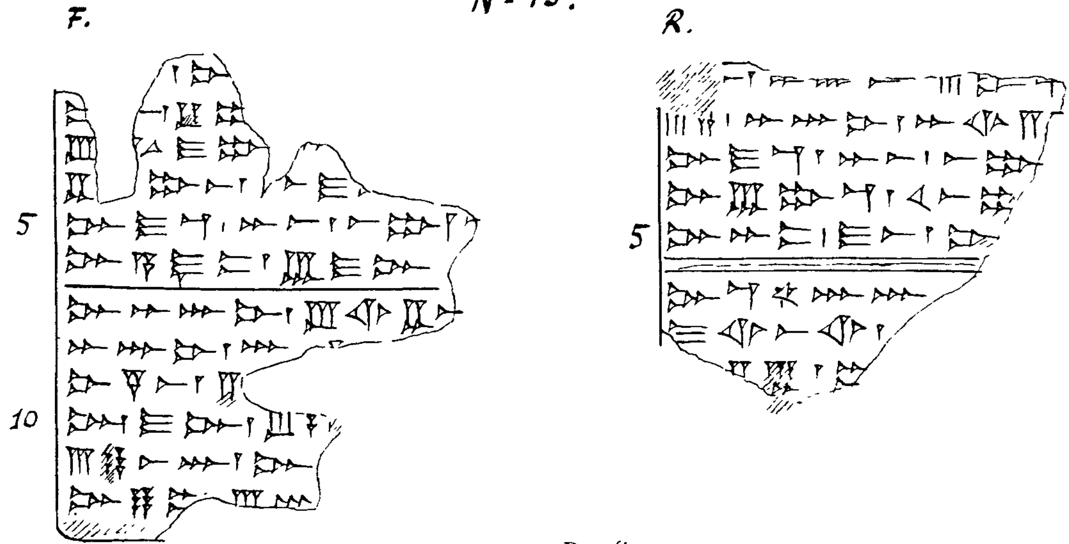


TABLETTES DE RAS SHAMRA.

N° 12.

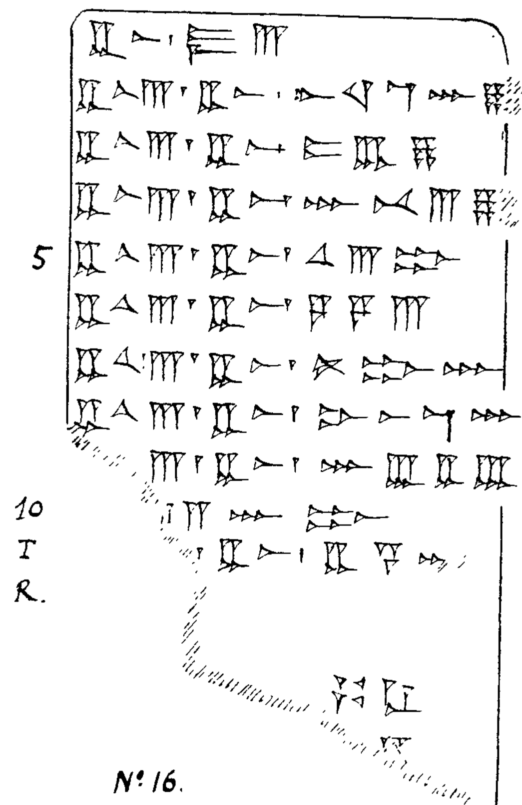


N° 13.

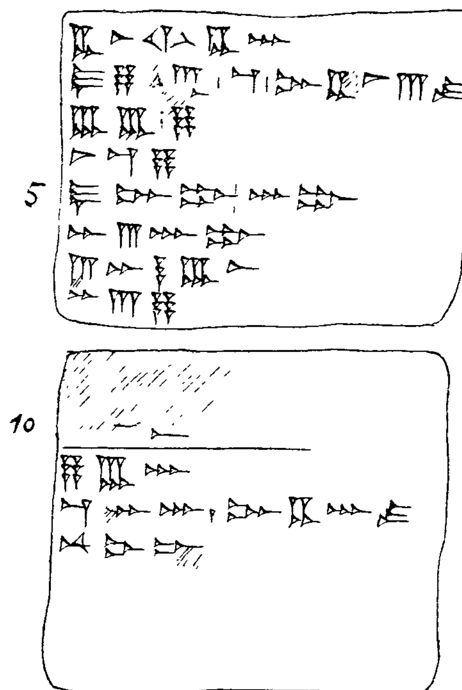


Tablettes de Ras Shamra.

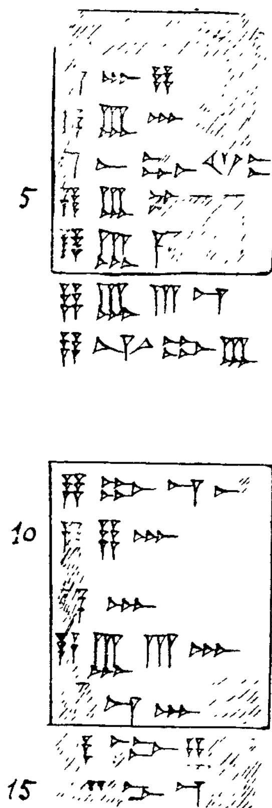
N° 14.



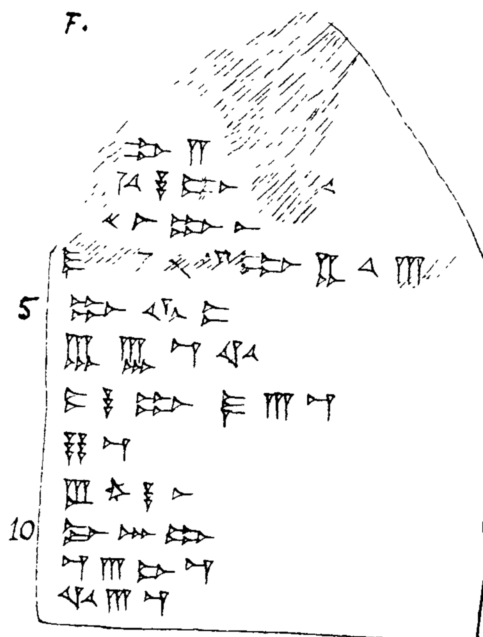
N° 15.

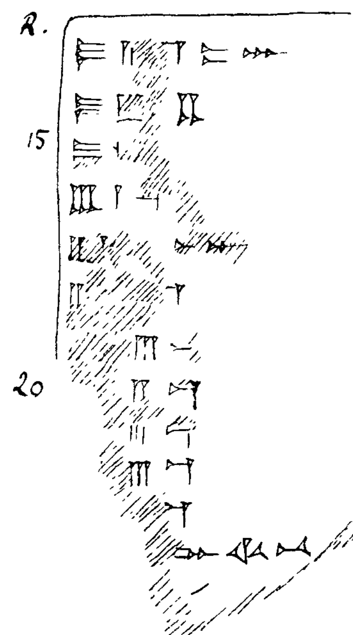


N° 16.



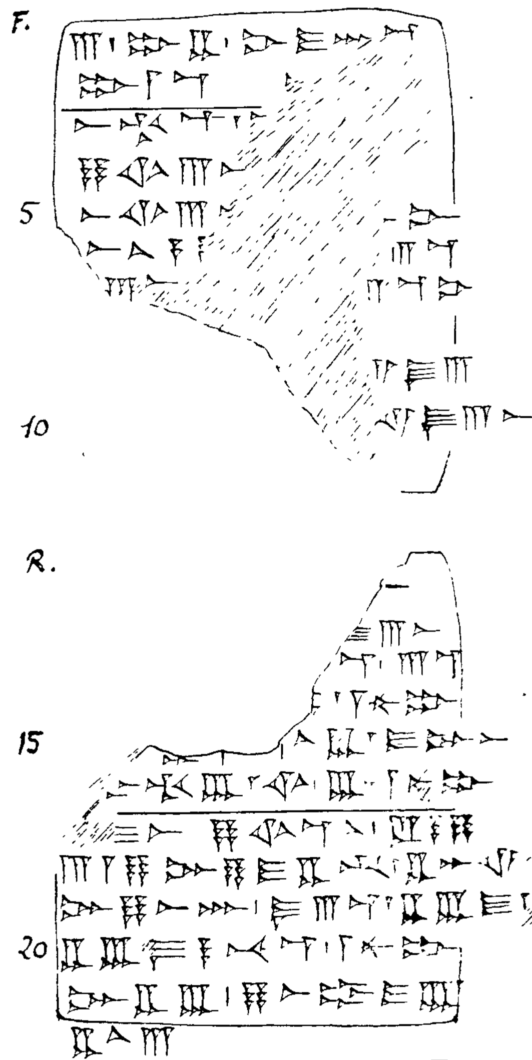
N° 17.



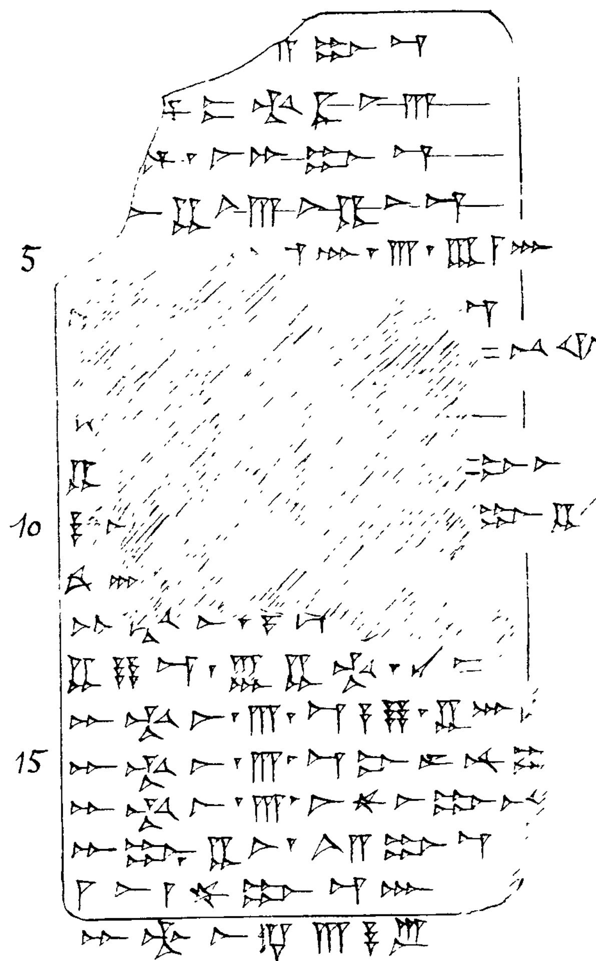


Tablettes de Ras Shamra.

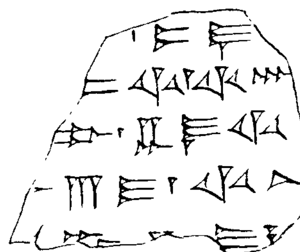
N° 18.



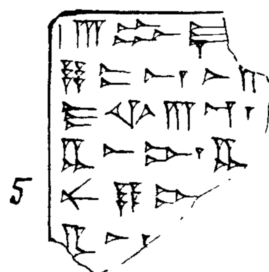
N° 19.



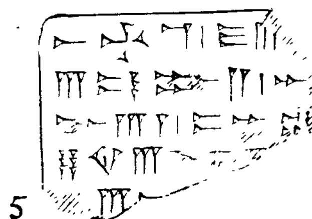
= N° 19, ll. 8-12 (?).



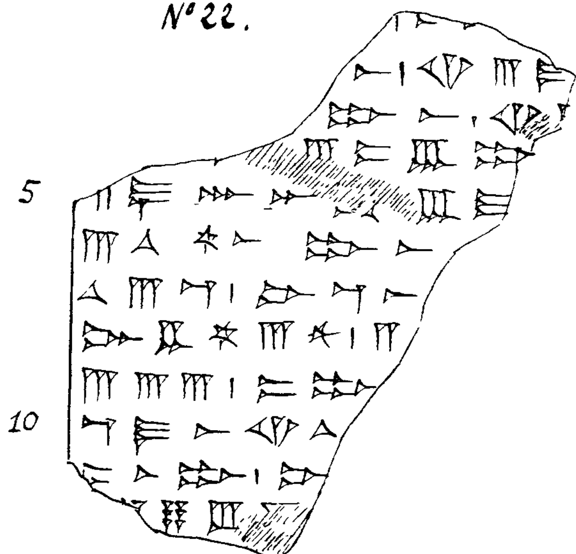
N° 20.

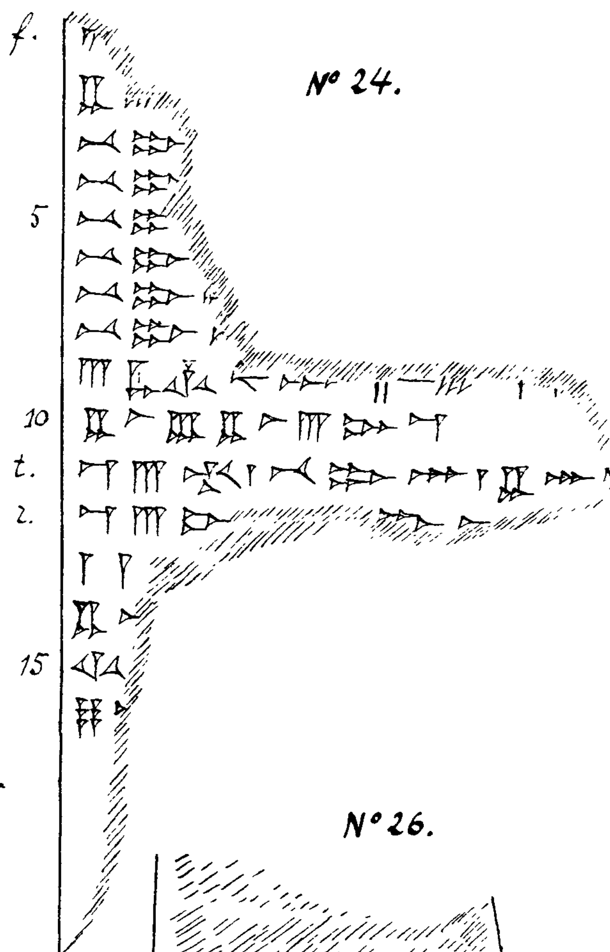


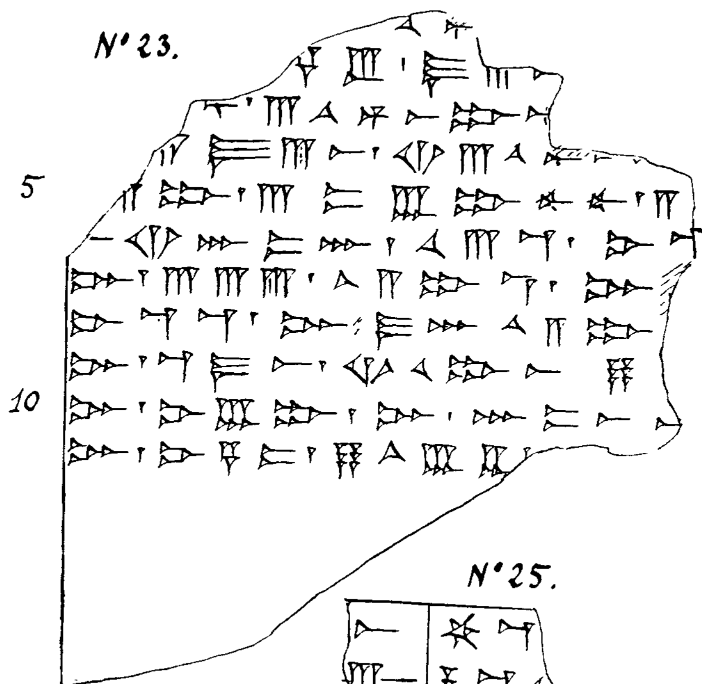
N° 21.

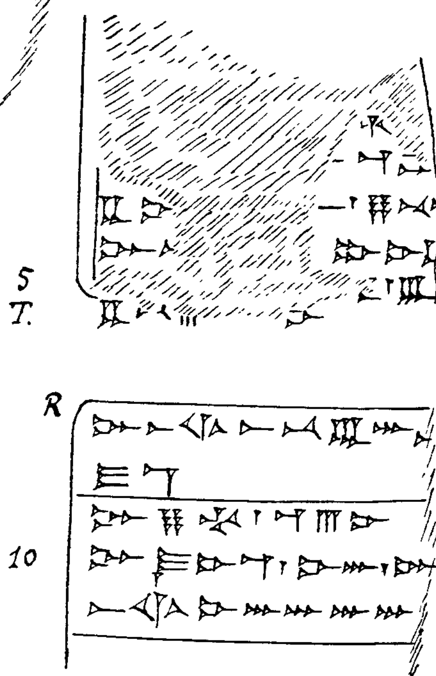


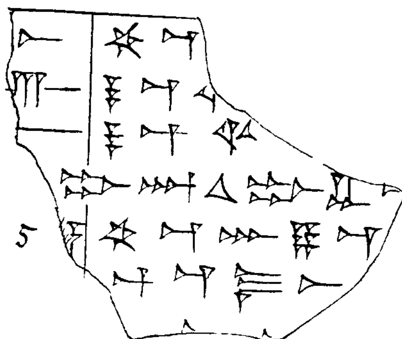
TABLETTES DE RAS SHAMRA.





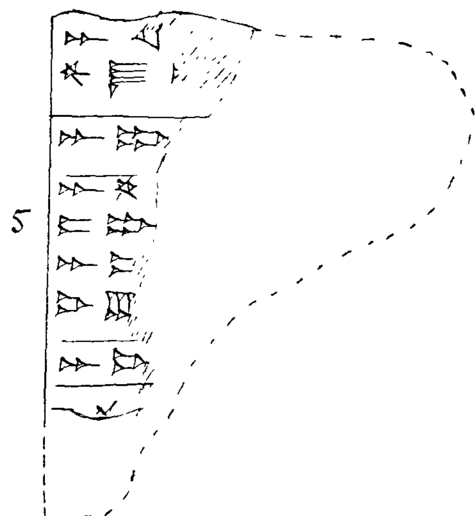


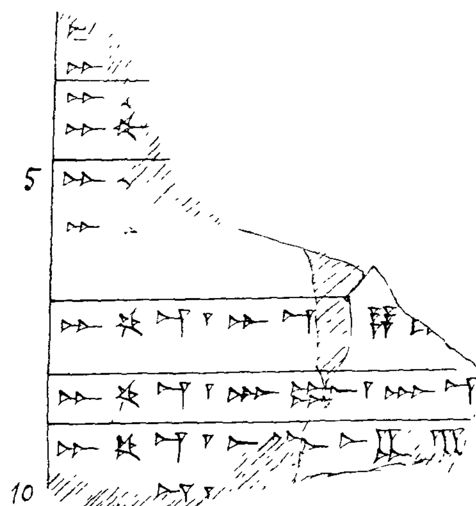




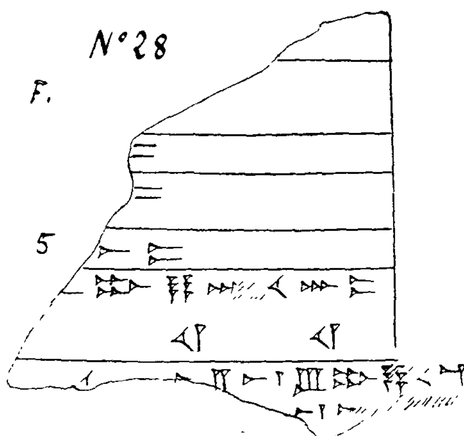
TABLETTES DE RAS SHAMRA.

N° 27.

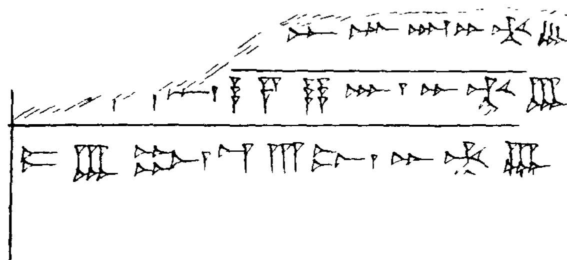


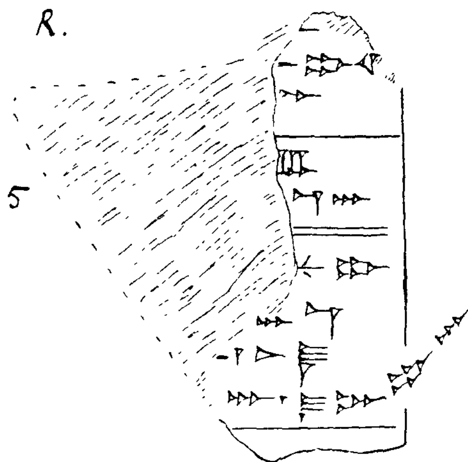


N° 28

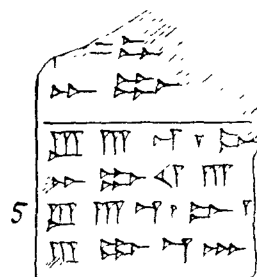


N° 29.

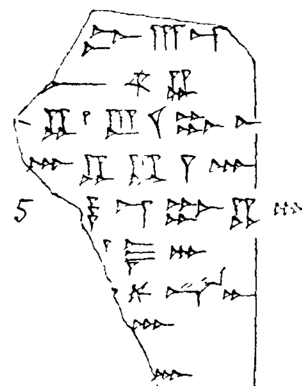




N° 30.

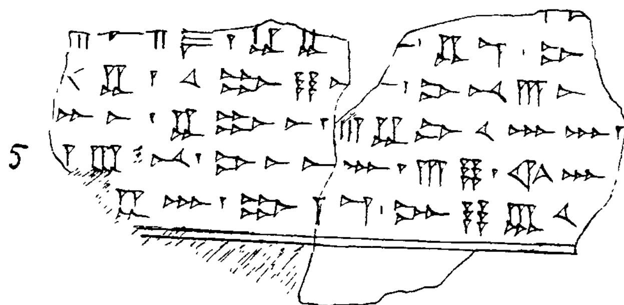


N° 31.

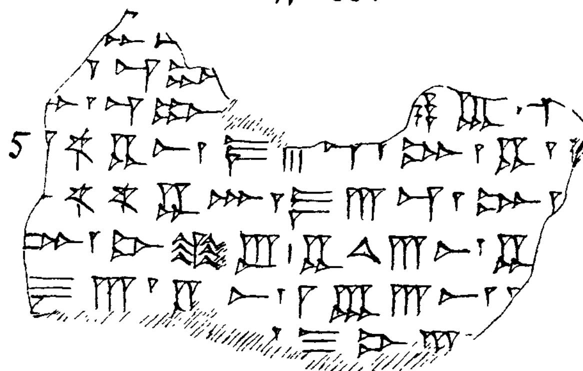


TABLETTES DE RAS SHAMRA.

N° 32

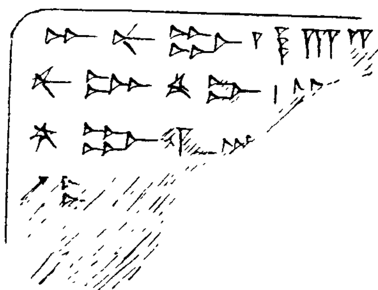


N° 33.

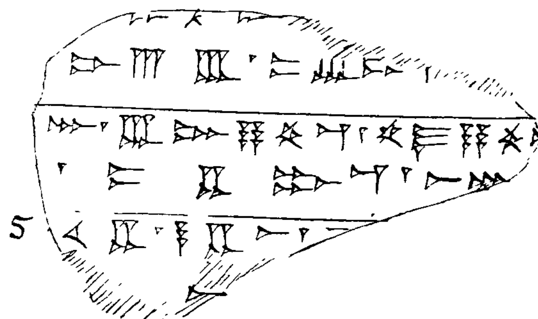


N° 34

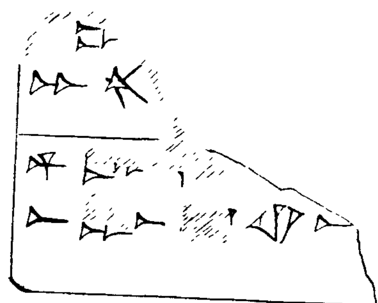
F.



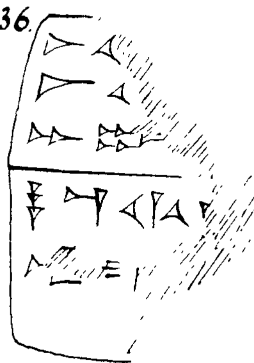
N° 35



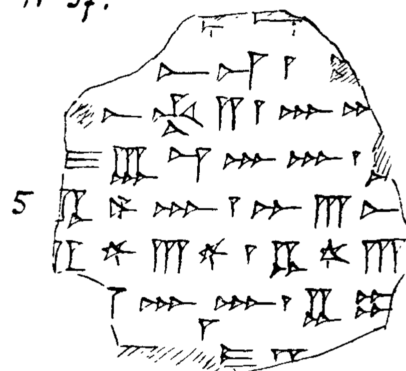
R.



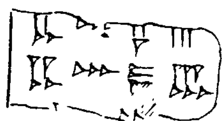
N° 36.



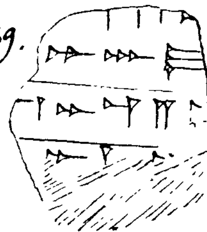
N° 37.



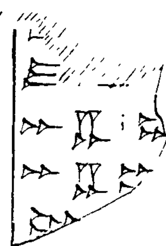
N° 38.



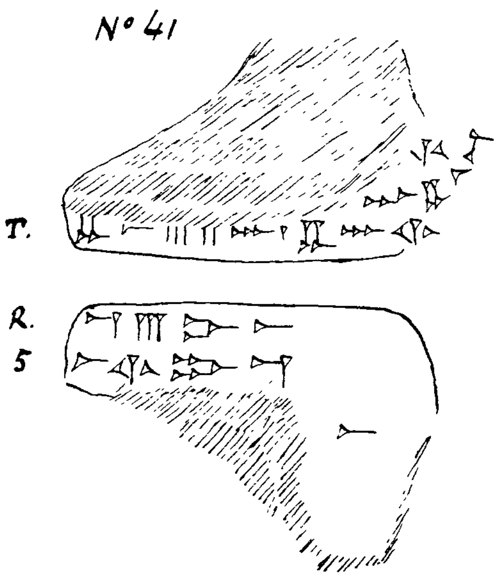
N° 39.

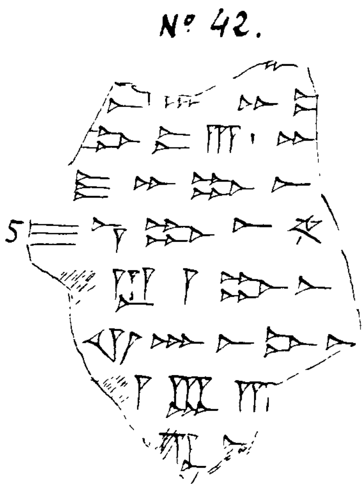


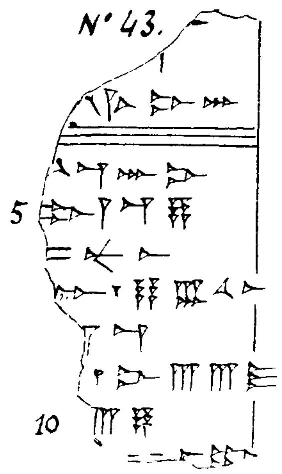
N° 40.

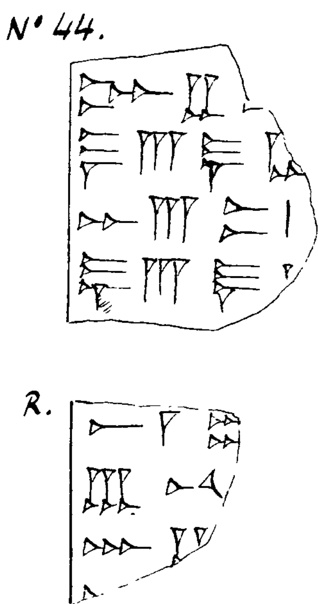


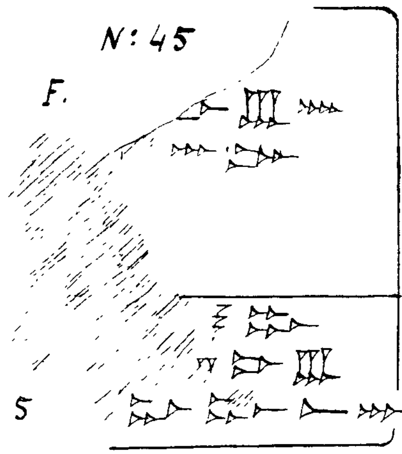
TABLETTES DE RAS SHAMRA.

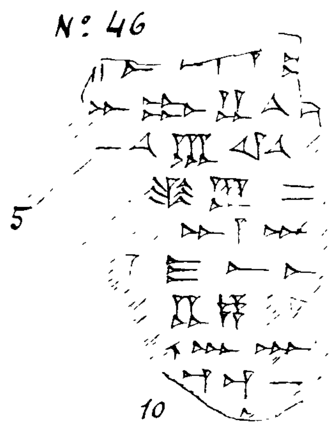




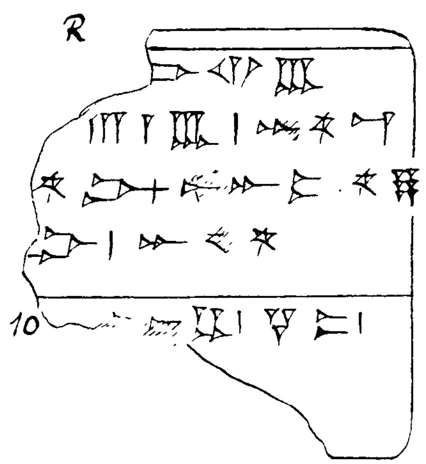


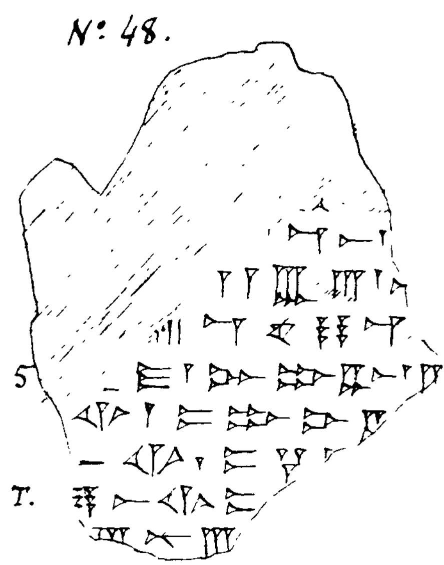






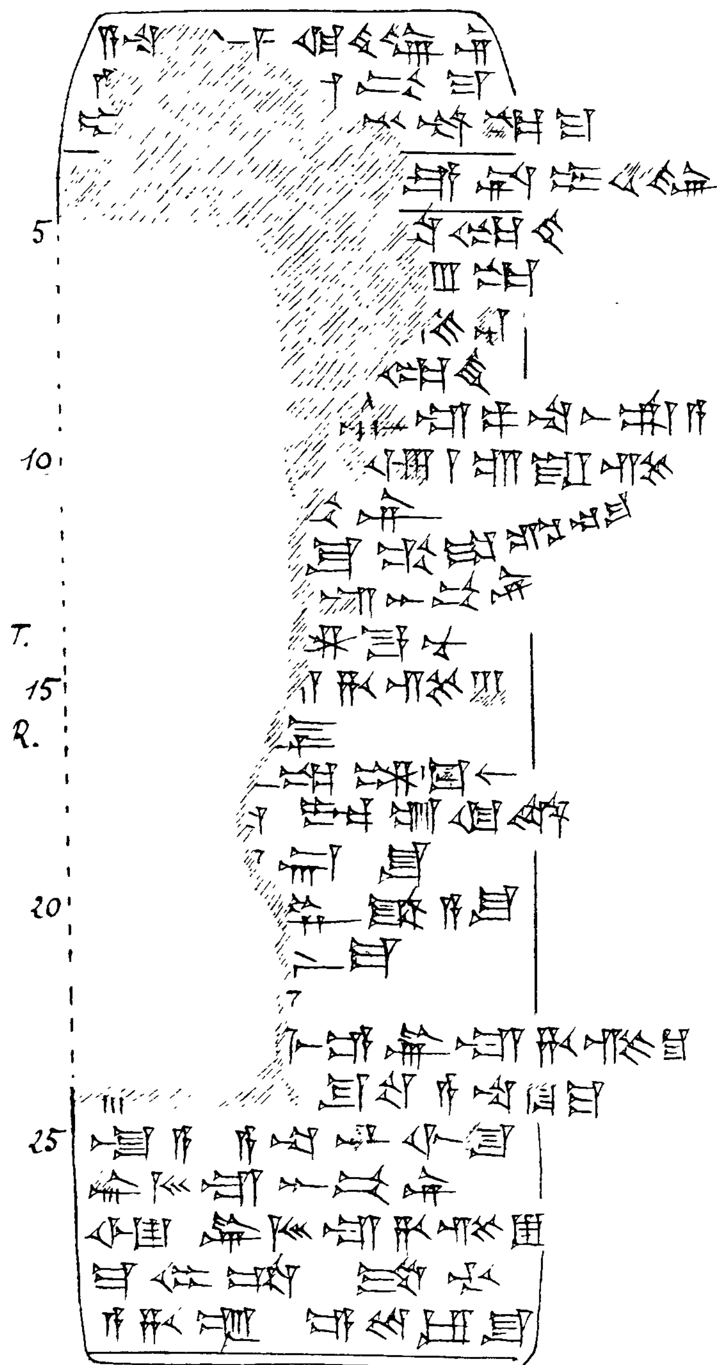




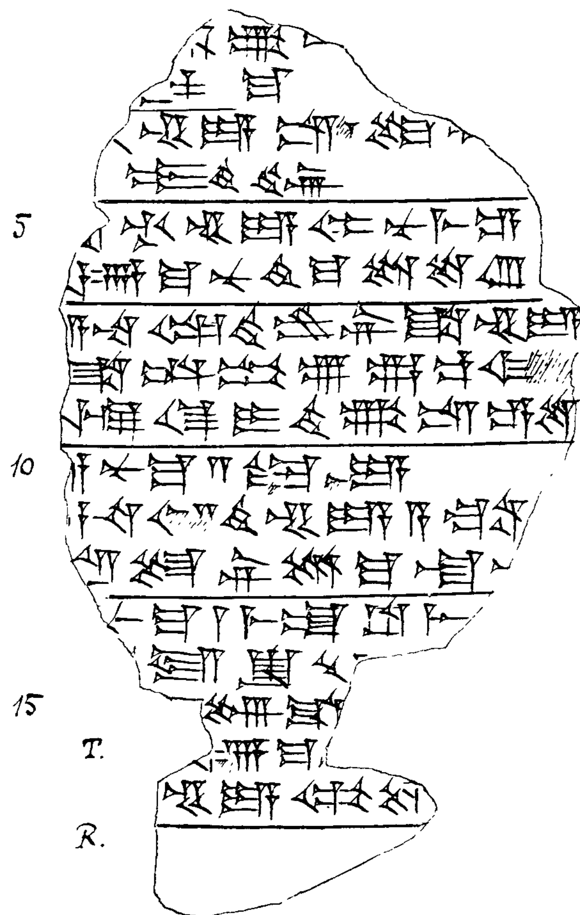


Tablettes de Ras Shamra.

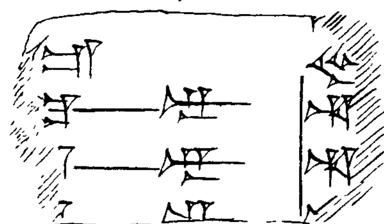
N° 1.



N° 2

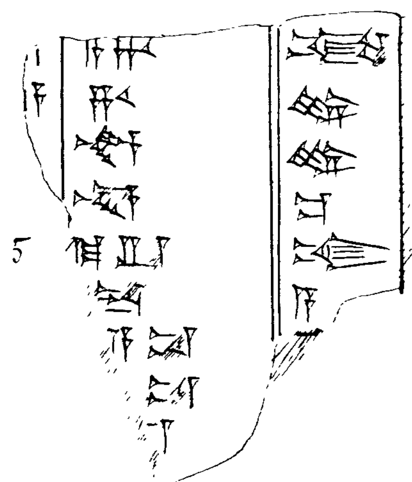


N° 3.

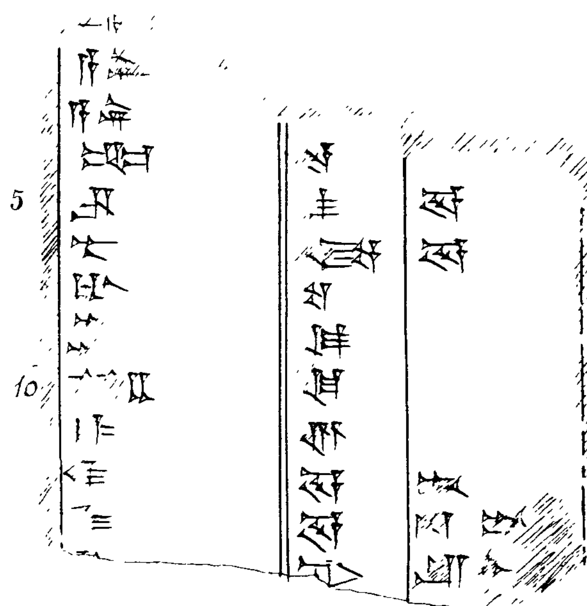


TABLETTES DE RAS SHAMRA.

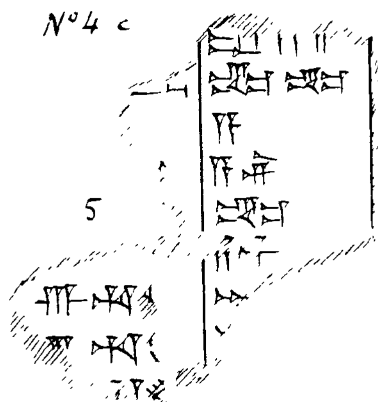
N° 4 a.



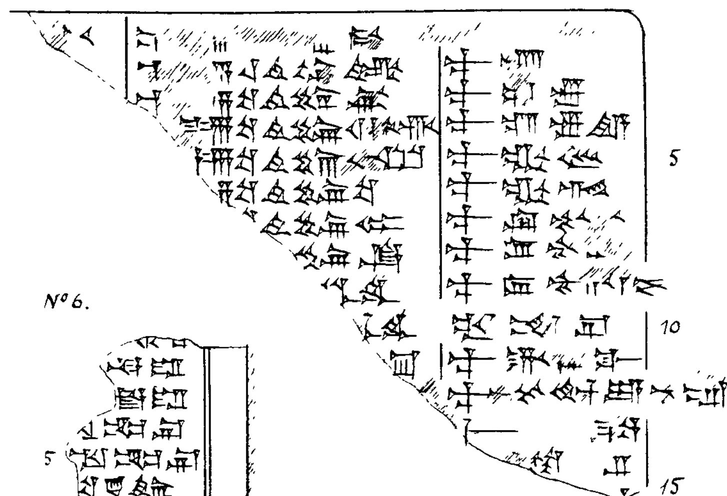
N° 4 b.



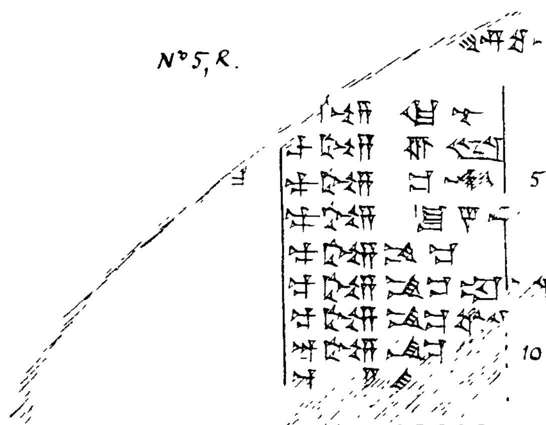
N° 4 c



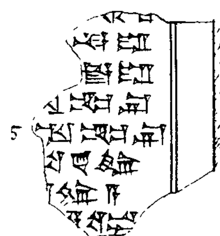
N° 5, F.



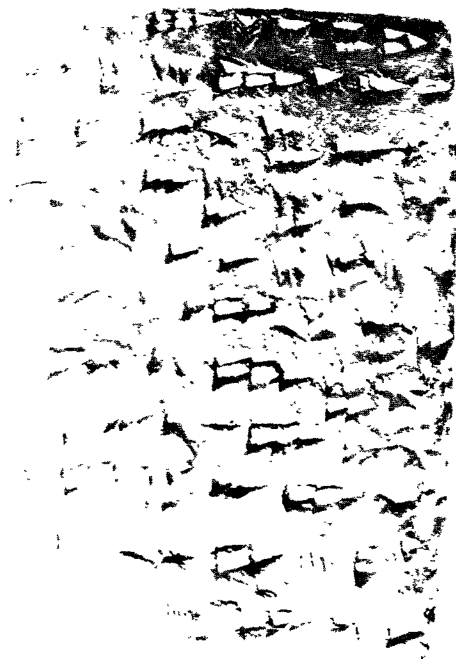
N° 5, R.



N° 6.



TABLETTES DE RAS SHAMRA.



1



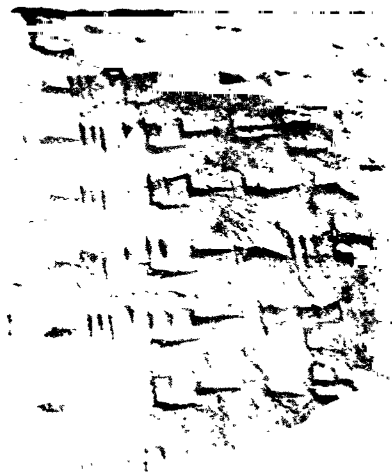
1 *bis*

N° 7.



2

N° 2, partie gauche.



3

N° 14, partie supérieure.

Tablettes de Ras Shamra.

Face.



Revers.

Une grande tablette de Ras Shamra.
N° 6.



Le port naturel de Minet-el-Beida.
Défilé des troupeaux au bord de la mer.

par suite bien vraisemblable que Ras Shamra est devenue alors, du temps même de la domination mitannienne ou un peu après, une colonie de Salamis, colonie à laquelle des éléments étrangers, asianiques ou crétois, ont pu se trouver mêlés.

Peut-on penser que ce sont ces colons chypriotes qui ont inventé l'alphabet cunéiforme ?

C'est un fait bien connu que les Chypriotes ont, à partir d'une époque assez basse il est vrai, le VIe siècle, écrit leur langue au moyen d'une sorte de syllabaire comprenant soixante signes, dans lequel les mots sont séparés, comme à Ras Shamra, par un trait vertical, et dont on a précisément cherché jadis l'origine dans l'écriture accadienne [1].

L'alphabet de Ras Shamra doit-il donc être considéré comme le prototype du syllabaire chypriote ?

Il peut sans doute paraître étrange qu'une écriture très simplifiée ait pu, à la longue, se compliquer à nouveau, et que, de purement alphabétique, elle soit redevenue, en partie au moins, syllabique [2]. Mais cette objection n'est pas la plus grave.

Quand on examine ces textes, on est, en effet, immédiatement frappé, je l'ai dit déjà, de l'extrême brièveté des mots. Même si l'on suppose que certaines voyelles ne sont pas écrites, il est impossible d'admettre que ces vocables si courts recouvrent un dialecte grec. Enfin, et cette seule raison pourrait suffire, le substantif n'est jamais précédé de l'article, tel du moins qu'il existe en grec.

Il convient toutefois de se rappeler que le syllabaire chypriote a servi à écrire une autre langue que le dialecte grec de Chypre. Malheureusement, les textes qui constituent ce second groupe, bien qu'ils soient déchiffrés, demeurent inintelligibles. Il se pourrait bien cependant que la langue de Ras Shamra fût la même que cet idiome, dont M. J. Vendryès a rassemblé jadis les trop rares vestiges [3].

Quel que puisse être le résultat des recherches que nous poursuivons depuis plusieurs mois déjà, un fait important est, dès maintenant, acquis : l'exis-

(1) Hypothèse de DEECKE, *der Ursprung der Kyprischen Sylbenschrift*, 1877.

(2) L'écriture éthiopienne présente cependant un cas de ce genre.

(3) *Mémoires de la Société de Linguistique*, XVIII, p. 271 ss.

tence sur la côte syrienne, vers le XIIIe siècle, d'un alphabet tout différent de celui des Phéniciens, et dont l'origine ou plutôt le point de départ est évidemment mésopotamien.

Bien qu'elle ne soit pas attestée antérieurement au XIIIe siècle[1], cette écriture apparaît alors si ferme, et parfois si élégante, qu'on ne peut se défendre de l'impression qu'elle était en usage depuis longtemps déjà au temps de la XIXe dynastie.

On sait, d'ailleurs, que l'influence des civilisations de la Mésopotamie sur la Syrie est fort ancienne et qu'elle a été profonde. Les gens de Katna écrivaient en cunéiforme dès le temps de Hammourabi[2], et de la vallée de l'Oronte à la côte, par le col de Shabtouna, la distance n'est pas bien grande.

L'alphabet de Ras Shamra est-il plus ancien que celui des Phéniciens ? N'en est-il, au contraire, qu'une imitation ou une adaptation ? Y a-t-il eu simultanément sur la côte de Syrie, au deuxième millénaire, plusieurs tentatives, indépendantes les unes des autres, pour simplifier l'écriture ? N'est-il pas plus vraisemblable que la découverte est due au contraire à un seul homme, à quelque scribe de génie ? Et, dans ce cas, à quel groupe ethnique cet homme appartenait-il ? Qui, en un mot, quel peuple a inventé ou dégagé le principe même de l'alphabétisme ?

Tel est le problème que l'on pouvait croire résolu et qui se trouve posé, à nouveau, par cette surprenante trouvaille.

Charles Virolleaud.

(1) C'est là, du reste, un minimum; dans les archives de Ras Shamra, comme dans tous les dépôts de ce genre, on devait conserver des pièces appartenant à des époques diverses.

(2) A en juger par l'écriture de l'Inventaire n° 4 du temple de Bêlat-Ekallim.

TWO STONE IDOLS FROM ASIA MINOR AT THE UNIVERSITY OF ILLINOIS

BY

A. T. OLMSTEAD

The Oriental Museum of the University of Illinois received for examination in 1924 two objects from a New York dealer. Aside from the statement that the objects had been found at Kül Tepe in ancient Cappadocia, the only information offered by the dealer was the decision of an unnamed European archaeologist that they were intended to be used as watches! No such objects had been seen on the writer's visit to Kül Tepe in the Autumn of 1907 nor had any been offered for sale in the bazaars of Kaisarieh. Search of the pertinent literature showed no parallels. Centered circles, similar to those on the two objects, had been observed on pottery fragments found by the writer in eastern Asia Minor. This fact seemed to prove their authenticity and the objects were purchased.

Publication was delayed through lack of time and the failure to detect parallels. At the Urbana meeting of the Middle West Branch, American Oriental Society, March 16th, 1928, the Oriental Museum was inspected by the visiting orientalists. Professor Ferris J. Stephens of Culver-Stockton College informed the curator that he had just received a pre-print of an article by Dr. G. Contenau on similar objects preserved at the Louvre. Through the mediation of Professor Stephens, the curator received a copy of this article by Dr. Contenau, *Idoles en pierre provenant de l'Asie Mineure*, dans *Syria*, VIII, 1927, 193ff. With this came an invitation from the editor of Syria, M. R. Dussaud, to furnish a note to this Journal on the objects preserved at the University of Illinois. To all three gentlemen, heartiest thanks are extended.

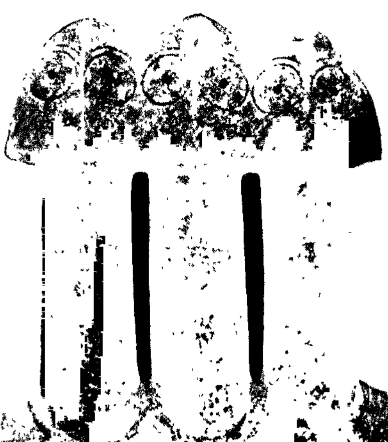
It is needless to repeat in this brief note what has been so well said by Dr. Contenau. In general, the writer is in agreement with the conclusions there presented. A few supplementary observations are alone needed.

The illustrations subjoined speak in large part fort hemselves. The larger idol is in far better condition than any of those preserved at the Louvre and the details confirm Dr. Contenau's conclusions. It has suffered two strokes of the implement which dug it out, one portion has been broken off, but the joining is almost perfect. While this larger idol or rather, group of three idols, is of alabaster, as are the specimens in the Louvre, the smaller idol is of a very poor marble, if the stone can be given so dignified a name. The workmanship is much ruder, and there is no indication of any incision on the reverse. The cruder workmanship and the different material might suggest a modern imitation, but close examination seems to indicate the use of the same technique.

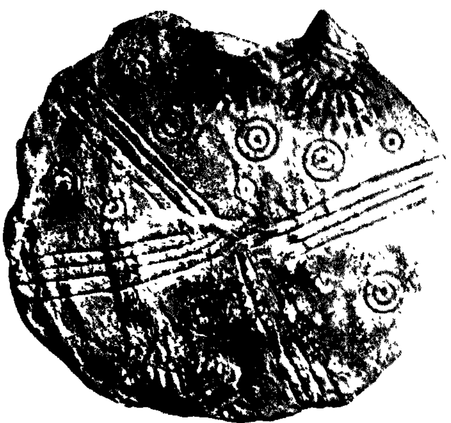
The most important question is that of date. Dr. Contenau has argued correctly that there is no necessary connection between these idols and the socalled Cappadocian tablets which have been found in such numbers at Kül Tepe. Their date need not therefore be the same. Examination of the pottery fragments from Kül Tepe, not to speak of the height of the main mound, proves that the site was occupied for a fairly long time. Dr. Contenau has also noted that the idols are archaistic, not archaic, in their style. This would tend to reduce the date assigned to them.

In the writer's opinion, the clue to the date should probably be found in the centered circles. As stated above, the first view of these then unique objects brought at once remembrance of the pottery with centered circles found in eastern Asia Minor. In the Museum, a fragment of this pottery with the centered circle clearly shown was placed by the side of the two idols. At the time of his visit in 1907, the writer was persuaded that this pottery might be called Late Hittite, that it dated from roughly 1000 B. C. to 600 B. C. Recently, through the excavation of Alishar, Dr. H. H. von der Osten of the Oriental Institute of the University of Chicago has fixed the chronology of the eastern Asia Minor pottery, and his conclusions agree with mine as to the date of the use of the centered circle. In the lack of further information, I should therefore date these stone idols to the earlier half of the first pre-Christian millennium.

From the Assyrian records, we learn that at this very period there was a series of small but rather important states in eastern Asia Minor. Unfortuna-



Face.





Revers.

Idoles cappadociennes.

tely, the Assyrians never penetrated as far north as Kül Tepe, and its Assyrian name is unknown. In the reign of Augustus [1], its native name of Mazaka was still regularly employed instead of the Hellenistic Eusebeia. A late classical writer goes so far as to make Mosoch the eponymous founder of Mazaka and the ancestor of the Cappadocians [2]. In Mosoch we should doubtless see the Assyrian Mushki, the Hebrew Meshech, and the Greek Moschoi [3].

Now the Assyrians of Sargon's day knew of a Mita of Mushki in this very region. He has been identified with Midas of Phrygia [4], who did indeed leave his inscription at Tyana, the next important center south of Kül Tepe [5]. Our idols then, on our present hypothesis, would date from about the time, a little before or after, that Kül Tepe was first called Mazaka.

A. T. Olmstead,
Professor of History, Curator of Oriental Museum,
University of Illinois.

(1) Strabo, xii, 2, 7.

(2) Philostorgius, *Hist. Eccl.*, ix, 12.

(3) *Gen.* 10, 2; Herod. iii, 94.

(4) It may not be out of place to repeat once more the statement that this first identification was not made by Hugo Winckler, *Altorientalische Forschungen*, II, 136, the usual attribution, but by H. Rawlinson, in G. Rawlinson, *Herodotus*, 2 ed., 1, 131; cf. G. Rawlinson, *Ancient Monarchies*, II, 151, n. 7.

(5) J. L. Myres, *Liverpool Annals*, I, pl XIII.

LA TRIADE HÉLIOPOLITAINE ET LES TEMPLES DE BAALBEK

PAR

HENRI SEYRIG

La publication des fouilles exécutées par l'Allemagne à Baalbek-Héliopolis entre 1900 et 1904 vient de mettre à la disposition des archéologues, sous une forme qui mérite une reconnaissance sans réserve, les moindres détails de l'ensemble architectural le plus magnifique de la Syrie. Dans un récent compte rendu de cet ouvrage [1], je me suis efforcé de montrer l'intérêt capital des nouveaux documents pour l'histoire des cultes syriens, et j'ai tenté, en les interprétant, d'esquisser le développement religieux de ce fameux sanctuaire, dont la foi, colportée par les marchands et les soldats de l'empire romain, parvint jadis aux extrémités de l'Europe. Mais le sujet mérite sans doute d'être repris avec plus de détail que n'en tolérait le cadre d'une notice bibliographique. Et du reste, plusieurs rapprochements nouveaux, auxquels je n'avais pris garde, sont venus modifier mes argumentations, non

[1] *Litteris*, 5, 1928, p. 165-179 — Au moment où j'écrivais ce compte rendu, ainsi que la plus grande partie du présent article, une ignorance que je déplore vivement m'empêchait de citer les lignes pénétrantes que le R. P. RONZEVALLE avait consacrées (*Mélanges de l'Univ. St.-Joseph*, 10, 1925, p. 215-240) aux théories de M. Thiersch sur le culte héliopolitain, et dans lesquelles il émettait l'hypothèse (en se réservant de l'exposer plus tard), que Mercure Héliopolitain était un dieu-fils, identique à Bacchus et à Adonis, et que la triade de Baalbek devait être fort ancienne. Je tiens à reconnaître ici que la priorité de ces idées appartient à cet excellent connaisseur des cultes syriens, avec lequel je me félicite singulièrement de me trouver d'accord, sinon sur tous les détails, du moins sur ce point capital. — Les conclusions de ma notice dans *Litteris* ont été combattues, en revanche, par M. PARROT (*Syria*, 10, 1929, p. 120 s.). Le détail dans lequel je les reprends ici leur enlèvera en partie, j'espère, ce qu'elles pouvaient avoir d'incertain. Toute l'exégèse de M. Parrot a pour postulat l'existence de Jupiter-Sol. Mais ce dieu hybride est le dernier produit de la théologie syrienne, non son premier. Il n'a donc pu avoir aucune influence sur sa symbolique, déjà toute formée à l'époque claudienne, et qui remonte sans doute bien plus haut. Quant à la colonne trouvée à Baalbek par M. Parrot, sa restitution par M. Trotin ne me paraît pas admissible, et son appartenance à un temple est problématique. Il faut se borner à souhaiter la reprise des fouilles.

dans leur résultat qu'ils confirment, mais en livrant d'emblée une certitude à laquelle je n'étais parvenu que par plusieurs détours. La discussion peut donc être établie maintenant sur une base plus simple et plus solide.

Jusqu'à ces derniers temps, et si imposante que fût leur série, les monuments des divinités héliopolitaines ne pouvaient donner qu'une idée très incomplète de ce grand culte. Les inscriptions montraient bien que l'on avait adoré à Baalbek, sous les noms latins de Jupiter, de Vénus et de Mercure, une triade. Mais sauf un bas-relief du Palatin, qu'une mutilation regrettable a privé tout à la fois d'une exégèse correcte et de la notoriété qu'il méritait, les monuments figurés ne représentaient que le seul Jupiter. Son image, sans doute, était instructive, et l'on reconnaissait parmi ses attributs ceux de Hadad, le grand dieu syrien. On soupçonnait également que Venus ne pouvait être qu'Atargatis, la parèdre inséparable du dieu. Mais on ignorait tout de Mercure, et bien que l'on ait souvent conjecturé, à tort ou à raison, le caractère artificiel des spéculations qui avaient joint ce dieu aux deux autres pour faire de la dyade une triade [1], le mystère planait sur la nature de ce parèdre mineur, sur son origine, sur le temps de sa jonction au groupe. Quant aux rites, qui auraient pu renseigner sur l'aspect du culte, on n'en connaissait rien qu'une procession oraculaire mentionnée par Macrobe [2]. A quoi l'on ajoutera que les monuments auxquels on peut recourir appartiennent à l'époque impériale, où l'aspect originel des divinités a pu être défiguré par plus d'un syncrétisme.

La publication des fouilles pratiquées dans la métropole du culte permet aujourd'hui de voir un peu plus clair.

[1] Perdrizet, *Rev. études anc.*, 3, 1901, p. 258; Dussaud, *Notes de mythol. syrienne*, p. 24; Jalabert, *Mélanges de la Faculté orient.* 1, 1905, p. 175 s.; Cumont, *Relig. orientales dans le paganisme romain* (1929), p. 114.

[2] Macrob., *Saturn.*, 1, 23, 13. — Voir aussi l'intéressante conjecture de M. Isidore Lévy, mentionnée plus bas, p. 340, note 2, sur une libation d'eau.

1. — Les temples de la Kalaa.

Des deux temples colossaux que contient l'acropole de Baalbek, le plus grand est presque complètement ruiné, réduit à quelques colonnes et débris de l'ordre. Sa construction, d'après les données qu'a fournies l'étude stylistique de ses éléments [1], paraît bien remonter à la dynastie claudienne, mais les travaux furent longs, et l'ensemble qu'il forme avec sa cour monumentale entourée d'exèdres, son avant-cour et ses propylées, ne fut terminé que sous les Antonins. Devant le temple ont été trouvés les restes de l'autel monumental et, de part et d'autre de celui-ci, deux vastes bassins rectangulaires dont chacun possède son château d'eau. L'ordonnance intérieure de la cella ne peut être que conjecturée d'après ses fondations : celles-ci montrent que le fond de la salle était surélevé, comme c'est le cas dans le second temple, et l'on a reconnu avec raison dans cette tribune le *thalamos* que décrit Lucien dans son traité de la *Déesse syrienne* [2], un *saint des saints* où les idoles étaient exposées à la vue des fidèles, mais accessible seulement aux prêtres du rang le plus distingué.

Le second temple, que l'on a successivement attribué à Jupiter, à Bacchus, à Vénus, et que nous appellerons le *petit temple* pour la commodité de l'expression, n'a perdu que sa toiture et une partie de son péristyle. A l'intérieur, le *thalamos* est fort bien conservé avec le grand escalier qui y mène. La cour, par malheur, est détruite, et la place de l'autel n'est plus marquée que par quelques degrés assez problématiques. L'ensemble — toujours d'après les mêmes critères — remonte à l'époque des Antonins.

Un des résultats les plus curieux de la fouille a été de montrer que ces deux temples sont absolument indépendants [3]. Bien qu'ils soient contigus, orientés de même, le mur qui les sépare n'est percé d'aucune porte, d'aucune poterne. Ce ne sont pas deux temples dans un seul péribole, mais bien deux

[1] WEIGAND, *Jahrb. des archaolog. Instit.*, 29, 1914, p. 56. — L'article du même auteur dans le *Jahrbuch fur Kunstwissenschaft*, 1924, ne m'est pas accessible.

[2] LUCIAN., *Dea Syr.*, 31.

[3] *Baalbek*, 2, p. 86 : *die beiden Tempelbezirke hatten allem Anschein nach nicht die geringste Verbindung miteinander.* — Cf. *Baalbek*, 1, pl. 16 et 17.

sanctuaires tout à fait distincts, contenant chacun son temple. Cette particularité, qui n'a reçu aucune attention, en mérite infiniment. Elle semblerait naturelle, si l'on pouvait supposer que les deux édifices fussent dédiés à deux divinités sans rapport entre elles, mais c'est là justement ce qu'il est impossible d'admettre.

L'étude architecturale a montré, en effet, que la décoration des deux temples leur était en partie commune et comprenait, à côté d'éléments banals que l'on peut s'attendre à trouver sur toute bâtisse de cette époque, une série de motifs dont le caractère symbolique et religieux ne fait aucun doute [1]. Les deux frises ont pour ornement des protomes alternés de taureaux et de lions, vigoureusement détachées en haut-relief [2]. D'autre part, la façade du *thalamos* dans le *petit temple* [3], les bassins [4] et une sorte d'*adyton* dans la cour du grand [5], présentent un décor de génies marins, Tritons et Néréides. Enfin les portes monumentales des deux temples sont encadrées chacune de deux bandeaux ciselés, dont l'un est chargé d'épis et de pavots, l'autre d'un entrelacs de vigne et de lierre [6].

Dès maintenant, nous pouvons dire à quoi font allusion certains de ces symboles. Le taureau, dans toute la Syrie, est l'animal de Hadad, et c'est là pourquoi il accompagne invariablement Jupiter Héliopolitain, son dernier avatar. Le lion a été regardé par les éditeurs comme le compagnon d'Atargatis [7], et il est vrai qu'il escorte fréquemment cette déesse ; mais comme il ne lui est associé dans aucun monument de Baalbek, nous préférons différer son attribution. Ce n'est pas à dire, au reste, qu'Atargatis soit absente de la

(1) Il est juste de dire que cette interprétation symbolique n'est pas admise par tout le monde. M. Salomon Reinach s'en est méfié (*Revue arch.*, 29, 1929, p. 382) et M. Parrot (*Syria*, 10, 1929, p. 122 s.) me demande pourquoi je n'entreprends pas aussi d'expliquer symboliquement les feuilles d'acanthe de la corniche. A quoi il est malaisé de répondre.

(2) *Baalbek*, 1, p. 59 s., et pl. 23 ; 2, p. 7-11 ; *Jahrb. des archaol. Instit.*, 29, 1914, pl. 2 ; Mendel, *Catal. des Musées Ottomans, Sculpture*, 3, nos 830 et 831.

(3) *Baalbek*, 2, p. 33 s

(4) *Ibid.*, 1, pl. 105-114.

(5) *Ibid.*, 1, p. 86.

(6) *Ibid.*, 1, p. 57 et pl. 55 (grand temple, bien que la position exacte de ces débris n'ait pu être déterminée, les éditeurs ne semblent pas douter de leur provenance) ; 2, p. 19, et pl. 50-52 (petit temple).

(7) Thiersch, *Zu den Tempeln und zur Basilika von Baalbek* (*Nachr. v. d. Gesellsch. der Wissensch. zu Gottingen, Phil.-Hist. Kl.*, 1925), p. 3-8. — J'ai fait tort aux éditeurs de *Baalbek* en leur attribuant, dans mon compte rendu, la même opinion. Voir plus bas, p. 334, note 2.

série des symboles que nous étudions : elle y est représentée par les Tritons et les Néréides. Les éditeurs ont été trop timides en ne voulant reconnaître dans ces gracieux génies qu'un motif banal [1], et l'on verra plus loin, par la comparaison d'autres monuments, qu'ils forment au contraire le thiase caractéristique de la dame des eaux qu'était cette déesse. — Quant aux épis et aux pavots, emblèmes très banals de fertilité, ils ne conviennent pas moins à Atargatis, qui les tient souvent [2], qu'à Jupiter Héliopolitain, dont le bouquet de blé est un attribut constant. — La vigne fait l'ornement de presque tous les temples syriens, comme il sied en pays vinicole, et ne peut donc pas nous renseigner pour l'instant. Enfin il faut remettre à plus tard aussi l'explication du lierre.

Il ressort en tous cas de cet examen que les deux temples s'accommodent de la même symbolique [3]. S'il en est ainsi, c'est apparemment (et quelle que fût la destination particulière de chacun d'eux) que les divinités dont les emblèmes constituent leur ornement jouaient dans l'un et dans l'autre un rôle considérable. Et comme ces divinités comprennent tout au moins le couple principal de la triade, on peut supposer dès maintenant que les deux temples étaient consacrés en commun, soit à la triade entière, auquel cas nous pourrons nous attendre à trouver parmi les emblèmes non expliqués ceux du troisième dieu ; soit au couple principal seul, auquel cas le troisième dieu aurait vraisemblablement été logé ailleurs.

Mais nous n'avons considéré jusqu'ici que la décoration commune aux deux temples. Or le *petit temple*, mieux conservé que le grand, en possède une autre, moins disparate, et qui invite à des conclusions bien plus précises. On en trouve les éléments en deux endroits : au soubassement du *saint des saints*, et dans la partie inférieure de l'encadrement de la porte. Les motifs sculptés là étaient donc mis à la portée immédiate des fidèles, ce qui laisse préjuger de l'importance particulière qui leur était attribuée dans les cérémonies du temple.

(1) *Baalbek*, I, p. 94 s. — M. Thiersch a vu plus juste : *Zu den Tempeln*, p. 10.

(2) Par exemple sur les monnaies de Gabala, où Atargatis, flanquée de sphinx, tient un bouquet de pavots à la main : *Brit. Mus. Catal.*, *Galatia*, etc. p. 243, n° 3 s. — Il reste possible d'ailleurs, que l'on ait greffé sur ce symbole de fertilité une théorie mystique, rattachée au pavot d'Éleusis. Sur l'épi d'Atargatis, voir plus bas, p. 352.

(3) C'est le mérite de M. Thiersch d'avoir fortement mis en relief cette idée : *Zu den Tempeln*, p. 3 s.

De part et d'autre de l'escalier qui menait au *saint des saints*, se voient encore deux grands bas-reliefs très mutilés, mais dont les principaux détails sont assez clairs [1]. Sur celui de gauche Bacchus jeune, un rhyton à la main, s'accoude à une vigne, au pied de laquelle une femme est assise à demi et semble lever son regard vers lui. Tout autour se démène l'enthousiasme caractéristique d'une troupe de Bacchants. La scène pourrait figurer par exemple le mythe d'Ariane. Sur le relief de droite, les éditeurs ont pensé reconnaître Bacchus naissant de la cuisse de Jupiter, interprétation fort ingénieuse, et possible. Ce qui est sûr, c'est que la partie gauche du tableau figure le petit dieu chevauchant une panthère femelle au milieu des ébats désordonnés de son thiase, auquel se mêle un personnage en costume asiatique, coiffé de la tiare, et en qui M. Thiersch a proposé naguère de reconnaître Attis ou l'un de ses compagnons.



Fig. 1. — Ménade allaitant un enfant. — Temple de Bacchus à Baalbek.

Des scènes d'un esprit analogue ornent les piédroits de la porte [2]. Ici la représentation, en apparence, n'est pas continue. Les rinceaux du lierre et de la vigne, qui s'entrelacent autour de l'embrasure, forment comme des médaillons où le sculpteur a encadré chaque fois un génie. Ce sont des Pans, des Amours, des Satyres, des Ménades, tantôt emportés dans le tourbillon de l'orgie, tantôt occupés à la vendange que leur offrent les branches chargées de la vigne. La figure la plus voisine du sol, placée où surgit le cep, est particulièrement remarquable : c'est une Ménade qui offre le sein à un petit enfant [3].

[1] *Baalbek*, 2, p. 36-37 ; 82-85.

[2] *Baalbek*, 2, p. 64 s. ; pl. 51-52.

[3] Je dois le dessin de la figure 1 à M. Albinus, membre étranger de l'École française

Il est curieux que ces deux suites d'images, qui semblent assez claires, aient fait naître deux théories opposées sur le dieu qu'abritait le *petit temple*. Puchstein, qui dirigeait les fouilles, attribua l'édifice à Bacchus sans hésiter, et c'est encore l'opinion que défendent les éditeurs [1]. Mais il faut avouer que cette attribution soulève une grosse difficulté, puisque le temple, par sa décoration, est en rapport étroit avec la triade, à laquelle Bacchus est étranger. Aussi fut-elle combattue, presque aussitôt après la publication des documents, par M. Thiersch [2], pour qui le *petit temple* aurait été dédié à Vénus-Atargatis, hypothèse qui a pour conséquence d'attribuer le grand temple au seul Jupiter-Hadad, et de reléguer Mercure ailleurs, peut-être dans un temple que les monnaies figurent au sommet d'une montagne et dont quelques restes méconnaissables parsèmeraient encore la hauteur de Cheikh-Abdallah.

La théorie de M. Thiersch présente déjà ce gros inconvénient, qu'elle dissocie complètement la dyade. Hadad, dieu du ciel d'orage, et Atargatis, déesse des eaux, forment en Syrie un couple quasi inséparable. On leur offrait, il est vrai, des sacrifices distincts, et chacun d'eux avait un rite particulier [3], car leur pouvoir s'étendait sur des domaines différents. Mais cela n'empêchait pas qu'on ne vît en eux une dyade étroitement unie, qui se partageait le monde. Même dans un sanctuaire aussi riche que celui de Bambycé-Hiérapolis, décrit par Lucien, leurs divinités se contentaient d'un seul temple, où leurs deux images trônaient côte à côte dans le *saint des saints*. On concevrait à la rigueur que des dévots aussi magnifiques que ceux de Baalbek eussent construit un temple à chacun, si ces édifices semblaient avoir eu le moindre rapport entre eux. Mais nous avons dit qu'il n'y avait pas de communication entre les périboles. Pourquoi deux dieux vénérés ensemble depuis des siècles auraient-ils été séparés aussi hermétiquement ? Pourquoi cette clôture sans la plus petite porte ? Voilà qui demanderait impérieusement à être expliqué.

Quand bien même il n'en serait pas ainsi, l'interprétation qu'offre M. Thiersch des bas-reliefs qui ornent le *petit temple* est vraiment trop peu

d'Athènes, qui l'a exécuté d'après une photographie de la *Staatliche Bildstelle* de Berlin.

(1) *Baalbek*, 2, p. 86.

(2) THIERSCH, *Zu den Tempeln*. Voir plus haut p. 317, note 7. — Les conclusions de cette étude ont reçu un applaudissement général : seul le R. P. RONZEVALLE en a indiqué les faiblesses (*Mélanges de l'Université St-Joseph*, 10, 1925, p. 215 s.).

(3) LUCIAN., *Dea Syr.*, 44, avec la note de STRONG et GARSTANG, *Syrian Goddess*, p. 80.

naturelle. Ce décor est purement bachique. M. Thiersch ne se soustrait à la nécessité de le reconnaître qu'en appelant *orgiastique* ce que Puchstein avait appelé *dionysiaque*, après quoi, comme le caractère orgiastique du culte d'Atargatis est certain en effet, il lui attribue sans peine ces scènes décolorées. Pour lui, les Satyres et les Bacchantes, l'enfant qu'on allaite, ne sont que *des additions qui trahissent une déesse de l'amour, de la procréation, de la sensualité*; dans la présence d'Attis ou d'une personne de son thiase, il faudrait ne voir que l'indice d'un culte métroaque, le souvenir de cette Grande-Mère que la Syrie et l'Anatolie adoraient avec des rites souvent voisins. — Or, en bonne logique, un élément attidien — si jamais c'en est un, ce dont nous préférons douter [1] — et un élément dionysiaque se rapportent à Attis et à Dionysos. Plutôt que de remplacer le précis par le vague, plutôt que de voir des allusions nébuleuses dans un ensemble exact et cohérent, dont plusieurs détails recevront encore leur explication, nous admettrons donc jusqu'à nouvel ordre, comme l'hypothèse la moins éloignée de la leçon des monuments, que le petit temple était consacré à Bacchus ainsi que l'avait supposé Puchstein. Assurément cela ne suffit pas, et nous aurons à expliquer comment Bacchus s'est introduit dans un temple de la triade. Mais avant de nous tourner vers cette question, nous voudrions encore serrer de plus près la signification du décor dionysiaque que nous avons décrit.

Le caractère le plus frappant de ces représentations est certainement l'importance extraordinaire qu'elles donnent aux scènes de l'enfance de Bacchus. Nous ne voudrions pas insister sur la scène où les éditeurs, avec bien des réserves, ont proposé de reconnaître Jupiter donnant le jour au petit dieu : l'image est trop mutilée pour qu'on en tire rien de certain. Pourtant on aurait pu remarquer à ce propos qu'il s'agissait d'un mythe bien attesté en Syrie. Raphia de Judée prétendait — peu importe que ce fût par un méchant calembour, — avoir vu coudre le fils de Sémélé dans la cuisse de son père, et les monnaies de la ville portent de nombreuses allusions au culte qu'elle

[1] La tiare que porte ce personnage semble être d'un type très courant, et rappelle par exemple celles que portent Tigrane sur ses monnaies, et divers dieux et le roi de Commagène sur le monument du Nimroud-Dagh. Il faut se souvenir que Baalbek possédait la sépulture des tétrarques d'Abilène (*CIG* 4523; Renan, *Miss. de Phénicie*, p. 317 s.; cf. *CIL*, III, 14387 et 14387 *a*), et que les traditions de cette dynastie peuvent très bien avoir été mêlées au ἱερὸς λόγος du sanctuaire, de façon à trouver place dans la décoration du temple.

lui rendait [1]. En Samarie, Scythopolis, qui recevait aussi le nom caractéristique de Nysa, disait avoir vu naître le dieu, que son monnayage figure d'abord au moment où il sort de la cuisse de Jupiter, puis recevant le sein de la nymphe éponyme de la ville, ou entouré par la danse armée des Corybantes [2]. — Et si le groupe où l'on a voulu reconnaître, à Baalbek, la naissance de Bacchus, reste obscur, du moins voit-on sur le même tableau, et cette fois sans ambiguïté, le dieu encore tout petit, se livrant à ses premiers jeux avec sa panthère favorite.

Mais le plus curieux est encore la Ménade allaitant son enfant, que nous avons notée au piédroit de la porte. Comment croire qu'il s'agisse là d'un épisode indifférent ? Cette Ménade ne peut être qu'une des Διωνύσοιο τιθῆναι chantées par l'*Iliade* [3], une des nourrices mystiques du petit Liknitès, qui élevaient le dieu nouveau-né après qu'il eut ouvert les yeux à leurs cris. Ici encore, une des monnaies de Nysa que nous venons de citer soutient notre interprétation : elle représente exactement la même scène. Et l'on aperçoit maintenant pourquoi cet épisode de l'allaitement a été placé par le sculpteur à l'endroit où la vigne sort de terre : c'est qu'elle constitue proprement le centre de sa composition, et tous les génies dionysiaques qui s'ébattent dans les rinceaux de la vigne ne sont que le cortège qui accompagnera le jeune dieu, les assistants de cet acte capital du mystère.

Car c'est un rite essentiellement mystique, en effet, qu'accomplissent les nourrices de Dionysos. En de très anciens temps, ce rite avait pour objet de hâter la croissance de la nature, que le petit dieu passait pour incarner. A

(1) Hill, *Brit. Mus. Catal.*, *Palestine*, p. 174, n° 12; cf. p. lxxxii : *Some Palestinian Cults* (*Proceedings of the British Academy*, 5, 20 mars 1912), p. 4 s. du tirage à part.

(2) Hill, *Brit. Mus. Catal.*, *Palestine*, p. 76 s. (cf. p. xxxvi). — La monnaie n° 12 est décrite comme représentant *Dionysos jeune, nu sauf une chlamyde flottant derrière lui, tenant un thyrse oblique, pointe en bas, et plaçant sa main sur la tête d'une petite figure en forme d'hermès : derrière lui, une panthère*. Mais sur un exemplaire que j'ai sous les yeux, le personnage nommé *Dionysos* est conservé jusqu'aux pieds ; il est chaussé des ἐμβάδες, et danse avec vivacité. C'est un corybante, et la petite figure qui l'accompagne doit être un Dionysos emmailloté, en tous cas enfant.

(3) *Iliad.*, 6, 132. — Sur le rite : Rohde, *Psyche* [10] 2, p. 5 s.; Harrison, *Prolegomena to the Study of Greek Religion* [3], p. 101 s.; Nilsson, *Griechische Feste*, p. 284 s.; Perdrizet, *Cultes et mythes du Pangée*, p. 46 s. Le même mythe est représenté dans les fresques de la villa Item, avec Dionysos sous l'aspect d'un chevreau, recevant le sein d'une jeune Bacchante. Macchioro, *Villa des Mystères*, p. 17; Rostovtzeff, *Mystic Italy*, p. 50.

l'époque qui nous occupe, il est uniquement lié à l'eschatologie qui s'était développée sur les vieux rites agraires. Dans le mystère bachique, le dieu mort était rené pour jouir d'une jeunesse et d'une béatitude éternelles. Les fidèles, par l'initiation, croyaient pouvoir s'assimiler au dieu, s'unir à lui et partager ainsi son privilège de survie. Aussi conçoit-on que la naissance et l'enfance du dieu, symboles du terme auquel aspirait le myste, prissent une importance toute spéciale dans l'iconographie du mystère. Nous allons en voir d'autres indices.

Il ne semble pas que l'on ait signalé jusqu'ici, en dehors d'un exemple que nous étudierons plus bas [1] et de la monnaie de Scythopolis déjà citée, de représentations de l'allaitement mystique où le petit Dionysos apparaisse sous sa forme humaine. Ce mythe, auquel les écrivains font de si fréquentes allusions, n'a qu'une pauvre iconographie, et dans les deux exemples que l'on en connaisse hors de Syrie, le dieu est remplacé par un animal symbolique. Un beau camée de l'ancienne collection Marlborough figure une Ménade allaitant la panthère [2], et une fresque célèbre de la *villa des mystères*, à Pompéi, montre un chevreau prenant le sein d'une petite Bacchante [3]. Cette dernière scène fait penser à la formule mystique des lamelles d'or : ἔριφος ἐς γάλα ἔπετον, qu'une interprétation vraisemblable traduit : *chevreau, je me suis jeté sur le lait*, c'est-à-dire sur le sein nourricier [4] : nouvel indice de l'importance spéciale que donnait le mystère à la scène de l'allaitement. Mais je voudrais ajouter à cette trop courte liste une assez importante série de documents, qui n'ont jamais été expliqués de façon correcte. Bien qu'ils dépendent d'un culte étranger à la Syrie, on pardonnera le bref détour qu'ils imposent en faveur de l'appui qu'ils donnent à notre interprétation du relief héliopolitain.

Sur de nombreuses mains votives que M. Blinkenberg a heureusement rapportées au culte phrygien de Sabazios [5], et sur un pectoral d'hiérophante que l'on ne peut hésiter à leur joindre [6], figure au milieu des symboles innom-

(1) Voir plus bas, p. 351-352.

(2) Furtwaengler, *Antike Gemmen*, pl. 65, n° 46.

(3) Rizzo, *Dionysos Mystes* (*Memorie dell'Accad. di Napoli*, 1928), pl. 3; Macchioro, *La villa des mystères*, p. 17 ; Rostovtzeff, *Mystic Italy*, p. 50 s.

(4) Vollgraff, *Mededeelingen der Koninklighe Akademie*, Amsterdam, 57, 1924, p. 52 (ne m'est pas accessible : cité par Carcopino, *La basilique pythagoricienne de la porte Majeure*, p. 311, note 4)

(5) Blinkenberg, *Archäologische Studien*, p. 66-128.

(6) C'est le pectoral trouvé à Ampurias (Emporiae de Tarraconaise) et publié par M. Pierre

brables de cette religion syncrétique l'image d'une femme couchée dans une grotte, et allaitant un enfant. Faute de reconnaître assez le caractère essentiellement mystique du culte sabaziaque, on admet en général sans grande conviction que cette scène représente la donatrice de l'objet, reconnaissante au dieu d'avoir donné une heureuse issue à ses couches [1]. S'il en était ainsi, il faudrait croire que les femmes en couches formaient, d'un bout à l'autre de l'Europe, la clientèle principale des mystères de Sabazios, ce qui est peu vraisemblable. Et il resterait à expliquer par suite de quelles circonstances paradoxales ces femmes avaient toutes accouché dans des grottes. D'ailleurs, la présence de la même image sur le pectoral d'un prêtre suffit aujourd'hui à écarter d'emblée cette invraisemblable solution. La vérité n'est pas loin : il n'y a qu'à comparer ces scènes au camée Marlborough, que nous venons de citer. La Ménade qui allaite la panthère, entre une autre Ménade qui joue du tambourin et un Panisque qui la regarde, est étendue elle aussi devant une grotte, et ce détail n'a plus de mystère dans une scène dont la panthère trahit au premier coup d'œil le caractère dionysiaque. On sait que Dionysos, aussitôt après sa naissance, avait été soustrait à la colère de Héra par les bons offices d'Hermès, qui l'avait remis à la nymphe Nysa pour être secrètement élevé dans les montagnes. C'est là ce que rappelle la grotte. Ce mythe a certainement son origine dans les rites de la bacchanale, qui sont avant tout des rites d'oribasie. C'est dans la montagne qu'errent les éveilleuses du petit Liknitès, les Thyiades du Pangée et celles de Delphes. Ces dernières trouvaient dans leurs courses à travers le Parnasse des antres consacrés à Bacchus, *speluncae bacchicae* [2], et il y en avait de semblables en bien d'autres lieux encore [3]. On en construisait même d'artificiels pour les fêtes du dieu, comme il est prescrit par exemple dans le péan delphique de Philodamos [4]. Une inscription de Tusculum, où

PARIS *Archaolog Anzeiger*, 1912, p. 454 s.). Le caractère sabaziaque de ce monument a été si bien méconnu, qu'il n'a trouvé place dans aucun des articles de lexique parus depuis lors. Il n'a pourtant pas échappé à l'attention de M. VALLOIS qui l'a interprété, indépendamment, dans le même sens que moi.

(1) BLINKENBERG, *Archäologische Studien*, p. 103 s. ; EISELE, *Sabazios* (Roscher).

(2) MACROB., *Saturn.*, I. 18.3 : *Boeotii Parnassum montem Apollini sacratum esse memorantes, simul tamen in eodem et oraculum Delphicum et speluncas Bacchicas uni deo consecratas colunt*, etc.

(3) Par exemple à Naxos : PORPHYR., *De antro Nymph.* 20 ; à Brasiae de Laconie : PAUSAN., 3. 24. 4.

(4) Aux vers 139 s. : ζαθέῳ τε τ[εῦ]ξαι θεῷ πρέπον

sont mentionnés les fonctionnaires d'un thiase de Bacchus, nomme entre autres deux *antrophylaques* [1], ce qui enlève toute hésitation sur l'usage mystique de ces antres : ils servaient très probablement à la représentation dramatique des premiers ébats de Dionysos. Et l'on ne peut s'étonner de rencontrer cette image dans le pot-pourri sabaziaque, où l'élément bachique avait une part si prépondérante.

Voilà donc notre bas-relief héliopolitain classé dans une série dont le caractère n'est pas ambigu : c'est une scène du cycle mystique. Et si ce cycle mystique, auquel nous attribuons également l'image du petit dieu jouant avec sa panthère, tient cette place dans l'ornementation du *petit temple*, c'est apparemment que celui-ci servait de local à des mystères, dont il faut certainement voir une autre trace dans les figurines de Satyres thyrsophores et vendangeurs que l'on a recueillies parmi les plombs d'Aïn-Djoudj [2]. Mais quel peut bien être le lien d'un tel culte avec celui de la triade ? L'hypothèse vers laquelle on se tourne le plus naturellement serait de penser que Bacchus recouvre, par suite d'une assimilation comme il s'en fait tant alors en Syrie, un des dieux de la triade. Mais cette triade est encore trop mal connue pour que l'on puisse rien préciser de tel pour le moment. Sur Mercure en particulier, le mieux est de dire que l'on ne sait rien. Avant d'aller plus loin, notre tâche va donc être d'examiner avec soin les documents qui concernent ce dernier dieu, pour acquérir, s'il se peut, une idée claire de sa personnalité.

2. — Iconographie et symbolique de la triade.

L'iconographie de Jupiter Héliopolitain, dont les images abondent, n'a plus grand mystère aujourd'hui [3]. Il n'en est pas de même pour celle de ses parè-

ἄντρον. — Cf. VOLLGRAFF, *Bull. corr. hellén.*, 51, 1927, p. 455 s. — Sur un antre artificiel dans la pompe dionysiaque de Philadelphe : CALLIXEN., *ap.* ATHEN. 5, p. 200 *c*; un autre préparé pour Antoine à Athènes : ATHEN., 4, p. 148 *b*. — Aux témoignages sur le mythe, qu'a recueillis M. Vollgraff, on peut ajouter un vase peu correctement interprété par STEPHANI (*Comptes rendus de St-Pétersbourg*, 1859, pl. 1), et où l'on voit Nysa couronnée de lierre, dans une grotte, recevant l'enfant des mains d'Hermès.

(1) CUMONT, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1927, p. 2; MESSERSCHMIDT, *Gnomon*, 3, 1927, p. 250.

(2) *Baalbek*, 1, p. 31 ; 2, p. 125 s.

(3) Voir principalement PERDRIZET, *Rev. des*

dres, dont les images sont rares et dispersées. Nous allons donc passer en revue celles que l'on connaît, pour en analyser les caractères [1]. Au cours de cette recherche, il sera souvent question de symboles, car les Syriens ont toujours manifesté pour la symbolique une disposition très particulière. Enclins à l'adoration des fétiches, il semble qu'ils aient souvent trouvé plus expressif de substituer à l'image humaine l'attribut qui leur paraissait incarner la puissance du dieu [2]. C'est ainsi qu'ils remplacent volontiers en des lieux où l'on s'attendrait à trouver l'image divine elle-même, Atargatis par son amphore à libations, Vénus Uranie par sa coiffure symbolique, Jupiter de Baalbek par un épi, Hercule de Tyr par sa massue. Mais cette tendance est plus sensible encore dans la décoration des édifices religieux, sur lesquels une abondante floraison de symboles inscrivait, pour ceux qui savaient les lire, une légende qu'il n'est pas toujours chimérique de vouloir retrouver. L'absence de tout renseignement écrit fait de la connaissance de ces motifs la condition d'une exégèse correcte des temples héliopolitains. Trop souvent, il est vrai, cette connaissance restera douteuse, car les documents sont mutilés, disparates, encore peu nombreux. Mais parfois aussi des rapprochements se présentent avec une vraisemblance telle, que l'on ne peut tarder davantage à proposer les conclusions qu'ils suggèrent.

Parmi les figurines de plomb que les fidèles jetaient en guise d'ex-voto dans la source d'Aïn-Djoudj près de Baalbek, et que les archéologues allemands ont recueillies dans les bassins de décantation du canal [3], une seule porte le

études anciennes, 3, 1901, p. 258; Dussaud, *Notes de mythol. syrienne*, p. 29-51; 67-71; 117-130; *Syria* 1, 1920, p. 1 s.; Cumont, *ibid.* 2, p. 40-46; Dussaud, *Monum. Piot*, 1929. — Un exposé de ces représentations figurées a été donné par Winnefeld dans *Baalbek*, 2, p. 111-119, et l'on trouvera également un utile recueil de figures dans Cook, *Zeus*, p. 568-575.

[1] Nous n'insisterons pas sur deux représentations de la triade qui ne fournissent aucune précision. L'une est un relief rupestre trop fruste pour être analysé en détail Ronzevall, *Mélanges de la Faculté orient.*, 1, 1906, p. 223 à 233, pl. 3); l'autre, un relief trouvé dans les fouilles de Baalbek, représente la triade sous un aspect complètement hellénisé : on notera seulement que Vénus y est entièrement vêtue (*Baalbek*, 2, p. 121 s.).

[2] Voir par exemple Holl, *Anteil der Styliten am Aufkommen der Bilderverehrung* (*Philotesia für Paul Kleinert*), p. 62. — Cette tendance a été souvent observée à propos de la dévotion à la croix, qui a débuté chez les Syriens : Bréhier, *Origines du crucifix dans l'art religieux;* la symbolique même de la croix a son origine dans l'entourage de saint Paul, et ne s'introduit en Occident que plus tard : Sulzberger, *Byzantium*, 2, 1925, p. 345 s.

[3] Grâce à l'extrême obligeance de M. Zahn nous sommes à même de reproduire ici en



1 Bas-relief de Baalbek
Musée de Berlin



2 Bas-relief à la triade. Rome.

nom du dieu qu'elle représente, et ce nom est celui d'Hermès, gravé en lettres grecques (pl. LXXXV, n° 5). Cette idole est fort mutilée, sa tête a disparu, mais elle est caractérisée par sa forme générale, qui est celle d'un terme, d'un hermès, dépourvu de bras [1]. Ce dernier détail pourrait passer à la rigueur pour une mutilation de plus, si d'autres documents ne levaient toute hésitation à son égard.

Le musée des Thermes possède un bas-relief [2] sur lequel on reconnaît au premier coup d'œil une triade syrienne vue de face (pl. LXXXII, n° 2). Trouvé sur le Palatin, il a été publié il y a près de vingt ans par M. Paribeni. Toute la moitié inférieure du monument a disparu, et le reste ne porte aucune inscription. On n'y voit plus que les bustes des trois divinités, toutes trois coiffées d'un très haut *calathos* évasé. Au milieu, le dieu principal est serré dans une gaine étroite, ornée sur la poitrine de deux bustes indistincts. D'après l'éditeur, il était *peut-être barbu*, d'où l'on conclurait volontiers que nulle trace certaine d'une barbe ne figure sur le monument. A son cou pend une grosse bulle lenticulaire. De sa main droite il brandit le fouet, dans sa main gauche il tient un attribut mutilé, qui doit être le classique bouquet d'épis. — A droite est une déesse dont le *calathos* laisse échapper les plis d'un ample voile. Le sculpteur semble avoir fort mal compris la divinité bizarre qu'il était chargé de représenter. Celle-ci, vue presque de trois quarts, est inscrite librement dans l'orbe du voile, lequel, ainsi que le *calathos*, semble tout à fait indépendant de sa personne. Dans sa main droite, la déesse tient un attribut peu distinct, dans sa main gauche un bouquet d'épis [3]. Un collier chargé de bulles encercle son cou. — A gauche est le troisième dieu, imberbe, aux longs cheveux calamistrés et très stylisés. Il n'a d'humain que la tête, qui repose sur un terme, exactement comme c'est le cas sur le plomb votif d'Aïn-Djoudj. Mais alors que la face de celui-ci est ornée d'un quadrillage banal, nous avons cette fois un petit tableau qui représente un personnage traîné dans un véhicule par un griffon; la tête de ce

trois planches (LXXXIV à LXXXVI) les principales de ces figurines, dont plusieurs n'ont été jusqu'ici que décrites. Nous tenons à remercier très vivement la Direction des musées de Berlin de sa libéralité.

[1] *Baalbek*, 1, p. 31.

[2] Paribeni, *Bulletin de la Soc. archéologique d'Alexandrie*, 3, 1910, p. 179-180, pl. 8; Helbig, *Fuhrer* [3], n° 1429; *Baalbek*, 2, p. 122.

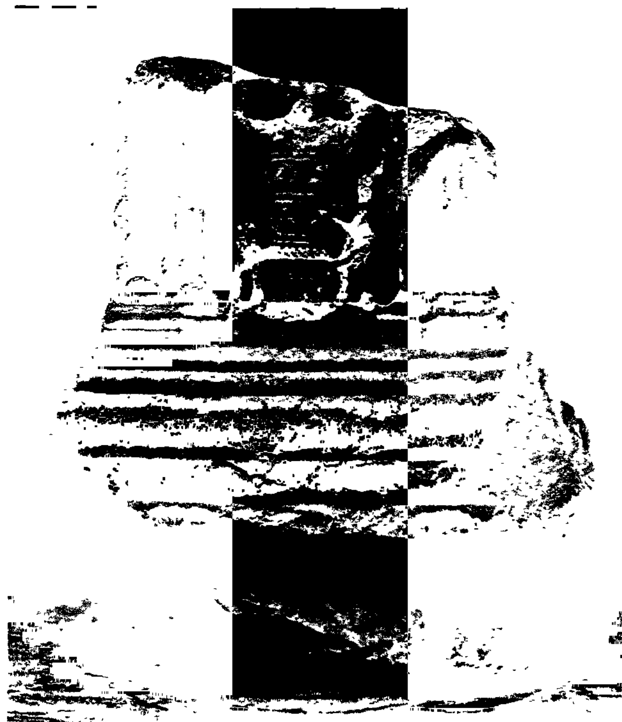
[3] Cet attribut est parfois donné à la déesse de Syrie, par exemple sur le linteau de Soueida (Dionysias de Batanée).

dernier est surmontée du disque et du croissant. Ajoutons que le dieu porte, tout comme la figurine d'Aïn-Djoudj, un gros collier en torsade où pend une bulle. M. Paribeni, qui croyait pourtant voir un dieu entre deux déesses, a tout de suite proposé de reconnaître au centre du groupe Jupiter Héliopolitain. Mais l'aspect de la triade était si nouveau, et il était si malaisé d'y trouver un parallèle, que les historiens du culte de Baalbek négligèrent ce bas-relief, d'ailleurs trop mutilé pour enseigner grand'chose.

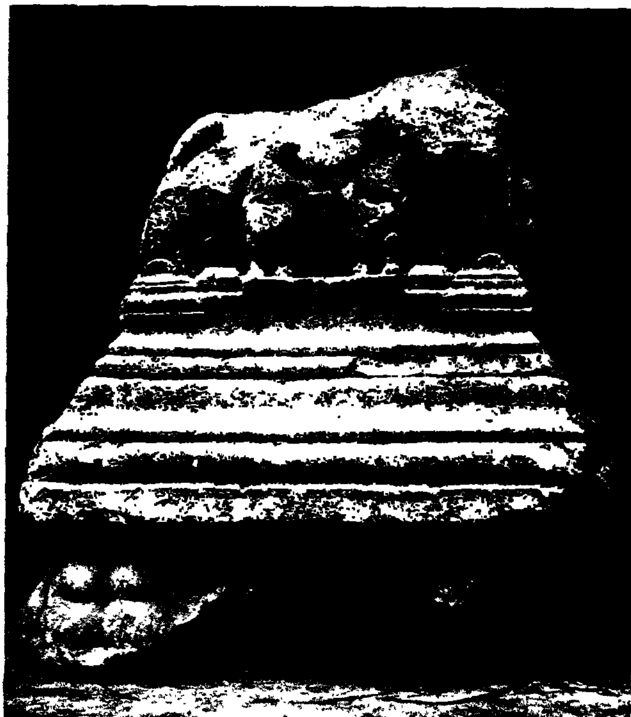
Nous en pouvons rapprocher aujourd'hui deux monuments bien significatifs, deux de ces petits autels historiés que les Syriens dédiaient avec prédilection dans leurs sanctuaires. Le premier, trouvé il y a quelques années dans le village de Hermel au nord de Baalbek, a été publié par M. Virolleaud [1]. Le second, encore inédit, a été trouvé par M. Perdrizet et par moi à Antioche : M. Perdrizet veut bien, ce dont je le remercie vivement, m'autoriser à le publier ici par anticipation (pl. LXXXIII). Ces deux autels portent, répartie sur trois de leurs faces, l'image d'une triade que l'on reconnaît immédiatement pour celle qui orne le relief du Palatin. Sur la face médiane, on retrouve le dieu au fouet, sur la face gauche la déesse voilée, sur la face droite le dieu manchot, en forme de terme. La surface de l'autel de Hermel est malheureusement plus fruste encore que ne l'est celle du relief romain, mais, ce qui est important, les figures y sont conservées du haut en bas. Quant à l'autel d'Antioche, sa partie supérieure est perdue, si bien que les têtes des divinités manquent, et même le reste a assez souffert.

Nous dirons peu de chose sur l'image de Jupiter Héliopolitain, connue par tant d'autres monuments plus parfaits. Le dieu est flanqué, comme à l'ordinaire, de ses taureaux. Sur l'autel d'Antioche, la base de la statue est ornée de la façade d'un temple hexastyle à acrotères, particularité que l'on retrouve sur quelques plombs d'Aïn-Djoudj [2] ; le dieu est vêtu d'une gaine ornée de six bustes peu distincts, répartis en trois registres, et les attributs qu'il tient à la main ont perdu toute forme. Sur l'autel de Hermel, je noterai seulement que le fouet brandi par la main droite est tenu horizontalement, de sorte que sa double lanière pend verticalement le long de la joue du dieu. Ainsi s'expliqueront désormais quelques représentations négligées, où le sculpteur s'est

(1) Virolleaud, *Syria* 5, 1924, p. 113 ; pl. 28. (2) *Baalbek*, 1, p. 30 s.



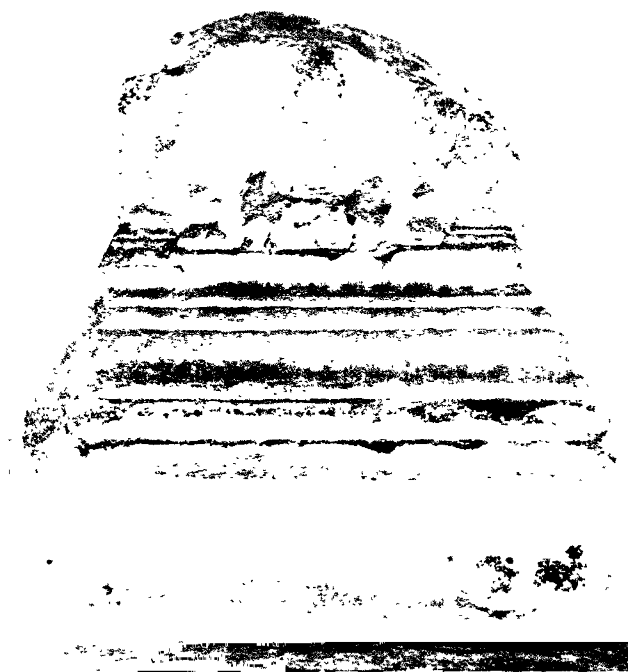
1



2



3



4

Les quatre faces d'un autel du Louvre.
Mission Perdrizet et Seyrig.

borné à indiquer le manche du fouet, dans la même position qu'ici, de sorte que certains observateurs y ont cru voir un autre attribut, qui aurait caractérisé un autre dieu[1]. Voilà donc un point fixé.

Les images de la déesse sont déjà plus intéressantes. Sur l'autel de Hermel, Vénus Héliopolitaine est assise dans un trône à grand dossier carré. De sa tête, qui ne porte pas de *calathos*, descend un ample voile, qu'elle écarte de sa figure avec sa main gauche, tandis que sa main droite tient un sceptre. Le voile est traité bien plus librement que sur le relief du Palatin, où il est complètement stylisé. Mais on reconnaît dans l'un et dans l'autre un vêtement souvent porté par les déesses anatoliennes et syriennes. Vénus Architidis, dame d'Arca au Liban[2], et la Vénus de Gabala[3], d'autres encore, présentent le même aspect. Sur sa robe, la déesse porte une large ceinture, que Lucien prête à l'Atargatis de Bambycé, et que les anciens regardaient comme caractéristique de Vénus Uranie[4]. Enfin le trône a pour supports deux tritons, dont l'un est armé d'un harpon et l'autre d'une rame[5]. Ce siège rappelle assez un bas-relief de Bambycé-Hiérapolis, aujourd'hui perdu, mais décrit par les voyageurs du XVIIIe siècle[6], et où l'on voyait *deux Sirènes joignant leurs queues de poisson pour former un siège où trônait une femme nue, dont les bras s'enlaçaient de part et d'autre avec ceux des Sirènes*. Près d'Ascalon, Derceto la déesse à la colombe, proche parente d'Atargatis, était parfois représentée debout sur un Triton, et l'on sait qu'elle-même, dans certains simulacres, se terminait par la queue d'un

(1) RONZEVALLE, *Mélanges de la Faculté orient.*, 1, 1906, p. 228, suivi par WINNEFELD, *Baalbek*, 2, p. 113 s.

(2) MACROB., *Saturn.* 1. 21, 5; texte confirmé par les monnaies : *Brit. Mus. Catal.*, *Phœnicia*, p. LXXII.

(3) *Brit. Mus. Catal.*, *Galatia*, etc., p. 243; cf. DUSSAUD, *Notes de mythol. syrienne*, p. 103.

(4) LUCIAN., *Dea Syr.*, 32, καὶ κεστόν τῷ μούνην τὴν Οὐρανίην κοσμέουσιν.

(5) Ces tritons ont été regardés d'abord par Clermont-Ganneau (*ap.* VIROLLEAUD, *Syria* 5, 1924, p. 114) comme les personnifications de l'Oronte et d'un de ses affluents. La bonne interprétation a déjà été donnée par le R. P. MOUTERDE (*Mélanges de l'Université St-Joseph*, 12, 1927, p. 279).

(6) MAUNDRELL, *Travels*[6] (*Journey from Aleppo to Jerusalem*, 1697), p. 153; cf. POCOCKE, *Description of the East*, 2, 1 (1745), p. 166 s. — Extraits donnés par STRONG et GARSTANG, *Syrian Goddess*, p. 91 s. — La description de Pococke est un peu différente : *Two winged persons holding a sheet behind a woman a little over her head ; they seem to carry her on their fishy tails which join together*. Pococke fait sûrement erreur quand il donne des ailes aux Tritons, mais le voile qui flotte au-dessus de la déesse est bien observé. C'est l'attribut ordinaire des divinités de la mer, du grand air : FREDRICH, *Athen. Mitteil.*, 22, 1897, p. 370.

poisson. Tous ces êtres composites rappellent de très près, et non par hasard, ceux qui décorent à profusion les temples, les bassins, les cours de Baalbek. Ils personnifient l'élément humide sur lequel la déesse étend son règne, comme le prouvent par ailleurs tous les rites aquatiques de son culte : descentes à l'étang sacré (Hiérapolis, Délos)[1], libations d'eau (Hiérapolis, Tyr, sans doute Aradus)[2], bassins où nagent des poissons sacrés (Ascalon, Hiérapolis, Édesse, Alep, Tripolis)[3], ailleurs la fête nautique du *maiouma*. Pour Baalbek, à l'exception peut-etre d'un texte talmudique interprété par M. Isidore Lévy[4], aucune tradition littéraire ne nous renseigne sur un rite de ce genre. Mais il est très possible que les vastes bassins de la cour du grand temple, ornés précisément de Tritons, y fussent destinés[5], et un bas-relief architectural trouvé par les fouilleurs, et représentant une hydrophore emportée dans un violent mouvement[6], pourrait fort bien conserver le souvenir de telles cérémonies. Quoi qu'il en soit, la signification des Tritons et des Néréides est claire. Loin d'être un vain ornement, on ne peut hésiter à les regarder comme les représentants de Vénus-Atargatis dans la symbolique de Baalbek.

Sur l'autel d'Antioche, au contraire, le trône de Vénus est flanqué de deux sphinx (pl. LXXXIII). C'est là un trait particulier du culte héliopolitain. Dans toute la Syrie intérieure, Atargatis est flanquée de lions, qu'elle a empruntés à Istar de Babylone et à la Grande-Mère anatolienne. A Baalbek, dans la mesure où l'on en peut juger, les félins du désert ne l'accompagnent jamais. Son trône,

(1) Lucian., *Dea Syr.*, 47. — Pour Délos : Wilcken, *Zu den Syrischen Göttern* (*Festgabe f. Ad. Deissmann*), p. 17 du tirage à part.

(2) Lucian., *Dea Syr.* 48. — Sur le rite tyrien, conservé jusqu'aux temps modernes : Isid. Lévy, *Rev. des Études juives*, 43, 1901, p. 195-197. — Les monnaies d'Aradus (Hill, *Brit. Mus. Cat., Phoenicia*, p. XXXVI et pl. 6, n° 11), représentent un vase flanqué de sphinx. Il s'agit probablement d'un vase servant aux libations d'eau, classiques dans le culte de la déesse syrienne, à laquelle sont également consacrés les sphinx : voir *infrà*, p. 33.

(3) Ascalon : Diod. Sic., 2, 4 ; Xanth. Lyd. (*Fragm. hist. graec.*, 3, p. 455, 32 Müller) ; cf. Lucian., *Dea Syr.*, 14. — Hierapolis : Lucian., *ibid.*, 45. — Doliché : Cumont, *Études syr.*, p. 186 s. — Près de Tripoli, la source de Koubbet el Bedâoui contient encore de nos jours des poissons sacrés. — Xénophon (*Anab.*, 1, 4, 9) rapporte un cas analogue dans le voisinage d'Alep : Κῦρος ἐξελαύνει... ἐπὶ τὸν Χάλον ποταμόν, ... πλήρη... ἰχθύων μεγάλων καὶ πραέων, οὓς οἱ Σύροι θεοὺς ἐνόμιζον καὶ ἀδικεῖν οὐκ εἴων, οὐδὲ τὰς περιστεράς.

(4) Isid. Lévy, *Rev. ét. juives*, 43, 1901, p. 192-195.

(5) M. Parrot (*Syria*, 10, 1929, p. 123) préfère y voir des bassins d'ablution. M. Thiersch, au contraire (*Zu den Tempeln*, p. 10), y voit des viviers pour les poissons sacrés.

(6) *Baalbek*, 1, p. 98.

à moins d'être porté par les Tritons que l'on a vus, est flanqué de sphinx, comme le montre la grande statue de style grec que possède aujourd'hui le musée de Constantinople [1]. Et c'est encore Atargatis que rappellent les sphinx sur la gaine de Jupiter Héliopolitain [2]. L'origine de ces monstres n'est pas lointaine : ce sont les compagnons ordinaires d'Astarté en Phénicie. On les trouve à ses côtés à Ptolémaïs [3], à Gabala [4], à Tyr [5], peut-être à Sidon [6], et ils montent la garde auprès de son vase à libations à Aradus [7], auprès de son *calathos* à Byblos [8]. S'ils ne sont connus en Phénicie que par des monuments de date récente, on peut conjecturer néanmoins par les antiquités de Chypre à quelle haute époque remonte leur association avec la déesse : déjà dans la statuaire archaïque de l'île [9], Aphrodite les a pour compagnons, et la Cilicie a connu la même symbolique [10]. A Baalbek, les sphinx d'Atargatis sont une preuve non douteuse d'influence phénicienne.

Il faut encore mentionner ici que l'autel d'Antioche, au contraire de celui de Hermel, est aussi sculpté sur sa quatrième face (pl. LXXXIII) qui porte une représentation fort obscure. Il s'agit d'un objet de culte flanqué de deux sphinx,

(1) Mendel, *Catal. des Musées Ottomans, Sculpture*, 2, n° 605, avec la bibliogr. antérieure à 1914 ; *Baalbek*, 1, p. 46, et pl. 13 ; 2, p. 123.

(2) Sur la statue Garimberti et sur le bronze Loytved : Dussaud, *Notes de Mythologie syrienne*, p. 67 ; 126 ; *Baalbek*, 2, p. 118 s. — Sur la raison de leur présence, voir plus bas, p. 333.

(3) Deux sphinx flanquant le trône de la déesse voilée : Babelon, *Perses Achéménides*, n° 1560 ; Rouvier, *Numism. des villes de la Phénicie*, n° 1066.

(4) *Brit. Mus. Catal., Galatia*, etc., p. 243.

(5) Trône vide flanqué de sphinx et dédié à Astarté : Ronzevalle, *C. r. Acad. Inscr.*, 1907, p. 589 ; *Mél. Faculté orient.*, 3, 1909, p. 755 s. — Autre trône phénicien d'origine inconnue : Virolleaud, *Syria*, 5, 1924, p. 119.

(6) Le bétyle sphérique de Sidon est peut-être posé sur des sphinx : *Brit. Mus. Catal., Phœnicia*, p. 186, pl. 24, n° 7. Mais la représentation en est si petite que le détail reste très douteux.

(7) *Brit. Mus. Catal., Phœnicia*, pl. 6, n° 11.

(8) Renan, *Miss. de Phénicie*, p. 162, pl. 22, n° 8 (vérification faite, les doutes de Froehner (*ibid.*, p. 854) sont sans valeur). — La véritable interprétation dans Dussaud, *Notes de Mythol. syrienne*, p. 103.

(9) Je pense à une tête inédite du musée de Nicosie, trouvée jadis à Arsos, et coiffée d'une couronne de sphinx ; d'autres, analogues, ont été récemment découvertes par une mission suédoise à Epeia, près de Soles de Chypre. — Voir du reste le monnayage d'Idalion, qui a pour type unique le sphinx de la déesse que l'on adorait dans ce fameux sanctuaire. Les monnaies remontent jusque vers 500 av. J.-C.

(10) Voir la numismatique de Nagidos (*Brit. Mus. Catal., Lycaonia*, etc., p. 112 s.) et d'Aphrodisias en Cilicie (Imhoof-Blumer, *Kleinasiatische Munzen*, p. 434 s.) : Aphrodite assise sur un trône flanqué de sphinx assis. Vers 375.

et comme ces animaux ne sont donnés en Syrie qu'à Vénus, c'est par elle qu'il faut chercher à expliquer le monument. Sur une base carrée est posée une torsade probablement circulaire, une *torche* comme celles que les porteuses d'eau posent sur leur tête. Cet ustensile n'est d'ailleurs pas étranger au mobilier sacré, car il servait en Égypte à maintenir les idoles canopiques que leur fond arrondi ne permettait pas de poser sur une surface plane [1]. Tel était évidemment le cas de l'objet que figurait notre bas-relief, et que sa mutilation rend très difficile à comprendre. La partie supérieure en a disparu, l'inférieure présente une forme voisine de la sphère, mais d'une sphère tronquée en haut et pourvue de ce qui paraît être un rebord. L'aspect actuel du monument fait penser à une large bassine, à un *lébès*. S'il en était ainsi, la représentation serait à rapprocher des monnaies d'Aradus où l'on voit le vase à libations d'Atargatis entre ses deux sphinx. Mais le mieux est d'attendre qu'une nouvelle découverte vienne un jour nous éclairer en nous offrant une image moins fruste.

Enfin, avant de quitter Vénus Héliopolitaine, je voudrais dire un mot d'un plomb votif d'Aïn-Djoudj (pl. LXXXIV, n. 5) dans lequel j'avais cru reconnaître une figurine d'Atargatis en me fondant sur la description qu'en donnaient les éditeurs de Baalbek [2]. Je serai moins affirmatif aujourd'hui que la courtoisie de M. Zahn me permet de juger l'objet d'après une excellente photographie. Il s'agit d'une idole engainée, probablement imberbe, coiffée d'un très haut *calathos* orné de globules. A son cou pend une bulle, et sa gaine est divisée en deux registres, dont le supérieur contient deux étoiles à quatre et cinq branches, l'inférieur deux globes sur lesquels se détachent des étoiles à huit branches (autant que l'on puisse dire). L'avant-bras droit de la figurine est projeté en avant et réduit à un moignon, le bras gauche, au contraire, est levé et retient sur l'épaule un objet dans lequel les éditeurs ont ingénieusement reconnu une amphore : et il faut avouer que l'on n'entrevoit guère d'hypothèse plus heureuse. De part et d'autre de la déesse sont deux animaux, si mal coulés ou si frustes, qu'ils défient toute exégèse : la seule chose certaine est que ces animaux, contrairement à la règle générale, font face à la déesse au lieu de lui tourner le dos. Nous noterons aussi que le mieux conservé des deux, celui de gauche, pour-

(1) Perdrizet, *Terres-cuites de la coll. Fouquet*, p. 77 s. ; Bissing, *Bull. de la Soc. archéol. d'Alexandrie*, 7, 1929, p. 40.

(2) *Baalbek*, I, p. 30 s. ; cf. *Litteris*, 5, 1928, p. 174.



1. Jupiter héliopolitain



2. Fronton



3. Jupiter héliopolitain



4. Bacchus



5. Jupiter héliopolitain



6. Dieu à la palme

PLOMBS PROVENANT DE AIN-DJOUDJ.

Musée de Berlin.

rait être à la rigueur un sphinx accroupi, dont la tête aurait disparu. Les éditeurs, qui cherchaient un Bacchus, ont proposé avec toutes les réserves possibles de le reconnaître dans cette figurine, portant une amphore sur l'épaule, ce dont je ne connais guère d'exemple. Nous avons pensé au contraire, en nous rappelant le rite bien connu, que ce pouvait être une Vénus-Atargatis en hydrophore. La déesse n'est représentée par aucune image dans la série des plombs d'Aïn-Djoudj, alors que ses parèdres y figurent en nombreux exemplaires, et cela ne laisse pas d'être paradoxal pour une divinité des eaux, quand il s'agit d'offrandes immergées dans une source. Notre hydrophore comblerait donc une lacune. Quant aux étoiles de sa gaine, elles s'expliqueraient bien chez une déesse assimilée à Vénus Uranie. — Mais tout cela reste douteux.

Nous en venons maintenant au troisième dieu de la triade. Son image, toujours formée comme un terme, est flanquée elle aussi d'animaux, malheureusement très mutilés. Sur l'autel d'Antioche (pl. LXXXIII), je renonce à déterminer leur espèce. Sur l'autel de Hermel, au contraire, M. Virolleaud a pensé reconnaître des lions, et cette hypothèse paraît bien être confirmée par un autre détail de l'autel d'Antioche : la base de la statue y est ornée en effet d'un superbe lion passant. Quant à la gaine du dieu, elle est fruste sur l'autel de Hermel, mais celui d'Antioche la représente presque exactement comme fait le relief du Palatin : sur sa face plane étaient sculptés trois registres, dont deux subsistent, et contiennent un griffon chacun.

Les trois animaux dans lesquels nous venons de reconnaître les symboles de Vénus et de Mercure, les sphinx, les griffons et les lions, figurent souvent parmi le riche décor qui couvre la gaine de Jupiter Héliopolitain, ce qui confirme l'interprétation que nous en avons donnée. Rien, en effet, dans ce décor n'est laissé au hasard, et les symboles des parèdres du dieu y marquent bien, par leur présence, la suprématie de Jupiter dans la triade, comme les bustes des planètes y marquent l'autorité de ce dieu cosmique sur le mouvement de l'univers [1]. — Alors que les griffons et les sphinx sont sculptés en bas-relief et ornent simplement les caissons de la gaine, les lions ne sont jamais représentés que par leur mufle, vu de face, souvent en très haut relief,

[1] Cumont, *Le Jupiter Héliopolitain et les divinités des planètes* (*Syria*, 2, 1921, p. 40-46).

et ils occupent un emplacement qu'il convient de préciser. Un certain nombre d'exemplaires de la statue de Jupiter sont décorés d'un hermès [1], d'un terme de dimensions notables, appliqué sur la face antérieure de la gaine, et dans lequel on ne peut hésiter à voir l'image de Mercure Héliopolitain, telle que la font connaître le plomb d'Aïn-Djoudj et les trois bas-reliefs de la triade. Nous tenterons plus loin d'expliquer sa présence. Pour l'instant, nous nous bornerons à observer que c'est autour de ce terme que sont groupés les mufles de lion, que parfois le terme est posé au-dessus de l'un d'eux, et qu'enfin il arrive même que le terme soit remplacé par l'un d'eux. D'où il ressort une fois de plus que le lion, dans la symbolique héliopolitaine, appartient à Mercure.

Mais il se trouve, en outre, que cet animal tient une place importante dans la décoration des temples. Il alterne avec le taureau de Jupiter sur les frises des deux édifices, où M. Thiersch a vu en lui le symbole d'Atargatis. Bien que cette déesse, à Baalbek, ne soit jamais associée aux lions et qu'elle ait pour compagnons les sphinx phéniciens, nous craindrions d'exclure trop formellement que le lion ait jamais pu lui être donné du tout, à la suite d'influences étrangères. Mais il n'est pas probable que ce fût le cas dans les édifices officiels de son culte. D'autres monuments nous montreront encore avec quelle constance le lion accompagne Mercure à Baalbek, et c'est ce qui nous incite, pour notre part, à douter que l'on puisse trouver sur la frise d'autres lions que ceux de ce parèdre mineur [2]. On demandera peut-être pourquoi, dans cette hypothèse, Vénus est exclue de la frise au profit d'un dieu qui semble au premier abord moins important qu'elle : nous pensons que la chose s'expliquera plus loin [3]. — Et l'on voit tout de suite combien la décoration des temples gagnera en harmonieuse unité, combien sa symbolique

[1] Je renvoie, pour leur énumération, à la liste commentée qu'ont donnée des images de Jupiter les éditeurs de *Baalbek*, 2, p. 111 s.

[2] L'attribution de ces animaux à Atargatis est surtout due à M. Thiersch. Les éditeurs ont gardé sur ce sujet une réserve extrême (*Baalbek*, 2, p. 125). Parlant du texte de Damascius dont il sera question plus loin, et qui attribue le lion de Baalbek à un autre dieu, ils disent seulement : *eine Bestätigung für frühere Zeit kann man finden wollen im Wechsel von Löwen und Stierprotomen am Tempelfries*, en quoi ils voyaient assez juste. — M. Dussaud (*Notes de mythol. syrienne*, p. 86) avait mis en garde depuis longtemps contre l'ambiguïté de la symbolique du lion en Syrie.

[3] Plus loin, p. 345.

deviendra claire, si nous y reconnaissons désormais, au lieu des symboles d'une dyade, ceux de la triade tout entière : les taureaux de Jupiter, les tritons de Vénus, les lions de Mercure.

3. — **Mercure Héliopolitain et le Soleil.**

Mercure Héliopolitain nous apparaît donc comme un dieu aux griffons et aux lions. Ces animaux caractéristiques demandent à être expliqués.

Nous examinerons d'abord les griffons, dont la symbolique est la plus claire. — Sur l'autel d'Antioche, les tableaux de la gaine de Mercure les représentent au repos. Sur le relief du Palatin, au contraire, l'image est plus explicite : le griffon y traîne un char. Et s'il est vrai que le conducteur du char est mal caractérisé, cette ambiguïté se trouve compensée par la coiffure du griffon, un disque très nettement formé. Il ne peut dès lors y avoir aucun doute sur l'identité de l'aurige : c'est le Soleil. D'ailleurs le griffon est un des compagnons attitrés du Soleil en Orient. C'est l'animal fabuleux que passe pour chérir l'Inde lointaine, et qui, aux confins de la terre et du ciel, monte avec l'astre du jour pour l'accompagner dans sa course. Aussi le voit-on, sur le célèbre autel du Capitole, traîner le char de Malakbêl, dieu palmyrénien du Soleil levant [1]. En revanche il ne semble jamais avoir été donné à d'autres dieux [2]. — Pour que son vêtement fût brodé de griffons et de chars solaires, il faut donc que l'on ait regardé Mercure de Baalbek comme un dieu du Soleil.

Cette conclusion est fortifiée par le sens que donne la symbolique héliopolitaine au second acolyte de Mercure, au lion. En dehors des monuments où nous l'avons déjà relevé, cet animal apparaît à Héliopolis, autant que nous sachions, trois fois [3].

[1] Dussaud, *Notes de mythol. syrienne*, p. 69 ; Cumont, *Études syriennes*, p. 94 s. : *Syria*, 9, 1928, p. 101 s.

[2] On cite parfois le Saturne d'Orthosie (*Brit. Mus. Catal.*, *Phoenicia*, p. 126 s.), mais les animaux qui traînent le quadrige de ce dieu ne sont pas de vrais griffons : ce sont des lions cornus dans le genre de ceux que monte Sandan à Tarse : seulement ils sont ailés. — Au reste, Saturne en Syrie est un dieu solaire, le *Soleil de la nuit* : Jastrow, *Rev. d'Assyriol.*, 7, 1910, p. 163 s. ; Cumont, *Syria*, 9, 1928, p. 103 s.

[3] Un quatrième monument, trouvé à Rome, sera mentionné plus bas p. 347.

Le musée de Berlin possède un bas-relief de style excessivement barbare, qui provient de Baalbek [1], et sur lequel un arceau formé d'une tresse de feuillage contient le buste du Soleil. La tête du dieu est ceinte de rayons semblables aux pétales d'un large tournesol. Devant lui semblent voleter deux aigles, ses oiseaux favoris, que le sculpteur maladroit a peut-être conçus comme ses porteurs. Et entre les deux aigles apparaît, de face, une tête de lion (pl. LXXXII, 1).

D'autre part l'école protestante anglaise de Baalbek conserve un curieux monument, qui a inspiré les architectes allemands dans une de leurs restitutions graphiques [2]. C'est un acrotère de faite, qui représente un aigle flanqué de deux lions. Cette combinaison a intrigué M. Thiersch [3], qui s'est demandé quel syncrétisme déréglé avait pu joindre à l'oiseau solaire les félins d'Atargatis. Nous pensons, en effet, que le monument restera inexplicable tant que l'on ne renoncera pas à voir dans les lions les compagnons de la déesse syrienne : jusqu'ici ils ne le sont jamais à Baalbek. Ces lions sont ceux du Soleil, ils flanquent l'aigle du Soleil comme ils flanqueraient à la mode syrienne la statue du dieu, et le groupe présente une unité parfaite.

Enfin le troisième monument n'existe plus aujourd'hui et ne nous est connu que par un texte littéraire, un passage de la *Vie d'Isidore* par Damascius [4], qui vaut la peine d'être cité en entier. En voici la teneur :

J'ai vu (un certain) bétyle qui se mouvait à travers les airs, et je l'ai vu tantôt caché dans ses linges, tantôt porté dans les mains de son ministre. Le ministre du bétyle s'appelait Eusèbe, et il racontait que l'inspiration lui était venue subitement et de façon très imprévue de s'aventurer fort loin de la ville d'Émèse aux environs de minuit, vers cette montagne où se dresse un vénérable temple d'Athéna. Arrivé très rapidement au pied du mont, il s'y reposait comme on fait après une étape, lorsqu'il vit tout à coup une sphère de flamme dévaler en bondissant, et un lion de grande taille se tenant auprès de la sphère.

(1) Kekulé, *Beschreibung der antiken Skulpturen*, n° 911.

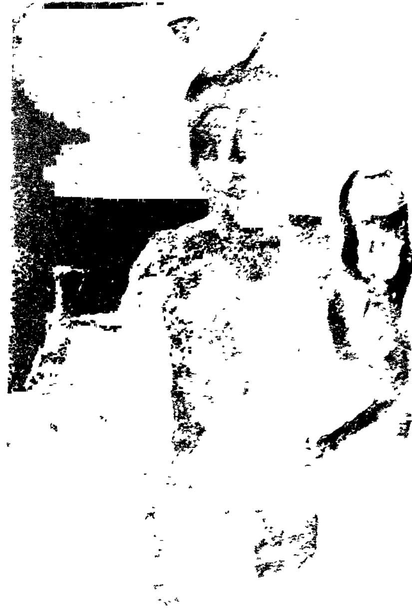
(2) *Baalbek*, 2, pl. 62 s. : cf. p. 105, note 2.

(3) Thiersch, *Zu den Tempeln und zur Basilika von Baalbek*, p. 4, note 2.

(4) Damascius *ap.* Photium, *Biblioth.*, p. 348 a, Bekker. Le passage principal est le suivant : σφαῖραν δὲ πυρὸς ὕψοθεν καταθοροῦσαν ἐξαίφνης ἰδεῖν, καὶ λέοντα μέγαν τῇ σφαίρᾳ παριστάμενον. τὸν μὲν δὴ παραχρῆμα ἀφανῆ γενέσθαι, αὐτὸν δὲ ἐπὶ τὴν σφαῖραν δραμεῖν ἤδη τοῦ πυρὸς ἀποσβεννυμένου, καὶ καταλαβεῖν αὐτὴν οὖσαν τὸν βαίτυλον, καὶ ἀναλαβεῖν αὐτόν, καὶ διερωτῆσαι ὅτου θεῶν ἂν εἴη, φάναι δ' ἐκεῖνον εἶναι τοῦ Γενναίου· τὸν δὲ Γενναῖον Ἡλιουπολεῖται τιμῶσιν ἐν Διὸς ἱδρυσάμενοι μορφήν τινα λέοντος.



1



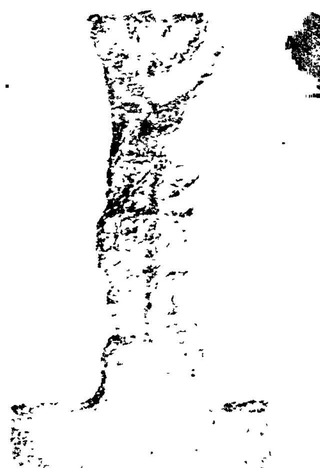
2



3



4



5

PLOMBS DE AIN-DJOUDJ REPRÉSENTANT MERCURE

Musée de Berlin.

Le lion disparut aussitôt, et Eusèbe courut à la sphère comme le feu s'éteignait, et il la saisit, et elle n'était autre que le bétyle. Il s'empara du bétyle et lui demanda à quel dieu il appartenait, et le bétyle répondit qu'il appartenait à Gennaios. Or Gennaios est adoré par les Héliopolitains, qui l'ont installé dans le sanctuaire de Zeus sous la forme d'un lion. Et Eusèbe rapporta le bétyle chez lui dans la même nuit, d'une seule traite, bien que la distance ne fût pas moindre, disait-il, de deux cent dix stades.

Ainsi l'on adorait à Baalbek un dieu-lion, dont l'épiphanie prenait la forme d'une sphère ignée. Les commentateurs de ce texte ont toujours regardé Gennaios [1] comme un dieu solaire. Étant donné ce que nous venons d'apprendre sur le lion, compagnon du griffon solaire, de l'aigle solaire, enfin du Soleil lui-même, nous sommes portés à leur donner raison, et à admettre notamment que M. Hill a bien fait de reconnaître Gennaios dans un lion porteur du disque, que figurent les monnaies de Béryte [2], ville très adonnée aux dévotions héliopolitaines, et dont les habitants furent les principaux propagateurs de la triade en Occident.

Pour clore l'énumération de ces témoignages, nous citerons un monument qui ne provient pas de Baalbek, mais qui résume aussi fidèlement que s'il en provenait la symbolique que nous avons analysée. C'est une intaille publiée ici-même par M. Cumont, et très probablement gravée sous l'empire à Émèse, où elle a été trouvée [3]. On y voit le principal dieu syrien de l'époque romaine.

(1) Le nom de Gennaios se rencontre avec certitude dans une inscription de Deir-el-Kala'a, haut-lieu de Béryte (*I. G. Rom.*, 3, 1081), et d'une façon très douteuse dans deux autres, l'une de Deir el-Kala'a (DU MESNIL et MOUTERDE, *Mél. Fac. orient.*, 7, 1921, p. 387), l'autre de Cordoue (HILLER V. GAERTRINGEN, etc., *Archiv fur Religionswiss.*, 22, 1923/4, p. 117-132). — Ce nom, dont l'allure est très grecque, est-il néanmoins sémitique, comme le pensent certains linguistes (NÖLDEKE, *Zeitschr. der deutschen Morgenl. Gesellsch.* 41, 1887, p. 717; DUSSAUD, *Notes de myth syr.*, p. 34; LIDZBARSKI, *Ephem. fur semit. Epigr.*, 2, p. 82)? Est-il une simple épithète grecque qu'il faudrait rapprocher de celles de *Hagios*, *Hagnos*, *Hosios*, *Dikaios*, souvent portées par des divinités orientales? Nous admettrions plutôt la deuxième solution, car l'inscription de Deir el-Kala'a, Γενναίῳ Βαλμαρκῶδι, s'adresse à un dieu généralement identifié à Zeus, ce qui ne convient pas au Soleil de Baalbek. Voir pourtant l'inscription de Portus, plus bas, p. 346.

(2) HILL, *Brit. Mus. Catal.*, PHOENICIA, p. 92; cf. XLVIII s. — A quoi l'on peut ajouter que RASCHE (*Lexicon universæ rei numariæ*, 1, p. 1500 f.) signale une monnaie de Béryte frappée sous Valérien, dont le type est *leo gradiens capite radiato*. — Tout en partageant l'opinion de M. Hill, je ne voudrais pas affirmer que le culte du lion solaire ait été emprunté par Béryte à Heliopolis. Je serais porté à croire plutôt que la Phénicie est sa patrie.

(3) CUMONT, *Syria*, 7, 1926, p. 347.

le Soleil monté sur un aigle, et flanqué à gauche d'un lion, à droite d'un griffon (fig. 2).

La symbolique solaire du lion est surtout connue par l'Égypte [1]. Mais elle est fort bien attestée en Syrie, tant par les monuments que nous venons de citer que par d'autres, dont nous sommes obligé de remettre l'étude à plus tard. Faut-il voir nécessairement en elle la marque d'une influence égyptienne? Ce n'est pas certain. Les cylindres de la dynastie d'Ur associent déjà le lion à Shamash [2], et cette symbolique plonge ses racines dans une couche si primitive, l'association d'idées qu'elle suppose est si immédiate, que l'on ne peut s'étonner de la trouver chez un peuple que la nature mettait en contact avec le fauve à la crinière fulgurante, au regard fascinateur, à la force irrésistible. Que les imagiers syriens fussent sensibles aux analogies de cet ordre, c'est ce que montrent les chevelures immenses dont ils se sont plu à pourvoir leurs dieux solaires [3].



Fig. 2. — Intaille trouvée à Émèse. Le Soleil et ses trois animaux symboliques.

Le lion et le griffon, qui sont les compagnons de Mercure Héliopolitain, se trouvent donc être aussi ceux du Soleil, ce qui fait paraître extrêmement vraisemblable l'identité des deux dieux. Or cette présomption est confirmée par deux documents. Une inscription d'Abila de Lysanias [4], ville fortement liée à Baalbek par son voisinage et par ses traditions, identifie Mercure à Malakbêl, dieu palmyrénien du Soleil [5]. Et un graffite habilement relevé dans la tour des Archers palmyréniens à Doura par M. Pillet représente la tête ailée de Mercure, entourée des rayons d'Hélios. Nous verrons d'ailleurs un peu plus loin que la théologie explique très précisément cette confusion.

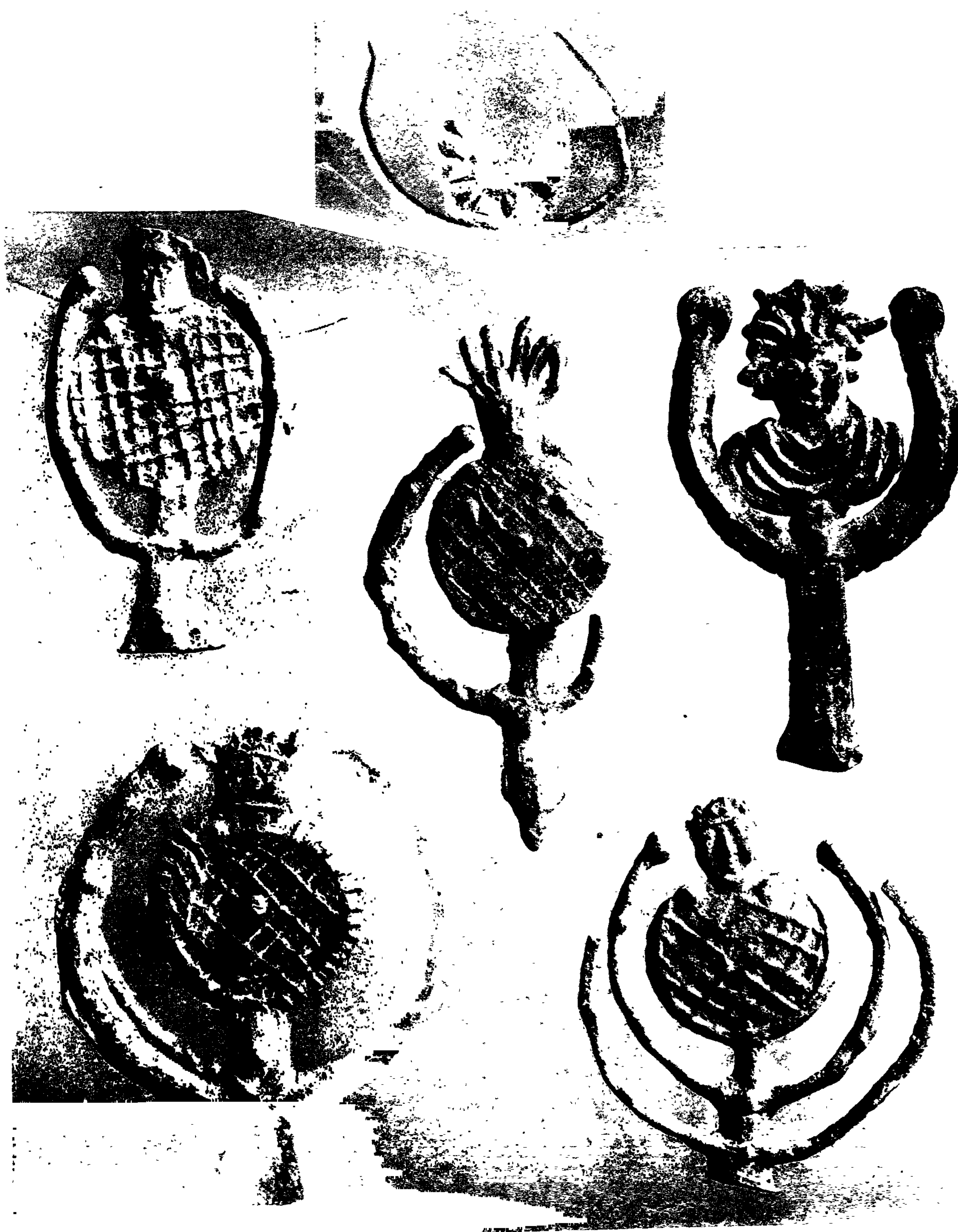
(1) Perdrizet, *Antiquités de Léontopolis* (*Monuments Piot*, 25, 1922), p. 7 s. du tirage à part ; Hopfner, *Tierkult*, p. 40 s. : et pour la magie gréco-égyptienne : le même, *Griechisch-Egyptischer Offenbarungszauber*, 2, p. 106.

(2) Voir Contenau, *Revue Biblique*, 13, 1916, p. 536. — C'est probablement à l'Égypte qu'est due la constellation du lion envisagée comme domicile du Soleil.

(3) Heuzey, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscriptions*, 1902, p. 199 s.

(4) Le Bas et Waddington, n° 1875 a; cf. Ed. Meyer, *Ba'al* (Roscher), p. 2876 ; Isid. Lévy, *Rev. études juives* 43, 1901, p. 187 s. : Μερκουρίου Μα[λ]χ[βή]λου (201 apr. J.-C.).

(5) Voir plus haut, p. 321, note 1. Et ajouter que le culte des divinités héliopolitaines est attesté à Abila par deux dédicaces à Zeus de Baalbek : Clermont-Ganneau, *Recueil d'archéol. orient.*, 2, p. 7 ; 4, p. 48.



PLOMBS DE AIN DJOUDJ
Disque dans le croissant
Musée de Berlin

Tout ce qui vient d'être dit [1] nous incite à attribuer au culte de Mercure une série d'ex-voto qui n'ont pas été expliqués de façon satisfaisante jusqu'ici [2]. Parmi les plombs votifs d'Aïn-Djoudj, figure en cinq exemplaires un objet dans lequel on reconnaît sans peine l'image d'une enseigne religieuse (pl. LXXXVI). Le symbole divin qu'elle représente est porté sur une tige plus ou moins conique, qui figure la douille destinée dans la réalité à être emmanchée sur une hampe de bois. Sur cette douille est attaché d'abord un croissant presque fermé, orné de protubérances qui rappellent peut-être les pierres précieuses de l'original. Sur un exemplaire, on voit distinctement une cordelette, qui devait avoir pour objet, toujours sur l'original, d'assujettir le croissant à la douille [3]. Et entre les branches du croissant se détache, sur un exemplaire, le buste radié du Soleil, sur les autres un disque quadrillé surmonté d'une petite tête radiée, et entouré, dans un cas, de courts rayons. Il est clair que le disque avec la tête, puis le buste solaire, ne représentent qu'un seul et même symbole en voie d'anthropomorphisation. Or si l'on supprime par la pensée la petite tête embryonnaire qui surmonte si gauchement le disque, on a la surprise de se trouver devant le symbole à peine abâtardi de Shamash, le disque enfermé dans les branches du croissant, tel que le figurent, porté sur la même hampe qu'ici, les cylindres babyloniens [4]. Comme les Grecs ni les Romains n'ont imaginé d'adorer sous cet aspect le dieu solaire d'Héliopolis, il est probable que ces petites figurines de plomb nous apportent le reflet de la plus ancienne idole de Mercure. Cette enseigne, qui était encore vénérée avec ferveur à l'époque romaine si l'on en juge par le nombre des plombs qui la représentent, est en tous cas antérieure à l'époque séleucide, et permet de mesurer la haute antiquité du culte solaire de Baalbek. Selon

(1) Peut-être faut-il encore citer ici, pour la rapprocher du simulacre en forme de terme qui représente Mercure à Baalbek, la curieuse idole syrienne d'un dieu solaire publiée par M. Perdrizet, *Rev. archéol.*, 1903, 1, p. 398. La tête radiée du dieu émerge d'une plaque dont la forme humaine est à peine esquissée.

(2) *Baalbek*, 1, p. 31 s.

(3) On peut comparer ce détail à la cordelette qui est figurée, de manière presque identique, sur une enseigne religieuse trouvée par M. Alan Rowe à Beisan : *Museum Journal*, June 1928, p. 163.

(4) Par exemple : Delaporte, *Cylindres orientaux de la Biblioth. Nationale*, n° 143. — Il est curieux de remarquer que cette forme de l'adoration du soleil n'est pas spéciale aux Sémites. Un passage de Maxime de Tyr (33), montre qu'elle était connue en Europe : Παίονες σέβουσι μὲν Ἥλιον, ἄγαλμα δὲ Ἡλίου Παιονικὸν δίσκος βραχὺς ὑπὲρ μακροῦ ξύλου.

toute apparence, nous avons affaire à un très ancien dieu sémitique.

En l'honneur de quel dieu Baalbek reçut-elle le nom d'Héliopolis? En l'honneur du seul dieu solaire qu'elle ait jamais connu, en l'honneur de celui qui reçut à son tour, plus tard, le nom de Mercure. Il est vrai que l'image de Jupiter porte elle aussi quelques symboles solaires, que l'on n'a pas encore bien expliqués, et d'où l'on pourrait être tenté de conclure que le grand dieu participait lui aussi de la nature héliaque. Nous profiterons, pour discuter ces symboles, de ce qu'ils nous fournissent une occasion de préciser les rapports qui unissaient à l'intérieur de la triade Mercure à Jupiter.

Le culte de la dyade syrienne, qui comprend Jupiter-Hadad, n'est attesté à Baalbek par aucun aussi vénérable document que l'enseigne sacrée du Soleil, mais il serait fort imprudent de croire qu'il y fût d'importation récente. Il n'y a même aucune raison majeure de penser que la triade, telle qu'elle nous apparaît dans les monuments de l'époque romaine, soit une création tardive : elle peut etre tout aussi ancienne que les triades de la Phénicie [1]. Ce qu'il importe de remarquer, c'est qu'Héliopolis n'a pu être nommée par les Grecs la *ville du Soleil* que si ce dieu passait alors pour le plus important de la bourgade. Il ne s'ensuit pas qu'il fût nécessairement le plus grand dans la hiérarchie mythique. Nous comparerions plutôt son cas à celui de Melqart tyrien, fils de Zeus et d'Astérie, qui était incontestablement le premier dieu de Tyr, bien qu'il fût le dieu-fils. Mais à Baalbek, les choses n'en restèrent pas là. Les nombreux témoignages de l'époque romaine prouvent que Jupiter était passé au tout premier plan des cultes locaux, et que la ville eût alors mérité bien plutôt le nom de *ville de Jupiter*. Ainsi dans son esprit, d'héliaque qu'elle était au IIIe siècle avant J.-C., la religion d'Héliopolis était devenue jovienne.

Ce phénomène doit certainement être mis en rapport avec la diffusion générale en Syrie, à l'époque hellénistique, des doctrines « chaldéennes » qui tendaient à établir partout la foi en un dieu cosmique, universel, réglant le cours des planètes et le sort du monde : rôle auquel la nature de Hadad et son

[1] Voir plus bas, p. 355.

aptitude à être conçu comme un être transcendant le préparaient particulièrement bien [1]. Et une fois ce rôle donné à Hadad, le Soleil passait nécessairement au deuxième plan.

Le changement dut se produire dans le cours du IIe siècle avant J.-C. Cette date, qui résulte des études de M. Cumont sur les doctrines des *Chaldéens* [2], est confirmée par l'apparition sur la monnaie royale des Séleucides, en 119 avant notre ère, de l'image de Zeus Ouranios, portant le croissant lunaire au front et le soleil en main [3]. On peut donc admettre que la notion de ce dieu suprême était alors bien entrée dans la théologie.

La transformation d'Hélios en Hermès a probablement suivi celle de Hadad en dieu cosmique. Le plus ancien exemple en est fourni, semble-t-il, par les inscriptions qui ornent le tombeau d'Antiochus Ier, roi de Commagène, sur le Nimroud-Dagh, et qui mentionnent Apollon-Mithra-Hélios-Hermès [4]. Ce monument a été construit entre 38 et 31 avant notre ère, ce qui n'exclut assurément pas qu'il ne reflète une doctrine répandue depuis assez longtemps. — Mais quelles furent les raisons qui permirent d'identifier Hélios à Hermès? M. Isidore Lévy, commentant l'inscription d'Abila où Mercure est identifié à Malakbèl, c'est-à-dire au Soleil, a supposé que c'était à cause de son rôle de psychopompe [5]. Dans la mythologie gréco-romaine, qui plaçait sous terre le séjour des morts, c'est Hermès ou Mercure qui guide les ombres vers leur dernière demeure en leur montrant le chemin avec son caducée. Dans la théologie orientale au contraire, les âmes sont des particules du feu céleste, que le Soleil fait descendre sur ses rayons jusque dans les corps, et qu'il ramène vers lui par le même moyen une fois que la mort les a dépouillées de leur enveloppe charnelle. A Mercure psychopompe, au Soleil anagogue, sont dévolues les mêmes fonctions, et le caducée du premier deviendrait tout naturel-

[1] On doit peut-être tenir compte aussi de la politique religieuse d'Antiochus Épiphane, dont je dirai un mot ailleurs à propos des cultes de Séleucie de Piérie, et qui tendait à unifier en Syrie les cultes des innombrables Baals en les assimilant à Zeus Olympien. Mais sans doute faut-il, dans cette tentative même, reconnaître une part d'influence orientale, de tendance orientale, à la subordination de tout à un être suprême.

[2] Voir plus bas, p. 344, note 1.

[3] *Brit. Mus. Catal.*, *Seleucid Kings*, p. 88; Babelon, *Rois de Syrie*, p. CLIX et 178.

[4] Humann und Puchstein, *Reise in Kleinasien und Nordsyrien*, p. 273, II a, l. 10 s.

[5] Isid. Lévy, *Revue des etudes juives*, 43, 1901, p. 187.

lement, en Orient, l'attribut du second. — Cette hypothèse ingénieuse entraîne-t-elle une conviction profonde ?

Hermès a été assimilé à certains dieux psychopompes en effet. On pense surtout à Anubis, le grand *Ouvreur des Chemins* du soleil et de l'enfer. Mais il est bon de remarquer qu'Anubis a pour *unique* fonction de conduire les âmes défuntes, si bien que l'on ne pouvait traduire son nom en grec que par celui du psychopompe, qui était Hermès. — On peut songer également à Sabazios, dans la symbolique duquel le caducée implique certainement quelque assimilation à Mercure [1]. Mais ici nous sommes en plein culte mystique, où toutes les fonctions de Sabazios pouvaient être éclipsées par son rôle de conducteur des âmes, ce qui justifiait le syncrétisme. On en peut dire autant d'Osiris, qui recevait comme dieu du mystère le thyrse de Bacchus et le caducée de Mercure [2]. — Il est clair que des cas de ce genre ne sauraient fournir un parallèle très rigoureux à celui qui nous occupe : ce serait admettre que l'eschatologie absorbait toute l'attention des prêtres syriens à l'époque hellénistique, alors qu'il est permis de douter qu'elle constituât plus qu'un chapitre de leur cosmogonie. L'activité du Soleil comme anagogue n'est certainement qu'une faible partie des fonctions que lui prêtaient les théologiens, et nous craignons qu'elle ne fournisse une base beaucoup trop étroite pour l'assimilation — et l'assimilation allant jusqu'au nom — de deux dieux aussi complètement différents qu'Hélios et Hermès. — En réalité, ce phénomène semble avoir des raisons plus profondes et plus générales.

Nous serions porté à croire qu'en Syrie le caducée — et le nom de Mercure quand il se rencontre — traduisent la relation qui unit au dieu suprême le dieu qui les porte. Le grand dieu des Sémites est un maître transcendant, qui ne se mêle pas à la vie de l'univers qu'il gouverne. Aussi attribue-t-on volontiers ses interventions les plus directes dans le monde sensible à des

[1] Blinkenberg, *Archaeologische Studien*, p. 105 (cf. le tableau, p. 82 s.), dont l'explication ne me paraît pas exacte. — Ajouter le pectoral d'Emporiae (*Archaeol. Anzeiger*, 1912, p. 454) où un caducée ailé figure en bonne place. — On pourrait interpréter de même l'identification de Mithra à Mercure, comme l'a proposé M. Cumont (*Mystères de Mithra* [3], p. 146, note 2). Mais Mithra est un dieu solaire, et nous serions plutôt porté à croire qu'il a été identifié à Hermès dans les mêmes conditions que le Soleil d'Héliopolis.

[2] Bas-relief de l'Agathodémon d'Osiris serrant dans ses replis le thyrse et le caducée : *Sieglin Exped.*, I, p. 144, pl. 32 (v. Bissing).

êtres qui sont ses émanations, ses hypostases. La religion d'Israël a connu de bonne heure ce *malak-Iahvé* [1], émanation de Dieu et agent de sa volonté parmi les hommes, et la religion phénicienne doit peut-être à une conception analogue son *malak-Astarté* [2]. Mais il est un cas plus intéressant encore pour notre recherche, celui de Malakbêl à Palmyre ; et l'assimilation de ce dieu à Mercure dans l'inscription d'Abila nous paraît due, en première ligne, à tout autre chose qu'à sa qualité de psychopompe.

Malakbêl est bien un dieu du Soleil, mais il est caractéristique que son nom, loin d'exprimer sa nature, traduise une conception théologique : Malakbêl est le *messager de Bêl* [3]. Comment s'explique cette fonction ? Bêl, à l'époque gréco-romaine, est une forme du grand dieu céleste des Sémites, et une étroite analogie l'unit, par exemple, à Jupiter Héliopolitain. Lui aussi a le taureau pour compagnon [4], et très probablement le foudre pour attribut [5]. Lui aussi participe de la nature de Baalshamin et de celle de Hadad. Lui aussi, quand on traduit son nom, se confond avec Zeus et Jupiter. Or la théologie des *Chaldéens*, sous l'emprise de laquelle se trouvent les cultes syriens, fait du Soleil le reflet, l'expression sensible de ce dieu cosmique, de cet être suprême inaccessible aux sens. Il est l'intermédiaire, le médiateur entre la raison universelle et le monde phénoménal, et c'est là, certainement, pourquoi Malakbêl a pu être appelé l'*apparition*, le *messager de Bêl*. Mais c'est aussi, pensons-nous, la raison qui l'a fait assimiler par les gens d'Abila au *messager de Jupiter*, à Mercure.

Nous croirions donc volontiers que Mercure était à Jupiter, dans la théologie héliopolitaine, ce que Malakbêl était à Bêl dans la palmyrénienne. Que cette conception lui ait fait attribuer entre autres le rôle du psychopompe,

(1) Sur ces *malak-Jahvé*, voir RENAN, *Hist. du peuple d'Israel*, 1, p. 287 ; ED. MEYER, *Die Israeliten und ihre Nachbarstämme*, p. 216 ; PERDRIZET, *L'archange Ouriel* (*Seminarium Kondakovianum*, 2, 1928), p. 243.

(2) CLERMONT-GANNEAU, *Recueil d'archéol. orientale*, 5, p. 153.

(3) PH. BERGER, *Mélanges Reuss*, p. 37-55 ; CLERMONT-GANNEAU, *Recueil d'archéol. orient.*, 5, p. 153 ; LIDZBARSKI, *Ephem. für semit. Epigraphik*, 1, 1902, p. 256 s. ; CHABOT, *Choix d'inscript. de Palmyre*, p. 65.

(4) CUMONT, *Études syriennes*, p. 257 s. ; *Catal. des sculptures des mus. roy. du Cinquantenaire*, n° 56.

(5) CHABOT, *Choix d'inscriptions de Palmyre*, pl. 23, n°s 5 et 6. — Nous supposons ici, à vrai dire, l'identité de Bêl et du dieu que la bilingue gréco-palmyrénienne du monument en question nomme alternativement Zeus et « celui dont le nom est béni pour l'éternité ».

c'est ce dont nous n'entendons pas douter. Mais l'assimilation des deux dieux repose maintenant sur une base singulièrement plus large et plus naturelle, puisqu'elle n'embrasse rien de moins que l'activité tout entière du Soleil, qui était, au nom du dieu suprême qu'il représentait, « le moteur des sphères célestes, le maître des éléments, le formateur des êtres humains [1] ».

Ces idées paraissent d'ailleurs se refléter dans certains détails des monuments figurés [2]. — La gaine de Jupiter Héliopolitain porte plusieurs images du Soleil [3]. Celui-ci figure d'abord parmi les bustes des planètes, ce qui ne traduit que le rapport de subordination qui unit ces astres au dieu cosmique. Il figure encore sur la poitrine du dieu, sous forme d'un disque ailé orné d'uréus [4]. Cette image, aussi bien par ses grandes dimensions que par la place qu'elle occupe, prend évidemment une tout autre importance que celle des bustes planétaires. Mais nous allons encore trouver le Soleil sous une troisième forme. Cette fois, il emprunte les traits de Mercure Héliopolitain : c'est le terme du parèdre mineur, accompagné de ses mufles de lion, qui est souvent appliqué sur le devant de la gaine du grand dieu [5]. Si Mercure reçoit sur les images de celui-ci une place aussi privilégiée, c'est justement parce qu'il est l'aspect sensible du grand Jupiter et son émanation toujours présente, la forme même sous laquelle le dieu se manifeste. Et c'est aussi ce qui justifie la présence du disque sur la poitrine de la statue. Si ce disque était seul, on pourrait supposer une assimilation, un syncrétisme entre le grand dieu et le Soleil. Mais cette conclusion est interdite par le terme : il n'y a manifestement

[1] Sur cette théologie, voir Cumont, *Jupiter summus exsuperantissimus* (*Archiv für Religionswissenschaft*, 9, 1906, p. 323-336) : *Théologie solaire du paganisme* (*Mém. de l'Acad. des Inscriptions*, 12, 1913, 2, p. 447-479) ; *Syria*, 8, 1927, p. 164. — Au moment où je corrige les épreuves de cet article, M. Cumont, à qui j'avais fait part de mon hypothèse sur le Soleil comme dieu-second, intermédiaire entre le grand dieu et les hommes, veut bien m'indiquer certains passages de théologiens païens, qui apportent à cette hypothèse des parallèles très précieux. N'en pouvant faire état maintenant, je me propose de revenir sur ce point à l'occasion d'un autre article.

[2] Et dans certains textes. Voir p. 346.

[3] Je ne compte pas au nombre de celles-ci l'aigle que plusieurs statuettes mettent aux épaules du dieu. C'est l'aigle de Zeus et de Jupiter, qui tient parfois le foudre. Je serais tenté d'interpréter de même l'aigle perché sur un foudre que figurent un autel tyrien et une stèle de Heddernheim (Cumont, *Syria*, 8, 1927, p. 164 s.). Cet oiseau représente bien le *Ciel*, mais parce que le Ciel est assimilé à Jupiter, dont l'aigle est le compagnon. Il n'appartient pas, dans ce cas, à la symbolique *syrienne*.

[4] Voir p. 334, note 1.

[5] *Idem*.

pas eu, au sens strict, d'assimilation de Mercure à Jupiter, dont les personnalités restent distinctes, bien qu'intimement associées. Le plus simple est donc d'expliquer le disque comme le terme.

Cette union si étroite entre le grand dieu et son représentant peut être observée sur d'autres monuments syriens. Nous citerons par exemple deux autels de la région de Byblos [1]. Sur l'un, la face principale porte le buste radié du Soleil, les faces latérales un bucrâne et un foudre, attributs de Jupiter : sur l'autre, la face médiane porte le même buste, les faces latérales un foudre chacune. De même, certaines monnaies de Tripolis, frappées à partir du règne de Septime-Sévère, représentent l'autel monumental que cette ville avait dédié à son grand dieu, Zeus Hagios : le fronton de cet édifice est orné du buste du Soleil [2]. Et ce buste est sculpté également dans le fronton des propylées qui menaient au sanctuaire de Baalshamin à Seeia, haut-lieu de Canatha [3]. L'idée qu'expriment tous ces monuments est celle-là même qui conduisit à placer le terme de Mercure et le disque sur la gaine de Jupiter. On avait peine à dissocier complètement la notion du dieu invisible et celle de sa manifestation. — Au même ordre de faits se rattache une autre particularité du temple de Baalshamin à Seeia. Les deux degrés par lesquels on accédait à cet édifice sont portés, l'un par des taureaux, l'autre par des lions [4]. Le choix de ces animaux n'est pas fortuit ; l'un représente le grand dieu, l'autre le Soleil, comme à Héliopolis, et leur réunion exprime la même idée que la présence du Soleil dans le fronton. Ces animaux nous ramènent d'ailleurs à un détail de l'ornementation de Baalbek, où les constructeurs ont fait alterner sur la frise, exactement comme ceux de Seeia sur leur escalier, les lions de Mercure et les taureaux de Hadad. Ils auraient pu y mêler les sphinx d'Atargatis, dont l'absence paraît marquer entre les deux dieux mâles un lien particulier.

Cette intimité nécessaire du grand dieu et de son aspect sensible, jointe à la tendance naturelle des religions populaires à oublier le grand dieu pour le

(1) Le premier, trouvé à Aqoura, près d'Aphaca : Cumont, *Syria*, 8, 1927, pl. 39 (sur la face postérieure, un taureau devant un autel). Le second, trouvé à Mashnaka : Renan, *Mission de Phénicie*, p. 290, pl. 32, n° 2.

(2) *Brit. Mus. Catal.*, *Phœnicia*, pl. 43, n° 12.

(3) Butler, *Architecture in Southern Syria*, p. 383 ss. — Vers 30 av. J.-C.

(4) *Ibid.*, p. 376 et pl. 28.

médiateur, semble avoir conduit en certains cas à une confusion plus ou moins parfaite de leurs divinités. Quand Élagabale fit porter à Rome la pierre noire d'Émèse, les gens doutèrent s'il fallait voir en elle Jupiter ou Sol [1]. Le syncrétisme complet, tel que le présente Macrobe, ne fut sans doute pas reçu par les esprits cultivés, et n'a laissé aucune trace dans le discours de Julien sur le Soleil-Roi, où cet astre, malgré les vertus immenses qui lui sont attribuées, reste l'émanation du dieu universel [2]. Les inscriptions syriennes ne mentionnent aussi que fort tard, et non moins rarement, ce Zeus-Hélios dont les modernes ont souvent fait usage pour l'exégèse du culte héliopolitain : je ne vois guère qu'une dédicace de Gérasa [3] et un groupe de dédicaces trouvées à Deir el-Leben en Auranitide [4], textes d'allure très tardive, dont il serait hasardeux d'invoquer le témoignage pour expliquer des monuments d'époque claudienne et une théologie hellénistique. Mais pour tardif qu'il soit, ce syncrétisme a existé. C'est par lui que je serais tenté d'expliquer un texte souvent discuté, celui d'une inscription d'époque commodienne, trouvée à Portus [5], et mentionnant *Jupiter Optimus Maximus Angelus Heliopolitanus*. L'épithète d'*Angelus* ne me paraît pas exprimer seulement l'étroite notion du psychopompe : elle a tout le sens que peut avoir l'élément *malak* dans des composés comme *malak-Iahve* ou *malak-Bêl*. Jupiter Héliopolitain est adoré ici sous l'espèce de l'*Angelus*, c'est-à-dire dans son apparition, avec laquelle il se confond.

Mais ce syncrétisme, répétons-le, est récent. Jupiter Héliopolitain, dans sa nature, n'est qu'un Hadad aux attributions élargies, il n'a rien d'un dieu solaire [6]. On peut même se demander s'il aurait jamais été pris pour tel sans

(1) LAMPRID., *Hist. Aug., Heliogab.*, 17, 8, *Heliogabali dei, quem Solem alii, alii Jovem dicunt.* — SPARTIAN., *ibid.*, *Anton. Caracalla*, 11, 7, *Heliogabalus sibi vel Jovi Syrio vel Soli — incertum id est — templum fecit.*

(2) JULIAN., Εἰς τὸν βασιλέα Ἥλιον, p. 132 d ; 141 d ; 144 b ; etc. — Cf. CUMONT, *Religions orientales* (1909), p. 298.

(3) JONES, *Journ. of Roman Stud.*, 18, 1928, p. 172, nº 41 Διὶ Ἡλίῳ [καὶ] Διὶ Σαραπίδι. — Je dois la connaissance de ce texte au R. P. Monterde.

(4) LE BAS et WADDINGTON, nos 2392 à 2395 ; *CIG*, 4590 et 4604. Ces dédicaces sont libellées au δεσπότης Ζεὺς ἀνίκητος Ἥλιος θεὸς Αυμου. — CLERMONT-GANNEAU a proposé (*Recueil d'archeol. orient.*, 3, p. 15 s.) d'interpréter de même une dédicace de 98 après J.-C., trouvée à Gérasa : Διὶ ἁγίῳ Βεελκ[ω]σόρῳ καὶ Ἡλίῳ. Mais Zeus et Hélios me paraissent ici parfaitement distingués.

(5) *CIL* 14, 24 ; ISID. LÉVY, *Revue des études juives*, 43, 1901, p. 187 ; DUSSAUD, *Notes de mythol. syrienne*, p. 24-27.

(6) Il semble encore nécessaire de combattre cette opinion. On lit sous la plume de

le fâcheux hasard qui lui donna pour patrie une ville nommée Héliopolis, pour parèdre un dieu solaire méconnu, et pour premier historien un compilateur dénué de sens critique, apôtre d'un syncrétisme aveugle et borné. Macrobe, cherchant au dieu de Baalbek des attributs solaires pour justifier sa théorie, n'en trouva qu'un seul qui soit digne de retenir encore aujourd'hui l'attention : c'est le fouet dont il fait l'attribut de l'aurige céleste. Certains archéologues ont déjà soupçonné que cet instrument remplaçait le foudre de Hadad [1]. Il semble que l'on puisse apporter quelque précision à cette hypothèse en observant que le foudre en question, avant la venue des Grecs, ne pouvait être que le foudre asiatique, représenté sur les monuments hittites et mésopotamiens comme un manche d'où partent trois flammes ondulées, exactement comme les mèches d'un fouet [2]. C'est cet attribut que l'on dut prendre, plus tard, pour un vrai fouet.

Avant de quitter l'aspect solaire de Mercure Héliopolitain, nous voudrions rappeler un monument dont il semble que l'on puisse proposer une nouvelle explication. C'est une base du Vatican, dédiée à Jupiter Héliopolitain Conservateur [3]. Cette base est surmontée d'un cylindre flanqué de deux lions en ronde bosse, et sur la face antérieure duquel est sculptée en bas-relief une image de Tyché, fort petite par rapport aux deux fauves. Amelung a bien vu que ce cylindre avait dû porter lui-même une statue. Mais alors la petite figure de Tyché ne se distingue plus en rien de celle qui orne de même la base de la statuette Sursock [4], et l'on n'est plus justifié à croire que les lions, d'ailleurs

M. Thiersch (*Zu den Tempeln*, p. 4) : ... *früher, wo man in einem mehr babylonischen als syrischen Begriffen entsprechenden Sinne den* Sol *von dem* Jupiter *trennen wollte*. . Cette époque avait raison. — De même, M. Parrot (*Syria*, 10, 1929, p. 122) invoque l'existence de Jupiter Hélios. Et on lit dans le dernier exposé d'ensemble du culte héliopolitain (A. B. Cook, *Zeus*, 1, p. 550) : *At Baalbek, Hadad was so far solar that when Greek settlers occupied the site, they identified him with their own Helios, and named the town Heliopolis*. — Ces présomptions sont gratuites, et ni les documents de Baalbek, ni ce que l'on sait de Hadad ne leur fournissent l'ombre d'une base.

[1] Friedr. Jeremias, *ap.* Chantepie de la Saussaye, *Lehrbuch der Religionsgeschichte* [4], p. 625.

[2] Voir par exemple Pottier, *Syria*, 2, 1921, p. 35, fig. 77. — Sur cette forme en général, son origine et sa diffusion : Jacobsthal, *Der Blitz in der orientalischen und griechischen Kunst*, p. 3 s. ; Blinkenberg, *The Thunder-weapon*, p. 50 s.

[3] Amelung, *Skulpturen des Vatikanischen Museums*, 1, pl. 30, n° 151 ; Dussaud, *Syria*, 1, 1920, p. 10, fig. 2.

[4] Sur cette Tyché, image du destin que gouverne le dieu : Cumont, *Syria*, 2, 1921, p. 44 s.

si disproportionnés, soient là pour elle. Nous pensons que le cylindre sur lequel elle est sculptée portait jadis un simulacre de Mercure Héliopolitain, et que c'est lui qui était flanqué de lions.

Je ne sais s'il ne faudrait pas aussi regarder comme des monuments de la piété syrienne une série de petits bronzes qui représentent Mercure chevauchant un aigle. Le Cabinet des Médailles en possède un fort joli, qu'il doit à Waddington [1]. Seule une indication de provenance fixerait définitivement ce point. Il serait intéressant de pouvoir rapprocher ces représentations de celles qui figurent en Syrie l'aigle porteur du caducée [2].

4. — Mercure Héliopolitain et Bacchus.

Maintenant que nous avons acquis une idée un peu plus claire de ce qu'était la triade héliopolitaine, nous pouvons reprendre où nous l'avons laissée la question de la dédicace des temples. En analysant la symbolique de ces deux édifices, nous avons reconnu que leur décoration commune n'appartenait pas seulement à Jupiter et à Vénus comme on l'avait cru, mais aussi à Mercure, si bien qu'ils devaient être consacrés à la triade en commun. D'autre part, il nous a semblé que le *petit temple* avait servi à des cérémonies dionysiaques, et plus exactement à des cérémonies mystiques, où l'on célébrait la naissance du dieu. Comme Bacchus est absolument étranger à la triade, ces données sont contradictoires et ne se peuvent accorder, semble-t-il, que si l'un des dieux de la triade a été assimilé à Bacchus. Cette hypothèse paraîtra probable également à qui se souviendra que le lierre, attribut non douteux de Bacchus, se marie à la vigne dans l'encadrement des portes des deux temples. Cette plante faisait

[1] Babelon et Blanchet, *Catal. des bronzes antiques*, n° 353.

[2] Cette représentation se trouve, à ma connaissance, trois fois : au soffite du *petit temple* de Baalbek ; à celui des propylées de Bétocécé (Perdrizet, *Rev. études anciennes*, 3, 1901, p. 261 s ; Puchstein, *Jahrbuch des archäol. Instituts*, 17, 1902, p. 98, note 4), et comme symbole sur une monnaie provinciale d'Antioche, sous Vespasien (*Brit. Mus. Catal. Galatia*, etc., p. 179, n° 234). — On a parfois supposé que cet aigle représentait Jupiter, mais cette hypothèse est difficile à admettre ; le dieu lui-même ne porte jamais le caducée : pourquoi son symbole le porterait-il ? L'aigle le porte parce qu'il représente le soleil en tant que messager.

donc partie du décor commun, ce qui la range parmi les attributs de la triade, dans laquelle il faudra trouver le dieu qu'elle symbolise. Et comme Jupiter, si jamais il a joué un rôle dans un mystère dionysiaque, n'a guère pu y être regardé que comme le père du petit dieu, la question se réduit à voir comment Mercure Héliopolitain, ou plus simplement le Soleil, a pu être assimilé à Bacchus [1].

Dans tout l'Orient, en Égypte comme en Syrie, le culte du Soleil est celui d'un dieu qui naît et renaît chaque année. C'était une croyance générale de ces pays, que le solstice d'hiver, où les jours commencent de s'allonger, voyait naître le dieu d'un cycle nouveau, et l'on a souvent cité le rite des Alexandrins, qui portaient en procession dans la nuit du 24 au 25 décembre la statue d'un enfant, symbole du Soleil nouveau-né [2]. Les Palmyréniens, dans un esprit semblable, faisaient naître Malakbêl comme un petit enfant qui surgissait du cyprès sacré [3], et l'on soupçonne que l'alytarque d'Antioche présidait à un rite analogue dans la cyprière de Daphné [4]. Ces idées étaient si bien répandues, que la célébration du *jour de naissance du Soleil* dans le culte de ce dieu à Baalbek, sous une forme ou sous une autre, ne saurait être mise en doute. Or nous pensons que le mystère dionysiaque d'Héliopolis s'est greffé sur cette fête.

La naissance de Malakbêl dans le cyprès de Palmyre fournit ici un parallèle très bienvenu. S'il est naturel qu'un dieu de la végétation, qui figure le renouveau, naisse d'un arbre comme fait Adonis d'un arbre à myrrhe, on voit très mal par quel développement logique chose pareille arriverait à un dieu solaire, quelle que fût son importance pour la vie de la nature [5]. Nous ne nous expli-

(1) L'identité de Mercure Héliopolitain et de Bacchus a déjà été aperçue par le R. P. Ronzevalle : voir plus haut, p. 314, note 1.

(2) Macrob. : *Saturn.*, 1, 18, 10, *hæ autem ætatum diversitates ad solem referuntur, ut parvulus videatur hiemali solstitio, qualem Ægyptii proferunt ex adyto die certa, quod tunc brevissimo die veluti parvus et infans videatur.* Sur le rapport de ce rite avec celui que décrit Épiphane pour la nuit du 5 au 6 janvier, voir Holl, *Sitzungsberichte der Preussischen Akad.*, 1917, p. 428 ; Norden, *Geburt des Kindes*, p. 24 s. — Sur le *Natalis Solis* en général : Cumont, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1911, p. 292 s. ; *Revue de l'Hist. des Religions*, 78, 1918, p. 209 s. ; 82, 1920, p. 84 s.

(3) Dussaud, *Notes de mythologie syrienne*, p. 62 s. ; Cumont, *Syria*, 9, 1928, p. 104 s.

(4) Cumont, *ibid.*, p. 106 s., commentant le texte du *Code Théodosien*, 10, 1, 12 : *alytarchæ urbis Antiochenæ plantandi plures, excidendæ unius cypressi tribuimus facultatem.* — Cf. Godefroy, *ad loc.*

(5) Sur la profonde différence entre ces deux

quons Malakbêl naissant du cyprès que comme l'effet d'une influence étrangère à son culte, et cette influence ne peut être que celle d'un culte agraire. Il a dû en être de même — du moins la conjecture est-elle plausible — pour Mercure Héliopolitain. Nous ignorons tout à fait comment naissait ce dieu, et il n'y avait peut-être aucune ressemblance étroite entre ses cérémonies et celles de Malakbêl, mais comme le mythe de Palmyre, l'histoire de Bacchus est incompatible avec un autre culte que celui du renouveau. Ce que ces deux exemples ont de commun, et de remarquable, c'est qu'ils permettraient de saisir sur le vif la contamination d'un culte solaire par un culte agraire [1]. Cette influence dut être aisée, et comme naturelle, puisque l'un et l'autre dieu étaient conçus comme des êtres naissants et grandissants. Mais l'agent de la contamination n'est pas le désir de pratiquer un rite agraire obscurci depuis longtemps, c'est celui d'introduire dans le culte un mystère et une eschatologie dont l'hellénisme avait répandu le besoin dans le monde.

Pourquoi Bacchus fut-il choisi de préférence à Attis, à Adonis, à d'autres dieux naissants qui pouvaient se prêter au syncrétisme ? Peut-être parce qu'on regardait le Baal de la Beka'a comme le dispensateur des vendanges. La Cœlé-Syrie était surtout un pays de vignobles [2]. Les coteaux de Zahlé, de Shtora fournissent encore aujourd'hui les meilleurs crus de la région. Aussi une bonne récolte de vin passait-elle pour le premier bienfait des dieux, dont les temples sont couramment ornés de vigne. De vieilles divinités locales, comme Dusarès à Bostra, usurpent les attributs et la forme de Bacchus [3]. Dans le temple de Seeia en Auranitide, une énigmatique sculpture représente des raisins dont un personnage exprime le jus en les foulant avec ses pieds, et d'où surgit une

conceptions, voir le raisonnement de FRAZER au sujet d'Adonis, regardé à tort par certains comme un dieu solaire : *Golden Bough (abridged edition)*, p. 337. — Voir également BAUDISSIN, *Adonis und Esmun*, p. 106, note 1 ; 431.

[1] Comparer les traces d'une contamination de ce genre dans le culte babylonien de Marduk : BAUDISSIN, *Adonis und Esmun*, p. 107 ; 377, note 1 ; 431.

[2] Voir à ce sujet l'interprétation d'un texte palmyrénien par M. DUSSAUD, *Rev. de l'hist. des religions*, 95, 1927, p. 200 s.

[3] Sur Dusarès, voir le plus récent, cité par NORDEN, *Geburt des Kindes*, p. 27, note 2 ; cf. MOREY, *Coin-Types of Bostra* (en appendice à BUTLER, *Architecture of Southern Syria*, p. 295 s.). — Dusarès est le dieu des Nabatéens venus du désert, et ne peut être en aucune façon un dieu du vin à l'origine. Lui aussi a été contaminé par Dionysos, et pourtant sa fête continue d'être célébrée le 25 décembre.

tête : on dirait la naissance d'un dieu [1]. Tel est le milieu, extrêmement propice à l'intrusion de Bacchus, dans lequel il faut se figurer le culte héliopolitain. Or un haut-relief de Dionysias en Batanée (Souweida) montre un grand aigle solaire flanqué de deux bustes, probablement ceux de Phosphoros et d'Hespéros, tenant à la main des grappes de raisin [2], comme si le dieu au nom hellénisé duquel la ville s'était consacrée, avait été le Soleil, protecteur de ses vendanges. Et ceci rappelle les sculptures rupestres de Ferzol, dans la région de Baalbek, où Hélios cavalier, le chef radié, est précédé d'un jeune dieu nu qui tient, lui aussi, une énorme grappe : c'est encore son avant-coureur Phosphoros [3]. C'est probablement dans cet ordre d'idées qu'il faut chercher comment Bacchus pénétra dans le mystère d'Héliopolis [4].

Il est difficile de préciser dans quelle mesure s'est parfaite l'assimilation de Mercure Héliopolitain à Bacchus. A-t-elle travesti jusqu'au rite de la fête ? est-elle restée dans le domaine de la métaphore et de l'ornement ? Si les raisons que nous avons données du choix du dieu sont justes, on peut croire qu'elle est allée assez loin, comme ce fut le cas à Bostra et en Auranitide. Nous ne savons pas si le Soleil de Baalbek a jamais porté le nom de Bacchus comme il a porté celui de Mercure, mais rien ne permet d'affirmer que Mercure Héliopolitain n'ait pas été invoqué en tant que Bacchus dans le mystère.

Nous avons vu, grâce au décor qui encadre la porte du *petit temple*, que la mythologie de celui-ci comprenait les éléments d'une bacchanale, dans laquelle le dieu-fils, Mercure sous l'aspect de Dionysos, était nourri au sein d'une Ménade. Nous avons également vu que Raphia et Scythopolis-Nysa connaissaient un mythe semblable, et que chacune d'elles attribuait à sa déesse éponyme,

(1) BUTLER, *ibid.*, p. 390 ; cf. p. 388 s., fig. 336 s.

(2) DUNAND, *Syria*, 7, 1926, p. 331, pl. 64.

(3) RONZEVALLE, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscriptions*, 1901, p. 477 s. ; DUSSAUD, *Notes de mythologie syrienne*, p. 54. — M. DUSSAUD propose, à vrai dire, de voir dans l'objet que tient Phosphoros un rameau feuillu plutôt qu'une grappe. Mais l'objet est tenu vers le bas, plutôt comme une grappe, et c'est la forme des grains, allongés, presque pointus, qui fait penser à des feuilles. Ces grains caractérisent un raisin du pays, et ce sont eux, notamment, qui ornent la porte du temple de Baalbek.

(4) On pourrait songer également, à vrai dire, à l'assimilation de Dionysos au Soleil qu'admettaient les sectes orphiques, peut-être depuis une époque assez ancienne (DIODOR. SICUL., 1, 11, 3 ; cf. KERN, *Orphica*, p. 250 ; VOLLGRAFF, *Bull.corr. hellén.*, 51, 1927, p. 448). Mais il n'y a nulle trace d'orphisme en Syrie, semble-t-il, et cet intermédiaire n'est pas indispensable.

à sa Tyché, l'honneur d'avoir donné son lait à l'enfant divin. Cette Tyché, on le sait, est commune à toutes les villes de Syrie, où elle n'est que l'aspect local de la grande Atargatis, de la déesse syrienne. Or il existe une autre image de la Tyché courotrophe, à laquelle on n'a guère donné d'attention, bien qu'elle soit connue depuis plus d'un siècle. A Baalbek même le péristyle du *petit temple* est couvert d'un plafond sculpté, dont les caissons encadrent des bustes de divinités. Les unes sont incontestablement les déesses poliades de certaines villes de Syrie, reconnaissables aux petites figures de dieux fluviaux qui les accompagnent à l'instar de la Tyché d'Eutychide ; d'autres sont moins bien caractérisées. Quoi qu'il en soit, deux d'entre elles, coiffées du *calathos* et accompagnées, l'une d'un grand épi de blé, l'autre d'une vigne, donnent le sein à des nourrissons [1].

Faut-il voir en elles la Tyché semblable de Scythopolis ? Nous craindrions de l'affirmer, tant il est douteux que cette ville entrât assez dans le rayon de Baalbek pour figurer là. Mais comme les déesses courotrophes sont très rares en Syrie à l'époque gréco-romaine, et comme nous n'en connaissons aucune autre que celles qui viennent d'être citées, il n'est pas douteux qu'il ne s'agisse une fois de plus de certaines Atargatis au *calathos* et à l'épi ou à la vigne allaitant le petit Dionysos.

Il est donc permis de croire que dans plusieurs villes de Syrie, où les mystères dionysiaques s'étaient infiltrés dans le culte local, la grande Bacchante, la nourrice du dieu, n'était autre que la déesse syrienne. Cette hypothèse paraît se vérifier à Baalbek, où nous allons voir qu'elle éclaire sans doute le difficile problème de l'attribution des temples.

Bien que le décor du *petit temple* soit essentiellement dionysiaque, on a vu qu'il comprenait aussi des éléments représentatifs des deux autres divinités de la triade, Jupiter et Vénus. Nous avons cru naguère que ces ornements ne servaient qu'à rappeler les liens qui unissaient le dieu-fils à ses parèdres, mais il semble que l'on puisse songer à une solution plus précise. Si Atargatis est la grande Bacchante, elle fait partie du mystère au même titre que Dionysos ; elle y est en quelque sorte une déesse mère, la mère adoptive du petit dieu. Et s'il est vrai que les monuments de Baalbek ne nous renseignent pas sur le

(1) Cassas, *Voyage pittoresque*, 2, pl. 34 ; *Baalbek*, 2, p. 71.

rôle de Jupiter dans ce mythe, il faut se souvenir que Zeus était le père de Dionysos, qu'après sa naissance prématurée il l'avait fait coudre dans sa cuisse pour lui permettre d'arriver à terme, et que l'histoire du petit εἰραφιώτης, que rappellent les monnaies de Raphia de Judée, a peut-être été sculptée aussi, comme ont cru le reconnaître les éditeurs allemands, au soubassement du *saint-des-saints* dans le *petit temple*. De toute manière, la parenté mythique de Jupiter et de Bacchus permettait de transporter aisément dans le mystère de Bacchus la cohésion qui régnait dans la triade. Il semble dès lors qu'il soit rationnel d'expliquer le décor trimorphe des deux temples de Baalbek en les attribuant tous deux à la triade en entier. Mais nous reconnaîtrons dans le grand temple celui où s'accomplissaient en pleine lumière les cérémonies publiques ; dans le *petit temple*, au contraire, celui du mystère, une sorte de *telesterion*, dans l'enceinte hermétiquement close duquel se faisaient en secret les cérémonies de l'initiation. Dans le premier on aurait adoré Jupiter-Hadad, Vénus Atargatis et Mercure-Shamash ; dans le second, par une sorte de métaphore, les mêmes dieux sous l'aspect hellénisé de Zeus, de Nysa et de Dionysos.

Conclusion.

Ce sont les avatars du Baal de la Beka'a qui donnent à l'histoire religieuse de Baalbek toute sa couleur. L'intérêt des transformations qu'il a subies dépasse de beaucoup le cadre de sa propre histoire. Ce dieu s'est modelé sur les besoins de ses fidèles avec une souplesse dont on a peu d'exemples, et l'on peut saisir aujourd'hui dans les périodes de son développement la trace de quelques-uns des grands mouvements religieux de l'antiquité.

La première de ces périodes, où les Grecs reconnurent dans le Baal leur Hélios, nous révèle un culte « naturaliste ». On adore le Soleil en tant qu'astre du jour, sous la forme de son disque. D'ailleurs ce culte, voisin et peut-être identique aux plus anciens cultes solaires de la Mésopotamie, subsista sous cette forme jusqu'aux derniers temps de l'histoire de Baalbek, car c'est à lui que reviennent les misérables petites images en plomb de l'enseigne solaire que nous a conservées la source d'Aïn-Djoudj. — Bien que nous n'en possédions pas de témoins, il est difficile de croire que la dyade syrienne, com-

posée de Hadad, dieu du ciel, et d'Atargatis, déesse des eaux, ne fut pas adorée à Baalbek dès cette époque, et dans le même esprit. Ce qui paraît certain, c'est que le Soleil recevait alors le culte le plus important de la bourgade : sans quoi les Grecs n'eussent pas nommé celle-ci d'après lui. Le Baal de la Beka'a qui a donné son nom à Baalbek [1], c'est Hélios qui a donné son nom à Héliopolis.

La deuxième période, où le Baal, au lieu de garder le nom qui définissait son essence, reçoit celui de Mercure qui ne traduit qu'une pure spéculation, est une période de théologie. Vers le milieu du IIe siècle avant notre ère, sans doute, le développement d'une doctrine qui cherchait à unifier le culte en subordonnant toute chose à un grand dieu cosmique, fit passer la suprématie aux mains de Hadad, que sa nature y disposait. Le Soleil devint alors son agent dans le monde sensible, son messager, ce qui permit de le comparer à Hermès, le messager de Zeus. Il est probable que cette transformation du Soleil en un intermédiaire ne diminua en rien la dévotion des fidèles, pour la plupart desquels un dieu invisible ne pouvait guère être conçu que sous l'espèce de son apparition. L'iconographie témoigne de l'association étroite dans laquelle vécurent désormais les deux dieux, dont le rapprochement alla, vers la fin du paganisme, jusqu'à la confusion. Il arrive alors qu'ils soient adorés ensemble, sous le nom de Jupiter-Sol. Mais ce syncrétisme ne doit pas faire illusion : c'est le grand dieu qui est absorbé par son messager. Le Soleil s'est substitué à Jupiter et, sous le nom de ce dernier, c'est à lui en réalité que vont les hommages.

Cette théologie « chaldéenne », qui remodela les cultes de Baalbek à l'époque hellénistique, présentait du monde une image complète, dans laquelle l'eschatologie ne pouvait faire défaut. L'âme, issue du Soleil, retournait après la mort se confondre avec l'astre dont elle s'était détachée. Il est difficile de dire dans quelle mesure cette perspective se montra capable de satisfaire la masse des fidèles. Mais il paraît certain que vers le début de notre ère le culte local fut contaminé, à Baalbek comme dans toute la Cœlé-Syrie, par des rites dionysiaques. Ceux-ci revêtirent dans le temple de la triade — et probablement ailleurs — un aspect mystique où l'on exaltait particulièrement la nais-

[1] Sur le passage du nom du dieu à la ville : ISID. LÉVY, *Rev. des études juives*, 43, 1901, p. 194, note 3.

sance du dieu. Ce changement marquerait une troisième étape dans l'histoire du sanctuaire. Il semble que les rites des mystères grecs, où la vie future était représentée comme une immortalité très humaine, comme une identification au dieu obtenue par un élan de l'âme, fussent plus accessibles à la majorité des Syriens que les promesses abstraites de leur philosophie. Dans la période d'effervescence religieuse qui coïncide avec les premiers siècles de notre ère, et où tout le monde antique cherchait une doctrine qui parlât davantage au cœur, la théologie syrienne dut avoir peine à tirer de son propre fonds ce que réclamaient les fidèles. Aidée peut-être par certains rites où la vigne et le vin jouaient un rôle, elle semble avoir spéculé sur l'analogie que pouvait présenter le Soleil avec Bacchus, lui aussi dieu naissant et grandissant chaque année. Ainsi furent sans doute transférés au premier les mystères du second.

Une question assez obscure est celle de la formation de la triade. On admet souvent qu'elle est due aux écoles théologiques des « chaldéens », qui auraient organisé les dieux de Baalbek — et d'autres encore — sur le modèle des triades babyloniennes. L'analyse que nous avons faite ne nous porte pas à partager cette opinion. La triade de Baalbek présente une forte analogie, en effet, avec d'autres triades, mais ce sont les phéniciennes. Les triades babyloniennes sont des triades fonctionnelles, qui répartissent entre leurs membres les domaines d'un monde regardé comme tripartite (Anou, Enlil, Ea), ou bien les forces de la nature (Sin, Shamash, Ishtar ou Ramman), et l'on peut croire que la triade palmyrénienne (Baalshamin, Iarhibol, Aglibol) nous présente encore à l'époque romaine une image assez exacte de ce qu'étaient ces groupements. Au contraire, dans les triades phéniciennes les membres conservent toujours entre eux le rapport fixe d'un grand dieu, d'une déesse et d'un dieu-fils, et les fonctions éventuelles de chacun d'eux ont moins d'importance dans la formation du groupe que ce lien, en quelque sorte familial. Or Jupiter et Vénus de Baalbek répondent exactement aux deux premières personnes des triades phéniciennes, et il ne semble pas téméraire de croire que leur parèdre mineur, vu son assimilation à Bacchus, dieu naissant, était regardé comme un dieu-fils dans la mythologie du lieu [1]. Cette triade ne s'est-elle formée qu'à l'époque

[1] RONZEVALLE, *Mélanges de l'Univ. St-Joseph*, 10, 1925, p. 215 s., défend également l'ancienneté de la triade héliopolitaine, que j'ai eu tort de mettre en doute (*Litteris*, 5, 1928, p. 175).

hellénistique ? Rien ne permet de le conjecturer. Les triades phéniciennes remontent fort haut, et la distinction particulière du Soleil dans la religion de Baalbek au moment de l'avènement des Séleucides n'interdit pas nécessairement de croire qu'il était dès ce temps le parèdre mineur d'une triade : tel était le cas de Melqart tyrien, que l'on regardait pourtant comme le *roi de la ville*. Le Soleil a très bien pu être, dans les mêmes conditions, le Baal de la Beka'a [1]. Nous avons noté déjà plus d'une fois l'influence qu'ont exercée les cultes de la côte sur celui d'Héliopolis, et nous aurons l'occasion de le noter encore en étudiant les rapports de Baalbek avec quelques autres grands sanctuaires de la Syrie. Rien ne force à supposer que cette influence soit tardive.

HENRI SEYRIG.

Athènes, août 1929.

[1] C'est le même état de choses que semble indiquer, non loin de Baalbek, à Ham, le texte suivant : Μερκουρίῳ δομίνῳ κώμης Χάμωνος (173 apr. J.-C.). — DUSSAUD et MACLER, *Voyage archéol. au Safâ*, p. 211.

BIBLIOGRAPHIE

Alexandre Moret. — **Histoire de l'Orient** (*Histoire générale*, publiée sous la dir. de M. G. Glotz, Hist. anc., 1re partie). Fasc. 1. Un vol. in-8° de xxii et 144 pages. Paris, Les Presses universitaires de France, 1929.

Par ce premier fascicule, cette nouvelle *Histoire de l'Orient* s'annonce comme fort importante. L'auteur y était bien préparé par ses travaux antérieurs et notamment par ses deux volumes *Des Clans aux Empires* et *le Nil et la Civilisation égyptienne.* Toutefois, le plan de la nouvelle *Histoire* est entièrement différent de celui de ces ouvrages.

Félicitons tout d'abord l'auteur de ne pas s'être contenté de donner en tête de son œuvre une bibliographie suffisamment complète, mais d'avoir mis des notes au bas des pages toutes les fois qu'il a senti que le lecteur aurait besoin d'une référence précise. C'est là un des meilleurs et des plus anciens usages de l'érudition française qui doit être maintenu. Remercions-le ensuite de l'effort considérable qu'il s'est imposé pour présenter un tableau développé de la Préhistoire en Orient, c'est-à-dire des temps antérieurs à 3500 avant notre ère, en suivant ce qu'on appelle la chronologie courte. Maspero n'admettait ni la chronologie courte, ni la préhistoire et, comme tous les égyptologues de l'ancienne école, n'attachait aucune importance à la céramique. La méthode de M. Moret est tout autre : philologue et historien, il ne néglige pas les données préhistoriques et archéologiques.

De l'exposé qui nous est offert, il résulte que les études préhistoriques ont été poussées avec plus de suite en Égypte que dans le proche Orient asiatique, où, cependant, elles avaient été abordées beaucoup plus tôt. Avis aux préhistoriens.

Les égyptologues sont parvenus, semble-t-il, à s'accorder pour distinguer deux époques dans l'énéolithique. Une première civilisation énéolithique, vers 7500 à 5000, représentée surtout par Négadah, où le chasseur nomade est devenu un villageois sédentaire qui use d'une céramique primitive. Cette civilisation a un caractère nettement africain, mais elle a rayonné dans tout le bassin de la Méditerranée. Ce « courant de civilisation est parti d'Égypte avant le Ve millénaire et s'est propagé, par l'Afrique du Nord, à l'Ibérie, puis, de là, au reste du monde méditerranéen, sans que nous puissions savoir, cependant, si la Syrie-Palestine et la Mésopotamie en ont été influencées » (p. 54). La deuxième civilisation énéoli-

tique (vers 5000-3500), a encore son centre le plus ancien en haute Égypte, mais au voisinage du Delta, et marque un progrès très net. On constate qu'une race nouvelle a pénétré, venant, suppose-t-on, de l'Orient asiatique.

En Asie, le seul point où l'on puisse suivre un développement comparable de la civilisation est Suse avec sa belle céramique dite de Suse I dont M. Herzfeld croit avoir trouvé l'origine sur tout le plateau de l'Iran. La conférence fort documentée et captivante que nous avons entendue à Paris et dans laquelle le savant explorateur a fait part de ses découvertes ne nous a pas entièrement convaincu. Les objets présentés, dont peu sortaient de fouilles régulières, étaient fort disparates : rien de tout cela ne remontait avant Suse I et les variétés céramiques les plus anciennes répondent à ce que M. Pottier a dénommé Suse I *bis*.

Au point de vue chronologique, Suse I et Suse II correspondraient approximativement aux deux périodes énéolithiques de l'Égypte. Nous ne pouvons accepter pour Suse II une date aussi reculée.

M. Moret présente toutes ces questions sous la forme la plus objective et ne cache pas les difficultés que soulève chaque théorie. Il faut prendre garde encore que les observations sont souvent mal assurées, surtout en Asie. Ainsi les fouilleurs de Kish annoncent que leur dernière campagne (1929) leur permettra d'écarter les théories anthropologiques fondées par M. Keith sur les trouvailles de Ur.

Le fascicule se termine par un exposé de l'écriture et d'utiles indications chronologiques.

R. D.

John Garstang. — **The Hittite Empire**, being a survey of the history, geography and monuments of Hittite Asia Minor and Syria. Un vol. in-8° de xvii et 364 pages avec cartes, plans et planches. Londres, Constable, 1929.

L'histoire du peuple hittite a connu trois étapes importantes. La première est marquée par la reconstitution de M. Sayce vers 1888. La seconde se signale par la découverte que fit H. Winckler à Boghaz-Keui des archives du royaume hittite au cours de ses fouilles de 1906-7. C'est peu après que M. Garstang fit paraître un ouvrage intitulé *Land of the Hittites* (1910), où s'affirmait sa connaissance du pays et l'expérience acquise au cours des fouilles de Saktshé Geuzu. Une troisième phase a été ouverte par la découverte, due au Prof. F. Hrozný, des affinités indo-européennes de la langue officielle hittite (1915), et par les publications de textes qui ont suivi. Ce progrès décisif devait inciter M. Garstang à reprendre son œuvre et à donner la seconde édition que nous annonçons. Le remaniement est si complet qu'il justifie le titre nouveau. L'œuvre, bien illustrée et accompagnée de cartes, nous présente le tableau le plus complet et le plus documenté des monuments qui sont encore conservés. On y décrit les monuments hittites, ceux de la ville de Hatti (Boghaz-Keui), ceux du Haut-Plateau anatolien, de l'ouest de la péninsule, du Taurus et de l'Antitaurus. Un chapitre entier est consacré aux trois grands centres hittites de la Syrie du Nord : Zindjirli, Saktshé Geuzu, Karkémish. On a le sentiment que les résultats des fouilles de Zindjirli et de Karkémish n'ont pas été classés d'une manière suf-

fisamment précise et cela s'explique par le fait qu'au moment où elles ont été pratiquées, l'histoire des Hittites était encore fort obscure. De plus, la question a été mal engagée sur une hypothèse malencontreuse de Hogarth qui faisait débuter l'histoire monumentale de Karkémish avec les débuts de l'âge du fer (1) en Syrie (XIe siècle). Il suffit de considérer la belle stèle hittite couverte d'hiéroglyphes hittites et figurant Teshoub, que malheureusement M. Garstang n'a pas connue à temps, pour se rendre compte que, dès les XIVe et XIIIe siècles, la sculpture hittite régnait dans le royaume hittite de Karkémish institué par Subbiluliuma (2).

Dans ses remarquables études sur *L'Art Hittite* parues dans *Syria*, M. Pottier avait déjà démêlé ces faits, et on trouvera dans l'ouvrage que nous annonçons l'exposé des résultats auxquels le savant maître avait abouti. M. Garstang cherche à les concilier moins avec l'opinion de M. Hogarth qu'avec les constatations de M. Woolley qui a conduit les fouilles de Karkémish. M. Garstang distingue sous le nom de *Hattic*, le royaume même de Boghaz-Keui et sous celui de *Hittite* un ensemble de peuples apparentés, sur la base notamment du terme biblique, qui vise spécialement les peuples du nord de la Syrie. Toutefois, l'emploi d'un terme comme « hittito-mitannien », étend considérablement le champ des Hittites, et à tort, historiquement parlant, car Mitanniens et Hittites ont été constamment en lutte. En présence de

(1) THUREAU-DANGIN, dans *Syria*, X (1929), p. 204-205.

(2) Voir *Bulletin des Musées de France*, 1929, p. 139-141.

l'extension accordée au vocable « hittite », le rôle des Suméro-Accadiens dans le premier développement de la civilisation anatolienne — dont les Hittites ont hérité — est singulièrement atténué et aussi celui des Sémites, notamment dans le royaume d'Alep préhittite. Quant au Mitanni, il est purement et simplement annexé à l'empire hittite, comme nous venons de le voir.

Nous comprenons bien que cette dualité de termes cherche à rendre compte de la complexité des faits ; mais certainement elle ne les éclaire pas : « Carchemish in our view, nous dit l'auteur, was not a Ḫattic city, and its people though Hittite were not Ḫattians. »

Un autre chapitre embrasse le reste de la Syrie : Alep, Hama, Mishrifé (Qatna) où sont donnés les résultats des fouilles récentes. Celles-ci mettent en évidence la domination mitannienne mais nullement hittite, Tell Nebi Mend (Qadesh) dont les fouilles ont été interrompues par la mort de Maurice Pézard; Sheikh Sa'd (dans le Hauran), où nous avons plaisir à constater que M. Garstang ne reconnaît pas comme hittite le fameux lion actuellement au Palais Azem à Damas (1); Ḥazor, que M. Garstang a retrouvé à Tell el-Qedah, près du lac de Houlé et qui offre une grande analogie avec Qatna ; enfin Beisan. Ici aussi M. Garstang écarte toute influence hittite pour le lion figuré sur la stèle reproduite dans *Syria*, 1929, p. 176. On a aussi classé un peu trop vite la hache de Beisan comme hittite (2).

(1) Dans *l'Art syrien du IIe millénaire avant notre ère*, *Syria*, VII (1926), p. 355, nous l'avons groupé avec plusieurs monuments non hittites.

(2) Les deux armes qu'on compare sont rap-

Il faut remercier le professeur Garstang d'avoir mis au point, avec tant de soin, la nouvelle édition de son ouvrage qui, sous cette forme, rendra encore de précieux services.

R. D.

Valentin Müller. — **Frühe Plastik in Griechenland und Vorderasien**. Un vol. in-4°, de x et 248 pages avec 49 planches. Augsburg, Benno Filser, 1929.

Cette étude embrasse la plastique, en Grèce et en Asie Mineure, depuis le néolithique jusqu'à l'archaïsme grec, donc environ de 3000 avant notre ère jusqu'en 600 av. J.-C. La masse des matériaux mis en œuvre, soit 452 figures choisies entre beaucoup d'autres, suffirait à soutenir l'intérêt de cette vue d'ensemble menée par un archéologue très averti.

Il est significatif que, pour une étude qui doit ouvrir la compréhension de l'art grec archaïque, on ait jugé indispensable de ne pas négliger l'Asie Antérieure en englobant dans ce terme la Palestine, la Phénicie, la Mésopotamie, l'Elam et jusqu'aux trouvailles de Anau. C'est pourquoi, toute question de *Typenbildung* mise à part, les orientalistes utiliseront avec fruit cet ouvrage.

La fameuse idole en plomb de Troie, ainsi que les figures du moule de Thyatire conservé au Louvre sont expliquées, — ainsi que G. Perrot l'avait vu, — comme des produits locaux inspirés de modèles mésopotamiens.

L'auteur écarte de son domaine la plastique de Anau qui ne lui paraît avoir aucune relation avec les idoles de la mer Égée ; mais ne se rattache-t-elle pas au groupe mésopotamien ? On ne voit pas le parti à tirer d'un fragment comme pl. IX, 189, du moins sous la forme par trop schématique de la reproduction.

Un important chapitre est consacré à l'art mésopotamien et à l'art élamite. Dans ces régions où la documentation est particulièrement riche, on peut constater que la plastique populaire n'a qu'un rapport éloigné avec la sculpture commandée par de grands personnages et généralement pour les temples. Si M. Müller arrive à des conclusions différentes, c'est que, dans ces questions d'esthétique, la part subjective est considérable. Je n'en donnerai qu'un exemple : l'auteur estime que la statue de la reine Napir-asu paraît être cylindrique (p. 96). Rien n'est plus éloigné du cylindre que la courbe compliquée de la robe de cette reine.

L'art de l'Asie Mineure, de la Syrie, de la Phénicie, de la Palestine et de Chypre est aussi l'objet d'une étude attentive ; nombre d'observations de l'auteur sont à retenir. Toutefois, les considérations esthétiques auraient profit à se mouvoir dans le cadre historique, alors qu'elles ont, au contraire, tendance à dominer l'histoire. Cette prétention est évidemment au-dessus de leurs possibilités.

C'est ainsi que l'auteur conclut à la prépondérance en Syrie, à haute époque, de la race asianique tandis que les Sémites n'y auraient joué qu'un rôle secondaire. Il cite en note (p. 112, note 12), à

prochées dans *The Hittite Empire*, pl. XIX ; cf. *Syria*, VIII, p. 187. M. Garstang, *op. cit.*, p. 86-87, croit encore que le personnage à la hache, sculpté sur la porte de Boghaz-Keui, est une femme guerrière, peut-être la reine. C'est une hypothèse à laquelle on a généralement renoncé.

l'appui de sa conception, les documents égyptiens publiés par M. Sethe d'après lesquels, au début du Moyen Empire, les chefs de Palestine et de Syrie seraient en grande majorité non-sémites. Nous croyons avoir montré qu'il en allait autrement, en prouvant que nombre de ces chefs portaient d'excellents noms sémitiques en usage chez les Babyloniens de la première dynastie babylonienne (1). La même erreur a été commise dans l'étude des noms propres des tablettes de Ta'annak et a été rectifiée par M. Julius Lewy (2).

Mais nous avons d'autres raisons pour ne pas réduire la part des Sémites dans l'art, c'est que, dès l'époque de Sargon l'Ancien, ils ont opéré une véritable révolution artistique en Mésopotamie. Ils ont affiné l'art sumérien présargonique et ont abouti à ce chef-d'œuvre qu'est la stèle de Naramsin. Nous avons essayé, d'autre part, de démêler un art syrien, constitué par des facteurs divers et fondé sur l'art mésopotamien au IIe millénaire avant notre ère (3). Quant à l'époque suivante, l'art des Syriens et des Phéniciens n'est plus une fiction littéraire depuis les découvertes de M. Thureau-Dangin et du Père Barrois, à Arslan Tash.

Quoi qu'il en soit de ces questions controversées, il reste que M. Valentin Müller a écrit un livre fort intéressant, une étude très poussée et remarquablement informée où se manifestent des points de vue fort curieux.

R. D.

(1) *Syria*, VIII, p. 216.
(2) *Orient. Lit. Zeitung*, 1929, col. 172-174.
(3) *Syria*, VII, p. 336.

Louis Speleers. — **Les fouilles en Asie Antérieure à partir de 1843.** Un vol. in-8° de 307 pages et 57 planches. Liége, Imprimerie Vaillant-Carmanne, 1928.

M. Louis Speleers a entrepris un travail très méritoire et fort utile. Le plan qu'il a adopté « comporte, en premier lieu, un aperçu très général de l'histoire des sites, ensuite la description des travaux mêmes et, en dernier lieu ou en même temps, selon les cas, l'indication des antiquités principales, dispersées actuellement dans les musées ».

L'auteur passe ainsi en revue l'Assyrie avec Khorsabad, Ninive (Koyoundjik), Calakh (Nimroud), Balawat, Assur; la Babylonie avec Uruk (Warka), Ur (Mughayyir), Tello (Lagash), Sippar (Abu-Habba), Nippur, Bismya (Adab), Kish (Tell Oheimir), Babylone-Hillah; la Perse et l'Elam avec notamment les fouilles françaises de Suse; la Palestine, avec Tell el-Hesy (Lakish), Tell Ta'annek, Jéricho, Gézer, Megiddo, Samarie, Beisan-Scythopolis, Jérusalem, etc.; la Syrie, avec Sidon, Byblos, Tell Nebi Mend (Qadesh), Mishrifé (Qatna), Neirab, etc.; le Monde hittite avec Zendjirli, Boghaz-Keui, Kultépé, Saktshé-geuzu, Karkémish, Arslan-Tash, Tell Ḥallaf, Doura-Europos. La matière envisagée est si vaste qu'il n'est pas surprenant que tous les détails ne soient pas mis au point. C'est ainsi qu'il est dit à tort, p. 208, que le Service des Antiquités de Syrie est « réuni à l'Ecole Française de Jérusalem, déjà fondée en 1890 par les Dominicains » et que « ces deux organismes ont le même but ». Mais ce sont là des détails qui ne sauraient faire méconnaître l'intérêt et l'utilité de cet ouvrage. R. D.

H. H. von der Osten. — **Explorations in Central Anatolia, Season of 1926** (Researches in Anatolia, I. — The University of Chicago, Oriental Institute Publications, V). Un vol. in-4° de xix et 167 pages, avec 242 figures et 24 planches. Chicago, The University of Chicago Press, 1929.

— **Explorations in Hittite Asia Minor** (Oriental Institute Communic., n° 2). **1927-28** (Or. Inst. Commun., n° 6).

Le premier voyage en Asie Mineure, effectué en 1926 par M. von der Osten, avait pour objet d'explorer la partie centrale de l'Anatolie, en particulier la région dans la grande boucle de l'Halys. On se doutait bien qu'à l'intérieur du triangle Angora-Samsoun-Kaisairyeh il devait exister d'autres installations hittites que celles de Huyuk (ou Euyuk), près Aladja, de Boghaz Keui, de Yazili Kaya, de Orta Huyuk près Dedik, ou encore que Kul-Tepe récemment exploré par M. Hrozný. M. von der Osten ajoute de nombreuses localités à cette courte liste et notamment le site d'Alishar que, dans les années suivantes, il a méthodiquement fouillé. En attendant, il a repris le relevé des reliefs de Yazili Kaya, assez rebelles à la photographie directe. A signaler la découverte d'une statuette égyptienne (0 m. 35) du Moyen Empire à Kirik Kaleh entre Angora et Boghaz Keui.

La seconde exploration (1927-28) avait pour objet de choisir un site qu'il devait être intéressant de fouiller ; le choix est tombé sur la colline artificielle d'Alishar entre Angora et Sivas. La notice publiée relève les découvertes faites dans un assez large rayon autour du champ de fouilles. Deux photographies, montrant la salle du musée d'Angora où sont réunies les trouvailles d'Alishar, font désirer une publication prochaine.

R. D.

Louis Jalabert et René Mouterde. — **Inscriptions grecques et latines de la Syrie**, tome Ier, Commagène et Cyrrhestique, n°s 1-256. Un volume de 135 pages, in-4°. Paris, Geuthner, 1929.

Voici qu'entre dans la voie des réalisations une œuvre depuis longtemps annoncée et souhaitée. Il y a plus de vingt ans que le Père Jalabert et Rudolph Brünnow s'associèrent pour publier le *Corpus* des inscriptions de la Syrie, de la Palestine et de l'Arabie. Dans l'intervalle, Brünnow a disparu, laissant ses fiches à l'Université de Princeton, et la grande guerre menaça de détruire les notes de son collaborateur, restées à Beyrouth. La paix rétablie, le projet que ces malheurs avaient compromis fut repris par les Pères Jalabert et Mouterde, et nous pouvons espérer qu'entre leurs mains expertes, l'entreprise commencée ne périclitera plus.

Le plan des auteurs est de donner dans les limites territoriales qui s'arrêteront provisoirement à la zone de mandat français, mais devront nécessairement être étendues plus tard vers le Sud, tous les textes grecs et latins, jusqu'au viie siècle où l'épigraphie de la Syrie devient arabe. Le premier tome, consacré à la Commagène et à la Cyrrhestique, comprend notamment la remarquable série des longues dédicaces que fit graver le roi Antiochus Ier dans les lieux consacrés à son culte.

Les épigraphistes ne sont pas encore parvenus à se mettre d'accord sur le meilleur mode de publication des textes qu'ils éditent. L'idéal serait évidemment que l'aspect exact de chaque pierre fût rendu par un dessin ou une reproduction directe, accompagnant la transcription. C'est le système adopté à Oxford pour le futur *Corpus* des inscriptions de Bretagne. Mais il est si dispendieux que le prix d'un tel ouvrage rend celui-ci inabordable pour la généralité des érudits. Les éditeurs du nouveau recueil syrien ont bien fait d'y renoncer et de se contenter de donner en appendice un recueil de planches des monuments datés. Seulement tous les autres procédés offrent des inconvénients. Les Pères Jalabert et Mouterde publient simplement en minuscules la meilleure copie de chaque inscription, en général sans accentuation et sans distinguer les noms propres par des initiales majuscules. L'interprétation est indiquée dans les notes. Cette méthode, qui se recommande par des avantages scientifiques, a le grave défaut de rendre la lecture des textes malaisée pour tous ceux qui ne sont pas des épigraphistes exercés. Je ne sais si, à l'avenir, quand le nombre des documents épigraphiques se sera encore beaucoup multiplié, on ne sera pas amené à adopter le système inverse et à procéder comme le font les philologues pour les écrivains, c'est-à-dire à offrir au lecteur la reconstitution du texte, tel que l'éditeur le corrige et le complète, et à reléguer en note l'indication des erreurs ou des lacunes du lapicide ou des copistes.

Mais quelle que soit la méthode suivie, l'essentiel est que nous ayons sous les yeux des documents aussi exacts que possible, et les deux collaborateurs n'ont épargné aucun soin pour atteindre ici toute la perfection possible. Ils ont scrupuleusement dépouillé les ouvrages imprimés et les revues, et l'on aurait peine à signaler une lacune dans leur bibliographie. Ils ont, quand cela se pouvait, scrupuleusement vérifié sur la pierre les anciennes lectures, et ont souvent amendé ou suppléé les textes avec sagacité. Mais ils nous ont aussi donné davantage, plus qu'on n'aurait exigé d'eux, et, bienfait inespéré, un commentaire d'une érudition très avertie s'efforce d'éclairer le sens précis des documents et d'en résoudre toutes les difficultés. Celui de la grande inscription du Nemroud Dagh est particulièrement instructif (1).

Ainsi s'annonce sous les meilleurs auspices ce *Corpus* syrien, que chacun souhaitera voir progresser rapidement. Il deviendra, quand il sera terminé, le vademecum de tous les archéologues qui parcourront ou fouilleront la Syrie, un admirable instrument de travail pour tous les savants de cabinet qui étudieront l'histoire de l'époque séleucide ou de la période romaine, et il rendra de précieux services aussi bien aux sémitisants qu'aux philologues classiques.

Franz Cumont.

(1) J'ajoute quelques menues observations sur les points de détail :

P. 12. Sur l'astrologue Balbillus, descendant des rois de Commagène, cf. Cichorius, *Rheinisches Museum*, LXXXVI, 1927, p. 102, et *Cat. codd. astr.*, VIII, 4, p. 233 ss. ; enfin l'article « Balbillus » dans le dernier supplément de la *Realenc.* — P. 20, n° 1, l. 116 ss. = n° 7, III, 5 ss. Mention précieuse par son antiquité des δαίμονες τιμωροί, dont il est souvent question plus tard (P. ex. Plutarque, *Def. oraculorum*, 13, p. 417 B ; Hermes Trism., dans

HARALD INGHOLT. — **Studier over Palmyrensk Skulptur.** Un vol. de 160 pages et 16 planches. Copenhague, Reitzel, 1928.

L'engouement que les riches marchands palmyréniens ont manifesté pour se faire représenter en buste dans leurs tombeaux nous a valu un nombre considérable d'effigies, aujourd'hui dispersées à travers tous les continents.

Pour la première fois, un archéologue s'attaque à la sculpture palmyrénienne dans l'intention de fixer son développement chronologique. M. Ingholt réunit ici tous les bustes portant une date et cela lui fournit une série s'espaçant de l'an 55 de notre ère à l'an 241. C'est là une utile préparation au grand ouvrage que se propose M. Ingholt et qui présentera toutes les sculptures de Palmyre dans un classement logique. Nul n'était mieux préparé pour ce travail, puisqu'il a, dès le début de ses études orientales, été attiré par les monuments palmyréniens et qu'il a déjà mené deux campagnes de fouilles à Palmyre.

R. D.

Sir THOMAS ARNOLD et ADOLF GROHMAN. — **Islamic Book.** Un vol. in-4°, 116 pages et 104 planches, dont 10 en couleurs. Pegasus press, 1929.

Les arts de l'illustration et de la reliure du livre manuscrit musulman éveillent de plus en plus les curiosités et les recherches. On peut le constater dans les fréquentes mentions de notre bibliographie, en particulier dans la dernière livraison de *Syria* où deux ouvrages de Sir Th. Arnold ont été analysés. Arrivé à ces points de compétence et de notoriété, M. Arnold est visé par tout éditeur voulant toucher à ces sujets.

Là est le danger ; car en un an, M. Arnold n'a pas eu le temps de se renouveler, il ne peut que se répéter. On lui vole le temps utile à consacrer à de nouvelles recherches. Chargé cette fois-ci de la seconde partie de l'ouvrage concernant la période du XIIIe au XVIIIe siècle, il ne peut nous apprendre rien de plus qu'il ne nous avait dit dans les deux importants ouvrages de l'an dernier, édités par la Clarendon Press d'Oxford.

Bien au contraire, M. Grohman, professeur à l'Université germanique de Prague, s'il n'avait rien publié jusqu'ici, était connu par les patientes recherches qu'il poursuivait. Aussi en se chargeant de la première partie, c'est-à-dire des origines, il est amené à nous faire connaître en les publiant intégralement, les

LYDUS, *De Mensib.*, IV, 32 ; PROCLUS, *In Timaeum*, I, p. 113, 24 Diehl). On saisit ici l'origine mazdéenne de cette démonologie. — P. 22, n° 1, note 161, comparer avec les dispositions prises par Antiochus la lettre (109 [= 56]) de Julien à Ecdicius sur l'école de musique d'Alexandrie. — P. 52, n° 47, VI, note 10. Dans un passage curieux, qui mériterait d'être réétudié sur un bon estampage, on trouve une allusion au Pyriphlégéton, fleuve céleste. Cf. LYDUS, *De Mensibus*, p. 91, 7 : 167, 21, éd. Wünsch, où il est interprété comme la πυρώδης ζώνη, et mon *Afterlife*, p. 175, 185. — P. 59, n° 52, les lignes 10-11 ont été transposées. — P. 73, n° 92. Ce groupe n'est pas à Alep mais bien au Louvre. — P. 77. Faute typographique, lire *zain* en tête du nom propre sémitique ; même erreur, p. 87, dernière ligne. — P. 88, n° 139. Plus simplement... *Alexa*]*nder f*(*aciendum*) [*c*(*uravit*)]. *Agri p*(*edes*) XI. — P. 105, n° 175, 7 : Ἔτους β' Λ. [Σεπτ.] Σεουήρου = 194 ap. J.-C. — P. 111, n° 194, 4, ἐξ ἰδίων (TI pour N).

papyrus de la collection de l'archiduc Rainer qui avaient été versés à la Bibliothèque nationale de Vienne.

Trouvés jadis dans le Fayoum égyptien à al-Ushmunayn, ils avaient été étudiés épigraphiquement par Karabacek et Frimmel. Mais l'étude de M. Grohman, bien plus complète, me semble définitive. Ces fragments de miniatures, ces esquisses, ces dessins à la plume, ces ornements de livres, sont ici l'objet d'analyses, de comparaisons menées avec la méthode la plus rigoureuse, et la claire connaissance des arts du dessin, antiques ou contemporains d'autres régions. Cet art du dessin en Égypte, encore à demi copte aux IXe et Xe siècles, est du plus profond intérêt, et nouveau. Ce sont des documents uniques pour cette époque, et leur révélation par M. Grohman est fort heureuse.

GASTON MIGEON.

WIET (Gaston). — **Lampes et bouteilles en verre émaillé.** Un vol. petit in-folio, texte 193 pages, 92 planches de phototypie en noir. Le Caire, Imprimerie de l'Institut français d'archéologie, 1929.

M. Gaston Wiet, professeur à l'Université de Lyon, fut en 1926, sur la demande du Gouvernement égyptien, détaché au Musée arabe du Caire, en qualité de Directeur, pour y reclasser les collections, relever les inscriptions, préparer la refonte du catalogue descriptif de l'ancien conservateur, Herz bey, qui était épuisé. Au cours de ces travaux, activement menés, il lui a paru nécessaire d'amorcer la publication de grands catalogues scientifiques, poussé d'ailleurs dans cette voie par le souverain, Sa Majesté Fouad Ier, qui le premier, avait compris l'intérêt à sanctionner de son autorité les travaux d'archéologie musulmane délaissés en Égypte. M. Wiet crut ne pouvoir mieux faire que d'entreprendre, en tout premier lieu, la publication du catalogue des *Verres émaillés.*

Le musée arabe du Caire en possède en effet la collection la plus considérable qui soit au monde : 78 lampes, dont 42 intactes, et 36 presque complètes, 2 bouteilles, 1 bassin, 8 boules de suspension, etc. En tout 118 numéros, dont 87 objets pouvant être avec précision datés par leurs inscriptions.

La pièce la plus ancienne, et qui ouvre la série est au nom de Malik Nadir Yusuf († 1260), sultan aiyubide de Damas et d'Alep — ensuite deux séries considérables : 35 lampes au nom du sultan Malik Nasir Hasan (1362-1363) — et 22 lampes au nom du sultan Malik Zahir Barkuk (1386), dates de construction de leurs mausolées où les lampes étaient suspendues. Puis un certain nombre de pièces aux noms d'émirs — et enfin la dernière et plus récente lampe au nom du sultan Mamlouk Malik Ashraf Kaitbay († 1496).

Le classement des planches dans l'ordre chronologique des inscriptions relevées permet de juger du caractère des éléments décoratifs et de leur évolution. Il rendra de grands services pour le classement par comparaison des pièces non datées. La description des objets par ordre de numéros de l'inventaire d'entrée est accompagnée, quand il y a lieu, de la lecture des inscriptions, de l'indication de leur intérêt historique et épigraphique, et de la bibliographie propre à chaque objet.

Tout cela est fixé avec la rigueur scientifique et la méthode qu'on pouvait attendre du savant épigraphiste qu'est G. Wiet.

Aucune critique n'intervient : nous n'avons ici qu'un catalogue strictement analytique, préparatoire des travaux d'érudition qui l'utiliseront.

GASTON MIGEON.

Lieutenant-colonel PAUL JACQUOT. — **L'État des Alaouites.** Guide touristique. Un vol. in-8° de XVIII et 291 pages. Beyrouth, Chéhab, 1929.

Par la clarté de son exposition, l'exactitude des renseignements routiers et les nombreux croquis cartographiques, ce volume répond parfaitement à son objet. Ni l'histoire ni l'archéologie de la région ne pouvaient être oubliées dans ce guide et l'auteur l'a parfaitement compris. Même l'illustration monumentale est particulièrement intéressante et bien choisie. Sur une des portes du temple de Boetocécé (Hosn Soleiman) la reproduction photographique (p. 96) permet de lire : Θεῷ Μεγάλῳ, ce qui rectifie une lecture aventureuse que nous avions proposée jadis et dont nous prions qu'on ne tienne pas compte.

Aujourd'hui on qualifie de Shaara toute la région faîtière du massif des Nosairis (Alaouites), plateau variant de 1.400 à 1.500 mètres d'altitude. Il est probable que dans l'antiquité ce massif était conçu en deux massifs, celui du nord appelé monts Duppani, celui du sud qualifié de monts Saratini [1], vocable qui est seul conservé dans le Shaara actuel. Il se pourrait que le terme de Duppani soit conservé dans un texte égyptien découvert par la mission Schaeffer à Ras Shamra (nord de Lataquié) et lu par M. Pierre Montet.

Dans la prochaine édition, il y aura lieu de corriger Gharb en Ghab pour désigner la région marécageuse de l'Oronte. Il ne faudra pas oublier non plus de signaler le rôle historique de Qarqar, ville près de laquelle eurent lieu deux grandes batailles au temps des Assyriens. Toute cette région du Ghab mériterait une étude attentive qui pourrait marcher parallèlement avec l'aménagement de la région pour la culture. Nous eussions aimé des renseignements sur le barrage de Sikre. Est-il ancien ?

Le colonel Jacquot a eu bien raison de vanter la richesse archéologique de l'État des Alaouites. MM. Schaeffer et Chenet viennent d'en apporter la démonstration la plus éclatante au cours de leur première campagne de fouilles.

R. D.

[1] Voir notre *Topogr. historique de la Syrie*, p. 241.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

Les premières invasions indo-européennes en Asie Mineure. — Par les soins de notre savant confrère M. Cuq, M. Fr. Hrozný a offert à l'Académie des Inscriptions (séance du 10 juillet 1929), la primeur de la traduction complète d'une inscription provenant de Boghaz-Keui et rédigée au nom d'Anittas, roi de Kussara, 2.000 ans environ avant notre ère. C'est un des plus anciens documents écrits dans une langue indo-européenne. M. Hrozný en signale l'exceptionnelle importance historique. Elle fait connaître la situation

politique de l'Asie Mineure orientale peu après l'invasion des Indo-Européens dans une région au sud de l'Halys qui, d'après les tablettes cappadociennes, était jusque-là aux mains des Assyriens. Il y a là une série de petits États qui cherchent à conquérir l'hégémonie. L'inscription décrit les luttes qu'ils ont engagées les uns contre les autres.

Pitkhanas, le père d'Anittas, s'est emparé de la ville de Nêsas dont le roi était son ennemi. Nêsas est probablement Nyssa, auj. Muradli Euyuk, non loin du lac salé de Tatta. Anittas fait de Nêsas sa capitale, mieux située peut-être que Kussara (probablement Ak Seraï). Le roi du Hatti, Pijustis, qui a formé contre lui une puissante coalition, est vaincu à deux reprises. Le roi de Zalpuvas, dont l'un des prédécesseurs avait triomphé de Nêsas, et emporté la statue du dieu de la ville, est battu à son tour. Zalpuvas ou Zalpas est peut-être Salaberina, au sud du Hassan-Dagh, ou Zoropassos au sud de l'Halys. Anittas se rend maître ensuite de Salativara, qu'on doit identifier avec la ville gréco-romaine de Salatra, à l'est de Konia. L'identification est confirmée par le fait que l'armée de Salativara, dans son expédition contre Nêsas, a traversé la rivière Hulas. Or, pour aller de Salatra à Nyssa, les Romains devaient aussi traverser une rivière appelée Hylas, qui se jette dans le lac de Tatta. Après ces victoires, Anittas prend le titre de grand roi. Il crée à Nêsas de nouveaux quartiers et y bâtit de nouveaux temples. Nêsas est dès lors le centre du premier grand empire indo-européen en Asie Mineure.

On s'explique maintenant la signification de l'adverbe *nâsili* qui, dans une inscription plus récente, désigne une langue distincte de celles des habitants du Hatti et du Louya : c'est celle des Nêsites, les conquérants indo-européens du pays. Le nom de Hittite s'appliqua d'abord à une couche de la population de l'Asie Mineure qui n'est pas d'origine indo-européenne et qui apparaît au IV[e] millénaire : elle était établie dans la boucle de l'Halys (auj. Kyzyl Irmak), autour de la ville de Hattusas, tandis que les Nêsites se sont, au début, fixés au sud de ce fleuve. La dénomination de Hittite donnée aux Indo-Européens n'est justifiée qu'à partir du jour où les grands rois de la dynastie de Kussara ont transféré leur capitale sur l'emplacement de celle des anciens rois du Hatti. — Une troisième couche ethnique est constituée par les Louytes, avant-garde des Nêsites, et comme eux d'origine indo-européenne. Arrivés vers 2500 avant notre ère, ils ont occupé le sud de l'Asie Mineure.

L'inscription d'Anittas résout ainsi la question de savoir quel était le nom primitif des Hittites indo-européens : ils s'appelaient Nêsites d'après le nom de leur première capitale, comme les Babyloniens d'après Babylone. Leur langue récemment déchiffrée était le nésite.

Fouilles de Séleucie et Ctésiphon. — Parmi toutes les ruines antiques de la Syrie et de la Mésopotamie, il n'en est guère dont l'exploration promette d'être plus fructueuse que celle de Séleucie du Tigre, la populeuse métropole commerciale détruite par Lucius Verus en 164. Une expédition archéologique allemande avait été organisée pour entreprendre cette grande tâche, mais le destin semble s'opposer à ce que soit violé le site encore vierge de la cité grecque sauva-

gement incendiée par le conquérant romain. Deux amoncellements de décombres reconnaissables sur la rive droite et la rive gauche du Tigre marquaient, croyait-on, l'un, l'emplacement de Séleucie, l'autre, celui de Ctésiphon, la capitale arsacide et sassanide, qui lui faisait face au delà du fleuve. Mais la mission allemande a constaté que le cours du Tigre s'est déplacé vers l'Est et que tout cet immense champ de ruines appartient à Ctésiphon. Elle se propose d'y dégager le palais des Sassanides, dont les écrivains anciens décrivent avec admiration la salle du trône. Des restes de scènes de chasse qui décoraient les parois de ses murailles ont déjà été mis au jour. Quant à Séleucie, elle était située plus à l'ouest, au milieu de terres maintenant cultivées, mais on peut encore reconnaître sur le sol le tracé rectiligne de ses rues. La ville était construite en damier comme Doura et toutes les autres colonies des Séleucides. On distingue aussi l'emplacement de l'Agora et du port. Mais l'autorisation de fouiller ce site avait déjà été accordée à des Américains, qui, à la vérité, y cherchaient une ville babylonienne. Les Allemands devront faire porter tout leur effort sur Ctésiphon, qui est d'ailleurs aussi important pour l'époque perse que Séleucie l'aurait été pour la période gréco-romaine. (D'après Ed. Meyer, *Forschungen und Fortschritte*, 1929, n° 12.)

Fr. C.

Les Missions archéologiques en Syrie en 1929. — Le record de l'activité archéologique revient certainement à M. Maurice Dunand qui, au printemps 1929, a exploré la région du Harra et du Safa autour de Nemara et du Djebel Seis. Plus de 3.000 textes safaïtiques ont été relevés, le système routier et les fortins ont été étudiés ; on a atteint vers le sud Qal'at Bourqa' que M. Musil n'avait pu visiter.

Puis en mai et juin, M. Dunand a repris les fouilles de Byblos. Les vieux remparts de la ville dont Philon de Byblos vante la vénérable antiquité ont continué à être dégagés ; ils se présentent maintenant dans un ensemble imposant.

La découverte la plus remarquable est celle d'une inscription de dix lignes à aspect hiéroglyphique, c'est-à-dire que les caractères en sont empruntés au répertoire égyptien, mais ont généralement été plus ou moins déformés pour rendre une langue encore indéterminée. Nous renvoyons le lecteur à l'analyse très précise que l'heureux inventeur donnera du texte dans *Syria*.

Dans la même campagne, deux textes phéniciens ont été découverts. Un texte, de peu postérieur à celui d'Ahiram, et que, par de fort ingénieux rapprochements, M. Dunand arrive à dater de l'époque de Ramsès II, ce qui confirme la remarquable ancienneté du sarcophage d'Ahiram et de son inscription. Peut-être faut-il remonter la date de 1250 attribuée à cette dernière jusque vers 1275. Cette nouvelle inscription royale mentionne Ba'al Shamim et montre que la basse époque que Lidzbarski attribuait au culte de ce dieu ne peut être maintenue. Un troisième texte d'époque perse, gravé en beaux caractères phéniciens sur un sarcophage en marbre blanc est l'épitaphe d'une reine.

Enfin, à l'automne, M. Dunand a rejoint M. Thureau-Dangin, comme nous le verrons ci-après.

M. du Mesnil du Buisson, assisté de

M. Ploix de Rotrou, a repris les fouilles de Mishrifé-Qatna dont c'était la quatrième campagne. Les travaux effectués n'ont pas amené de découverte sensationnelle, mais on a achevé le déblaiement de la butte de l'Église. Les vestiges de murs et de revêtements mis au jour ont été soigneusement consolidés, un plan général et précis a pu être levé qui permet de se rendre compte, ce qui n'était pas possible jusqu'ici, de la disposition générale des bâtiments.

En même temps, M. du Mesnil a étendu sa prospection sur les environs, en particulier à Douneibé, peut-être l'ancienne Tunip. Deux nécropoles y ont été découvertes, dont l'une remonte au début du deuxième millénaire si elle ne le dépasse.

Nos lecteurs ont été tenus au courant des découvertes fortuites qui se sont produites au nord de Lataquié, à Minet-el-Beida (*Leukos Limen*), et qui avaient été signalées par M. Virolleaud. Une expédition fut organisée et confiée à deux fouilleurs aussi ardents qu'expérimentés, MM. Schaeffer, conservateur du Musée préhistorique de Strasbourg, et Chenet, l'archéologue bien connu de l'Argonne.

Dès la première campagne, les découvertes s'y sont révélées de premier ordre ; nos lecteurs en pourront juger par les articles parus en tête de ce fascicule dus à M. F.-A. Schaeffer, chef de mission, et à M. Virolleaud, le savant assyriologue qui s'est appliqué au déchiffrement des textes encore impossibles à lire. Mais il faut hautement proclamer — nous avons pu en juger en passant deux jours sur le chantier, — que ces remarquables résultats n'auraient pas été obtenus sans la maîtrise des fouilleurs. L'expérience avait d'ailleurs été faite : deux essais de recherches tentés avant eux n'avaient produit aucun objet et n'avaient abouti qu'à saccager les points attaqués. La méthode nécessaire au fouilleur et qu'il acquiert en doublant ses connaissances archéologiques d'un soin méticuleux et d'une intelligence particulière dans la recherche, rend indispensable de ne confier la direction de pareils travaux qu'à des hommes expérimentés.

M. Thureau-Dangin, assisté cette fois de M. Maurice Dunand et d'un architecte, M. Trotin, a achevé au début de 1929 sa seconde campagne à Arslan Tash. Il en a exposé les résultats devant l'Académie des Inscriptions : deux palais assyriens complètement dégagés avec leurs dispositions de détail, de nombreuses sculptures mises au jour et de nouveaux ivoires du IXe siècle avant notre ère complètent la belle série découverte par le P. Barrois, au terme de la première campagne.

Des sondages opérés à Tell Ahmar, l'ancienne Til-Barsib sur la rive gauche de l'Euphrate, un peu au sud de Karkémish, ont donné les résultats que M. Thureau-Dangin a consignés ici même (*Syria*, X, p. 185) et qui l'ont incité à y installer ses chantiers en septembre 1929.

M. Pillet a consacré cinq mois de fouilles à dégager les ruines de Doura-Europos. Il était assisté de MM. Hopkins et Johnson. Deux constructions superposées, l'une séleucide, l'autre romaine, ont été reconnues dans la citadelle dont les murailles sont un des plus beaux vestiges de l'architecture militaire grecque qui soient conservés. La porte principale de la ville, dite porte de Palmyre, la tour et le temple des dieux palmyréniens ont achevé d'être déblayés. Trois parchemins grecs et des débris de papyrus ont été

découverts, ainsi que deux lots de monnaies. Une inscription grecque fixe en 160 de notre ère un tremblement de terre qui détruisit toute la ville.

M. Seyrig a mis en train les travaux de consolidation à Palmyre où M. Cantineau a poursuivi des dégagements de tombeaux et découvert, avec des bas-reliefs funéraires, des textes palmyréniens nouveaux.

Le Père Poidebard a poursuivi ses relevés de sites antiques et ses repérages de routes anciennes en Haute-Djézireh avec le concours de l'aviation et du Service géographique.

MM. de Lorey et Georges Salles ont pu, à l'aide d'une subvention du baron Edmond de Rothschild, entreprendre les fouilles de l'ancienne Barbalissus ou Balis sur l'Euphrate, actuellement Eski-Meskené. La mosquée, qui a été dégagée, est du type de celle des Omeyyades à Damas. Parmi les édifices, on signale une maison portant une riche décoration en stuc.

Les plans et photographies recueillis au cours de cette mission ont été exposés au Musée des Arts décoratifs, ainsi que les photographies des mosaïques mises au jour dans la grande mosquée des Omeyyades à Damas, par les soins de M. Cavro, sous la direction de M. E. de Lorey, directeur de l'Institut français d'archéologie et d'art musulmans.

MM. Paul Deschamps et Anus sont revenus en Syrie pour achever le relevé des forteresses franques. Ils ont cherché des termes de comparaison à Kerak de Moab.

Direction du Service des Antiquités. — En conformité avec les propositions de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, M. Ponsot, Haut-Commissaire en Syrie et au Liban, vient de nommer M. Henri Seyrig directeur du Service des Antiquités, à partir du 1er octobre 1929, en remplacement de M. Charles Virolleaud, qui a demandé à rentrer en France.

M. Charles Virolleaud était depuis neuf ans à la tête du service. Il avait succédé à M. Chamonard comme conseiller pour l'archéologie et les beaux-arts auprès du Haut-Commissaire, et il fut nommé directeur par M. Henry de Jouvenel, le 17 mars 1926, au moment où s'ouvrait le Congrès archéologique de Syrie et Palestine qu'il avait organisé (*Syria*, VII, 1926, p. 186). On lui doit notamment d'avoir mis sur pied le règlement concernant les antiquités. Le savant assyriologue rentre en France pour s'adonner à l'enseignement et à d'importants travaux personnels. Il continuera d'assurer à *Syria* sa précieuse collaboration.

M. Henri Seyrig était naguère secrétaire général de l'École française d'Athènes. Il était déjà venu trois fois en Syrie, les deux premières en compagnie de M. Perdrizet, quand, cette année, l'Académie des Inscriptions l'a chargé d'intervenir à Palmyre pour sauver les monuments gravement menacés. M. Seyrig connaît donc bien le terrain sur lequel il va opérer et ses nouvelles fonctions s'ouvrent sous les meilleurs auspices.

TABLE DES MATIÈRES DES DIX PREMIÈRES ANNÉES

(TOMES I-X)

I. — Table des articles par noms d'auteur.

ABEL, Fouilles de l'École archéologique française de Jérusalem, effectuées à Neirab, du 12 septembre au 6 novembre 1927, IX, p. 187, 303.

ALI BAHGAT BEY, Les fouilles d'Al-Foustat, IV, p. 59.

LÉON ALBANÈSE, Note sur Ras Shamra, X, p. 16.

C. AUTRAN, Lettre, III, p. 38.

A. BARROIS, Fouilles de l'École archéologique française de Jérusalem, effectuées à Neirab du 24 septembre au 5 novembre 1926, VIII, p. 126, 201.

— *Idem*, du 12 septembre au 6 novembre 1927, IX, p. 187, 303.

J. BARTHOUX, Description d'une forteresse de Saladin, découverte au Sinaï, III, p. 44.

BASSETIÈRE (Capitaine de La), La nécropole de Cheikh Zenad, VII, p. 193.

JAMES HENRY BREASTED, Peintures d'époque romaine dans le désert de Syrie (Doura), III, p. 177.

LÉONCE BROSSÉ, La digue du lac de Homs, IV, p. 234.

— Note additionnelle (sur Doura), V, p. 41.

— Chalcis ad Belum, VI, p. 339.

LÉONCE BROSSÉ, Les peintures de Marina, près de Tripoli, VII, p. 30; cf. p. 185.

— La nécropole de Cheikh Zenad, VII, p. 193.

— Tell Beidar en Haute Djézireh, X, p. 36.

RENÉ CAGNAT, Inscriptions latines de Syrie, V, p. 108.

— M. Sentius Proculus de Beyrouth, VII, p. 67.

— Inscription romaine de Sindjar au nom de Trajan, VIII, p. 53.

— Nouveau diplôme militaire relatif à l'armée de Syrie, IX, p. 25.

JÉRÔME CARCOPINO, Le Limes de Numidie et sa garde syrienne, VI, p. 30, 118.

B. CARRIÈRE, Fouilles de l'École archéologique française de Jérusalem effectuées à Neirab du 24 septembre au 5 novembre 1926, VIII, p. 126, 201.

PAUL CASANOVA, La montre du sultan Noûr-ad-dîn (554 de l'Hégire), IV, p. 282.

J.-B. CHABOT, Inscriptions syriaques de Bennaoui, X, p. 252.

J. CHAMONARD, A propos du Service des antiquités de Syrie, I, p. 81.

CH. CLERMONT-GANNEAU, Découverte à Jé-

rusalem d'une synagogue de l'époque hérodienne, I, p. 190; cf. V, p. 389.

Ch. Clermont-Ganneau, Note additionnelle (à l'article Naville, III, p. 291), III, p. 295.

— Notes : sur une estampille phénicienne, III, p. 9 ; sur Mahalib, III, p. 120.

Paul Collinet, Beyrouth, centre d'affichage et de dépôt des constitutions impériales, V, p. 359.

Georges Contenau, Mission archéologique à Sidon (1914), I, p. 16, 108, 198, 287.

— Les nouvelles salles d'art musulman au Musée du Louvre, III, p. 251; IV, p. 66.

— Deuxième mission archéologique à Sidon (1920), IV, p. 261; V, p. 9, 123.

— L'Institut français d'archéologie et d'art musulmans à Damas, V, p. 203.

— Le Congrès international d'archéologie de Syrie-Palestine, avril 1926, VII, p. 257.

— Idoles en pierre provenant de l'Asie Mineure, VIII, p. 193.

K. A. C. Creswell, Two Khans at Khan Tuman, IV, p. 134.

Franz Cumont, Groupe de marbre du Zeus Dolichènos, I, p. 183.

— Le Jupiter héliopolitain et les divinités des planètes, II, p. 40.

— Catacombes juives de Rome, II, p. 145.

— Note additionnelle (à l'article Breasted), III, p. 206.

— Les fouilles d'es-Salihiyeh sur l'Euphrate, IV, p. 38.

— Le Temple aux gradins découvert à Salihiyeh et ses inscriptions, IV, p. 203.

— Les fortifications de Doura-Europos, V, p. 24.

Franz Cumont, Une dédicace à des dieux syriens trouvée à Cordoue, V, p. 342.

— Une dédicace de Doura-Europos, colonie romaine, V, p. 346.

— Fragment de bouclier portant une liste d'étapes, VI, p. 1.

— Une intaille provenant d'Emèse, p. 347.

— Deux anses d'amphores rhodiennes trouvées à Suse, VIII, p. 49.

— Deux autels de Phénicie, VIII, p. 163.

— Les Syriens en Espagne et les Adonies à Séville, VIII, p. 330.

— L'autel palmyrénien du musée du Capitole, IX, p. 101.

— Un dieu syrien à dos de chameau, X, p. 30.

— Un sarcophage d'enfant trouvé à Beyrouth, X, p. 217.

Édouard Cuq, La condition juridique de la Cœlé-Syrie au temps de Ptolémée V Épiphane, VIII, p. 143.

Henri Dehérain, Les infortunes des Français d'Alep pendant l'expédition d'Égypte, III, p. 338.

— Le voyage du consul Joseph Rousseau d'Alep à Bagdad en 1807, VI, p. 174.

Waldemar Deonna, Monuments orientaux du musée de Genève, IV, p. 224.

Dhorme, Cinq jours de fouilles à ʿAsharah (7-11 septembre 1923), V, p. 265.

— La plus ancienne histoire d'Alep, VIII, p. 34.

— Note sur les tablettes de Neirab, VIII, p. 213.

Charles Diehl, L'école artistique d'Antioche et les trésors d'argenterie syrienne, II, p. 81.

— Un nouveau trésor d'argenterie syrienne, VII, p. 105.

Joseph Dobias, Séleucie sur l'Euphrate, VI, p. 253.

Maurice Dunand, Sondages archéologiques effectués à Bostan ech-Cheikh, près Saïda, VII, p. 1.
— Note sur quelques objets provenant de Saïda, VII, p. 123.
— Rapport sur une mission archéologique au Djebel Druze, VII, p. 326.
— La cinquième campagne de fouilles de Byblos (mars-juin 1926), VIII, p. 93.
— La sixième campagne de fouilles de Byblos (mai-juillet 1927), IX, p. 1, 173.
— Les Égyptiens à Beyrouth, IX, p. 300.
— La septième campagne de fouilles de Byblos (mars-juin 1928), X, p. 206.
René Dussaud, Jupiter Héliopolitain. Bronze de la collection Charles Sursock, I, p. 3.
— Le peintre Montfort en Syrie, 1837-1838, I, p. 58, 155 ; II, p. 63.
— Un nom nouveau de verrier sidonien, I, p. 230 ; cf. IV, p. 179.
— Le temple de Jupiter Damascénien et ses transformations aux époques chrétienne et musulmane, III, p. 219.
— Les travaux et les découvertes archéologiques de Charles Clermont-Ganneau, IV, p. 140.
— Comptes d'ouvriers d'une entreprise funéraire juive, IV, p. 241 ; cf. V, p. 388.
— Byblos et la mention des Giblites dans l'Ancien Testament, IV, p. 300.
— Les inscriptions phéniciennes du tombeau d'Ahiram, roi de Byblos, V, p. 135 ; voir p. 386.
— Patère de bronze de Tafas, V, p. 212.
— Dédicace d'une statue d'Osorkon Ier, par Eliba'al, roi de Byblos, VI, p. 101.
— La serrure de Sour Baher, d'après les recherches de M. Ch. Frémont, VI, p. 188.
René Dussaud, Inscription phénicienne de Byblos d'époque romaine, VI, p. 269.
— Samarie au temps d'Achab, VI, p. 314 ; VII, p. 9.
— Le sanctuaire phénicien de Byblos, d'après Benjamin de Tudèle, VII, p. 247.
— L'art syrien du deuxième millénaire avant notre ère, VII, p. 336.
— Note additionnelle aux rapports de MM. Dunand et Pillet, VIII, p. 113.
— Nouveaux renseignements sur la Palestine et la Syrie vers 2000 avant notre ère, VIII, p. 216.
— La mission du peintre Jean-Ch. Duval en Syrie (1924), VIII, p. 248.
— Observations sur la céramique du IIe millénaire avant notre ère, IX, p. 131.
— Note additionnelle (sur Ras Shamra), X, p. 20.
— La Palmyrène et l'exploration de M. Alois Musil, X, p. 52.
— Note additionnelle (Kafartab), X, p. 128.
— Les relevés du Capitaine Rees dans le désert de Syrie, X, p. 144.
— Note additionnelle sur Minet el-Beida et Ras Shamra, X, p. 297.
— Notes diverses : sur une monnaie nabatéenne, III, p. 25 ; sur les sarcophages en plomb, V, p. 46 ; dieu solaire cavalier de Hama, V, p. 120 ; allocutions au Congrès archéologique de Syrie et Palestine, VII, p. 259, 266.
Jean Ebersolt, L'aiguière de Saint-Maurice-en-Valois, IX, p. 32.
Camille Enlart, L'abbaye cistercienne de Belmont en Syrie, IV, p. 1.
— Deux inscriptions françaises trouvées à Chypre, VIII, p. 234.

SAMUEL FLURY, Bandeaux ornementés à inscriptions arabes : Amida-Diarbekr, XIe siècle, I, p. 235, 318; II, p. 54.
— Un monument des premiers siècles de l'Hégire en Perse. Le décor de la mosquée de Nâyin, II, p. 230, 305.
— Une formule épigraphique de la céramique archaïque de l'Islam, V, p. 53.
— Le décor épigraphique des monuments de Ghazna, VI, p. 61.
ALBERT GABRIEL, Recherches archéologiques à Palmyre, VII, p. 71.
— Les mosquées de Constantinople, VII, p. 353.
— Kasr el-Heir, VIII, p. 234.
— Les étapes d'une campagne dans les deux Irak, d'après un manuscrit turc du XVIe siècle, IX, p. 328.
— Les antiquités turques d'Anatolie, X, p. 257.
HENRI DE GENOUILLAC, Idole en plomb d'une triade cappadocienne, X. p. 1.
ANDRÉ GODARD, Ghazni, VI, p. 58.
BERNARD HAUSSOULLIER, Inscriptions grecques de Syrie, V, p. 316.
FRÉDÉRIC HROZNY, Rapport préliminaire sur les fouilles tchécoslovaques de Kultépé (1925), VIII, p. 1.
CLÉMENT HUART, Les Banou 'Annâz, II, p. 265; III, p. 66.
HENRI HUBERT, De quelques objets trouvés à Byblos, VI, p. 16.
HARALD INGHOLT, Inscriptions grecques de Syrie, V, p. 316.
— Un nouveau thiase à Palmyre, VII, p. 128.
CHARLES-F. JEAN, Les Hycsos sont-ils les inventeurs de l'alphabet ? IX, p. 278.
A. KLEINCLAUSZ, La légende du protectorat de Charlemagne sur la Terre sainte, VII, p. 211.
RAYMOND KŒCHLIN, A propos de la céramique de Samarra, VII, p. 234.
— Les céramiques musulmanes de Suse au musée du Louvre, IX, p. 40; cf. p. 269.
DENYSE LE LASSEUR, Mission archéologique à Tyr (avril-mai 1921), III, p. 1, 116.
EUSTACHE DE LOREY, Cénotaphes de deux dames musulmanes à Damas, II, p. 221.
— L'état actuel du Palais Azem, VI, p. 367.
FRÉDÉRIC MACLER, L'architecture arménienne dans ses rapports avec l'art syrien, I, p. 253.
TH. MACRIDY BEY, Fouilles exécutées dans la région de Tyr en 1903, III, p. 131.
ALEXIS MALLON, Une nouvelle stèle égyptienne de Beisan (Scythopolis), IX, p. 124.
LOUIS MASSIGNON, Les méthodes de réalisation artistique des peuples de l'Islam, II, p. 47, 149.
DU MESNIL DU BUISSON, Les anciennes défenses de Beyrouth, II, p. 235, 317.
— Les ruines d'el-Mishrifé, au nord-est de Homs, VII, p. 289; VIII, p. 13.
— L'ancienne Qatna ou les ruines d'el-Mishrifé au nord-est de Homs (Émèse), Deuxième campagne de fouilles (1927), VIII, p. 277; IX, p. 681.
ÉTIENNE MICHON, Sarcophage d'Anavarza, II, p. 295.
— A propos d'un bandeau d'or palestinien, III, p. 214.
— Trois Aphrodites ayant appartenu à Joseph Durighello, VI, p. 301.
GASTON MIGEON, Lampe de mosquée en cuivre ajouré au musée du Louvre, I, p. 56.
— Hama de Syrie, II, p. 1.

GASTON MIGEON, Un tissu de soie persan du xe siècle au musée du Louvre, III, p. 41.
— Orfèvrerie d'argent de style oriental trouvée en Bulgarie, III, p. 141.
— Peintres-voyageurs en Turquie au XVIIIe siècle, J.-B. Hilair, V, p. 254.
— Jérusalem musulmane, d'après Max van Berchem, IX, p. 59.
— Le décor lustré dans la céramique musulmane à propos de publications récentes, X, p. 130.
GABRIEL MILLET, L'ascension d'Alexandre, IV, p. 85.
— La scène pastorale de Doura et l'annonce aux bergers, VII, p. 142.
PAUL MONCEAUX, Chalcis ad Belum, VI, p. 339.
PIERRE MONTET, Le pays de Negaou, près de Byblos, et son dieu, IV, p. 181.
— Un Égyptien, roi de Byblos sous la XIIe dynastie. Étude sur deux scarabées de la collection de Clercq, VIII, p. 85.
— Sur quelques objets provenant de Byblos, X, p. 12.
JACQUES DE MORGAN, L'industrie néolithique et le proche Orient, IV, p. 181.
R. MOUTERDE, Inscriptions grecques et latines du musée d'Adana, II, p. 207, 280; voir III, p. 170.
— Inscriptions grecques conservées à l'Institut français de Damas, VI, p. 215.
— Inscriptions grecques relevées par l'Institut français de Damas, VI, p. 351.
— Magaratáricha, IX, p. 207; X, p. 282.
— Rapport sur une mission épigraphique en Haute-Syrie (1928), X, p. 126.
— Sarcophages de plomb trouvés en Syrie; I, La tombe de Claudia Procla à Beyrouth, X, p. 238.
EDOUARD NAVILLE, Le vase à parfum de Byblos, III, p. 291.
R. NORMAND, La création du musée d'Adana, II, p. 195.
A. T. OLMSTEAD, Two Stone Idols from Asia Minor at the University of Illinois, X, p. 311.
ANDRÉ PARROT, Fouilles de Ba'albek (23 mai-6 juillet 1927), IX, p. 97.
— Les Fouilles de Ba'albek. Deuxième campagne (9 juillet-29 septembre 1928), X, p. 103.
E. PASSEMARD, La station chelléenne de Khillalé, près Latakieh, VIII, p. 168.
— Le chalossien en France, en Égypte et en Syrie, VIII, p. 342.
MAURICE PÉZARD, Mission archéologique à Tell Nebi Mend (1921), III, p. 89.
MAURICE PILLET, Le temple de Byblos, VIII, p. 105.
— Notre-Dame de Tortose, X, p. 40.
PIQUET-PELLORCE, Magaratáricha, IX, p. 207; voir X, p. 282.
POIDEBARD, Les routes anciennes en Haute-Djézireh, VIII, p. 55.
— Milliaire provenant de 'Amouda, IX, p. 110.
— Reconnaissance aérienne au Ledja et au Safa (mai 1927), IX, p. 114.
— Mission archéologique en Haute-Djézireh (automne 1927), IX, p. 216.
— Coupes de la chaussée romaine Antioche-Chalcis (avril 1928), X, p. 22.
EDMOND POTTIER, L'art hittite, I, p. 169, 264; II, p. 6, 96; V, p. 1.
— Note sur la statue de Metellé (l. Mektellé), II, p. 203.
— Observations sur quelques objets trouvés dans le sarcophage de Byblos, III, p. 298.
— Les travaux archéologiques du Service des antiquités de Syrie (1920-1921) et la fondation de l'École française de Jérusalem, III, p. 329.

EDMOND POTTIER, Rapport sur les travaux archéologiques en Syrie (1921-1922), IV, p. 316.
— La nécropole de Cheikh Zenad, VII, p. 193 ; Note complémentaire, VIII, p. 174.
A. PROCOPÉ-WALTER, Le prototype local des animaux galopants dans l'art de l'Asie Antérieure, X, p. 85.
STEFAN PRZEWORSKI, Notes d'archéologie syrienne et hittite ; I, Les figurines assises et le char divin, IX, p. 269.
THÉODORE REINACH, Une inscription métrique de Damas, VII, p. 209.
RENARD, Les fortifications de Doura-Europos, V, p. 24.
A. DE RIDDER, Parure de Jérusalem au musée du Louvre, I, p. 99.
LOUIS ROBERT, Inscription grecque de Sidon, VI, p. 365.
ARMÉNAG SAKISIAN, L'unité des écoles de miniaturistes en Perse, II, p. 161.
— A propos d'une coupe de vin en agate au nom du sultan timouride Hussein Baicara, VI, p. 274.
— Les tapis à dragons et leur origine arménienne, IX, p. 238 ; cf. X, p. 181.
E. SAUSSEY, La céramique philistine, V, p. 169.
J. SAUVAGET, Deux sanctuaires chiites d'Alep, IX, p. 224, 320.
— Une inscription de Badr al-Jamali, X, p. 137.
F.-A. SCHAEFFER, Les fouilles de Minet el-Beida et de Ras Shamra (campagne du printemps 1929). Rapport sommaire, X, p. 285.
HENRI SEYRIG, La triade héliopolitaine et les temples de Baalbek, X, p. 314.
J. SIX, De la glyptique syro-hittite jusqu'à Praxitèle, VI, p. 205.
LOUIS SPELEERS, Deux figurines syro-hittites, III, p. 134.
— Les intailles du docteur Jousset de Bellesmes, IV, p. 193.
— Les tépés hittites en Syrie du Nord, VIII, p. 42.
— Un bronze hittite, VIII, p. 46.
FRANÇOIS THUREAU-DANGIN, Cinq jours de fouilles à 'Asharah (7-11 septembre 1923), V, p. 265.
— Tell Ahmar, X, p. 185.
HUG. VINCENT, La peinture céramique palestinienne, V, p. 81, 180, 294.
HENRY VIOLLET, Un monument des premiers siècles de l'hégire en Perse. Analyse architecturale de la mosquée de Nâyin, II, p. 226.
CHARLES VIROLLEAUD, Découverte à Byblos d'un hypogée de la XII[e] dynastie égyptienne, III, p. 273.
— Les travaux archéologiques en Syrie en 1922-1923, V, p. 44, 113.
— Les tablettes cunéiformes de Mishrifé-Katna, IX, p. 90.
— Les tablettes de Ras Shamra, X, p. 304.
VIVIELLE, Comment fut transporté le vase d'Amathonte, VIII, p. 239.
RAYMOND WEILL, Phéniciens, Égéens et Hellènes dans la Méditerranée primitive, II, p. 120.
— Sur la dissémination géographique du nom de peuple dans le monde égéo-asiatique, III, p. 27.
GASTON WIET, Cénotaphes de deux dames musulmanes à Damas, II, p. 221.
— Les inscriptions de la Qal'ah Guindi, Guindi, III, p. 58, 145.
— Les Inscriptions arabes de Damas, III, p. 153.
— Les Inscriptions de Saladin, III, p. 307.

Gaston Wiet, Notes d'épigraphie syro-musulmane, V, p. 216 (II, Les inscriptions de Balbek); VI, p. 150 (III, Inscriptions de la citadelle de Damas); VII, p. 46, 152.
C. Leonard Woolley, La Phénicie et les peuples égéens, II, p. 177.

II. — Table des ouvrages recensés dressée par nom d'auteur de l'ouvrage.

F.-M. Abel, III, p. 85.
R. Aigrain, V, p. 263.
Africa Italiana, IX, p. 164.
Carlo Albizzati, IX, p. 266.
W. F. Albright, IV, p. 251 ; VIII, p. 79 ; 79-80.
Alte Denkmæler aus Syrien, Palæstina und Westarabien, II, p. 260.
Annual of the American School of Oriental Research in Jerusalem, II, p. 74 ; VII, p. 102.
Thomas W. Arnold, X, p. 168 ; 364.
C. Autran, I, p. 329.
Jean Babelon, VII, p. 179.
Marie-Juliette Ballot, X, p. 76.
René Basset, VII, p. 181 ; X, p. 168.
W. Baumgartner, IX, p. 77.
Anton Baumstark, III, p. 166.
Alfred Bel, I, p. 74.
William Y. Bell, IX, p. 357.
I. Benzinger, IX, p. 154.
Victor Bérard, VIII, p. 183 ; 354 ; IX, p. 351 ; X, p. 272.
Marguerite van Berchem, VI, p. 92.
Max Van Berchem, I, p. 74.
E. Bickermann, IX, p. 163.
J. Bidez, VI, p. 283.
Ch. Blinkenberg, VIII, p. 81 ; X, p. 278.
Alfred Boissier, V, p. 160.
Hans Bonnet, IX, p. 352.
Henry Bordeaux, VIII, p. 78.
Charles Boreux, VI, p. 281.
P. Bosch-Gimpera, X, p. 277.
Lucien Bouvat, IX, p. 165.
James Henry Breasted, X, p. 66.
Louis Bréhier, VI, p. 285.
Martin S. Briggs, V, p. 260.
British Museum Quarterly, VIII, p. 271 ; IX, p. 77 ; 160 ; 358.
British School of Archæology in Jerusalem, IV, p. 178 ; V, p. 67.
W. H. Buckler, VI, p. 281.
J. B. Bury, VI, p. 280.
A. J. Butler, VIII, p. 268.
Byzantion, V, p. 264.
René Cagnat, III, p. 169 ; VII, p. 103 ; IX, p. 157.
Calder, V, p. 263.
Cambridge Ancient History, VI, p. 280 ; VIII, p. 175.
Georges Cantacuzène, IX, p. 164.
Jérôme Carcopino, VI, p. 383.
Carra de Vaux, III, p. 83.
A. Causse, VII, p. 278.
E. Cavaignac, VI, p. 383.
J.-B. Chabot, III, p. 266.
Ferdinand Chalandon, VI, p. 286.
Chambre de commerce de Marseille, I, p. 72.
F. Chapouthier, X, p. 68.
Jean Charbonneaux, VIII, p. 181 ; X, p. 68.
Fr. Charles-Roux, X, p. 77.
A. T. Clay, II, p. 328 ; IV, p. 174.
Clermont-Ganneau, I, p. 80, 168 ; II, p. 78 ; 78-79 ; V, p. 158.
Et. Clouzot, VI, p. 92.
Marcel Cohen, VI, p. 197.

Paul Collinet, VI, p. 376.
Étienne Combe, IX, p. 151.
G. Contenau, I, p. 73; III, p. 80; V, p. 158; 160; VII, p. 271; VIII, p. 66; IX, p. 68; 75; 265; 355; X, p. 63.
S. A. Cook, VI, p. 280.
Ananda K. Coomaraswamy, X, p. 171.
W. Corswant, VI, p. 381.
P. Couissin, IX, p. 265.
A. E. Cowley, I, p. 332.
K. A. C. Creswell, III, p. 165; VI, p. 376; VIII, p. 77; 273.
Franz Cumont, I, p. 250; VI, p. 98; 200; VIII, p. 82; 266.
Albert Cuny, VI, p. 196.
Edouard Cuq, V, p. 383; VII, p. 282.
O. M. Dalton, VII, p. 96.
Gaston Darier, I, p. 335.
G. Davy, IV, p. 175.
Henri Dehérain, V, p. 384; VI, p. 290.
Louis Delaporte, II, p. 169; IV, p. 176; 324.
Hartwig Derenbourg, X, p. 172.
Louis Desnoyers, I, p. 79; IV, p. 76.
R. L. Devonshire, II, p. 261; III, p. 82.
Paul Dhorme, V, p. 68; 75; VIII, p. 259.
Charles Diehl, VIII, p. 73.
Joseph Dobias, VI, p. 282.
V. H. W. Dowson, III, p. 264.
J. Garrow Duncan, IX, p. 161.
René Dussaud, VIII, p. 357.
Jean Ebersolt, V, p. 71; VIII, p. 74; X, p. 167.
Gustavus A. Eisen, V, p. 69.
Israel Eitan, VI, p. 376.
Encyclopédie de l'Islam, III, p. 167.
Camille Enlart, V, p. 164; VIII, p. 83.
Arthur Evans, IX, p. 258; X, p. 271.
E. Fagnan, II, p. 329.
Fatio, I, p. 74.
Michel T. Feghali, I, p. 77; VI, p. 196; X, p. 174.
Gabriel Ferrand, IV, p. 329; VI, p. 379; X, p. 76.
Jose Ferrandis, IX, p. 356.
G. Fougères, VIII, p. 66.
H. Frankfort, IX, p. 68; 263.
James G. Frazer, III, p. 81; V, p. 259; VI, p. 91; VIII, p. 72.
C. J. Gadd, V, p. 258.
Jean Gagé, VIII, p. 272.
A. H. Gardiner, VIII, p. 255.
John Garstang, V, p. 67; VI, p. 290; X, p. 358.
Gaudefroy-Demombynes, IV, p. 331; V, p. 259.
Henri Gauthier, V, p. 164; VI, p. 373; VII, p. 277; IX, p. 74; X, p. 67.
Henri de Genouillac, VI, p. 195.
Noël Giron, III, p. 268; IV, p. 179; V, p. 75; VI, p. 97; VIII, p. 82.
Einar Gjerstad, VIII, p. 176.
Albrecht Gœtze, IX, p. 260; X, p. 68.
R. de Gontaut-Biron, V, p. 73.
G. Glotz, IV, p. 325.
André Grabar, X, p. 73.
Hugo Gressmann, VII, p. 183; VIII, p. 256.
Adolf Grohman, X, p. 364.
René Grousset, VIII, p. 66.
Stéphane Gsell, I, p. 78; IX, p. 157; 163; X, p. 70; 273.
Ignaz Guidi, III, p. 82.
Paul-Emile Guigues, VIII, p. 185.
S. Guyer, X, p. 273.
Guirguis Habachi, X, p. 175.
Leo Hæfeli, VI, p. 381; VIII, p. 178.
H. R. Hall, IV, p. 253.
Louis Halphen, VIII, p. 361.
Henri d'Hennezel, X, p. 274.
Ernst Herzfeld, VI, p. 93.
Léon Heuzey, IV, p. 254.
Philip K. Hitti, IX, p. 357.
D. G. Hogarth, I, p. 165; II, p. 258.

E. J. Holmyard, VI, p. 288.
Fritz Hommel, X, p. 69.
F. Hrozny, IV, p. 250.
Clément Huart, II, p. 77 ; VII, p. 94.
Gédéon Huet, IV, p. 78.
Georges Hug, X, p. 175.
Paul Humbert, X, p. 168.
Ibn Majid, VI, p. 379.
Harald Ingholt, V, p. 78 ; X, p. 364.
Al-Iraqi, VI, p. 288.
Paul Jacquot, X, p. 366.
Louis Jalabert, X, p. 362.
Jaussen, I, p. 166 ; IV, p. 257 ; X, p. 78.
Charles-F. Jean, IV, p. 325 ; V, p. 160.
G. de Jerphanion, V, p. 77 ; VIII, p. 75 ; 179 ; X, p. 275.
Pierre Jouguet, VIII, p. 66 ; 264.
Journal of the Manchester Egyptian and Oriental Society, V, p. 263.
Julien (L'empereur), VI, p. 283.
Ulrich Kahrstedt, VIII, p. 265.
A. Kammerer, VIII, p. 69.
Paul Karge, VII, p. 93.
Alexander B. W. Kennedy, VII, p. 180.
Kirjath Sepher, V, p. 384.
Kleinasiatische Forschungen, IX, p. 154.
Raymond Kœchlin, IX, p. 159 ; 355 ; X, p. 173.
E. Kuehnel, IX, p. 75 ; 166 ; X, p. 274.
C. J. Lamm, IX, p. 261.
Henri Lammens, II, p. 330 ; III, p. 84 ; IV, p. 256 ; VI, p. 284 ; VII, p. 103 ; VIII, p. 76 ; IX, p. 78 ; X, p. 72.
L. Legrain, IX, p. 359.
J. Lesquier, VIII. p. 66.
S. Langdon, V, p. 381.
Raymond Lantier, V, p. 76.
Denyse Le Lasseur, I, p. 77.
G. Levi della Vida, VIII, p. 265.
E. Lévi-Provençal, X, p. 173.
Mark Lidzbarski, VIII, p. 364.
M. Longhurst, IX, p. 356.
D. D. Luckenbill, VII, p. 183.
R. A. S. Macalister, VII, p. 178 ; IX, p. 161.
Frédéric Macler, I, p. 334 ; V, p. 382 ; X, p. 276.
E. J. H. Makay, V, p. 161.
Émile Mâle, IV, p. 258.
A. Mallon, VIII, p. 358.
Georges Marçais, VII, p. 279.
Marquet de Vasselot, I, p. 79.
Paul Masson, I, p. 72.
M. I. Maximova, IX, p. 154.
L. A. Mayer, V, p. 67 ; VI, p. 290.
Mélanges offerts à M. Gustave Schlumberger, VI, p. 198.
Maurice Mercier, IX, p. 79.
Alfred Merlin, II, p. 331.
Du Mesnil du Buisson, X, p. 79.
Mario Meunier, VI, p. 92.
Eduard Meyer, IX, p. 151 ; 350.
Étienne Michon, IV, p. 255.
Gaston Migeon, V, p. 72 ; VII, p. 281 ; VIII, p. 361 ; X, p. 173.
Vladimir Minorsky, III, p. 262.
Ugo Monneret de Villard, VII, p. 98 ; VIII, p. 359.
Pierre Montet, VI, p. 199 ; VIII, p. 81.
Monuments et Mémoires Piot (XXV), IV, p. 254.
Alexandre Moret, IV, p. 175 ; X, p. 357.
Jacques de Morgan, IV, p. 333 ; VI, p. 194 ; VIII, p. 352 ; IX, p. 257.
René Mouterde, III, p. 268 ; V, p. 263 ; VIII, p. 82 ; 273 ; X, p. 362.
Valentin Müller, IX, p. 266 ; X, p. 360.
Alois Musil, VIII, p. 264 ; 356 ; IX, p. 353 ; ct. X, p. 52.
J. Muyldermans, IX, p. 158.
Essad Nassouhi, VIII, p. 68 ; 272.
Edouard Naville, II, p. 76.
Ditlef Nielsen, X, p. 69.

Oppenheim (Max Freiherr von), IX, p. 267.
Orientalistische Literaturzeitung. 1929, X, p. 280 et
H. H. von der Osten, X, p. 362.
Johs. Pedersen, X, p. 70.
Marthe et Saint-Just Péquart, X, p. 175.
Paul Perdrizet, III, p. 263.
Paul Peters, X, p. 78 et 279.
Erich Peeterson, VIII, p. 72.
Petit, IV, p. 78.
Maurice Pézard, I, p. 333.
Paul Pic, V, p. 383.
Charles Picard, IV, p. 77 ; 327.
Leo Picard, IX, p. 353.
André Piganiol, X, p. 72.
J. Plessis, III, p. 80.
Plutarque, VI, p. 92.
Louis Poinssot, V, p. 76.
Hermann Propst, IX, p. 262.
Stefan Przeworski, IX, p. 154 ; X, p. 277.
Jean Psichari, I, p. 336.
Georges Radet, VI, p. 382.
Alexandre Raymond, V, p. 162.
Théodore Reinach, VI, p. 382 ; IX, p. 267.
R. Reitzenstein, III, p. 261.
A.-E. Remouchamps, X, p. 69.
Revue de l'Académie arabe, II, p. 170.
Revue des Études arméniennes, I, p. 335.
Revue des Études islamiques, IX, p. 79.
N. Rhodokanakis, X, p. 69.
E. T. Richmond, VII, p. 99.
Sébastien Ronzevalle, VIII, p. 185 ; IX, p. 358 ; 359.
Carlo Conti Rossini, X, p. 71.
Gabriel Rousseau, VII, p. 280.
Pierre Roussel, VI, p. 99 ; X, p. 167.
Arménag Sakisian, II, p. 79 ; V, p. 72 ; X, p. 170.
Georges Salles, X, p. 76.
Georges Samné, II, p. 77.
Savignac, I, p. 166 ; IV, p. 257.
Gustave Schlumberger, II, p. 170 ; III, p. 166 ; VI, p. 198 ; IX, p. 159.
G. Schumacher, VII, p. 179 ; IX, p. 263.
Service géographique de l'armée, Beyrouth, VIII, p. 274.
Bernhard Seyfert, X, p. 76.
D. Sidersky, V, p. 383.
Sidney Smith, V, p. 257.
Nathan Sœderblom, VI, p. 381.
A. Souleyre, III, p. 84.
H. Spanner, X, p. 273.
Louis Speleers, IV, p. 76 ; V, p. 381 ; VIII, p. 254 ; X, p. 361.
Carl Steuernagel, VII, p. 179 ; VIII, p. 69 ; IX, p. 263.
Ferris J. Stephens, X, p. 271.
O. Tafrali, VII, p. 282.
O. J. Tallgren, X, p. 79.
Peter Thomsen, II, p. 76 ; III, p. 169 ; V, p. 259 ; VI, p. 381 ; VII, p. 282 ; VIII, p. 363 ; X, p. 279.
François Thureau-Dangin, IV, p. 177.
Jules Toutain, IX, p. 156.
Eusèbe Vassel, IV, p. 177.
H. Vincent, I, p. 80 ; 251 ; V, p. 161.
Vorgeschichtliches Jahrbuch, VIII, p. 271.
L. A. Waddel, VI, p. 91.
Carl Watzinger, III, p. 165 ; VII, p. 100.
F. Weidner, IV, p. 251.
Raymond Weill, II, p. 166 ; VIII, p. 353.
O. G. von Wesendonck, I, p. 252.
E. Wetterlé, V, p. 261.
Gaston Wiet, X, p. 365.
Wissenschaftliche Veroeffentlichungen des deutsch-türkischen Denkmalschütz-Kommandos, II, p. 260.
C. Leonard Woolley, III, p. 164 ; 264 ; X, p. 164.
Karl Wulzinger, III, p. 165 ; VII, p. 100.

III. — Index des Nouvelles archéologiques.

Abel, IX, p. 80.
Aïn-Douq (mosaïque), II, p. 172.
Alep (citadelle), IV, p. 180 ; VI, p. 294.
Ali bey Bahgat, II, p. 332.
Amrit, VII, p. 420.
Antioche (inscription grecque), IV, p. 260; V, p. 385.
Antiquités, voir Législation et Service des antiquités.
Anus, IX, p. 80 ; 169 ; X, p. 370.
Apamée sur l'Oronte, X, p. 178.
Araméennes (Inscriptions) en Égypte, IV, p. 259.
Arpad, V, p. 385; VI, p. 294.
Arslan Tash, VI, p. 299 ; VIII, p. 366 ; IX, p. 168.
Ascalon (fouilles), II, p. 79; III, p. 86.
Ba'albeck, VI, p. 202.
William Frederic Badè, X, p. 81.
Balatah, VIII, p. 188.
Barrois, VII, p. 421 ; IX, p. 80 ; 168.
H. Bauer, V, p. 387.
Beisan, III, p. 87 ; VII, p. 284 ; VIII, p. 187 ; X, p. 176.
Beit-Djibrin, VI, p. 203.
Beit Mirsim (Qiryath Sefer), VIII, p. 188.
Marguerite van Berchem, mosaïques de Damas, X, p. 180.
Max van Berchem, VII, p. 184.
Beyrouth, II, p. 80 ; III, p. 171 ; V, p. 167 ; 384 ; IX, p. 171.
Louis de Brun, V, p. 79.
Byblos, II, p. 263 ; 333 ; IV, p. 79 ; 259 ; 348 ; V, p. 385 ; 386 ; 388 ; VI, p. 201 ; 292 ; VII, p. 420 ; IX, p. 168.
René Cagnat, Nouveau milliaire au nord de Beyrouth, VIII, p. 188; épitaphe à Antioche, VIII, p. 189 ; Inscription de Beyrouth mentionnant la reine Bérénice, X, p. 82.
Carbillet, VI, p. 294-295.
Carrière, VII, p. 421.
Centenaires de la Société asiatique et de Champollion, III, p. 268.
Césarée de Palestine (sarcophage), p. 165.
Maurice Chéhab, VI, p. 294.
Chenet, X, p. 369.
Clermont-Ganneau, La mosaïque de la Synagogue de Aïn-Douq, II, p. 172 ; Empereurs ou dieux (Doura), III, p. 270.
Paul Collinet, V, p. 79.
Congrès archéologique de Syrie et Palestine, VI, p. 293 ; 384.
G. Contenau, II, p. 80 ; L'avenir archéologique de la Syrie, II, p. 174 ; V, p. 79 ; VI, p. 297.
Franz Cumont, IV, p. 259 ; 260 ; V, p. 79 ; 166 ; 168 ; VI, p. 202 ; La patrie de Séleucus de Séleucie, VIII, p. 83 ; Soldats syriens dans l'armée romaine de Cyrénaïque, VIII, p. 84 ; Le culte de Vénus chez les Arabes au Ier siècle, VIII, p. 368 ; IX, p. 169 ; Autel d'el Hélalieh, IX, p. 172 ; Marins et soldats en Orient, IX, p. 269 ; Les Syriens dans le bassin du Danube, X, p. 281 ; La carrière d'un gouverneur de Phénicie, X, p. 281 ; Fouilles de Séleucie et de Ctésiphon, X, p. 367.
Damas, VI, p. 293 ; VII, p. 104 ; 283 ; IX, p. 363 ; X, p. 180.
Darrous, IX, p. 80 ; 168 ; 170 ; 360.
Paul Deschamps, IX, p. 80 ; 169 ; X, p. 370.
Dhorme, IV, p. 259.

Ch. Diehl, II, p. 331.
Djérash, IX, p. 168.
Djafar Abd el-Kader, VI, p. 293 ; IX, p. 363.
Dossin, IX, p. 168.
Doura-Europos, IV, p. 259 ; V, p. 166 ; 168 ; VI, p. 202 ; IX, p. 169.
Maurice Dunand, IV, p. 259 ; V, p. 166 ; 385 ; VI, p. 294 ; 297 ; VII, p. 420 ; IX, p. 79 ; 168 ; 360 ; X, p. 368.
René Dussaud, V, p. 79 ; Comptes d'ouvriers israélites, V, p. 388 ; un graffite palmyrénien du temple de Doura, VI, p. 202 ; une mosaïque de Beit-Djibrin et le symbole de la résurrection, VI, p. 203 ; l'archéologie syrienne au printemps 1925, VI, p. 291 ; Les chevaux de Cilicie et les chars égyptiens au temps de Salomon, VIII, p. 189 ; Les fouilles de Mishrifé, VIII, p. 189 ; Kebir ha-izzim, VIII, p. 367 ; Un gnomon syriaque, IX, p. 80 ; Torse de statuette de Sefiré, IX, p. 170 ; Une inscription phénicienne découverte à Our en Chaldée, IX, p. 267 ; Ennion, verrier sidonien, X, p. 82.
École des Hautes Études (Archéologie syrienne à l'), IV, p. 81.
École française archéologique de Jérusalem, II, p. 79 ; 333 ; IV, p. 259 ; VII, p. 421.
C. Enlart, II, p. 80 ; 333 ; V, p. 79 ; VI, p. 298.
Exposition coloniale de Marseille (L'archéologie syrienne à l'), III, p. 176.
Exposition temporaire des fouilles françaises de Syrie au Musée du Louvre, III, p. 85 ; V, p. 168.
Fisher, V, p. 79 ; VII, p. 284 ; VIII, p. 187.
S. Flury, II, p. 332.
Ford, VI, p. 297.
Frontières de la Syrie moderne, IV, p. 81.
Albert Gabriel, VI, p. 296 ; IX, p. 170.
John Garstang, VI, p. 293.
Auguste Gauvain, III, p. 271.
Gézer (fouilles), V, p. 78.
Noël Giron, IV, p. 259 ; V, p. 386.
Guigues, VI, p. 297 ; VII, p. 420.
Halboun, X, p. 82.
Hiérapolis (Menbidj), VI, p. 299 ; X, p. 178.
E. Honigmann, Note sur deux localités de Syrie, X, p. 282.
Clark Hopkins, IX, p. 169 ; 360 ; X, p. 369.
Fr. Hrozny, V, p. 166 ; 385 ; VI, p. 294 ; Les premières invasions indo-européennes en Asie Mineure, X, p. 366.
Harald Ingholt, V, p. 166 ; 385 ; X, p. 179.
Jérusalem (fouilles), V, p. 78 ; 165 ; 388 ; 389.
Roger Jusserand, III, p. 269.
Kafr edj-djarra, VI, p. 297.
Karkemish (fouilles), II, p. 80.
Khair el-Dar (Pyramide de), IV, p. 80.
Kocher, II, p. 333.
Raymond Kœchlin, A propos de la céramique musulmane de Suse, IX, p. 269.
Krak des Chevaliers, IX, p. 169.
Lamblin, IX, p. 80 ; 169.
L. Lantier, Bandeau de front punique, VII, p. 285.
Denyse Le Lasseur, voir Tyr.
Législation sur les antiquités en Syrie, IV, p. 260 ; VII, p. 167.
Levi della Vida, V, p. 387 ; X, p. 280.
Mark Lidzbarski, V, p. 386-387 ; X, p. 182 ; voir Nécrologies.
S. Lœschcke, IV, p. 179.
E. de Lorey, II, p. 80 ; 332 ; VI, p. 293 ; VII, p. 104 ; X, p. 180 ; 370.
Loukomsky, II, p. 331.
Macalister, V, p. 78 ; 165.

Alexis Mallon, VII, p. 284.
Georges Marçais, II, p. 332.
William Marçais, L'Islamisme et la vie urbaine, IX, p. 270.
Louis Massignon. II, p. 332.
Mayence. IX. p. 360 ; X. p. 178.
Du Mesnil du Buisson. V. p. 167 ; 384 ; VII, p. 420 ; VIII. p. 189 ; IX, p. 168 ; L'époque de la céramique du tombeau I de Mishrifé-Qatna. IX, p. 360 ; X. p. 80 ; 368.
Étienne Michon, Inscriptions grecques et latines du Musée d'Adana. III, p. 171.
Migeon, Congrès d'histoire de l'art à Paris (1921), II, p. 331 ; La chaire en marbre d'Antioche à San Pietro di Castello de Venise, IX, p. 271 et 364.
Mishrifé-Qatna, V. p. 167 ; 385 ; VII. p. 420 ; VIII, p. 189 ; IX, p. 168 ; X. p. 80.
Pierre Montet. Byblos et l'Égypte. II. p. 263 ; mission à Byblos, II, p. 333 ; Le dieu Seth sur la stèle égyptienne de Tell Nebi Mend, IV, p. 179 ; mission à Byblos, IV, p. 259 ; lettres de Byblos à l'Académie des Inscriptions. IV, p. 334 ; V. p. 79 ; 385 ; VI. p. 201 ; IX, p. 168 ; Le terme *statue* dans l'inscription phénicienne d'Osorkon I[er], IX. p. 172 ; A propos d'un scarabée de Neirab, IX, p. 172.
Alexandre Moret. VIII. p. 191.
R. Mouterde, A propos de sainte Marine, VII, p. 185 , IX. p. 79 ; Rapport sur sa mission épigraphique en Haute-Syrie. IX, p. 166 ; 360.
Musée d'Alep, VI, p. 294 ; IX, p. 167.
Musée de Beyrouth, II. p. 80 ; (acquisition de la collection archéologique de l'Université de Saint-Joseph), III, p. 171 ; VI, p. 293 ; IX, p. 167.
Musée de Damas, VI, p. 293 ; IX, p. 167.
Musée de Souweida, VI, p. 294.
Nasbeh (Maspha), VIII, p. 188 ; X, p. 81.
Neirab (près Alep), VII, p. 421.
Von Oppenheim, VII, p. 421.
Palmyre, V, p. 166 ; 385 ; VI, p. 296 ; X, p. 179.
André Parrot, VII, p. 421 ; IX. p. 80 ; 168.
Passemard, VI. p. 298.
Paul Perdrizet, V. p. 385 ; VI. p. 298 ; 299 ; VIII, p. 366 ; IX, p. 168 ; 169.
Maurice Pézard, voir Tell Nebi Mend ; II, p. 332.
Maurice Pillet, VII. p. 420 ; IX. p. 169 ; 360 ; X. p. 369.
Ploix de Rotrou, X, p. 80 ; 369.
Poidebard, VII. p. 420 ; IX, p. 360 ; X, p. 370.
L. Poinssot. Bandeau de front punique. VII, p. 285.
Arthur Upham Pope. Les tapis à dragons, X, p. 181.
Presse (Les fouilles de Syrie et la), III. p. 271.
Qadesh, voir Tell Nebi Mend.
Qanawat, VI, p. 295.
Règlement sur les Antiquités en Syrie et au Liban. IV, p. 260 ; VII, p. 187.
Ernest Renan (Centenaire), IV. p. 84 ; voir Société.
Roosdal. II. p. 332.
Michel Rostovtzeff. IX, p. 169 ; Inscriptions de Halboun. X. p. 82 ; Inscriptions de Doura-Europos, X, p. 83.
Alan Rowe. VII, p. 284 ; VIII. p. 187 ; X. p. 176.
Armenag Sakisian. II. p. 332 ; X, p. 181.
Georges Salles. X, p. 370.
Sauvaget, IX. p. 363.
F.-A. Schaeffer, X, p. 369.
Daniel Schlumberger. VI. p. 298 ; 299.
Gustave Schlumberger, Inscriptions de Bohémond VI, IX. p. 272.

Aage Schmidt. La grotte de Hiérapolis-Menbidj, X, p. 178.
Scythopolis, voir Beisan.
Sefiré, IX, p. 170.
Séleucie de Piérie, V, p. 385; IX, p. 169.
Service des Antiquités, VI, p. 294; VII, p. 186; 187; X, p. 370.
Service géographique de l'Armée, IX, p. 272.
Henri Seyrig, V, p. 385; VI, p. 298; 299; IX, p. 169; X, p. 370.
Sheikh Sa'd (Hauran), V, p. 166.
Shohba (Philippopolis), VI, p. 295.
Shuppiluliuma (cachet bilingue), IX, p. 269.
Sichem, voir Balatah.
Sidon, II, p. 80; IV, p. 179; VI, p. 297.
Nahum Slousch, II, p. 80; III, p. 87; V, p. 79.
Société Ernest Renan (vœu), II, p. 175; V, p. 79.
Société française des fouilles archéologiques, III, p. 87; V, p. 79; 384.
Souweida, VI, p. 295.
Tell Ahmar, VI, p. 299; VIII, p. 366.
Tell Arban, VII, p. 421.
Tell Djemmeh, VIII, p. 188.
Tell Hadjib, VI, p. 300.
Tell en-Nasbeh, VIII, p. 188; X, p. 81.
Tell Nebi Mend (fouilles), II, p. 80; 332; 333.
Théodotos (date de l'inscription grecque du juif), V, p. 389.
Thiersch, VI, p. 202.
François Thureau-Dangin, IV, p. 259; VIII, p. 366; IX, p. 168; 360; X, p. 369.
Tibériade (fouilles), II, p. 80; III, p. 87.
Tortose, II, p. 80, 333; VI, p. 298; VII, p. 420.
Tyr, II, p. 80; IV, p. 179.
Vermeylen, II, p. 332.
H. Vincent, voir Aïn-Douq, III, p. 86; VIII, p. 187.
Ch. Virolleaud, II, p. 80; 332; IV, p. 79; V, p. 385; VI, p. 292; 294; 384; VII, p. 186; 420; VIII, p. 188; 189; 190; IX, p. 80; 170; X, p. 369; 370.
W. Vollgraff, Note sur une inscription grecque conservée à Damas, VII, p. 283.
Raymond Weill, V, p. 78; 165.
Gaston Wiet, La bibliothèque de Max van Berchem, VII, p. 184.
Zakir (Stèle araméenne de), III, p. 175.

IV. — Nécrologies.

Ernest Babelon, V, p. 80.
Gertrude Bell, VII, p. 287.
Georges Bénédite, VII, p. 285.
Max van Berchem, II, p. 80.
Howard Crosby Butler, V, p. 80.
Paul Casanova, VII, p. 286.
Charles Clermont-Ganneau, IV, p. 83, 140.
Gaston Darier, II, p. 334.
Camille Enlart, VIII, p. 192.
Georges Ford, IX, p. 272.
Joseph-Étienne Gautier, VI, p. 100.
Bernard Haussoullier, VII, p. 287.
Léon Heuzey, III, p. 87.
D. G. Hogarth, IX, p. 272.
Clément Huart, VIII, p. 191.
Henri Hubert, VIII, p. 275.
Mark Lidzbarski, X, p. 182.
Jacques de Morgan, V, p. 373.
Edouard Naville, VII, p. 421.
Général Normand, X, p. 184.
Maurice Pézard, IV, p. 344.
Henri Pognon, II, p. 175.
Théodore Reinach, IX, p. 364.
André de Ridder, II, p. 176.
Gustave Schlumberger, X, p. 284.
Emile Senart, IX, p. 272.

TABLE DES MATIÈRES DU TOME DIXIÈME

I. — Articles.

Pages

Léon Albanèse, Note sur Ras-Shamra 16
C.-L. Brossé, Tell Beidar en Haute Djézireh. 36
J.-B. Chabot, Inscriptions syriaques de Bennaoui 252
Franz Cumont, Un dieu syrien à dos de chameau 30
— Un sarcophage d'enfant trouvé à Beyrouth 216
Maurice Dunand, La septième campagne des fouilles de Byblos (mars-juin 1928). 206
René Dussaud, Note additionnelle (sur Ras-Shamra) 20
— La Palmyrène et l'exploration de M. Alois Musil 52
— Note additionnelle (sur Kafartab) 126
— Les relevés du capitaine Rees dans le désert de Syrie 144
— Note additionnelle (sur Minet el-Beida et Ras-Shamra) 297
Albert Gabriel, Les Antiquités turques d'Anatolie. 257
Henri de Genouillac, Idole en plomb d'une triade cappadocienne 1
Gaston Migeon, Le décor lustré dans la céramique musulmane à propos de publications récentes 130
Pierre Montet, Sur quelques objets provenant de Byblos 12
R. Mouterde (R. P.), Rapport sur une mission épigraphique en Haute Syrie (1928) 126
— Sarcophages de plomb trouvés en Syrie 238
A. T. Olmstead, Two Stone Idols from Asia Minor at the University of Illinois. 311
André Parrot, Les fouilles de Ba'albek. Deuxième campagne (9 juillet-29 septembre 1928) 103
Maurice Pillet, Notre-Dame de Tortose 40
A. Poidebard (R. P.), Coupe de la chaussée romaine Antioche-Chalcis (avril 1928). 22
A. Procopé-Walter, Le prototype local des animaux galopants dans l'art de l'Asie Antérieure 85
J. Sauvaget, Une inscription de Badr el-Jamali 137
F. A. Schaeffer, Les fouilles de Minet el-Beida et de Ras-Shamra (campagne du printemps 1929). Rapport sommaire 285

Pages.

HENRI SEYRIG, La triade héliopolitaine et les temples de Baalbek 314
F. THUREAU-DANGIN, Tell Ahmar 185
CHARLES VIROLLEAUD, Les tablettes de Ras-Shamra 304

II. — COMPTES RENDUS.

THOMAS W. ARNOLD, Painting in Islam (*Gaston Migeon*) 168
— et ADOLF GROHMAN, Islamic Book (*Gaston Migeon*). 364
BALLOT, voir SALLES.
RENÉ BASSET, Le Dirvan de 'Orwa ben el-Ward (*R. D.*) 168
VICTOR BÉRARD, Calypso et la mer de l'Atlantide. Les navigations d'Ulysse (*R. D.*) 272
CHR. BLINKENBERG, Lindiaka, II-IV 278
P. BOSCH-GIMPERA, Fragen der Chronologie der phœnizischen Kolonisation in Spanien (*R. D.*) 277
JAMES HENRY BREASTED, Histoire de l'Égypte, trad. française (*R. D.*) 66
F. CHAPOUTHIER et J. CHARBONNEAUX, Fouilles exécutées à Mallia. Premier rapport (1922-1924) (*R. D.*) 68
J. CHARBONNEAUX, voir F. CHAPOUTHIER.
FR. CHARLES-ROUX, Les échelles de Syrie et de Palestine au XVIIIe siècle (*R. D.*). 77
G. CONTENAU, Manuel d'archéologie orientale, I (*Maggie Rutten*). 63
ANANDA K. COOMARASWAMY, Miniatures orientales de la collection Goloubew (*Gaston Migeon*). 171
HARTWIG DERENBOURG et LÉVI-PROVENÇAL, Les manuscrits arabes de l'Escurial, III, (*R. D.*) 172
Documents 276
JEAN EBERSOLT, Orient et Occident (*Gaston Migeon*) 167
ARTHUR EVANS, The shaft graves and bee-hive tombs of Mycenae and their interrelation (*R. D.*) 271
MICHEL FEGHALI, Syntaxe des parlers arabes du Liban (*R. D.*) 174
GABRIEL FERRAND, Introduction à l'astronomie nautique arabe 76
JOHN GARSTANG, The Hittite Empire (*R. D.*). 358
HENRI GAUTHIER, Dictionnaire des noms géographiques contenus dans les textes hiéroglyphiques, V (*R. D.*) 67
ALBRECHT GŒTZE, Das Hethiter-Reich (*R. D.*) 68
ANDRÉ GRABAR, La peinture religieuse en Bulgarie (*Albert Gabriel*) 73
ADOLF GROHMAN et THOMAS ARNOLD, Islamic Book (*Gaston Migeon*) 364
STÉPHANE GSELL, Histoire ancienne de l'Afrique du Nord, VII (*R. D.*) 70
— *idem*, VIII (*R. D.*) 273
S. GUYER et H. SPANNER, Rusafa (*R. D.*) 273

Pages.

GUIRGUIS HABACHI, et GEORGES HUC. Pour apprendre l'arabe 175
HENRI D'HENNEZEL, Musée historique des tissus. Catalogue des principales pièces exposées (*Gaston Migeon*). 274
FR. HOMMEL, voir NIELSEN.
GEORGES HUC et GUIRGUIS HABACHI, Pour apprendre l'arabe 175
PAUL HUMBERT, Recherches sur les sources égyptiennes de la littérature sapientiale d'Israël (*R. D.*) 166
HARALD INGHOLT, Studier over Palmyrensk Skulptur (*R. D.*) 364
PAUL JACQUOT, L'État des Alaouites (*R. D.*). 366
LOUIS JALABERT et RENÉ MOUTERDE, Inscriptions grecques et latines de la Syrie (*Franz Cumont*) 362
J.-A. JAUSSEN, Coutumes palestiniennes 78
G. DE JERPHANION, Une nouvelle province de l'art byzantin. Les églises rupestres de Cappadoce (*R. D.*) 275
R. KOECHLIN et G. MIGEON, 100 planches en couleurs d'art musulman (*S. Flury*). 173
H. LAMMENS, L'Arabie occidentale avant l'Hégire (*R. D.*) 72
E. LÉVI-PROVENÇAL et HARTWIG DERENBOURG, Les manuscrits arabes de l'Escurial (*R. D.*). 172
— Documents inédits d'histoire almohade (*R. D.*). 173
FRÉDÉRIC MACLER, L'enluminure arménienne profane (*R. D.*) 276
DU MESNIL DU BUISSON, Recherches archéologiques à Beyrouth ; la légende de saint Georges. — Le lieu du combat de saint Georges à Beyrouth. — Le Poseidon de Béryte. — Le *decumanus maximus* de la colonie romaine de Béryte. — Un bronze de Jupiter Héliopolitain de Béryte (*Paul Collinet*). . 79
G. MIGEON et R. KŒCHLIN, 100 planches en couleurs d'Art musulman (*S. Flury*). 173
ALEXANDRE MORET, Histoire de l'Orient, fasc. I (*R. D.*). 357
RENÉ MOUTERDE et LOUIS JALABERT, Inscriptions grecques et latines de la Syrie (*Franz Cumont*). 362
VALENTIN MÜLLER, Frühe Plastik in Griechenland und Vorderasien (*R. D.*). . . 360
DITLEF NIELSEN, FR. HOMMEL et N. RHODOKANAKIS, Handbuch der altarabischen Altertumskunde, I (*R. D.*) 69
Orientalistische Literaturzeitung, 32, 1-5 (*R. D.*) 280
H. H. VON DER OSTEN, Explorations in Central Anatolia. Season of 1926 (*R. D.*). 362
— Explorations in Hittite Asia Minor, 1926 et 1927-28 (*R. D.*) 362
JOHS. PEDERSEN, Inscriptiones semiticae collectionis Ustinowianae (*R. D.*) . . . 70
MARTHE et SAINT-JUST PÉQUART, Technique de fouilles préhistoriques (*du Mesnil du Buisson*) 175
PAUL PEETERS, L'Église géorgienne de Clibanion au Mont Admirable (*R. D.*) . . 78
— La Passion de saint Julien d'Émèse (*R. D.*) 279
ANDRÉ PIGANIOL, La conquête romaine (*R. D.*) 72
STEFAN PRZEWORSKI, Ein altanatolischer Tonkasten von Kültepe (*R. D.*) 277

Pages.

A.-E. Remouchamps, Griechische Dolch- und Schwertformen (*R. D.*) 69
Rhodokanakis, voir Nielsen.
Carlo Conti Rossini, Storia d'Etiopia (*R. D.*). 71
Pierre Roussel, La Grèce et l'Orient des guerres médiques à la conquête romaine (*R. D.*) 167
Armenag bey Sakisian, La miniature persane du xiie au xviie siècle. 170
Georges Salles et M. J. Ballot, Les collections de l'Orient musulman (Musée du Louvre). 76
Bernhard Seyfert, Geschichte im Bilde. 76
H. Spanner et S. Guyer, Rusafa (*R. D.*) 273
Louis Speleers, Les fouilles en Asie Antérieure à partir de 1843 (*R. D.*). . . . 361
Ferris J. Stephens, Personal Names from cuneiform inscriptions of Cappadocia (*R. D.*) 271
O. J. Tallgren, Survivance arabo-romane du catalogue d'étoiles de Ptolémée. . 79
Peter Thomsen, Das Stadtbild Jerusalems auf der Mosaikkarte von Madeba (*R. D.*). 279
Gaston Wiet, Lampes et bouteilles en verre émaillé (*Gaston Migeon*). 365
C. Leonard Woolley, The Sumerians (*R. D.*) 164

III. — Nouvelles archéologiques.

Campagne de fouilles à Mishrifé (Qatna) en 1928, p. 80. — Tell en-Nasbeh (Mispa), p. 81. — Inscriptions grecques de Halboun (Rostovtzeff), p. 82. — Inscription de Beyrouth mentionnant la reine Bérénice (R. Cagnat), p. 82. — Ennion, verrier sidonien (R. D.), p. 82. — Inscriptions de Doura-Europos (Rostovtzeff), p. 83. — Beisan (Palestine) (R. D.), p. 176. — Apamée sur l'Oronte (Mayence), p. 178. — Aage Schmidt, La grotte de Hiérapolis-Menbidj, p. 178. — Harald Ingholt, Nouvelle mission à Palmyre, p. 179. — Découverte de mosaïques du viiie siècle à la grande mosquée de Damas, p. 180. — Arthur Upham Pope, Les tapis à dragons. Réponse à l'étude de M. Sakisian, p. 181. — Franz Cumont, Les Syriens dans le bassin du Danube, p. 281. — Franz Cumont, La carrière d'un gouverneur de Phénicie, p. 281. — E. Honigmann, Note sur deux localités de Syrie (Magarataricha et Serge Khan), p. 282. — Les premières invasions indo-européennes en Asie Mineure (Hrozny), p. 366. — Les Missions archéologiques en Syrie en 1929 (Maurice Dunand, du Mesnil du Buisson, Schaeffer et Chenet, Thureau-Dangin et Dunand, Maurice Pillet, Seyrig, Poidebard, de Lorey et Salles, Paul Deschamps et Anus), p. 368. — Direction du Service des Antiquités, p. 370.

Nécrologie : Mark Lidzbarski 182
Général Normand 184
Gustave Schlumberger 284

IV. — TABLE DES MATIÈRES DES DIX PREMIÈRES ANNÉES (TOMES I-X).

Pages.

I. — Table des articles par noms d'auteurs 371
II. — Table des ouvrages recensés dressée par nom d'auteur de l'ouvrage . . . 377
III — Index des Nouvelles archéologiques 381
IV. — Nécrologies 384

TABLE DES MATIÈRES DU TOME X 385

Le Gérant : PAUL GEUTHNER.

6784-30. — Tours, Imprimerie ARRAULT et Cie.

N.C.

47

